This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08157466 1

LES
Révolutions politiques
DE FLORENCE

(1177-1530)

Étude sur leurs causes et leur enchaînement

PAR

GABRIEL THOMAS

CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE NANCY

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

1/2 ₹
a

LES

Révolutions politiques

DE FLORENCE

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

LES
Révolutions politiques
DE FLORENCE

(1177-1530)

Étude sur leurs causes et leur enchaînement

PAR

GABRIEL THOMAS

CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE NANCY

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1887

INTRODUCTION

Les historiens de l'Italie ont souvent signalé Florence comme le théâtre de luttes civiles acharnées, d'essais politiques ingénieux. Mais si l'on a tracé le tableau d'épisodes qu'illustraient de grands noms, si l'on est même entré dans le détail des révolutions que cette République a subies au temps de son indépendance, peut-être a-t-on moins étudié l'enchaînement et les causes de ces révolutions.

Il est facile d'observer que souvent les recherches les plus minutieuses dans l'analyse d'un fait se sont accordées avec les appréciations les plus divergentes. A ce titre, les conséquences d'un événement ne contribuent-elles pas à en indiquer le sens précis; et la portée s'en découvrirait-elle sans une généralisation dont le fait doit demeurer rigoureusement le principe? Si donc le temps n'est plus aux amplifications abstraites, les deux méthodes historiques ne s'en prêteront pas moins toujours un appui mutuel et nécessaire.

C'est en essayant d'éclairer pour mon compte certains de ces problèmes, que je fus amené à la pensée de ce travail. Je me suis proposé de chercher la raison de théories mainte-

nant admises, d'en présenter quelques-unes sur des questions restées plus obscures, d'expliquer des événements ou des appréciations contradictoires au premier aspect. Quel fut à Florence le sens des factions guelfe et gibeline? Quels liens rattachèrent successivement les partis intérieurs à la Querelle du Saint-Siège et de l'Empire? Pourquoi cette République devint-elle bientôt la Cité guelfe par excellence? J'ai tenté de déterminer le rôle de tous ces groupes souvent confondus entre eux et qui se formèrent tour à tour, au sein de l'ancienne noblesse, de la bourgeoisie et du peuple; de discerner les factions qui, sorties de ces classes, en abandonnèrent la défense; de séparer ainsi de l'aristocratie bourgeoise la faction oligarchique des Ottimati, *ou les* Palleschi *modérés, distincts eux-mêmes des partisans avérés du despotisme. Les voies diverses que prirent les Médicis pour atteindre à la domination ne sont pas moins curieuses à reconnaître que les évolutions d'où la démocratie réussit à se dégager.*

Les Républiques italiennes ont concentré dans les limites étroites de leurs enceintes municipales et d'une existence deux ou trois fois séculaire, les phénomènes sociaux qui demeurèrent confondus chez d'autres peuples au milieu d'événements plus complexes ou séparés par de plus longues périodes d'inaction ou d'incertitude. Parmi ces Républiques, Florence a traversé les formes politiques les plus variées et les plus complètes. On y peut suivre en quelque sorte le développement d'un organisme qui dans son activité réunit et groupe toutes les manifestations de la vie politique. Le

nombre et la diversité des œuvres auxquelles s'appliqua la cité, l'exercice des armes, un commerce aux entreprises lointaines, une industrie vigilante, la culture des beaux-arts, favorisèrent les progrès d'une noblesse belliqueuse, d'une bourgeoisie patiente, d'une bruyante démocratie. Les témoins de ces vicissitudes nous en ont fait des récits fidèles, auxquels ajoutent un nouveau prix, outre la souplesse de l'esprit florentin, les opinions différentes de ces chroniqueurs et de ces historiens.

Nous trouvons d'abord les trois Villani, dont le premier, Giovanni, ne montre pas seulement la curiosité naïve, rendue prudente par les dangers toujours proches, mais que sollicitaient les événements si variés du moyen âge. A l'intérêt de descriptions animées qui nous reproduisent la physionomie, les travaux, les préoccupations, les succès d'une République encore aux débuts de sa puissance, il sait joindre le sens patriotique et éclairé de la haute bourgeoisie guelfe : avec l'expérience d'un citoyen versé dans les affaires publiques, il examine les détails de l'administration et des finances.

La Chronique de Dino Compagni, depuis les doutes sérieux qui ont été élevés contre l'authenticité de cet ouvrage, ou tout au moins contre l'intégrité de son texte, ne saurait être invoquée sans une grande réserve à l'appui des faits qu'elle expose. Faut-il cependant passer de l'admiration au mépris le plus complet, et, lorsque cet historien se trouve d'accord avec les chroniqueurs dont on accepte l'autorité, ne serait-il plus permis de discuter ses appréciations for-

mulées sur des événements d'ailleurs certains, ni de contrôler des aperçus que l'on avait tant estimés naguère? Le subterfuge dont le « faux » Dino Compagni a cru pouvoir user ne doit pas être jugé selon les règles de probité littéraire ou même de scrupule bibliographique qui font aujourd'hui la loi de tout écrivain. Si quelque auteur avait revêtu l'apparence et pris le nom d'un contemporain pour retracer avec plus d'émotion, dans la Cronaca, *les péripéties d'un temps si troublé, est-ce à dire que cette œuvre tout entière nous apparaît nécessairement comme un travail mensonger, et n'en peut-on tenir compte encore dans la mesure que nous indiquons?*

A cet âge de transition où les esprits chancellent, Dante exprime les souffrances et les colères des factions qui déchirent sa patrie; et dans sa poésie poignante revit pour nous l'image de ses concitoyens, évoquée par ses cris d'admiration ou de haine.

Nous consultons aussi Marchionne di Coppo Stefani, témoin actif des événements, et qui, parmi tant de chroniqueurs favorables aux Arts majeurs, se place au point de vue de la moyenne bourgeoisie; Leonardo Bruni d'Arezzo, qui fut chancelier de la République; Gino Capponi, qui retrace l'insurrection des Ciompi; *son fils Neri, dont les Commentaires montrent le rôle important d'une famille de diplomates, de soldats et d'historiens, qui jusqu'à nos jours a soutenu cette vigueur d'action et de pensée* [1].

---

1. Storia della Repubblica di Firenze, *par le marquis Gino Capponi. 2 vol. Florence, 1875.*

Quand fut née l'intrigue politique, Machiavel, guidé par un génie que son caractère ne sut point égaler, embrassa d'un coup d'œil pénétrant, mais impassible, les divisions de Florence. Peu favorable à la haute bourgeoisie, secrètement hostile à l'entreprise des Médicis, déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur la république de P. Soderini, il dissimule ses convictions et s'applique à ménager ses nouveaux maîtres. Pour dévoiler, sans se compromettre, la marche de leur despotisme, il écrit en leur nom quand il retrace la chute de la liberté : il rejette sur le zèle de leurs clients la responsabilité des abus ; et souvent il en place habilement la critique dans les discours mêmes qu'il attribue à Pierre ou à Laurent.

A son tour, la bourgeoisie retrouve un défenseur dans le sévère Nardi ; fidèle à ses regrets pour le gouvernement guelfe, il repousse toute conciliation avec les hommes qui l'ont détruit.

Jac. Pitti expose les faits qui amenèrent l'asservissement de Florence : il écrit sous le règne des princes qui ont transformé l'État, et doit couvrir de réserves prudentes ses sympathies cependant visibles pour les institutions de la liberté.

Enfin, et plus découragé peut-être que les partis vaincus, Guichardin nous rappelle les efforts d'un groupe étroit, qui, né de l'aristocratie bourgeoise, la trahit en même temps que la liberté, dans l'espoir chimérique de s'imposer aux Médicis[1].

---

1. *A ces auteurs qui ont été mes principaux guides, je dois ajouter G. Cambi, Sc.*

Parmi les écrivains modernes, les histoires générales de Sismondi et de Cantù, les monographies savantes de MM. Hillebrand, Benoist et Simonin[1] *m'ont utilement servi de points de comparaison. Je dois exprimer ici ma gratitude envers MM. E. Gebhart et A. Vannucci, professeur à l'Institut de Florence, qui, en 1873, lorsque j'avais arrêté l'ébauche de mon travail, me fit un accueil bienveillant et me facilita l'accès de la Bibliothèque nationale. La publication de l'important ouvrage de M. Perrens suspendit la rédaction de mes recherches. Je n'avais plus à tant insister sur des faits désormais élucidés: mais l'abondance même des documents et des détails rassemblés avec un soin scrupuleux par le savant historien me laissait encore l'avantage d'une exploration plus rapide*[2]*. J'avais été surtout attiré par la logique exacte et la marche régulière des institutions de la République florentine. Je pensai qu'un mode d'exposition autrement conçu me permettait de dégager certaines lignes restées indécises, de faire ressortir la suite des révolutions intérieures, et que l'étude à laquelle j'avais consacré des heures demeurées chères dans mon souvenir pourrait encore conserver sa raison d'être, et offrir quelque utilité.*

Ammirato ; puis Nerli, Segni et Varchi, précieux pour les renseignements statistiques; enfin les Relations des ambassadeurs Vénitiens.

1. *En outre, les ouvrages de Roscoe, Reumont, Burckhardt, Ranke, Villari, Ferrari.*

2. L'Histoire de Florence, *de M. Perrens (6 vol. Paris, Hachette), s'arrête à l'année 1434.*

AVANT-PROPOS

Au début de sa correspondance diplomatique avec son gouvernement, l'ambassadeur vénitien Marco Foscari[1] analyse exactement les conditions physiques, morales et économiques dans lesquelles se meut l'activité du peuple florentin. Guidé par l'expérience, il semble avoir pressenti les théories actuelles qui replacent l'homme dans son milieu pour en déduire ses aptitudes et l'explication de ses œuvres. Sans contester l'action parfois prépondérante que l'on ne peut enlever à l'initiative individuelle, ni la force encore mystérieuse de l'esprit qui « souffle où il veut », on ne saurait non plus nier l'influence générale qu'exerce sur une race le domaine qu'elle a reçu en partage.

Les descendants des Étrusques qui, des hauteurs de Fiesole, fixèrent sur le bord de l'Arno leurs établissements, les virent changés en colonie, puis en ville par les rudes soldats licenciés des légions romaines. Plus tard, les invasions des barbares infusèrent dans ce peuple en formation le sang des Germains et des Goths, des Francs et des Vandales ; leurs incursions réitérées prépa-

1. *Ann.* 1527. *Relazioni degli Ambasciatori Veneti al Senato.* — *Edite da E. Albèri.* Firenze, 1839. Série II, vol. I, p. 10.

rèrent les voies aux successeurs de Charlemagne. Au prix de maintes souffrances, malgré les menaces de pillage et les terreurs des sièges, la ville s'étendait et multipliait ses habitants, dont venaient sans cesse augmenter le nombre les hommes du Nord séduits par le charme de cette région privilégiée.

C'est ainsi que se constitua la cité, groupée sur les deux rives de l'Arno. Au sortir d'une étroite vallée, le fleuve baigne le pied de riantes collines où s'étagent les villas, les bosquets et de riches cultures ; il s'attarde un instant au milieu du bassin créé par les sédiments de ses eaux. Plus loin, l'horizon est limité par le cercle imposant des masses calcaires de l'Apennin que traversent çà et là des épanchements volcaniques ; défenses naturelles où la jeune nation trouvait en même temps les débouchés de ses routes. La proximité de hautes montagnes (*monte Morello,* 970^{m}) rend le climat plus rigoureux ; à la chaleur excessive des étés succèdent, plus fréquemment que dans les contrées voisines, des neiges et des frimas. Comme les vents froids y soufflent souvent, l'atmosphère balayée se prête aux variations rapides de la température. Dans cet air vif qui stimule l'activité intellectuelle, en face de ces paysages où la précision du dessin égale l'harmonie des couleurs, tout rappelle le *soave austero* qui charme l'esprit et lui impose.

Fils de l'industrieuse Étrurie, les Florentins, fidèles peut-être à des traditions anciennes, s'adonnèrent de bonne heure au commerce et à la fabrication des étoffes de laine et de soie ; ils s'associèrent en corporations pour protéger leur travail. S'inspirant des mœurs politiques

de l'antique société romaine, ils s'appliquèrent à maintenir, au milieu du désordre féodal, leur organisation municipale. L'humeur indépendante et belliqueuse des barbares survivait chez les descendants des Lombards et des Goths qui avaient adopté cette ville pour leur nouvelle patrie. Mais, par la force plus durable des influences locales, l'esprit de la civilisation méridionale finit par l'emporter. Livrés aux travaux de leurs industries et de leur négoce, dont ils accrurent sans cesse la prospérité, les Florentins accumulèrent les richesses qui éveillaient autour d'eux des convoitises ardentes et contre lesquelles ils surent de moins en moins se défendre. Ils perdirent l'habitude des armes pour sacrifier la rudesse native de leurs ancêtres aux subtilités des débats politiques. Cette décadence s'accéléra quand la République se vit aux prises avec des nations plus vigoureuses et mieux armées.

La sève de l'arbuste s'épuisait déjà, quand le glaive du conquérant trancha brutalement la fleur éclose sur les bords de l'Arno.

LIVRE Ier

NOBLESSE ET GUERRES CIVILES

Divisés par une double tendance, féodale ou municipale, les nobles de Florence ne parviennent point à se constituer en classe dans l'État.

CHAPITRE Ier

La dualité d'origine produit dans la noblesse florentine une scission que révèle la querelle du Saint-Siège et de l'Empire.

Si Florence ne connut pas, aux premiers temps de son histoire, les troubles qui devaient l'agiter sans cesse à partir du XIIIe siècle, ce fut du moins à cette époque paisible que les germes de longues révolutions se déposèrent dans son sein.

Dès les origines de cette ville, chez elle comme dans toute l'Italie, l'antique tradition romaine et les institutions germaniques apportées par la conquête se trouvèrent en présence[1].

Ces deux principes introduisirent parmi les Florentins deux courants d'idées qui, tout en paraissant se confondre dans le développement de la petite République, se maintinrent en réalité distincts par leur direction comme par leur source première.

---

1. Organisation consulaire. Chefs des corporations, les consuls affranchissent insensiblement leurs attributions municipales de la suprématie des comtes ou vicaires, représentants de l'Empereur. « *E ordinarono il reggimento al modo di Roma, cioè per due Consoli, e per lo consiglio di cento Senatori : e così si governò gran tempo.* » *Istorie fiorentine di* Giovanni Villani. L. III, cap. 3. — Muratori, *Rerum italicarum scriptores* (Mediolani 1728). T. XIII, col. 89. — Concessions octroyées par l'Empereur Othon Ier (*ann.* 962). Constitution de fiefs en Toscane. « *Otto primo spesso soggiornava in Firenze... e mostrò di molto amarla,... onde molto la favorì, e privilegiò, e dielle infino alle sei miglia di contado.* » Villani, L. IV, cap. 1, col. 94.

Mais ce travail intérieur, grâce à la lenteur même de ses progrès ainsi qu'à l'absence de tout conflit, resta longtemps inaperçu.

L'aristocratie municipale, en effet, qui seule présidait à la marche des affaires [1], jouissait d'une autorité presque entière, parce que les titres de cette prééminence n'étaient pas encore discutés. Désireuses surtout de sauvegarder une paix féconde pour elles, les classes inférieures acceptaient un gouvernement conforme d'ailleurs à leurs mœurs publiques et ne songeaient point à revendiquer pour leur propre compte le partage et l'exercice du pouvoir suprême [2]. Au dehors, trop faible et trop prudente pour prétendre jouer un rôle dans la politique générale de l'Italie, Florence se tenait à l'écart des événements. Elle reconnaissait la domination non contestée en principe, mais en fait mal définie, des Empereurs [3], trouvant dans cette apparente soumission une

---

1. Voyez, pour les institutions politiques et le gouvernement de Florence aux XIe et XIIe siècles, tout le chapitre 32 du livre V de G. Villani (Murat., T. XIII, col. 146-7) et Ricordano Malespini, *Ist. fiorent.*, cap. 99 (Murat., T. VIII, col. 942). On connaît toutefois les doutes élevés sur l'authenticité de ce dernier auteur.

Quatre et plus tard six consuls, élus pour un an, administraient, rendaient la justice et exécutaient les sentences sous le contrôle d'un Sénat de cent *Buoni uomini*. Les consuls reçurent plus tard, vers 1233, le nom d'*Anziani*.

2. Dans la *Divine Comédie*, Cacciaguida fait à Dante l'énumération des grandes familles florentines :

« Con queste genti vid' io glorioso
E giusto' l popol suo tanto, che' l giglio
Non era ad asta mai posto a ritroso,
Nè per division fatto vermiglio. »

Paradis, chant XVI, vers 151 et suiv. *La Divina Commedia*. — Venezia, Vitarelli, 1811.

3. Édit de Conrad II de Franconie (1037) qui rend les fiefs d'Italie irrévocables, immédiats et héréditaires. — Donation de la Toscane au Saint-Siège par la comtesse Mathilde (1077). — Autorité de l'évêque de Florence. — Secondée par ces faits et par les conséquences qu'ils entraînent, Florence dégage peu à peu son autonomie, au cours des XIe et XIIe siècles.

garantie de sa liberté, au milieu des villes alors plus importantes dont elle était entourée[1]. Elle se bornait à assurer par une conduite habile son indépendance républicaine; à accroître par l'industrie et le commerce sa prospérité matérielle; à pacifier et à étendre son territoire par d'heureuses expéditions contre les nobles de la région, qu'elle contraignait à venir habiter la ville en détruisant leurs châteaux[2]. Ainsi, elle fixait à la fois le point de départ de sa politique guelfe, se préparait pour l'avenir une riche et intelligente bourgeoisie avec de forts éléments populaires; enfin elle introduisait dans ses murs et par sa propre volonté, une noblesse féodale, turbulente et orgueilleuse.

Pendant cette même période, les habitants de la cité virent arriver, à la suite des empereurs d'Allemagne[3], et durent recevoir chez eux, de puissantes familles germaniques, qui ne tardèrent pas à se rapprocher des seigneurs du *contado,* vaincus et mécontents[4].

Au cours de ces premiers siècles, la population de Florence subissait donc en grandissant d'insensibles transformations. Et comme celles-ci atteignirent d'abord la

---

1. Villani, L. III, cap. 3, col. 88-90. — L. IV, cap. 5 et 6, col. 99-101.

2. En 1107, prise et destruction du château de Monte-Orlandi. Villani, IV, 24, col. 120. — En 1125, prise de la Rocca-di-Fiesole (*ibid.*, IV, 31, col. 124). — Soumission des Buondelmonti, en 1135. Villani, IV, 35, col. 127.

3. X^e et XIe siècles. — « *Quando tornò (il detto Otto primo) in Alamagna, rimasero in Firenze de' suoi baroni e furonne cittadini.* » Ainsi les Uberti, les Lamberti : « *E più altri... de' migliori Baroni, e di quelli d'Otto secondo... onde poi sono stratti molti lignaggi in Firenze di gentili uomini.* » Villani, IV, 1, col. 94. — IV, 10 et 11, col. 104-5. Les Guidi « *furono d'Alamagna grandi baroni, i quali passarono con Otto primo imperadore.* » Villani, V, 37, col. 149-150.

4. Soumission des comtes Guidi. *Ann.* 1146-1154. Villani, L. IV, cap. 36, col. 127-8.

noblesse, alors souveraine, ce fut dans la noblesse qu'il se manifesta peu à peu deux tendances divergentes, bien que non encore ouvertement hostiles.

Les membres de l'aristocratie municipale, issue des plus anciennes familles qui s'élevaient par le commerce et par l'émancipation de leur ville, devenaient les représentants naturels, et se montrèrent bientôt les défenseurs de l'indépendance conquise.

Au contraire, la noblesse d'origine germanique ou rurale avait le secret sentiment que sa force dérivait directement de l'idée féodale.

Les esprits se préparèrent donc instinctivement à prendre parti, pour l'heure où quelque débat mettrait en action la cause de cette rivalité.

Mais une telle situation ne se rencontrait point à Florence seulement. Dans toute l'Italie, le désir s'affirmait de secouer le joug des dynasties germaniques. Aussi le conflit eut-il des proportions plus étendues : il se rattache, dans les phases successives de cette lutte fameuse, à la Querelle du Saint-Siège et de l'Empire.

Toutefois, les grandes questions soulevées à certaines époques de l'histoire ne sont jamais discutées dans leur sens abstrait et absolu. Les peuples ne les conçoivent et ne les agitent guère que sous une forme concrète. Pour se traduire en faits, elles revêtent l'aspect d'intérêts déterminés, plus facilement accessibles à l'intelligence des contemporains. Mais il est rare que le principe, cause profonde et réelle, quoique ignorée, des conflits de cette nature, n'arrive pas à s'en dégager, pour apparaître seul au jugement de l'avenir. C'est ainsi que la suite des

événements, dès le seuil du moyen âge italien, et, plus tard, les conséquences dernières des guerres de l'Empire germanique, révèlent la véritable portée de cette lutte.

Au début, l'autorité spirituelle et politique du Saint-Siège, toujours en progrès depuis que Constantin, en fondant une autre capitale, abandonna Rome au Pontife, aspire bientôt à personnifier en elle l'unité du monde chrétien : elle s'allie à la tradition du municipe qui survit dans les mœurs civiques de la péninsule à la chute de la société antique. Ces deux intérêts unis se trouvent en opposition avec la suprématie temporelle des Empereurs que favorise le régime féodal, introduit insensiblement mais sans relâche en Italie par les incursions réitérées des races du Nord ; puis, comme résultat, nous constatons le triomphe final, bien qu'éphémère, de la Papauté, et l'indépendance proclamée des cités italiennes. Cet antagonisme nous explique donc vraiment l'objet et la raison de la Querelle. Et si parfois des alliances en apparence contraires à nos principes se sont produites dans la lutte, on ne saurait les invoquer pour alléguer le caractère indéterminé des intérêts en présence. Ces alliances ont le plus souvent, comme nous le verrons pour Florence, leur explication dans le jeu même des influences au milieu desquelles elles se formèrent. Et d'ailleurs, certains faits passagers ou exceptionnels, dût-on les supposer en désaccord avec le sens général des événements, ne pourraient prévaloir seuls contre l'évidence qui ressort de tout ce grand drame.

En face d'un même ennemi, le Saint-Siège demeura

l'auxiliaire naturel des cités italiennes, mais dans la mesure de leurs intérêts communs, car les objets poursuivis étaient différents. Dans l'Empereur, la Papauté rencontrait l'obstacle à la réalisation du rêve qui allait devenir la théorie de Grégoire VII et d'Innocent III : la domination universelle fondée sur l'unité de la foi ; dans l'Empereur, pour les municipalités, s'incarnait le droit féodal, dont elles cherchaient à s'affranchir.

Il est donc juste, mais il ne suffit pas de dire [1] que la question fut complexe ; car les éléments divers que l'on cherche aujourd'hui à séparer pour en faire l'analyse exacte, au risque d'attirer exclusivement l'attention sur un seul ordre de faits, se trouvaient bien alors tous confondus ensemble, mais subordonnés cependant à un mobile supérieur. On ne saurait évidemment affirmer sans exagération que les Guelfes furent « les patriotes italiens », « les démocrates du moyen âge » ; mais, sans aller jusque-là, ne peut-on pas comprendre qu'en se constituant les défenseurs du Pape, dont le prestige à son tour favorisait l'émancipation des villes, ils devinrent réellement, fût-ce à leur insu, les soutiens de l'indépendance italienne, telle du moins qu'on la concevait alors, c'est-à-dire dans sa forme municipale ? Et la même politique ne dut-elle pas préparer, dans certaines de ces républiques, l'avènement prochain de la bourgeoisie, dont les villes étaient le plus solide boulevard ?

Ainsi la marche logique des événements et les conditions de la lutte firent des Guelfes les champions de ces

1. *Dino Compagni*. Étude historique et littéraire sur l'époque de Dante, par M. Karl Hillebrand. — Paris, Durand, 1861. — V. p. 23 et suivantes.

causes distinctes, quoique mal dégagées encore, mais toutes unies dans ce vœu commun, dont ils poursuivaient plus ou moins directement le succès : affranchir l'Italie du germanisme.

Faut-il penser, néanmoins, que Guelfes et Gibelins eurent nettement conscience de ce but précis et des conséquences de leurs efforts, qu'ils recherchèrent exclusivement et de propos délibéré, les uns la suprématie de l'Empereur et du régime féodal, les autres le triomphe du Pape et de l'indépendance italienne ? Adopter un tel système serait méconnaître sans aucun doute la faiblesse habituelle des vues politiques d'une génération sur les événements qui lui sont contemporains [1]. Mais, si dans l'ardeur de la mêlée, les grandes lignes de la querelle disparurent aux yeux des combattants, pour l'historien cependant, cette lutte n'en conserve pas moins, dans son ensemble, comme dans son véritable sens, la portée plus haute et plus générale que nous venons d'indiquer.

Les notions qui précèdent nous ont à l'avance expliqué l'attitude que prirent dans le conflit les différents groupes de la population de Florence. Ils se divisèrent suivant leurs origines et leurs affinités naturelles : l'aristocratie urbaine désirant libérer la ville de la tutelle parfois dangereuse des Empereurs ; la noblesse rurale

1. On peut faire à ce sujet la réflexion que Dante prête à Farinata :

« Noi veggiam, come quei c'à mala luce,
Le cose, disse, che ne son lontano :
. . . . . .
Quando s'appressano o son, tutto è vano
Nostro 'ntelletto... »

Enfer, chant X, vers 100-104.

aspirant à recouvrer ses prérogatives féodales par l'abaissement du gouvernement de la République.

Mais il arriva que cette égalité presque complète des forces contraires établit l'équilibre dans l'action tour à tour exercée par chacune d'elles ; et les faibles oscillations de la politique extérieure furent déterminées à Florence par la victoire momentanée et plus ou moins entière de l'une ou de l'autre opinion.

Villani observe que l'antagonisme se manifesta lors du siège de la ville par l'empereur Henri IV, en 1081 [1], au moment où ce souverain, se relevant de son excommunication, venait de venger à Rome les humiliations de Canossa [2]. Du moins trouvons-nous dans cet épisode l'un des premiers symptômes des divisions latentes. La jeune république, par une prévision singulière de ses destinées, demeura néanmoins fidèle à la cause du pontife exilé [3].

De même, en 1169, lorsque Pise et Gênes reprirent leurs anciennes querelles, Frédéric Barberousse se montra favorable à Gênes, que soutenaient Lucques, Sienne et le puissant comte Guido : le gouvernement florentin

1. « *E per la venuta del detto Arrigo imperadore, si cominciò divisione in Firenze a parte di Chiesa e d'Imperio.* » L. IV, cap. 22, col. 118.

2. Querelle des Investitures (1076-1122), première phase des luttes de la Papauté et de l'Empire.

3. M. Perrens estime que la cité retardait par une telle résistance le progrès de ses libertés naissantes (*Histoire de Florence.* Paris, Hachette, 1877. T. I, p. 107). — La République, selon nous, s'inspirait, au contraire, des principes politiques qui devaient bientôt assurer son indépendance. Quant à Villani, sur un jugement duquel l'auteur appuie sa thèse, il indique (L. III, 3) non pas l'effet que produisit le siège de Florence par Henri IV, mais, en général, les conséquences qu'entraînèrent les luttes prolongées du Saint-Siège et de l'Empire. L'appréciation du chroniqueur devient incompréhensible si on l'applique seulement au siège de 1081, puisque cette première résistance annonçait les aspirations de la ville à l'autonomie.

prit parti pour Pise. Ce fut à cette occasion que Christian, archevêque de Mayence et légat de l'Empereur, fit emprisonner, en 1173, les députés des deux villes toscanes.

Mais, en 1177, éclate la terrible guerre intestine des Uberti contre l'autorité des Consuls[1]. L'ambition privée d'une famille redoutable apparaît sans doute comme le principal mobile de cette lutte qui se prolongea plusieurs années[2] : il est permis cependant d'admettre qu'un lien étroit rattachait ces rivalités intérieures au débat séculaire qui divisait toute l'Italie, puisque quarante ans plus tard, nous trouvons les Uberti chefs avoués du parti gibelin.

Si donc la politique de Florence eut bien, dans son ensemble, un caractère guelfe[3], le nombre des Gibelins que la cité renfermait, surtout parmi les Grands, neutralisa l'effet d'une telle tendance, et tint en échec les préférences de la majorité bourgeoise.

Pour fortifier cette opposition, Frédéric Barberousse tenta, en 1185, de relever la noblesse rurale ; il condamna la République à restituer aux seigneurs la souveraineté de leurs anciens domaines[4]. Les Florentins répondirent en s'alliant à la ligue formée sous les auspices d'Innocent III ; mais, quoique, à partir de

1. Villani, L. V, cap. 9, col. 136.

2. « *Nelli anni di Christo 1182, rimase le battaglie cittadine in Firenze.* » Villani, L. V, cap. 10, col. 136. Ricord. Malespini, cap. 80, 81, col. 935-6 (Murat, T. VIII).

3. Nous employons dès à présent ce terme, parce que, moins exclusif que celui de partisan de l'Église, il s'adapte mieux au sens que nous nous sommes proposé d'établir. En réalité, les expressions de Guelfes et de Gibelins ne furent guère connues et employées en Toscane, puis à Florence, qu'au temps de Frédéric II.

4. Villani, L. V, cap. 12, col. 137.

cette époque, l'intervention de la Toscane devînt plus énergique, leur ville se mit insensiblement à l'écart, tellement que la ligue elle-même y fut promptement oubliée.

C'est que la lutte de l'Empire et de la Papauté ne recélait pas, comme certains historiens ont pu le croire, la cause originelle des divisions intérieures de Florence; mais ces deux ordres de conflits présentaient les conséquences parallèles, bien que d'importance très inégale, d'une même situation primitive. Aussi, les relations étroites que nous avons cherché à déterminer et par lesquelles ces deux effets d'une seule cause se reliaient entre eux, commençaient-elles à produire leurs résultats.

Constatées d'abord à de rares intervalles [1], les dissensions allèrent en s'affirmant, sans que chaque faction sût pourtant dès le début formuler son mot d'ordre et, résolûment, s'organiser pour en venir aux mains. Les éléments se trouvaient, nous l'avons montré, préparés à l'avance : la reprise des hostilités entre le Saint-Siège et les Hohenstaufen provoqua l'explosion. Elle révéla subitement aux partis, à la lumière du choc extérieur, la raison jusque-là obscure de leurs rivalités intestines; elle fixa pour la première fois le rôle politique de chacun d'eux, en offrant enfin aux adversaires un terrain défini pour le combat, avec un signe de ralliement.

---

1. Villani ajoute à propos de la guerre des Uberti : « *Alla fine pure crearono, e poi parlorirono le maledette parti che furono appresso in Firenze, sicome inanzi per li tempi faremo mentione.* » L. V, cap. 9, col. 136.

En outre, l'égalité des forces ennemies, qui nous a expliqué l'attitude indécise de Florence au dehors, eut dans la république même un résultat inverse : elle rendit possibles les troubles qui allaient éclater, en empêchant que l'une des factions détruisit l'autre à la première rencontre et étouffât dans son germe cet antagonisme dont les suites devaient désoler l'État [1].

Se livrant au contraire de continuels assauts, exerçant tour à tour l'un sur l'autre une suprématie passagère qui ravivait la colère du vaincu sans anéantir ses forces, les deux partis grandirent en énergie, désunirent la population presque entière, et s'enracinèrent dans Florence. Les haines particulières, plus violentes alors que les dissentiments politiques, s'y vinrent mêler, et furent souvent la vraie cause de batailles auxquelles des intérêts plus élevés servaient de prétextes [2].

Ce fait que racontent tous les historiens, en le présentant même parfois comme le motif des guerres civiles, l'assassinat d'un Buondelmonte, donna, dans le moment de crise où il se produisit, l'occasion d'une rupture ouverte entre les deux factions [3].

---

1. Ces troubles nécessitèrent l'institution du Podestat (1200-7). Villani, V, 32, col. 146 : « ...*Poi cresciuta la Città di gente e di vitii, e faciansi più maleficii...* » Ricord. Malespini, cap. 99 (Murat., VIII, col. 942). Le podestat avait des attributions militaires, administratives et de justice, encore mal définies, mais qui, pour ces dernières, concernaient, semble-t-il, les questions de droit public.

2. C'est ainsi que dans la puissante famille gibeline des Guidi, Simone, l'un des petits-fils du comte Guido (vecchio), se fit guelfe, parce qu'il se crut spolié dans sa part héréditaire par son frère, le comte Guido (novello). Voy. Villani, L. V, cap. 37, col. 149-150.

3. Machiavel, *Istorie fiorentine* (Milano, Guigoni, 1868), L. II, § 3. — Villani, L. V,

Les inimitiés privées, en attisant la discorde, rendirent les rencontres journalières. Tout l'intérieur de la ville fut disposé pour l'attaque et pour la défense. Alors s'élevèrent de massives constructions aux façades austères, de hautes tours qui en surveillaient les abords, et de l'une à l'autre desquelles les machines de guerre lançaient les projectiles [1]. Mais sur tous les points de la cité, les deux groupes hostiles se trouvaient en présence et plus ou moins également partagés [2]. Clos de murailles, séparé par l'organisation militaire, chacun des six quartiers était la résidence de familles nobles, rivales entre elles, qui y commandaient les factions. Aussi formait-il, pour les adversaires qui s'y mesuraient, comme un petit centre où se déroulaient dans leurs détails les mille épisodes de ces querelles qui déchiraient la ville entière [3]. Là, chaque seigneur se retranchait dans sa maison fortifiée, école d'héroïsme individuel et d'insubordination civique pour les générations qui s'y succédaient. Ses clients et

---

cap. 38, col. 150-1. « ...*Questa morte di messere Buondelmonte fu cagione e cominciamento delle maledette parti guelfa e ghibellina in Firenze.* » Ann. 1215.

Dante rencontre, dans son *Enfer*, l'auteur de ces maux:

« Gridò ; Ricorderati anche del Mosca,
Che dissi, lasso ! *Capo à cosa fatta ;*
Che fu'l mal seme della gente tosca. »

Enfer, chant XXVIII, vers 106-108. — Voy. aussi *Paradis*, chant XVI, vers 140 et suiv.

1. « *I cittadini... aveano armate le torri, che n'avea la Città in gran quantità e numero... E in quelli tempi... assai torri di nuovo vi si rifecero per le communità delle contrade, de'danari communi delle vicinanze, che si chiamavano le torri delle compagnie. E sopra quelle faceano mangani e mangonelle, per gittare l'una all'altra...* » Villani, V, 9, col. 136.

2. Voyez la nomenclature des familles appartenant à l'un ou à l'autre parti. Machiavel, *Ist. fior.*, L. II, § 4, et leur énumération par quartiers. Villani, V, 39, col. 151-2. — Voy. une première indication au L. IV, cap. 9-10-11-12-13, col. 104-5-6.

3. « ...*Quasi ogni dì, q di due dì l'uno si combatteano i cittadini insieme in più parti della Città di vicinanza a vicinanza, come erano le parti.* » Villani, V, 9, col. 136.

ses fidèles se rassemblaient autour de lui, le plus souvent dans une même rue qui portait le nom de la famille[1]. La permanence du danger, le contact quotidien de l'ennemi resserraient les liens de parenté et disciplinaient les passions. De là, ce curieux phénomène de l'histoire florentine, nous voulons dire la constitution régulière, et qui demeura en quelque sorte légale, des factions dans l'État, chacune avec ses chefs, ses conseils, ses troupes et ses finances.

Quand la discorde se déchaînait, les têtes de pont, les places, débouchés de ces rues étroites où d'une heure à l'autre surgissaient les barricades[2], et dont le dédale favorisait les surprises, devenaient le champ de bataille qu'ensanglantait le choc des bandes armées. Florence fut alors construite pour la guerre civile : l'architecture de la cité revêtit désormais ce caractère. Et l'habitude de ces désordres grandit à ce point que, par un accord tacite, on combattait un jour pour se reposer l'autre, et employer les loisirs d'une courte trêve à se conter les prouesses du dernier engagement[3].

---

1. Villani en donne un exemple pour la famille des Greci : « ...*Fu loro tutto il borgo de' Greci.* » IV, 12, col. 105. De même pour les Peruzzi : « ...*Per loro nome la postierla antica, ch'era quivi, si chiamava porta Peruzza.* » *Ibid.* — Aujourd'hui encore, plusieurs rues de Florence portent le nom des anciennes familles qui les habitaient : ainsi, le *borgo dei Greci ; borgo dei Albizzi ; vie dei Rossi, Tornabuoni, Guicciardini,* etc. — Chaque quartier se retranchait ; d'où *porta* dans le sens de *borgo : porta Mozzi,* au Pont *alle Grazie ; porta dei Frescobaldi,* au pont *San Trinità,* etc. De là aussi dériva, plus tard, l'organisation par quartier des institutions militaires, administratives et judiciaires.

2. « ...*Era asserragliata la terra in più parti.* » Villani, V, 9, col. 136. — Le quartier de Florence (*Calimara*) qui s'étend du palais Strozzi à Or san Michele nous permet à peu près d'apprécier encore la physionomie de la ville au moyen âge.

3. « ...*Tanto venne in uso quello guerreggiare tra'cittadini, che l'uno dì si combat-*

Ces mœurs rudes et cette vie sans cesse agitée durent fortement tremper les âmes, et les façonner aux décisions viriles : à cette époque, qui fut comme l'âge héroïque de leur histoire, les Florentins ne sentaient point encore leurs convictions émoussées par l'abus des révolutions. S'attachant à des intérêts immédiats, ces convictions devenaient même par la contradiction plus énergiques et plus exclusives encore.

Mais il n'y avait pas là seulement l'excès d'une juvénile activité politique. Florence entrait dans la vie militante des nations dont les classes se coordonnent pour s'élever tour à tour. Une fois l'impulsion donnée, chaque nouvelle évolution en réalisant un progrès, emporte une force du passé.

Naguère encore, malgré leurs dissentiments, les Grands briguaient à l'envi l'honneur d'administrer et de défendre leur ville. Ils vont céder à l'esprit d'intrigue et d'ambition qui les poussera aux résolutions extrêmes. Bientôt ils ne craindront plus de tendre la main à l'étranger.

La bourgeoisie, témoin de ces divisions, n'y puise pas seulement la fermeté et l'habitude de la vigilance ; entraînée par cet exemple fatal, à son tour elle descendra dans l'arène.

La République voulut alors, dans ses premiers essais d'organisation, rejeter loin d'elle des éléments rebelles, sans avoir préalablement cherché à se ménager, par une

---

teano, e l'altro di mangiavano e beveano insieme, novellando delle virtù e prodezze l'uno dell' altro, che si faceano a quelle battaglie. » Villani, V, 9, col. 136, et Ricord. Malespini, cap. 80 (Murat., VIII, col. 935-936).

fusion pacifique, le contingent de forces qu'ils auraient sans doute apporté à son développement national. Mais il arriva que la vigueur et la constance lui firent défaut pour réussir à se dégager entièrement de ces mêmes influences. Après avoir, par une telle politique, provoqué et accru l'animosité de toute une classe puissante, elle se vit obligée d'en conserver néanmoins une fraction dans son sein, et d'y nourrir ainsi, par l'habitude de la guerre civile, un ferment toujours actif de discordes.

CHAPITRE II

La fraction gibeline de la noblesse cède à son aversion pour les institutions municipales de Florence, et succombe.

La division si tranchée de la noblesse florentine en deux camps, et cette rigoureuse discipline qui sera le trait distinctif des factions dans la République, s'expliquent aisément ; au début, les Grands prirent parti dans une querelle étrangère à leur ville. Ils formèrent vraiment deux peuples différents dans l'État, et se trouvèrent en contact dans une même enceinte, armées ennemies constamment exposées aux alertes, prêtes au premier signal, et, pour vaincre, disposées même à faire appel aux alliés du dehors.

Les Gibelins donnèrent l'exemple, quand, après trente-deux années de troubles incessants, les Uberti, à l'instigation et avec l'aide de Frédéric II, livrèrent à la noblesse guelfe un assaut décisif[1]. Les rencontres habituelles au pied des tours seigneuriales qui partout hérissaient la ville, réglèrent seules d'abord l'ordre du combat. Mais bientôt, sous l'inspiration supérieure de Frédéric, fils de l'Empereur, les Gibelins substituèrent à

1. Villani en retrace vivement l'image. Voy. L. VI, cap. 33, col. 175-7.

ces engagements partiels et isolés un plan général d'attaque, qui leur assura une prompte supériorité. Massant toutes leurs forces sous les murailles du palais des Uberti [1], ils enlevèrent facilement les barricades des Guelfes de ce quartier; puis ils emportèrent, dans les autres parties de la ville, les positions de leurs adversaires. Ceux-ci se virent enfin refoulés dans leurs derniers retranchements : privés de secours, découragés, avertis de l'approche de Frédéric, ils quittèrent la place après trois jours de résistance [2].

Maîtres de Florence, les Gibelins établirent un gouvernement oligarchique, exclusif et violent. Soutenus par une garnison allemande qu'ils prirent à leur solde, ils créèrent de lourds impôts, des charges de toute nature, sur la bourgeoisie et sur le peuple [3], qu'ils ne craignirent point en outre de provoquer par des outrages et des extorsions [4].

Malgré leurs préférences avouées pour les Guelfes, les bourgeois ne s'étaient pas jusqu'alors immiscés dans les débats de la noblesse [5].

A la faveur de ces luttes renouvelées, dont ils restaient les spectateurs sinon indifférents, du moins inactifs et

---

1. « *Habitavano dove è oggi la piazza de' Priori.* » Villani, IV, 12, col. 105, et VI, 33, col. 176.

2. 2 février 1248. — Villani, *ibid.*, col. 177.

3. « *I Ghibellini, che signoreggiavano il popolo, molto gli gravavano d'incomportabili gravezze.* » Villani, VI, 39, col. 181.

4. « *...Quelli della casa degli Uberti, e tutti li altri nobili ghibellini tiranneggiavano il popolo di gravi storsioni, e forze e ingiurie.* » Villani, *ibid.*

5. « *Bene che poi fossero le dette parti trà nobili di Firenze, e spesso si guerreggiassero tra loro di propie nimistadi, e erano in sette per le dette parti,... ma però il popolo e Comune di Firenze si mantenea in unità a bene e a onore e stato della Republica.* » Villani, VI, 33, col. 175.

sages, profitant des heures d'apaisement, ils arrivaient à se ménager dans la ville une place chaque jour affermie par leurs richesses et l'étendue de leurs relations extérieures. Exclusivement préoccupés de la prospérité de la République, ils embellissaient leur cité, dont ils amélioraient les voies, et jetaient les fondations de ses premiers monuments[1]. Sentant croître leur intelligence et leurs ressources, ils prenaient confiance en eux-mêmes, et, devenus aptes à jouer un rôle sur la scène politique, ils s'habituaient à la pensée de le saisir. Certaines familles avaient grandi parmi eux : devant au négoce une élévation récente, elles demeuraient fidèles au souvenir de leur origine et se trouvaient naturellement désignées pour diriger les efforts de la classe[2] dont elles faisaient partie.

C'est donc au moment où ce travail intérieur allait modifiant la constitution de la société florentine, que la faction victorieuse dévoilait ses désirs. Elle poursuivait le rétablissement d'une noblesse féodale, qui, solidement appuyée sur l'Empire, fût capable de réduire toute tentative d'autonomie locale.

Il était naturel que la haute bourgeoisie naissante, opprimée par les Gibelins, unît sa fortune à celle des Guelfes exilés, et vît en eux, non plus seulement les

---

1. Le pont Rubaconte, du nom du Podestat (1237), aujourd'hui pont *Alle grazie*. Villani, VI, 26, col. 173. — « *Si lastricarono in Firenze tutte le vie... per lo quale lavorid la cittd ne divenne più bella, più netta e più sana.* » *Ibid.*

2. Nous pouvons citer, entre autres, des familles que Villani et Malespini distinguent soigneusement de l'ancienne noblesse : ainsi les Mozzi : « *Di poco cominciamento* », les Cerchi : « *Cominciavano a salire in istato, tutto fossono mercatanti.* » Villani, V, 39, col. 152. — Ric. Malespini cite d'autres noms encore, cap. 109. Murat., VIII, col. 951.

représentants de l'indépendance municipale, mais aussi les plus sûrs défenseurs de ses espérances.

Ainsi, grâce à cette mutuelle convenance que nous avons cherché à mettre en lumière, la marche des événements confondait en une seule la cause de l'affranchissement national et celle de l'émancipation politique de la classe nouvelle, tandis que les Gibelins travaillaient au triomphe de l'Empereur comme à celui de leur suprématie dans la ville. La question qui, primitivement, portait sur un conflit extérieur, se transformait donc en se déplaçant ; et ramenée peu à peu sur un terrain plus limité, elle en vint à se poser entre l'ancienne noblesse et la haute bourgeoisie liguée à l'aristocratie municipale née de son sein : ce fut, en un mot, la question du gouvernement même de Florence.

C'est ce qui nous fait comprendre, d'abord, que ces factions, sous la dénomination traditionnelle de Guelfes et de Gibelins, puis sous d'autres, survécurent à la lutte du Pape et de l'Empereur ; en second lieu, qu'elles constituèrent, dans la République, de véritables partis politiques ayant non plus seulement leurs tendances, mais même leurs principes de gouvernement.

Cette transition, qui lui fut préparée par les événements, valut à la haute bourgeoisie un double avantage. Toute une portion de la noblesse se vit conduite à l'initier à l'administration des affaires publiques. En outre, la classe moyenne puisa dans ces vicissitudes une conscience plus nette des intérêts de Florence comme des siens propres ; elle parvint ainsi, en assurant ses premiers pas, à favoriser le développement successif de

ses libertés et, par là, son avènement définitif à la fin du XIIIe siècle. Sans vouloir d'abord s'emparer du pouvoir, elle chercha surtout à se donner la force qui lui permettrait de l'acquérir.

Les Gibelins, contraints de recourir à l'étranger, succombèrent au premier échec. Aussitôt en effet que les armes de Frédéric furent moins heureuses, et que le prestige s'en dissipa, les Guelfes exilés reprirent courage. Sortant de leurs retraites, ils firent quelques incursions dans la campagne, surprirent même et dispersèrent leurs proscripteurs[1]. La rentrée des troupes battues excita dans la ville une vive émotion. Le peuple s'assembla : et, de l'une de ces réunions, à Santa Croce[2], sortit l'organisation militaire de 1250. Les chefs de la bourgeoisie distribuèrent la population en compagnies armées qui, sous leur direction exclusive, devaient les mettre en état de réprimer les abus des nobles[3]. Ce premier essai, provoqué par le despotisme des Gibelins, réussit grâce à la défaite que ce parti venait de subir. Deux mois plus tard, Frédéric II mourait : les Florentins, soulevés de

1. A Figline, sept. 1250. — Villani, VI, 38, col. 181.

2. Dans l'église des frères Mineurs. Villani, VI, 39, col. 181.

3. Chacune de ces compagnies avait à sa tête un gonfalonier, porteur du gonfalon. Le Capitaine du peuple, chef suprême des compagnies, d'origine étrangère et noble de naissance, était lui-même surveillé par les douze *Anziani* (qui avaient remplacé les Consuls) et assisté d'un Conseil de *popolani*. Sa mission spéciale consistait à garantir les *popolani* contre les extorsions et les violences de la noblesse. Machiavel, *Ist. fior*, L. II, § 5. — Le podestat, qui, lui aussi, devait être noble et choisi au dehors, avait un conseil composé de nobles et de *popolani ;* il conserva la plupart de ses attributions militaires et de justice. Il commandait les troupes en campagne. Nous trouvons vraisemblablement ici l'origine des futurs Conseils de la commune et du peuple (Voy. ci-dessous, ch. V, Réforme de 1328). Le nouveau gouvernement fut installé à la *Badia*. « *Per questo modo, s'ordinò il primo Popolo vecchio in Firenze.* » Villani, VI, 39, col. 181-2. — Pour plus de détails, consult. Perrens, *Hist. de Flor.*, t. I, p. 327 et suiv.

nouveau [1], rappelaient la noblesse guelfe et négociaient une réconciliation entre les deux factions ennemies.

Toutes les forces de la cité se trouvant alors réunies dans l'œuvre commune du gouvernement, il se produisit un subit et complet épanouissement qu'avaient préparé les mœurs robustes et le travail persévérant des générations précédentes [2]. Cette vigueur d'expansion poussa la jeune nation à relever dans toute la Toscane le parti guelfe. L'histoire des cinq années suivantes (1250-1255) est celle des premiers succès militaires de la République [3]: elle nous signale, en même temps qu'un nouvel essor commercial [4], la naissance du premier art florentin [5]. Tel fut le fruit de cette alliance féconde entre la noblesse municipale et cette élite des classes moyennes déjà mûre pour le partage du pouvoir.

---

1. « *Levato il popolo.* » Villani, VI, 42, col. 184.

2. Villani, VI, 70, col. 201-202. — Dante fait l'éloge de ces mœurs :

« Fiorenza dentro dalla cerchia antica,
Ond'ella toglie ancora e terza e nona,
Si stava in pace, sobrïa e pudica. »

Paradis, chant XV, vers 97 et suiv. — Et *ibid.*, vers 127 et suiv.

3. Campagnes heureuses contre Pise, Sienne et Pistoïa. Extension du territoire florentin. Prise de Tizzano, forteresse de Pistoïa. Déroute des Pisans et des Siennois à Pontedera, *ann.* 1252. Villani, VI, 48, 49 et suiv., 52. Soumission de Pistoïa, *ann.* 1253. Villani, VI, 55 ; de Poggibonzi, de Volterra, *ann.* 1254, dite *l'année des victoires.* Villani, VI, 57, 58, col. 193. Alliance avec les Guelfes d'Arezzo, *ann.* 1255. Villani, VI, 62, col. 196.

4. « *La città montò molto in istatto, ricchezza e signoria, e in grande tranquillo : per la qual cosa i mercatanti di Firenze... ordinarono... che si batessi moneta d'oro in Firenze... ond' all'hora si cominciò a battere la buona moneta del fiorino dell'oro.* » Villani, VI, 53, col. 191. — Voy. aussi chap. 54, col. 192, l'intéressant récit des premières négociations entre Florence et Tunis.

5. Construction de l'église San Trinità, probablement sous l'habile direction de Nicolas de Pise (1250). Deux ans plus tard, les Florentins bâtirent le pont San Trinità (Villani, VI, 50, col. 190) ; puis, en 1255, ils commencèrent le Bargello, palais du Podestat. « *Il potestà abitò e tenne ragione nel palazzo che ebbe nome da lui.* » *I primi tempi della libertà fiorentina,* par Mr. Atto Vannucci. — Florence, Le Monnier, 1861. — Cap. 3, p. 107.

Cette lente évolution des visées politiques, cet âge de transition et d'initiation manquèrent aux villes lombardes : aussi perdirent-elles promptement leur liberté. Chez elles, en effet, la paix de Constance (1183) mit un terme défini à la lutte pour l'indépendance. Les troubles qui s'élevèrent au sein de ces républiques, surtout à Milan, furent exclusivement des dissensions civiles et se produisirent peu de temps après le traité. Le peuple n'eut donc pas le loisir de poursuivre pacifiquement son éducation politique ; les nobles, de leur côté, loin de se diviser comme ceux de Florence, s'unirent tous pour la défense de leurs privilèges. Lorsque la guerre recommença, cette fois entre Frédéric II et les villes lombardes, il ne semble pas que les alliances qui se contractèrent à ce propos chez les Guelfes ou chez les Gibelins, se combinèrent, ainsi qu'il arriva en Toscane, avec les rivalités intestines. En 1240, nobles et bourgeois de Milan se trouvaient encore en pleine discorde. L'importance et la nombreuse population de cette ville donnèrent l'avantage à la bourgeoisie, qui réussit à expulser la noblesse. Nous verrons comment cette unique pensée de prévenir ou de renverser la suprématie des Grands, fit oublier au peuple la défense de sa propre liberté, et le poussa par cette haine aveugle sous le joug d'un dictateur. L'institution des podestats l'avait préparé d'ailleurs à déposer ses armes et l'exercice de son pouvoir entre les mains d'un seul homme.

Les Florentins, avons-nous dit, surent échapper à ce danger. Ajoutons que l'attitude imprudente et passionnée de la faction vaincue contribua à les éclairer sur leur véritable voie. Dès la première année du nouveau gou-

vernement, les Gibelins refusèrent de prêter leur concours contre Pistoïa, un des boulevards du parti en Toscane[1]. Pour punir cette résistance, l'armée victorieuse détruisit à son retour quelques palais et chassa de la ville les instigateurs de la défection[2]. L'opposition des Gibelins redoubla de violence. Cherchant des ennemis à la république, ils s'adressèrent à tous les alliés de l'Empereur. Les proscrits s'installèrent dans les châteaux forts du *contado*, pour harceler sans cesse les troupes florentines, et s'unirent successivement à Pise, à Sienne, à Volterra[3]. Enfin, nous dit Machiavel, « les Gibelins s'étaient attiré la haine du peuple par leur conduite orgueilleuse pendant qu'ils gouvernaient sous la protection de Frédéric II. Au surplus, on aimait mieux le parti de l'Église que celui de l'Empire : on espérait que l'Église aiderait à maintenir la liberté de la cité; sous l'Empereur on craignait de la perdre[4] ».

Ainsi Florence préludait à sa grandeur future en cherchant à se placer à la tête de la Toscane sous la direction d'un gouvernement guelfe. Mais ce gouvernement n'en demeurait pas moins fidèle à l'idée municipale[5]. Il

---

1. Villani, VI, 43, col. 185.

2. « *I caporali ghibellini.* » *Ibid.* (juillet 1251). Voy. aussi Ric. Malespini, cap. 145. — Marchionne di Coppo Stefani, *Istoria fiorentina.* Rubrique 93. Recueil *Delizie degli eruditi toscani*, t. VII, *ann.* 1776.

3. Villani, VI, 48 et 58, col. 189 et 193-4.

4. *Istor. fiorent.*, L. II, § 6.

5. A diverses reprises (*Histoire de Florence*, t. I, p. 422-3, et t. II, p. 155, 265), M. Perrens exprime l'opinion que les Guelfes entretenaient le dessein d'agrandir leur territoire et de transformer en un État la commune de Florence. En réalité, il y a là deux idées bien distinctes, qu'il faut éviter de confondre. Les Guelfes, assurément, voulaient faire un État de leur ville ; mais ce projet, né en même temps que se dégageaient les institutions politiques de la cité, s'était trouvé, dès ce moment, mis à exécution. Quant à l'agrandissement territorial, il ne devait en rien modifier les

se proposait non pas la transformation de l'État par son extension territoriale, mais la suprématie exclusive de la cité sur le *contado,* puis sur un domaine dont il reculait sans cesse les frontières par la soumission des bourgs et des forteresses. C'était la conception traditionnelle des républiques antiques, et celle de Rome elle-même aux premiers siècles de son histoire.

La vieille noblesse féodale qui assistait impuissante à cet ébranlement général de son pouvoir, ne se résigna pas cependant à laisser l'œuvre s'accomplir, sans s'efforcer d'y mettre obstacle. Mais elle voulut d'abord manier l'arme de ceux qui n'attendent plus rien d'une lutte loyale. Les Gibelins restés à Florence entrèrent en relations avec Manfred[1] et conspirèrent. Leurs intrigues furent découvertes[2]. Méprisant les injonctions d'une autorité qu'ils se refusaient à reconnaître, ils répondirent aux ordres du podestat en relevant leurs barricades. Le peuple forma ses compagnies et comprima la révolte. Après un rapide combat, il expulsa les Gibelins et renversa le palais des Uberti, ce rendez-vous de la guerre civile[3]. Les Uberti, les Guidi, les Lamberti et d'autres grandes familles que citent les chroniqueurs, se réfu-

---

conditions politiques ni le caractère municipal de la République. Florence tendait à dominer la Toscane, non pas à s'y incorporer. Tout autre était la visée du parti gibelin.

1. Alors tout-puissant à Naples, et allié avec les Gibelins, maîtres de la Lombardie. Villani, VI, 45, 46, col. 186-189.

2. Voy., pour le récit de ces événements, Villani, VI, 65, col. 199-200.

3. Juillet 1258. — On connait la légende, d'ailleurs erronée, suivant laquelle le peuple, en 1298, n'aurait pas permis à Arnolfo di Lapo d'étendre les fondations du Palais des Prieurs sur ce terrain funeste. Voy. Villani, VIII, 26 *in fine,* col. 361. — March. di Coppo Stefani, rubr. 113. — A. Vannucci, *I primi tempi della libertà fiorentina* cap. 5, p. 212, note 1.

gièrent à Sienne, qui toujours avait été l'asile du parti. Là, sous l'énergique inspiration du célèbre Farinata[1], ils ranimèrent leurs forces; ils appelèrent et reçurent quelques secours de Manfred[2]. Une fois hors des rues étroites de Florence, les Gibelins, plus disciplinés, plus aguerris et mieux équipés, reprenaient l'avantage.

Malgré l'organisation militaire de 1250, les Florentins étaient encore trop dépourvus de telles qualités, pour se mesurer en rase campagne avec une noblesse dont la constante préoccupation était de se battre. D'autre part, les armes offensives et défensives alors adoptées pour la cavalerie, devaient en assurer la supériorité dans toute l'Europe pour près de deux siècles. Sans doute, cette organisation militaire, si imparfaite qu'elle fût pour une guerre sérieuse, contribua à préserver la République du sort de ces villes lombardes, qui, pour avoir des troupes, s'adressèrent le plus souvent aux aventuriers ou aux exilés prêts à mettre leur épée au service de leurs hôtes. Soudoyant des auxiliaires bientôt indifférents à l'indépendance ou à la liberté de ceux qu'ils défendaient, ces villes introduisirent un nouveau système de guerre en favorisant l'extension des compagnies mercenaires. L'intérêt et le désir du *condottiere* le poussèrent en effet à s'attacher de préférence à la fortune d'un chef habile : ce dernier, ayant en ses mains les moyens d'action, ne se

---

1. « ...Quella nobil patria natio
Alla qual forse fui troppo molesto », dit Farinata au poète.
Enfer, chant X, vers 26-7.

2. Villani VI, 75, col. 204-205.

fit le plus souvent aucun scrupule d'usurper le pouvoir dans la cité qu'il s'était engagé à protéger [1].

Mais si les Florentins ne se rendirent peut-être pas compte qu'ils évitaient un tel danger, du moins s'abusèrent-ils sur l'efficacité militaire de leur armée nationale. Une curieuse délibération, dont les détails nous sont rapportés par Villani [2], présente un exemple saisissant de ces illusions qui viennent parfois égarer les esprits et les soulèvent à l'avance contre toute contradiction, quelles qu'en soient la modération et la justesse.

Quand les magistrats de la République, les principaux membres de la noblesse guelfe et de la bourgeoisie eurent à se prononcer sur la marche des opérations, les Grands [3], plus expérimentés, témoins de l'attitude mal assurée des troupes dans un premier engagement, combattirent le plan de campagne et conseillèrent la temporisation. Les *Anziani,* confiants dans leurs forces, enorgueillis par leur élévation récente, repoussèrent toute pensée de prudence. Ils persuadèrent facilement les autres bourgeois admis à délibérer ; la défiance et la jalousie de cette classe contre les nobles dictaient les suffrages de ses représentants. Quel n'est pas d'ailleurs le succès d'une idée spécieuse et d'une parole adroite sur l'esprit d'un peuple, quand les uns se trouvent souvent gagnés

---

1. C'est ce qui se produisit surtout dans le cours du xve siècle. — Voy. *La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance,* par Jacob Burckhardt. Traduction de M. Schmitt. — Paris, Plon, 1885, t. I, p. 18.

2. VI, 78, col. 207-209. — Voy. aussi *Historiarum florentini populi libri XII,* par Leonardo Bruni d'Arezzo, avec la traduction italienne de Donato Acciajuoli, 2 vol. Florence, Le Monnier, 1855. L. II, *ann.* 1260, t. I, p. 196 et suiv.

3. « *I nobili delle gran case guelfe di Firenze.* » Villani, *ibid.*

d'avance, les autres tout disposés par faiblesse ou par crainte à suivre docilement l'opinion maîtresse[1]? Les grossières invectives du Spedito[2], dupe d'une ruse de guerre de Farinata, répondirent mal aux objections de contradicteurs clairvoyants. L'un d'eux[3], condamné à l'amende en punition de sa patriotique opiniâtreté, se soumit à payer et reprit la parole, achetant ce droit au prix de quatre amendes qui lui furent successivement infligées. La menace de la mort put seule le réduire au silence. C'est ainsi que les Athéniens, voulant rendre impossible une nouvelle entreprise contre Salamine, avaient décrété la peine capitale pour tout auteur d'une telle proposition; châtiment que Solon sut braver avec autant de bonheur que de témérité[4].

L'expédition fut décidée. Ce triomphe de l'aveuglement et de l'intolérance servit de prélude à la déroute sanglante de Monte Aperti, sur les bords de l'Arbia[5]. Les exilés et les Siennois, sous l'inspiration d'une pensée commune et d'une même discipline, anéantirent l'armée,

---

1. Voy. les réflexions de Machiavel, dans son Discours sur la première décade de Tite-Live, L. I, ch. 53.

2. « *Lo Spedito... huomo di grande opera e ardire; ed era... de' principali guidatori del popolo* », et plus loin : « *Molto presuntuoso,... villanamente riprese suo parlare, dicendo...* » Villani, VI, 78, col. 208 et 209. — March. di Coppo Stefani, rubr. 123.

3. Dante fait allusion à cet épisode, au chant XVI de l'*Enfer* :

« ...Tegghiaio Aldobrandi, la cui voce
Nel mondo su dovrebbe esser gradita. »

Vers 41, 42. Léon. Arétin attribue un long discours à ce généreux citoyen. *Ist. fior.*, L. II, *ann.* 1260, t. I, p. 204 et suiv.

4 Plutarque, *Vie de Solon*, § 8.

5. 4 septembre 1260. Villani, VI, 79, col. 209-211. — Léonard Arétin, L. II, p. 220, 222 et suiv. :

« ...Lo strazio e 'l grande scempio
Che fece l'Arbia colorata in rosso. »

Dante, *Enfer*, chant X, vers 85, 86.

qui, peu solide, fut entièrement désorganisée par la désertion des Gibelins qu'elle renfermait encore [1]. Une seule bataille livra Florence aux vainqueurs [2]. Sans essayer la moindre résistance, nobles et hauts bourgeois [3] quittèrent une ville ceinte de remparts intacts, de fossés remplis d'eau [4], et dans laquelle ils eussent pu facilement se maintenir et se défendre.

Cette retraite précipitée frappa de stupeur ceux qui en furent témoins ; et les chroniqueurs cherchèrent l'explication d'une telle panique [5]. La scission de la noblesse dut certainement faciliter l'action qu'exercèrent les événements du dehors sur la fortune des partis intérieurs :

---

1. Cette perfidie leur fut inspirée par Bocca, chef de la maison des Abbati. Dante place ce personnage au dernier cercle de son *Enfer*, où les traîtres sont plonges dans un lac glacé :

« ...passeggiando tra le teste,
Forte percossi'l piè nel viso ad una ;
. . . . . .
Omai (diss'io) non vo'che tu favelle,
Malvagio traditor... »

Chant XXXII, vers 77 et suiv., et vers 109-110 et suiv.

On ne peut exprimer avec plus d'âpreté toute la violence de cette haine patriotique.

2. « *Et all'hora fue rotto e avallato il popolo vecchio di Firenze, ch'era durato in tante vittorie e grande signoria e stato per dieci anni.* » Villani, VI, 79 *in fine*, col. 211.

3. « *I caporali de'guelfi nobili et popolani.* » Voy. dans Villani, VI, 80, col. 211-2-3, le tableau de cette émigration et la récapitulation des proscrits.

4. Villani, *eod. loco*, col. 212.

5. « *...il giudicio di Dio, per punire le peccata conviene che faccia suo corso sanza riparo : e a cui Dio vuole male, gli toglie il senno, e l'accorgimento.* » Villani, VI, 80, col. 212.

Voy. au chant XI du *Purgatoire*, les lamentations du peintre en miniature Oderisi d'Agobbio :

« O vana gloria dell'umane posse !
. . . . . fu distrutta
La rabbia fiorentina che superba
Fu a quel tempo, siccom'ora è putta. »

Vers 91, 112 et suiv.

le retour offensif et triomphant des Gibelins en Toscane était donc le contre-coup naturel des progrès de Manfred, avant l'arrivée de Charles d'Anjou.

Mais il n'est pas moins vraisemblable que la victoire éphémère d'une faction sans avenir, que désavouaient déjà les meilleurs citoyens et les plus distingués[1], fut également provoquée par une rivalité naissante entre les Grands guelfes et les chefs de la bourgeoisie : du moins cette rivalité, en irritant la discussion, avait-elle amené le désastre. Le bas peuple ne pouvait assurer aux Guelfes un appui sérieux : non seulement il ne se préoccupait pas encore très activement de ces débats, mais il s'accommodait aussi bien d'un gouvernement gibelin, que son hostilité même contre les classes moyennes rendait plutôt favorable à la populace[2].

Ceux enfin qui ont commenté cette éclatante défaite, s'accordent à accuser l'orgueil des Florentins[3]. L'extension trop rapide des richesses entraîna l'abandon des vieilles mœurs[4] ; ces relations commerciales déjà si mul-

---

1. Ainsi les Cavalcanti, les Tornaquinci, S. Brunetto Latini étaient Guelfes. Villani, VI, 80, col. 212.

2. Déjà même le bas peuple marquait par son attitude sa sympathie pour le vainqueur. Voy. Scipione Ammirato, *Istorie fiorentine*. Florence, édit. 1647, L. II, t. I, p. 122. Ce fut d'ailleurs la tendance que les représentants de ce parti affectèrent dans la suite.

3. Au chant XV de l'*Enfer*, Brunetto Latini dit au poète :

« Ma quello'ngrato popolo maligno
Che discese di Fiesole ab antico,
E tiene ancor del monte e del macigno,
. . . . . .
Vecchia fama nel mondo li chiama orbi ;
Gente avara, invidiosa e superba. »

Vers 61-2-3, 67-8. — Et *Purgatoire*, chant XIV, vers 49-51.

4. Voy. *Divine Comédie* : Chant XV du *Paradis*. — *Purgatoire*, chant XXIII, vers 97 et suiv. — *Enfer*, chant XVI, vers 73-4-5.

tipliées introduisirent inévitablement des habitudes de luxe, que les derniers progrès politiques de la haute bourgeoisie encouragèrent encore.

Mais ces causes, tout en contribuant à la chute des Guelfes, n'ajoutaient rien à la force que les Gibelins pouvaient puiser en eux-mêmes. « Le comte Giordano, dit Machiavel, réduisit la ville sous l'autorité de Manfred, il cassa les magistrats et annula toutes les institutions qui laissaient encore subsister quelque apparence de liberté. Cette injure faite sans prudence excita la haine générale ; l'inimitié envers les Gibelins ne fit que s'en accroître et amena plus tard leur ruine totale[1]. » Maîtres de la Toscane, appuyés sur une ligue alors toute-puissante en Italie, ils jugent néanmoins leur domination assez mal assurée à Florence, pour mettre en délibération la destruction de cette ville, lors du fameux conseil d'Empoli[2].

Tandis que les Guelfes s'attachaient aux intérêts de la République dont ils étaient citoyens, la convocation de cette diète, où tous les chefs toscans du parti contraire se réunirent, et l'objet même de leur discussion, nous prouvent encore que le succès général du Gibelinisme formait l'exclusive pensée de ses défenseurs, prêts à lui abandonner même leur ville natale. Dans son organisation comme dans ses tendances, ce parti était avant tout hostile à l'indépendance locale.

Mais le « magnanime[3] » Farinata n'accorda point à

1. Machiavel, *Ist. fiorent.*, L. II, § 7. Villani, VI, 80 *in fine*, col. 213.

2. Villani, VI, 82, col. 213-4-5. — Scip. Ammirato, L. II, p. 125. — Léon. Arétin, L. II, *ann.* 1261, t. I, p. 232 et suiv.

3. « Ma quell'altro magnanimo... »
Enfer, chant X, vers 73.

ses alliés le sacrifice de son patriotisme. Fidèle à la maison de Souabe, il ne le demeura pas moins à Florence, que sauva son langage énergique[1]. On a souvent cité l'épisode où Dante fait de ce personnage un si fier portrait. Le poète évoque à nos yeux celui qui fut un des derniers et des plus chevaleresques tenants de la vieille noblesse gibeline de Toscane. En quelques traits, il rend la vie à cette humeur hautaine[2], il dépeint vigoureusement cette grandeur qui revêt d'un dernier prestige les causes à leur déclin.

Deux fois bannis, en effet, les Guelfes allaient bientôt rentrer définitivement dans Florence[3]. Réfugiés à Lucques[4] et à Bologne, ils attendaient, en guerroyant[5], une occasion propice. Bientôt ils rallièrent l'armée de Charles d'Anjou, qui apportait à leur parti un subit renfort. En

---

1. « Ma fu'io sol, colà dove sofferto
Fu per ciascun di torre via Fiorenza,
Colui che la difesi a viso aperto. »

Enfer, chant X, vers 91 et suiv.

2. « Vedi là Farinata che s'è dritto
Dalla cintola'n su tutto'l vedrai.
. . . . . .
Ed ei s'ergea col petto e colla fronte,
Come avesse lo'nferno in gran dispitto. »

Enfer, chant X, vers 32 et suivants.

3. « ...per due fiate gli dispersi (*maggior lui*).
S'ei fur cacciati, e' tornar d'ogni parte
(Risposi lui) l'una a l'altra fiata ;
Ma i vostri non appreser ben quell'arte. »

Enfer, chant X, vers 48 et suiv. — Voyez, aux vers 22, 73, 90 et suivants, toute la suite de cet admirable récit, que l'on ne peut mutiler sans regret.

4. Chassés de Lucques, un certain nombre de proscrits se réfugièrent en France, « *Che mui non v'erano usati.* » Là, ils se livrèrent au négoce, aux opérations de banque, et s'enrichirent, tout en créant à leur patrie de nouvelles et importantes relations d'affaires. Voy. Villani, VI, 86, col. 217.

5. Villani, VI, 87, col. 218. — Léon. Arétin, L. II, *ann.* 1262, t. I, p. 244 et suiv.

Toscane, les exilés envahirent le val d'Arno, refoulèrent les Gibelins et s'emparèrent de Castel Nuovo [1].

Dès qu'ils apprirent la mort de Manfred vaincu près de Bénévent [2], les bourgeois florentins sentirent renaître leurs espérances ; des murmures s'élevèrent, les attroupements et tous les symptômes d'une insurrection inquiétèrent les Gibelins [3]. Le comte Guido Novello, leur podestat [4], ne crut pouvoir mieux faire que de prendre l'initiative des concessions [5], et de livrer à la haute bourgeoisie une part dans le gouvernement [6].

Ce que la Révolution de 1250 avait réalisé pour l'organisation militaire, la réforme de 1266 l'accomplit pour l'organisation politique. Les Gibelins eux-mêmes donnèrent ainsi aux Florentins un précieux instrument de conquêtes nouvelles. Ils reconnurent officiellement les anciennes corporations qui comprenaient le haut commerce et les professions libérales de la cité. N'attribuant toutefois aucun rang légal aux corps de métiers inférieurs, ils confiaient aux principaux Arts [7] la direction

---

1. Villani, VII, 12, col. 237.

2. Février 1266. — Dante, *Enfer*, chant XXVIII, vers 16 et suiv. *Purgatoire*, chant III, vers 112 et suiv. — Villani, VII, 9, col. 233-5.

3. « *Il popolo di Firenze, ch'erano più guelfi che ghibellini d'animo,... cominciarono a rinvigorire e a mormorare, e parlare per la città, dolendosi delle spese e incarichi disordinati, che riceveano dal conte Guido novello, e dalli altri, che reggeano la terra.* » Villani, VII, 13, col. 238.

4. Villani, VI, 80, col. 212.

5. « *Quelli, che reggeano la citta di Firenze a parte ghibellina, sentendo nella città il detto soboglio e mormorio, e havendo paura ch'l popolo non si rubellasse contra loro,... elessono...* » Villani, VII, 13, col. 238.

6. Il institua deux podestats étrangers (*Frati gaudenti*. Dante, *Enfer*, chant XXIII, vers 103 et suiv.), assistés d'un conseil de 36 *buoni uomini* choisis parmi les Grands et les principaux bourgeois « *mercatanti e artefici de'maggiori e de'migliori* ». Villani, VII, 13, col. 238.

7. *Ann.* 1266. « ...*Le quali si nominarono poi l'Arti maggiori.* » Scip. Ammirato.

générale de la bourgeoisie et du peuple. Ils espéraient, grâce à cette transaction, susciter dans les classes populaires une rivalité dont ils comptaient profiter pour se concilier les citoyens influents et, par eux, maintenir le reste de la population.

Ce calcul devait être déçu. La haute bourgeoisie se rattachait trop étroitement à l'aristocratie guelfe pour jouer un tel rôle. Certaines tendances la rapprochaient, il est vrai, de la noblesse plutôt que du peuple, comme nous le verrons dans la suite ; à ce moment, toutefois, elle s'appuya sur les Arts mineurs, mais pour rappeler ses alliés naturels, les Grands guelfes exilés.

Le gouvernement auquel la nécessité ou du moins une pensée égoïste dicte des concessions, ne peut prétendre à la gratitude de ceux auxquels il les accorde. Loin de lui ramener les esprits, ces réformes qu'il semble ainsi volontairement octroyer, ont même le plus souvent pour lui de funestes conséquences, lorsqu'elles se trouvent en réalité contraires aux principes comme aux conditions de sa propre existence [1].

Les Gibelins s'en aperçurent bientôt; plus habiles que leur chef, les représentants des principales familles n'avaient pas approuvé ces mesures, trop tardives pour gagner le peuple, mais trop tardives aussi pour n'être pas périlleuses : ils comprenaient que toute innovation

---

L. II, p. 131. « *...ordinarono che ciascuna delle sette arti maggiori di Firenze havessono consoli e capitani, e ciascuna havesse suo gonfalone e insegna.* » Villani, VII, 13, col. 239. — Machiavel, II, § 8.

1. Voy. à ce sujet le chapitre I du L. III, Discours de Machiavel sur la première décade de Tite-Live.

devait nuire à leur autorité [1]. Le comte Guido voulut prévenir les conséquences de son erreur en renforçant ses troupes : mais la faute était irréparable. Comme premier acte d'émancipation, les Florentins, encouragés par Clément IV, résistèrent à une demande de subsides [2]. Les Lamberti revinrent à cette tradition des vieux Gibelins dont ils blâmaient l'oubli ; ils prirent les armes. Tandis que les Grands se concertaient, la bourgeoisie se souleva sous la direction d'un Soldanieri [3]. Membre d'une famille gibeline, ce dernier délaissait son parti par ambition ; sans réfléchir qu'en frappant la noblesse dans ses éléments essentiels, il s'atteignait lui-même, et qu'au surplus il en coûtait dans cette ville de se mettre à la tête des mouvements populaires [4].

Victimes de cette aberration étrange, mais dont l'histoire par de fréquents exemples démontre l'action fatale, les Gibelins, au moment de leur chute, commirent une seconde et inexplicable faute. Maîtres de la cité, ils l'évacuèrent sans combat, comme avaient fait les Guelfes en 1260 [5]. Le lendemain, le comte Guido voulut forcer l'enceinte et se présenta à l'une des portes ; mais cette

---

1. Ils craignaient, dit Villani « *che ogni novità fosse contro a parte* ». VII, 14, col. 239. — Machiavel, *Ist. Fiorent.*, L. II, § 8.

2. Villani, VII, 14.

3. « *Incontanente si levò la terra a romore, e ogni huomo fu ad arme, serrandosi le botteghe... s'amassarono i popolani... e feciono serraglie.* » Villani, VII, 14, col. 240. — Et Marchionne di Coppo Stefani, rubr. 135. *Delizie*. T. VIII, 1777.

4. « *M. Gianni del Soldanieri si fece capo del popolo per montare in istato, non guardando al fine che ne dovea venire a sconcio di parte ghibellina e a suo dannaggio, e sempre pare che sia intervenuto in Firenze a chi s'è fatto capo di popolo.* » Villani, *ibid.*

5. 11 novembre 1266.

intempestive démonstration n'obtint aucun succès [1]. Les Gibelins avaient perdu leur antique pouvoir : l'autorité exclusive des Grands ne devait plus renaître [2].

En 1266, comme en 1250, la bourgeoisie avait pris en main la cause des nobles guelfes exilés; elle avait, en leur nom, résisté aux Gibelins. Cette intervention dans les crises de gouvernement lui assura un rang qu'on ne songea plus à lui contester, et qui reçut une consécration nouvelle dans la réforme de 1267 [3]. Mais la conception la plus remarquable de cette organisation politique fut la constitution complète et légalement reconnue du parti guelfe (*parte guelfa*). Fidèle appui de la République, qu'il devait bientôt dominer, il eut désormais comme l'État lui-même, ses conseils, ses magistrats et ses finances [4].

---

1. Machiavel, *Ist. fior.*, L. II, § 9. « *Non gli successe il disegno, perchè quel popolo che con difficoltà l'avrebbe potuto cacciare, facilmente lo potette tener fuora.* » — Voy. également Villani, VII, 14 et 15, col. 240-1. — Léon. Arét., L. II, p. 273-5.

2. « L'exil ou le retour des exilés furent toujours des époques qui marquèrent le changement de la constitution. » Montesquieu, sur les républiques grecques. *Esprit des Lois*, L. XII, chap. 18.

3. Elle est exposée, avec quelques divergences, par Machiavel, *Ist. fior.*, L. II, § 10. — Villani, L. VII, cap. 17, col. 243. — Scip. Ammirato, L. III, p. 137. — Nous y retrouvons les institutions antérieurement créées (voy. ci-dessus p. 26, note 3, *ann.* 1250), les douze *Anziani* (qui seront les Prieurs), le Podestat, le Capitaine du peuple et leurs conseils. Mais une place plus large était réservée aux assemblées appelées à délibérer sur les projets de loi et le vote de l'impôt. (« *Consigli opportuni.* » Villani, VII, 17.) On discerne particulièrement, outre les Conseils spéciaux des principaux magistrats, le Conseil dit : « *La Credenza* », comprenant les chefs des Arts (*capitudini*), un Conseil ouvert aux nobles et aux principaux membres des Arts majeurs; le Conseil général que formaient les membres des précédentes assemblées. — M. Perrens (*Hist. de Flor.*, t. I, p. 96-7) nous paraît devancer les événements quand il attribue à cette réforme une signification essentiellement démocratique. D'autre part, nous ne croyons pas qu'il y ait, dès ce moment, lieu de considérer comme synonymes les mots de Gibelins et de magnats (Grands), et ceux de Guelfes et de *popolani* (bourgeois). La suite des faits démontre que les Guelfes devaient à leur tour se diviser au sujet de la politique intérieure de Florence.

4. Villani, VII, 16, col. 242-3. — Léon. Arét., L. II, p. 290-2. — Les finances du parti furent constituées avec une portion des biens confisqués aux Gibelins. Une

La querelle séculaire du Pape et de l'Empereur touchait à son terme. La mort de Frédéric II, la défaite de Manfred marquèrent la chute de la maison de Souabe en Italie; l'échafaud de Conradin (oct. 1268) en fut le suprême et lamentable épisode. Avec le dernier rejeton de cette dynastie disparut tout espoir de restauration pour les Gibelins toscans, et s'écroulèrent les plus solides appuis d'une noblesse puissante.

De tous côtés, on pressentait qu'une ère nouvelle commençait pour l'indépendance italienne. Le pontificat réparateur de Grégoire X fut inspiré de cette pensée. Déjà un autre péril menaçait le Saint-Siège et ses alliés, depuis que Charles d'Anjou, par de rapides succès, avait acquis un pouvoir devenu lui-même redoutable. A la faveur des dissensions qui agitaient chaque province, soutenant un parti, excitant l'autre, ce prince étendait chaque jour davantage une influence bientôt funeste. Grégoire X, dont la conduite prouve clairement qu'il eut l'intelligence de ce changement opéré dans la situation générale de l'Italie, voulut opposer une ligue nouvelle à ce nouvel adversaire. Il tenta d'établir la paix entre des factions qu'encourageaient seules désormais les vues ambitieuses de Charles. Mais les causes de ces rivalités, parvenues à leur paroxysme à l'instant où elles allaient s'éteindre, étaient encore trop récentes pour que l'irritation s'apaisât aussitôt sous la parole respectée du

---

autre portion fut versée dans le trésor public ; et la troisième indemnisa individuellement les Guelfes victimes des proscriptions précédentes (Villani, *ibid.*), répartition qui eut pour effet de confondre plus étroitement encore la cause guelfe et celle de la République.

pontife. Grégoire X, en 1273, réussit mal à ménager une réconciliation sincère entre des ennemis si acharnés la veille [1].

La fin du XIIIe siècle marque le moment où les grandes villes du nord de l'Italie, à la suite de leurs premières luttes politiques, arrêtent les directions définitives de leurs gouvernements. Le travail des âges précédents, qui chez elles a mis en présence des éléments dissemblables et modifié plus ou moins l'action de chacun d'eux, fait éclater alors ces révolutions, dont les résultats contraires s'expliquent par la diversité des origines.

Trois républiques, Venise, Milan et Florence, attirent particulièrement l'attention à cet égard, moins encore par leur importance que par la variété et la simultanéité des transformations qui s'y opèrent.

Tandis que la république florentine marchait à un état dont le dernier terme devait être la démocratie et ses conséquences, toutes les forces politiques et sociales tendaient à Venise vers une puissante et durable aristocratie.

L'organisation primitive qui réunit en un seul faisceau les éléments de la nation vénitienne, fut monarchique [2]. Les doges qui, pendant quatre siècles, assurèrent par leurs conquêtes l'empire de leur ville sur l'Adriatique, accrurent d'abord, à la faveur de ces succès, leurs prérogatives souveraines. Lorsque la nation, avertie par ses premiers revers, et se jugeant victime d'une administration devenue oppressive, songea à limiter ce pouvoir, elle se laissa naturellement diriger dans cette œuvre par ses

1. March. di Coppo Stefani, rubr. 150. Villani, VII, 42, col. 262.
2. Fondation de Venise, *ann.* 810.

principaux citoyens. Faible au début, la noblesse n'inspira point à Venise cette invincible défiance qui, chez tant de peuples, entraîna sa ruine. Elle ne fut point militaire, parce que son principe ne résidait pas, ainsi qu'il arriva pour le reste de l'Europe, dans la féodalité. D'ailleurs cette cité devait sa force à sa marine; et toutes les classes s'étaient aguerries dans les expéditions lointaines : aussi la noblesse se fût-elle vue hors d'état de réduire à travers ses lagunes une population plus nombreuse et aussi brave qu'elle-même le pouvait être. Ces conflits enfin eussent été sans objet; le commerce créait entre les deux groupes de la nation une étroite communauté d'intérêt qui, se retrouvant en politique, assura entre eux une longue alliance.

Le premier résultat de leurs efforts combinés consista dans l'établissement du Grand Conseil, qu'ils investirent d'attributions progressivement étendues. La gratitude du peuple et l'influence sociale y introduisirent les premières familles, auxquelles des réélections persistantes ne tardèrent point à faire considérer comme un droit leur présence dans cette assemblée dominatrice. Mais la défiance contre le doge survécut, selon un constant effet, au danger qui en avait été la cause : des réformes successives, pour lesquelles les classes inférieures furent de moins en moins consultées, déplacèrent l'autorité et livrèrent au Grand Conseil les plus hautes attributions de la souveraineté. Devenu tout-puissant, il put facilement rendre héréditaire le titre de ses membres [1].

1. *Ann.* 1315. Inscription au *Livre d'Or*. — *Ann.* 1319. Suppression du renouvellement annuel des membres du Grand Conseil.

Ainsi fut accomplie cette œuvre d'un siècle, longuement méditée, patiemment poursuivie. Les conditions du gouvernement au point de départ, l'alliance du peuple; plus tard, l'unité de pensée et d'action qui présidait à la conduite de la noblesse vénitienne, amenèrent son triomphe définitif et donnèrent les plus solides bases à cette organisation : elle devait aller durant six siècles en développant sans cesse les conséquences de son principe.

A Milan, nous l'avons dit, dès que la République se vit affranchie de l'oppression germanique, une division absolue sépara les deux classes de la nation : si la noblesse succomba, le peuple ne sut point apprendre à user de sa liberté.

En outre, comme la guerre ravageait sans trêve la Lombardie à cette époque, la force des armes y demeurait souveraine. Dans cette atmosphère troublée, le despotisme militaire se dégageait naturellement. Cherchant un chef pour combattre la noblesse, le peuple trouva un maître [1].

A Florence, enfin, si le point de départ fut aristocratique, il s'établit dans le sein même de la noblesse une scission profonde, nationale en quelque sorte. Exclusivement livrées entre elles aux rivalités privées, aux querelles politiques, les grandes familles, paralysant à l'envi l'action et épuisant les forces de la classe entière, ne comprirent point que l'autorité leur échappait. Aussi peut-on dire que Florence ne fut en aucun temps une république aristocratique : sans doute, aux époques que

1. Mastino della Torre. 1259.

nous avons déjà parcourues, et même parfois encore dans la suite, les Grands parvinrent à jouir de la prépondérance que leur assuraient leur expérience militaire et leurs richesses ; il y eut bien, en un mot, des nobles dans cette ville ; mais ils ne constituèrent pas un corps social fortement organisé, exerçant sur la marche des affaires une influence régulière, ayant une place déterminée dans les institutions publiques.

D'autre part, ce qui perdit la noblesse, fit la fortune des classes moyennes : pour contenir les Guelfes, les Gibelins ouvrirent l'accès du gouvernement à la bourgeoisie, et lui cédèrent des droits que celle-ci apprit également à conserver et à étendre.

Ainsi, dans les trois grandes villes italiennes, à chaque combinaison d'alliance entre les forces sociales, correspondit, comme résultat, un mode différent de gouvernement politique. Cette comparaison nous fait comprendre comment les Florentins n'eurent point le régime aristocratique des Vénitiens, mais évitèrent en même temps le despotisme qui renversa promptement la liberté dans la plupart des républiques lombardes.

CHAPITRE III

L'insubordination civique de la noblesse guelfe la met aux prises avec la bourgeoisie.

Les nobles guelfes devaient à leur opposition persévérante contre les empereurs cet élan de volonté nationale qui les avait rappelés à Florence. Mais, comme ils apportèrent aussitôt, pour repousser les attaques incessantes des Gibelins de Toscane, le concours de leur puissance et de leur habileté militaire, ils jugèrent cet appui indispensable à la République. Rendus à leurs richesses, à leurs clients, à leurs fortes demeures, ils méconnurent les progrès de la bourgeoisie et ne s'inspirèrent que des souvenirs d'une suprématie passée. Ni les leçons de l'exil, ni le sort d'anciens rivaux ne leur ouvrirent les yeux. Méprisant ceux-mêmes auxquels ils devaient le retour, ils reprirent leurs querelles privées et bravèrent, comme autrefois, les injonctions et les sentences des chefs de la cité dont ils entendaient rester les maîtres. Si la guerre civile ne se déchaînait plus dans la ville, les rues et les places étaient journellement le champ clos de luttes armées [1].

---

1. Machiavel, II, § 11. Villani, VII, cap. 55, col. 271. Ric. Malespini, cap. 205 (Murat., T. VIII, col. 1023-4). « *In questi tempi, i guelfi di Firenze, cessate le guerre di fuori, ingrassati sopra i beni de'ghibellini usciti, cominciavano a riottare insieme; onde nacquero molto brighe e mortali nimistadi...* »

Pour mettre un terme à ce désordre, la bourgeoisie [1], adoptant les vues nouvelles de la politique pontificale [2], fit appel à Nicolas III. La tentative de pacification entreprise par le cardinal Latino aboutit à l'établissement d'un gouvernement mixte, guelfe et gibelin [3]. Nous constatons ici l'un de ces revirements, inexplicables au premier aspect, d'où l'on a parfois voulu conclure, faute d'en préciser le caractère, que nulle idée générale ne présidait à de telles évolutions. En réalité, nous ne saurions mieux établir que par ce déplacement des alliances, à quel point la lutte des classes se substituait insensiblement, dans Florence, aux premières causes des dissensions intestines.

En rapprochant ainsi les deux factions ennemies, on espérait les contenir par leur méfiance mutuelle, et ménager une rivalité qui paralysât toute agression de la noblesse contre la paix publique [4]. Dans ce calcul, trop ingénieux pour être réalisé, on comptait sans la force individuelle des Grands, non encore ébranlée, sans la violence de ces passions qu'on prétendait diriger. D'ail-

---

1. Machiavel, L. II, § 11. Les expressions de l'historien indiquent avec précision quelle fut la cause de cette mesure : « *...La nobiltà guelfa era diventata insolente, e non temeva i magistrati* »; et quels en furent les auteurs : « *Pensarono... i capi del popolo, per frenare questa insolenza, che fusse bene rimettere i fuorisciti.* »

2. Voy. ci-dessus, chap. II, p. 42.

3. March. di Coppo Stefani, rubr. 153. Villani, L. VII, cap. 55 : « *Et ordinò... al governo della città... XIV buoni huomini grandi e popolani, che otto n'erano guelfi, e sei ghibellini...* » (col. 272-3). — *Ann.* 1279-1280. — Quelques familles consacrèrent par des mariages cet essai de réconciliation. Villani, *ibid.*

4. « *...il popolo, turbato di queste cose, desiderava la tornata degli usciti : i nobili non potevano rimediare, perchè erano divisi...* » Léon. Arèt., L. III, *ann.* 1280. Trad. Acciajuoli, t. I, p. 355. — Une milice placée sous les ordres du podestat et du Capitaine du peuple, fut spécialement organisée pour défendre le nouveau gouvernement (1281).

leurs, la bourgeoisie, s'étant à la fois proposé de réduire les Gibelins et de réprimer la noblesse entière, avait jusque-là cherché à atteindre ces deux résultats l'un par l'autre, et, pour frapper les patriciens, dirigé ses principaux efforts contre la caste irréconciliable. Mais, en mettant les deux partis en présence, n'était-elle pas encore trop faible dans l'État pour jouer déjà ce rôle de pouvoir pondérateur qui lui incombait? Sous l'impression de haines et de terreurs récentes, gardait-elle assez de sang-froid pour établir un juste équilibre entre les deux adversaires? Aussi le danger de cette expérience éphémère ne tarda-t-il pas à se manifester. Loin de remédier au mal, l'association de deux factions ennemies ne fit qu'aggraver les troubles en les portant dans le sein même du gouvernement[1]. La situation devenait à Florence toujours plus inégale entre les Gibelins, vaincus d'hier, à jamais suspects, et les Guelfes, soutenus par le succès et la faveur publique. Mais, à ce moment, les événements du dehors[2] permirent aux premiers de relever la tête[3], tandis que les seconds, irrités du retour et du contact de leurs proscripteurs, redoublaient d'arrogante insubordination. Telles sont du moins les causes de cette confusion qu'indiquent, non sans divergences ni incertitudes,

1. « *...parendo a'cittadini il detto ufficio de' XIV (buoni uomini) d'una grande confusione e volume di accordare tanti divisati animi ad uno, e massimamente perchè a' guelfi non piaceva il consortio de' ghibellini in detto ufficio...* » Villani, L. VII, cap. 78, col. 289.

2. « *...di fuori si vedevano segni di futura tempestà...* » Léon. Bruni, L. III, *ann.* 1282. T. I, p. 359. « *Si ribellò tutta la Sicilia dal re Carlo : e Guido da Montefeltro, capo della parte avversa (cioè ghibellina) si diceva che molte cose trattava di grandissima importanza.* » *Ibid.*, p. 363.

3. « *...presono baldanza...* » March. di Coppo Stefani, L. II, rubr. 156.

les chroniqueurs et les historiens, très laconiques sur cette courte période[1] (1280-1282).

Un tel conflit ne laissait d'autre issue qu'une réforme qui fût dirigée par une classe étrangère à d'indestructibles rivalités. D'ailleurs la haute bourgeoisie, que nous avons vue grandir à travers toutes ces dissensions, prétendait maintenir une paix intérieure, nécessaire à ses mœurs laborieuses. Son intelligence, sa prospérité, la mesure dans laquelle elle contribuait alors aux charges publiques l'autorisaient à exiger le respect de ses propres intérêts, confondus avec ceux de l'État. Enfin, les forces militaires dont elle pouvait disposer depuis 1250[2], devaient au besoin lui permettre d'appuyer sinon de toujours faire prévaloir sa volonté. Cette influence, les abus des Grands, la connivence même de certains d'entre eux, toutes ces causes vinrent concourir pour pousser l'aristocratie marchande à une intervention directe[3], dont l'œuvre fut la révolution de 1282.

Par cette progression logique dont nous avons déjà observé les effets, les nouvelles lois politiques eurent

---

1. « *I Ghibellini comminciarono a dibattere il popolo, ed il popolo cominciò a ruggere, ed i Guelfi l'appoggiarono.* » Marchione di Coppo Stefani, L. II, rubr. 156. — Voy. aussi Machiavel, L. II, § 11. — Villani, L. VII, cap. 78, col. 289. — Scipione Ammirato, L. III. — Léon. Bruni, L. III, *loc. cit.* — Ajoutez Dino Compagni, *Cronaca fiorentina*, L. I. Fraticelli. *Firenze*, 1858, et Recueil de Muratori, t. IX, col. 467-469-470.

2. « *I corpi delle Arti, poichè fu dato loro i magistrati e le insegne, erano assai riputati.* » Machiavel, *Ist. fiorent.*, L. II, § 11.

3. « *E questo trovato e movimento si trovò per li Consoli e consiglio dell'Arte di Calimala*, della quale erano i più savi e possenti cittadini di Firenze.* » Villani., L. VII, cap. 78, col. 289.

* *Arte di Calimala*, art des négociants et industriels qui manufacturaient, pour les rendre plus fins, les draps venus de Flandre et d'Angleterre.

pour base l'organisation adoptée en 1266, comme celle-ci était née de la réforme militaire de 1250.

L'initiative et l'action gouvernementales passaient de la noblesse guelfe à la haute bourgeoisie dont les représentants constituaient le corps électoral. Les magistrats sortants, les chefs et certains citoyens désignés (*arruoti*) des sept Arts majeurs y choisissaient les Prieurs [1] ou membres de la Seigneurie qui dirigèrent la République. Sans être absolument exclus du pouvoir, les Grands durent se faire admettre dans un Art, pour participer à la conduite des affaires.

Florence disposait exactement ses institutions politiques dans le cadre de ses corporations commerciales [2] :

---

1. Au nombre de trois, puis de six (un pour chacun des sestiers et des Arts majeurs, celui des juges et des notaires excepté), ils formaient la Seigneurie et gouvernaient pendant deux mois ; à leur sortie de charge, ils ne devaient plus être réélus avant deux années, en vertu de la règle du *divieto*.

On conserva le Capitaine du peuple et le Podestat. Ce dernier joignait à ses diverses attributions l'administration de la justice criminelle. Le Capitaine du peuple était investi d'une juridiction fiscale et de police. Sous sa direction, les juges, répartis par sestiers, rendaient la justice civile. Les Conseils spéciaux et généraux (voyez ci-dessus, chap. II, p. 26, note 3, et 41, note 3) étaient successivement appelés à discuter et à voter l'impôt et les provisions ou projets de loi ; ils procédaient aussi à l'élection des magistrats. Les Prieurs avaient en outre le droit d'adjoindre à leur Conseil certains citoyens dont la compétence pouvait être utile dans l'élaboration d'une provision (*richiesti, arruoti*). Voy. pour la composition du nouveau gouvernement et les attributions des magistrats, Villani, L. VII, 78, col. 289-290. — Marchionne di Coppo Stefani, rubr. 157. — Machiavel, *Ist. fior.*, L. II, § 11. — Léon. Arét., L. III, t. I, p. 363. — Giacchetto Malespini, cap. 214, col. 1034-5. — Compar. la chronique précédemment attribuée à Dino Compagni, L. I. — Consult. A. Vannucci, cap. IV, p. 156 et suiv. — Perrens, *Hist. de Flor.*, t. II, p. 231 et suiv.

2. Chaque Art (les Arts majeurs depuis 1266, les Arts mineurs à partir de 1292. Voy. ci-dessous, p. 56, note 3) avait ses emblèmes et sa bannière confiée au Gonfalonier, chef militaire de la Compagnie ; un lieu de réunion, ses finances et un Conseil. Deux consuls, dont un pour deux des quatre quartiers de la ville (du moins à partir de l'année 1343, voy. ci-dessous, chap. VI, et Vill., XII, 17, col. 895), étaient désignés à l'élection pour quatre mois : ils administraient et statuaient sur les litiges entre membres de leur Art. Assistés de syndics annuels institués en 1294, ils jugeaient en dernier ressort. Les contestations commerciales entre négociants de différents

par cet accord étroit, elle déterminait le caractère de ses progrès, en assurant pour l'avenir, la suprématie des classes moyennes.

Cette révolution fut un événement considérable dans l'histoire dont nous étudions la suite : on l'a même présentée comme marquant l'apogée du développement de la cité. Il est certain que les résultats en devaient, malgré de nombreuses modifications, s'identifier avec la République même. Mais il faut, croyons-nous, éviter de confondre, comme on l'a paru faire, le jour où ces principes de gouvernement furent proclamés, et le temps où ils reçurent enfin une application régulière et durable. Les péripéties qui allaient se succéder avec tant de rapidité, nous permettent de préciser à cet égard le vrai caractère de la révolution. Elle fut moins le point de départ d'un état politique dès ce moment inauguré, que la consécration pour ainsi dire anticipée d'institutions, dont le jeu paisible ne pouvait être assuré sans l'établissement d'un régime social conforme à leur esprit.

Il est à remarquer, cependant, que la noblesse, direc-

Arts ressortissaient aux Officiers de la Marchandise (*Officio della Mercatanzia*), créés dans la suite, dont le nombre varia, et appartenant pour la plupart aux Arts majeurs. Cette magistrature fut plusieurs fois réorganisée (voy. ci-dessous, L. II, chap. VIII, lois de 1393 et de 1495). Elle avait une juridiction souveraine, lorsqu'on lui adjoignait des citoyens tirés au sort et délégués à cet effet. Un juge étranger, docteur, veillait à l'exécution des sentences de ce tribunal. — De minutieuses dispositions réglementaient le travail, les conditions d'admission aux Arts, et protégeaient le monopole de chaque corporation. Pour le nom et le rang de chacun des Arts, consult. Perrens, *Hist. de Florence*, t. I, p. 191 et suiv. ; — t. II, p. 65, 367; — t. VI, p. 442 et suiv. — E. Benoît : Guichardin, historien et homme d'État italien au XVIe siècle. Marseille, 1862, p. 359 et suiv. — Consult. aussi les *Relazioni degli Ambasciatori Veneti al Senato*, publiées par E. Albèri, Firenze, 1839. Série II, t. I, p. 26, 27, 28. — Et, pour la constitution définitive de ces offices et tribunaux de commerce aux derniers temps de la liberté, *ibid.*, p. 37-8.

tement frappée par des lois, dont ses violences devaient longtemps encore entraver l'action, ne s'opposa point d'abord à leur promulgation. Les sentiments qui inspiraient alors les Grands, et les incidents d'où naquit la réforme de 1282, nous expliquent cette apparente contradiction.

L'effet immédiat et, par conséquent, le plus saisissable du changement, était de mettre fin au régime établi en 1279, et d'enlever aux Gibelins cette part de pouvoir qu'ils devaient à Nicolas III. Satisfaits de voir leurs rivaux privés des magistratures [1], les nobles guelfes, sans en être eux-mêmes absolument exclus, comptaient sur leur popularité pour s'ouvrir l'accès des offices ; ils ne doutaient point, au surplus, que leur influence sur la bourgeoisie ne les mît à même d'en diriger les élus.

Enfin, comme les réformateurs conservèrent en grande partie les institutions du passé, et n'introduisirent que progressivement leurs innovations, il est facile de comprendre que les Grands ne saisirent point toute la gravité de ces essais successifs et n'en soupçonnèrent pas d'abord les lointaines, mais inévitables conséquences. Toujours soldats, ils nourrissaient leurs illusions du sentiment exagéré de leurs forces : supérieurs à la sévérité des lois, ils restaient maîtres encore, non plus du terrain légal, mais de la rue : et la classe commerçante ne se trouvait pas toujours en mesure de leur tenir tête à main armée.

Aussi, après une courte trêve, dont les chroniqueurs

---

1. C'est ce qu'explique Machiavel en quelques mots : « *I nobili nel principio acconsentirono per non essere uniti, perchè desiderando troppo tôrre lo stato l'uno all'altro, tutti lo perderono.* » *Ist. fiorent.*, L. II, § 11.

ont conté les bienfaits[1], de nombreux abus ne tardèrent-ils pas à reparaître : quelques châtiments exemplaires demeurèrent inefficaces[2]. Bien plus les nobles allèrent jusqu'à corrompre l'autorité dans sa source; admis souvent au collège des prieurs[3], ils réussirent à gagner les magistrats, et à suspendre l'effet des lois à l'égard de leurs amis coupables.

Les succès militaires que la République obtint alors, mirent le comble à cet orgueil. Le Gibelinisme toscan, réduit par la fermeté clairvoyante des cités guelfes, s'était retranché à Pise, où l'archevêque Ruggiero triomphait du comte Ugolin[4], puis à Arezzo, où les seigneurs féodaux avaient dompté un mouvement populaire[5]. Il appartenait à Florence de relever la bannière guelfe et d'engager le combat. Ce ne fut pas sans hésitation. Les nobles, dont les armes entretenaient le prestige, réclamaient une prompte action : les membres de la bourgeoisie, auxquels l'ardeur même de leurs adversaires montrait le danger, inclinaient à négocier. Comme en 1260, les plus fougueux l'emportèrent.

---

1. March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 160 (*Delizie*, T. VIII). Giacch. Malespini, cap. 219. « *La città ne' detti tempi fu nel migliore stato che ella fosse mai.* » Col. 1039. Fêtes alors célébrées à Florence (1283). Villani, VII, cap. 88, col. 297-8.— Troisième enceinte et construction de monuments publics (1284). Villani, VII, cap. 98, col. 306.

2. Désordres et punition de Totto de' Mazzinghi da Campi (1287). Villani, L. VII, cap. 113, col. 314.

3. Ce fait est constaté par Villani, L. VIII, cap. 1, col. 343. Voyez dans March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 160, les noms des prieurs. Le chroniqueur cite des Bardi, des Falconieri, des Arrighi, des Gherardini, des Frescobaldi, etc.

4. Villani, L. VII, cap. 120, col. 319-321. *Divine Comédie : Enfer*, chant XXXII, vers 124, et chant XXXIII, vers 1 à 79 et 90.

5. Villani, L. VII, cap. 114, col. 314-5.

Si la victoire de Campaldino[1] vint leur donner raison, en infligeant aux Gibelins un terrible échec, le résultat n'en répondit pas moins dans Florence aux espérances de la noblesse. Délivrés d'un ennemi dont la crainte les avait parfois entravés, et fiers de cette lutte heureuse, les Grands du parti guelfe rejetèrent toute contrainte. Leur valeur seule avait déterminé le succès[2]: ils le firent durement sentir à leurs concitoyens.

Mais, loin de constituer par l'union une nouvelle force aristocratique, et de chercher à reconquérir l'influence légale qu'une division séculaire avait enlevée à toute la caste, ils usèrent seulement du triomphe pour donner carrière à leurs discordes intestines[3]. Chaque grande famille guelfe en combattait une autre ; jamais cet acharnement à poursuivre une mutuelle destruction n'avait été si furieux.

La bourgeoisie en profita[4]. Lassée de ces provocations continuelles, des outrages prodigués aux siens et au gouvernement, elle se décida cette fois à une rupture ouverte[5]. Désespérant de faire accepter aux patriciens la nouvelle organisation politique, elle les en exclut, et demanda son point d'appui aux Arts mineurs, jusque-là écartés du pouvoir.

---

1. 11 juin 1289. Léon. Arét , L. IV, *ann.* 1289. T. I, p. 403 et suiv. Villani, L. VII, cap. 130, col. 326-8.

2. La charge heureuse commandée par Corso Donati, chef de la cavalerie, décida du combat. Villani, L. VII, cap. 130, col. 327-8.

3. Voy. dans Villani l'énumération de ces querelles ininterrompues, L. VIII, cap. 1, col 343.

4. « *...certi buoni huomini artefici e mercatanti.* » Villani, *eod loc.*

5. « *I buoni mercatanti e artefici deliberarono che in luogo de'grandi si mettessero degli artefici e degli scioperati,* purche fossero buoni uomini, *e che mai non avessero più il Priorato i grandi.* » March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 196.

Les mesures rigoureuses dont Giano della Bella prit l'initiative en 1292, marquent le moment où se séparent sans retour les deux éléments de l'ancien parti guelfe.

Une nouvelle organisation militaire rangea les citoyens de tous les Arts dans une milice placée sous les ordres d'un Gonfalonier de justice. Membre de la Seigneurie, ce magistrat était spécialement chargé de maintenir l'ordre et de marcher contre l'insurrection [1].

L'exécution des lois ainsi assurée, Giano, nommé prieur, fit décider par ses collègues qu'il ne suffirait plus désormais aux éligibles, pour être admis au gouvernement, d'être inscrits dans un Art, mais qu'il leur faudrait l'exercer réellement. C'était décréter l'exclusion absolue de la noblesse [2]. Une trentaine des premières familles se virent en outre nominativement frappées d'incapacité politique. Les prieurs recevaient le droit d'étendre encore l'application de cette pénalité : le titre de *Grand* devait à l'avenir désigner les victimes d'une telle déchéance. Enfin, une série de dispositions relatives à la répression des violences privées rejetait les nobles hors du droit commun. Ces mesures furent réunies en un corps de lois, célèbres sous le nom d'Ordonnances de justice [3]. Le

1. « *Deliberarono... che intra priori s'elegessero in ogni Priorato uno Gonfaloniere oltre a' sei Priori, il quale fusse uomo valente e savio e seco tenesse un gonfalone all' arme del popolo, la croce vermiglia nel campo bianco.* » March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 196. A sa sortie de charge, le gonfalonier ne pouvait plus être réélu avant une année (*divieto*).

2. A partir de ce moment, de nouveaux noms paraissent sur les listes des Prieurs. Voy. March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 196-7 (*Delizie*, t. VIII, 1777).

3. *Ordinamenti di giustizia, ann.* 1292-1294. Villani, L. VIII, cap. 1, col. 343-4. — Voy. Vannucci, cap. 4, p. 170-1-4. — Cinq nouvelles corporations étaient placées au rang des Arts majeurs, désormais au nombre de douze ; en outre, les Arts mineurs furent eux-mêmes officiellement classés. Villani, L. VII, cap. 131, col. 330. — Ces

principe en avait été soumis à l'une de ces assemblées, depuis si funestes à la liberté florentine, où tout le peuple, subitement convoqué au son de la cloche [1], donna trop souvent par ses acclamations irréfléchies, une apparence de légalité à l'œuvre alternative du despotisme ou de la démagogie.

Au dehors, pour affaiblir l'ascendant militaire de la noblesse, le gouvernement conclut la paix avec Pise et Arezzo [2].

Amenée par les excès des vaincus, une réaction à ce point oppressive devenait à son tour une œuvre de vengeance. En cherchant à ressaisir les magistratures créées par elle en 1282, et que les Grands guelfes avaient insensiblement envahies, la bourgeoisie s'était proposé d'abord un but légitime [3]; elle aurait dû le poursuivre par des voies régulières. Mais, afin de réprimer les patriciens, les *popolani* frappèrent toute cette classe dans son existence et dans le cercle de son action utile, par une législation tyrannique, dont l'exercice ne tarda pas à se tourner contre ceux-mêmes qui l'avaient inaugurée. Tandis qu'ils éveillaient par leurs nouvelles alliances des ambitions populaires bientôt sans frein, en accablant leurs adversaires ils autorisaient les représailles. Ainsi, ils prélu-

---

derniers comprenaient les chefs de la plupart des industries réputées inférieures, mais patrons travaillant à leur compte et propriétaires de leurs ateliers.

1. Assemblées à *parlement*; réunies à *Santa Reparata* (le Dôme), et plus tard sur la place de la Seigneurie, elles ne devaient comprendre que les citoyens actifs inscrits dans un Art. Mais de nombreux abus s'introduisirent dans la convocation et la formation de ces assemblées. — Voy. ci-dessous, chap. X, loi du 13 août 1495.

2. « *...per fortificare lo stato del popolo, e indebolire il podere le grandi e possenti, i quali molte volte accrescono e vivono delle guerre...* » *ann.* 1293. Villani, L. VIII, cap. 2, col. 344.

3. Voy. les motifs indiqués par March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 196.

daient aux traditions révolutionnaires ; et tout essai d'un régime nouveau allait être désormais le signal d'une secousse violente.

Enfin ils s'affaiblissaient, en méconnaissant le principal titre de leur autorité. Si les Grands n'avaient pas craint, aux époques précédentes, de recourir à la force, les deux groupes de la bourgeoisie, dans l'état social qui se préparait à Florence, prenaient rang entre les classes extrêmes, également impatientes, la noblesse et le menu peuple. Ce rôle de médiation commandait surtout la modération et le respect de la loi. Les mesures adoptées en 1292 ne répondaient pas à une telle mission. La bourgeoisie détruisait tout équilibre en cherchant à proscrire un ordre entier de citoyens, au lieu de le contenir par le partage de la puissance politique. En outre, elle envenimait l'antagonisme des classes et alimentait les haines du souvenir amer des persécutions.

Pour renier ses maximes comme elle fit alors, elle reculait de près de cent ans son avènement pacifique. Elle provoquait une crise terrible, où tous les partis, Gibelins, Grands guelfes, haute bourgeoisie et Arts mineurs, allaient une dernière fois se heurter dans une mêlée générale. Florence entrait dans une longue période de transition, années confuses pour l'historien, douloureuses pour les patriotes, qui s'interrogeaient avec anxiété sur le sens des événements et voyaient menacées les institutions et l'indépendance de la cité.

Injustes dans leur principe, les ordonnances de 1292 ne le furent pas moins dans leur application. On vit bientôt les plus ardents auxiliaires de la révolution sup-

planter ceux qui avaient cru la guider. Les Arts mineurs unis au menu peuple, s'autorisèrent de leur intervention pour s'imposer au nouveau gouvernement. Parmi eux, la puissante corporation des bouchers, hommes que leurs rudes occupations préparaient naturellement à la violence, devint le principal agent de ces passions [1]. Son chef Pecora, tour à tour arrogant et flatteur, artificieux ou emporté, exerçait un ascendant absolu sur ses compagnons par sa robuste stature et sa vigueur corporelle, sur la multitude par ses continuels discours [2].

Forte de la crainte qu'elle inspirait, du nombre et des armes dont elle disposait, la populace prit, à l'égard des offices et des Conseils, l'attitude que les Grands affectaient naguère.

L'exécution des lois contre ces derniers redoubla de sévérité. Sous la pression des Arts mineurs, les magistrats n'osaient prononcer d'acquittement. On voulut même enlever aux nobles les biens jadis confisqués au parti gibelin et qu'on les accusait d'avoir retenus au détriment de la ville et de la bourgeoisie [3].

Les Grands n'avaient compris la portée des mesures décrétées contre eux qu'à la rigueur des sentences. Leur terreur parut d'abord extrême [4] : les plaintes qu'ils formulèrent ne furent pas écoutées. Des remontrances, ils

---

1. Comme les bouchers de Paris en 1413.

2. « *Il gran beccaio, che si chiamava il Pecora, uomo di poca verità, seguitatore di male, lusinghiere... Grande era del corpo, ardito e sfacciato e gran ciarlatore...* » Dino Compagni, L. I. Murat., t. IX, col. 479.

3. March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 197, 198. — Villani, L. VIII, cap. 8, col. 350.

4. « *I nobili non prima pensarono al provvedimento fatto contro di loro che videro l'acerbità di quella esecuzione.* » Mach., *Ist. fiorent.*, L. II, § 12.

passèrent aux menaces : mais leurs murmures ne firent qu'irriter le peuple et rendre plus dure l'application des Ordonnances. Comprenant enfin que leurs dissensions avaient causé leurs malheurs [1], ils s'entendirent pour résister. Une lutte armée était incertaine : l'assassinat de Giano, un instant projeté, eût donné le signal d'un soulèvement. Ils cherchèrent à détacher les deux principaux appuis de la réforme, les juges (*rettori*) et la corporation des bouchers [2].

Au sein des Arts majeurs, un certain nombre de *popolani* voyaient leurs premières intentions méconnues et dépassées ; craignant un pouvoir populaire, ils furent amenés, en présence d'un danger commun, à se rapprocher de la noblesse. Après s'être concertés avec les Grands, ces hauts bourgeois profitèrent de la réunion d'un conseil, pour dénoncer au Prieur l'indomptable turbulence des bouchers et la partialité des juges.

De son côté, Giano, après avoir, dans son premier emportement, stimulé le zèle des magistrats, ouvrait les yeux sur les abus dont son œuvre devenait le prétexte [3]. Chef du menu peuple [4], il lui fallait ou soutenir son rôle hostile à la noblesse, et, par là, son ascendant sur les Arts mineurs ; ou risquer résolûment son autorité, en s'opposant aux excès.

---

1. « *Fu facile alle Arti fare quest'ordine per le gravi inimicizie che fra i nobili vegghiavano.* » Machiavel, L. II, § 12. — Et Villani, VIII, 1 *in fine*, col. 344.

2. Villani, VIII, 8, col. 350.

3. Voyez son attitude en face de l'émeute rapportée par Villani, VIII, 8, col. 349, 350, et Léon. Arét., L. IV, t. I, p. 453.

4. « *Il popolo minuto... trassono... Giano della Bella, loro caporale...* » Villani, VIII, 8, col. 350.

Mais, comme il ne s'aperçut pas du piège, il n'eut pas à opter entre la bonne foi et l'ambition.

Il est inutile de retracer ici les incidents de cette conspiration. Disons seulement que les avertissements de ses amis, les soupçons qu'il put concevoir [1], ajoutèrent une sombre amertume à la fougue naturelle de Giano, et le poussèrent à braver les menées. Encouragée par le succès, la noblesse multiplia ses intrigues : les bouchers et les juges gagnés, elle résolut de perdre son ennemi dans l'esprit crédule du peuple et de la petite bourgeoisie en répandant contre lui de perfides accusations de Gibelinisme. Ces rumeurs, les mouvements d'opinion qu'entraînaient tour à tour des rigueurs implacables ou la crainte du désordre, ruinèrent la popularité du tribun. Les conséquences du procès intenté à Corso Donati portèrent le dernier coup [2]. Poursuivi pour meurtre, ce Grand guelfe, que nous verrons bientôt à la tête de son parti, fut acquitté grâce à de faux témoignages trop facilement accueillis. Cette décision inattendue déchaîna l'émeute. En intervenant pour protéger le Podestat dont le peuple désavouait la sentence, Giano irrita encore les soupçons. Il se vit insulté et contraint par des menaces de mort à une prompte retraite. Le tumulte apaisé, les complots de la noblesse se dévoilèrent. Tous les groupes de la population, auteurs ou dupes de ces manœuvres, Grands guelfes, hauts bourgeois, juges, bouchers, Arts mineurs, et chacun sous

1. « *Gian della Bella senti che al palagio de'Priori, i popolani grassi erano in concordia con gli Grandi.* » March. di Coppo Stefani, *Ist. fior.*, rubr. 204.

2. Villani, VIII, 8, col, 349-351. Léon. Arét., L. IV, t. I, p. 451.

l'empire de sentiments ou d'intérêts divers, accusèrent d'une seule voix Giano della Bella. Un combat était imminent entre les partisans et les adversaires de l'ancien prieur. Mais, cédant à d'honorables scrupules ou à l'indécision de son esprit, cet homme, naguère l'idole du peuple, renonçant à la lutte, s'éloigna de Florence; il fut poursuivi dans son exil volontaire par une double condamnation à la confiscation et au bannissement [1].

Les historiens, malgré leurs dissentiments politiques, ont généralement porté sur Giano un jugement empreint d'indulgence. La plupart s'accordent à le représenter comme un homme loyal et de grand cœur [2], bien que vindicatif et violent [3], passionné pour la liberté de sa patrie [4]. Membre de l'ancienne noblesse, il répudia les excès de sa caste, et se constitua le champion des intérêts du peuple entier. Mais, pour défendre une cause légitime, il usa d'armes dangereuses [5]. En provoquant les réformes, sans autre titre qu'un dévouement bientôt suspecté, en faisant sanctionner d'injustes lois par les acclamations de la multitude, il détourna les classes moyennes des voies que leur traçait le passé. Du moins est-il permis de croire à la sincérité de ce chef de parti. Sa résistance aux abus dont il avait assumé la responsabilité paraît le fait, non d'un politique ambitieux,

---

1. Sa maison fut livrée au pillage et démolie, mars 1295. Villani, VIII, 8, col. 350. — Léon. Arét., L. IV, t. I, p. 455. Machiavel, L. II, § 13.

2. « ...*leale uomo, e diritto*... » Villani, VIII, 8, col. 351, et cap. 1, col. 343.

3. « *Era presuntuoso, e volea le sue vendette fare.* » Villani, *ibid.*, col. 350 et 351.

4. « ...*della libertà della Città amatore.* » Mach., L. II, § 13.

5. S'il en faut croire Villani qui en cite du moins un exemple (*loc. cit.*), il couvrit même parfois sous le prétexte de l'intérêt public, la satisfaction de ses propres ressentiments.

mais d'un homme que sa droiture même avait abusé. Né tribun, il trouva des paroles assez véhémentes pour entraîner le peuple ; quand il dut ensuite le contenir, la prudence et la fermeté lui firent défaut. Ses illusions, sa vanité et son irrésolution amenèrent sa chute. Aussi ne peut-on mieux conclure en ce qui le concerne qu'en rappelant les paroles de Villani : « Ce fut d'un grand exemple, que ceux même auxquels il devait son élévation, le trahirent et le renversèrent lorsqu'à son tour il leur porta ombrage ; et l'on fit ainsi cette expérience toujours vraie à Florence : quiconque s'est mis à la tête du peuple ou d'un parti a été renversé; l'ingratitude de la foule ne connait point d'autre récompense[1]. »

1. Villani, VIII, 8, col. 351.

CHAPITRE IV

Exclue du pouvoir politique par l'influence du peuple, la noblesse guelfe seconde la haute bourgeoisie contre les Gibelins unis aux Arts mineurs ; isolée par sa propre victoire, elle perd la suprématie légale de la noblesse entière.

Le départ de Giano n'était pas une solution. Les réformes qu'il léguait à ses concitoyens devaient, au prix de maintes secousses, aboutir à l'entière rénovation politique de Florence. Les deux partis qui avaient engagé l'action, Grands guelfes et bourgeoisie, demeuraient en présence : mais, de plus, l'intervention du tribun ouvrait carrière à ces rivalités que les Gibelins avaient compté susciter dès l'année 1266 au cœur des classes moyennes, lorsqu'ils les divisèrent en Arts majeurs et mineurs. Sous l'empire des agitations récentes, ces derniers convoitaient maintenant le pouvoir ; et déjà la crainte de les voir réussir avait un instant rejeté les *popolani grassi* vers la noblesse.

Les offices devinrent à la fois l'objet de brigues acharnées et l'instrument des plus audacieux abus. « Chaque citoyen voulait et recherchait les magistratures, sans penser que l'on ne comptait que six charges de Prieur, et que tous ne pouvaient les occuper à la fois ; quant à se demander d'ailleurs s'il en était ou non digne, il n'y

songeait guère[1]. » A la tête de ses bouchers, Pecora le démagogue terrorisait Florence ; bravant les chefs de la cité, il s'attribuait publiquement tout le mérite de leur élection[2].

Enhardis par ce désordre, les Grands cherchèrent à obtenir par la force l'abrogation des Ordonnances ; réconciliés entre eux, ils préparèrent un soulèvement[3]. Mais, si la haute bourgeoisie se défiait désormais des Arts mineurs, elle n'entendait pas retomber sous le joug aristocratique. Les *popolani*, nombreux, bien armés, rallient leurs étendards, protègent le palais des Prieurs, et, par leur attitude, ils déjouent cette belliqueuse démonstration. La prudence les décida cependant à rendre à la noblesse certaines garanties dans les poursuites criminelles : mais ces concessions elles-mêmes furent bientôt désavouées[4].

Quelques Grands comprirent l'esprit des temps nouveaux ; abdiquant un titre dont la force avait décru, ils se firent *popolani*[5]. La plupart demeurèrent rebelles à cet exemple, fidèles au souvenir trompeur de leur ancienne prééminence[6]. « Ainsi, les deux partis, tout en

1. Marchionne di Coppo Stefani, L. III, rubr. 196.

Et Dante adresse à ses concitoyens cette amère raillerie :

« Molti rifiutan lo comune incarco ;
Ma 'l popol' tuo sollecito risponde
Senza chiamare, e grida : I'mi sobbarco. »

Purgatoire, chant VI, vers 133 et suiv.

2. « *Corrompea i popolani minuti... mostrava a' Signori che se erano eletti, era per sua operazione. A molti promettea ufici, e con queste promesse, gl' ingannava.* » Dino Compagni, L. I. Murat, t. IX, col. 477.

3. Villani, VIII, 12, col. 352.

4. « *E ciò feciono i Priori contro al volere de' popolani ; ma poco appresso si rivocò e tornò nel primo stato.* » Villani, *ibid.*, col. 353.

5. Villani, VIII, 12, col. 353.

6. March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 203-9. « ...*da indi inanzi i grandi non finarono giamai di cercare via e modo di potere abbattere il popolo a loro podere.* »

posant les armes, conservèrent leurs mutuels soupçons[1]. » Chacun d'eux se tint prêt à attaquer dès le premier signal ou à se défendre. Trop de haines amassées, trop d'arrogance chez les uns et d'injustes exigences chez les autres, rendaient l'accord impossible. La guerre civile ne pouvait être épargnée à Florence; et cependant, malgré la défiance et l'irritation sourdes qui animaient chaque ordre de citoyens, quatre années s'écoulèrent dans une concorde apparente : la cité étendit sa prépondérance en Toscane, vit grandir ses richesses, son crédit et sa population[2], au sein de l'atmosphère lourde d'orages où elle vécut alors.

La voie dans laquelle Giano avait engagé les *popolani* menait à l'inaction inquiète de cette courte trêve. Le tumulte d'une première et maladroite prise d'armes, dont on n'avait pas moins imprudemment désigné le but que choisi les agents, ajoutait aux périls le mal, nouveau pour les Florentins, de l'incertitude. Jusqu'ici la bourgeoisie s'était tracé une politique simple : elle avait porté ses efforts contre les Gibelins, et, ceux-ci vaincus, contre les Grands guelfes, devenus à leur tour menaçants pour la liberté. Mais, en lançant dans l'arène toute la masse populaire, qui même crut un instant saisir l'autorité, Giano venait de briser cette unité d'action. Détournée de son œuvre inachevée par cette menace

1. Machiavel, L. II, § 15. — Villani, *loc. cit.*

2. Villani, VIII, 17, col. 356; 38, col. 369. Machiavel, L. II, § 15. — On édifia alors *Santa Maria del fiore* sur l'emplacement de *Santa Reparata* (Villani, VIII, 9, col. 351); le Palais Vieux, pour mettre les Prieurs à l'abri de l'émeute (Villani, VIII, 26, col. 361. March. di Coppo Stefani, L. III, rubr. 211-213); enfin, la troisième enceinte fortifiée (Villani, VIII, 31, col. 363) *ann.* 1298-1299.

inattendue, surprise par l'irruption prématurée du flot démocratique, la bourgeoisie se troubla. En présence de ces deux ennemis occupés à se détruire, elle ne sut point ressaisir l'indépendance de son rôle : elle se divisa et poursuivit une lutte à double face, où ses propres membres se trouvèrent armés les uns contre les autres.

De là cette horrible confusion, où tous ensemble allaient se débattre, et dont il est difficile, aujourd'hui même, d'analyser le caractère. Aussi, a-t-on cherché à définir le sens de ces divisions renaissantes, à ranger les partis sous de subtiles dénominations, à les rattacher enfin aux anciennes factions guelfe et gibeline. M. Hillebrand estime qu'il ne faut demander à ces luttes nouvelles « aucune idée politique »; qu'elles furent uniquement provoquées « par des intérêts personnels[1] ».

Il nous semble au contraire que cette idée politique va se dégager claire et précise de la suite des faits : elle seule rattache sans aucun doute, mais indirectement, la querelle des Blancs et des Noirs[2] à celle des Guelfes et des Gibelins, telle du moins que nous l'avons présentée ; elle seule enfin démontre la logique de ces alliances inattendues dont on s'étonne.

---

1. Dino Compagni, par K. Hillebrand, p. 86, 87, 90. L'auteur trouve la preuve de son assertion dans ce rapprochement « étrange » entre les Gibelins et la démocratie d'une part, et, de l'autre, les Guelfes et « les droits aristocratiques » ; alliances qui ne sauraient, dit-il, s'expliquer autrement que par un conflit mettant en présence non « deux principes », mais « deux hommes ».

M. Perrens, qui se renferme dans le complet exposé des faits, constate seulement « la difficulté de se débrouiller dans ce chaos ». *Histoire de Florence*, t. III, p. 6 et 7, note 1.

2. Sur l'origine de ces dénominations, empruntées au vocabulaire des dissensions de Pistoïa, voyez Villani, VIII, 37, 38, col. 368, 9, 370. Machiavel, L. II, §§ 16, 17. Léon. Arét., L. IV, *ann.* 1300, p. 463-5. — Dante, *Enfer*, chant XXIV, vers 142 et suiv. Chant XXV, vers 10 et suiv.

Chez les Grands, les rivalités de familles ou d'individus; dans le peuple, l'entraînement pour les nouveautés, la séduction passagère que peut exercer un chef de parti, les ressentiments et les ambitions privées à satisfaire; toutes ces causes contribuèrent à coup sûr au groupement comme à la fortune des factions.

Mais ce fut, pensons-nous, l'entrée subite des Arts mineurs dans le gouvernement qui rompit l'union de la bourgeoisie. Ceux des hauts bourgeois qui, par leurs richesses et leurs relations, touchaient à la noblesse, préférèrent le danger des Grands guelfes à celui de la démagogie. Ceux au contraire que leur situation dans la ville poussait à préférer des institutions plus larges, ne reculèrent point devant l'alliance avec les Arts mineurs pour fortifier leur ardente opposition contre les patriciens. Enfin, une affinité naturelle ne rapproche-t-elle pas facilement, à l'heure du combat, les partis dont la force est le moyen d'action? Ne soyons donc pas surpris si les Gibelins servirent leur vieille querelle contre la République guelfe, en apportant au menu peuple un concours bientôt avoué.

Nous n'avons pas ici à nous étendre sur les violences et les insultes qui armèrent Cerchi contre Donati[1]. Comme en 1215, un conflit entre deux familles rendit un prétexte aux rivalités politiques. C'est ainsi qu'en Grèce, sur un plus vaste théâtre, quelques démêlés particuliers avaient d'abord provoqué l'antagonisme entre Athènes et Sparte, c'est-à-dire mis aux prises les deux principes de la démocratie et de l'oligarchie.

1. Villani, VIII, 38, col. 369-371. — Machiavel, L. II, §§ 16, 17, 18.

Sans doute, les chroniqueurs n'indiquent guère que des motifs privés pour expliquer la rupture[1]. Il serait cependant facile de retrouver dans les mobiles qu'énoncent ces auteurs, les raisons politiques qui déterminèrent la reprise des hostilités. Les Cerchi, chefs des Blancs, étaient de riches marchands, mais sans vigueur morale et de mœurs grossières[2]; autour d'eux se groupèrent, avec quelques familles alliées, les *popolani* et le menu peuple, c'est-à-dire les secrets partisans de Giano, dont les Cerchi avaient regretté la chute et blâmé l'expulsion; enfin les Gibelins[3], qui redoutaient avant tout la suprématie des Grands guelfes. Les Noirs comptaient ces derniers dans leurs rangs et la plupart des hauts bourgeois : à leur tête, les Donati, moins opulents que les Cerchi, mais dont le caractère hautain indisposait la petite bourgeoisie[4].

Il était difficile pour les contemporains de saisir, aux premiers jours, le sens d'une crise si complexe. Des hommes comme Dante et Guido Cavalcanti, sans obéir assurément déjà à des tendances démocratiques, crurent, en suivant les Cerchi, s'attacher aux vraies destinées de leur patrie. En réalité, ils méconnurent le présent pour voir trop haut dans leurs rêves ou trop loin dans l'ave-

---

1. Voy. Hillebrand. Dino Compagni, p. 95.

2. « *Erano... ricchissimi mercatanti... uomini... morbidi, salvatichi e'ngrati, sicome gente venuti in piccol tempo in grande stato e podere.* » Villani, VIII, 38, col. 369. — Dante, *Enfer*, chant VI, vers 49, 64 et suiv.

3. Villani, *ibid.*, col. 370. — Léon. Arét., L. IV, p. 365-7. — Machiavel, L. II, § 17.

4. Villani, VIII, 38, col. 369, 370-1, *passim*. — Voyez la Chronique attribuée à Dino Compagni, dont les appréciations concordent à cet égard avec celles de Villani. Dino Compagni, L. I (Muratori, t. IX).

nir[1]. Ainsi, d'un côté, se réunirent les deux groupes extrêmes de la population, Gibelins et Arts mineurs; de l'autre, les deux classes intermédiaires, haute bourgeoisie et Grands guelfes.

Mais, en outre, cette conformité d'intérêts qui, dans l'un et l'autre camp, avait scellé l'alliance, finit par contraindre chacun des partis à reprendre sa direction naturelle. Au commencement de l'année 1300, il est vrai, la faction de Corso Donati, hostile à la bourgeoisie presque entière, aux conquêtes politiques des dernières révolutions, semble n'avoir d'autre but que de les détruire, de retourner au passé, et ne représenter qu'une noblesse jalouse de ses privilèges méconnus. Il est même certain que telle était la seule pensée des Grands guelfes, amis de Corso. Mais si leur arrogance rejetait dans l'ombre du parti les hauts bourgeois que protégeait leur force, il nous suffira de considérer cette même faction au sortir

---

1. Consult., outre le traité *De Monarchiâ*, la *Divine Comédie : Enfer*, chant XIX, vers 115 et suiv. — *Purgatoire*, chant VI, aux vers 76 et suiv., la célèbre apostrophe à l'Italie ; et, vers 97, 112 et suiv., l'invocation passionnée adressée à l'Empire. — Voyez aussi, *Purgat*, chant XVI, vers 103 et suiv. *Paradis*, chants XII, XVII, XXII, *passim*, XXVII, vers 46 à 52. — XXX, vers 136-148. — Le rapprochement de ces éloquentes « digressions »* découvre en partie la théorie utopique du gibelinisme selon le grand poète. — Pour Dante, l'Empereur est le légitime héritier de la conquête romaine, dont le caractère universel se trouve altéré par le pouvoir temporel de la Papauté. Sous l'égide de l'Empereur, le poète rêve l'Italie pacifiée, régénérée par le rétablissement de l'ordre antique, non asservie cependant par le germanisme. D'autre part, le gouvernement des âmes reste le seul domaine du Pape, qui ne doit pas tenir l'épée. A Rome, enfin, il appartient d'être le siège de ce double pouvoir. Cette théorie a inspiré les vers suivants de la *Divine Comédie*, qui n'expriment plus qu'un regret :

« Soleva Roma ch'l buon mondo feo,
Duo Soli aver, che l'una e l'altra strada
Facén vedere, e del mondo e di Deo. »

Purgat., chant XVI, vers 106 8.

* *Purgatoire*, chant VI, vers 128.

de la tourmente, pour nous convaincre qu'elle contenait, malgré ses dehors impopulaires, la solution de la crise et l'avenir prochain de la République.

Nous voyons en effet les *popolani grassi* rallier à la fois la portion la plus intelligente de la noblesse guelfe et l'élite de la bourgeoisie, rompre sous de nouveaux chefs les attaches compromettantes qu'ils avaient d'abord acceptées ; enfin, malgré leurs défaillances et leurs fautes, fonder après tant de souffrances le gouvernement des classes moyennes. Par lui, la République ébranlée devait être ramenée à sa tradition un instant méconnue, et parvenir à l'apogée de ses institutions, au plus haut degré de puissance et de prospérité qu'il lui fût donné d'atteindre.

D'autre part, le pacte formé dans le camp des Cerchi, entre le peuple, la petite bourgeoisie et les vieux Gibelins, confondit dans un même échec l'effort prématuré de la démocratie, et la tentative surannée d'une faction devenue étrangère aux nouvelles conditions politiques de la Toscane.

Ainsi, chez les premiers, l'intérêt de la cité qui jadis avait déjà rapproché les Grands guelfes et les *popolani grassi,* les poussa naturellement dans un sens favorable aux institutions bourgeoises. Chez les seconds, le commun désir de résister au gouvernement de la République rejeta Gibelins et démocrates hors de la vie politique de Florence, et les contraignit à se réfugier dans le vieux parti impérial.

En un mot, pour les uns comme pour les autres, l'élément le plus actif finit par absorber celui qui sem-

blait dominer au début et transforma les conditions d'abord apparentes du conflit.

Mais il est une autre circonstance qui ne dut pas moins, lors des premières hostilités, contribuer à l'incertitude.

Désignées ensemble jusqu'à ce moment dans leur lutte contre l'empire germanique et les Gibelins par la même dénomination de Guelfes, la noblesse municipale et la bourgeoisie avaient fait de ce titre le symbole de leurs institutions nationales. Rappelant de telles épreuves, les dangers comme les triomphes de la patrie, ce nom avait acquis une popularité dont tous les Florentins étaient à la fois heureux et jaloux de se couvrir.

Mais, après avoir secondé les premières conquêtes politiques de la cité, les Grands guelfes, immuables dans leurs intérêts et leurs principes, débordés à leur tour par les prétentions toujours croissantes des *popolani*, se crurent seuls fidèles aux traditions du passé; opposant au mouvement qu'ils avaient autrefois provoqué, un système de résistance, ils arborèrent comme un drapeau le vieux titre de Guelfes. De son côté, la bourgeoisie, naguère membre de cet ancien parti, en revendiqua le nom, soutenant qu'elle en possédait le véritable esprit[1]. Aussi, quand les vicissitudes politiques introduisirent la division au sein de la ligue guelfe, cet antique foyer de l'énergie nationale, chaque nouvelle faction prétendit-elle conserver cette dénomination traditionnelle et la transporter dans chacun des camps ennemis.

1. « *...coloro, che reggeano la terra, tutto fossero a parte Bianca, si chiamavano e voleansi tenere Guelfi...* » Villani, VIII, 48, col. 376.

Enfin, l'intervention violente de Charles de Valois compromit, il est vrai, par le succès révolutionnaire que ce prince lui assurait, le parti dont Corso était le chef; elle lui aliéna même d'abord les bons citoyens. Mais, bientôt, l'expédition aventureuse de l'empereur Henri VII de Luxembourg, en réveillant pour un jour les espérances des vieux Gibelins, devait éclairer d'une subite lumière le danger auquel pouvait exposer une faction obligée de demander son plus sérieux appui au bras d'une noblesse irréconciliable.

Alors aussi, mais seulement alors, apparut l'erreur généreuse des Dante [1] et des Cavalcanti, contraints, pour échapper à la démagogie, d'invoquer comme un libérateur celui en qui leurs ancêtres eussent combattu de toutes leurs forces l'ennemi de la liberté et de l'indépendance. A ce dernier moment, en effet, le débat se trouva reporté sur le terrain des anciennes luttes. Henri VII ramenant avec lui les prétentions impériales, tout un parti se reconstitua, prêt à les seconder, ce parti qui, la veille, tendait la main à la démocratie, mais pour reconquérir ses privilèges et terrasser la bourgeoisie, perpétuel obstacle à sa domination. Celle-ci fut donc appelée à défendre, non plus seulement sa situation politique dans Florence, mais, comme autrefois, la République elle-même.

Ainsi, cette crise renouvelait l'époque de Frédéric et se compliquait en même temps des rivalités intérieures

1. Le poète ne se fit d'ailleurs pas illusion au sujet de sa noble utopie :

« ... ; sicc'a te fia bello
Averti fatta parte per te stesso »,

lui dit Cacciaguida, son aïeul. *Paradis*, chant XVII, vers 68-69.

maintenant aux prises; crise suprême où tous les antagonismes accumulés par le passé, où toutes les querelles du présent venaient se confondre en un bouleversement général, avant la rénovation que marque la victoire définitive et simultanée de l'indépendance et de la bourgeoisie florentines.

Tels sont, croyons-nous, les divers points de vue où il est nécessaire de se placer sans en négliger aucun ; tel est le sens multiple de ces alliances inattendues et fréquemment changées; l'esprit enfin de cette époque de transition, si obscure et si troublée, qui signale pour Florence les premières années du XIVe siècle.

Il nous reste à appuyer par l'examen des faits les considérations qui précèdent.

Exposés aux continuelles violences de Corso, les Cerchi se rapprochèrent des vaincus de Campaldino : c'était aller au-devant d'une accusation de gibelinisme qui fut en effet portée contre eux devant le Saint-Siège [1]. Cédant à des sollicitations qui répondaient d'ailleurs aux sympathies permanentes de la Papauté, Boniface VIII se montra favorable à la noblesse guelfe et se prononça contre cette coalition de nouveaux et d'anciens ennemis, Gibelins et démocrates [2].

Aussitôt les Grands, s'abandonnant à leur esprit séditieux, multiplient leurs agressions [3] : réunis à San Trinità,

---

1. Villani, VIII, 38, col. 370; et 39, col. 371. — Machiavel, L. II, § 17.

2. Villani et Machiavel, *ibid.* Léon. Arét., L. IV, p. 467. — Voy. les invectives de Dante contre ce Pontife. — *Enfer,* chant XIX, vers 52 et suiv. — *Paradis,* chant XII, vers 90, et chant XXVII, vers 22 et suiv.

3. Villani, VIII, 40, col. 372. — Léon Arét., L. IV, p. 463.

ils adressent un nouvel appel au Souverain Pontife [1]. Les Prieurs alors en charge, secrètement attachés aux Blancs, répondirent en ordonnant l'exil des citoyens les plus compromis dans les deux factions [2]. Cette mesure arbitraire était imprudente : contre l'intention des magistrats, et malgré son apparence d'impartialité, elle affaiblissait surtout les Cerchi et divisait leurs forces en les éloignant de leur centre d'action : elle laissait au contraire toute franchise aux Donati pour étendre leurs intrigues. Corso quitta la ville qui lui avait été assignée ; il courut à Rome représenter à Boniface les dangers qui menaçaient le parti guelfe à Florence et assura définitivement son accord avec le Saint-Siège [3]. Il obtint même le puissant secours de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, qui descendait alors en Italie.

Il était temps pour les Cerchi, déjà rentrés à Florence [4], et pour les magistrats jusqu'ici incertains, de prendre une attitude plus résolue en face d'entreprises si peu dissimulées. Mais leur inertie contrastait avec l'activité et l'énergie sans scrupule de leurs adversaires.

Les Noirs, en effet, tels qu'ils se trouvaient constitués, avaient en partage la promptitude d'action et la solidité.

---

1. Villani, VIII, 41, col. 373. — Machiavel, II, § 18. — Léon. Arét., L. IV, p. 471. — Dino, dans la chronique qui lui est attribuée (L. I), prête aux Grands les paroles suivantes : « Nous sommes les vainqueurs de Campaldino, et vous nous avez repoussés des offices et des honneurs de la République. » Ne trouverait-on pas dans ce langage l'expression d'un sentiment que les vieux Gibelins n'avaient jamais manifesté, et que la bourgeoisie aurait dû peut-être moins méconnaître, chez les Grands guelfes, le désir et le bon vouloir de participer aux institutions de la République ?

2. *Ann.* 1300. Villani, VIII, 41, col. 373. — Machiavel, II, § 18. — Léon. Arét., L. IV, p. 473-5.

3. Villani, VIII, 42, col. 373. Machiavel, II, § 19.

4. Villani, VIII, 41 *in fine*. *Ann.* 1301

L'union des nobles guelfes et des hauts bourgeois, commandée par les derniers événements, répondait vraiment à la logique de l'histoire de Florence. Formée sans arrière-pensée, elle était plus entière, sous la direction d'hommes expérimentés. Ainsi coordonnées, les forces de la faction se rassemblaient dans la main d'un chef qui savait joindre au courage du soldat l'astuce du conspirateur.

Possédant au degré suprême les défauts et les qualités non moins dangereuses dont les Grands guelfes avaient fait preuve depuis la chute des Gibelins, Corso incarnait en lui, comme Farinata degli Uberti, le type d'une classe sur le point de disparaitre. Sa prestance et sa noble origine ajoutaient à l'éclat de sa bravoure emportée : son humeur altière, l'audace même qu'il mettait à violer les lois, exerçaient sur la foule un ascendant qu'appuyait encore le grand appareil militaire dont il aimait à s'entourer.

Enfin, il savait au besoin capter la confiance par un langage adroit et élégant [1]. Mais son habileté n'était point esprit politique; et la dignité de son caractère ne se maintenait pas à la hauteur de son orgueil : l'indignation qu'excitait en lui la moindre résistance le poussait sans réflexion aux écarts les plus imprudents, et sa fougue à des violences qui amenèrent sa chute. C'était l'un de ces esprits brillants dont la séduction peut égarer un

1. « *Fu il più... bello parlatore... ch'al suo tempo fosse in Italia. Fu bello della persona e di gratioso aspetto, ma molto fu mondano, e in suo tempo fece fare in Firenze molte commutazioni e scandali per avere stato e signoria.* » Villani, VIII, 96, col. 434. « *Quando passava per la terra, molti gridavano « Viva il barone », e parea la terra sua.* » *Cronaca di* Dino Compagni. L. II et III.

peuple et l'entrainer au sacrifice de ses plus sérieux intérêts.

Les Blancs, au contraire, demeuraient condamnés à l'indécision. Trop faibles pour affronter les Donati, ils n'osèrent encourir d'abord l'impopularité des Gibelins par un accord manifeste, ni désavouer par une telle démarche les souvenirs guelfes auxquels ils affectaient de rester fidèles. Désireux, toutefois, de se ménager une force nécessaire à leur propre débilité, les Cerchi [1] laissèrent entendre qu'ils avaient là de secrets appuis, si bien qu'ils s'attirèrent le blâme par cette alliance et n'en recueillirent aucun profit. Quand leurs fautes les obligèrent plus tard à la révéler, ils y trouvèrent non plus leur salut, mais un complet discrédit. Ce rapprochement factice de volontés contraires rendit impossible l'unité d'inspiration qui assure l'efficacité de l'effort. Réduits à cette politique inconséquente et sans avenir, ils s'écartèrent toujours davantage de leur point de départ, jusqu'au jour où, rejetés de Florence, ils se virent annihilés par la supériorité sociale et militaire de leurs alliés, et disparurent comme parti.

Ne nous étonnons donc point si nous voyons de grands citoyens d'abord guelfes, comme Dante, subir l'inévitable influence de ces péripéties, et finir en faisant appel à l'empereur d'Allemagne ; de même que certains membres de l'aristocratie athénienne avaient invoqué Sparte aux débuts de la guerre du Péloponèse, tant l'ardeur des factions altérait le sens patriotique !

1. Voy. Villani, VIII, 48, *passim* et *in fine*, col. 376-378. — *Cronaca*, L. I, *in fine*.

La famille que les circonstances plaçaient à la tête des Blancs n'était pas capable de leur donner l'énergique impulsion qui les eût sauvés. Le courage dont elle avait fait preuve à Campaldino [1] ne se trouvait point soutenu chez elle par la fermeté d'âme. Son chef, Vieri, bourgeois que sa fortune acquise par le commerce rendait timide, s'obstinait dans l'inaction et couvrait son aversion pour la lutte d'un respect affecté de la légalité [2].

Les liens de la plus étroite affinité unissaient enfin aux Blancs le collège des Prieurs alors en fonctions. Héritiers de l'œuvre entreprise par Giano, mais avertis par les excès qui avaient bientôt suivi les réformes, ces magistrats, issus de la bourgeoisie, constituaient un pouvoir modéré que son origine, aussi bien que la marche des partis, poussait à ménager le peuple encore frémissant. Avides de paix publique, les Prieurs ne surent point comprendre qu'une répression ferme et prompte des complots de la noblesse préviendrait seule la guerre civile. En face de ces périls, ils sacrifièrent à la faiblesse que sait mal éviter un gouvernement hostile par principe à toute mesure violente, et tolérèrent des menées poursuivies à ciel ouvert, jusqu'au moment où il ne leur fut plus possible d'en prévenir le succès.

Chez les hommes qu'inspire l'esprit de parti ou la seule ambition, ces idées exclusives que la foule comprend mieux et applaudit plus volontiers, facilitent pour

1. Voy. Villani, VII, cap. 130, col. 327.

2. « *Erano uomini più atti alla pace e alla quiete, e abboudantissimi di ricchezze e vôlti a una modestia civile.* » Léon. Arét., trad. Acciajuoli, L. IV, t. I, p. 467.

l'action un élan plus vigoureux dans une voie plus étroite. Au milieu de ces luttes, au contraire, le patriote désintéressé, que l'intelligence des opinions divergentes dispose à la conciliation et à la tolérance, n'est-il pas naturellement porté aux concessions qui le désarment, et affaibli par l'étendue même de ses vues, que seconde plus rarement la fermeté de la décision ?

Tel fut le sort des Prieurs de Florence. Sincères et pacifiques, ils s'égarèrent en de vaines négociations au lieu de faire courir aux armes : ils tergiversaient encore à l'heure même de leur chute[1]. Vainqueurs des Noirs, ils eussent été, grâce à cette politique équivoque, le jouet des Grands ou la victime de la démagogie.

Pour chercher à contenir par des paroles de paix les passions déchaînées, ils perdirent un temps précieux, et ne prescrivirent aucun préparatif militaire en prévision d'un danger qu'ils pressentaient, mais dont ils n'osaient envisager la gravité[2].

D'autre part, les ménagements dont ils usaient enlevaient toute autorité à leurs actes ; et cette modération ne paraissait plus qu'un aveu de leur faiblesse. Un gouvernement ou un parti n'attire jamais mieux à lui les suffrages, qu'en manifestant résolûment sa confiance en ses propres convictions. Les derniers conseils que prési-

---

1. « *I reggenti della repubblica fecero molti consigli e vari pareri erano fra loro.* » Léon. Arét., *ibid.*, p. 477. — Villani, VIII, 48, col. 375-6. — La *Cronaca* reproduit aussi un tableau de ces hésitations, incontestablement véridique dans ses lignes générales. Voy. L II.

2. « *Quanto più s'appressava (la venuta di Carlo), tanto più crescevano le cure e i pensieri della sua venuta, la quale era molestissima alla parte de' bianchi che si trovavano in stato : e... non avrebbero voluto innovare alcuna cosa.* » Léon. Arét., *ibid.*, p. 477.

dèrent les Prieurs démontrèrent ce que leur avait fait perdre une conduite molle et vacillante [1].

Charles entra dans Florence [2]. Dès ses premiers actes, il dévoila son aversion pour les gouvernants. Aussitôt la foule de ces esprits qui, tenus en suspens par la faiblesse ou l'intérêt, attendent le succès pour asseoir leur opinion, se prononça bruyamment pour le prince : à la tribune, dans les réunions particulières, les amis des Prieurs disparurent [3]. Les magistrats eux-mêmes restèrent enfermés dans leurs maisons, et bientôt ils se démirent de leurs fonctions.

Les Noirs, maitres du terrain, encouragés par Charles qui gardait les débouchés de l'Arno, rallièrent à eux les Grands que des querelles privées avaient pu arrêter encore, et se répandirent dans la ville. A ce moment, Corso Donati accourait de son exil et s'emparait d'une porte de Florence : entraînant la multitude par son air martial, il occupait la place de la Seigneurie et le Palais Vieux [4].

Aussitôt se déchaina une réaction furieuse contre les excès de 1292. Les représailles, comme il arrive souvent, furent plus terribles que ne l'avaient été les premières persécutions. Après le meurtre et le pillage, vinrent les extorsions, auxquelles le prince, dont il fallait récompenser le précieux concours, prit une large part [5]. Les

---

1. « *Presono per partito di lasciarlo intrare.* » Villani, VIII, 48, col. 376.

2. 5 novembre 1301. — Villani, *eod. loc.*, col. 376-7.

3. « *...a casa de' Priori pochi vi si ragunarono, e quasi il popolo fu sanza capo, veggendosi traditi e'ngannati i Priori.* » Villani, VIII, 48, col. 376.

4. « *...per forza aperse e diliberò i prigioni.* » Villani, VIII, 48, col. 377. Léon. Arét, L. IV, p. 479.

5. Voy. le jugement que Dante porte sur le Pacificateur. — *Purgatoire*, chant XX, vers 70-78.

palais des vaincus furent démolis ou livrés aux flammes; les vaincus eux-mêmes en butte à la confiscation et au bannissement. Après le départ de Charles [1], la proscription s'étendit sur toutes les fractions du parti blanc [2]; et tel fut l'effet de ces vicissitudes, que l'on vit les vieux Gibelins et les nouvelles familles guelfes, les Uberti et les Cerchi, Dante et les Lamberti, confondus dans un commun exil [3].

On ne peut que déplorer ces déchirements et réprouver de telles violences. Mais doit-on, dans un jugement impartial et vraiment historique, les séparer du souvenir des mesures oppressives qui, dix années auparavant, les avait provoqués?

Les Blancs se virent enlever les fortes positions qu'ils occupaient en Toscane [4]; ils subirent dans le Mugello un échec qui fut moins un combat qu'une déroute [5]. Croyant retremper leurs forces, ils se perdirent de plus en plus dans le Gibelinisme, mourant lui-même.

Nous n'insisterons pas sur l'émouvant récit de ces efforts suprêmes. A deux reprises les proscrits pensèrent encore l'emporter. Benoît XI, le successeur de Boniface VIII, leur fut favorable. Le légat qu'il envoya pour réconcilier les factions, appela à Florence les principaux

---

1. Avril 1302. Villani, VIII, 49, col. 378.
2. Villani, VIII, 59, col. 391-2.
3. « E quel che più ti graverrà le spalle,
Sarà la compagnià malvagia e scempia
Con la qual tu cadrai in questa valle. »

dit Cacciaguida à Dante, en lui prédisant son exil. *Paradis,* chant XVII, voy. vers 52 et suiv., 61 et suiv.

4. Villani, VIII, 51, 52, col. 380-1.
5. *Ann.* 1303. Villani, VIII, 60, col. 392-3.

chefs du parti[1]. Mais, effrayés par l'attitude hostile des vainqueurs, les Blancs accueillirent des conseils perfides et s'engagèrent dans une conspiration dont la découverte les contraignit à une prompte retraite[2]. Puis, ayant réuni des forces plus considérables, ils tentèrent un coup de main sur la ville et réussirent même à y pénétrer; le défaut d'entente au début, une panique à l'instant décisif les rejetèrent dans Pistoïa[3]. « En de semblables entreprises, il arrive souvent que la lenteur fait perdre l'occasion, et la précipitation les forces[4]. »

C'est dans ce dernier asile que les Noirs vinrent enfin les réduire. Après un blocus rigoureux, la ville capitula : l'armée qui se formait pour la secourir se dispersa sans combattre; le parti blanc était anéanti[5].

La paix toutefois ne rentrait pas dans Florence, que le dernier acte de ce long drame séparait encore du dénouement. Spectatrice et victime de ces agitations, la masse de la population avait pu suivre de ses sympathies les chefs bannis. A mesure que les exilés, par leur éloignement et leurs alliances, devenaient étrangers à la cité, celle-ci dut reporter ses regards vers les hommes que le succès rendait maitres désormais de la République. Investies à leur tour du soin de sauvegarder

---

1. *Ann.* 1304. Léon. Arét., L. IV, t. I, p. 493. — Villani, VIII, 69, col. 401-2.

2. Voy. pour ces intrigues obscures, Léon. Arét., L. IV, p. 497-9, 501-3, et Villani, VIII, 69, col. 402-3, et 70, col. 403.

3. Villani, VIII, 72, col. 405-8.

4. Machiavel, L. II, § 22. L'historien ajoute : « *Fu cosa notabile che coloro i quali poco davanti avevano per il ritorno loro combattuto, quando disarmati pregavano di esser alla patria restituiti, poichè gli videro armati, e voler per forza occupare la città, presero l'armi contra loro.* »

5. *Ann.* 1306. — Villani, VIII, 82, col. 420-2. — « *E mai si rauuoron più.* » *Cronaca*, L. III.

les principes que les Blancs abandonnaient, les classes moyennes se virent naturellement conduites vers ceux de leurs membres déjà unis au parti noir; elles leur assurèrent ainsi une prépondérance décisive.

A l'heure du combat, Corso Donati, chef des Grands guelfes, résumait en lui toute la faction : après la victoire, il se vit seul dans le collège des Prieurs, en présence de ces hauts bourgeois[1], qu'au fond du cœur il méprisait. Il comprit le danger et donna l'éveil à ses amis, en même temps qu'il s'efforça de gagner le menu peuple.

C'était la transformation du parti noir, qui, rejetant de son sein la vieille noblesse dont le rôle était terminé, allait s'identifier à la cause de la République et clore ainsi cette longue série de révolutions en poussant Florence à ses nouvelles destinées.

Mais Corso Donati n'abdiqua point sans résistance. Après l'expulsion des Blancs, les dissentiments apparurent. Il entretint et attisa la sourde irritation des nobles guelfes, en même temps qu'il affecta dans le collège des Prieurs le plus vif souci de la bonne gestion des finances, et, au dehors, se constitua le défenseur des intérêts populaires. La rupture éclata dès que les Grands réclamèrent l'abrogation des Ordonnances de 1292-94[2]. Les mesures que dicta le légat du pape Benoit XI[3] ne réus-

---

1. Voy. dans Villani les premiers signes de cette évolution : « *Non li parea essere si grande in comune come volea, e gli parea essere degno.* » VIII, 68, col. 400. Machiavel, L. II, § 21.

2. Villani, VIII, 68, col. 400-1.

3. *Ann.* 1304. — Voy. ci-dessus, p. 81. — Villani, VIII, 69, col. 401-3. — Machiavel, L. II, § 21. — March. di Coppo Stefani, L. IV, rubr. 242. — Léon. Arèt., L. IV, p. 493 et suiv.

sirent pas à assurer le rétablissement de la concorde. Semant les soupçons, lançant à l'adresse des magistrats de perfides insinuations, Corso souleva ses amis et la populace : un terrible incendie consuma une partie de la ville [1].

La haute bourgeoisie, après la prise de Pistoïa, se mit en garde contre de tels excès. La confirmation des Ordonnances de justice rendues plus sévères encore, la réorganisation de la milice, dont la direction fut confiée à un magistrat appelé du dehors, consolidèrent définitivement le pouvoir des classes moyennes [2].

La noblesse guelfe, sortie des voies légales, devenue à son tour dans la cité une minorité factieuse, se rejeta vers ses rivaux d'autrefois. « On vit Corso Donati épouser une fille d'Ugguccione della Faggiuola, chef des Gibelins et des Blancs, et très puissant dans la Toscane [3]. » Sur la fin de sa carrière, le Grand guelfe tendait la main au dernier représentant de l'antique parti féodal.

Ainsi nous en sommes arrivés au point où la perte successive de leur autorité rapproche, mais trop tard, les deux factions de la noblesse désormais impuissantes.

Corso perdit toute popularité par cette union. A la tête de ses mercenaires, il chercha vainement à exciter un mouvement dans la populace : mis en jugement, il fut condamné pour rébellion, et, le même jour, tué

---

1. Villani, VIII, 70, 71, col. 403-5. — Machiavel, L. II, § 21.
2. *Ann.* 1307. — Villani, VIII, 87, col. 424-5. — Machiavel, L. II, § 22. — Léon. Arét., L. IV, p. 519.
3. *Ann.* 1308. Machiavel, *ibid. in fine.*

dans l'émeute[1]. Les Grands guelfes finissaient moins dignement que les Gibelins.

Il nous est maintenant facile de rassembler les traits généraux des temps que nous venons de parcourir.

Lorsque la noblesse, victime de ses discordes, eut elle-même ébranlé sa domination, la haute bourgeoisie, par une remarquable intuition que les événements rendirent plus nette, unit sa cause à la fraction vraiment nationale de cette classe et parvint ainsi à dégager la République de la suprématie impériale. La lutte des Gibelins et des Guelfes amena donc pour Florence la chute des premiers et l'affaiblissement de la noblesse entière dont la prépondérance fut ruinée.

Anciens alliés de la bourgeoisie naissante, les Grands guelfes deviennent les seuls champions du principe aristocratique. Leur résistance armée précipite les faits, entraîne les *popolani* à leur première faute et provoque une phase révolutionnaire. La bourgeoisie, docile à l'exemple fatal que lui ont prodigué ses adversaires, donne à son tour le signal des proscriptions et déchaîne l'émeute. Après Giano, le menu peuple, conduit par Pecora, a son jour de succès éphémère et se livre aux violences démagogiques, premier symptôme d'événements lointains encore.

Dix années de luttes affreuses expient cette erreur. Réduite à demander un appui à ceux qu'elle opprimait

---

1. Machiavel, L. II, § 23. Villani, VIII, 96, col. 432-4. Dante (*Purgatoire*, chant XXIV, vers 82-4) fait allusion à la triste fin de Corso :

« ...quel che più n'à colpa,
Vegg'io a coda d'una bestia tratto... »

naguère, la haute bourgeoisie remet un instant en question l'œuvre entière du siècle précédent. Dès les débuts de ce combat, les Gibelins reparaissent, et, dans l'espoir de supplanter les vainqueurs, ils s'associent aux Arts mineurs, qu'inspire le même dessein. Ainsi leur triomphe eût été l'occasion de nouveaux déchirements. Ce péril conjuré, les *popolani,* défiants et mesurés, maitrisent, puis éliminent les Grands, dont un orgueil indompté accélère la décadence. Gibelins ou Guelfes, c'en était fait cette fois de la noblesse florentine ; l'heure de la haute bourgeoisie arrivait.

La même époque vit Florence et Venise suivre définitivement deux voies opposées. Tandis que dans la première de ces villes, les Grands sacrifiaient leur situation politique à des haines aveugles, Venise continuait l'œuvre dont nous avons marqué l'origine et concentrait les forces de son aristocratie en instituant le Conseil des Dix [1] ; mais, fidèle à son principe, elle subordonnait au vote du Grand Conseil le choix des membres qui formaient cette commission toute-puissante. Entre cette aristocratie unie, maitresse du gouvernement, et le peuple, il n'y avait point de place pour une bourgeoisie : aussi Venise n'eut-elle guère à réprimer que des insurrections démagogiques, inspirées et dirigées par des factieux de haut rang ou par de riches plébéiens.

Florence, au contraire, assurait sa marche vers la démocratie. La noblesse éteignit dans ses discordes intestines cette flamme généreuse qui brillait encore au

1. *Ann.* 1311 et suiv. 1335.

temps de Farinata, et étouffa le germe des qualités politiques qui seules lui eussent permis d'exercer une action régulière et durable. Puis les exigences du peuple, qui se souleva, non seulement pour obtenir une part des magistratures, mais afin d'en exclure les nobles, contraignirent ces derniers à user de violence pour défendre leurs droits. Au milieu de ces guerres civiles accompagnées de meurtres et de proscriptions, sous la pression de ces lois de privilège et d'origine révolutionnaire, le sens moral de la nation s'altéra : nous la verrons se prêter aux plus funestes aventures.

Mises en présence par ces premières révolutions, les classes rivales se mesurèrent et sentirent naître en elles un nouveau désir : les Florentins furent conduits à la recherche âpre et continue de l'égalité. Pour satisfaire cet instinct démocratique, ils allèrent même souvent jusqu'à sacrifier leur liberté, qu'ils devaient ensuite ressaisir par les armes. La liberté fut donc pour eux, dans la suite de leur histoire, le but d'efforts violents et d'élans mal réglés.

Par une contradiction singulière, on a voulu présenter ces bouleversements comme une succession de stériles débats entre des ambitions personnelles ; et l'on y a vu, d'autre part, le foyer où s'élabora le brillant travail de la Renaissance[1]. Mais quelles idées eussent pu jamais se dégager de luttes à ce point confuses ? Et comment une agitation sans portée eût-elle stimulé le progrès des générations naissantes ?

---

1. Dino Compagni, par K. Hillebrand, p. 82-3.

Faut-il dire cependant que la loi historique à laquelle obéissait Florence, entraînait inévitablement les misères que cette République a subies? Nous ne le pensons pas.

L'homme se trouverait-il dépourvu de toute influence sur ses contemporains et sur lui-même? Une société devrait-elle fatalement céder aux excès que peuvent susciter ses désirs? Si l'esprit particulier de cette cité la poussait à la démocratie, du moins y pouvait-elle tendre sans les violences qui l'ont souvent égarée. Là n'est point l'utile activité de la vie politique.

Nous croyons donc que l'ironie et les plaintes de Dante sont justifiées[1], tout comme celles d'Aristophane ou de Thucydide à Athènes : si les agitations politiques ont développé le génie de Florence, les erreurs que le grand poète a déplorées n'ont pu qu'entraver sa patrie dans l'essor glorieux qu'elle allait prendre.

1. *Divine Comédie. — Purgatoire,* chant VI *in fine,* vers 127-151.

LIVRE II

LA BOURGEOISIE ET LES VICISSITUDES DE LA LIBERTÉ

A la suite d'un triomphe révolutionnaire, la bourgeoisie florentine est impuissante à répartir le pouvoir politique entre ses différentes classes ; ce qui détermine l'hostilité des Arts majeurs contre les Arts mineurs.

CHAPITRE V

Née de la guerre civile, l'oligarchie bourgeoise fait appel, pour soutenir son pouvoir, à des dictatures successives.

A peine délivrées des empereurs, les républiques lombardes avaient vu leur liberté sombrer dans les dissensions. Les rivalités sanglantes et les triomphes alternatifs des Guelfes et des Gibelins, les perpétuelles jalousies de la noblesse et du peuple, qui armaient sans trêve les villes, et, dans chaque ville, les classes les unes contre les autres, rendirent d'abord impossible l'établissement régulier des Seigneuries. Privés du droit héréditaire des monarchies, les Seigneurs durent fonder leur usurpation sur le principe de la volonté populaire. En face de l'oppression aristocratique, ils s'érigeaient en champions des droits du peuple qu'ils incarnaient en eux. Mais ils demeuraient incapables de s'appuyer sur les institutions qui eussent été les soutiens naturels d'une autorité légitime ; ils ne voulaient point cependant faire dépendre leur pouvoir des résolutions mobiles de la foule : il en résultait que leur domination était despotique ; puis, qu'au premier changement de fortune, elle se trouvait bientôt isolée et livrée à la fidélité douteuse de mercenaires [1].

---

1. Le chroniqueur Matteo Villani, avec un sens politique remarquable, établit nettement la distinction entre les principautés de tradition et les seigneuries tyranniques :

Telles se montrèrent les Seigneuries lombardes, dictatures plus ou moins éphémères d'ambitieux qui avaient dompté le peuple sous prétexte d'égalité [1], et dont le principe politique ne fut autre que celui des *tyrans* grecs. Ainsi s'élevèrent, ainsi disparurent, à Padoue, les Ezzelin de la maison de Romano; à Vérone, les della Scala. En 1277, les Visconti de Milan, chefs de la noblesse et gibelins, renversèrent les della Torre, maîtres du peuple depuis près de vingt années.

Mais, à mesure que ces républiques perdirent l'habitude de la liberté, les Seigneurs leur proposèrent un nouveau but, en dirigeant la pensée de leurs sujets vers les conquêtes extérieures. Alors les villes les plus fortes s'agrandissent; et l'indépendance des plus faibles est sacrifiée. Le XIVe siècle voit se produire l'extension des Scaliger de Vérone [2], de la maison d'Este à Ferrare; à Milan, les Visconti, en reculant les frontières de leurs États, étouffent définitivement toute vie politique intérieure.

En garde contre ce péril, Florence l'encourait cependant; et plus tard, elle y succomba. Elle ne trouvait pas

---

« Les tyrans, dit-il, épuisent la substance même du peuple qu'ils ont soumis, parce qu'ils n'ont point intérêt à la conservation de leurs sujets ; ils ne peuvent compter sur la foi publique, dont ils ont détruit le principe : contraints au despotisme, ils ne s'en peuvent départir sans provoquer leur ruine ». « *Certo intra l'altre, questa è grandissima miseria de' tiranni.* » Il ajoute : « *Questo non si truova avvenire nelle reali naturali Signorie, perdch'é 'loro fatti... e virtù, e cose, sono contrarii a' tiranni.* » Matt. Villani, L. VI, cap. 1. — *Recueil de Muratori*, t. XIV, col. 355.

1. A chaque révolution qui renversait un seigneur pour en élever un autre, on criait : « *Popolo, popolo !* »

2. A la suite d'une guerre heureuse, Can Grande della Scala enleva Vicence aux Padouans et affermit son pouvoir sur Vérone. Ce revers entraina à Padoue la ruine de la République, déjà ébranlée par les excès populaires, au profit de la maison de Carrare (*ann.* 1318).

dans son organisation la stabilité assurée à Venise, dont le régime aristocratique fixait le gouvernement par de solides attaches ; elle n'avait pas ces pouvoirs immuables, ancres de salut aux époques d'agitation [1], comme le Sénat et l'Aréopage à Athènes. Seul, enfin, le sens politique de son peuple devait la prémunir contre les excès qui venaient trop souvent faire obstacle à la marche égale de ses institutions. Déjà, parait-il, les Cerchi avaient été vivement sollicités d'asservir les offices [2] : la timidité de ces chefs de faction et leur refus épargnèrent une usurpation à la République.

Mais la fatigue accumulée par vingt années de révolutions entraina les premières défaillances, dont les difficultés extérieures offrirent l'occasion.

Florence recouvrait à peine quelque tranquillité, quand l'empereur Henri VII entra en Lombardie : les Blancs et les Gibelins bannis lui adressaient les plus pressants appels [3]. La conduite du nouveau gouvernement était toute tracée. Il se mit résolûment à la tête de la résistance, encouragea par son or et sa diplomatie les villes rebelles, et se prépara lui-même à la guerre [4]. Avec

---

1. Plutarque, *Vie de Solon*, § 19.

2. C'est du moins ce qu'indique expressément la chronique précédemment attribuée à Dino Compagni, L. I. — De son côté, Villani dit, en parlant de Corso Donati, le rival des Cerchi : « *... si disse che Messer Corso si voleva fare Signore della Città, e non volea essere compagnone.* » L. VIII, cap. 96, col. 433.

3. « Sederà l'alma che fia giù agosta,
Dell' alto Arrigo c'a drizzare Italia
Verrà in prima ch'ella sia disposta. »

Dante, *Paradis*, ch. XXX, vers 136-138 et suiv.

4. Les magistrats refusèrent de faire droit aux demandes des ambassadeurs de Henri VII (Villani, VIII, 121) et pressèrent la construction des remparts. Villani, IX, 10 ; et March. di Coppo Stefani, IV, 279.

une vigueur de décision qui montre combien ce peuple de commerçants avait acquis de clairvoyance, les Florentins, élargissant encore le champ de leurs négociations, se firent les instigateurs d'une vaste ligue qui, pour une cause d'intérêt général, remua l'Italie tout entière. En même temps, « les chefs de la cité jugèrent prudent de diminuer le nombre de leurs ennemis, pour en avoir moins à combattre[1] » ; ils rappelèrent la plupart des exilés d'origine guelfe.

Cette politique, malgré les violentes invectives qu'elle souleva[2], était habile et patriotique : elle répondait au passé de la République[3] : elle contribua, par son légitime succès, à assurer l'indépendance de la jeune civilisation italienne[4].

Mais les mesures de défense, la solde des mercenaires, les entraves imposées au commerce, la confiscation des marchandises exportées, épuisaient le Trésor public et atteignaient déjà les fortunes privées[5]. En outre, le courage militaire des Florentins n'égalait pas leur habileté diplomatique. Une première fois, Henri VII jeta la terreur dans la ville, lorsqu'en 1312, après son couronnement à Rome, il vint ravager les campagnes et assiéger

---

1. Machiavel, II, § 24. — Villani, IX. 16. — Léon. Arét., l. IV, p. 543-5.

2. Voy. la chronique de Dino, L. III, *in fine*.

3. « ... *il nome dello Imperio era contrario a'modi e reggimenti loro...* » Léon. Arét., *ibid.*, p. 539.

4. Une seconde fois, la Seigneurie refusa toute audience aux ambassadeurs de l'Empereur. Villani, IX, 25, col. 455. — D'après la *Cronaca*, elle fit répondre à leurs sommations : « *Che mai per niuno signore i Fiorentini inchinarono le corna.* » L. III. — En même temps, tous les emblèmes impériaux qui se trouvaient encore peints ou sculptés sur les murailles, disparurent.

5. Atteintes portées au crédit de la République : l'Empereur autorise la frappe de fausse monnaie florentine. — Villani, IX, 48, *in fine*.

les forteresses du *contado*[1]. L'année suivante, appuyé sur Pise, la fidèle gibeline, il s'apprêtait à marcher sur Florence. Ébranlée par ces épreuves persistantes, la République invoqua de nouveau le roi Robert de Naples, menacé lui-même[2]. N'ayant pu trouver en lui qu'un allié peu diligent[3], « les citoyens lui concédèrent leur ville pour cinq années, afin du moins qu'il les défendit comme sujets[4] ». L'office des Prieurs et les lois de la nation devaient être respectés ; mais le pouvoir exécutif était confié au roi, qui exerçait une influence prépondérante sur la nomination des magistrats[5].

Les progrès que fit en Toscane, après la mort de Henri VII[6], Uguccione della Faggiuola, chef des Gibelins et bientôt seigneur de Pise[7], contribuèrent à accroître cette autorité : le roi envoya son propre frère qui prit le commandement des troupes florentines[8]. Mais la déroute de Montecatini[9] affaiblit la domination de Robert ; et le traité qui, l'année suivante, vint rendre à la ville une éphémère sécurité, mit un terme au danger extérieur qui avait suggéré cette abdication partielle de la République.

---

1. Il culbuta l'armée florentine à l'Incisa, presque sans combat. — Villani, IX, 45. « *Dimoraro i Fiorentini in grande paura due dì.* » Villani, IX, 46. — March. di Coppo Stef., IV, 294.

2. Voy. Villani, IX, 49-50, col. 467-8.

3. Voy. Villani, IX, 8, col. 447 ; 30, col. 456 ; 38, col. 459.

4. Machiavel, II, § 24. — Villani, IX, 55, col. 469. — Léon. Arét, V, t. II, p. 91-2.

5. « ... *Dandoli al tutto la Signoria della Città, e faceva i Priori e tutti li officiali di Firenze.* » Villani, IX, 60 *in fine*, col. 472.

6. 24 août 1313.

7. Villani, IX, 57, col. 470 ; 73, col. 479.

8. *Ibid.*, cap. 60, col. 472.

9. *Ann.* 1315. Villani, IX, 70, col. 476-8.

Les dictatures successives qui marquent cette période, se sont en quelque sorte identifiées dans le souvenir de la postérité avec la tyrannie du duc d'Athènes, la dernière et la plus funeste de toutes.

Est-ce à dire que les Florentins ne firent alors que débattre entre eux le choix de leurs maitres? Et ne faut-il chercher à cette agitation stérile d'autre motif que l'ambition de quelques aventuriers? En réalité, deux causes distinctes présidèrent à ces manifestations réitérées, mais à peu près semblables, d'une même forme politique.

L'origine violente du gouvernement de la haute bourgeoisie avait concentré une suprématie encore contestée entre les mains de quelques familles[1], qui eurent à diriger la résistance contre les Blancs, puis contre les Grands guelfes. La prolongation de cette lutte à laquelle vint s'ajouter bientôt la menace d'un retour offensif des Gibelins, resserra naturellement l'autorité des magistrats; ils ne tardèrent pas à constituer une véritable oligarchie. A peine née au pouvoir, la haute bourgeoisie subissait l'inévitable action de ses fautes.

Les faveurs prodiguées aux uns, la sévérité déployée contre les autres, des mesures oppressives que ne suffisait pas à justifier l'état de crise où l'on vécut alors, rendirent plus inextricable encore la confusion des partis. Entravés à ce point, les chefs du gouvernement ne s'étaient pas crus capables de conjurer eux-mêmes les entreprises de Henri VII et d'Uguccione.

---

1. Les della Tosa, les Spini, les Pazzi, les Magalotti.

Mais, le péril des Gibelins écarté, une formidable opposition éclata dans Florence. Placée entre les ressentiments de la noblesse vaincue, la jalousie et l'impatience des Arts mineurs, divisée dans son propre sein [1], cette oligarchie s'attacha désespérément au système d'exclusion qu'elle avait adopté. Ce fut encore pour le maintenir, qu'elle eut recours à un maître étranger, dont elle comptait faire l'instrument de ses résolutions. Ainsi les difficultés intérieures suscitèrent de nouvelles Seigneuries.

De là ce caractère mal défini de l'autorité tour à tour militaire, exécutive et judiciaire, dont ces dictateurs étaient revêtus; autorité que les gouvernants laissaient incertaine, afin d'en étendre à leur gré ou d'en restreindre l'exercice, selon que les brigues des partis, ou la tyrannie du Seigneur menaçaient davantage. Mais, pour ce motif même, ils demeurèrent tantôt inhabiles et tantôt impuissants à diriger un tel auxiliaire, qui se tourna le plus souvent contre eux.

Pour détruire la domination du roi de Naples, dont ils réussirent à éconduire le vicaire [2], ils appelèrent Lando d'Agobbio [3], et l'investirent, sous le titre de *bargello,* du pouvoir exécutif et d'une juridiction criminelle. Les cruautés et les exactions de ce despote [4] rejetèrent les Florentins vers le roi Robert, dont l'interven-

1. Voy. Villani, IX, 74, col. 479-480.
2. Villani, IX, 72, col. 478.
3. « *Per meglio signoreggiare la Città, e essere più temuti, la... setta reggente creò e fece uno Bargello, Ser Lando d'Agobbio.* » *Ann.* 1316. Villani, IX, 74, col. 479.
4. « *Uomo rapace e crudele.* » Machiavel, II, § 25.

tion, sollicitée par quelques familles nobles ou des premières de la bourgeoisie, les délivra de Lando[1].

Ainsi, les magistrats de la République, qui multipliaient ces appels imprudents à la dictature pour n'oser pas exercer eux-mêmes un ascendant en lequel ils n'avaient point encore confiance, loin de l'affermir, l'ébranlaient davantage, et, pour remédier au mal qu'ils redoutaient, ils l'aggravaient tous les jours. Vainement se réservèrent-ils plus tard le droit de casser tout Podestat ou Exécuteur dangereux ou incapable[2] : que valait un simple décret contre le bras d'un ambitieux ?

D'autre part, ces interventions de dictateurs étrangers déprimaient l'esprit de la nation et paralysaient l'action extérieure de la République : mais, comme elles semblaient épargner à la haute bourgeoisie des conflits incessants, les Florentins durent recevoir de cruelles leçons pour ouvrir enfin les yeux et recouvrer la conscience de leur propre dignité.

Ce fut le même intérêt, mieux compris, qui détermina l'adjonction aux prieurs de douze *buonomini*, « afin que les magistrats pussent délibérer avec plus de sagesse, et agir avec plus d'autorité[3]. »

D'ailleurs, si les guerres que la République eut alors à soutenir favorisèrent le renouvellement des dictatures, le rôle que Florence sut prendre au dehors contribua du moins à sauvegarder la liberté.

---

1. « *Erano gli amici del Re, contrarii a Lando e suoi seguaci, famiglie nobili e popolani grandi, e tutti guelfi.* » Machiavel, *ibid.* — Villani, IX, 77, col. 481-2.

2. « *I popolani che guidavano la Città... feciono decreto ch'é Priori potessono privare dello ufficio Podestà, e Capitano, e Esecutore, che non si portassono bene.* » Villani, IX, 283, col. 567. — Voy. aussi Leon. Aret., l. V, *ann.* 1324, t. II, p. 89.

3. Machiavel, l. II, § 26. — Villani, IX. 125, col. 505. — *Ann.* 1321.

Dans la cité, les luttes entre Guelfes et Gibelins avaient atteint leur terme : ces factions ne servirent plus que de prétexte aux rivalités intestines. Il en était autrement pour les divers États qui se formaient alors en Italie.

Quand les Empereurs eurent renoncé à la conquête de ce pays, les Seigneurs de Lombardie étayèrent sur une antique tradition leur despotisme récent, et se dirent Gibelins pour renverser la liberté des villes [1]. Celles-ci, pour la défendre, relevaient le drapeau guelfe, sous lequel elles s'étaient autrefois rangées contre les entreprises germaniques.

En Toscane, Florence eut à repousser l'attaque d'un chef hardi, Castruccio Castracani [2], qui venait de fonder à Lucques une tyrannie populaire et menaçait de ses armes le territoire de la République.

Affranchis de la Seigneurie de Robert [3], les Florentins trouvèrent dans ce péril un nouvel aliment de discordes. Promettant l'amnistie, ils appelèrent les Blancs exilés à la défense de Prato [4]. Devant les forces supérieures de l'ennemi, Castruccio se replia sur Lucques. Le peuple qui s'était équipé à la hâte, et formait plutôt une foule indisciplinée qu'une armée régulière [5], enhardi par cette retraite et certain du succès, « voulait pour-

---

1. « *Se alcuno Guelfo divien tiranno, convien per forza, ch'é diventi Ghibellino, e di ciò spesso s'è veduta la sperienza.* » Matteo Villani, l. VIII, cap. 24. — *Recueil de Muratori*, t. XIV, col. 481-2.

2. G. Villani, IX, cap. 76, col. 480-1, et 104, col. 494. — Machiavel, II, § 26.

3. Villani, IX, 135, col. 509.

4. Pour tout cet épisode, voy. Villani, IX, 213 et suiv., col. 539-40. — Machiavel, II, §§ 26, 27. — Leon. Aret., l. V, *ann.* 1323, t. II, p. 63-5.

5. « *...chiuse le botteghe per tutta la città e i luoghi di guidicio, popolarmente uscirono contro a Castruccio... tutta questa moltitudine si condusse a Prato.* » Leon. Aret., *loc. citat.*, et Villani, IX, 213, col. 539.

suivre Castruccio et le combattre à outrance [1] ». L'opposition de la noblesse [2] contraignit le conseil de guerre à prendre l'avis du gouvernement. Au Palais de la Seigneurie, les mêmes dissentiments divisèrent nobles et *popolani*. Les prieurs effrayés par la populace ameutée, ordonnèrent la marche en avant [3]. Mais le spectacle de cette sédition inspira aux Grands et aux bannis la crainte que le prix offert à leur concours ne leur fût ensuite disputé. Les démarches imprudentes qu'ils tentèrent pour obtenir des garanties, provoquèrent un formel refus [4]. Les nobles, qui s'étaient personnellement engagés à faire respecter cette promesse, cherchèrent à arracher par la force ce qu'on n'accordait pas à leurs prières : le complot fut découvert et déjoué [5].

Cette inutile campagne contre Castruccio, ces troubles intérieurs, déterminèrent les magistrats en charge à rendre plus prompt le rassemblement des compagnies du peuple [6], et à donner plus de stabilité aux offices.

L'institution du Scrutin et de l'*Imborsazione* [7] eut ce

---

1. Machiavel, II, § 26.

2. « *La nobilità... non poneva speranza in uno esercito si subitamente fatto, e d'ogni ragione gente ragunato.* » Leon. Aret., *loc. citat.*, p. 65. — Villani, *ibid.*

3. « *...il popolo ch'era di fuori cominciando da piccoli fanciulli ragunarsi quantità innumerabile di gente, gridando : battaglia, battaglia, e muojano i traditori ! e gittando pietre alle finestre del Palazzo.* » Villani, IX, 213, col. 540. — Machiavel, II, § 26.

4. Machiavel, II, § 27 : « *il che seguì a carico e disonore della Città.* »

5. Machiavel, *ibid.* Villani, IX, 218, col. 542-3.

6. Par l'adjonction de plusieurs « *pennonieri* » à chaque gonfalonier de compagnie. Machiavel, II, § 28 ; mesure prise, dit Villani : « *per fortificare il popolo.* » *Ann.* 1323, IX, 218 *in fine.*

7. Ce fut une combinaison de l'élection et du sort. Les électeurs institués en 1282 dressaient par leurs votes une liste définitive de tous les citoyens dignes de remplir les charges. Puis les noms des élus, mis dans une bourse, étaient tirés au sort de deux mois en deux mois pour chaque Seigneurie. On renouvelait ainsi le scrutin et

double caractère, d'épargner à la République le tumulte des brigues et de marquer un nouveau pas vers la démocratie.

Les historiens de Florence ont à l'envi signalé ce désir légitime, mais immodéré, de leurs concitoyens d'arriver aux magistratures[1]. Pour satisfaire à cette ardeur de compétition, on avait successivement créé de nombreux offices fréquemment renouvelés. Par un effet réciproque, ces élections réitérées, l'espérance, encouragée par la multiplicité des charges, d'en obtenir quelqu'une, venaient aiguillonner sans relâche ou nourrir ces ambitions et entretenaient l'agitation des candidats.

En reculant l'échéance des scrutins, on imposait une trêve à ces rivaux dont on flattait en même temps les vœux; et la voie du sort semblait réserver aux concurrents des chances plus égales[2].

D'autre part, les réformateurs substituaient à l'action directe de l'aristocratie bourgeoise qui tendait à se former, la jouissance des honneurs publics presque assurée pour tous. Mais un hasard aveugle remplaçait le choix

---

les bourses tous les 42 mois. Ce délai fut plus tard prolongé. — Voy. Villani, IX, 228, col. 546, et Machiavel, II, § 28. — La réforme, appliquée d'abord à la magistrature des prieurs (*ann.* 1323. Voy. Leon. Aret., l. V, t. II, p. 81), fut étendue, l'année suivante, aux offices inférieurs (Leon. Aret., *ann.* 1324, p. 89. — Villani, IX, 271, col. 562). — C'est vers le même moment qu'on subordonna plus étroitement pour l'avenir, à l'autorité des prieurs, le Podestat, le Capitaine du peuple, et autres officiers disposant de la force armée. — Villani, IX, 271, col. 562-3, et 283, col. 566-7.

1. « *O voi popolani, che desideravate gli ufici e* succiavate *gli onori e occupavate i palagi de' rettori !...* » s'écrie l'auteur de la *Cronaca,* l. II. — Voy. ci-dessus, l. I, ch. IV, p. 64, 65. — Marchionne di Coppo Stefani, l. III, rubr. 196, et Dante, *Purgat.*, chant VI, vers 127 et suiv.

2. « Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie...; le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir la patrie. » Montesquieu, *De l'Esprit des lois,* l. II, chap. II.

réfléchi : et cette égalité confondait dans la foule des ambitions vulgaires les citoyens qui, par leur mérite et leur expérience, eussent pu rendre d'utiles services à l'État[1]. Ainsi la réforme de 1323 sacrifiait déjà le bienfait de l'émulation à d'injustes jalousies.

La cité n'eut pas le loisir de mettre paisiblement à l'épreuve ce mode d'accession aux magistratures. Son attention fut détournée, et bientôt absorbée tout entière par les incursions de Castruccio et par la prise de Pistoïa[2]. Pour tenir tête à ce voisin dangereux, elle eut recours à Raymond de Cardone[3], qui avait guerroyé en Lombardie au service du roi Robert. Ce capitaine étranger exposa Florence à de nouvelles disgrâces. Après un premier succès[4], il se laissa aller à des rêves d'ambition. Entraîné par l'exemple du roi de Naples, il conçut l'espoir de réduire la ville dont il était le soldat, à lui concéder la Seigneurie. Comme il réclamait vainement de la République un rang politique qu'il prétendait indispensable à son autorité militaire[5], il croyait gagner du temps en négociant avec l'ennemi. Celui-ci, qui attendait du secours, favorisa cette inertie et provoqua des entrevues secrètes entre quelques officiers des deux armées[6].

---

1. « *Per la sorte molti indegni sono assunti al magistrato.* » Leon. Aret., l. V, *ann.* 1323, t. II, p. 81.

2. 5 mai 1325. — Villani. IX, 294, col. 570.

3. Villani, IX, 295.

4. Prise du château d'Altopascio, août 1325. Villani, IX, 303.

5. Voyez, pour cet intéressant épisode, Machiavel, II, § 29. — Villani, IX, 304, col. 576-9. — Leon. Aret., l. V, *ann.* 1325, t. II, p. 91 et suiv.

6. Sous le prétexte de la reddition de quelques forteresses. — Voy. Leon. Aret., *loc. citat.* Castruccio, dit Villani, employa cet artifice : « *per farli indugiare ch'egli non si partissono, e levassero il campo, come tutto dì erano infestati da Firenze e da'savi dell' hoste.* » Villani, *loc. citat.*

Ainsi, la perfidie de Raymond l'empêcha de vaincre Castruccio qui, par cette même temporisation, réussit à l'accabler. Les troupes florentines, affaiblies par une trop longue immobilité dans un campement malsain [1], virent leur retraite coupée [2], furent assaillies par des forces supérieures et entièrement détruites [3]. Le vainqueur livra tout le *contado* au pillage et à la dévastation, et se montra aussi méthodique dans le partage des dépouilles que résolu à l'heure du combat [4].

Dans cette extrêmité, les citoyens, prodigues de leur liberté, l'abdiquèrent encore au profit de Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert [5]. Mais « ces princes, habitués à recevoir le pouvoir souverain sur les Florentins, voulaient plutôt la soumission que l'amitié de la ville [6] ». Des expériences récentes auraient dû cependant montrer à la République qu'elle trouvait moins dans la dictature l'unité de direction et l'énergie pour les opérations militaires, que le désordre et l'oppression dans ses murs. Ne disposant plus à son gré de ses finances, de ses troupes, ni même de ses magistratures, elle se voyait

---

1. Leon. Aret., *ibid.*, p. 95-7-9.

2. Villani, *ibid.*, col. 578.

3. Altopascio, 23 septembre 1325. — « *Ed ai Fiorentini, dopo tanta rotta, fu assai il salvare la Città.* » Machiavel, II, § 29 *in fine.*

4. « *Ridusse a Lucca le sue genti cariche di preda e arricchite in modo, che facilmente pagò Azzo Visconti.* » Leon. Aret., *ibid.* — Villani, IX, 315. — Peu généreux dans la victoire, il vint insulter au malheur de ses ennemis, célébrer des jeux et des courses sous les murs mêmes de la cité vaincue, et lui donner le triste spectacle des débauches de son armée. — Voy. Leon. Aret., *loc. cit.*, p. 105. — Villani, IX, 315, col. 583-4.

5. La Seigneurie lui fut concédée pour cinq années. Déc. 1325. — Leon. Aret., l. V, *ann.* 1325, t. II, p. 117. — Villani, IX, 325, 328.

6. Machiavel, l. II, § 30. — Voy. aussi Machiavel, *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, l. II, chap. 9 *in fine.*

dépouillée non seulement de l'initiative, mais de toute action sur les plus graves entreprises. Les seigneurs auxquels elle s'abandonnait ainsi pour un temps déterminé, se préoccupaient peu d'être fidèles à leurs obligations contre l'ennemi : ils s'empressaient d'exploiter les rivalités des factions et surtout les ressources de l'opulente cité [1]. Insensibles à la gloire militaire, ils désiraient prolonger leur despotisme ; et, dès lors, ils avaient intérêt à épargner l'adversaire que leur mission était de combattre.

Le duc de Calabre n'eut point d'autres visées. Loin de rien entreprendre contre le seigneur de Lucques, il ne songea qu'à étendre son autorité sur les forteresses toscanes, sujettes ou alliées de Florence [2] : ménageant le peuple pour isoler les Grands [3], il accabla la ville d'énormes contributions, et ne lui valut pas de moindres dommages que n'en aurait pu causer Castruccio lui-même [4].

La République recouvra sa liberté grâce à l'approche de Louis de Bavière, que les Gibelins de Lombardie avaient attiré contre Robert à force d'argent et de

---

1. « *Poiche messer Carlo di Valos ebbe remesso parte nera in Firenze, andò a Roma : e domandando danari al Papa, gli rispose* che l'avea messo nella fonte dell' oro. » *Cronaca*, l. II. — Les exigences de Charles à l'égard de la ville eurent pour première conséquence une désastreuse faillite de la maison de banque des *Scali e Amieri* « *la quale era durata più di 120 anni... chi avea danari in Firenze, perdè con loro.* » Villani, X, 4, col. 603.

2. Villani, X, 13, col. 609.

3. « *Il duca... tenne col popolo... e grandi rimasero di ciò molto sbigottiti.* » Villani, X, 2, col. 602.

4. Machiavel, II, § 30. — Villani, X, 1, 9, 17. — « *Firenze... fu loro una abondantissima materia, donde e' trassero grande copia di danari... Parebbe cosa incredibile, che uno popolo solo avesse potuto suppliře a tanti pesi.* » Leon. Aret., l. V, t. II, p. 163.

promesses [1]. Louis traversa rapidement la Toscane pour aller recevoir à Rome une couronne dérisoire. Mais Charles se hâta de retourner à Naples pour défendre son père [2]. Délivrée de ce maitre funeste, la cité se vit presqu'en même temps affranchie de ses terreurs par la mort de Castruccio [3].

A mesure que les Florentins élargissaient les bases de leur gouvernement, ils étaient plus fréquemment portés à modifier les institutions de leur ville. Une telle inquiétude, en livrant parfois aux hasards de ces débats les principes mêmes de leur état politique, entrainait les troubles qui signalaient le plus souvent les réformes [4]. Si la liberté trouvait une sauvegarde dans cette agitation, elle subissait néanmoins des épreuves continuelles qui la rendaient précaire.

En multipliant les offices et les conseils, la République ajoutait de nouvelles attaches à son organisation, et intéressait un plus grand nombre de citoyens à la direction des affaires. Cette participation plus active réparait le défaut de stabilité et était appropriée au caractère du peuple, puisqu'elle offrait un aliment à l'amour des nouveautés, comme à la brigue pour les charges publiques.

---

1. Machiavel, *ibid.* — Villani, X, 15, 47, 48.

2. *Ann.* 1328. Villani, 48, 109.

3. *Ann.* 1328. Villani, X, 83, 84, 85. — Machiavel, II, § 30.

4. La réforme de 1323-4, il est vrai, s'était opérée sans trouble : Villani le constate ; mais il déclare en même temps que Florence est vouée par son génie à de continuelles vicissitudes : « *E così si rinovellò nuovo stato in Firenze senza niuna novità e pericolo di Città... Havemo di questa mutazione fatta menzione per ssemplo a quelli, che sono avenire, e perchè nullo viva in isperanza che le cose comuni e signorie, spezialmente in Firenze, habbiano fermo stato ; ma sempre siamo in mutazioni.* » Villani, IX, 271, col. 563.

Mais, par cette extension, les magistratures échappaient davantage à l'action des gouvernants; elles s'embarrassaient elles-mêmes de rouages inutiles. Chacune d'elles, accompagnée de son conseil, et l'ordre de leur hiérarchie, reflétaient l'image des corporations commerciales. Prieur, Podestat, Capitaine du peuple voyaient parfois leurs attributions se confondre. De là ces conflits et ces rivalités, où se perdait trop souvent la suprématie nécessaire de la Seigneurie. Déjà, en 1324, on avait voulu réprimer cet esprit d'insubordination en accordant aux prieurs le pouvoir de révoquer les officiers inférieurs [1].

D'autre part, l'*imborsazione,* par laquelle on s'était proposé de refréner les compétitions, tout en limitant l'influence de la haute bourgeoisie sur les scrutins, avait produit un résultat contraire. Les magistrats chargés de préparer les noms destinés à être tirés au sort, eurent le soin de restreindre leurs choix à leurs amis politiques.

Ainsi, dans cet état de la République, l'administration se trouvait aux mains d'une oligarchie, en même temps que la multiplicité des charges introduisait le désordre au sein même du gouvernement.

Ces deux vices suscitèrent la réforme de 1328, par laquelle les Florentins, simplifiant l'ordre des pouvoirs publics, réduisirent les anciennes assemblées [2] à deux Conseils, l'un de 300 bourgeois, *Consiglio di popolo,* l'autre de 250 citoyens, *Consiglio di Comune,* composé d'un nombre égal de nobles et de *popolani* [3]. Puis, de

1. Villani, IX, 283, col 566-7. — Voy. ci-dessus, p. 98.

2. « *...il Consiglio del Cento, e credenza, e'l novanta, e generale, che solea essere per antico.* » Villani, X, 110, col. 671.

3. Villani, X, 110. — Machiavel, II, § 30.

minutieux règlements furent adoptés pour garantir la sincérité et l'impartialité de l'*imborsazione*, et pour en assurer l'avantage à un plus grand nombre d'élus.

La réforme de 1328[1] mettait vraiment en œuvre les conquêtes politiques dont la révolution de 1282 avait surtout proclamé le principe[2]. Le gouvernement de la haute bourgeoisie trouvait une organisation réelle et complète. Sans décomposer jusqu'à l'individu les éléments de la nation, ces nouvelles lois réservaient encore une force distincte à chacun des groupes sociaux, tout en respectant l'action propre du citoyen. C'est ainsi qu'elles confiaient le choix des éligibles aux dignitaires des Arts comme aux principaux magistrats[3], mais en leur adjoignant les notables (*arruoti*), qui représentaient directement l'ensemble de la population. De son côté, la noblesse n'était pas absolument exclue des pouvoirs publics, puisqu'elle occupait moitié des places au Conseil de la commune.

Grâce à cet heureux équilibre, Florence put jouir d'une paix intérieure qu'elle avait rarement connue jusqu'alors. Les années qui suivirent furent en effet prospères[4]. Le commerce, l'industrie, les opérations de banque redoublèrent d'activité; la ville s'embellit de nouveaux édifices[5].

---

1. « *Questi ordini si formarono prima per li opportuni Consiglii, e poi in pieno parlamento nella piazza dei Priori, ove fu congregato molto popolo.* » Villani, X, 110, col. 671.

2. Sur le caractère de cette révolution, voyez au chap. 3 du livre I, p. 52.

3. C'étaient les Prieurs, les gonfaloniers des Compagnies, les Capitaines du parti Guelfe, les juges de la Marchandise et les consuls des Arts.

4. « *Seguinne assai tranquillo e pacifico stato al nostro comune.* » Villani, *loc. citat.* — Machiavel, II, § 31.

5. André de Pise modèle l'une des portes du Baptistère (celle du Sud, *ann.* 1330). Villani, X, 176, col. 711. — On reprend à *Santa Maria del fiore* l'œuvre d'Arnolfo di

Mais les nobles, qui avaient perdu toute influence sur les élections, demeuraient exposés aux rigueurs des Ordonnances de justice; ils se voyaient ainsi réduits à un rang qui contrastait encore avec le prix attaché à leur concours militaire. Et cependant l'invincible défiance qui survivait à leurs excès, et atteignait déjà les principaux représentants de la haute bourgeoisie, provoqua, à cette même époque, l'application régulière du *Divieto*[1].

En interdisant la présence aux magistratures de deux citoyens portant le même nom, le *Divieto* devait rendre l'abord de ces charges très difficile pour les membres des anciennes familles, auxquelles leur illustration même donnait plus de cohésion. D'autre part, le nom une fois sorti des bourses ne pouvait plus être utilement désigné par le sort pendant la période régie par le même scrutin[2].

Amoindris par ce règlement, nobles et *popolani grassi* allaient inévitablement chercher à s'en affranchir.

L'oligarchie bourgeoise, maîtresse du pouvoir depuis la fin de la guerre civile[3], ne s'était pas ouvertement opposée aux dernières réformes, parce qu'elle entretenait la secrète espérance d'en fausser le jeu. Nous la

---

Lapo, *ann.* 1331. Villani, X, 194, col. 718. — Giotto commence en 1335 le merveilleux campanile. Villani, XI, 12, col. 761. — Enfin, les premiers travaux de la *loggia d'Or San Michele* remontent également à cette époque. — Voy. Vannucci. *I primi tempi,...* cap. VIII, p. 355.

1. Villani, X, 110. — March. di Coppo Stefani, VII, 446. — Leon. Aretin signale l'existence du *Divieto* en 1289. L. IV, t. I, p. 423. — Voy. ci-dessus, chap. III, p. 51, note 1.

2. « *...il Divieto era di due anni o veramente quando fratello o consorto si trovasse nel medesimo ufficio : e in tali casi si rimetesse la cedola in quella borsa donde egli era tratto.* » Leon. Aret., l. V, t. II, p. 81.

3. « *Erano alcuni reputati popolani, e questi ancora piccolo numero, i quali più s'attribuivano che non si conveniva, e volevano governare la repubblica a secondo il loro arbitrio.* » Leon. Aret., l. VI, p. 263.

voyons en effet s'efforcer de nouveau par ses intrigues de restreindre l'*imborsazione*, c'est-à-dire le nombre des citoyens appelés à être désignés par le sort [1], et de diriger les élections des juges (*rettori*), pour se réserver la faveur de leurs décisions [2].

Allant plus loin, ces hauts bourgeois, sous prétexte de garantir la sécurité sociale, mais en réalité pour protéger leur système d'exclusion [3], créèrent à diverses reprises un nouvel office qu'ils confièrent à un étranger investi du titre de capitaine de la Garde. C'était encore prétendre faire d'un dictateur l'agent docile d'une coterie.

Il est vraisemblable que les déceptions de la politique extérieure et la préoccupation de prévenir les troubles qui en pouvaient être le contre-coup, ne furent pas étrangères à cette résolution.

Florence avait vu d'abord ses entreprises couronnées de succès. Grâce à la retraite des Napolitains et à la mort de Castruccio, elle affermit par d'avantageux traités sa domination paisible sur les villes de Toscane [4]. Mais les maladroites négociations relatives à la cession de Lucques [5], que les prieurs refusèrent d'acquérir moyennant

1. « *...li detti buoni ordini... si corruppono e viziarono per le sette de'malvagi cittadini, che alcuni voleano reguare sopra li altri, mettendo con frode alle riformazioni de'loro seguaci non degni a' detti officii, e lasciare adietro de'buoni e sofficienti.* » Villani, X, 110 *in fine*.

2. Machiavel, II, § 32.

3. « *Quelli, che reggeano la Cittade, il feciono più per loro guardia e francamento di loro stato.* » Villani, XI, 16. — *Ann.* 1335, 1336, 1339. — Villani, XI, 16, 39, 73, 117.

4. Paix avec Pistoïa. Villani, X, 130. — Paix avec les places du val di Nievole, *ibid.*, 135, *adde* 137, 148. — Prise de Montecatini, *ann.* 1330, *ibid.*, 157. — Acquisition de Pistoïa, *ann.* 1331. Villani, X, 186. — Fondation de Firenzuola, *ibid.*, 201. — Leon. Aret., l. VI, t. II, p. 179, etc.

5. Les mercenaires allemands de Louis de Bavière s'en étaient emparés, à titre de gage d'abord, de paiement ensuite, *ann.* 1329. Voy. sur cette affaire, Villani, X, 129, 136, 142, 143, 153, 166. — Leon. Aret., l. VI, *ad ann.* 1330-1-2.

un prix bien inférieur à celui qu'ils eussent donné une fois l'occasion perdue [1], fut pour eux un premier échec. Ligués ensuite avec les seigneurs de Lombardie pour repousser les agressions de Jean, roi de Bohême [2], contre l'indépendance et l'équilibre des États italiens, les Florentins, que la possession de Lucques devait récompenser de leur concours, virent Mastino della Scala [3] s'emparer de cette ville, sous prétexte de la leur remettre, et frustrer ainsi par sa duplicité tout l'espoir de leur diplomatie. Pour résister à ce redoutable adversaire dont la puissance menaçait déjà tout le nord de l'Italie, les chefs du gouvernement allaient conclure avec Venise un traité d'alliance [4]. Ce fut aussi dans la pensée de défendre la tranquillité de la cité, déjà compromise par Mastino, qu'ils conférèrent successivement à deux citoyens d'Agobbio un droit suprême de juridiction à l'intérieur, sous le titre de « *Capitano della guardia, e Conservadore di pace e di stato della Città* [5] ».

Comme leurs prédécesseurs, ces officiers se rendirent tellement odieux par leurs exactions et leurs cruautés [6], que les Florentins s'interdirent de désigner dorénavant

---

1. Machiavel, II, § 31.

2. Fils de l'empereur Henri VII, il renouvelait les prétentions de Louis de Bavière, — Villani, X, 168, 171, 172, 181.

3. Fils et successeur de Can Grande, mort en 1329. — 6 nov. 1335. — Villani, XI, 40, col. 778.

4. *Ann.* 1336. — Villani, XI, 49.

5. *Ann.* 1335. — Villani, XI, 39, col. 776-8. — Déjà, l'année précédente, ils avaient tenté de confier à sept *bargelli* le pouvoir qu'ils hésitaient à remettre entre les mains d'un seul, après l'expérience de 1316 (Lando). — Voy. Villani, XI, 16, col. 763.

6. « *Facendo guistizia di sangue, come gli piacea, sanza ordine di statuti.* » Villani, XI, 39, col. 776.

pour ces fonctions les habitants d'Agobbio, en les frappant d'un *divieto* de dix années.

Ainsi l'oligarchie qui dominait la République voyait s'aggraver chaque jour et se retourner contre elle-même les exigences de son propre despotisme. Plaçée entre les risques d'une guerre extérieure et le mécontentement de ceux qu'elle opprimait, elle ne se résignait pas à accepter la coopération des Grands, ni à ouvrir plus largement l'accès des magistratures aux *popolani*[1] : elle ne reculait même pas devant la fraude[2] pour garantir une autorité que le consentement de ses concitoyens avait cessé d'appuyer. Mais, incapables à eux seuls de dominer par la crainte, les gouvernants se trouvaient sans cesse amenés à créer des pouvoirs extraordinaires et se donnaient un maitre pour consolider leur prépondérance[3]. Le vice de leur élévation les contraignait à subir le sort qu'ils imposaient autour d'eux.

Le dénouement des hostilités entreprises contre Mastino de concert avec Venise, qui trahit son alliée pour traiter séparément[4], redoubla le mécontentement général. Aux dépenses de cette guerre s'ajoutaient celles qu'avaient causées à la ville les ravages d'une terrible

---

1. « *La città di Firenze si reggea allora... per due per sesto de'maggiori e più possenti popolani grassi. Questi non volieno a reggimento nè pari nè compagni, nè all' ufficio del Priorato, nè agli altri conseguenti uffici mettere se non chi a loro piacea,... e non dando parte nè a' grandi, nè mezzani nè minori, come si convenia a buono reggimento di comune.* » Villani XI, 117, col. 842.

2. Ils remettaient dans les bourses les noms de leurs amis, qui se trouvaient ainsi constamment désignés : « *si che si può dire ch'erano a vita.* » Villani, XI, 105, col. 835.

3. « *...feciono ritornare in Firenze M. Jacopo Gabrielli d'Aggobbio... uomo crudele e carnefice... acciochè facesse a senno de'detti reggenti.* » Villani, XI, 117.

4. Villani, XI, 89, col. 821-3. — *Ann.* 1338. — Machiavel, II, 33.

inondation[1]. Cette catastrophe, l'apparition de signes menaçants dans le ciel[2], frappèrent profondément l'imagination du peuple, tandis que la famine[3], les atteintes portées au commerce florentin à Pise, en France[4], à Venise[5], troublaient la situation économique. La faillite des Bardi et des Peruzzi[6] prit la proportion d'un désastre public; une partie de la population se vit entraînée dans cette ruine. La peste, enfin, mit le comble à la misère et au désordre des esprits[7].

Rappelé d'Agobbio pour soutenir l'oligarchie chancelante, Jacopo Gabrielli souleva cette fois l'émeute par ses excès. Une double condamnation prononcée contre deux familles nobles, les Bardi et les Frescobaldi, rapprocha les Grands des *popolani* sacrifiés à l'ambition de quelques hauts bourgeois[8]. Mais les conjurés eurent le tort de solliciter, et, à l'heure de l'action, commirent la faute d'attendre des secours extérieurs. Les appréhensions patriotiques du peuple le détachèrent du complot[9].

---

1. Villani, XI, 1, 2, 3, 4, col. 741 à 757. — L'impression profonde que produisit cette catastrophe, revit dans le récit détaillé du chroniqueur (1333).
2. Villani, XI, 99, col. 833.
3. Villani, XI, 113, col. 839, 841, *ann.* 1340.
4. Villani, XI, 87.
5. *Ibid.*, 89.
6. Ils furent victimes de la mauvaise foi d'un trop puissant débiteur, Édouard III d'Angleterre, qui leur avait emprunté plus d'un million trois cent soixante-cinq mille florins d'or « *che valeano un Reame* », ajoute Villani, XI, 87 (1339). Le florin d'or représentait environ douze francs cinquante centimes de notre monnaie. A ce même moment, le roi de Sicile devait à ces deux maisons de banque deux cent mille florins d'or. Telle était la solidité de ces compagnies, qu'elles purent encore, par des emprunts, des transactions et autres opérations financières, survivre quelques années à la perte de sommes aussi considérables.
7. Villani, XI, 113 (1340).
8. Villani, XI, 117 (1339-1340). — Leon. Aret., l. VI, *ann.* 1340.
9. Leon. Aret., l. VI, p. 265. — Villani, XI, 117.

Quand les sons de la cloche du Palais-Vieux, cette voix de la cité invoquant l'aide de ses fils, eurent « vibré dans les cœurs », les Florentins ne restèrent point sourds à cet appel. Émus par les sentiments mêmes qu'avait exploités ce gouvernement alors menacé, ils eurent la constance de lui porter secours. L'imposante manifestation des fantassins et des cavaliers rangés sous leurs gonfalons, en intimidant la noblesse, prévint la guerre civile.

Mais l'oligarchie bourgeoise recueillit tout l'avantage de cette assistance décisive. Les condamnations judiciaires suivirent la répression armée[1]. Après le départ de Jacopo Gabrielli qui, stupéfait et pâle de terreur, s'était tenu pendant l'alarme caché au milieu de sa garde[2], les chefs du gouvernement nommèrent deux capitaines au lieu d'un[3], afin d'exercer une rigoureuse surveillance sur le territoire florentin comme dans l'enceinte de la ville.

Ainsi, les dictateurs se succédaient plus rapidement et leur importance grandissait, à mesure que l'oligarchie voyait augmenter sa faiblesse. Elle seule avait à répondre des fautes de ses agents et assumait la responsabilité de leur tyrannie : un tel enchaînement d'erreurs rendues fatales l'attirait à une déchéance prochaine.

Sous un régime aristocratique, la noblesse aspire, au nom de son principe, à une suprématie exclusive. Elle parvient même à maintenir la force et la durée de son

1. Villani, XI, 118.
2. Villani, XI, 117, col. 844.
3. « *L'uno e l'altro ufficio era d'oltraggio e a grande danno e spesa del Comune. Ma i reggenti cittadini per mantenere il comune ovvero la loro tirannia... gli sostenieno.., per essere temuti e grandi.* » Villani, XI, 121, col. 846 (1341). — Machiavel, II, 32 *in fine*.

gouvernement, lorsqu'elle en sait discipliner l'exercice [1], comme le fit l'aristocratie vénitienne en créant le Conseil des Dix. Mais quelques hauts bourgeois florentins n'avaient aucun titre pour écarter la classe entière dont eux-mêmes étaient membres. L'autorité d'une tradition, non plus que l'investiture de leurs concitoyens, ne justifiaient cette prétention, dont l'usurpation constituait le trop visible fondement. Les dévouements qui entourent, aux heures de crise, un pouvoir vraiment national, manquèrent donc au gouvernement de Florence, assailli par ces trois dangers qu'il avait tour à tour suscités et combattus, l'animosité des citoyens, la dictature, les menaces de l'étranger.

Une guerre nouvelle allait s'engager contre Pise. Égarée par un ardent désir de posséder Lucques devenue la proie de Mastino, la République désigna vingt commissaires chargés de poursuivre le honteux trafic de cette ville mise aux enchères [2]. Le marché conclu dut être appuyé par les armes. Les Pisans, ne voulant pas accepter le voisinage immédiat des Florentins, bloquèrent Lucques et battirent les troupes envoyées pour secourir la place [3]. Sollicité par les Prieurs, le roi de Naples leur délégua un aventurier français, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes [4].

Une seconde défaite [5], les critiques violentes dirigées contre les Vingt, les accusations d'impéritie lancées dans

1. C'est la *modération* dont parle Montesquieu, *Esprit des lois*, l. III, chap. 4.
2. Villani, XI, 129 (1341). — Voy. *ibid.*, 130, 131, 132, et Machiavel, II, 33.
3. Villani, *ibid.*, 133, 134, 135.
4. Villani, XI, 137.
5. *Ibid.*, 139. XII, 1. — Leon. Aret., l. VI, *ann.* 1342, p. 285.

les conseils, sur les places publiques[1], contre l'oligarchie, déterminèrent les gouvernants, pour se dégager et contenir le peuple, à conférer à Gauthier le double titre de capitaine et de conservateur[2].

Ce personnage ne se proposait que de satisfaire son ambition et sa cupidité. « Elevé à l'école de la Grèce plus qu'à celle de la France[3] », d'un esprit pénétrant, qui empruntait à la fourberie et à la corruption ses plus familières ressources, il reconnut aussitôt quels pouvaient être les alliés naturels de ses projets.

Les Grands réprouvaient un gouvernement dont les lois, nées de la guerre civile, servaient non l'intérêt public, mais celui du vainqueur. Comme la sévérité des Ordonnances de justice ne leur épargnait pas les soupçons invétérés du peuple, ils se retranchaient dans un esprit de caste qui étouffait la voix du patriotisme. Enfin, la répression du dernier soulèvement leur avait inspiré une telle indignation, « qu'ils étaient prêts à se vendre, eux et la République, pour assouvir leur passion de vengeance[4] ».

Les faillites dont le haut négoce florentin avait récemment souffert[5] disposaient un certain nombre de commerçants et de banquiers, victimes de cet ébranlement

---

1. Machiavel, II, 33. — Leon. Aret., *loc. cit.*

2. Villani, XII, 1.

3. Villani, XII, 3, col. 873. — Au chap. 8, col. 880, le chroniqueur le représente en ces termes : « *Signore era di poca fermezza, e di meno fede di cosa che prometesse, cupido, e avaro, e mal grazioso : piccoletto di persona, e brutto e barbucino ; parea meglio Greco che Francesco, sagace e malizioso molto.* » Et Machiavel, II, 37, *in fine.*

4. Machiavel, II, 32, *in fine.*

5. Voy. l'énumération de ces nouveaux désastres, conséquence des précédents, Villani, XI, 87 et 137, col. 863-4.

financier, à chercher dans une rénovation politique l'extinction de leurs dettes ou le rétablissement de leurs affaires [1].

Le petit peuple, enfin, ennemi naturel des gouvernants, séduit par les dehors populaires du duc d'Athènes, ne devait point hésiter à lui donner la puissance pour obtenir en retour satisfaction de ses rancunes [2].

L'armée du dictateur était formée.

La défense de la liberté, au contraire, se trouvait confiée à ceux mêmes qui l'avaient compromise. Les *popolani* ne furent pas portés à soutenir un gouvernement qui les supplantait. Sans force ni direction, les magistrats ne surent point protéger la République.

Le duc d'Athènes répondit aux ouvertures intéressées des Grands et de leurs alliés par la condamnation des hauts bourgeois dont les fautes avaient entraîné la malheureuse issue de la guerre [3]. La populace, heureuse de voir humiliés ceux qu'elle redoutait naguère, fit éclater sa joie et acclama son nouveau maître [4]. La crainte, l'empressement servile, prodiguèrent à l'envi les gages de soumission [5]. Le dernier pouvoir légal disparut avec les Vingt, dont la retraite livrait la ville, affaiblie et obérée,

---

1. « ... *per suduzione di certi grandi di Firenze, che al continuo cercavano di romper gli ordini del popolo, e di... popolani per... non rendere i debiti loro, a cui dovieno dare.* » Villani, XII, 1, col. 871.

2. « ... *artefici minuti, a cui spicea il reggimento stato de' 20 popolani grassi...* » Villani, XII, 3, col. 873.

3. Villani, XII, 2. — Machiavel, II, § 33, 34.

4. « ... *I Grandi ne presono molto gran baldanza, e il popolo minuto grande allegrezza, .. magnificando il duca, gridando quando cavalcava per la città : Viva il signore !* » Villani, XII, 3, col. 873.

5. « ... *quasi in ogni canto o palazzo di Firenze era dipinta l'arme sua per li cittadini per havere sua benivolenza, e chi per paura.* » Villani, XII, 3, col. 873.

à la merci de Gauthier[1]. Aux Grands, le duc promet l'abrogation des Ordonnances de justice; aux *popolani* perdus de dettes, sa garantie contre leurs créanciers : il répand ses satellites parmi les artisans, au sein du petit peuple. Les esprits ainsi préparés, il prétexte les sollicitations des nombreux citoyens qu'il a séduits ou corrompus, la nécessité d'assurer l'ordre public contre les ambitions privées et la liberté contre le joug des partis ; il se couvre de son dévouement au bien de l'État et fait signifier aux Prieurs qu'il attend d'eux l'investiture de la Seigneurie[2]. A la résistance perspicace de ces magistrats, le duc d'Athènes oppose enfin les clameurs du Parlement.

Ceux qui convoquaient le peuple pour lui soumettre à la hâte et sans débat une réforme dont ils avaient seuls pénétré le caractère, ne pouvaient avoir d'autre intention, ou du moins atteindre d'autre but que de surprendre la volonté de la nation. Il semblait, il est vrai, légitime que les promoteurs des parlements demandassent la délégation de l'autorité souveraine à ceux en qui elle résidait. Mais, en réalité, cette substitution de cris tumultueux à l'opinion des classes, réfléchie et nettement exprimée, transformait les citoyens en multitude. La coutume de telles assemblées, dont l'élément le plus compacte et le plus bruyant se recrutait dans une foule anonyme, rompait tout équilibre entre les divers inté-

---

1. « *Il Duca ne montò in grande pompa ; crebbegli la speranza del suo proponimento d'essere al tutto signore di Firenze col favore de' Grandi e del popolo minuto.* » Villani, *eod. loc.*

2. Villani, *ibid.* — Machiavel, II, 34, 35.

rêts de la cité, et rendait facile la direction de suffrages aveugles, parfois douteux ou même soudoyés.

Florence en fit alors une douloureuse expérience.

Vainement les Prieurs, pour conjurer le péril, consentirent-ils à proroger les pouvoirs de Gauthier. Une rédaction authentique et le serment solennel que le duc n'hésita point à prêter parurent consolider cet accord fragile : le parlement, dont l'intervention se trouvait ainsi limitée, devait le ratifier.

D'aussi faibles entraves n'étaient point de nature à retenir une foule déchaînée. Les Grands, la populace, les partisans du dictateur portant leurs armes cachées, ne permirent même pas la lecture des conventions[1] : des acclamations furieuses, et qui semblaient unanimes, consacrèrent la Seigneurie à vie de Gauthier. La multitude soulevée envahit le palais dont le duc prit aussitôt possession. Le texte des Ordonnances de justice fut brûlé, aux applaudissements de la plèbe et au son des cloches. Les Grands célébrèrent par des joûtes et des illuminations cette triste revanche de persécutions iniques.

Bientôt le nouveau Seigneur fit confirmer cette investiture révolutionnaire par les conseils compétents. Les actes de Gauthier ne démentirent point l'origine de son gouvernement. Nommé dictateur pour mener avec plus de fermeté la guerre contre Pise, il conclut avec cette ville une paix sans honneur[2] : mais il eut soin de se ré-

1. « ... *non fu lasciato più dire, ma a grido di popolo* per certi scardassieri e popolazzo minuto, e masnadieri di certi Grandi *dicendo : « Sia la Signoria del duca a vita ; a vita la Signoria, e il duca nostro signore !* » Villani, XII, 3, col. 874. — Voy. aussi Machiavel, II, 35.

2. Villani, XII, 8, col. 878. « *Non guardando a honore o a vergogna del Comune di Firenze...* »

server la Seigneurie de chacune des cités sujettes, afin d'avoir sur elles un droit séparé; ne craignant pas de leur reconnaître ainsi l'indépendance qu'elles avaient perdue[1].

Son administration intérieure ne fut ni moins honteuse, ni moins funeste. Pour unir aux privilèges du despotisme l'ascendant que donne l'adhésion des citoyens, il prétendit conserver les formes de la liberté par lui détruite : il fit nommer de nouveaux prieurs qu'il choisit parmi les petits artisans et les descendants des familles gibelines[2]. Créatures du dictateur, ces hommes ne pouvaient lui porter ombrage; mais ils soutenaient la vaine image des institutions nationales. Encore le duc s'attacha-t-il à supprimer la solennité de leur installation, à déplacer leur siège[3] et à réduire leur garde.

Florence ne fut point dupe de ces artifices. Frustrés dans leur espoir d'assister à la destruction du régime populaire, les Grands devinrent promptement suspects à l'usurpateur, qui redoutait leur fierté et leur clairvoyance[4]. En garde contre la bourgeoisie, il licencia les compagnies du peuple, les dépouilla de leurs gonfalons, cassa leurs officiers, détruisit enfin tout office suspect[5].

---

1. Aussi s'empressèrent-elles de revendiquer leur indépendance après la chute de Gauthier : « *La città... aveva perduti molti e grandi sussidii e una grande parte del suo dominio ; perocchè gli Aretini, Pistolesi e Volterrani per la cacciata del tiranno, s' erano ridotti nella pristina libertà.* » Leon. Aret., l. VII, *ad ann.* 1343, p. 307. — Machiavel, II, 38.

2. Villani, XII, 8.

3. Il les relégua du Palais-Vieux dans celui de l'Exécuteur (Bargello). Villani, *eod. loc.* — Leon. Aret., l. VI, *ad ann.* 1342, p. 293.

4. Villani, *ibid.*, col. 879. — Machiavel, II, 36.

5. « *E così puttaneggiava e dissimulava il duca co' cittadini, togliendo ogni baldanza a' grandi,... e togliendo la libertà, e ogni balìà, e uficio, altro che' l nome de Priori, al popolo ;... e ogni altro ordine e uficio,... se non a suo beneplacito ; ritegnendosi co' beccari, vinatieri, scardassieri, e artefici minuti...* » Villani, XII, 8, col 879.

Non content de désarmer les citoyens, il s'efforça de semer la division entre les classes. L'abrogation des règlements qui avaient fixé les salaires, les divertissements offerts à la populace et les distributions d'argent, les égards prodigués aux bouchers, aux cabaretiers, aux ouvriers cardeurs [1], éveillaient les convoitises par l'appât des jouissances matérielles.

Les étrangers et les aventuriers, qu'attirait la fortune de Gauthier, affluèrent à Florence, envahirent les charges publiques et imposèrent autour d'eux de nouveaux usages. « Les citoyens nourrissaient une profonde indignation, en voyant la majesté de leur République ruinée, leurs institutions corrompues, leurs lois annulées, les vieilles mœurs et la décence méprisées [2]. » Ils frémissaient lorsqu'ils rencontraient le duc et son escorte pompeuse; ils savouraient toute leur honte en rendant par force à cet homme détesté les honneurs souverains.

Mais cette terreur et cette sourde colère n'échappaient point au dictateur, et, par cette réciprocité qui est la condition comme le châtiment des despotismes, l'épouvantaient lui-même. Afin de se ménager un asile sûr, il isola son palais, et pour ces mesures de défense, il délaissa les travaux d'utilité générale [3]. Puis d'énormes contributions, les gabelles, les confiscations écrasèrent les Grands, les bourgeois et les habitants du *contado* [4]. Une tyrannie chaque jour plus rude étreignit la ville. Dépouillés de

1. Villani, XII, 8, col. 879, 881. — Machiavel, II, 36.
2. Machiavel, II, 36.
3. « ... *lasciando il lavorio d'edificare il ponte vecchio, ch'era di tana necessità al comune di Firenze.* . » Villani, XII, 8.
4. Villani, *ibid.*

toute autorité, livrés dans leur impuissance à la commisération de leurs concitoyens, les Prieurs semblèrent encore dangereux. Le duc d'Athènes nomma des officiers tout à sa discrétion, pour administrer dans la ville et le territoire la justice criminelle [1]. Ce fut un débordement de cruautés. Une parole imprudente exposait à la mort [2].

Les Grands, qui se voyaient joués [3], les hauts bourgeois, déchus de leur pouvoir [4], se lassèrent les premiers du gouvernement de Gauthier et ne parurent plus à ses fêtes. Les *popolani,* écrasés d'impôts, les ouvriers, privés de salaire faute de travail, épuisés par l'enchérissement des denrées [5], comprirent à leur tour, en l'éprouvant, le mal dont souffrait l'État.

L'isolement que le dictateur avait voulu ménager entre les classes ne lui assura pas l'impunité. Chacune d'elles conspira : et ces trois ordres de conjurés qui, séparés, balançaient encore, se voyant découverts, furent contraints à agir et unirent leurs forces [6].

Ainsi le despote, par l'excès même de sa politique astucieuse, délivrait les Florentins d'un mal qu'il s'était au contraire proposé d'aggraver ; cette réciproque animosité des classes, fruit de luttes séculaires, fut un instant suspendue. Pour la première fois depuis le temps des

---

1. « ... *con grandi salari, e i più furono de' Grandi, che di nuovo erano stati rubelli rimessi in Firenze di poco.* » Villani, XII, 8, col. 881. — Leon. Aret , l. VI, p. 293.

2. « *Chiunque parlava contro a lui, facea morire.* » Villani, XII, 8.

3. « ... *si trovarono ingannati e traditi...* » Villani, XII, 15, col. 887.

4. « *I possenti popolani... al tutto gli avea anullati.* » Villani, *ibid.*

5. Villani, XII, 15.

6. Voyez, pour les incidents de cette conspiration, Villani, XII, 16, col. 889, 894. — Machiavel, II, 36, 37, *ann.* 1343.

guerres germaniques, un seul désir, né d'une même nécessité, ralliait tous les citoyens dans une entente commune[1] : et de cette dure épreuve aurait pu naître une rénovation intérieure.

Nobles et bourgeois se réconcilient par serment et se liguent pour la révolte : les barricades surgissent ; le palais de la Seigneurie est étroitement bloqué. Les rares amis de Gauthier, quelques Grands, les bourgeois liés à son destin, un certain nombre d'artisans, tous ces hommes, recrues de la démagogie, que l'éducation politique n'avait encore pu pénétrer, accoururent d'abord sur la place, pour se disperser à la vue de cette attaque irrésistible. Les auxiliaires qui, des villes voisines, venaient à tout instant grossir l'armée florentine, la belle ordonnance du peuple, qu'un même sentiment national lançait contre lui, terrifièrent le duc d'Athènes. Sous ses yeux, les agents de sa tyrannie subissaient le dernier supplice qu'ils avaient tant de fois infligé. Ses gens d'armes étaient massacrés, mis en fuite, ou tremblaient autour de lui. Vainement arbora-t-il l'étendard du peuple et mit-il ses prisonniers en liberté : son abdication seule pouvait apaiser les Florentins.

Quatorze citoyens de la noblesse et de la bourgeoisie furent d'abord chargés de négocier le départ du dictateur dompté. Le peuple irrité ne voulut pas subir la lenteur des pourparlers et brusqua le dénouement. Gauthier renonça à tout droit de seigneurie sur la République. Pour se dérober à la fureur de la multitude, il dut même se

1. « ... *Però che quasi tutti i cittadini erano commossi contro a lui per le sue ree opere.* » Villani, XII, 15, col. 888.

cacher quelques jours dans le palais, sous la garde des Prieurs, et attendre la nuit pour quitter précipitamment cette ville qu'il avait cruellement abusée [1].

Si nous cherchons à déterminer la physionomie de ces diverses dictatures, nous nous expliquerons facilement pourquoi chacune d'elles ne fut pas durable; comment, en outre, par leur succession même, la cité s'en vit enfin délivrée.

Les Florentins eurent toujours un soin jaloux de stipuler le maintien de leurs institutions. S'il arriva le plus souvent que le despote se hâta d'en confier l'exercice à des agents dociles, l'heure venait où, grâce à l'impatience générale, la force originelle de ces magistratures renaissait et servait de point d'appui à la République pour recouvrer la liberté. Les dictateurs se trouvaient contraints par le mode même de leur usurpation à épargner les offices : ils s'engageaient à en respecter l'indépendance; et cette promesse, dont ils ne se croyaient pas dupes, n'en devenait pas moins le gage de leur déchéance.

Mais, par les accommodements qui leur étaient imposés, ces institutions se dénaturaient peu à peu : les Florentins, les voyant si souples, apprirent eux-mêmes à les corrompre.

Leurs mœurs n'échappèrent pas à cette action dissolvante. Nous aurons à montrer à quel point la mobilité des fortunes, les exigences du commerce et d'une industrie toujours plus active, avaient déjà transformé les condi-

1. Août 1343.

tions économiques et sociales de Florence. L'abus des richesses, le scandale même de l'oligarchie bourgeoise, dont les historiens ont accusé certains membres de péculat, aidèrent à l'avènement des dictateurs, qui agirent à leur tour pour répandre et encourager le goût naissant du luxe [1]. Ils s'efforcèrent de supprimer les obstacles que leur opposait la hiérarchie de la population; afin de se trouver directement en face du citoyen isolé et impuissant, ils s'appliquèrent à confondre les classes en stimulant les rivalités, et imprimèrent ainsi un mouvement plus rapide vers l'égalité. Les Seigneuries tendaient surtout à détruire cette pondération, assez fortement établie cependant pour assurer, une fois encore, la restauration des institutions libres.

Le défaut de cet équilibre rendait au contraire plus solide le gouvernement vénitien. Le régime aristocratique de cette ville ne comportait point, à côté de la noblesse, l'organisation en ordres du reste de la nation. Avec l'appui de classes disciplinées, peut-être la conspiration démocratique de Tiepolo et, plus tard, celle du doge Marino Faliero, eussent-elles été moins faciles à réduire.

De même que les Romains, les Florentins eurent recours à la dictature pour combattre un danger public, tel surtout qu'une guerre extérieure. Il en résultait que la solution, heureuse ou néfaste, de la crise qui avait

---

1. En 1326, le duc de Calabre fit rendre aux dames florentines le droit de porter un ornement qui leur avait été interdit comme « *spiacevole e disonesto* ». Villani, X, 10, col. 609. — Ordonnances somptuaires de 1330. Villani, X, 152, col. 695-6. — Dante, *Purgatoire*, chant XXIII, vers 94 à 111.

suscité ce pouvoir exclusif, y mettait un terme légal. Mais, à Rome, le dictateur résignait sans résistance des fonctions qui fussent demeurées sans force chez un peuple dont les mœurs politiques conservaient leur vigueur : à Florence, au contraire, où des troupes mercenaires suivaient le Seigneur pour ne s'attacher qu'à sa fortune, l'usurpation devenait facile.

Cette République n'aurait donc pas échappé à l'asservissement, si, comme à Rome, un citoyen s'était trouvé investi de tels pouvoirs. Mais la prudence des Florentins, obligés en outre de se concilier des alliances plus efficaces, dirigea leur choix vers des étrangers. Sans attaches dans la nation, les nouveaux venus auraient été hors d'état de fonder une dynastie. N'apportant dans l'exercice de leur pouvoir ni prévoyance ni modération, ils se bornaient à en tirer le plus rapide et le plus sûr profit. De là ces exactions, ces cruautés, qui empêchaient la République de s'endormir dans la servitude et la stimulaient par la souffrance à ressaisir sa liberté.

L'épisode de Gauthier de Brienne n'eut pas un autre caractère. Devançant l'entreprise des Médicis, cet aventurier, comme Pisistrate à Athènes, usurpa le pouvoir sous le prétexte de l'égalité. Mais, soit qu'il comprit son impuissance à fonder une seigneurie durable, soit qu'il voulût jouir trop vite de sa tyrannie, il ne sut point masquer son ambition et livra prématurément le secret de ses desseins. Il ne montra pas l'habileté et la patience de cette politique dynastique que Côme devait inaugurer. Il se trouvait enfin dépourvu des brillantes aptitudes du Magnifique.

Comme les Républiques lombardes, mais moins tôt et plus dignement qu'elles, la métropole toscane, à son tour, devait succomber, le jour où le nivellement de la population donnerait le champ libre aux ambitieux. Mais Athènes, pour se laisser séduire, avait attendu Périclès : l'esprit fin et sensé des Florentins exigeait l'intelligence et les hautes qualités politiques d'un Laurent.

CHAPITRE VI

Après une dernière rébellion de la noblesse, l'avènement prématuré des Arts mineurs tourne contre eux la haute bourgeoisie. Cette division des classes moyennes favorise les entreprises du peuple.

En expiant par sa déchéance l'impopularité des seigneuries[1] qu'elle avait suscitées, l'oligarchie bourgeoise emportait avec elle la cause et le prétexte des dictatures. Tel fut, sous le duc d'Athènes, l'excès du despotisme, que l'horreur générale prévint le retour d'un tel fléau. Ce double résultat du mal dont elle avait souffert, rendait de nouveau Florence seule arbitre d'elle-même.

Grâce à la solution inespérée qu'elle achetait toutefois au prix de sa prospérité financière et de sa prépondérance extérieure, la République dépassait dans sa marche les destinées d'une ville voisine, qui avait jusqu'ici enduré les mêmes épreuves intérieures et défendu au dehors les mêmes principes. Bologne, avec une égale fermeté, lutta longtemps en face du Gibelinisme lombard, comme Florence en Toscane. Mais, isolée sur le revers septentrional de l'Apennin, exposée tour à tour à l'attrac-

1. Il faut éviter de confondre ce terme de seigneurie appliqué à la dictature d'un homme, avec l'institution légale de la Seigneurie établie à Florence en 1282, et comprenant le corps des Prieurs. Voy. ci-dessus, chap. III, p. 51.

tion persistante du Saint-Siège et aux armes redoutables des Visconti, Bologne voyait se reproduire dans l'intérieur de ses murs l'image des périls qui l'assiégeaient au dehors. Une noblesse puissante, acharnée à se perdre, la présence de nombreux étudiants attirés par le renom de l'université, contribuaient alors à alimenter les discordes intestines. Ainsi les mêmes désordres, que vint aggraver une irruption soudaine des Gibelins de Lombardie[1], précipitèrent cette ville, en même temps que Florence, dans la voie funeste des dictatures. Longues et rigoureuses, les seigneuries vouèrent la cité, incapable d'en secouer le joug, à une décadence irrémédiable. Bologne ne devait éviter la domination des Visconti que pour subir désormais des alternatives violentes et rapides de despotisme ou de liberté, et de soumission au Saint-Siège[2].

Florence échappait aussi au gouvernement oligarchique, que les haines des classes semblaient devoir perpétuer à Sienne. Chacun des ordres de cette dernière ville, à la suite de triomphes éphémères, portait successivement ses chefs au pouvoir, puis se retranchait autour d'eux pour repousser les attaques combinées des autres groupes de la population. C'est ainsi que la noblesse, puis la haute bourgeoisie, la moyenne, enfin la dernière classe du peuple, chacune organisée en armée plutôt qu'en ordre de nation, enlevèrent tour à tour le gouvernement pour s'y défendre ensuite comme dans une for-

1. Défaite des Bolonais à Monteveglio (1325), l'année même où Castruccio Castracani détruisait l'armée florentine à Altopascio. G. Villani, IX, 321, col. 588-9.

2. Voy. M. Villani, I, 64, 65, 67, 68, 69. — IV, 11, 12. — VI, 6, 7. — IX, 76. 77.

teresse, sous le commandement d'une élite d'abord désignée par les suffrages, et bientôt constituée en caste[1]. Il en résultait que l'autorité changeait ses représentants mais non ses maximes, et affectait sans retour la forme oligarchique.

Toutefois, ce règne égoïste de quelques bourgeois n'en exerça pas moins une influence pernicieuse sur la suite des révolutions de Florence. Le mouvement de réaction qui s'accusa contre lui fut assez puissant pour ramener tout à coup une organisation presque aristocratique. L'effort que les citoyens durent promptement opposer à la noblesse éblouie par ce triomphe inattendu, les emporta ensuite au delà d'un régime également pondéré et détermina l'avènement de la moyenne et de la petite bourgeoisie.

Des oscillations si violentes donnaient alternativement la supériorité à chacune des classes extrêmes, mais sans aboutir à un équilibre qui eût fixé pour l'État un centre d'action et de résistance.

De son côté, la haute bourgeoisie, frustrée d'abord par quelques familles des avantages d'une révolution qu'elle avait patiemment préparée, se vit encore sacrifiée aux revirements qui suivirent. Elle en conçut un vif ressentiment. De là, cette opposition acharnée que les *popolani grassi* dirigèrent contre les Arts mineurs et dont l'exagération provoqua, en 1378, le furieux assaut de la démagogie.

Dès l'année 1343, en effet, la gratitude des Florentins

1. Révolutions de 1283, 1355, 1368, 1385. — Consult. M. Villani, IV, 61, 18, 82. — V, 20, 29, 36, 55.

pour le concours vigoureux que la noblesse leur avait prêté dans le soulèvement unanime de la nation contre le duc d'Athènes, les décida à rendre à cette classe une large part des magistratures[1]. Sous l'empire d'un tel sentiment, ils considérèrent les richesses et la force des Grands, la mesure dans laquelle ils supportaient les charges publiques, comme justifiant, non plus le soupçon ou l'urgence de mesures restrictives, mais un droit au pouvoir, proportionné à ce haut rang social.

Aussi l'accord qui intervint entre les classes de la cité admit-il la noblesse pour un tiers à la Seigneurie, pour moitié aux autres offices et dans les conseils[2].

La Révolution de 1292 était effacée: les Grands se trouvaient même rétablis dans une situation supérieure à celle qu'ils occupaient en 1282, et recouvraient une prépondérance politique accrue de leur influence individuelle.

Mais, bien que légalement détruite, l'œuvre de Giano della Bella survécut dans ses conséquences. Deux armes avaient été confiées aux classes victorieuses pour protéger l'état populaire contre la noblesse. Les Ordonnances de justice, qui déclaraient suspect un ordre entier de citoyens, en soumettaient les membres à un régime d'exception afin de prévenir leurs excès, que devait au

---

1. G. Villani, XII, 17, col. 894-6. — Machiavel, II, § 39. — Leon. Aret, l. VII, *ad ann.* 1343, t. II, p. 309.

2. « ...*Si ordinarono d'eleggere 12 Priori per uficio, tre per quartiere, uno de'grandi e due de' popolani, e otto consiglieri a diliberare le gravi cose co' Priori... Cioè quattro grandi, e quattro gran popolani, due per quartiere, e tutti gli altri ufici fossero per metà co' grandi.* » Villani, *ibid*, col. 896. — Les six sestiers de la ville furent reconstitués en quatre quartiers : *Santa Croce, San Giovanni, Santa Maria novella, San Spirito.* Villani, col. 895.

besoin réprimer l'organisation militaire des Compagnies du peuple. En supprimant à la fois et sans ménagement l'une et l'autre de ces garanties, on délivrait tout d'un coup les nobles d'entraves dont le poids avait depuis cinquante ans comprimé leurs revendications, et l'injustice accumulé leurs griefs. Trop longtemps repliée sur elle-même, leur fougue, aussitôt affranchie, voulut secouer le joug de la loi.

Le mal résultait des brusques changements qu'entraînaient ces révolutions réitérées. Florence ne sut l'attribuer qu'à l'incurable orgueil des Grands. Dans sa colère, elle se résolut à châtier une faute dont elle partageait la responsabilité, et revint aux moyens de rigueur qui déjà avaient envenimé la discorde. A peine rendue à la liberté, la cité l'était à la guerre civile.

Témoin des violences que multipliaient les Grands, effrayé par leurs exigences, le peuple craignit qu'ils ne devinssent promptement maitres des magistratures, en songeant que les noms des principaux chefs de la noblesse se trouvaient dans les bourses [1]. L'intervention de l'évêque, guidé par un désir sincère de conciliation, mais dont l'esprit versatile détruisait le crédit, ne fit qu'aggraver les dissentiments. Sollicités de céder aux *popolani* leur part de la Seigneurie, les Grands se prétendirent trahis, et rappelèrent l'expulsion de Gauthier, due à leur vaillance; enfin, se refusant à toute concession, ils réunirent leurs partisans et convoquèrent leurs alliés du dehors [2].

1. Villani, XII, 18, col. 897.
2. Machiavel, II, § 39.

Malgré les courageuses protestations des bourgeois membres de la Seigneurie, le peuple soulevé exigea la démission des prieurs du parti aristocratique [1]. Moins de deux mois après leur délivrance, les Florentins réformaient déjà leur gouvernement qu'ils restituaient aux seuls *popolani* [2]. Mais un esprit d'inquiétude tenait la ville en suspens : loin de faire disparaitre les barricades élevées contre le duc d'Athènes, le peuple en dressait de nouvelles qu'il gardait nuit et jour [3].

Observant cette anxiété que vint accroitre la famine, un frivole ambitieux, Andrea Strozzi, crut pouvoir inopinément conquérir la dictature avec l'aide de la populace : il réunit autour de lui un certain nombre de mercenaires et d'artisans, leur promettant la richesse et les honneurs, puis, à leur tête, il se mit à parcourir les rues de Florence. Les magistrats eurent bon marché d'une émeute isolée de la démagogie, œuvre d'un insensé [4] : mais ce mouvement n'en donna pas moins aux Grands l'espoir fondé de dompter la bourgeoisie, puisque le petit peuple se trouvait si facile à soulever contre elle [5].

---

1. « *Si veunero molti popolani armati in su la piazza de' Priori, gridando : Viva il popolo, e muojano i grandi traditori.* » Villani, *ibid.*

2. Villani applique à ces continuels changements l'amère critique de Dante :

« ...te che fai tanto sottili
Provvedimenti, c'a mezzo novembre
Non giunge quel che tu d'ottobre fili. »

Et c'est plus loin que le poète ajoute :

« E se ben ti ricorda, e vedi lume,
Vedrai te simigliante a quella 'nferma
Che non può trovar posa in sulle piume,
Ma con dar volta, suo dolore scherma. »

Purgatoire, chant VI, vers 142, 148 et suiv.

3. Villani, XII, 19, col. 898.

4. « .. *uno folle e matto cavaliere popolano...* » Villani, XII, 19.

5. « *I grandi... furono molti allegri,... e presono speranza d'accordarsi insieme col popolo minuto.* » Villani, *ibid.*, col. 899. — Machiavel, II, § 40.

Leurs auxiliaires étaient arrivés[1] et remplissaient la ville d'une foule armée. Solidement retranchés sur la rive gauche de l'Arno[2], ils occupaient les ponts. De leur côté, les bourgeois s'adressèrent à Pérouse et à Sienne : maîtres des portes[3] et du palais de la Seigneurie, ils avaient réorganisé leurs compagnies[4]. Dans cette attente d'une bataille imminente, chacun avait recours aux églises et aux couvents pour abriter sa fortune[5]. Pour n'être pas surpris, les *popolani* résolurent de prévenir l'attaque, dont les nobles avaient fixé le jour[6]. Les premiers combats, où les Médicis marchèrent à la tête des artisans et des bouchers[7], dégagèrent les quartiers de la rive droite. Quand il fallut emporter les ponts, maintes fois les compagnies du peuple assaillirent, mais pour s'y briser, ce formidable front de défense. L'issue forcée[8], elles débordèrent comme un torrent, prirent les nobles à revers et les cernèrent dans cette longue et étroite avenue adossée aux collines et que la ligne des remparts presse contre le fleuve[9]. Une ruse, qui rappelle la trahison d'Éphialte[10], mit un terme à la résistance des Grands

1. De Pise, de la Lombardie et de la Romagne (Villani, XII, 20.). Les Grands avaient donc cette fois eu recours aux Gibelins, tant la lutte des classes avait jeté dans l'oubli les anciennes dissensions de la noblesse.

2. Ils avaient une telle supériorité de force dans ce quartier, qu'un débordement du fleuve ayant, en 1333, emporté les ponts, les Florentins se hâtèrent de les reconstruire, dans la crainte de voir les nobles demeurer maîtres de l'Oltrarno comme d'une ville séparée. Voy. Leon. Aret., l. VI, *ad ann.* 1333, p. 213.

3. Sauf la porte San Niccolò, occupée par les Bardi.

4. Machiavel, II, § 40.

5. Villani, XII, 19, col. 900.

6. Villani, XII, 20, col. 900, 903.

7. Villani, *ibid.*

8. Au pont *alla Carraja.*

9. Au *borgo San Niccolò.*

10. Hérodote, *Polymnie,* l. VII, §§ 213 et suiv.

qui luttaient encore dans ce quartier. Ils virent tout à coup, au-dessus de leur tête, les sommets [1] se couronner de troupes, qui, par un chemin oublié, venaient de tourner les retranchements des Pitti. Les compagnies bourgeoises avaient soutenu le combat : la populace se chargea des vengeances sans péril, du pillage et de l'incendie [2].

Cette colère apaisée par des excès dont eût rougi l'ennemi le plus acharné du nom florentin [3], la ville songea à se réorganiser [4]. Comme la révolution était dirigée contre les Grands, ce fut un esprit absolu d'exclusion à leur égard qui dicta les réformes. La réaction antérieure avait accordé à la noblesse une place trop agrandie dans le dernier gouvernement : un mouvement inverse, non moins excessif, concentra tout le pouvoir entre les mains de la bourgeoisie.

Mais la majorité se trouvait cette fois assurée dans la Seigneurie aux Arts moyens et inférieurs [5], qui recrutaient les conseils et les magistratures pour les trois quarts des places [6]. Lors de l'*imborsazione*, les *arruoti* pris dans la moyenne bourgeoisie, les *Capitudini* des Arts, joints à des officiers qu'inspirait un même esprit,

---

1. Les collines *San Giorgio*.

2. « *Il popolo intanto, e di quello la parte più ignobile, assetato di preda, spogliò e saccheggiò tutte le case loro, e i loro palagi e torri disfece e arse.* » Machiavel, l. II, § 41 *in fine*. — Villani, XII, 20 *in fine*.

3. Machiavel, *ibid.*

4. « *S'attutò la rabbia dello sfrenato popolo, disposti a rubare e a malfare, e cominciaronsi aprire i fondachi e le botteghe, e ciascuno fare i fatti suoi.* » Villani, *ibid.*

5. « *Il popolo montò in grande stato e baldanza e signoria, e spezialmente i mediani, e artefici minuti, ch'al tutto il reggimento della Città rimase alle 21 capitudine dell' Arti.* » Villani, XII, 21, col. 903.

6. « *...che dovessono essere per priorato due popolani grassi, due de' mediani, e tre artefici minuti.* » Villani, *ibid.*

réussirent à introduire dans les bourses beaucoup plus de noms d'artisans et de petits bourgeois qu'on ne l'avait pensé. Les *popolani grassi* se virent promptement dépassés : pour la première fois, le gouvernement pencha vers la démocratie.

Depuis longtemps, il est vrai, les Arts mineurs possédaient un droit légal dans les charges publiques ; mais, tandis qu'ils avaient jusqu'ici, pour lutter contre la noblesse, marché docilement dans la voie que leur traçait la haute bourgeoisie, mus par de nouveaux sentiments, ils exigeaient désormais davantage; et l'impression de la victoire, plus encore que l'extension de leurs droits effectifs, donnait une plus vive impulsion à leurs tendances.

Dès les premiers jours, toutes les mesures furent prises, non pour arrêter l'État sur cette pente où il glissait à son insu, mais pour déraciner une noblesse plus résignée cependant à accepter cet abaissement que disposée à ressaisir les armes [1]. On remit en vigueur les Ordonnances contre les Grands ; ceux-ci recoururent aux prières pour que le peuple consentît à tempérer l'effet de ces règlements. Grâce à la médiation des auxiliaires venus de Sienne et de Pérouse au secours de la bourgeoisie, les nobles obtinrent une plus étroite limitation de cette solidarité par laquelle tous les membres d'une même famille étaient responsables des actes de violence commis par l'un d'eux [2]. Ils en arrivèrent même à solliciter comme une faveur, et se firent accorder ce qu'ils

1. « *Questa rovina dei nobili fu si grande,... che mai poi contra il popolo a pigliar l'armi si ardirono.* » Machiavel, II, § 42.

2. Villani, XII, 22, col. 904.

avaient autrefois repoussé avec indignation[1]; les moins puissants ou les moins turbulents d'entre eux furent admis au nombre des *popolani*[2], sous des conditions dont la rigueur montre le prix qu'ils attachaient à cette déchéance. Renonçant à leurs armoiries et à leurs titres, ils ne devaient pas néanmoins voir s'ouvrir pour eux la Seigneurie ni certaines magistratures avant plusieurs années : tout nouvel excès les rejetait sans retour parmi les Grands.

Les Florentins atteignaient ici le terme de cette lutte sans merci engagée par eux contre la noblesse depuis le jour où les Gibelins avaient provoqué ces agressions mutuelles[3]. Après avoir amoindri l'importance sociale de cette classe, les citoyens s'étaient attaqués au rang politique de la noblesse; puis, non contents de partager le pouvoir avec elle, ils l'avaient frappée d'indignité civique. Ils décrétaient ainsi un ostracisme général et permanent : et ce n'était pas seulement à l'égard de quelques-uns, mais d'un ordre entier, qu'ils avaient « mis un voile sur la liberté[4] ». En substituant à la contrainte armée la répression judiciaire, ils pensèrent rendre sans doute la paix à l'État : toutefois, lorsque les jugements appartinrent à la seule bourgeoisie, et devinrent entre ses mains un engin politique contre la noblesse, celle-ci, privée des moyens de résister au peuple et dépouillée de toute garantie par la constitution même, dut enfreindre

1. Voy. ci-dessus, l. I, chap. IV, p. 65.
2. Villani, XII, 22, col. 904-5.
3. Voy. les chapitres I et II.
4. Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XII, chap. 19.

les lois pour se défendre. Ainsi les Florentins furent de nouveau réduits à employer la force, sans comprendre que la violence était réciproque, et crurent incorrigible un parti qu'ils poussaient au désespoir.

Le conflit pour le libre exercice du pouvoir en était arrivé à ce point d'acharnement, qu'il fallait maintenant que l'une de ces classes disparût. Ne pouvant détruire les Grands, le peuple florentin chercha du moins à anéantir la noblesse : il offrit ce remarquable exemple d'une nation trouvant dans l'illustration de la race le principe légal de l'incapacité politique, et dans l'étendue des ressources qu'une famille pouvait procurer à la République, la cause même de son impuissance sociale. Chacun dut être du peuple pour jouer un rôle dans l'État ; et ce fut à titre de récompense qu'un certain nombre de nobles prirent rang parmi les *popolani*. On porta même cette maxime de gouvernement jusqu'à déclarer Grands plusieurs hauts bourgeois rendus suspects par leurs actes ou leurs opinions [1].

Le temps vint où Florence eut à regretter ces exagérations ; où la haute bourgeoisie isolée se vit dans l'impossibilité de diriger et de contenir les ambitions du peuple. Elle comprit alors que la noblesse eût été le contre-poids de ces forces nouvelles. En opprimant à ce point l'ordre entier, elle fit à la liberté une blessure qui ne devait pas guérir : elle enlevait à la République le concours d'une classe qui, grâce à des qualités héréditaires mieux dirigées, à l'habitude du commandement, à

1. « ...*per le loro rie opere e tiranesche.* » Villani, XII, 22, col. 905.

sa fierté naturelle, se fût toujours mal pliée au despotisme, mais eût formé contre un tel danger le centre de la résistance. De plus, tandis que les nobles donnaient aux Florentins le spectacle de leurs mœurs vigoureuses, les stimulaient même par leurs révoltes, humiliés et vaincus, dispersés dans la masse du peuple ou rejetés de ses rangs, ils s'attachèrent, nous apprend Machiavel, à sembler lui appartenir par les sentiments et la manière de vivre [1] : leur grandeur passée déclina chaque jour davantage ; et tous les ordres souffrirent de l'abaissement auquel l'un d'eux avait été condamné. C'est ainsi que la nation perdit ses qualités viriles, et laissa le citoyen sans appui, exposé aux faciles entreprises de l'ambition ; c'est ainsi que Florence fut conduite par ses révolutions d'une abusive inégalité à cette égalité bientôt périlleuse pour la liberté.

En un peu plus d'une année, la République avait changé quatre fois de régime, passant de l'oligarchie bourgeoise à la tyrannie du duc d'Athènes, puis d'un gouvernement presque aristocratique à la souveraineté de la moyenne bourgeoisie [2]. Les premiers scrutins confirmèrent l'avènement des Arts mineurs [3], qui se hâtèrent d'assurer leur victoire et de compléter la destruction de la noblesse par l'exil des principaux d'entre les Grands [4].

Les prieurs tendirent à concilier les exigences de la

---

1. Machiavel, *Ist. fiorent.*, l. III, § 1.

2. Voyez à ce sujet les doléances de Villani, XII, 22 *in fine*, col. 905.

3. « *...tratti del nuovo squittino i Priori, .. si trovarono i più artefici minuti, onde il popolo fu contento.* » Villani, *ibid.*

4. « *. .per levare sospetto al popolo.* » Villani, XII, 27, col. 908. — Leon. Aret., l. VII, *ad ann.* 1344, t. II, p. 321.

situation financière avec l'obligation de satisfaire les ressentiments du peuple et les soupçons qu'ils partageaient eux-mêmes.

Les affaires de Lucques [1], les exactions de Gauthier, avaient compromis le crédit public jusque-là tout-puissant. La paix conclue avec les villes voisines épargnait à l'État de nouvelles charges [2], mais elle laissait Pise maîtresse de Lucques [3], et libre de prêter un point d'appui aux soulèvements des cités toscanes naguère sujettes de Florence.

A l'intérieur, ce fut surtout au détriment des nobles et de la haute bourgeoisie qu'on poursuivit la restauration des finances. La République devait à ses créanciers l'intérêt d'emprunts onéreux contractés par elle au cours des guerres civiles et pendant la pénible administration de l'oligarchie bourgeoise. Comme elle ne se trouvait pas en mesure de rembourser ces dettes, dont elle jugeait cependant le taux excessif, elle les convertit, par une réduction arbitraire, en un *Monte* formant une rente de 5 p. 100, perpétuelle et négociable, dont le paiement fut garanti au moyen d'une affectation spéciale de certaines gabelles [4]. Par une sorte de banqueroute, on priva plu-

1. Voy. Leon. Aret., l. VII, p. 325. — Villani, XII, 48, col. 929.

2. Leon. Aret., l. VII, *ad ann.* 1343, p. 321. — Villani, XII, 24, col. 906.

3. Les Florentins perdaient ainsi la ville et leur argent. — Voy. Machiavel, l. II, § 33.

4. Le service de ces intérêts réclamait une somme annuelle de 25,000 florins d'or. Villani, XII, 35, col. 915. Leon. Aret., l. VII, *ad ann.* 1344, p. 325. — Sur l'intervention des ordres religieux, Franciscains et Dominicains, dans ces discussions économiques, M. Villani, III, 106, t. XIV, col. 227-8. Voy. aussi IV, 83, col. 295-7. V, 74, col. 347. VIII, 71, col. 508. — On eut même parfois recours à l'emprunt forcé. Les contribuables les plus riches étaient imposés pour des sommes qu'ils devaient payer à des échéances déterminées ; ils recevaient l'intérêt de leurs versements, ou,

sieurs familles des dotations jadis attribuées à leurs ancêtres, en récompense des services qu'ils avaient rendus [1]. On reprit l'examen des actes du duc d'Athènes, pour prononcer contre ses partisans ou contre les agents de son gouvernement de nombreuses amendes et des confiscations, qui, justifiées ou non, enrichirent le Trésor public [2].

L'animosité qu'entretenaient ces vengeances rétrospectives ranimait la persécution contre les Grands. Déjà on était revenu sur les concessions qui, l'année précédente, avaient adouci les Ordonnances de justice [3]. Depuis la ruine de leur parti, certains nobles, pour se soustraire à la fureur du peuple et pour réparer leur fortune [4], s'étaient mis au service de seigneurs de Lombardie ou du roi de Naples: on leur assigna un délai pour rentrer dans Florence, sous peine d'être déclarés rebelles. Enfin, les difficultés que le duc d'Athènes suscita en France contre la République rendirent plus vives encore les passions [5] dont les magistrats suivaient trop docilement l'impulsion.

---

plus tard, un remboursement par termes. Encore arriva-t-il fréquemment que les créanciers du Trésor public eurent à subir des réductions. — Les revenus publics, produits des impôts, dépassaient 300,000 florins d'or. Les dépenses ordinaires, non compris la solde des mercenaires, atteignaient 40,000 florins « *o più l'anno* ». L'excédant était consacré aux travaux publics, au budget de la guerre, etc. Le déficit se produisait quelquefois. Voy. Villani, XI, 91, 92, col. 823-826.

1. G. Villani, XII, 43, col. 922-3. — Leon. Aret., *ad ann.* 1345, p. 327.

2. *Ann.* 1344. G. Villani, XII, 31, col. 910-1.

3. Villani, XII, 33, 43.

4. « .. *per fuggire la furia del popolo, e per prendere loro vantaggi.* » Villani, XII, 33.

5. « *Feciollo per suo dispetto e onta dipignere nella torre del palagio del Podestà, con... suoi aguzetti e consiglieri, a memoria e a esempio perpetuo de'cittadini e forestieri, e a chi le dipinture vedesse. A cui piacque, ma i più de' savi la biasimarono, però che fu memoria di diffetto e vergogna del nostro Comune che'l facemmo nostro signore.* » Villani, XII, 33, col. 912-3.

Ces procédés imprudents ou arbitraires contribuaient mal à raffermir le commerce ébranlé ou même à rétablir les finances. Ils atteignaient au contraire dans sa source cette activité qui avait élevé si haut la prospérité de la ville, et rendu les principaux États de l'Europe tributaires des richesses de Florence. Les lois somptuaires édictées à cette époque, et que la convoitise des uns inspirait autant peut-être que la prodigalité des autres, étaient impuissantes à combattre les mœurs comme à les redresser : dans une société tout adonnée à l'industrie, elles ne devaient pas exercer la même influence qu'aux jours de simplicité d'une République naissante. La rareté du numéraire [1], des pluies trop abondantes suivies de récoltes insuffisantes, accrurent le mal [2]. Enfin, l'importante compagnie des Bardi ne put résister davantage à la ruine de son crédit consommée en 1339 ; elle s'écroula, entrainant les maisons de banque et de commerce qui reposaient sur elle. Cette faillite générale réduisit à la misère un grand nombre de bourgeois et d'artisans qui leur avaient confié ce qu'ils possédaient [3]. Ce fut là un des plus terribles désastres qu'éprouva Florence dans le cours de son activité commerciale [4].

La même jalousie contre toute force capable de résister à ses volontés [5], dirigeait aussi les soupçons du Gouvernement contre l'autorité ecclésiastique. S'inspirant des

1. Villani, XII, 52, col. 933 et 96, col. 975.
2. *Ibid.*, XII, 49.
3. *Ann.* 1345-6. — Villani, XII, 54, col. 934-5. — Leon. Aret., *ad ann.* 1345, p. 329.
4. Villani, *ibid.*
5. « *...essendo cresciuto l'odio verso gli uomini potenti...* » Leon. Aret., l. VII, *ad ann.* 1345, t. II, p. 327.

mesures qui avaient enfin maîtrisé les nobles, il concentra en ses mains les institutions judiciaires, et enleva aux clercs leurs privilèges de juridiction criminelle[1]; pour les atteindre plus sûrement, il rendit leurs parents responsables de toute réclamation.

Ces règlements compromirent bientôt les relations extérieures de la République[2] et lui attirèrent de fréquents conflits avec le Saint-Siège[3]. Les *popolani grassi,* mécontents d'un régime qui sacrifiait leur rang et leurs intérêts, se résolurent à réagir contre les conséquences de cette politique irréfléchie.

Dès l'année 1346, une loi dont l'esprit se trouvait absolument contraire à celui des précédentes dispositions législatives émanées du Gouvernement même, nous atteste sans aucun doute l'intervention des dissidents : elle donnait le signal de cette remarquable évolution qui, sans arracher aussitôt les magistratures aux Arts mineurs, allait déplacer cependant dans la République les influences les plus énergiques.

Par son premier acte, la haute bourgeoisie frappait au cœur du mal qu'elle voulait combattre et dont souffrait vraiment l'État, en faisant décider que tout nouveau venu récemment investi du titre de citoyen ne serait pas aussitôt admis aux offices[4]. Les calamités qui, les années

---

1. « *...che quale Cherico offendesse ad alcuno laïco d'alcuno maleficio creminale... potesse essere punito personalmente dalla signoria secolare in havere e in persona.* » Villani, XII, 42, col. 921-2.

2. « *Le quali leggi dimostrarono la Città essere stata in quel tempo nello arbitrio della moltitudine imperita.* » Aret., *loc. cit.*

3. Voy. Villani, XII, 57, col. 936-7-8.

4. « *...che nullo forestiere fatto cittadino. . non potesse havere alcuno uficio, non ostante che fusse eletto o insaccato, sotto certa grande pena.* » Villani, XII, 71, col. 954.

suivantes, s'abattirent sur Florence, tout en suspendant la lutte naissante, préparèrent aux *popolani grassi* un terrain plus favorable encore. La famine fut amenée par l'intempérie des saisons précédentes ; malgré les nombreuses mesures prises par les gouvernants [1], et le zèle qu'ils déployèrent pour assurer l'approvisionnement de la ville et remédier à la misère générale [2], les privations irritèrent le peuple [3], toujours enclin à reprocher aux pouvoirs publics les maux dont il souffre. Le fléau offrit au contraire aux plus riches familles l'occasion de s'attirer par leur dévouement et une bienfaisance inépuisable la reconnaissance de la population entière [4]. Puis, apparut cette peste épouvantable [5] qui, venue d'Orient, parcourut l'Europe et envahit l'Italie vers 1347, pour s'y enraciner et prolonger ses ravages durant près de quatre années. Florence devait, par elle, perdre les trois cinquièmes de ses habitants [6] ; et la prospérité de cette ville en reçut un coup longtemps irréparable.

La vie politique reprit seulement son cours lorsque les premières terreurs furent apaisées.

Vers cette époque, les événements extérieurs exercèrent en apparence sur l'histoire des partis une action singulière dont il est utile de fixer exactement la portée.

En 1347, à la mort de Louis de Bavière, Charles IV

---

1. Villani, XII, 72, col. 954-7.
2. Villani, *ibid.* — Distributions de vivres, prorogation des échéances, élargissement des prisonniers pour dettes envers le Trésor public.
3. Villani, XII, 72, col. 954-7.
4. Villani, *ibid.*, col. 957.
5. Villani, XII, 82, 83, col. 963-5.
6. Voy. Matteo Villani, qui continua les chroniques de son frère Giovanni Villani, l. I, cap. 2, col. 14. *Recueil de Muratori*, t. XIV.

de Bohême, petit-fils de Henri VII de Luxembourg, fut élu par les Électeurs de l'Empire et reconnu par le Saint-Siège. Les hauts bourgeois de Florence manifestèrent un grand effroi à l'annonce de cet avènement, qui pouvait encore attirer sur l'Italie les entreprises des empereurs unis aux tyrans de Lombardie. Après avoir ainsi éveillé les soupçons, les Guelfes déclarèrent tout à coup que des noms gibelins s'étaient glissés par surprise dans les bourses, et qu'il devenait nécessaire de remettre en vigueur les anciennes lois afin de réprimer les progrès du Gibelinisme, dont cette atteinte à la constitution révélait sans aucun doute le retour audacieux [1]. Dans la première émotion de cette nouvelle étrange, on décréta l'exclusion des magistratures pour les Gibelins et pour tout citoyen qui ne serait pas réputé fidèle au parti guelfe et à la Sainte Église. Mais nous voyons bientôt une sourde opposition naitre et s'affirmer contre ces règlements. Le Gouvernement refusa d'abord de les appliquer au choix des prieurs [2], et chercha bientôt à en amener l'abandon. Les capitaines du parti guelfe ne cédèrent pas ; ils firent respecter et confirmer la loi [3].

Ce réveil subit de la méfiance contre une faction depuis longtemps anéantie, est un des plus curieux incidents

1. « *...per contentare in parte i guelfi, si fece... decreto e riformagione che nullo ghibellino... potesse avere niuno uficio... e che niuno altro, il quale non fosse riputato vero guelfo e amatore di parte di Santa Chiesa... non possa havere alcuno uficio.* » G. Villani, XII, 78, col. 961.

2. « *Ma era tanto il podere delle capitudini dell'arti et delli artefici...* » G. Villani, *ibid.*

3. « *Per li Capitani di parte guelfa... la prima detta legge fatta... si confermò, e fortificossi più ferma e con maggiori pene, contro al volere della maggiore parte del detto uficio de' priori, ch'allora era.* » G. Villani, XII, 91, col. 970-1.

que suscitèrent les révolutions de Florence. Il nous parait évident que l'élection d'un empereur sans autorité et, plus tard, l'hostilité des Visconti de Milan, fournirent, il est vrai, le prétexte d'une nouvelle prise d'armes contre le Gibelinisme, mais que ces faits ne devaient pas sérieusement agiter à ce point les susceptibilités d'une république puissante. Quelle fut donc la cause de ce mouvement soudain; et comment expliquer surtout l'aversion d'un gouvernement appuyé sur les Arts mineurs, pour des mesures si conformes en apparence à son propre esprit de soupçon, et qui semblaient même dirigées contre l'ancien ennemi de ses libertés ?

Florence était loin de ces années où elle vivait paisible et sobre dans son étroite enceinte[1]. L'active et industrieuse population de cette ville transportait maintenant en tous sens les marchandises qu'elle recevait du dehors ou qu'elle fabriquait elle-même. Les laines et les soies, les étoffes brochées d'or et d'argent qu'elle avait ouvrées, parcouraient les entrepôts et les marchés de l'Europe. L'art du change surtout et les opérations de banque avaient reçu une extension telle, que les rois de France, d'Angleterre, de Naples, se trouvèrent débiteurs des maisons florentines pour des sommes considérables. Témoins de cette merveilleuse aptitude aux affaires, les souverains étrangers empruntaient souvent à cette République leurs plus habiles diplomates. Ainsi le nom florentin s'était étendu sur toute l'Europe et y inspirait partout, pour les négociations commerciales ou politiques,

3. Dante, *Paradis*, chant XV, vers 97-99. — Voy. ci-dessus, chap. II, p. 27.

une égale confiance. Dans la ville même, l'industrie se maintenait à la hauteur de cette activité extérieure ; et de nombreuses manufactures alimentaient l'exportation.

Grâce à cette énergie, la cité s'imposait sans faiblir d'énormes charges[1] : forte de ses richesses, elle traitait en égaux de puissants princes, à une époque où, pour avoir des troupes, il suffisait de les solder. Les ressources nationales étaient inépuisables, parce que le travail les renouvelait sans cesse.

Mais cette transformation économique n'avait pas exercé une moindre influence sur la population et sur l'État. Les familles bourgeoises, maîtresses de ces laborieux ateliers ou d'entreprises devenues considérables, acquirent par l'opulence et par leurs lumières une situation plus dominante, à mesure que les conditions politiques s'égalisaient. Les relations multipliées de ces grandes maisons de commerce créaient des désirs nouveaux, stimulaient l'amour des jouissances et introduisaient le luxe dans la société florentine[2] ; d'autre part, les gains rapides du commerce, inspirant une confiance

---

1. Consultez, pour la situation économique de Florence à cette époque, l'énumération que donne G. Villani des ressources et des dépenses de la République ; on y sent vibrer le patriotique orgueil du chroniqueur. Villani, XI, 90, 91, 92, 93, col. 823 à 828. — Voy. ci-dessus, p. 139, note 4. — Consult. également l'étude sur les anciens banquiers florentins, par M. L. Simonin, *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1873, — et Perrens, *Histoire de Florence*, t. III, p. 219 et suiv. — T. IV, p. 497. — Selon Villani, la population de Florence, en 1336, s'élevait à 90,000 habitants, auxquels il fallait ajouter environ 1,500 étrangers, soldats et religieux.

2. « La gente nuova, e i subiti guadagni
Orgoglio e dismisura àn generata,
Fiorenza, in te, sicchè tu già ten piagni. »

Dante, *Enfer*, chant XVI, vers 73 à 75. — Plus loin, le poète flétrit l'écusson de grandes familles qui s'étaient adonnées à l'usure. *Enfer*, chant XVII, vers 52, 58, 75.

supérieure à leur solidité, étaient souvent suivis de chutes soudaines : aussi s'opérait-il dans cette classe des changements continuels qui l'empêchaient d'atteindre une situation politique proportionnée à son rang social. En outre, l'extension de l'industrie avait attiré dans la ville un peuple toujours plus nombreux d'artisans : trente mille ouvriers [1], accourus de toutes parts, y composaient une population mélangée et flottante, étrangère en partie[2], qui, par la mobilité de ses éléments, échappait à l'action de ses chefs. Le salaire ne formait point entre le maître et l'ouvrier un lien durable ; ce dernier, d'ailleurs, ne comprenait pas aisément que la paye représentait sa part de la prospérité dont il était témoin, et dont il se croyait le collaborateur sacrifié. En proie à d'incessantes convoitises, les artisans cherchaient trop souvent l'oubli dans la débauche et les dépenses immodérées : l'élévation même du prix de leur travail ne faisait qu'augmenter leur misère en donnant une impulsion plus vive à leurs appétits [3]. Le déplacement des fortunes, les faillites, les revers et les catastrophes ébranlèrent les mœurs en suspendant l'application des lois. La peste surtout

---

1. Villani, XI, 93, col. 826-7-8. — Encore ce chiffre, qu'indique Villani, ne s'applique-t-il qu'au seul art de la laine ; les industries de la soie, du cuir, etc., employaient également un nombre considérable d'ouvriers.

2. « ... Erano 'l quinto di quei che son vivi ;
Ma la cittadinanza ch' è or mista,
Di Campi e di Certaldo di Figghine,
Pura vedeasi nell' ultimo artista. »
Dante, *Paradis*, chant XVI, vers 46-51 et 52 à 78.

3. Voy. M. Villani, I, 57, col. 58. « *Però che la abbondanza del guadagno, corrompeva il comune corso del ben vivere.* » — On crut combattre le mal en augmentant les impôts établis sur le vin, la viande et autres objets de consommation : « *Ma tanto era l'utile che traeva d'ogni cosa il minuto popolo, che meno se curavano chè i maggiori cittadini.* » M. Villani, I, 57, *in fine*.

vint accélérer le mouvement[1] : l'interruption du travail, les héritages inattendus, l'impunité pour les malfaiteurs, l'imminence de la mort enfin, et le trouble moral qui suit les grands désastres[2], mirent le comble au dérèglement et accrurent, par la crainte de perdre, la volonté de jouir[3]. Ces besoins et ces désirs nouveaux[4] provoquaient, chez les uns pour conserver les biens qu'ils avaient acquis, chez les autres pour acquérir ceux dont ils étaient dépourvus, une inquiétude permanente, qui, s'appliquant en même temps à la recherche du pouvoir ou à celle de l'égalité, disposait la population entière à l'agitation politique. Ajoutons d'ailleurs que les Florentins étaient poussés à prendre part au gouvernement de la République par cette activité qu'ils déployaient dans le soin de leurs intérêts privés. Persuadés qu'ils devaient la prospérité de leur ville à leurs libres institutions[5], ils unissaient vraiment ces deux sentiments en un seul.

Ainsi une aristocratie financière et commerciale, moins

---

1. « *Il minuto popolo, uomini e femmine... non voleano lavorare... e le più care e delicate vivande voleano per loro vita.* » M. Villani, I, 4, col. 15.

2. « *Senza alcuno ritegno quasi tutta la nostra città scorse alla disonesta vita...* » M. Villani, *eod. loc.* — La peste qui décima Athènes ne lui fut pas moins funeste (*Ann.* 429-428 av. J.-C.). Voy. Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, l. II, chap. 53. — Compar. la célèbre description de la peste de 1348, au début du *Décameron* de Boccace.

3. « *Però che vacando in ozio, usavano dissolutamente il peccato della gula, i conviti, le taverne...* » M. Villani, I, 4, col. 15.

4. « Sempre la confusion delle persone
Principio fu del mal della cittade. »
Dante, *Paradis*, chant XVI, vers 67-8.

5. Il convient de mentionner aussi la constitution nouvelle d'un centre d'enseignement « *di catuna scienza, di legge canonica e civile, e di teologia* » (1348-1349). Voy. dans M. Villani les motifs et les circonstances de cette réorganisation de l'instruction publique, I, 8, col. 18, — et *ann.* 1357, VII, 90, col. 458.

puissante et plus discutée que l'ancienne noblesse, l'effaçait peu à peu. Autour d'elle, la multitude des artisans formait une masse tumultueuse et résistante. Déjà le peuple atteignait les offices, où les Arts mineurs arrivaient à supplanter la caste des riches négociants.

Ce n'est pas à dire que l'on puisse présenter comme démocratique le nouveau gouvernement de Florence. Les Arts mineurs, en effet, étaient eux-mêmes investis de prérogatives qui les isolaient de la plèbe, à laquelle les alliaient, il est vrai, de communs sentiments de rivalité contre les classes supérieures. Dans cette société politique, le rang social, la liberté même revêtaient un caractère d'exception et affectaient encore la figure du privilège. Rigoureusement répartis en ordres distincts, chacun des Arts conservait avec un soin jaloux son droit public et son organisation intérieure, dont les principes se trouvaient assurément incompatibles avec l'uniformité démocratique.

La haute bougeoisie ne consentit pas néanmoins à subir les destinées que cette irrésistible progression préparait à la République. Le duel allait donc s'engager entre les classes rivales, égales en force comme en acharnement. Mais déjà les magistratures appartenaient à ceux que les *popolani grassi* en voulaient exclure. Les nouveaux venus, en leur qualité de membres des Arts, étaient admissibles et reçus aux offices[1] : sans expérience des

1. « *E nota, che fa il reggimento delle Cittadi, essendone signori artefici, e gente manuale, e idioti, però che i più delle 21 capitudini dell' Arti, per li quali allora si reggea il Comune, erano artefici minuti, veniticci di Contado, e forestieri.* » G. Villani, XII, 42, col. 922.

affaires publiques, sans intérêt soutenu pour la prospérité de Florence [1], ils mettaient moins de réserve et de modération dans l'exercice de l'autorité que ne l'eussent fait les citoyens des anciennes familles [2].

Aussi, pour qu'elle pût atteindre des adversaires puissants et attentifs, était-il nécessaire que la haute bourgeoisie coordonnât ses ressources et remédiât par la solidité de l'organisation à l'infériorité de sa position politique.

La *parte guelfa* fut pour elle cet utile moyen d'action. Nous avons vu comment, au lendemain de l'expulsion des Gibelins, en 1267, les citoyens guelfes s'étaient rapprochés pour augmenter leur influence et avaient pourvu à la constitution régulière de leurs forces [3]. Cette aptitude générale du moyen âge qui donnait naturellement à l'activité sociale la forme de la corporation, permit bientôt à ce parti de prendre un développement considérable dans l'État. Non seulement les membres de l'opinion guelfe lui donnèrent une adhésion publique et s'assemblèrent pour délibérer en commun sur les intérêts de l'association, mais ils eurent un trésor, ils élurent trois conseils et nommèrent des Capitaines, qui disposaient des armes collectives, comme les assemblées et le gouvernement de Florence dirigeaient les forces de la République.

---

1. « ... *a cui poco dee calere della republica, e peggio saperla guidare e... fanno le leggi... sanza fondamento di ragione...* » G. Villani, *ibid.*

2. « ... *Ignoranti e sanza discrezione e avolontari* .. » *Ibid.* « ... *con maggiore audacia e profunzione usavano il loro maestrato e signoria, che non facieno gli antichi originali cittadini* » G. Villani, XII, 71, col. 954.

3. Voyez ci dessus, l. I, chap. II, p. 41.

Une organisation aussi complète et vraiment indépendante donnait à ceux qui la savaient défendre une singulière influence. Il ne faut donc pas s'étonner si la cité leur fut en peu de temps ralliée tout entière, si l'on en vint même parfois à confondre l'action du parti avec celle de la République elle-même. La société guelfe imprima à la politique extérieure, auparavant indécise, une ligne de conduite nettement tracée. Florence, nous l'avons vu, protégea ses institutions et la cause des municipalités italiennes contre les Empereurs, plus tard contre les seigneurs lombards; lorsqu'elle étendit le champ de son action, elle se proposa de garantir, à son profit, par le maintien de leur équilibre, l'indépendance et l'égalité des puissances qui l'entouraient. La politique intérieure n'eut pas un caractère moins précis. Florence, la plus guelfe des républiques italiennes, devait aller le plus loin dans la conquête des franchises bourgeoises, puis démocratiques, et conserver le plus longtemps son énergie municipale et son existence comme État.

Ainsi s'explique le réel et patriotique enthousiasme du chroniqueur [1], lorsqu'il nous montre le parti guelfe comme la base et le roc inébranlable de la liberté italienne : tel est le principe du secret instinct ou de cette clairvoyante résolution qui fit adopter aux chefs des principautés du Nord un Gibelinisme qui, en réalité, n'avait plus rien de germanique.

---

1. « *E di vero la parte guelfa è fondamento e rocca ferma e stabile della libertà d'Italia, e contraria a tutte le tirannie : per modo che se alcuno guelfo divien tiranno, convien per forza ch'e' aiventi ghibellino, e di ciò spesso s'è veduta la sperienza. Sì che grande beneficio del nostro Comune è mantenere e accrescere la parte guelfa.* » M. Villani, VIII, 24. col. 481-2.

Le jour venait où la faction, après avoir, par le seul ascendant moral qui dérivait de son esprit, exercé cette autorité régulatrice, descendait dans l'arène des luttes civiles et substituait un rôle militant à l'influence paisible et légale de son crédit. Comme elle n'avait point subi dans sa constitution les changements que la République avait éprouvés dans la sienne, et qu'elle s'était formée à l'époque où la noblesse et la haute bourgeoisie occupaient le premier rang, ces deux ordres, le second surtout, demeuraient seuls maitres de sa direction. Placée en face d'un gouvernement que des révolutions successives avaient livré aux classes inférieures de la bourgeoisie, la ligue guelfe, seule encore intacte, présenta cet avantage de mettre un frein aux abus d'une majorité exclusive. Mais, en entrant en lice, elle perdait son prestige national et s'offrait à son tour aux attaques passionnées des partis.

Il était donc naturel que la haute bourgeoisie, faisant de cette antique association l'instrument de son opposition contre les Arts mineurs, lui empruntât le prétexte des premières hostilités. Au temps où les Gibelins inspiraient une crainte légitime, le parti guelfe avait pour mission de les rechercher et de les poursuivre. Relever ce droit déjà tombé dans un complet oubli[1], n'était-ce pas ériger ceux qui l'exerçaient, en dispensateurs des prérogatives politiques de leurs concitoyens? Et comme les anciennes familles se trouvèrent seules à même de

1. « *La quale (autorità) il tempo, i varii accidenti e le nuove divisioni avevano talmente messa in oblivione che molti discesi de' Ghibellini i primi magistrati esercitavano.* » Machiavel, *Istor. fiorent.*, III, § 3.

prouver par leur origine la pureté de leurs convictions, il fut facile aux Capitaines de la *parte* d'exclure au contraire, comme suspects de Gibelinisme, les nouveaux venus qui ne justifiaient pas des mêmes garanties pour des ancêtres inconnus. Ainsi, grâce à un pouvoir dont l'élection de Charles IV et la guerre contre l'archevêque de Milan[1] rendaient plausible la restauration, la haute bourgeoisie, qui dirigeait la société guelfe, devenait libre d'écarter à son gré des charges publiques les citoyens obscurs et les artisans étrangers qui constituaient les forces de la démocratie. Refouler le Gibelinisme devint le mot d'ordre : attaquer les Arts mineurs était le véritable but.

Audacieusement concue, cette campagne fut menée avec énergie. D'ailleurs la prudente administration du parti guelfe, la persévérance qui présidait à ses conseils, l'habileté de ses Capitaines, lui donnaient une supériorité facile sur un gouvernement dont l'instabilité expliquait l'inexpérience et la faiblesse. Désignés par le sort pour une trop courte durée, les citoyens qui se succédaient sans cesse à la Seigneurie, étaient incapables d'imprimer aux affaires une direction sûre et continue. Les entreprises des partis contraignaient ces magistrats à porter leur attention vers la défense d'une autorité incertaine : ils ne pouvaient, dans ce tumulte de circonstances imprévues, poursuivre l'exécution de desseins paisiblement mûris.

A l'égard de la politique extérieure, surtout, les Prieurs

1. Voy. G. Villani, XII, 77, 78. — Leon Aret., L. VII, *ad ann.* 1350, t. II, p. 339 et suiv.

ne surent point se fixer un but, fortifier par une tradition constante l'unité de leurs vues et de leurs actes, ni observer enfin à cette époque une ferme attitude dont la dignité eût rehaussé le prestige de la République. Déjà les Visconti, devenus maitres de Bologne[1], étendaient leurs intrigues en Toscane, où l'archevêque de Milan suscitait des seigneuries[2], appuis de sa politique, sans que le gouvernement florentin se fût vigoureusement opposé à ces progrès menaçants[3]. Le hasard, selon M. Villani, semblait guider les affaires[4]. De longues négociations dont l'objet même demeura souvent incertain[5], amenèrent enfin une paix équivoque[6], due principalement aux mutuelles défiances des adversaires de la cité.

Florence ne fut pas plus courageusement protégée contre ces bandes de pillards, que la cessation des guerres laissait sans solde, et qui vinrent, en 1354, puis en 1358[7], s'abattre sur le riche pays de Toscane. Deux fois

1. *Ann.* 1350. M. Villani, I, 69, col. 68-9. — Leon. Aret., L. VII, p. 339 et suiv.

2. A Prato. M. Villani, I, 71. — A Agobbio, I, 81, 82. — A Pistoïa, I, 95, 97, et II, 9, 10, 11.

3. « *I rettori della Città di Firenze, havendo a' suoi confini il tiranno potente, viveano improvisi, sotto confidanza degna di biasimo e di grave punizione.* » M. Villani, II, 2, col. 98, — Voy. aussi IV, 15, col. 244-5.

4. M. Villani, IV, 69, col. 284, et 73, col. 288.

5. On tenta un accord avec le pape Clément VI (Villani, III, 3, 4, 5. — Leon. Aret, L. VII, p. 405, 411), puis avec l'empereur Charles IV. (M. Villani, III, 6, 7, 13, 30. — Leon. Aret, *ibid.*, p. 407) En 1354, Venise, ayant vaincu Gênes (M. Villani, III, 79), devait prendre l'initiative d'une vaste ligue contre les Visconti; mais Florence refusa d'y prendre part.

6. *Ann.* 1353. M. Villani, III, 59, col. 195-6. — Leon. Aret., *ibid.*, p. 417.

7. *Ann.* 1354. M. Villani, III, 89, col. 216; 110, col. 230-2. — IV, 15, 16, col. 244-5-6, *ann.* 1358. — VII, 84, 85. — VIII, 78, 79, col. 513 et suiv.

Pour subvenir à toutes ces dépenses et aux exigences de Charles IV (voy. p. 155 et note 5), la République, en 1355, organisa la perception de contributions mobilières et immobilières : « *Il comune di Firenze .. ordinò nella città a' suoi cittadini uno Estimo che si chiamò la Sega.* » M. Villani, IV, 83, col. 295-6. — La même année, on

les magistrats stipulèrent à prix d'or l'éloignement de la Grande Compagnie, alors que le nombre de ces aventuriers se trouvait réellement inférieur à celui des troupes que la ville eût facilement levées [1]. C'est qu'un autre résultat de ce régime avait été la ruine de tout esprit militaire [2] : en tolérant que les hommes valides rachetassent leur présence sous les drapeaux au moyen d'une somme d'argent destinée à l'enrôlement de mercenaires, les Prieurs avaient pensé prendre une simple mesure financière ; mais, en réalité, ils firent perdre à leurs concitoyens l'habitude des armes [3].

Enfin, quand Charles IV traversa la Toscane et reçut à Pise les ambassadeurs des villes italiennes [4], les débats diplomatiques poursuivis avec cet empereur, pour lui payer chèrement des franchises qu'il n'avait plus la force de consacrer ni de détruire [5], entretinrent une agitation

---

constitua un cadastre, la *Tavola delle possessioni*, V, 74, col. 347 : en 1358, l'emprunt dit *Monte Nuovo* : « *...dando (la città) al detto Monte Nuovo e a' suoi creditori tutti i privilegii e immunità del Monte Vecchio* », c'est-à-dire avec un privilège sur certaines gabelles, celles des portes, entre autres ; contributions qui furent affectées à la garantie et au paiement des intérêts de cet emprunt. M. Villani, VIII, 71, col. 508 (pour le *Monte Vecchio*, voy. ci-dessus, chap. VI, p. 139).

1. La Grande Compagnie comptait de 4,000 à 5,000 hommes, tant fantassins que cavaliers. M. Villani, IV, 15, col. 244-5. — « ... *in questi tempi havea in Firenze circa a 25 milla huomini da portare arme.* » G. Villani, XI, 93, col. 826 (*ann.* 1336-8). Le chroniqueur élève ce chiffre à celui de 80,000 hommes, en y ajoutant les recrues du *Contado*.

2. « *Il che fu cagione che Firenze non solamente di armi, ma di ogni generosità si spogliasse.* » Machiavel, II, § 42.

3. « *Si ordinò... che qualunque nel Contado di Firenze era obbligato a andare alla guerra, pagando il danajo alla repubblica, col quale potesse conducere gente forestiera, loro restassero liberi dalla andata.* » Leon. Aret, *ad ann.* 1351, L. VII, p. 401. — Voy. March. di Coppo Stefani, VIII, 652. — M. Villani, II, 46.

4. Voy. toute la seconde partie du L. IV de M. Villani, *cap.* 39 et suiv.

5. *Ann.* 1355. L'importance que les chroniqueurs attachent à ces négociations témoigne cependant du prestige que conservait encore l'idée impériale : les Prieurs de Florence n'en subirent pas moins tout le blâme des concessions auxquelles ils souscrivirent. Voy. M. Villani, IV, 70, col. 285 et 76, col. 290.

pénible dans les esprits et mécontentèrent l'orgueil national[1].

Le parti guelfe, exploitant le discrédit que ces fautes ou ces disgrâces attiraient sur les gouvernants, se plaignit que l'exclusion des emplois publics décrétée contre les Gibelins était mal observée faute de sanction[2], et, pour assurer le respect de la loi de 1346, il se fit attribuer, malgré la résistance des Prieurs[3], le soin d'appliquer cette loi et de prononcer les plus rigoureuses condamnations contre tout citoyen investi d'un office et convaincu de Gibelinisme. En outre, la mesure préventive de l'avertissement, *ammonizione,* permettait aux Capitaines d'écarter les suspects de chaque magistrature[4]. La ténacité de ceux qui avaient arrêté le projet imposa la motion et contraignit les suffrages.

Investis de ce contrôle suprême, les nobles et les *popolani grassi* recouvraient la force perdue par eux en 1324 et en 1328. Le *divieto,* qui éloignait des affaires les principales familles, avait livré les offices à des hommes inconnus[5], plus jaloux, pendant leur rapide gestion, de servir leurs intérêts que ceux de la République[6]; il avait donné

---

1. « ... *nella città pe'cittadini non si fece falò per segno d'alcuna allegrezza, conoscendo quanto costava caro al Comune la ignoranzia de' loro cittadini governatori per l'abbandonata providenzia.* » M. Villani, IV, 75, col. 290.

2. « . . *Perchè non si trovava magistrato che ricercasse quali fussero i Ghibellini, e perciò la legge fatta non era di molto valore.* » Machiavel, III, § 3. — Leon. Aret., L. VIII, p. 437.

3. Voy. M. Villani, VIII, 24, col. 482, *ann.* 1358.

4. Voy. pour la teneur et les dispositions de cette législation, M. Villani et Leon. Aretin., *loc. citat.*

5. « ... *uomini avventiticci, sanza senno e sanza virtù, di niuna autorità nella maggiore parte.* » M. Villani, IV, 69, col. 284.

6. M. Villani, IV, 55, col 275.

carrière aux intrigues qui corrompaient le scrutin et provoquaient l'amère indignation des vieux Guelfes[1]. Ces abus produisirent à leur tour le mouvement offensif non moins dangereux de la haute bourgeoisie; et l'*ammonizione* tint en échec le *divieto*. Ainsi les différentes classes des Arts offraient à la démocratie attentive l'exemple qu'elles-mêmes avaient reçu des factions de la noblesse.

Les Capitaines guelfes observèrent d'abord quelque modération; mais bientôt, passant toute mesure[2], ils frappèrent de cet interdit une foule d'hommes qu'ils n'auraient pu sérieusement accuser de Gibelinisme[3].

Le motif secret d'une telle politique devint alors assez visible pour que les Prieurs réussissent dès l'année suivante à leur adjoindre par une loi nouvelle deux Capitaines choisis dans les Arts mineurs, et dont la présence devait adoucir la rigueur des sentences d'exclusion[4]. Mais la puissance de la société guelfe restait entière; et l'autorité dont elle était investie n'eut guère à subir qu'un faible tempérament. L'*ammonizione* continua donc à sévir, et ne tarda pas à créer toute une catégorie de citoyens proscrits, qui résolurent, avec l'aide des mécontents, la perte des auteurs de cette persécution[5]. Un

---

1. Nous en retrouvons l'énergique expression dans les plaintes réitérées de Matteo Villani. Voy. L. II, IV, VIII, *passim*.

2. M. Villani, VIII, 31, col. 486. — Leon. Aret., VIII, p. 437-9.

3. M. Villani lui-même s'élève contre les applications qu'ils firent de cette loi : « *E certo in se la legge era buona,... ma era malè praticata, e recata a fare vendetta, e altre poco honeste mercatantie.* » IX, 51, col. 576.

4. « ... *per temperare quella rigidezza.* » Leon. Aret., L. VIII, p. 441.

5. *Ann.* 1360 : « ... *stimando che molti cittadini offesi e mal contenti, e quelli che stavano in dubio dello stato traessono a loro, e gli dovessono seguire.* » M. Villani, X, 24, 25, col. 637, 641. — March. di Coppo Stefani, IX, rubr. 678 et suiv.

Médicis[1] dirigeait la conspiration, née dans cette fraction de la moyenne bourgeoisie que frappait l'ostracisme. Un autre Médicis[2], frère du premier, dénonça le complot, que les Prieurs étouffèrent avant l'émeute[3]. Déjà nous trouvons à la tête des mouvements cette famille qui, enrichie par le commerce, mais au début mal accueillie par l'aristocratie bourgeoise, entrait résolument dans les rangs du peuple pour seconder les efforts de la démocratie.

Sans avoir des intérêts rivaux, deux groupes des Arts inférieurs s'étaient donc formés : l'un défendait le gouvernement contre les attaques du parti guelfe ; l'autre, allant plus loin, cherchait à abattre par la force cette même faction, qui, sans avoir sa place marquée dans la constitution de la République, en était arrivée cependant à y exercer une souveraine influence. Telle fut en effet l'œuvre imprévue de l'*ammonizione* et du *divieto* combinés, que ces exclusions réciproques semblent avoir refoulé le pouvoir dans un petit nombre de familles de la bourgeoisie moyenne, et les citoyens que maintenaient aux offices la restriction des scrutins et leur propre ambition, formaient comme une caste ménagée entre les Arts mineurs et les *popolani grassi*. L'*ammonizione* avait assez d'action pour réduire les premiers ; mais le *divieto*

1. « *Bartolomeo di Alamano de' Medici, huomo animoso troppo.* » M. Villani, X, 24, col. 637.

2. « *Salvestro, udito il voglioso e poco savio movimento del fratello, per ricoverare l'honore suo e della casa sua, che per la detta impresa potea cadere in sospicione, e per trarre il fratello di pericolo e d'abominio...* » M. Villani, X, 25, col. 640.

3. « *La legge ch'era stata in gran parte cagione e materia di tanto male, e peggio per l'avvenire promettea, per tutto ciò amendata non fu, nè regolata, nè aggiustata in niuna sua parte.* » *Ibid.*, col. 641.

dressait devant les seconds une infranchissable barrière[1]; et il est, à ce point de vue, permis de dire que la ligue guelfe s'était attribué un droit d'intervention comparable au *veto* des tribuns de l'ancienne Rome.

Ainsi doit s'expliquer sans aucun doute cette contradiction dans les jugements portés sur ce gouvernement, que l'on a souvent présenté comme livré aux mains d'une oligarchie bourgeoise, ou même de la société guelfe, ce qui paraitrait répondre à l'esprit de cette période, tandis que les chroniqueurs nous montrent les charges publiques occupées par les Arts mineurs, et font même ressortir en de curieux détails tous les vices de ce régime[2]. En réalité, le parti guelfe, fort de sa cohésion et de son énergie, exerçait une pression vraiment inconstitutionnelle et dirigeait contre les Prieurs une opposition opiniâtre, plus redoutée que les offices mêmes. Pleins de défiance pour la haute bourgeoisie, les magistrats croyaient habile de prendre leurs décisions à l'encontre des conseils désintéressés que leur donnaient leurs propres collègues plus sages et plus expérimentés[3]. Le même sentiment leur avait, en 1360, dicté cette loi par laquelle ils fermaient les offices à ceux qui auraient été investis au dehors d'une juridiction souveraine[4]. Ils allé-

---

1. « *Le grandi case de' popolani havieno i divieti. Molti antichi e cari cittadini saggi e intendenti erano schiusi dalli ufficii.* » *Ann.* 1363. Voy. M. Villani continué par son fils Filippo, XI, 65, col. 731.

2. « ... *reggimento e governo della Città di Firenze in que' tempi (1363)... era venuto in parte e non piccola in uomini novellamente venuti del Contado e distretto di Firenze, poco pratichi delle bisogne civili, e di gente venuta assai più da lunga.* » Filippo Villani, *eod. loc.*

3. F. Villani, *ibid.*

4 Voy. Leon. Aret , L. VIII, *ad ann.* 1360, p. 461.

guaient cette raison plausible qu'un homme habitué au commandement ne pouvait plus subir patiemment le joug de la loi. Mais leur vrai but était d'atteindre un de leurs concitoyens qui avait honoré par ses actes publics le nom florentin dans le royaume de Naples[1].

Dans l'espoir de consolider leur autorité, ils en abusaient, multipliant les emplois inutiles[2] qu'ils distribuaient à leurs créatures et à leurs proches[3]. Ainsi, les finances de l'État étaient livrées au pillage[4], les offices aux ambitions privées, les classes de la population à de mutuelles rancunes[5]. L'amour de la patrie, le respect des institutions se perdaient dans ces déchirements : et les Florentins, avant même d'arriver au terme de leurs conquêtes démocratiques, sacrifiaient les vertus qui en eussent été l'indispensable soutien[6].

---

1. M. Niccolo Acciajuoli. Voy. M. Villani, III, 9, col. 166-8, et X, 22, 23, col. 635-7.

2. « *Più l'avarizia tanto tenea occupato l'animo di molti, che con novi modi e uficii non necessarii, e per altre coperte vie, facieno al Comune spendere i suoi danari.* » F. Villani, XI, 65, col. 731-2.

3. « *Molta gioventù, che non passava l'adolescenza, si trovarono nelli uficii per procuro de' padri loro, ch'erano nel reggimento. E occorse che facendosi lo squittinio in que' tempi si trovò che delli quattro in tre non passavano i venti anni.* » F. Villani, *eod. loc.*

4. En 1362, la République eut recours à une combinaison véritablement ruineuse afin de se procurer des ressources : elle inscrivit les prêteurs sur le livre de la dette publique pour une somme triple de celle qui était réellement versée, de manière à éluder la loi qui interdisait le prêt à plus de 5 p. 100. De là le nom de l'emprunt, dit *Monte dell' uno tre :* plus tard on crea le *Monte dell' uno due.* Mais, comme il était déjà arrivé en 1344 (voy. ci-dessus, chap. VI, p. 139), les porteurs eurent à subir une réduction en 1380. Marchionne di Coppo Stefani, XI, 883.

5. « *Le sette non quietavano, e l'una all'altra per paura teneva l'occhio adosso...* » *Ibid.*

6. Voy. Montesquieu, *Esprit des lois*, l. III, chap. 3. — Le chroniqueur Marchionne di Coppo Stefani, qui vécut à cette époque et prit part aux événements, rapproche les brigues acharnées dont il fut témoin du souvenir des dissensions qui déchiraient Florence au temps de Giano della Bella : « *Che come fossero allora, io non l'ho di*

Cependant des actes heureux avaient permis à ce gouvernement de rétablir quelque confiance. Une conduite plus ferme, quand reparurent les compagnies d'aventuriers[1], rendit au *contado* la sécurité un instant détruite par les défaillances des années précédentes. Plusieurs familles féodales encore indépendantes et retranchées dans la montagne s'y virent forcées, et furent contraintes de faire leur soumission[2]. L'occupation de Volterra[3], une guerre difficile et longtemps mêlée de succès et de revers, mais dont le résultat fut honorable[4], préparèrent la déchéance de Pise qui toujours avait penché vers le Gibelinisme. Cette république rivale, jadis redoutable et si florissante au temps de ses consuls, n'avait plus recouvré sa puissance maritime depuis le désastre de la Meloria[5], ni la prospérité de son commerce, dont la source était tarie à la suite d'imprudentes mesures fiscales récemment dirigées contre les négociants florentins[6]. Compromise par

---

veduta, ma d'udita ; ma al di d'oggi io n'ho tanto veduto, ed udito delle preghiere degli ufficii...: e certo tutte le maladizioni che ha avute la città di Firenze a' miei dì, e stato solo per gli ufficii. » L. III, rubr. 196. — *Delizie degli eruditi toscani.* T. VIII, *ann.* 1777.

1. *Ann.* 1359. M. Villani, IX, 26 à 31, col. 556 à 562.

2. Après les Ubertini (1349. M. Villani, I, 23, 25), ce furent les Tarlati (1359. M. Villani, IX, 70), les Alberti (IX, 108), les Ubaldini (1360, X, 26).

3. M. Villani, X, 68, col. 664-7.

4. *Ann.* 1362-4. — Florence établie à Volterra et Pise maîtresse de Lucques s'étaient trouvées en contact. M. Villani, X, 83, 85, XI, 2, 7, 24 *passim*, 30, 45 et suiv. — F. Villani, XI, 63 et suiv., 102, col. 767-770. — Leon. Aret., l. VIII, p. 471 et suiv.

5. 6 août 1284, voy. G. Villani, VII, 89, 90, 91, t. XIII, col. 298-300.

6. *Ann* 1356. M. Villani, VI, 47, col. 381-2. — Les Florentins, en représailles, avaient eu la constance d'arrêter toute relation commerciale avec les Pisans et de détourner les voies de leur trafic vers le port de Telamone à travers le territoire de Sienne. Voy. M. Villani, VI, 47, 61; VII, 32, col. 423-4. — Leon. Aret., l. VIII, p. 461.

de vaines interventions sur le continent, cette ville alla désormais en déclinant, sous le poids de la politique qui devait entraîner plus tard Venise elle-même à sa décadence.

C'est dans cette guerre que la Seigneurie de Florence, instruite par les tentatives si funestes de Raymond de Cardone, sut réprimer à temps les pensées ambitieuses de son général Pandolfo Malatesta [1].

Les entreprises extérieures du Gibelinisme semblaient donc provisoirement déjouées ; le danger n'en pouvait être sérieusement invoqué. Cet apaisement au dehors, l'autorité que les prieurs, secondés par le mécontentement général, parvinrent à ressaisir dans la cité, donnèrent à ces magistrats une force plus grande pour combattre des abus devenus excessifs. Sur l'initiative d'Uguccione de' Ricci, membre de la Seigneurie et chef de l'une des deux familles qui dirigeaient les partis [2], on admit un plus grand nombre de *popolani* parmi les Capitaines guelfes : on exigea en outre que toute dénonciation portée devant ces officiers fût confirmée par vingt-quatre citoyens désignés à cet effet [3]. Cette précaution mit un frein à la puissance des Capitaines : plusieurs années, consacrées d'ailleurs à protéger la Toscane contre les continuelles attaques des Visconti, s'écoulèrent dans cette trêve apparente, mais qui en réalité couvrait les intrigues des partis rivaux toujours vigilants.

L'alliance que les Albizzi trouvèrent enfin l'occasion

1. F. Villani, XI, 67, 69, 73, 87, col. 733-6, 739-741, 753-4.
2. Sur la rivalité des Ricci et des Albizzi, voy. Machiavel, III, §§ 2, 3, 4.
3. *Ann.* 1366. — Machiavel, III, § 4.

de contracter avec l'ancienne noblesse[1] rendit la prépondérance à la haute bourgeoisie, qui, disposant à son gré des Vingt-quatre, réussit à détruire le fruit de la dernière réforme. L'*ammonizione* reprit avec une intensité nouvelle ; les Arts mineurs redoublèrent d'acharnement pour se défendre ; la ville entière était dans l'agitation[2]. L'arrogance de la *parte guelfa* arrivait à son comble, quand un groupe de citoyens chercha à négocier un accommodement. Cédaient-ils au secret désir d'écarter à la fois les Ricci et les Albizzi pour les supplanter tous ? Représentaient-ils vraiment au contraire l'opinion genérale, parfois moins prompte à s'associer aux susceptibilités des factions que fidèle à l'intérêt direct de la patrie ? Quelles que soient à cet égard les appréciations des auteurs[3], nous voyons cette députation conjurer les prieurs de mettre un terme aux discordes.

Sans avoir l'éloquence que leur prête Machiavel[4] dans un de ces discours où l'historien retrace largement les vicissitudes de la République, les remontrances des délégués durent s'inspirer du même esprit. Ils invoquèrent le salut de l'État, sacrifié à l'ambition de partis qui cachaient leurs entreprises égoïstes sous le nom du bien public ; ils montrèrent les bons citoyens contraints de faire un choix entre des factions que dirigeaient les am-

---

1. *Ann.* 1371. Voy. dans Machiavel le récit de l'offense que les gouvernants firent subir à M. Benchi de' Buondelmonti. III, § 4.

2. « *...si viveva in sospetto grandissimo, e temevasi per ciascuno ogni rovina.* » Machiavel, *eod. loc.*

3. « *...cittadini mossi dall'amore della patria...* » dit Machiavel, III, § 5. — Voy. March. di Coppo Stefani, IX, rubr. 730-1-2-3-4, *ann.* 1372.

4. Machiavel, III, § 5.

bitieux et les violents ; la liberté enfin toujours opprimée, sous le prétexte de la défendre tantôt contre les classes supérieures, tantôt contre le peuple [1].

Cette démarche n'aboutit qu'à de nouveaux actes d'exclusion. On crut détruire les partis en abattant les chefs, que l'on écarta des magistratures pour un temps déterminé [2] ; et l'on prit contre eux des précautions rappelant celles qu'avait autrefois provoquées l'esprit séditieux des Grands.

Ces mesures que l'on avait voulu rendre impartiales, demeurèrent inefficaces. Irrités par l'injure, les chefs de la haute bourgeoisie disposaient toujours de la *parte guelfa*, qui devint en leurs mains une arme de terreur. Mais, à ce moment même, les citoyens qui dirigeaient les Arts moyens ou mineurs et le gouvernement furent soutenus au pouvoir par l'élan national que soulevèrent les entreprises du Saint-Siège.

Tandis que le séjour des papes à Avignon relâchait les liens étroits qui avaient autrefois garanti l'intégrité des forces italiennes, les menées ambitieuses des légats pontificaux portaient maintenant atteinte aux libertés des villes toscanes, et n'épargnaient pas Florence même. Pour conjurer le péril qui menaçait leur indépendance, les citoyens durent éloigner de leur territoire la Compagnie anglaise et fomenter la révolte des villes déjà assujetties [3]. Enfin la République confia l'administration

---

1. « Sous prétexte de la vengeance de la République, on établirait la tyrannie des vengeurs. » Montesquieu, *Esprit des lois*, l. XII, chap. 18.

2. Leon. Aret., l. VIII, *ad ann.* 1372, t. II, p. 509.

3 Machiavel, III, 7. — Leon. Aret, l. VIII, *ad ann.* 1375, p. 511.

et la conduite de cette guerre à une commission de huit magistrats [1].

Les deux partis qui déchiraient la cité opposaient aussi l'un à l'autre deux systèmes d'alliances extérieures. Les représentants des Arts mineurs cherchaient en Lombardie l'assistance que nécessitaient les agressions nouvelles du Saint-Siège. La haute bourgeoisie, se croyant fidèle à la tradition guelfe, désirait une réconciliation avec l'Église qu'elle considérait comme l'appui de la ligue.

Les Huit furent donc choisis dans le parti le plus capable par ses sentiments d'imprimer à la marche de la guerre une impulsion plus vigoureuse. Le mouvement des villes unies contre l'ambitieux légat, les succès militaires des troupes florentines, enfin l'excitation que répandirent dans la cité les rigueurs spirituelles de Grégoire XI [2] exaltèrent encore les sentiments du peuple envers ceux qu'il appelait les Huit Saints. Privés par cet enthousiasme de toute action sur les affaires extérieures, les Capitaines guelfes battaient en brèche les magistratures en usant sans relâche de l'*ammonizione* et cherchaient à aiguiser contre les Huit les scrupules religieux [3]. Témoins de ces dissensions, les émissaires du Souverain Pontife affectèrent de séparer la cause du peuple de celle des gouvernants [4]. Mais cette indiscrète intervention,

1. Leon. Aret., *ibid.*, p. 513.

2. Leon. Aret., l. VIII, *ad ann.* 1376, p. 517. — Intervention de Sainte Catherine de Sienne dans les luttes des partis et dans les affaires extérieures de la République.

3. Leon. Aret., l. VIII, *ad ann.* 1377, p 551. — Manifestations publiques ; processions de pénitents dans les rues de Florence.

4. « *...per accrescere la invidia, mandò (il Sommo pontefice) suoi oratori a Firenze... La sostanza del parlare laro e delle lettere era levare la colpa del popolo e trasferirla ne'governatori della Repubblica.* » Leon. Aret., *eod. loc.*

vainement encouragée par les Capitaines guelfes, n'eut d'autre effet que de rendre plus obstinée la confiance de la moyenne bourgeoisie [1] : à plusieurs reprises, elle maintint les Huit dans leur office [2], et contraignit le clergé à célébrer, malgré les défenses du Saint-Siège, les cérémonies du culte [3]. Enfin, un traité qui délivrait heureusement la république d'une guerre conduite avec persévérance, mit le sceau à cette popularité, que le parti guelfe ne craignit point de braver, en frappant de l'*ammonizione* l'un même de ces magistrats respectés.

A la fermeté du gouvernement, les Capitaines répondaient par une audace qui se fortifiait chaque jour de la crainte qu'ils inspiraient : on les redoutait plus que les prieurs ; on les abordait avec plus de déférence encore [4] : éloignés des institutions de l'État, ils en semblaient les maitres. Ils comprenaient néanmoins que leur isolement au milieu d'une population hostile et disciplinée, devenait sans cesse plus périlleux. Toutes les classes inférieures de la bourgeoisie qui s'étaient ralliées autour des Huit, obéissaient à des hommes éclairés et actifs, aux chefs des familles que nous verrons occuper un jour dans la République une haute situation [5]. Mais au-dessous de ces classes, les artisans, moins dociles, nourrissaient leurs propres griefs : mécontents de leurs salaires en face des richesses dont ils attribuaient l'abondance à leur seul

1. Leon. Aret., *ibid.*, p. 551-3.
2. « *Per pubblica autorità furono raffermi per sei mesi gli otto della guerra.* » *Ibid.*
3. Leon. Aret., p. 553.
4. Machiavel, l. III, § 8.
5. C'étaient des Médicis, des Ricci, des Alberti, des Strozzi.

travail, exclus des Arts et de toute capacité politique, ils appréciaient, au spectacle de ces discordes, la valeur des privilèges réservés aux cadres de la bourgeoisie.

Les factions, mises en présence, ne pouvaient se détruire, ni se supporter. « On ne doutait plus qu'il ne fallût en venir aux armes, et décider par la force laquelle devait triompher[1]. » Déjà couraient les bruits de coups d'État, d'agression soudaine. La situation en était arrivée à ce paroxysme, quand tout à coup le peuple déchaîné intervint ; la révolution prit un cours inattendu.

Amenée au pouvoir par le combat, pressée entre la noblesse frémissante et le peuple qui préparait ses revendications, la moyenne bourgeoisie avait été soutenue dans le gouvernement par cet effort inverse des deux classes extrêmes. Une fois installée aux offices et maîtresse des conseils, elle ne s'était pas de propos délibéré, comme on l'a parfois prétendu, constituée en oligarchie : elle n'apporta pas avec elle de telles tendances : par ses actes, elle n'en reflète point l'esprit. En réalité, ce fut le résultat des attaques dirigées de part et d'autre contre elle qui la réduisit à un groupe de plus en plus restreint. Le *divieto* et l'*ammonizione* opposés l'un à l'autre, écartant tour à tour des offices *popolani grassi* et hommes nouveaux, le gouvernement resta nécessairement concentré entre les mains de représentants toujours moins nombreux de la bourgeoisie. De là cette irritation simultanée des premiers, exclus d'un régime dont ils avaient favorisé l'établissement, et du peuple, frustré du prix d'un combat

1. Machiavel, *ibid.*

livré en commun. Mais, tandis que le peuple dut réprimer sa colère, impuissante jusqu'au jour de la révolte armée, la haute bourgeoisie, au contraire, trouva d'abord dans la *parte guelfa* le débouché de ses ambitions.

Il ne faut pas s'étonner si les chroniqueurs florentins, et Machiavel lui-même [1], semblent montrer en ces conflits l'explosion de haines particulières entre certaines familles, et désignent les Ricci et les Albizzi comme les auteurs des nouveaux débats. Toute la vie politique de l'État florentin s'agitait dans une ville, dont la population irritable et inconstante demeurait accoutumée cependant aux idées de clientèle et de dévouements privés. A côté des citoyens que les progrès du commerce avaient élevés, toutes ces familles, que reliait entre elles la tradition d'une commune ancienneté, prolongeaient des racines puissantes dans l'élément vraiment indigène et national.

Ainsi la politique des hommes nouveaux tendait à émanciper les Arts inférieurs tout en contenant la démocratie, tandis que l'aristocratie bourgeoise, habile et opulente, conservait encore un facile ascendant sur ses alliés, ses serviteurs, ses obligés nombreux, devenus eux-mêmes les dépositaires du pouvoir souverain. Elle voyait sa prépondérance s'accroitre des nouveaux droits de ses clients : elle trouvait dans la richesse, une fois l'autorité des Grands évanouie, un principe d'action sur un gouvernement nécessairement accessible aux influences municipales.

---

1. Machiavel, l. III, § 2.

Les trois Villani nous signalent, par les vivants détails de leurs récits, ces deux forces en présence : telle est la cause et le mobile secret des hostilités dont l'histoire des années précédentes nous retrace les incidents.

Après avoir laissé, en 1343, les institutions politiques leur échapper, les *popolani grassi* recouvraient en partie, grâce à leur supériorité sociale, cette action sur les affaires publiques qu'ils n'avaient pu directement conserver. C'est ainsi que la noblesse, dépouillée en 1282 de ses privilèges exclusifs, avait su défendre, en dépit de maints revers, et jusqu'en 1342, un ascendant parfois tyrannique. De même enfin nous verrons, après 1378, la haute bourgeoisie ressaisir le gouvernement, alors déjà que les principes démocratiques auront grandi et pris leur place dans l'histoire intérieure de Florence.

Il ne faut donc point croire, malgré la force logique qui apparait dans l'ordre des révolutions de la cité, que chacun de ces âges politiques se soit régulièrement succédé et trouve ses limites rigoureuses entre les dates de son avènement et de sa chute. Non seulement toute réforme y fut précédée de tentatives prématurées, parfois violentes, présages encore fugitifs des changements futurs ; mais nous constatons même que les révolutions définitives, comme celle de 1282, donnèrent le plus souvent la formule seule du principe nouvellement affirmé, sans en assurer l'application immédiate et durable. Dans la suite de ces mutations, les régimes antérieurs conservaient encore une influence plus ou moins énergique : ils laissaient comme leur ombre après avoir disparu. Le mouvement imprimé aux mœurs politiques persistait

par cette impulsion, alors que déjà la cause en était détruite. D'autre part, à mesure que cette influence allait déclinant sous l'action du principe nouveau, une force auparavant ignorée commençait à s'agiter et surgissait bientôt pour se développer à son tour. N'en est-il pas de même d'un régime économique, qui étend ses conséquences, favorables ou nuisibles, sur le temps même où prend vigueur un système dont les effets différents n'ont point aussitôt prévalu ? S'il est donc vrai que les causes d'une réforme politique remontent loin dans les époques qui la précèdent, il ne l'est pas moins de dire que les résultats n'en sont point acquis par là même qu'une révolution a éclaté. Le principe est conquis ; mais l'impuissance, ou parfois même l'abus des applications qu'on en fait, dénote encore l'empire persistant des doctrines que ce principe doit remplacer.

CHAPITRE VII

Les premières tentatives de la démocratie occasionnent à Florence une révolution démagogique, dont la répression rend à la haute bourgeoisie la suprématie politique.

Si Florence avait jusqu'ici résisté à l'instabilité de ses lois, c'est qu'après l'expulsion des Gibelins, toutes les classes acceptaient la constitution républicaine et s'accordaient à la soutenir. Les Arts mineurs devaient leurs franchises à ce régime : les *popolani grassi* y voyaient la garantie de l'indépendance nationale. Les idées politiques s'étaient renfermées dans les limites de l'organisation sociale; et l'établissement des différents ordres avait été le plus sûr boulevard de la liberté. En groupant les citoyens dans la hiérarchie des Arts, selon la division des quartiers, sous la discipline des Compagnies, la loi ménageait dans l'État des corporations vivantes et robustes, tout en évitant d'amener, par la création de castes immuables, l'isolement et l'indépendance de chacune d'elles.

Il était arrivé cependant que la classification sociale des Arts majeurs et mineurs, modelée sur les relations journalières des citoyens entre eux, plus conforme à la réalité de leurs travaux et de leurs intérêts, avait prévalu, en même temps que les révolutions déterminaient le rang politique de ces corporations. Afin de rentrer dans ce

cadre, la noblesse unit sa cause à celle des *popolani grassi*. Les Arts mineurs confinaient au menu peuple, dont le but fut dès lors de se voir admis aux privilèges de ces derniers. Tandis que la constitution de la cité semblait devoir assurer aux deux classes de la bourgeoisie se prêtant un mutuel appui, la suprématie sur la noblesse comme sur le peuple, les vicissitudes de la République aboutissaient donc à ce résultat contraire d'établir une scission entre la haute et la moyenne bourgeoisie, et de joindre chacune de ces fractions à l'une des classes extrêmes.

Ainsi préparée, cette disposition des partis produisit elle-même, à l'époque où nous sommes arrivés, deux effets nouveaux. Du jour où les Arts eurent contracté cette alliance durable avec les groupes sociaux qui leur étaient étrangers, la raison politique de leur organisation tendit à disparaître. Les *popolani grassi* recueillirent les débris de l'ancienne noblesse : les Arts mineurs et le peuple se trouvèrent confondus. Les bouleversements de l'année 1378 devaient activer un tel résultat. Aussi, dès ce moment, l'institution des Arts commence-t-elle à décliner. L'intervention des différents ordres dans les affaires publiques ne prendra plus cette forme étroite, et nous verrons plus nettement en présence le peuple et la haute bourgeoisie.

Toutefois, comme cette modification, alors à son début, s'opère lentement, c'est à la même forme destinée à s'effacer, que le peuple s'attache encore [1], c'est dans

1. Voy. les considérations exposées à la fin du chapitre précédent, p. 169-70.

l'ancienne classification des pouvoirs politiques qu'il demande à prendre rang; et c'est ainsi qu'il réclame cette participation, à l'aide de la révolution qui en doit affaiblir les avantages.

Dans la Grèce antique, où l'idée de privilège était inhérente aux notions de liberté et de patrie, Xénophon demandait qu'Athènes se départit de sa rigueur à l'égard des métèques[1]. Dans Florence, un principe analogue éloignait des prérogatives politiques les nombreux ouvriers attachés aux grandes industries de la laine et de la soie, ou subordonnés aux différents Arts ; il écartait en outre cette foule d'hommes sans métier déterminé, que toute société renferme, manœuvres et journaliers. Les efforts heureux des Arts mineurs apprirent aux premiers, puis aux seconds, à juger trop restreintes les bases de la constitution florentine, et les entrainèrent à s'ouvrir par la violence un accès aux charges publiques.

Mais quand les citoyens n'usent plus que de la force pour acquérir des droits nouveaux, leurs armes tombent facilement aux mains d'hommes habiles à se prévaloir de sentiments légitimes, pour favoriser l'essor de leurs passions et de leurs haines. Sollicitée par eux et bientôt corrompue, l'émulation dégénère en un désir envieux : les difficultés qu'aplanissent les concessions mutuelles servent de prétexte aux plus criminelles entreprises : le nom de liberté enfin, lorsque même celle-ci n'est pas audacieusement répudiée, couvre des œuvres d'oppression.

---

1 Dans son *Traité de l'amélioration des finances*, chap. II.

Florence connut alors ces sombres journées où tout semble s'effondrer, où le citoyen timide chancelle sur un sol ébranlé. Jusqu'ici les Arts mineurs ont disputé le pas aux *popolani grassi ;* en 1378, la démocratie presse les Arts mineurs ; les *Ciompi,* à leur tour, maitrisent un instant le peuple entier ; et la révolution politique se perd dans une émeute sociale.

Salvestro de' Medici [1], membre de la Seigneurie et gonfalonier, pensa trouver l'apaisement du conflit soulevé entre la *parte guelfa* et la bourgeoisie moyenne en proposant une loi qui diminuait l'autorité des Capitaines et rétablissait dans leurs droits les citoyens frappés par l'*ammonizione*. Les intrigues de ses adversaires prévinrent l'adoption du projet. L'annonce de sa démission provoqua une vive agitation dans le Conseil du peuple, où les amis de Salvestro inspiraient le sentiment de la majorité. L'un d'eux, Benedetto Alberti, profita du tumulte pour ameuter les artisans. L'instant fut décisif. Vainement les prieurs cherchèrent-ils à retenir parmi eux le Gonfalonier : sous l'empire de la crainte, ils acceptèrent la motion que les prières n'avaient pu d'abord faire accueillir. La loi fut ensuite votée par les deux Conseils de la République. Mais il est plus facile, observe Machiavel, d'exciter la révolte dans une ville, que de l'arrêter à point ou de la diriger à son gré. On pensa que le parti guelfe braverait ces résolutions prises sous une contrainte illégale : le peuple suspecta la sincérité des magistrats et des Conseils dont il avait forcé les suffrages. De nouveau

1. Juin 1378. Voy. Machiavel, III, § 9.

Florence présenta l'aspect des jours de révolution. Les Arts s'étaient réunis pour nommer des commissaires et aviser aux mesures propres à pacifier et à satisfaire les citoyens. La Seigneurie invita les représentants des corporations à délibérer avec elle.

A peine les Conseils sont-ils assemblés, que les Arts mineurs, rangés sous leurs gonfalons, escortés d'une foule compacte et menaçante, débouchent sur la place et défilent en armes sous les fenêtres du Palais. Les prieurs intimidés et les syndics des Arts nommèrent une *Balià* chargée de réformer le gouvernement[1]. Mais, déjà indifférente aux propositions débattues, la plèbe que l'on avait convoquée pour la mener à cette manifestation, en voulut prendre la direction à son tour. Quelques-unes des bannières appartenant aux dernières classes se détachèrent et conduisirent la populace au pillage et à l'incendie. Les grandes familles du parti guelfe furent les premières victimes : puis les insurgés coururent aux prisons publiques pour grossir leurs bandes des criminels qu'ils mirent en liberté, et saccagèrent les couvents auxquels les citoyens avaient confié leurs biens[2]. Ils s'apprêtaient enfin à envahir la Chambre des Comptes[3], lorsque l'énergique intervention de l'un des prieurs, suivi des

---

1. Machiavel, III, 10. — March. di Coppo Stefani, l. X, rubr. 792 et suiv. — *Caso o tumulto de'Ciompi dell'anno 1378, scritto da* Gino Capponi. Voy. Muratori, t. XVIII, col. 1103 et suiv.

2. « *...si levarono certi del popolo minuto,... e andarono a Santo Spirito, e quivi entrarono per forza per rubare, e rubarono assai cose di robe di Cittadini, che v'avevano sgrombate.* » G. Capponi, *loc. citat.*

3. « *...Già cominciavano a manomettere la Camera de comune, se Piero di Fronte, uno de' Signori...* » *Istorie di Firenze di Jacopo Nardi,* l. I, § 3. Le Monnier, Florence, 1858, 2 vol., t. I, p. 5.

Compagnies demeurées fidèles, parvint à réprimer ce désordre.

Les réformes que la *Balià* publia le lendemain ne parurent plus que des concessions insuffisantes à la multitude[1]. Les nouveaux prieurs surent bien donner des ordres pour calmer la ville, désarmer les rebelles et faire rouvrir les ateliers, expulser les étrangers, surveiller enfin les rues par des gardes nombreuses[2] : le caractère pacifique de ces magistrats et leur désir d'assurer la tranquillité publique, en inspirant aux uns l'espérance de voir cesser les discordes, éveillèrent chez d'autres la pensée d'obtenir de plus grands avantages. Les Arts mineurs, dont les syndics étaient réunis en permanence, leur envoyaient maints délégués, qui produisaient leurs réclamations réitérées au nom du bien public et du repos de la cité. Les prieurs les accueillirent d'abord ; ils consentirent à des restrictions plus sévères du droit d'*ammonizione,* au remaniement des bourses préparées par la *parte guelfa.* Après ces demandes que justifiaient sans doute les excès d'une caste redoutée, surgirent les prétentions franchement offensives : on exigea des mesures de rigueur contre les hauts bourgeois les plus compromis. Au nom de ses collègues, le Gonfalonier convoqua les syndics et fit appel à leurs sentiments de modération dans la victoire, et d'amour pour la patrie commune. Un accord intervint : mais ces délégués, qui acceptaient la mission d'ex-

1. 23 juin 1378. — Rétablissement des Ordonnances de justice ; révision et adoucissement des sentences d'*ammonizione ;* proscription des nobles et des *popolani grassi* désignés par la haine du peuple. Voy. Machiavel, III, § 10.

2. Machiavel, III, § 11.

primer à la Seigneurie les désirs des Arts inférieurs, ne parlaient pas au nom des dernières classes du peuple. Les eussent-ils au surplus représentées encore en cessant d'être dociles à leurs injonctions ? Dirigé contre la *parte guelfa,* le soulèvement des Arts mineurs, qui avait mutiné la populace, ne pouvait d'ailleurs contenter les uns sans encourager les autres à suivre l'impulsion de leurs convoitises et de leurs rancunes [1].

La sédition apaisée, ces membres de la plèbe, témoins du rapprochement qui s'opérait entre les citoyens, craignirent de se voir, selon l'usage, désavoués par ceux mêmes qui les avaient entrainés à la révolte [2]. Ils se jugèrent les victimes désignées de cette réconciliation, quelle qu'en dût être la sincérité ; ils entrevirent le châtiment. Une telle crainte, loin de les entraver, les excitait à s'assurer l'impunité par la terreur et à persévérer dans leurs vengeances contre les bourgeois riches et influents. On apprit que les ouvriers et les *Ciompi* commençaient à se compter et se réunissaient en des conciliabules secrets où l'on discutait tumultueusement les plus violentes motions.

Ils ne projetaient pas toutefois un complet bouleversement dans l'état social de Florence ; ils n'avaient pas formulé en maximes les désirs dont ils demandaient la réalisation à l'émeute, en même temps qu'ils y poursuivaient l'oubli de leurs souffrances. Le rêve d'un droit égal pour tous au bonheur et à la fortune, qui égara sans doute les *Ciompi* dans leur attaque furieuse contre les

1. Leon. Aret., l. IX, *ad ann.* 1378, t. II, p. 5.
2. Machiavel, III, § 12.

grands ateliers, les palais et les couvents, ne leur inspira à ce premier moment que la recherche de l'anarchie et l'amour de la destruction : ce chimérique instinct demeura inconscient lors des demandes qu'ils produisirent ou imposèrent ensuite. Grâce enfin au sens pratique et net du génie florentin, la colère ne fit pas perdre de vue aux révoltés les conditions indispensables à l'existence politique de leur patrie. Le duc d'Athènes, en poussant autrefois les ouvriers à réclamer l'élévation de leurs salaires, avait le premier encouragé de telles passions dans le but d'intimider et de contenir les classes de la bourgeoisie. Ces sentiments hostiles, éveillés d'abord par le despotisme de Gauthier, lancèrent en 1378 les derniers artisans et la populace contre les Arts, et provoquèrent ouvertement dans Florence la lutte éternelle de celui qui n'a rien contre celui qui possède.

Les *Ciompi* résolurent de prendre les armes et de marcher sur la Seigneurie. Pendant ce temps, les prieurs, assemblés dans leur palais, s'adjoignirent les chefs des Arts pour aviser au salut de la République ; ils convoquèrent les Compagnies, et parvinrent à saisir quelques-uns des conjurés, qui furent mis à la torture et révélèrent le complot[1]. A cette nouvelle, les insurgés s'ébranlèrent et envahirent la place : par des cris furieux, ils réclamèrent les prisonniers. Quand les prieurs effrayés les eurent délivrés, la foule s'empara du Gonfalon de justice et parcourut toute la ville ; à l'abri de cette enseigne res-

1. Les résultats de cette enquête compromirent gravement Salvestro de' Medici, le gonfalonier de la précédente Seigneurie, et promoteur des premières concessions. Voy. Nardi, *Ist. fior.*, l. I, § 3, p. 5 et 6.

pectée, elle multiplia ses vengeances et répandit l'incendie : elle livra aux flammes les registres appartenant à l'Art de la laine, corporation considérable qui attirait surtout l'animosité de la plèbe. Rassasiés de pillage, les rebelles voulurent donner à ces œuvres de violence une apparence de discernement et d'équité ; comme pour récompenser le dévouement au peuple, ils armèrent chevaliers Salvestro de' Medici, puis un certain nombre de bourgeois, chefs des Arts mineurs [1].

La Seigneurie s'enfermait impuissante dans le palais [2] : des seize Compagnies du peuple, deux seulement s'étaient présentées pour défendre le gouvernement ; comme elles restaient isolées et perdues dans le tumulte, elles s'éloignèrent bientôt. Les partisans des prieurs, au lieu de se réunir, ne songeaient qu'à se retirer dans leurs demeures pour s'y défendre ou pour attendre l'événement : d'autres suivaient la populace pour la détourner de leurs maisons. La multitude, ne rencontrant nul obstacle, voyait croître sa force à mesure que l'autorité de la Seigneurie s'affaiblissait. Le soir même, la ville semblait soumise aux insurgés. Le lendemain, les *Ciompi,* déployant les enseignes qu'ils avaient arrachées aux Arts, ralliant même quelques membres de ces corporations, se rangèrent de nouveau sous le Gonfalon de justice ; et, après avoir ajouté à l'ascendant du nombre un semblant d'organisation, ils investirent le palais du Podestat [3], où leurs chefs

1. 20 juillet 1378. Machiavel, III, § 14.

2. « *I Signori avevano assai dolore vedendosi abbandonati da ogni persona, e massimamente da' loro Gonfalonieri.* » G. Capponi, *ibid* , col. 1117.

3. *Bargello.* 21 juillet. Mach , III, § 14 *in fine.* — Leon. Aret., l. IX, p. 7. — G. Capponi, *Tumulto de' Ciompi,* col. 1119. — Consult. Étude sur le tumulte des

se partagèrent les diverses attributions d'un gouvernement insurrectionnel. Abandonnés, entourés d'ennemis, les prieurs se résignèrent à composer avec l'émeute.

C'est alors que les *Ciompi* produisirent leurs prétentions[1] : elles tendaient particulièrement à leur faire accorder, par la création de trois nouveaux Arts, une large participation aux offices ; à enlever aux patrons l'exclusive appréciation des conflits soulevés entre eux et leurs ouvriers ; à supprimer les rentes du *Monte,* dont le capital seul devrait être remboursé aux créanciers de l'État ; à reculer de deux ans l'échéance des dettes inférieures à cinquante florins ; à couvrir enfin d'une amnistie générale les citoyens frappés d'*ammonizione,* les bannis et les factieux. La Seigneurie n'eut pas même le temps de donner un caractère légal à ces réclamations : en traitant avec l'insurrection, elle en avait dans une certaine mesure reconnu les pouvoirs : devenu le plus fort, le gouvernement des rebelles voulut se substituer entièrement à celui qui déjà semblait abdiquer. Les *Ciompi* envahirent la place du Palais-Vieux en proférant les plus effrayantes menaces contre les prieurs ; ces magistrats, cédant aux conseils perfides de plusieurs collègues qui pactisaient avec l'émeute[2], entrainés par l'exemple de l'un des plus timides, ne songèrent plus qu'à échapper à l'exaspération de la foule.

Ciompi, par M. Carlo Fossati. Bibliothèque de l'Institut de Florence. — M. L. Simonin, Une insurrection ouvrière à Florence en 1378. *Journal des Économistes,* déc. 1873. — Perrens, *Hist. de Florence,* t. V, p. 182, 243 et suiv.

1. Voy. Machiavel, III, § 15. — G. Capponi, *Tumulto de' Ciompi,* col. 1119-1120.

2. « .. *mossi o da propria ambizione, desiderando rimaner signori del Palagio, o perchè pure così credevano esser bene, gli persuasero...* » Machiavel, *ibid.*

Restés maîtres du palais, Tommaso Strozzi, Benedetto Alberti, les Huit de la guerre, c'est-à-dire les citoyens qui s'étaient constitués au début de la révolution les champions des Arts mineurs, et qui avaient compté exploiter la multitude au gré de leurs desseins, pensaient la contenir tout en obligeant les prieurs à abdiquer. Mais ils se croyaient appelés à diriger une faction dont leur seule ambition les empêchait de découvrir la faiblesse; en réalité, ils ne représentaient qu'un système d'accommodement qui ne pouvait un seul instant arrêter l'élan des passions déchaînées [1]. Leur illusion ne fut pas de longue durée [2]. A peine les deux prieurs qui avaient voulu jusqu'au dernier moment demeurer à leur poste [3], s'étaient-ils éloignés, que les insurgés escaladaient les degrés du palais, s'installaient dans la salle d'audience des Seigneurs [4] et proclamaient Gonfalonier un cardeur, que le hasard avait placé à leur tête.

Ce choix de la fortune fut plus heureux que ne l'eût été celui d'une élection. Michele di Lando sut avec adresse détourner le cours de la fureur populaire; il profita du répit qu'il se ménageait ainsi pour rendre à l'État, avec les conseils de quelques citoyens restés chers à la multitude, une organisation moins irrégulière, mais

---

1. Les Huit de la guerre éprouvaient ainsi le sort que s'était jadis attiré Giano della Bella; après avoir excité les *Ciompi*, ils se trouvèrent incapables de les contenir.

2. « *E già avevano... cominciato a fare i nuovi priori a mano, secondo la loro propria volontà.* » Nardi, I, § 3, t. I, p. 7.

3. Alamanno Acciajuoli et Niccolò del Bene. Machiavel, III, § 15.

4. « *La Signoria (fu) scacciata tutta di Palagio insieme con quelli Otto, non più santi, ma impi e esecrabili* », dit ironiquement Nardi, *loc. cit.*, p. 6. — G. Capponi col. 1123.

toute démocratique, et dans laquelle les nouveaux Arts tenaient le premier rang [1].

Tel n'était point cependant l'espoir qu'avaient conçu les insurgés : ils exigeaient un régime révolutionnaire qui puisât directement ses inspirations au sein de la plèbe assemblée [2].

Dans les ateliers, malgré d'arbitraires injonctions, la crainte paralysait la fabrication : réduits à la misère par leurs propres excès, les *Ciompi* reprirent les armes ; ils accoururent encore sur la place de la Seigneurie et ordonnèrent aux nouveaux prieurs et au Gonfalonier de descendre à la tribune [3] pour délibérer avec eux [4]. Michele di Lando les contint, à la fois par sa temporisation prudente et par une ferme attitude : mais son refus de leur obéir provoqua une rupture. La foule des mécontents se porta à Santa Maria Novella [5] où elle établit un gouvernement insurrectionnel, exclusivement démagogique.

Il leur semblait qu'ayant investi Michele de l'autorité suprême, ils disposaient d'un droit égal à l'en dépouiller, et qu'un titre né de la volonté du peuple en devait suivre les caprices. Mais le Gonfalonier entendait faire respecter

---

1. Voy. pour la constitution de ce gouvernement et la composition de ces trois nouveaux Arts, Machiavel, III, § 16. — March. di Coppo Stefani, X, 796-8.

2. « *Il che fu per non riuscire, perchè i Ciompi... volevano potere tumultuare ogni dì la Città.* » *Storia fiorentina di* Francesco Guicciardini, cap. I, p. 3. Voy. *Opere inedite di* Fr. Guicciardini *illustrate da* Giuseppe Canestrini. Firenze, Barbèrà 1859, t. III.

3. *Ringhiera ;* sur l'emplacement où Andrea Orcagna commençait à construire (1376) la *Loggia dei Signori,* depuis *dei Lanzi,* destinée à servir de théâtre aux actes solennels et aux proclamations : « peut-être le plus magnifique portique qu'il y ait au monde. » *Histoire de la peinture en Italie,* par John Coindet. Genève, 1849, 2 vol., t. I, p. 48.

4. Août 1378. Machiavel, III, § 17.

5. « *E crearono otto uomini d'infima condizione, i quali fecero residenza a Santa Maria Novella.* » Leon. Aret., l. IX, t. III, p. 11.

sa mission : il avait repoussé la dictature que lui offrait par ses acclamations une populace enivrée d'un triomphe éphémère [1], n'acceptant que le pouvoir réservé au premier magistrat de la République : avec la même sûreté de vue, il sut nettement discerner un régime encore organisé, bien que révolutionnaire, de l'anarchie démagogique où les meneurs le voulaient égarer.

Deux gouvernements se trouvaient en présence : celui de Michele au palais de la Seigneurie, celui des *Ciompi* les plus exaltés à Santa Maria Novella [2] ; chacun prétendant réaliser les vœux de la révolution et en poursuivre l'œuvre. Le second, crédule et soupçonneux, jouet des plus viles influences, cherchait à s'imposer par la terreur, et à relever sa bassesse par l'excès même de son despotisme [3]. Les huit chefs qui le dirigeaient, après avoir proclamé la déchéance de Michele di Lando, se partagèrent les charges publiques et les traitements nécessaires pour soutenir le rang de ces fonctions ; puis ils envoyèrent deux délégués au palais de la Seigneurie pour signifier leurs volontés aux prieurs et sommer les Conseils de ratifier leurs résolutions. Déjà l'audace des députés subjuguait les magistrats [4] ; mais elle excita chez Michele une indignation telle, que, ne pouvant réprimer sa colère, il se lança sur eux, les frappa de ses armes et les précipita hors du Palais. Puis, saisissant le Gonfalon de justice, il

---

1. « *...tutti ad una voce : vogliamo che tu sia signore a vita. Rispose Michele : Io non voglio essere signore, ma sì ben gonfaloniere di giustizia...* » Nardi, I, § 3, t. I, p. 7.

2 « *Essendo adunque nella Città due capi...* » Leon. Aret, IX, t. III, p. 13.

3 « *...e pel timore era tanto cresciuta la loro autorità...* » Leon. Aret., *ibid.*

4 « *...gli altri temendo e mettendosi in punto di giurare...* » Ibid.

entraine le peuple et marche sur Santa Maria Novella afin d'en chasser les révoltés. Prévenus de l'injure infligée à leurs commissaires, les *Ciompi* s'étaient rassemblés, et, pour se venger, ils couraient au palais des Prieurs. Les deux troupes se rencontrèrent sur la place de la Seigneurie.

La populace, armée, maîtresse de plusieurs quartiers, passait pour avoir la République à sa merci ; cette crainte générale [1], unie au souvenir récent des incendies et des pillages, rendait l'émeute plus redoutable encore. Les rebelles ne purent cependant résister aux citoyens rangés en bataille. A peine les eurent-ils défiés, que les Compagnies ralliées les assaillirent, en anéantirent une partie et chassèrent l'autre de la ville. Tous ces hommes que le flux de l'insurrection avait apportés, disparurent aussitôt[2].

La plupart des auteurs florentins s'accordent à louer l'énergie et la sagesse de Michele di Lando ; et Nardi lui-même n'hésite pas à rapprocher de ce personnage la grande figure de Farinata [3]. Du moins eut-il cette discrète réserve de rechercher les avis de citoyens plus expérimentés que ses compagnons. Il est juste aussi d'admirer cette force de raison, grâce à laquelle il ne fut point dupe le premier, et pas même un instant, de la dignité suprême dont il avait été si subitement investi.

---

1. « *...perchè erano riputati avere la Repubblica nelle mani* ». Leon. Aret., *eod. oc.*

2. 31 août 1378. « *...usci il Gonfaloniere della Giustizia di palagio col gonfalone, ed ando cercando per Firenze di questa gente* e non trovò persona. » *Chroniche Fiorentine di ser* Naddo da Montecatini. *Delizie degli eruditi toscani,* t. XVIII, 1784. — Voy. aussi Machiavel, III, § 17. — March. di Coppo Stefani, X, 804 et suiv. — Leon. Aret., l. IX, p. 13, 15.

3. Nardi, I, § 3, p. 7 et 8, — et Machiavel, III, § 17 *in fine* et § 22.

Mais cette modération prépara sa chute. En séparant sa cause, pour le bien de l'État, des fureurs démagogiques, il détruisait les agents de sa prépondérance et désavouait ce qui en constituait le principe. Tel est le vice de ces pouvoirs nés d'une surprise, que si le chef ainsi acclamé se refuse à un excès de soumission envers ses propres défenseurs, il doit, pour n'être pas avili, leur tenir tête, les vaincre et frayer ainsi le retour à ceux que ses indociles champions avaient d'abord renversés.

Les *Ciompi* domptés, Florence se retrouvait à son point de départ. Mais une telle expérience, et l'impression des mois terribles qu'elle venait de traverser, ouvrirent une direction entièrement nouvelle à ses visées politiques. Un déplacement successif de l'autorité portée des premiers Arts aux moyens, et récemment des Arts mineurs aux dernières classes du peuple, avait livré la République à la multitude, qui de son côté seconda cette progression, non par dévouement à la cause des corporations inférieures, mais pour rencontrer devant elle des barrières moins solides : cédant à l'effroi qu'elle ressentait encore, la cité proposa désormais un autre but à ses efforts, et se dirigea, par un mouvement inverse, du peuple à la moyenne, puis à la haute bourgeoisie.

Avec la terreur cessa la résignation et l'inertie des citoyens qui avaient permis le succès de l'émeute. Ceux-ci, et même un grand nombre d'artisans plus sages eurent honte de s'être si facilement pliés au joug d'une populace dont les seuls excès dissimulaient l'impuissance réelle. Les Arts s'empressèrent de répudier cette association des *Ciompi* à leurs privilèges. Au premier renouvellement

du scrutin pour les magistratures, le changement d'opinion se manifesta; les citoyens réunis et armés refusèrent l'entrée de la Seigneurie à deux cardeurs que le sort avait désignés [1]; l'Art créé pour les *Ciompi* fut supprimé. Toutefois la haute bourgeoisie dut encore consentir à laisser le premier rang aux Arts mineurs dans l'exercice du pouvoir [2], afin de prévenir une ligue nouvelle entre eux et la populace.

On vit alors reparaître les anciens chefs de la moyenne bourgeoisie, naguère victimes des persécutions du parti guelfe [3]. Ils cherchèrent à reprendre cette politique d'équilibre, mais incertaine et mal assise, qu'ils tentaient vainement de faire prévaloir aux premiers jours de la révolution [4]. La catastrophe qui les avait emportés était désormais moins à craindre: les Arts mineurs venaient d'expier trop durement leur malveillante neutralité entre les pouvoirs réguliers et l'insurrection. D'autre part, les meneurs dispersés, désunis, exilés même pour la plupart, ne pouvaient plus fournir les cadres de l'armée démagogique.

---

1. Leon. Aret., l. IX, p. 15.

2. On convint qu'il y aurait cinq seigneurs pris dans les seize Arts mineurs et quatre dans les sept Arts majeurs : le gonfalonier devant être alternativement de l'un et de l'autre ordre. Machiavel, III, § 18.

3. Salvestro de' Medici, Tommaso Strozzi, Benedetto Alberti, Giorgio Scali, ce dernier d'une famille noble, mais récemment frappé d'*ammonizione* : « *per questa ragione era riputato nimico di coloro che avevano esercitata la legge degli ammoniti.* » Leon. Aret , *loc. citat.*

4. « *Rimase il governo più tosto in uomini plebei e nella moltitudine che in nobili* », remarque Guichardin, donnant déjà cette dernière qualification aux membres de la haute bourgeoisie. *Stor. fiorent.*, cap. I, p. 4. De même Ammirato devait appliquer nettement le titre de *nobili* aux anciens *popolani grassi* : « *La nobiltà civile, se bene non ha* baronaggi, *è capace di grandissimi honori... E tale è la fiorentina nobiltà.* » *Delle famiglie fiorentine.* Firenze, *ann.* 1615, p. 25.

Mais la République fut loin de recouvrer le calme. Le nouveau gouvernement, faute de sang-froid ou de jugement, ne sut ni choisir ses alliances ni fixer sa direction [1]. Harcelé par les factions, aux prises avec les nobles mécontents et les *Ciompi* qui conspiraient en exil, il remplaçait une fermeté chancelante par de continuelles vexations dirigées tantôt contre les artisans vaincus, tantôt contre les Guelfes [2] dont il ne craignait pas moins le rétablissement. Il suivait avec inquiétude les intrigues que ces derniers pratiquaient à Bologne [3] et dont l'écho éveillait dans la ville les rumeurs des classes opprimées. L'arrestation de plusieurs suspects, citoyens appartenant à de puissantes familles et qu'entouraient des clients nombreux, surexcita l'esprit public. Les uns furent convaincus et mis à mort : pour d'autres, le Capitaine du peuple, faute de charges sérieuses et estimant les dépositions incertaines, eut scrupule de prononcer une sentence de condamnation. Mais la populace, souvent portée à trouver dans ses propres préventions la preuve du crime dont elle exige le châtiment, se réunit en tumulte, s'empara des détenus, et, interrompant le cours régulier de la justice, fit procéder à leur supplice [4].

Cruelle et sanglante pour tous, la répression était pour ces derniers entachée d'illégalité. Le souvenir d'un acte

1. Pour cette période, voy. Machiavel, III, §§ 18 à 22. — Marchionne di Coppo Stefani, l. X et XI, rubr. 807 à 910.

2. La *parte* était dirigée par onze Capitaines, deux Grands, quatre des Arts majeurs, cinq des Arts mineurs.

3. Voy. Machiavel, III, § 19. — Leon. Aret., l. IX, *ad ann.* 1379, p. 17 et suiv.

4. La principale victime fut Piero degli Albizzi. Voy. pour cet épisode, Machiavel, III, § 19. — March. di Coppo Stefani, X, rubr. 834, 835 et suiv. — Leon. Aret., *ibid.*, p. 21.

odieux, dont les magistrats, par leur faiblesse, se rendirent complices, exerça sur la conduite des gouvernants un ascendant funeste. Ils avaient creusé l'abime entre eux et l'aristocratie bourgeoise ; ils se crurent obligés de redoubler leurs rigueurs. Le *divieto*, l'exil, les confiscations éclaircirent les rangs des nobles et des *popolani grassi*[1]; et ces mesures ne firent qu'exaspérer les ressentiments des proscrits, tout en nourrissant au sein même des Arts mineurs des soupçons chaque jour renouvelés. La ville entière se vit bientôt en proie à la colère et aux appréhensions.

Ainsi les chefs de la cité, suivant la pente de leurs intérêts et de leurs sympathies, s'écartaient des classes supérieures et des partisans de la haute bourgeoisie pour aller au peuple : les hommes que la défaite de l'insurrection avait paru d'abord éloigner du pouvoir, s'en rapprochaient insensiblement par le jeu même des institutions. Deux citoyens considérables, Giorgio Scali et Tommaso Strozzi contribuèrent à accélérer ce mouvement[2]. Ralliant autour d'eux les mécontents, ils mettaient au service de leurs ambitions personnelles les citoyens des derniers Arts et leur dictaient sans cesse les réclamations et les menaces dont les prieurs se voyaient assaillis. Ils réussirent ainsi à substituer peu à peu une pression illégale à l'autorité régulière des magistratures. Giorgio Scali osa même arracher par la force un de ses

---

1. *Ann.* 1380, Cette année même, ils virent s'opérer la réduction des emprunts dits : *Monte dell'uno tre* et *Monte dell'uno due* (voy. ci-dessus, chap. VI, p. 160, note 4). Marchionne di Coppo Stefani, XI, 883.

2. *Ann.* 1381. Voy. Machiavel, III, § 20. — Leon. Aret., l. IX, p. 45.

familiers au châtiment qu'il avait judiciairement encouru. L'indignation fut générale. Benedetto Alberti, esprit intègre sinon très clairvoyant, et qu'une légitime aversion pour les excès du parti guelfe avait rejeté vers les Arts mineurs, désavoua, sous l'empire des mêmes scrupules, l'arrogance de ses nouveaux alliés. Fortifiés par le concours des Arts, les prieurs se décidèrent à assigner les deux rebelles [1]. Le supplice de l'un et la fuite de l'autre, en imposant un terme aux désordres de cette faction, marquèrent le point de départ d'une réaction générale dans les esprits [2].

Les anciens nobles, la haute bourgeoisie, les Arts mineurs, les deux corporations d'ouvriers qui survivaient encore à celle des *Ciompi,* se mesurèrent un instant : on comprenait que ce régime transitoire et débile laissait le champ libre aux entreprises. Mais le souffle qui ranimait les espérances des *popolani grassi* emporta en quelques semaines l'œuvre du peuple. Une lassitude générale non moins que la ténacité des Arts majeurs précipita la solution. Profitant du désarroi qui déconcerte ses adversaires, la haute bourgeoisie relève l'étendard du parti guelfe ; à coups répétés et méthodiques, elle détruit les actes du gouvernement déchu, recouvre la majorité dans les offices et dans les Conseils ; elle obtient de la *Balià,* dont elle surveille attentivement les réformes, la restitution de ses prérogatives, le rappel des bannis,

1. Janvier 1382. — Pour cet épisode, Machiavel, *loc. cit.* — March. di Coppo Stefani, XI, 901. — Leon. Aret., IX, p. 47, 49. — Voy. les réflexions de Machiavel sur le destin de G. Scali. *Le Prince,* chap IX.

2. « *Questa morte di questo cittadino commosse tutta la Città.* » Machiavel, III, § 21.

la suppression des deux derniers Arts créés en 1378, enfin l'abaissement des Arts mineurs ramenés au nombre de quatorze et réduits au tiers des magistratures [1]. La noblesse, admise au bénéfice de la victoire, retrouvait, pour un quart, sa place dans les charges publiques.

C'était une restauration complète et rigoureuse des *popolani grassi* qui, après avoir subi de violentes exclusions, allaient à leur tour et pour longtemps, asseoir leur suprématie absolue. La répression de plusieurs essais de révolte [2], l'exil des chefs du peuple, de Salvestro de' Medici, de Michele lui-même, et plus tard, l'injuste proscription de Benedetto Alberti et de sa famille [3] suivirent cet implacable et irrésistible retour.

Tel fut le dénouement de cette révolution demeurée fameuse qui suspendit durant plusieurs mois la vie de la cité. En haine de la démagogie, Florence, répudiant la démocratie même, rendait la direction des affaires à la haute bourgeoisie qui en était écartée depuis cinquante ans.

Il est intéressant d'observer qu'une telle secousse n'eut point de retentissement ; les nations étrangères et même les autres États italiens en recueillirent à peine le bruit lointain. Vingt années auparavant, Paris avait vu Étienne Marcel guider le tiers-état dans une tentative

---

1. Machiavel, III, §§ 21, 22. — Leon. Aret., l. IX, p. 51, 53.

2. Sur les agitations qui troublèrent encore les premiers mois de l'année 1382, voy. Marchionne di Coppo Stefani, l. XI et XII, 913 et suiv. 928, 935, 948.

3. En représailles de la mort de Piero degli Albizzi. Voy. Leon. Aret., l. IX, *ad ann.* 1387, p. 83, 85, — et l. XI, *ad ann.* 1393, p. 195. Machiavel, III, §§ 23, 24, 25.

éphémère et isolée de révolution populaire, et tendre la main aux paysans soulevés contre la noblesse. L'Allemagne, l'Angleterre, traversèrent à leur tour ces époques d'ébranlement, où les classes opprimées cherchent dans l'anarchie la vengeance de longs griefs. Les Florentins eux-mêmes avaient placé leur République parmi les premières cités de l'Europe, et propagé leur renom d'intelligence et d'activité. Mais la distance qui séparait de leur organisation industrielle et de leurs idées politiques les mœurs des autres nations, nous explique comment celles-ci restèrent sourdes à ce tumulte. La solide hiérarchie sociale qui soutenait chez elles les institutions eût rendu vain tout essai démocratique. En outre, la lenteur des communications ne permettait pas à l'impression que ces troubles pouvaient soulever de se répandre aussitôt : cette crise rapide avait atteint son terme au moment même où l'attention se serait dirigée vers elle. Deux causes contribuent donc à nous expliquer le silence qui se fit sur cette révolution. Elle fut locale et passagère : elle ne parut point dépasser les proportions d'une lutte circonscrite entre les classes rivales d'une même ville. Ceux qui l'inspirèrent enfin, ne connaissaient pas cet esprit de prosélytisme qui donne aux idées, en les proclamant, un caractère d'universalité.

Mais les événements de 1378-1382 eurent pour Florence une importance décisive : ils entravèrent subitement la cité dans sa progression politique et vinrent clore, par une longue interruption des discordes, la première phase de ses révolutions. Comme la noblesse

et la bourgeoisie, le peuple avait eu son heure de triomphe; comme elles, mais plus promptement encore, il compromit par l'impatience et par les excès la durée de son pouvoir. Surpris au cours de leurs débats contre les *popolani grassi* par les exigences des gens de métier, les Arts mineurs n'eurent pas la force de résister à cette double attaque. De leur côté, les artisans ne comprirent pas la valeur des concessions qu'ils avaient obtenues; ils ne surent pas pressentir les conquêtes que devait leur ménager cette extension successive de la capacité politique. La soudaine réaction qu'ils provoquèrent les dépassa; avec l'insurrection des *Ciompi* sombra la suprématie des Arts mineurs eux-mêmes. A cette impulsion précipitée des classes se remplaçant l'une l'autre dans l'exercice de l'autorité, par une gradation logique et presque régulière, de la vieille noblesse au peuple, succède le règne paisible, durable, longtemps incontesté de l'aristocratie bourgeoise. Au travail obscur, mais fécond de l'industrie nationale, Florence substitue bientôt la jouissance et le prestige de cette richesse accumulée en quelques mains privilégiées; aux premières tentatives par lesquelles elle ébauchait les principes de sa politique extérieure, une intervention directe et sûre d'elle-même dans les affaires des États voisins; aux luttes civiles déchainées sur ses places et dans ses rues, à cette vie locale et individuelle si ardente, les intrigues secrètes et les combinaisons subtiles des partis se subdivisant jusqu'à l'impuissance. Sans disparaitre encore, les Arts s'affaiblissent. Après avoir jeté les fondements de sa grandeur, élevé l'édifice de sa liberté, la cité dégage

son œuvre des soutiens qui en étayaient les premières assises.

Désormais, dans cet épanouissement, elle semble atteindre la pleine expansion de son génie. Mais peut-être cette maturité de l'esprit politique en prépare-t-elle la décadence; peut-être le foyer de cette lumière, si éclatante encore, aura-t-il bientôt une moindre intensité.

CHAPITRE VIII

Après avoir vaincu le peuple, la haute bourgeoisie doit simultanément résister à l'ancienne noblesse et à la démocratie, dont les Médicis rallient toutes les forces.

La crainte que répandirent les entreprises du peuple et des Arts mineurs amena la restauration de la haute bourgeoisie. Mais un ordre de faits que nous avons déjà vus parfois intervenir, et qui désormais pèseront toujours plus lourdement sur la fortune des partis, l'action diplomatique et les événements extérieurs aidèrent à ce résultat et le rendirent durable.

A la fin du XIVe siècle, les forces italiennes jusque-là dispersées en une foule de petits gouvernements, tendent vers quelques centres qui les absorbent, et se groupent pour former des États moins nombreux et plus vastes, à Venise, à Milan, à Rome, à Naples. Les conflits entre ces puissances, que cessent de séparer comme autant d'obstacles les principautés maintenant asservies, deviennent plus redoutables : l'équilibre à sauvegarder au milieu de ces ambitions rivales est le but exclusif qu'une nation moins belliqueuse, telle que Florence, doit proposer à sa diplomatie et à ses armes.

En se rendant par l'usurpation le seul maître des villes

où régnaient les membres de sa famille[1], Jean Galéas Visconti s'était constitué dans le nord de la péninsule un domaine qui touchait Venise et l'Apennin. La disparition des diverses seigneuries lombardes[2] dont une vigilance mutuelle limitait autrefois les efforts, permettait au vainqueur de méditer l'extension de sa suprématie vers la Romagne et la Toscane. Ainsi, au moment où Florence voyait le cercle de son activité s'agrandir, de nouveaux dangers surgissaient pour elle dans un horizon plus lointain. A peine sortie des troubles civils, la cité se trouvait en contact et dut se mettre aux prises avec des ennemis plus menaçants. Déjà les intrigues de Jean Galéas agitaient à Bologne, à Sienne[3], les alliés ou les protégés de la République. Pour tenir tête à ce prince, les citoyens comprirent qu'il leur fallait accepter un gouvernement circonspect et affermi, se soumettre à une discipline éclairée, concentrer toutes leurs forces sous un régime solidement pondéré. A cette notion réfléchie, ils joignirent le sentiment exact du pouvoir capable de faire le mieux face au péril. Les vicissitudes des guerres qu'elle allait entreprendre, rendirent la République fidèle à ceux auxquels un élan instinctif l'avait poussée à confier le soin de sa défense : témoin de la fermeté qu'ils déployèrent, elle ne leur disputa point d'abord son admiration ni ses sympathies.

Ainsi, deux séries d'événements contribuèrent à rétablir et à fixer le gouvernement des *popolani grassi :* les

1. Voy. Leon. Aret., *ad ann.* 1385, l. IX, p. 73.
2 *Ibid.*, p. 85 et suiv.
3. Leon. Aret., p. 87 et suiv.

bouleversements de l'année 1378 le ramenèrent, les guerres contre Jean Galéas, Ladislas et Philippe Marie le maintinrent.

Le sens historique de la tradition guelfe confiée aux mains de la haute bourgeoisie se dégage nettement au cours de cette période. Après avoir, pendant les siècles précédents, demandé à ce parti[1] protection contre la vieille noblesse féodale, puis contre les Grands indisciplinés, la cité découvre en lui un secours assuré contre les troubles démagogiques, comme elle cherchera bientôt à opposer le même principe au despotisme démocratique des Médicis. C'est, au dehors, guidée par les champions dont le glaive des Hohenstaufen n'avait pu renverser la bannière, qu'elle repousse encore l'oppression gibeline des despotes envahisseurs. On peut dire que Florence a constamment subi une double attraction. En même temps qu'elle voyait son peuple, à travers les transformations économiques et sociales, marcher à la démocratie, elle identifiait, gardant toujours vives les impressions du passé, le sentiment profond de son autonomie avec la notion non moins persistante du pouvoir consacré déjà par les anciennes luttes, celui de la haute bourgeoisie guelfe; elle s'y trouvait ramenée aux heures de crise, et demandait à ce mode de gouvernement, contre les soubresauts de ses institutions si mobiles, le même équilibre qu'elle cherchait à conserver autour de son territoire.

1. Nous parlons ici du parti guelfe au sens large et permanent, non de la secte étroite qui s'était réorganisée à Florence vers 1346 pour résister aux Arts mineurs et bientôt prendre l'offensive.

Mais dans l'ardeur du succès ou de la résistance, la haute bourgeoisie, cédant à une pensée de réaction, voulut immobiliser la République dans un régime favorable à sa propre prééminence. Cet égoïsme imprévoyant préparait de nouvelles perturbations. Ainsi revinrent les Médicis, qui, imprudemment écartés, secondèrent les aspirations démocratiques méconnues elles-mêmes, mais pour les diriger à leur gré et les exploiter à leur profit.

Cette faute toutefois n'apparut point d'abord. Le gouvernement de la haute bourgeoisie, favorisé dès ses débuts par l'acquisition d'Arezzo [1], répondit aux vœux qui lui avaient préparé la voie, et défendit sans faiblir, pendant plus de trente années, au prix de longs et coûteux efforts, l'honneur et les vrais intérêts de la République.

A la place de ces hommes sans cesse renouvelés qui s'initiaient en hâte aux devoirs d'une autorité péniblement disputée, de ces brusques retours d'opinion qui poussent aux défaillances, les commandent parfois, et détruisent toute sécurité dans les desseins, nous voyons un groupe de citoyens, mûris par le maniement des affaires, joindre à la prudence du conseil la fermeté de l'action, apporter dans la politique cette persévérance, cette largeur de vues, l'union enfin et la communauté d'inspiration qui, en face de l'ennemi du dehors, peuvent seules garantir l'indépendance et la dignité. « Ce fut, dit

1. « *Si fece per la Città grande segno di letizia.* » Leon. Aret., IX, *ad ann.* 1384, p. 71. — Machiavel, III, § 22, *in fine*, 23.

avec orgueil un historien que l'on a présenté cependant comme le contempteur de ce régime [1], le gouvernement le plus sage et le plus glorieux que notre cité connût jamais :... elle fit alors l'épreuve de la puissance que lui valut la concorde [2]. »

Pour compléter ces avantages, un chef dont les auteurs attestent l'énergie et la prudence, sut rassembler les forces de l'État et incarner en sa personne l'esprit de conduite et la constance du parti tout entier. Maso degli Albizzi, dont le désintéressement autorisait la vigueur, exerce dès le début et garde sans l'usurper une influence incontestée ; il assure les premiers pas, et, jusqu'en 1417, il éclaire les Conseils et domine la politique de la République.

Ce n'est pas que les adversaires du nouveau gouvernement aient aussitôt dissimulé leur hostilité dans une opposition secrète : ils recoururent même à des entreprises armées. Les mesures répressives adoptées pendant les premières années qui suivirent l'avènement du parti dirigé par les Albizzi, répondirent à ces tentatives prématurées. D'ailleurs les conditions dans lesquelles l'aris-

---

1. Voy. Perrens, *Histoire de Florence,* t. VI, p. 3, note 1. — Guichardin, dans le passage cité (*Ricordi politici e civili,* CCXII, p. 162-3 du t. I des *Opere inedite,* voy. ci-dessous, p. 205, note 1 *in fine*), ne vise pas les actes de la haute bourgeoisie à l'époque que nous étudions : il apprécie théoriquement le gouvernement des *Ottimati,* c'est-à-dire d'une étroite oligarchie et non d'une classe entière. L'expression d'*Ottimati* devait, au XVIe siècle, désigner les partisans du « *stato, governo stretto.* » Voy. aux chap. X, ann. 1494-95, et XI, *passim.*

2. Guichardin, *Storia Fiorentina,* cap. I, p. 4 et 5. « *...e rimase il Governo in mano di uomini da bene e savi, e con grandissima unione e sicurtà si continuò insino presso al 1420.* » *Ibid.,* p. 4. — Consult. aussi sur cette période : *Cronica o memorie di* Jacopo Salviati, *dall'anno* 1398 *al* 1411. *Delizie degli eruditi toscani,* t. XVIII, 1784, p. 175.

tocratie bourgeoise arrivait au pouvoir lui étaient trop favorables pour que déjà ces attaques fussent dangereuses. La défaite des *Ciompi,* la réduction des Arts mineurs, la dispersion et la fuite de leurs chefs rendaient trop inégale une lutte où l'effroi des tumultes précédents apportait encore à la résistance un appui décisif.

Telle était sans doute la pensée de Veri de' Medici, le frère de Salvestro[1], quand les mécontents, dans un jour d'effervescence, lui offraient le commandement de l'insurrection. Céda-t-il à un sentiment d'incertitude ou d'abnégation ? Jugea-t-il plutôt le mouvement de réaction encore irrésistible ? Il refusa son concours à l'émeute, et Machiavel nous le montre même contribuant par son attitude au rétablissement de la paix publique[2]. La balie à ce moment formée remania les bourses, limita les conditions de capacité pour l'office de Gonfalonier de justice. En même temps, on ouvrait les rangs du peuple à d'anciennes familles nobles ; on enlevait à la *parte guelfa* le droit d'*ammonizione;* enfin la Seigneurie enrôla une milice civique de deux mille hommes chargés du maintien de l'ordre[3].

L'esprit qui présidait à ces réformes rompit l'accord observé jusque-là entre Maso et l'un des premiers citoyens, Donato Acciajuoli. Dans la pensée d'obtenir l'amnistie et la réintégration des démocrates proscrits, ce dernier chercha à provoquer un mouvement d'opinion

---

1. Salvestro était mort en 1388.

2. *Ann.* 1393. Machiavel, III, § 25. Nous devons toutefois écarter la mise en scène dans laquelle l'historien place Veri haranguant la foule.

3. Machiavel, III, § 26. — Scip. Ammirato, XVI, p. 840-2-3.

et pratiqua des menées qui entraînèrent promptement sa condamnation à l'exil [1].

Deux complots successivement organisés, l'année suivante [2], puis en 1400 [3], par quelques bannis réfugiés à Bologne, n'eurent pas meilleur succès. Le peuple demeura sourd aux appels des conjurés répandus dans la ville; ceux-ci furent bientôt cernés et saisis : la Seigneurie n'eut qu'à prononcer contre eux une rigoureuse sentence. Ils avaient compté sur les griefs qu'entretenaient à Florence les lourdes charges et la durée de la guerre [4]. Mais l'attitude de ces exilés contribua sans aucun doute à leur échec.

Réfugiés en Lombardie au lendemain de leur chute, ils ne craignaient pas d'associer leur cause aux visées ambitieuses de Jean Galéas. Ces partisans de la démocratie, oubliant la politique séculaire de leur patrie, se faisaient au dehors les alliés du despotisme unitaire dont les Visconti de Milan, vainqueurs des Scaliger de Vérone, avaient emprunté la pensée à ces derniers. En achetant de Wenceslas le titre de duc [5], Jean Galéas, par cette consécration de l'investiture impériale, transformait la puissance de fait, fruit de ses usurpations, et ranimait à son profit la notion affaiblie de la légitimité gibeline.

Venise s'en rendait compte : retranchée dans ses lagu-

---

1. Leon. Aret., *ann.* 1396, XI, p. 211-5. — Machiavel, III, § 26.
2. Leon. Aret., l. XI, *ad ann.* 1397, p. 237-9. Machiavel, III, § 27.
3. Leon. Aret., l. XII, *ad ann.* 1400, p. 273-5. — Machiavel, III, § 28.
4. « *La lunghezza della guerra e spesa delle gravezze senza misura aveva fatto che la moltitudine e il popolo gli (cittadini che governavano la Repubblica) aveva poco a grado.* » Leon. Aret., l. XI, p. 237.
5. *Ann.* 1395. Leon. Aret., l. XI. p. 211.

nes, elle avait pourtant sacrifié Vérone et Padoue, dont l'indépendance la protégeait, à son désir de vivre en paix avec un puissant voisin ; elle espérait, en se tenant à l'écart, détourner de ses frontières les projets de conquête qui menaçaient l'Italie. Lorsqu'elle sentit sa faute, l'isolement et la crainte compromirent les efforts tardifs auxquels elle se résigna [1].

Florence demeura donc seule au début (1390) pour s'opposer aux armes et aux intrigues des Visconti. Mais elle aperçut aussitôt le péril, n'hésita pas à rallier les opprimés autour d'elle, et assuma la tâche de défendre la Toscane. Ce fut un trait remarquable et persistant du rôle politique de cette ville, que l'aptitude de son génie à concevoir dans toute leur ampleur les intérêts qui réclamaient sa sollicitude, à étendre le champ comme à élargir le sens des débats auxquels elle se voyait conviée. Contre les Empereurs, elle avait défendu, sans jamais faiblir, les libertés italiennes, et ranimé l'énergie des républiques indécises et craintives : victime des injustes agressions de Grégoire XI [2], elle organisait un soulèvement général contre la puissance pontificale. En face de Charles-Quint victorieux, la dernière dans la péninsule elle luttera pour la cause de l'indépendance. C'est ainsi qu'Athènes savait déjouer par la grandeur

1. « Lorsqu'un prince ou un peuple, dit Machiavel, s'est acquis une telle réputation que tous ses voisins tremblent de l'attaquer, on peut être assuré qu'aucun d'eux ne lui fera jamais la guerre que par contrainte... Leur aveuglement ne cesse que lorsque l'incendie les atteint : ils n'ont désormais que leurs propres ressources pour l'éteindre, et elles deviennent insuffisantes... » *Discours sur la première Décade de Tite-Live* (traduction Périès), l. II, chap. 1.

2. Voy. ci-dessus, p. 164 et suiv.

sympathique de ses desseins la froide et parfois trop prudente réserve de Sparte. On retrouve à travers l'histoire certaines nations, inégales d'ailleurs en puissance comme en durée, mais qui, par une qualité commune de leur caractère, se montrèrent capables d'efforts désintéressés, surent conformer leur politique à un idéal qu'elles s'étaient proposé et ne suivirent pas seulement la loi de leur avantage exclusif. Aussi, quel qu'ait été le succès de leur haute ambition, ces peuples ont-ils transmis à la postérité un nom glorifié et le souvenir d'entreprises généreuses. Tel fut l'honneur de Florence. Tant qu'elle resta maîtresse de sa conduite, elle s'inspira de cette conception magnanime, et, durant quatre siècles, elle présenta l'admirable spectacle d'une République dépourvue de troupes et presque de territoire, n'ayant pour armes que son travail, ses trésors [1] et son merveilleux génie, tenant tête à des ennemis puissants qui rassemblaient leurs soldats autour d'elle ou l'enfermaient dans le cercle de leurs domaines. Souvent accablée, elle relevait sa fortune, elle réparait ses fautes, et, prodiguant les fruits d'une épargne laborieuse, elle consacrait ses richesses au développement des beaux-arts comme à la défense de sa liberté.

Le gouvernement qui la dirigeait en 1390 comprit les devoirs que lui dictaient les principes de cette politique et les menaces des Visconti ou de Ladislas. L'alliance avec Venise contre les ducs de Milan, puis contre le roi

1. « Dans les pays de commerce, l'argent qui s'est tout à coup évanoui, revient, parce que les États qui l'ont reçu, le doivent. » Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XX, chap. 23.

de Naples, fut le but immuable de ses négociations. Pour suivre un tel dessein, Maso déploya l'activité la plus énergique; de toutes parts, il chercha des appuis contre l'insatiable et despotique dynastie du Nord; il raffermit et tourna contre elle les forces de Bologne et des seigneurs dépossédés de Padoue, de Ferrare, de Mantoue [1], les ressources enfin des petits États dont l'autonomie garantissait l'équilibre compromis; il alla jusqu'en France éveiller les défiances de Charles VI envers le duc de Milan [2], jusqu'en Allemagne acheter les troupes que devait commander Robert de Bavière [3].

Les hasards des hostilités et le caprice des combattants plutôt encore que le succès de leurs armes, portèrent alternativement de Pise et de Pistoïa aux bords du Mincio les opérations de deux guerres successives [4] que Jean Galéas traversa de ses intrigues. A force de machinations, ce prince réussit cependant à isoler son ennemie, à faire rentrer les Vénitiens dans leur neutralité indifférente [5]. Il achète Pise, s'établit à Sienne, à Pérouse, à Lucques [6]; déjà il touche aux murs mêmes de Florence,

---

1. Leon. Aret., l. XI, p. 177-9.

2. Leon. Aret., l. X, *ad ann.* 1390, p. 117 et suiv.

3. *Ibid.* et p. 123, l. XII, *ad ann.* 1401, p. 281 et suiv. — L'empereur d'Allemagne était alors si peu redouté que les Florentins ne craignaient plus de l'appeler en Italie, mais comme *condottiere*, et soudoyé par eux. Encore s'abusèrent-ils sur sa force militaire, car Robert fut honteusement battu et réduit à une prompte retraite. Voy. Leon. Aret., *loc. cit.*, p. 285 et 293.

4. Première guerre, 1390-1392. — Voy. Leon. Aret., l. X. — Deuxième guerre, 1397-1398-1402. — Leon. Aret., l. XI, p. 221 et suiv., et l. XII. — Consult. aussi Ammirato, XV, p. 809, 820, et XVI, p. 856 et suiv., *passim*.

5. Leon. Aret., l. XI, *ad ann.* 1397, p. 243. — *Ad ann.* 1398, p. 247. — L. XII, *ad ann.* 1401, p. 291.

6. Leon. Aret., l. XI, *ad ann.* 1399, p. 251-3 et 265.

et, dans la ville, il encourage les menées secrètes des factieux. Il meurt subitement[1] : la République, délivrée sans avoir un instant cédé, peut recueillir enfin le prix de sa constance : les cités qui l'entourent sont affranchies de tout servage étranger ; elle voit, grâce à cette efficace protection et à la fermeté de sa politique, sa prééminence encore une fois consacrée sur la Toscane. La conquête de Pise[2], cette ancienne rivale que l'impuissance des successeurs de Jean Galéas lui donna le loisir de soumettre, étendit la domination florentine jusqu'à la mer. Fidèle à son rôle, la ville dut arrêter ensuite les progrès de Ladislas[3], qui occupait le domaine pontifical, et parvint à écarter la guerre du seuil de la riche province qui formait désormais son empire[4].

---

1. 1402. Leon. Aret., l. XII, p. 315.

2. Jean Galéas avait légué la seigneurie de cette ville à son fils naturel, Gabriel Marie, qui en fut bientôt chassé. 1405. — Les Florentins entrèrent à Pise l'année suivante. — Voy. Ammirato, XVII, p. 931. — Machiavel, III, § 29.

3. 1409-1414. — Ladislas soutenait le pape Grégoire XII ; et ses troupes avaient occupé Rome. Florence, pour se dégager des entreprises de cette ambition à son tour envahissante, s'était prononcée pour Alexandre V, élu par le concile de Pise (1409). Ladislas mourut en 1414, l'année même où la paix fut conclue. « *E così la morte fu sempre più amica ai Fiorentini che niuno altro amico e più potente a salvargli che alcuna loro virtù* », dit Machiavel, faisant allusion à la mort de ces deux ennemis redoutables, Jean Galéas et Ladislas. III, § 29.

4. Ce n'était pas seulement dans l'intérêt de leur commerce et pour en assurer les débouchés que les Florentins attachaient une si haute importance à la conquête de Pise. L'alimentation de leur ville les rendait tributaires des plaines fertiles de Pise et d'Arezzo. Voy. *Relazioni degli Ambasc. Venet.* Sér. II, t. I, p. 25. — Il leur fallait donc tenir les clés de leur grenier. De là, cette étroite surveillance qu'ils exerçaient sur les cités sujettes, et cette parole de Laurent de Médicis, qui, « *riputando tutte le città dello stato nemiche a quella (Firenze), diceva che prima bisognava mantenere Pistoja con le parti, Pisa in povertà, Volterra con la forza, Arezzo col contado, e Cortona con grazia...* » Cette rigueur entraînait elle-même l'animosité persistante de ces villes ; et, plus tard, l'ambassadeur vénitien Marco Foscari constate : « *che tutte le Città di Toscana sono ghibelline, eccetto Firenze che è tutta guelfa.* » *Relaz., loc. cit.*, p. 73.

Grâce à ses flottes, Venise demeurait indépendante de ses États de terre ferme, dont

Pour obtenir ces utiles résultats, le gouvernement de la haute bourgeoisie, quoi qu'en disent de récentes critiques parfois bien ardentes pour le ton de l'histoire, ne porta point atteinte aux institutions traditionnelles de la liberté. On ne saurait en effet méconnaître qu'il s'appuya toujours sur les deux grands Conseils de la République, sur les collèges joints aux principaux magistrats[1], enfin sur les offices constitués par les régimes précédents. Il arriva que parfois les citoyens assemblés entravèrent les propositions des prieurs et que les inspirateurs les plus écoutés de la politique virent leurs avis rejetés : la loi et les décisions du pouvoir eurent donc toujours pour base les libres votes de la nation. Du Gonfalonier de justice chef de la Seigneurie aux simples citoyens convoqués pour exprimer leurs suffrages, chacun selon ses attributions

---

elle était au contraire le centre et le marché. Aussi pouvait-elle impunément, en 1509, délier ses provinces de leur serment de fidélité. Guichardin, *Histoire d'Italie*, VIII, 2. Le péril passé, elle les recouvra aisément. Florence eut toujours à lutter contre ses possessions de Toscane.

1. Les Prieurs avaient à leur tête le Gonfalonier de justice, investi de prérogatives honorifiques et de certaines attributions administratives. Mais s'il était le chef de la Seigneurie, il ne jouissait pas d'une autorité distincte des pouvoirs de cette magistrature même (Voy. à ce sujet Nardi, VIII, 56, t. II, p. 167). Les douze bonshommes et les seize gonfaloniers des Compagnies du peuple assistaient les Prieurs, et constituaient ainsi les collèges, conseils de gouvernement, que présidait le *Proposto*. Désigné tous les deux jours parmi les Prieurs, cet officier disposait de l'initiative et dirigeait la discussion des projets de loi (*provvisioni*) au sein des collèges. — Machiavel, *Ist. fior.*, III, 9. Voy. l'exposition de ces magistratures dans Varchi, XII, et Nardi, I, 4. — Les attributions judiciaires du Podestat, dont on confiait les fonctions à un étranger, et celles du Capitaine du peuple, étaient partagées avec les Huit de Garde et de Balie, pour la juridiction criminelle. Ces deux premiers offices furent supprimés en 1477. — La justice civile continuait à être rendue par les juges (*rettori*), distribués par quartiers. Enfin, l'administration de la justice commerciale, réorganisée par les statuts du 30 octobre 1393, était confiée aux Six de la Marchandise, *officio di Mercatanzia*. Ce tribunal fut réformé et reconstitué par la loi du 20-21 mai 1495 au temps de Savonarole. Consult. les textes reproduits à la suite du traité de Guichardin, *Del reggimento di Firenze*, au t. II, p. 225-7, des *Opere inedite di Fr. Guicciardini*. Firenze, Barbèra, 1858.

devait à la patrie le concours actif de son intelligence. Dans ces limites exactes de compétence et de capacité, le gouvernement concentra au profit de l'État des aptitudes et des forces auparavant hostiles. Tous les hommes auxquels leurs fonctions donnaient l'expérience des affaires, les consuls des Arts, les officiers de la Marchandise, les Capitaines du parti guelfe et les principaux membres de la bourgeoisie étaient appelés dans ces réunions de *richiesti*[1] où l'on discutait les projets destinés à recevoir ensuite l'approbation des Conseils du peuple et de la commune. Par cette élaboration successive, toute résolution se trouvait soumise à l'action directe et réciproque de l'ensemble aussi bien que de l'élite de la population. Ainsi les premiers représentants de la bourgeoisie conservaient la direction des grands intérêts de la République, mais sans que les autres groupes se trouvassent exclus, et sans que les principes de liberté sur lesquels Florence avait fondé sa prospérité fussent désavoués. A côté des offices permanents et des assemblées ordinaires ou spéciales, la constitution autorisait également la création de magistratures électives et temporaires, mais dont la puissance allait en se développant, auxquelles était confiée la gestion des entreprises difficiles et d'un caractère exceptionnel. C'est ainsi que les guerres fréquentes de cette époque maintinrent et accrurent l'importance des dix officiers chargés de leur conduite[2] :

1. Citoyens que les Prieurs appelaient en nombre parfois considérable (500, 600, quelquefois plus de mille), pour délibérer avec la Seigneurie et les collèges sur les affaires les plus importantes.

2. Les Dix dits de balie, de guerre ou de liberté.

les ambassadeurs soigneusement choisis, dont les missions étendirent ou fortifièrent les relations extérieures, rendirent les négociations diplomatiques plus déliées et plus secrètes. Cette habileté inspira une confiance plus entière aux États alliés. Grâce à cette unité d'impulsion, Florence participait alors des avantages que peuvent assurer les divers modes de gouvernement, et trouvait jointe à la concentration d'un régime personnel et à l'esprit de suite d'une aristocratie, la force que donne l'équitable admission de tous les citoyens à la vie publique.

Tenue en éveil par les débats de la liberté, par des luttes extérieures qui n'allaient pas jusqu'à mettre comme autrefois en jeu son existence même, régénérée au sortir des troubles de 1378 par cette impression d'apaisement et de délivrance qui succède aux grandes crises comme une bienfaisante réaction, la cité va parcourir à pas rapides toutes les voies désormais ouvertes à ses progrès. Une paix de huit années (1414-1422) favorise les efforts de sa population. Déjà l'art a vu poindre l'aurore de l'antiquité renaissante : guidé par cette vive lumière, et grâce à cet équilibre heureux qui se produit alors entre l'énergie corporelle et l'ardeur de l'intelligence, il s'affirme et grandit [1]. Machiavel, qui écrit pour un Médicis, ne peut, malgré ses réticences, refuser un témoi-

1. Brunelleschi (coupole de *Santa Maria del fiore*. 1420-1434), Donatello (statues du Campanile et d'*Or San Michele*) et Lorenzo Ghiberti (porte orientale du baptistère et porte du nord 1403-25-52) inaugurent le grand style florentin. Frà Beato Angelico (1387-1455) réalise au couvent de Saint-Marc ce que la peinture a de plus extatique, et bientôt Masaccio (1401-1443), à l'église *del Carmine*, retrouve dans la nature l'inspiration antique.

gnage favorable au gouvernement non plus qu'aux actes de cette période[1].

Toutefois, avec la clairvoyance de l'hostilité politique, le même historien signale en quelques mots les deux fautes qui devaient amener la ruine de ce régime : « L'exercice continu de l'autorité, dit-il, développa l'orgueil des hauts bourgeois[2] ; les rivalités qui les divisèrent et l'habitude de la domination les rendirent moins vigilants à l'égard de leurs adversaires[3]. »

La décadence de leur suprématie ne doit pas moins être attribuée à certains vices de la constitution, et surtout aux conditions dans lesquelles s'engagea la lutte que l'aristocratie bourgeoise eut bientôt à soutenir contre les nouveaux efforts de la démocratie.

Maîtres des magistratures, les *popolani* ne s'étaient point contentés de ce pouvoir légal, et, tout en disposant des offices, ils n'avaient pas entendu renoncer aux œuvres de parti. C'est ainsi qu'ils virent dans les balies un mode d'action plus énergique et plus expéditif que ne l'eût été l'exercice régulier des magistratures et des Conseils. Ces commissions temporairement établies, traditionnelles, il est vrai, dans le droit public de Florence, n'étaient pas moins périlleuses pour la liberté que les parlements inopinément assemblés afin d'en désigner les membres. C'était trop souvent, et par un fait légal, la

1. Machiavel, III, § 29. Il serait curieux, mais ce n'est point ici la place, de signaler ces réticences et même les contradictions calculées de l'auteur, lorsqu'il apprécie le gouvernement et les hommes de cette époque. — *Confér.*, l. III, *in fine*, et l. IV, *passim*.

2. Comme Nardi, Machiavel les appelle « *nobili popolani* ».

3. Machiavel, l. IV, § 2 *in fine*.

dictature succédant au tumulte, parfois même, le coup d'État aux manifestations séditieuses. Choisis le plus souvent parmi les magistrats en fonctions[1], ceux qui composaient les Balies se trouvaient investis de pouvoirs extraordinaires pour réviser les lois organiques ou pour prendre des mesures exceptionnelles. Ainsi quelques citoyens recevaient le mandat de suspendre à leur gré les offices, de bannir les suspects, et, pour réformer l'État, de substituer leur arbitraire à la volonté de la nation.

Toutefois, si la double institution des Parlements et des Balies ne remédiait aux troubles qu'au prix d'une atteinte portée à l'esprit public, le fait même qu'elle était consacrée par les mœurs politiques en atténuait le vice. Violente et livrée à tous les hasards, mais née de la coutume, elle demeurait moins funeste à la liberté que ne l'eussent été des entreprises ouvertement tyranniques. En outre, ces prérogatives extraordinaires, confiées à un nombre parfois considérable de citoyens, ne tendirent

1. Dans les balies plus nombreuses, on leur adjoignait les citoyens sur lesquels la Seigneurie ou le parti dominant faisait porter les suffrages. — Il en était de même pour les deux conseils nouvellement institués, dits des Deux-Cents et des Cent-Trente-et-Un. Les propositions de la Seigneurie, relatives aux affaires extérieures ou militaires, étaient soumises au premier, renouvelable tous les six mois, puis examinées par le second, dans lequel entraient les prieurs et les collèges (*collegi*), les Capitaines guelfes, les Dix de la liberté, les six conseillers de la Marchandise, les vingt et un Consuls des Arts, et quarante-huit autres citoyens. Les projets acceptés étaient renvoyés au Conseil du Peuple et à celui de la Commune. Cette multiplicité des pouvoirs délibératifs n'en devait pas moins devenir une cause de lenteurs et de faiblesse, exposer même à de fréquents conflits. Sur la composition et la compétence de ces conseils, sur les attributions des différents offices, consult. le Traité de Guichardin, *del Reggimento di Firenze*, au t. II des *Opere inedite*; et Giannotti, *Discorso intorno alla forma della Repubblica di Firenze*, édit. Le Monnier. — Voy. aussi C. Cantù, *Histoire des Italiens* (trad. Lacombe), t. VI, p. 422, et Perrens, *Hist. de Florence*, t. VI, p. 210-211.

pas à perpétuer, comme à Rome, le despotisme du dictateur.

A cet égard, le mal avait une autre cause venant des institutions. Si, depuis les réformes électorales de 1328, le sort appelait aux offices, le choix des noms mis dans les bourses appartenait non pas à l'ensemble, ni même à certaines catégories déterminées dans la masse des citoyens, mais aux magistrats assistés de notables et réunis en une commission. Ainsi l'élection aux charges publiques était moins une investiture par les suffrages populaires, qu'une fonction gouvernementale. Il résultait d'une telle anomalie que loin d'assurer un contrôle et d'exercer une action modératrice sur la marche des affaires, le renouvellement par le scrutin produisait le plus souvent cet effet d'assurer ou d'exagérer même les desseins de la faction dominante, et d'aggraver ainsi la diversité de vues entre les gouvernants et ceux dont ils étaient réputés les mandataires. Lorsqu'ils désignaient leurs propres successeurs, les magistrats étaient naturellement portés à les choisir parmi leurs amis politiques, ou même à élire ceux de leurs concitoyens auxquels les unissaient des liens purement privés. Ils en arrivaient donc à resserrer en un groupe restreint la participation aux offices. Habitués à se consulter entre eux, les représentants du pouvoir s'exposaient à méconnaître les sentiments du peuple dont ils s'écartaient, à tenir pour vraies et acceptées par tous, les maximes qu'ils s'accordaient à suivre. Ainsi la classe qui occupait les magistratures tendait à l'oligarchie, au sein d'une société qui s'avançait au contraire vers un état tout dé-

mocratique. Sans que la haute bourgeoisie sentit s'ébranler sa puissance, qu'elle croyait même plus solide, le peuple voyait s'abaisser les barrières qui avaient jusque-là contenu et affermi les différents ordres. La démocratie pénétrait la nation; et le progrès général des conditions et des intelligences aidait à la désuétude où tombait l'antique organisation, comme au nivellement insensible qui effaçait la hiérarchie des classes [1]. Les hommes pour qui cette évolution continuelle donnait accès à la fortune et rendait ainsi plus facile la culture de l'esprit, voulaient à leur tour aborder la vie publique : délaissés par l'injustice ou l'imprudent oubli des magistrats, ils ne se résignaient pas à cette exclusion, et, se retournant vers leurs concitoyens, ils élevaient, en face de l'autorité légale, la puissance non moins redoutable des factions.

A Venise, le gouvernement comprenait, à des degrés divers, toute la portion riche et influente de la nation, c'est-à-dire l'aristocratie entière; établi sur cette large base, il exerçait l'ascendant d'une volonté réfléchie sur un peuple discipliné, qui découvrait dans les voies lointaines du commerce maritime un débouché toujours offert à son activité. A Florence, au contraire, l'aptitude politique n'était pas moins l'apanage des partis et de leurs chefs qu'un privilège propre aux détenteurs des offices, et le prestige du gouvernement avait pour soutien la valeur

1. Il est remarquable, en effet, qu'à partir de 1378, il est toujours moins question des Arts majeurs et mineurs chez les historiens florentins. Cette hiérarchie ne fut cependant légalement abrogée qu'en 1532. D'ailleurs les *popolani grassi* avaient à leur insu contribué eux-mêmes à ce résultat. Poursuivant un but politique tout opposé, des fils de hauts bourgeois s'étaient à diverses reprises fait inscrire dans les Arts mineurs; ils comptaient ainsi modifier l'esprit de ces corporations.

inégale et souvent discutée des hommes auxquels il se trouvait successivement confié, non l'inspiration immuable et silencieuse d'un groupe social. A Venise, en effet, l'autorité et la force résidaient dans un Conseil et dans une classe; à Florence, dans une magistrature et dans l'individu. De là, pour la seconde de ces républiques, l'esprit impatient qui portait, dès le premier conflit, les chefs de parti à s'emparer du palais public pour établir un régime à leur convenance, et parfois même, comme nous l'avons vu au temps des *Ciompi*, à usurper le pouvoir à l'encontre des magistratures régulières : de là une incurable jalousie qui, née de ces révolutions, devenait elle-même une cause permanente de nouveaux désordres, et opposait les ressentiments populaires aux défiances toujours éveillées des classes supérieures.

Les Médicis, que leur haute situation et le rôle politique qu'ils s'étaient déjà tracé, plaçaient naturellement à la tête du parti démocratique, surent mettre ces divisions à profit et les encouragèrent secrètement. Affectant une vive sollicitude pour les intérêts du peuple, mais à la fois le plus grand respect pour les institutions de sa patrie, Jean, le chef de la famille, tenait en échec le gouvernement des *popolani grassi* par l'éclat de son opulence, ses largesses calculées et le dévouement de sa clientèle, sans que son extrême réserve permit le doute sur la modération de sa pensée et le désintéressement de sa conduite. Il évitait avec soin toute intervention violente dans les affaires de l'État ; il exerçait avec prudence les magistratures qui lui étaient confiées, s'appliquant surtout à étendre insensiblement son influence sur la multi-

tude par la bienveillance et la libéralité qu'il marquait dans ses relations privées.

Un des chefs de l'aristocratie bourgeoise, Niccolò da Uzzano, pénétra le premier le mobile secret de cette apparente modestie, et la portée d'une ambition qui, dédaignant le pouvoir partagé des charges publiques, cherchait à s'adresser directement au peuple. Il voulut, afin d'arrêter à temps l'antagonisme que préparait à son parti ce crédit grandissant, communiquer ses appréhensions à ses collègues. Mais Jean, grâce à son mérite et à sa popularité, disposait de moyens d'action d'autant plus à craindre, qu'il était plus difficile de critiquer ses démarches et d'entraver ses actes pour en prévenir les résultats. Aussi, tandis que déjà son rang dépassait la condition d'un simple citoyen[1], continua-t-il à exercer les offices à côté de ses adversaires; et cette participation, sans lier sa fortune à la cause de l'aristocratie bourgeoise, ajoutait à sa force tout en ménageant sa liberté.

Maso degli Albizzi était mort en 1417. A la fermeté de son administration avait succédé une hésitation bientôt sensible dans la conduite du parti. Les personnages qui le composaient, se jugeant égaux entre eux, ne se conformèrent plus à cette unité de vues et d'action que Maso, par l'autorité de son caractère, leur avait auparavant inspirée. Ils se séparèrent dans le conseil suivant leurs tendances politiques ou leurs intérêts personnels. Toutefois

1. « *Giovanni per le sue eccessive ricchezze e altre sue qualità attissime a farlo grande, fu esaltato sopra la civile equalità.* » Nardi, l. I, § 5, p. 12. — Machiavel, l. IV, § 3.

Niccolò da Uzzano suppléa par une prudente habileté à la vigueur de l'ancien chef, et réussit encore à maintenir autour de lui quelque cohésion.

D'ailleurs, les événements de Lombardie détournaient à ce moment (1421) le cours des préoccupations publiques, et continuaient ainsi à favoriser la temporisation de Jean de Médicis, tout en donnant un nouveau relief au caractère de sa politique. Philippe-Marie Visconti avait replacé sous une seule domination les États de son père Jean Galéas, et, pour étendre encore sa puissance, de part et d'autre, il attaquait Gênes et Brescia. Avec la même duplicité, les mêmes protestations pacifiques, il savait endormir la vigilance de ceux qu'il ne menaçait point encore directement, et divisait par ses artifices les États dont l'union aurait mis un terme à ses progrès. Tel était le sens de la paix qu'il fit proposer à Florence. Les hommes qui depuis longtemps observaient la marche envahissante des Visconti, ne pouvaient se dissimuler qu'un pacte d'amitié livrerait à Philippe la Lombardie entière, et entraînerait l'extension de ses conquêtes jusqu'aux frontières de la Toscane. Mais ils échouèrent dans leurs efforts : le traité fut conclu[1]. L'événement ne tarda pas à justifier leurs prévisions. Établi dans Gênes, le duc de Milan poursuivit ses succès et ne songea pas un instant à respecter les clauses qu'il avait acceptées. Toutefois, pour gagner du temps et pour soutenir l'inaction des Florentins, il leur manifesta la surprise que lui inspiraient leurs craintes, et, tout en leur offrant de feintes

1. Pour les clauses et la violation de ce traité, voy. Ammirato, XVIII, p. 986. — Machiavel, IV, §§ 3 et 4.

satisfactions, il s'attachait en réalité à multiplier les dissentiments et à encourager la résistance des citoyens hostiles à la guerre [1].

Jean de Médicis la désapprouvait ouvertement; estimant que les intentions de Philippe ne pouvaient encore être suspectées avec certitude, il conseillait l'attente. Ses partisans, dociles à ce langage, se confiaient aux promesses de l'astucieux potentat, tandis que le peuple, moins effrayé par des intrigues habilement voilées qu'ému à la pensée d'une lutte prochaine, maudissait l'ambition des gouvernants, et les accusait de chercher dans la guerre un nouveau prétexte pour opprimer la nation et augmenter les impôts [2].

Malgré cette violente opposition, et plus heureux que d'abord ne l'avait été Démosthène à Athènes [3], les magistrats firent dès ce moment commencer les préparatifs et prévaloir l'opinion que leur suggérait la clairvoyance. Le duc de Milan savait moins que Philippe de Macédoine feindre et temporiser [4].

D'autre part le peuple athénien, amolli par un excès de civilisation et aveuglé par tant de flatteries, avait

---

1. « *I quali ambasciadori non fecero altro effetto che dividere la Città.* » Machiavel, IV, § 4. — Voy. *Commentarii di Neri di Gino Capponi.* Muratori, t. XVIII, col. 1157-8-9.

2. Machiavel, *ibid.*

3. « Voulez-vous secouer enfin ces mœurs honteuses, marcher courageusement à la guerre et vous montrer dignes de vous-mêmes? Voulez-vous user de vos immenses ressources du dedans, pour reconquérir votre puissance au dehors? Peut-être alors, oui, peut-être pouvez-vous encore remonter à une vraie et solide grandeur. » Deuxième Olynthienne. — *Œuvres politiques de Démosthène,* traduites par P. A. Plougoulm. — Paris, 1861, t. II, p. 53.

4. « Attendrons-nous l'aveu de ses hostilités? Nous serions les plus simples des hommes. Cet aveu, il ne le ferait pas, fût-il en marche contre l'Attique et le Pirée. » Troisième Philippique. *Œuvres politiques de Démosthène, ibid.*, p. 131.

dû, moins aisément qu'une ville dont l'isolement stimulait le courage, comprendre l'urgence d'une rupture que ne commandait pas une attaque directe ou l'entraînement national. Le peuple, qui dans une pure démocratie dicte les actes des gouvernants, est naturellement moins apte à saisir les causes secrètes des conflits que suscitent les prévisions ou les débats diplomatiques. Par son blâme il égare les conseils ou les rend stériles. Mieux accessible à l'évidence d'une idée simple ou à l'impulsion d'un sentiment subit, une démocratie peut s'éprendre plutôt de ces guerres dangereuses où précipite aveuglément l'enthousiasme de la sympathie ou de la haine. La vigueur de l'élan répare alors l'imprudence du cri public, quand d'amères désillusions ne la viennent pas châtier. Mais un gouvernement que ses principes autorisent à n'agir que de sang-froid, est en situation de mieux pénétrer le sens caché des événements et de n'accepter que les luttes nécessaires; encore cède-t-il parfois au désir de détourner au dehors les préoccupations du pays ou de retremper dans la guerre sa popularité et ses forces.

Ces différents mobiles guidèrent les membres de l'aristocratie bourgeoise. En agissant contre le duc de Milan, ils entravaient ses usurpations, et trouvaient dans ce déploiement d'énergie une diversion aux intrigues dirigées à Florence contre leur autorité. Déjà Philippe occupait Bologne; il jetait ses troupes sur les villes de la Romagne; et l'événement ne réduisait pas au silence les nombreux détracteurs de la guerre. Selon Jean de Médicis, on devait attendre que le duc attaquât le premier et

envahit la Toscane[1]. Néanmoins l'entrée en campagne fut résolue.

Mais les premières hostilités compromirent un instant les desseins des gouvernants. La solde des mercenaires qu'il fallait enrôler épuisait les finances de la République : les défaites successives des généraux florentins, mal inspirés par les Dix de la guerre, l'aggravation des impôts qui pesaient lourdement sur les classes inférieures, excitèrent dans la ville de vifs mécontentements et encouragèrent les reproches dont on accablait les partisans de cette politique ruineuse. La Seigneurie, contrainte par les murmures du peuple, cédant à la nécessité d'obtenir de nouveaux subsides, convoque une assemblée et fait attribuer à vingt citoyens la mission de chercher des ressources et d'en répartir la charge[2]. Les *popolani grassi*, cette fois particulièrement grevés, voyant leurs réclamations impuissantes, s'efforcèrent de rendre l'impôt odieux pour en amener la suppression, et provoquèrent les rigueurs auxquelles la perception donna lieu. Des résistances armées, suivies de répressions sanglantes[3], accrurent l'animosité des factions, en même temps que le succès des armes de Philippe rapprochait le péril extérieur. Lorsque, pour le conjurer, la Seigneurie eut négocié la formation d'une ligue avec Venise[4], les chefs de la haute bourgeoisie se réunirent pour aviser aux moyens d'arrêter les progrès du parti démocratique[5]. Rinaldo

1. *Ann.* 1423. Machiavel, IV, § 5.
2. *Ann.* 1424. Machiavel, IV, §§ 6, 7, 8.
3. *Ibid.*, IV, § 8.
4. *Ann.* 1425.
5 Pour cet épisode, voy. Ammirato, XIX, p 1028-9. — Machiavel, IV, §§ 8, 9.

degli Albizzi, qui, « à la faveur de son propre mérite et du souvenir de son père[1] », commençait à prendre son rang dans la direction des affaires, proposa tout un système de gouvernement et l'adoption de lois restrictives. Il conseillait à son parti de rendre aux descendants des familles nobles les droits politiques jadis enlevés à leurs ancêtres, de leur demander ainsi contre le peuple l'assistance que la bourgeoisie avait autrefois trouvée en ce dernier contre les Grands : il voulait diminuer de moitié le nombre des Arts mineurs et limiter proportionnellement leur place dans les Conseils; enfin, introduire des troupes à Florence pour appuyer les réformes.

A cet avis excessif, Niccolò da Uzzano répondit en montrant le peuple prêt à s'unir sous la puissante direction d'un seul chef; le conflit désormais inévitable, et l'incertitude de son issue; en cas de succès, enfin, la fragilité d'institutions que réprouveraient des citoyens accoutumés à la vie politique et même au partage du pouvoir.

Jean de Médicis, en effet, s'était isolé de ces délibérations; il comprenait que son abstention, approuvée par ceux dont il recherchait les suffrages, redoublerait encore les craintes des *popolani grassi* désireux de le gagner à leur cause. Aux tentatives de conciliation recommandées par Niccolò, aux démarches de Rinaldo lui-même, il opposa une réserve impénétrable[2], mais sans accorder son concours aux réformes projetées. Il entretenait au

1. « *Con la virtù sua e con la memoria del padre.* » Machiavel, IV, § 7.

2. Machiavel lui prête un langage intentionnellement obscur. IV, §§ 10, 11. — Ammirato, XIX, p. 1030.

contraire ses concitoyens des vœux et des efforts qu'il apportait à la cause d'une concorde générale.

Ainsi les partis politiques se dessinaient sous l'action des malheurs publics; et la rupture s'annonçait plus prochaine entre un gouvernement dont la méfiance chaque jour plus notoire et moins efficace irritait le peuple, et des adversaires habiles à suivre ou même à seconder les progrès de ce blâme. Aussi Jean comprenait-il, malgré l'impatience et les exhortations de quelques-uns des siens, que le temps était son plus sûr auxiliaire, et que son apparente inertie fortifiait sa position en déplaçant les influences. Les *popolani grassi,* au contraire, s'étaient aliéné le peuple par leurs desseins bientôt divulgués, qu'ils n'osèrent cependant accomplir ni soumettre à la discussion publique.

Enfin, pour soutenir cette lutte naissante, l'aristocratie bourgeoise ne possédait plus cet accord ni cette mutuelle confiance qui l'avait, à l'époque de Maso, conservée si forte. Déjà les débats secrets de l'église San Stefano opposent l'esprit absolu des uns aux désirs d'entente exprimés par d'autres; et cette double politique, en divisant le parti, le rend incapable de s'engager résolûment, et détruit l'effet de ses efforts par l'incertitude de son principe d'action.

La guerre de Milan qui avait une première fois donné aux ennemis du gouvernement un prétexte favorable d'opposition, empêcha la haute bourgeoisie de sacrifier aussitôt son crédit à ses propres dissentiments. Quatre années s'étaient écoulées en opérations infructueuses pour chasser Philippe de la Romagne; plusieurs armées

avaient été successivement battues et dispersées ; la défection des meilleurs généraux de Florence augmentait le découragement. Les démarches persévérantes des ambassadeurs vainquirent enfin la réserve calculée mais imprudente des Vénitiens. La ligue qui groupa les petits États du Nord sous la direction des deux puissantes Républiques, fit prévaloir le système d'intervention défensive dont les Florentins s'étaient seuls jusqu'alors montrés les courageux champions. Deux ans plus tard, le même principe de politique, joint à l'épuisement du Trésor public, les déterminait à conclure la paix. Tandis que le duc se voyait promptement réduit à défendre ses États, Venise démasquait à son tour le projet d'étendre ses conquêtes continentales. Ne voulant pas servir une ambition pour en réprimer une autre, Florence traita [1] et sortit d'une longue et pénible guerre, dont son alliée de la dernière heure vint recueillir les fruits, sans autre avantage que d'avoir, cette fois encore, sauvé l'équilibre italien.

Ce fut au prix de sa tranquillité intérieure, toujours plus ébranlée. Déjà, l'année précédente, la question financière avait été agitée : l'écrasant fardeau et l'inégale distribution des impôts, les dettes contractées pour suffire à tant de dépenses, rendaient la solution de ces difficultés à la fois plus urgente et plus compliquée. Comme on ne pouvait songer à élever encore les anciennes taxes, certains membres de la classe dominante proposèrent le remaniement complet des bases mêmes de l'impôt di-

1. *Ann.* 1428. Machiavel, IV, § 15.

rect[1]. Au lieu d'en confier la répartition arbitraire aux notables qui, désignés par quartier, fixaient leur estimation d'après le nombre des citoyens et la fortune immobilière, la loi même devait, selon les promoteurs du *Catasto,* établir un calcul exact des richesses de chacun, et, le capital évalué sur la masse des biens, arrêter proportionnellement le taux de la contribution individuelle.

La résistance égoïste de la haute bourgeoisie à ce projet fut parmi ses fautes l'une des plus lourdes : pour les Médicis, au contraire, l'approbation et l'assistance que Jean parut accorder à la réforme, donnèrent une plus vive impulsion à sa popularité. Soumis aux Conseils, le système du Cadastre réunit la majorité des suffrages, malgré l'opposition de ceux qui prévoyaient un accroissement des charges à leur préjudice[2].

Du moment où ce n'étaient plus les hommes, mais la loi qui mesurait les taxes, le peuple et la petite bourgeoisie échappaient à la plus redoutable prérogative que les citoyens influents pussent exercer. Ces derniers comprirent la gravité du coup qui les atteignait ; les autres, toute la portée de leur succès : ils prétendirent même

---

1. Quant à l'impôt indirect, il consistait dans les gabelles, droits perçus sur les contrats et sur les objets de consommation, vin, sel, etc., droits de douane et d'octroi. Dans un but de protection pour les produits de l'industrie nationale, des impositions très onéreuses frappaient certaines marchandises, draps, fer, etc., importées ou en transit sur le territoire florentin.

Il convient d'ajouter aux recettes du Trésor public, les avances faites par les préposés à la perception, les droits prélevés sur la Caisse des notaires et des juges ; les amendes de toute nature ; les taxes établies sur les habitants du *Contado,* etc. — Consultez à ce sujet les renseignements statistiques de G. Villani, l. XI, cap. 91, 92. Murat., t. XIII, col. 823-6. *Supra*, p. 139, note 4, — et, pour les temps postérieurs, Varchi, *Storia fiorentina,* l. IX.

2. *Ann.* 1427-1428. — Machiavel, IV, § 14. — Cet impôt fut d'abord fixé sur le taux de 10 p. 100 du revenu ; d'où le nom qu'il reçut : *decima.*

d'abord, au grand effroi des *popolani grassi,* obtenir la rétroactivité du principe adopté. Mais Jean de Médicis leur démontra qu'il serait injuste de frapper dans la fortune d'un citoyen des biens qui pouvaient n'y plus être. Ce langage équitable, favorablement accueilli, consacrait l'autorité de Jean sur le peuple, dont sa famille devenait de plus en plus le soutien et l'espoir.

Grâce à son habileté, il transmit en mourant (1429) à son fils Côme, avec une opulence princière, la direction du parti. Sans jamais excéder les pouvoirs des magistratures qu'il eut à remplir[1], Jean assura mieux le crédit des Médicis en affectant de se dérober à son propre renom, qu'il ne l'eût fait par une attitude ouvertement hostile. Prenant à la politique une part plus marquée à mesure que s'accentuaient les divisions de l'aristocratie bourgeoise, il se trouvait en présence de Niccolò da Uzzano, dont le caractère souple rendit plus facile le rôle le mieux approprié à l'esprit pacifique de son rival. Sans renoncer encore à la même circonspection, Côme apportait à sa cause des talents plus vigoureux et une ambition moins dissimulée au moment où les circonstances exigeaient une attention plus soutenue.

Vainement, en effet, Rinaldo degli Albizzi croyait-il demeurer fidèle aux idées de son père lorsqu'il ne les concevait que poussées à l'excès. Loin d'avoir hérité de cette fermeté réfléchie, il se laissait entraîner par la mobile impétuosité de son caractère à projeter des réformes extrêmes, méditant tour à tour la restauration de la no-

1. « *Non andò mai in Palagio, se non chiamato.* » Machiavel, IV, § 16.

blesse pour fortifier l'aristocratie bourgeoise, ou l'expulsion des Médicis qu'il cherchait à supplanter dans la faveur du peuple.

Plus mesuré dans ses vues, Niccolò da Uzzano estimait que la suprématie des *popolani grassi* serait mieux assurée par un système général de conciliation, qui, en rapprochant les classes, eût également rallié les Médicis [1], ou déjoué du moins, en la démasquant, l'ambition de cette famille. La sagesse de ses avis avait jusqu'alors contenu le parti et déjà prévenu des ruptures ou des résolutions violentes. Mais, longtemps prépondérante, l'influence modératrice de Niccolò cédait au prestige du nom comme à la fougue de Rinaldo : à mesure que les événements se succédaient plus rapides, les opinions absolues l'emportaient sur les conseils de ménagement et de prudence.

Provoquée par les rigueurs du Cadastre, dont l'application était étendue à tout le territoire [2], la révolte de Volterra fut encouragée, suscitée peut-être, par ces intrigues. Mais, bien qu'une prompte réduction mît fin à ce trouble [3], l'agitation ne fut point aussitôt apaisée ; et le mouvement des troupes alors enrôlées donna même l'occasion d'une guerre nouvelle. La rancune des Florentins contre Lucques, dont le seigneur s'était fait l'allié des ducs de Milan, le désir de compléter par la possession de cette ville leur empire sur la Toscane,

1. « *Mentre che egli era in vita, consigliava e diceva che non meritando Cosimo d'essere spento, non si dovesse anche consentire che fusse punto ingiuriato.* » Nardi, I, § 5, p. 13.

2. *Commentarii di Neri di Gino Capponi.* Murat., t. XVIII, col. 1165.

3. *Ann.* 1429. Voy. Machiavel, IV, § 17.

l'espérance que flattèrent d'abord les faciles succès des mercenaires, suffirent à répandre un souffle belliqueux dans les Conseils de la cité. Méconnaissant la clairvoyance de son gouvernement, le peuple s'était montré vivement hostile à la guerre contre Philippe, commencée cependant avec des forces et des richesses presque intactes pour défendre la liberté. Séduit par l'appât d'une conquête sans péril, il demandait maintenant que Florence, encore épuisée par des épreuves récentes, attaquât à son tour, pour l'asservir, une république voisine.

Dominé par son humeur ardente, Rinaldo degli Albizzi, les Grands et ceux des hauts bourgeois qui s'attachaient à sa fortune appuyèrent le projet. Les Médicis voulaient-ils, afin de guider plus sûrement la multitude, céder parfois à ses élans capricieux ; nourrissaient-ils la pensée secrète de laisser les gouvernants se méprendre, pour intervenir à propos et précipiter leur chute ? D'accord cette fois avec Rinaldo, ils soutinrent le sentiment populaire[1]. Seuls, Niccolò da Uzzano et les modérés du parti se prononcèrent avec énergie contre les hostilités : ils s'inspiraient des motifs mêmes qui les avaient déterminés à demander la guerre contre le duc de Milan. Moins préoccupés des avantages possibles que des hasards d'une entreprise arbitrairement conçue, ils considéraient surtout que par cette agression contre une ville indépendante, ancienne alliée de Florence, on désavouait les plus fermes principes de la République.

1. « *De'cittadini grandi che la favorivano (l'impresa), erano quelli della parte de' Medici ; e con loro s'era accostato messer Rinaldo...* » Machiavel, IV, § 18, — et *ibid.*, §§ 19, 20.

Tandis que le danger d'une lutte avec Philippe apparaissait d'abord tout entier, et qu'en y participant les États voisins devaient nécessairement songer à leur propre salut, on risquait au contraire, en attaquant Lucques, de voir surgir des complications inattendues et d'attirer le duc de Milan en Toscane. L'apparente facilité de la conquête pouvait donc cacher un piège.

Ces considérations, décisives pour les esprits calmes et prévoyants dont Niccolò da Uzzano se fit l'interprète, ne pouvaient détruire la convoitise irréfléchie du peuple, excitée par l'avantage immédiat que semblait promettre l'entreprise. Il ne faut donc pas s'étonner, malgré la surprise qu'en témoigne Machiavel[1], si, dans ce débat, les opinions se déplacèrent, le peuple et les Médicis réclamant la guerre que blâmait la bourgeoisie, puisque les raisons mêmes qui dirigeaient les uns et les autres se trouvaient interverties.

L'événement justifia les appréhensions de Niccolò. Le duc entra en campagne : les revers que ses généraux infligèrent aux armées florentines donnèrent aux partisans de Côme de spécieux sujets d'accusation contre le gouvernement. Chargés de conduire les hostilités qu'ils avaient conseillées, Rinaldo degli Albizzi et les amis des Médicis nommés Dix de la guerre, montrèrent moins d'habileté dans les opérations militaires qu'ils n'avaient déployé d'ardeur dans la délibération. Les adversaires politiques de Rinaldo, blâmant sans cesse l'inaction des troupes, dénonçant des pillages inutiles, détour-

1. « *E' pare cosa da non la credere che si diverso giudizio nel muovere guerra fusse in una medesima città... tanto variano con il tempo i pareri.* » IV, § 18.

naient les commissaires florentins de leur tâche, pour triompher ensuite des fautes ou des échecs auxquels avait contribué cet indiscret acharnement[1]. Ils semblaient, et Machiavel lui-même le dissimule à peine, obéir à un parti pris de dénigrement contre les Dix et la Seigneurie, exagérant celles de leurs accusations qui étaient fondées, ne craignant point de recourir à la calomnie, et soulevant par ce double artifice les préventions du peuple. Rinaldo s'indigna de ces attaques « plus qu'il ne convenait même à son rang[2] », et n'y sut point résister. Son esprit altier ne pouvait comprendre ni endurer la tolérance des magistrats : il se démit de son commandement, revint à Florence et se plaignit amèrement de l'abandon dans lequel on laissait par faiblesse les citoyens occupés à servir l'État.

L'expulsion du seigneur de Lucques rendait plus impopulaire encore la prolongation des hostilités contre une république redevenue libre : la déroute subie par les troupes florentines sur les bords du Serchio redoubla l'irrésolution des Conseils et l'animosité des opposants. Ils n'osaient, il est vrai, reprocher au gouvernement une guerre dont ils avaient les premiers appuyé l'entreprise ; mais ils donnaient cours à leurs rancunes en accablant de leurs critiques ceux qui y étaient délégués, visant à la fois par cette politique les actes du pouvoir et les citoyens qui en assuraient l'exécution. La Seigneurie ne

1. *Ann.* 1430. « *Attendevano con ogni arte e industria a calunniargli, e se perdita alcuna nasceva, chè ne nacquero molte, era non la fortuna o la forza del nimico, ma la poca prudenza del commissario accusata.* » Machiavel, IV, § 26.

2. « *...più che a un grave uomo non si conveniva.* » Machiavel, IV, § 22. — Voy. aussi *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, l. I, chap. VIII et LIII, *in fine*.

saisit pas la portée perfide d'une telle manœuvre : émue par le bruit de ces accusations, entraînée par l'opinion, elle ne se borna plus à refuser sa protection à ses auxiliaires ; elle sacrifia plusieurs d'entre eux à ces injurieux soupçons et les déféra au Capitaine du peuple, qui les renvoya bientôt de la poursuite[1].

Déjà le parti qui dirigeait les affaires, loin de pénétrer la malveillance de ses ennemis, se livrait à leurs embûches. Oubliant les conditions de toute autorité, il voyait ses ordres et ses agents méprisés, l'exécution des lois compromise par cette immixtion indirecte et manifestement hostile à laquelle il se résignait ; il désarmait en face d'une opposition puissante ; il abandonnait les Conseils à l'incertitude et hâtait par ses propres actes la ruine à laquelle on le poussait.

Deux causes, qui semblaient devoir produire des résultats tout différents, nous expliquent ces défaillances. Rebelle par ses tendances à toute concession réfléchie, Rinaldo degli Albizzi s'était aliéné les sentiments de la population en s'attachant à ses idées de réaction vers un passé dont le souvenir demeurait odieux. Trop faible pour les imposer, il entravait du moins les efforts de cette fraction plus sage de la haute bourgeoisie docile à la voix de Niccolò da Uzzano ; il lui refusait son assistance et celle de ses amis, tout en faisant rejaillir sur elle les haines qu'il soulevait. De plus, si le mérite et la richesse des citoyens qui guidaient le parti, les mettaient en situation de délibérer et d'agir, cette parité de rang ne con-

1. Machiavel, IV, § 25.

tribuait pas moins à susciter entre eux des rivalités pernicieuses ; ils ne se résignaient pas à recevoir un mot d'ordre, à conformer leur conduite à l'unique volonté de la classe entière ; ils ne voulaient pas comprendre que cette indépendance individuelle, garantie d'une discussion libre, tendait à dissoudre leur commune suprématie.

Tout autres étaient l'aspect et l'esprit de la faction qui obéissait aux Médicis. Côme, déployant plus de zèle que Jean ne l'avait fait pour les intérêts publics, se proposait un but défini, et aspirait sans le dire à conquérir une influence toute-puissante. Il sut, dans cette intention, mettre en jeu la popularité que la mort de son père avait reportée sur lui, et l'étendre encore par l'emploi généreux de sa fortune[1]. Prodiguant ses bons offices, liant à sa cause les nombreux citoyens qu'il obligeait, ou dont il avait même prévenu les sollicitations[2], il se trouvait déjà placé à la tête d'un parti considérable, dont les membres, subjugués par la dignité de leur chef, séduits par ses bienfaits, n'éprouvaient ni hésitation ni honte à s'enrôler au service des Médicis[3].

Après une longue période de paix intérieure, les Florentins étaient plus facilement enclins à rendre leurs sympathies aux défenseurs des intérêts populaires qu'à persévérer dans leur dévouement envers ceux qui déte-

1. « *Attendeva a beneficar ciascuno, e con la liberalità sua farsi partigiani assai cittadini. Dimodochè l'esempio suo accresceva carico a quelli che governavano.* » Machiavel, IV, § 26.

2. « *...non era cittadino alcuno che avesse nella città alcuna qualità a chi Cosimo grossa somma di danari non avesse prestata, e molte volte senza essere richiesto...* » Machiavel, VII, § 5.

3. « *. .i settatori di Cosimo... tutti dependevano da lui, come persone, la invidia de' quali essendo oggimai vinta dallo splendore e grandezza di lui, non si sdeguavano di riconoscersi inferiori a quello.* » Nardi, *Ist. di Fir.*, I, 5, p. 12-13.

naient le pouvoir. Leur mémoire était restée moins fidèle aux angoisses de la guerre civile qu'aux luttes ardentes de la liberté; et de tels souvenirs alimentaient les jalousies qu'éveillait la longue prépondérance des *popolani grassi*. Côme sut encourager ces ressentiments démocratiques et résolut de les diriger dans un sens favorable à son ambition. Cachant ses visées personnelles sous le voile du désintéressement, il rassembla, en face de la haute bourgeoisie maîtresse des offices, le peuple longtemps comprimé, la petite bourgeoisie dédaignée, et les nobles déçus par Rinaldo; il devait l'emporter bientôt par le nombre de ses clients et par la force de leur organisation.

Grâce à cette supériorité qu'à Florence les factions politiques s'arrogeaient sur des magistratures instables et soumises à de fréquentes mutations, l'autorité se déplaçait encore; elle passait de la haute bourgeoisie, isolée et désunie, au parti le plus énergique mais exclu des affaires. L'obstination des premiers, l'animosité des seconds menaient à une révolution nouvelle.

La situation en arrivait à ce point que l'inaction l'aggravait, et qu'une brusque attaque pouvait tout à coup révéler la faiblesse du gouvernement. Les *popolani grassi* cherchèrent à réparer par des mesures violentes les fautes nées de leur résistance aux avertissements des modérés. Ils discutèrent entre eux un projet de proscription contre les Médicis. Mais Niccolò da Uzzano[1] condamna une

1. « Niccolò da Uzzano,... ne voulut point, tant qu'il vécut, qu'à la première faute que l'on avait commise en s'aveuglant sur les dangers qui pouvaient résulter de l'influence de Côme, on en ajoutât une seconde en cherchant à le renverser, convaincu

tentative qui devait attirer à son parti l'odieux d'une injustice sans lui épargner l'épreuve d'une lutte prochaine. N'eût-il pas été dangereux d'avouer publiquement et difficile de démontrer à la multitude les véritables causes de cette persécution? Nécessairement restreinte, elle ne pouvait qu'affaiblir ses auteurs en les désignant à l'hostilité générale.

La mort de Niccolò éteignit toute pensée de conciliation; la conclusion de la paix avec Lucques [1] rendit un libre cours à la fureur des factions. Sans relâche, Rinaldo dénonce Côme à la haute bourgeoisie comme préparant avec quelques complices, et grâce à l'inconscient appui du peuple, les voies à la servitude [2]. Encouragés par les inquiétudes visibles de leurs adversaires, les amis des Médicis cherchent à surprendre les suffrages; ils assiègent les offices et, lorsqu'ils les occupent, ils n'hésitent pas à sacrifier le bien public à l'avantage de leur parti. De là ces brigues à chaque élection nouvelle; la passion déchaînée dans les Conseils; cet empressement des citoyens à découvrir et à divulguer les secrets de l'État au risque de compromettre les plus sérieux intérêts de la République, dans le seul but de nuire à la faction contraire [3].

---

que cette tentative serait la ruine de l'État. » *Discours sur Tite-Live* (traduction Periès), l. I, chap. 33. — Et *Ist. fiorent.*, IV, § 27.

1. *Ann.* 1433. Machiavel, IV, § 28. — Les clauses du traité écartaient de nouveau toute ingérence des Visconti dans les affaires de Toscane : Lucques conservait son indépendance et recouvrait sa liberté. — Ammirato, XX, p. 1086. — *Commentarii di* Neri di Gino Capponi. Murat. t. XVIII, col. 1179.

2. Machiavel, IV, § 28.

3. « *Ogni caso che veniva davanti ai magistrati, ancora che minimo, si riduceva fra loro in gara; i segreti si pubblicavano; ...niuno magistrato faceva l'ufficio suo.* » Machiavel, *ibid.*

Si l'éclat était imminent et presque inévitable, la haute bourgeoisie avait du moins à se garder du blâme que devait encourir l'assaillant. Le rang politique qu'elle occupait, le respect de ses principes lui commandaient une patiente fermeté. Mais l'imprudence de Rinaldo l'entraîna à commettre la faute dont Niccolò da Uzzano l'avait longtemps détournée. Les *popolani*, prenant l'initiative de la violence, donnèrent aux partisans de Côme le désir et le prétexte des représailles futures. Le sort, en 1433, désigna une Seigneurie entièrement soumise aux volontés de Rinaldo. D'avance même, celui-ci avait payé les impositions du Gonfalonier de justice, qu'une dette envers le Trésor public eût empêché de remplir sa charge. Saisissant l'occasion, il dévoile ses projets à ce magistrat, lui promet le concours armé de ses amis contre la populace, et fait établir une Balie chargée de réformer l'État [1], et de statuer sur le sort de Côme, que le Gonfalonier, après l'avoir assigné, retenait incarcéré. Un Parlement, dont les membres furent soigneusement choisis et prévenus, vint donner à cet acte arbitraire une apparence de légalité. Rinaldo comprenait que le moment n'était plus d'attendre ou de reculer, et que l'habileté prescrivait désormais l'extrême rigueur : il voulait la mort de Côme. Mais le captif sut trouver des serviteurs jusque dans sa prison ; il acheta ses gardiens et le Gonfalonier lui-même [2]. La haute bourgeoisie qui n'appuyait

1. La Balie suspendit le tirage au sort pour la désignation des Prieurs, dont le choix fut confié à dix citoyens désignés en ce but. On adopta d'autres mesures extraordinaires qui devaient augmenter la force des magistrats. — Ammirato, XX, p. 1089, 1090. — Cambi, *Delizie degli erud.*, XX, 183, 185, 186.

2. Pour cet épisode voy. Machiavel, IV, §§ 28, 29.

pas sans appréhensions l'entreprise de son chef, lui retira subitement son concours, et sacrifia à un mouvement de circonspection ou de pitié la règle inflexible que ses premières résolutions semblaient devoir imposer à sa sécurité. Elle était allée trop loin pour ne s'être pas attiré un ressentiment durable : et son tardif regret, en donnant prise à la vengeance, n'était plus qu'un acte de faiblesse. Frappé d'une sentence de bannissement, Côme s'éloigna : les acclamations et les honneurs qui l'accueillirent dans son exil furent pour sa patrie une réponse menaçante [1].

Une même stupeur s'empara des vainqueurs et de leurs victimes. Rinaldo prévit les suites fatales de son échec. Pour s'apprêter du moins à la résistance, il en revint à son projet de rendre aux Grands tous leurs droits politiques et de constituer par l'union de la haute bourgeoisie et de l'ancienne noblesse une ligue capable de réduire des adversaires soutenus eux-mêmes par le parti démocratique. Il montrait la ruine imminente si les *popolani grassi* n'arrivaient pas à se fortifier ainsi dans le gouvernement, à repousser une opposition dont le silence présageait la prochaine offensive, à rompre enfin l'isolement auquel les avait condamnés un acte de rigueur suivi d'une clémence intempestive.

Mais il ne réussit pas à surmonter l'aversion invétérée des Florentins contre la caste qu'ils avaient autrefois si péniblement ramenée au respect des lois. Après tant d'années et de vicissitudes contraires, l'impression

1. Octobre 1433. — Neri di Gino Capponi, *Commentarii*, col. 1180.

des malheurs dus à l'humeur intraitable des Grands était encore assez vive pour que l'on craignît leur intervention à l'égal du triomphe des Médicis[1].

Pendant que l'aristocratie bourgeoise se livrait à ces vaines discussions, ceux qu'il lui fallait se concilier ou combattre, relevaient la tête. Repoussés par les *popolani*, les Grands se trouvaient portés à favoriser le parti populaire, n'y voyant d'autre rival que le chef d'une famille dont ils comptaient partager la puissance. Des discordes privées rejetaient même vers Côme certains membres mécontents ou délaissés de la haute bourgeoisie[2]. Ainsi Piero Guicciardini, Luca degli Albizzi, frère de Rinaldo, deux Soderini, un citoyen considérable, Neri Capponi[3], qui tous obéissaient plutôt à l'impulsion d'inimitiés particulières qu'à la contrariété des principes politiques, formaient une secte hostile au gouvernement : le mobile qui les guide nous expliquera le caractère de leur rôle sous le règne des Médicis. Enfin les incertitudes, les alarmes auxquelles on voyait s'abandonner la haute bourgeoisie, lui aliénaient peu à peu la masse de la population, qui se laissait entraîner vers ceux dont on pressentait la victoire.

Une année s'était écoulée dans cette agitation, quand, à la fin du mois d'août 1434, on tira des bourses, pour la

---

1. Mariotto Baldovinetti répond à Rinaldo, « *mostrando la superbia de' Grandi e la natura loro insopportabile.* » Machiavel, IV, § 30.

2. Voy. dans Machiavel le discours de Niccolò da Uzzano, IV, § 27.

3. « *Furono potissima cagione di questa ritornata di Cosimo, Neri di Gino Capponi, Piero di messer Luigi Guicciardini, Luca di messer Maso degli Albizzi, e Alamanno di messer Jacopo Salviati ; ma massimè vi si operorono Neri e Piero.* » F. Guicciardini, *Stor. fiorent.*, cap. I, p. 6.

prochaine Seigneurie, les noms de citoyens partisans de Côme[1]. Cette surprise du sort, dont les sympathies déjà impatientes du peuple dévoilaient la portée, enlevait à la haute bourgeoisie toute espérance de ressaisir légalement le pouvoir. Un coup d'État parut à Rinaldo la dernière ressource de son parti. Il chercha même à prévenir l'installation des nouveaux magistrats; mettant encore à profit l'assistance de la Seigneurie dont le mandat allait expirer, il voulut lui faire convoquer un Parlement et proposer au peuple la nomination d'une Balie qui désignerait des Prieurs dévoués et renouvellerait les scrutins. On résolut de temporiser et de surveiller l'attitude des officiers qui entraient en charge.

Les desseins des gouvernants ne restèrent pas longtemps cachés. L'arrestation du Gonfalonier sortant, les intrigues vigoureusement conduites en vue du rappel de Côme, enfin une citation lancée contre Rinaldo et les chefs de son parti, ne laissèrent plus d'alternative qu'entre la soumission ou la révolte ouverte. Rinaldo parcourut la ville à la tête d'une troupe armée, et parut un instant surprendre la Seigneurie sans défense. La défection de plusieurs conjurés permit aux Prieurs de raffermir leurs résolutions, de réunir des secours, d'assurer enfin l'abstention des plus timides, en protestant de leurs intentions pacifiques et en déclarant qu'ils ne songeaient point à rappeler Côme[2].

---

1. Rinaldo avait été contraint par le mouvement de l'opinion à rétablir le tirage au sort supprimé l'année précédente. Voy. p. 231, note 1.

2. « *Il fermarsi messer Rinaldo a San Pulinari, il poco animo di messer Palla Strozzi) e la partita di Ridolfo (Peruzzi) avevano tolta a messer Rinaldo la vittoria*

Rinaldo n'avait plus qu'à pourvoir à sa sûreté. Il accepta la médiation du pape Eugène IV, alors à Florence, mais dont l'autorité fut impuissante à imposer le respect de l'accord conclu entre les deux factions. Déjà victorieux, les Prieurs font occuper les postes importants de la ville et convoquent un Parlement. La Balie, aussitôt créée, ordonne le rappel de Côme[1] et décrète le bannissement de l'aristocratie bourgeoise. Modérés et violents se virent confondus dans cette proscription qu'avait préparée Rinaldo par son orgueil imprudent, mais que ses amis rendirent inévitable à la dernière heure par leur désunion et leur versatilité.

Du moins releva-t-il sa défaite par une inflexible fermeté ; et, tandis que Florence, bientôt enivrée, se disposait à inaugurer le règne du Père de la patrie[2], l'exilé, d'une main sûre, désignait Côme de Médicis comme le mortel ennemi de la liberté.

Mais, à cette heure de réaction contre un régime dont la défiance envers elles ne leur avait pas échappé, les classes si longtemps exclues ne voyaient en ce grand citoyen que le vengeur de leur querelle. Le sentiment général avait soutenu d'abord Maso degli Albizzi contre les démagogues et leurs dupes ; l'intégrité de son carac-

---

dell' impresa. » Machiavel, IV, § 31. — *Commentarii di* Neri di Gino Capponi. Murat., t. XVIII, col. 1182.

1. Guichardin, *Stor. fiorent.*, cap. I, p. 5 et 6. — Machiavel, IV, §§ 32, 33. — *Commentarii di* Neri Capponi, *ibid.* — Ammirato, XX, p. 1101. — Voy. le récit que fait de ces événements Côme de Médicis lui-même, dans ses *Ricordi*, fragment reproduit au nº 2 de l'*Appendice. Vie de Laurent de Médicis*, par Villiam Roscoë, traduction de F. Thurot. 2 vol. Paris, an VII, t. 1, pages 369-378.

2. Ce titre lui fut décerné après sa mort, et inscrit sur son tombeau en 1465. Machiavel, VII, § 6 *in fine*.

tère lui avait conservé les suffrages. Puis, à mesure que les dangers de 1378 s'éloignèrent, cette attitude de résistance devint d'autant plus nuisible à l'aristocratie bourgeoise que le peuple en découvrit moins le prétexte. Timides et méconnus, les partisans de la conciliation durent céder, comme tous les *popolani grassi,* à la politique militante de Rinaldo devenu chef de la faction. Entre ses doctrines et les dehors populaires des Médicis, il était impossible que la démocratie florentine ne portât point vers eux ses préférences.

Elle n'y fut pas moins excitée par les tendances que marquait la haute bourgeoisie elle-même. Après avoir vaincu les Grands, elle ne put saisir la direction de la République; un régime oligarchique l'écarta du pouvoir qui tomba aux mains du duc d'Athènes. De nouveau déçue après la réduction de la noblesse en 1343, repoussée par les Arts mineurs à l'aide du *Divieto,* elle tourna contre ceux-ci l'animosité qu'elle vouait autrefois aux Grands, et fit obstacle à la démocratie par une opposition acharnée. La société guelfe fut moins un parti politique qu'une ligue de combat. Amenée par ces brigues funestes, l'insurrection des *Ciompi* provoqua un retour d'opinion contraire à celui de 1343 et livra cette fois le gouvernement à l'aristocratie bourgeoise; irritée d'une longue disgrâce, cette classe montra des sentiments hostiles non plus seulement à la noblesse, son ancienne rivale, mais au peuple qui l'avait si longtemps devancée. Ce fut donc contre lui que les Albizzi dirigèrent leurs actes; et la petite bourgeoisie, à son tour dépouillée des offices qu'elle exerçait depuis plus de trente années, ne songea

qu'à les recouvrer ; dans cette pensée, elle accueillit et soutint les Médicis.

Les *popolani grassi* n'apportèrent pas seulement au pouvoir les rancunes, mais aussi les habitudes militantes du parti guelfe : ils cherchèrent à fermer leurs rangs et se refusèrent à subir ce renouvellement, seul titre de leurs anciennes revendications contre la noblesse de naissance. Toutefois, leur gouvernement ne fut point oligarchique dans ses institutions. Les magistratures restaient ouvertes aux citoyens que les lois anciennes, un instant bouleversées par les *Ciompi*, déclaraient éligibles. Mais la haute bourgeoisie témoignait par ses choix une défiance qui la disposait réellement à se restreindre en une caste, dont la richesse et l'intelligence ne suffisaient plus à expliquer les privilèges. Comme cet esprit exclusif ne pouvait s'autoriser des mœurs politiques, et qu'il animait cependant des citoyens plus nombreux et plus rapprochés du peuple, il n'en inspirait que plus de haine au reste de la nation. Pour arriver à leur tour, les mécontents n'eurent qu'à suivre l'exemple que leur avait donné la *parte guelfa*. Nous avons vu comment, écartés des offices, ils formèrent, sous la direction des Médicis, une faction bientôt plus forte que le gouvernement. La conquête de l'autorité légale ne dépendait plus que d'une circonstance offrant au peuple l'occasion et le droit d'exprimer sa volonté.

Les Florentins sacrifièrent leur liberté à cet attrait de l'égalité, le jour où l'action des richesses qu'ils devaient au commerce prévalut sur l'esprit de commerce lui-même. A ce moment, en effet, le régime économique

rendait plus difficile le nivellement que semblait d'ailleurs préparer une culture intellectuelle plus répandue. Ces deux influences contraires favorisèrent deux états politiques.

Quand l'effort accumulé du négoce eut amassé de plus en plus les capitaux ; que les ruines financières, les luttes intestines eurent atteint les chefs des plus faibles industries, le mode du travail changea : aux petits artisans, maîtres et propriétaires de leurs ateliers, succéda peu à peu un nombre plus restreint de maisons importantes occupant des salariés [1]. Le gouvernement de la nation suivit d'abord la progression économique ; et le règne de l'aristocratie bourgeoise fut préparé par la concentration de la puissance financière.

La richesse avait consacré la suprématie politique des *popolani grassi;* une opulence plus considérable encore plaça dans Florence les Médicis hors de pair, et leur permit de se ménager un accès exclusif au souverain pouvoir.

Mais l'État subit également l'effet de la culture intellectuelle et du désir de l'égalité. Parmi ces familles si prospères, l'une d'elles, se distinguant par ses libéralités déjà princières, s'appliqua à encourager le mouvement

---

1. Déjà, au siècle précédent, G. Villani constatait ce mouvement de concentration dans la puissance industrielle de Florence. En 1336, « *le botteghe dell' arte della lana erano 200 e più.* » Ces ateliers fabriquaient par an 70,000 à 80,000 pièces de drap. Trente ans auparavant, remarque le chroniqueur, « *erano 300 botteghe o circa, e faceano per anno cento mila panni : ma erano più grossi e della metà valuta, però ch'allora non ci entrava e non sapeano lavorare lana d'Inghilterra, com' hanno fatto poi.* » G. Villani, XI, 93, col. 827. — Ainsi, dès cette époque, pour l'industrie de la laine, le nombre des manufactures s'était restreint, en même temps que la fabrication se perfectionnait et que s'étendait le cercle des opérations commerciales.

artistique et revêtit de ce prestige le rôle politique auquel nous l'avons vue préluder. Les Médicis égarèrent la démocratie en paraissant d'abord répondre à ses vœux, et captèrent les Florentins en les conviant aux séductions qui consolidèrent le despotisme. Alors s'affaiblit le ressort de cette activité qui avait auparavant protégé la liberté contre l'effet corrupteur de l'opulence sans cesse accrue par elle.

Aux époques antérieures, les citoyens les plus riches se livraient au négoce, donnant ainsi l'exemple d'une vie utile et laborieuse. On voyait les particuliers consacrer le surcroît de leur fortune aux dépenses d'intérêt général et à la construction de ces monuments publics, qui, aux XIIIe et XIVe siècles, embellirent Florence [1]. La magnificence de la cité naquit de la simplicité des mœurs [2].

Mais aussitôt que l'excès de ces biens eut substitué l'empressement d'en jouir à la résolution de les augmenter, le luxe privé prit son essor. Au XVe siècle s'élevèrent ces palais des grandes familles [3], dont l'aspect rivalise avec les édifices que les générations précédentes avaient dédiés à la patrie commune.

Plus tard enfin, lorsque ces monuments de la puissance aristocratique firent ombrage au despotisme nouveau, l'art devint plus intime encore et se renferma dans

1. Le Palais du *Bargello*, celui de la Seigneurie, la *Loggia*, les ponts et les murailles, le Dôme, *Santa Croce*, *Santa Maria novella*, etc.

2. « Les bonnes démocraties, en établissant la frugalité domestique, ont ouvert la porte aux dépenses publiques, comme on fit à Athènes et à Rome. » Montesquieu, *Esprit des lois*, l. V, chap. 3.

3. Les palais Pitti (1440), Rucellaï (1460), Riccardi (1440, ancien palais des Médicis), où Côme reçut les savants chassés de Constantinople ; plus tard le palais Strozzi (1489).

ces somptueuses demeures ornées par les peintres et les sculpteurs.

Avec le luxe, l'inégalité apparaissait donc plus flagrante, au moment même où le désir des jouissances que les richesses procurent l'emportait sur l'amour de la République, et rendait plus facile aux Florentins le sacrifice qu'ils allaient consommer.

Ainsi le commerce avait entretenu la liberté, et la liberté succomba quand ce régime de production se ralentit. L'activité intellectuelle parcourut les voies nouvelles que lui ouvrait la Renaissance. Florence alors changea de physionomie et reçut plus vif l'éclat des Lettres et des Beaux-Arts. Mais le travail et la modération des âges précédents avaient préparé cette prospérité brillante, dont la source devait se tarir au XVIe siècle.

LIVRE III

DÉMOCRATIE ET DESPOTISME

Les tendances absolues de la démocratie florentine et la politique des Médicis dans ses formes diverses, préparent tour à tour, par la destruction des classes, la ruine définitive de la liberté.

CHAPITRE IX

Chefs de la démocratie, les Médicis en dirigent les sentiments et les efforts dans l'intérêt de leur domination.

La suite des révolutions qui précèdent nous permet de déterminer le rôle des Médicis et déjà leur principe de gouvernement. Membres de la haute bourgeoisie, ce fut chez eux une maxime héréditaire de s'attacher au peuple.

Signalés aux premiers rangs lors de la bataille décisive livrée en 1343 à l'ancienne noblesse, ils avaient ensuite apporté un utile concours aux Arts moyens et mineurs contre les Capitaines guelfes (1360), et rassemblé les classes inférieures autour de la magistrature toute populaire des Huit de la guerre (1377). En 1378, Salvestro de' Medici prenait l'initiative d'un projet de conciliation entre les deux fractions de la bourgeoisie, afin d'en tourner toutes les forces contre la plèbe, exclue du pouvoir politique et prête à le saisir. Le rejet de cette proposition fut le signal de la terrible émeute. Les *Ciompi* dispersés, Veri, devenu le chef de la famille, s'effaça devant les *popolani grassi* vainqueurs ; il observa cette politique patiente que les événements commandaient ; il conseilla autour de lui une prudente soumission, et n'en partagea pas moins le mérite de la proscription dont plusieurs de ses amis se virent frappés.

Cette persécution, les immenses revenus que faisaient affluer à Florence les opérations de maisons de banque fondées dans toute l'Europe par les Médicis, les ressources acquises grâce au travail de plusieurs générations, et dont ceux qui les recueillirent surent faire un instrument de popularité et de vraie gloire, la sagesse des avis enfin et l'intelligence de ses chefs successifs, accrurent d'âge en âge la dignité de cette famille. Les Ricci, les Alberti, les autres citoyens qui s'étaient jusque-là trouvés à la tête de la moyenne bourgeoisie et du peuple, s'accoutumèrent à recevoir des Médicis une inspiration supérieure et bientôt un mot d'ordre. La force du gouvernement que dominait Maso degli Albizzi enlevait d'ailleurs aux ennemis de ce régime tout espoir de ressaisir les magistratures, et prescrivait au contraire la discipline et la concentration.

Mais une telle supériorité éveilla les pensées ambitieuses. Les traditions de leurs ancêtres, l'habitude du commandement amenèrent ces nouveaux chefs de parti à substituer insensiblement à la résolution de seconder le peuple, le désir secret, puis le projet d'employer les classes inférieures à l'élévation de leur propre fortune : ils s'attachèrent donc à disposer autour d'eux les esprits, et se concilièrent, par leur libéralité, les dévouements privés non moins que les sympathies politiques.

On peut observer que chaque génération des Médicis se trouva par la progression de ses aptitudes et par la conduite de ses représentants, appropriée à la mission qu'elle eut précisément à remplir. Salvestro, en prenant la défense des Arts mineurs, fonde la popularité de sa famille ;

Veri la consacre en des temps difficiles; Jean la ménage par son ambitieuse modestie. Il évite de s'engager dans une opposition déclarée, et paraît chercher à établir directement sur le sentiment public la puissance de ses successeurs. Il cède aussi à cette tendance, peut-être involontaire encore, de gagner la faveur non moins en flattant les désirs irréfléchis ou des caprices parfois injustes [1] qu'en défendant les véritables intérêts de la multitude.

Après qu'ils eurent guidé les vœux de leur faction, il arriva qu'ils entravèrent les concessions que projetaient leurs adversaires, ou que les violences de leurs partisans déplacèrent les débats en les envenimant. Bien plus encore, par leurs attaques ardentes ou leurs conseils perfidement calculés, ils s'attachaient à détruire le sang-froid des gouvernants, et les poussaient par cette tactique à commettre des fautes qui servaient de prétextes aux plus amères critiques [2]. De même aussi, dans ses sourdes luttes contre Rinaldo, Côme provoquait les mesures rigoureuses de son ennemi, pour s'en faire ensuite des armes contre la haute bourgeoisie tout entière.

L'entreprise que Jean avait poursuivie par la temporisation, Côme, en effet, la compléta avec une passion plus vive, sinon moins circonspecte [3] : d'un esprit plus

1. « Un prince, dit Machiavel, qui voudrait s'attacher un peuple, ...devrait examiner d'abord ce que le peuple désire. Il trouvera toujours qu'il veut surtout deux choses ; la première est de se venger de ceux qui l'ont opprimé ; la dernière, de recouvrer sa liberté. » *Discours sur la première décade de Tite-Live*, l. I, chap. XVI (trad. Périès). Voy. aussi à ce sujet le chap. XVII, et le chap. VIII du l. III.

2. Par exemple, pendant la guerre de Lucques, voy. ci-dessus, p. 225-26.

3. Ces traits de caractère se retrouvent dans le buste florentin de Côme de Médicis, que possède le Vieux Musée de Berlin. On est frappé à la vue de cette physionomie cauteleuse : la bouche serrée, le front étroit dénotent un esprit obstiné, mais inquiet et défiant.

actif, il dirigea les coups répétés auxquels ne purent résister les successeurs de Maso.

Dans cette diversité de circonstances et de caractères, la condition politique des premiers Médicis placés en face de magistrats à juste titre soupçonneux, leur inspira cette tradition constante d'acquérir et de se ménager par des moyens privés[1] une influence personnelle sur les classes populaires, pour l'opposer aux institutions régulières de leur patrie. Ce trait persistant de leur rôle dans l'État enlevait tout crédit à la résistance de la haute bourgeoisie : en outre, il nous expliquera le caractère périlleux de leur autorité, le jour où les Médicis parviendront à renverser les derniers obstacles.

Il était difficile pour le gouvernement de persuader aux Florentins que ces bienfaits dont ils recueillaient les avantages avaient en réalité pour but de les corrompre, et que cette libéralité tant admirée frayait le chemin à l'usurpation.. Les chefs commis à la garde de la République devaient-ils donc, pour arrêter les progrès de Côme, reprocher comme un crime à ce puissant citoyen d'être compatissant, serviable et populaire[2] ? Et comment, d'autre part, eussent-ils engagé la multitude séduite à

1. « Une République bien ordonnée doit ouvrir tous les chemins à celui qui recherche la faveur du peuple par les voies publiques; mais elle doit les fermer devant ceux qui la poursuivent par les voies privées. » Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, l. III, chap. XXVIII. — Et, sans en oser faire à Côme le reproche direct, Machiavel, dans ses Œuvres politiques, met en lumière ces procédés d'une ambition secrète : « Les citoyens, dit-il, qui, dans une République, se livrent à toute leur ambition... cherchent à se faire des amis; et, pour y parvenir, emploient des moyens en apparence légitimes ; ils leur prêtent de l'argent, les défendent contre les hommes puissants, etc... » *Discours sur Tite-Live*, l. I, chap. XLVI. Voy. aussi l'introduction du l. VII de son Histoire, § 1.

2. Voy. dans Machiavel, le discours de Niccolò da Uzzano à N. Barbadoro. *Storfior.*, l. IV, § 27.

soutenir contre son propre champion les classes dont elle enviait les privilèges? Telles étaient les prévisions de Niccolò da Uzzano, quand il chercha vainement à prémunir les partis contre les premiers actes de cette ambition naissante[1].

Lorsque les Médicis l'eurent emporté en favorisant l'excès des sentiments démocratiques que la haute bourgeoisie avait trop méprisés, on vit une foule d'hommes obscurs envahir l'État, heureux de conquérir l'égalité au prix d'une entière obéissance au seul maître dont ils acceptaient sans arrière-pensée l'incontestable prééminence. Ils furent tout disposés, par la gratitude et l'admiration, à lui reconnaître les prérogatives étendues dont ils avaient autrefois impunément investi des magistrats électifs[2]. Côme pouvait donc s'autoriser de ces suffrages pour se mettre à la tête du peuple dont il prétendait non sans raison représenter les vœux, et s'abstenir ensuite de le consulter, sous prétexte que le peuple lui avait confié ses droits. Cette politique plus spécieuse dans son principe que sincère dans son application, emprunta sa forme aux Balies, dont les Médicis usèrent à leur tour, mais comme d'un système durable de gouvernement[3]. Aux

1. Selon Machiavel, le plus sûr moyen de réprimer l'ambition de Côme eût été de le devancer dans les voies mêmes qu'il avait prises pour atteindre son but : « Si les citoyens qui disputaient à Côme le pouvoir avaient pris comme lui le parti d'être les bienfaiteurs du peuple, ils seraient parvenus sans bruit et sans violence à faire tomber de ses mains les armes dont il se prévalait le plus: et ses adversaires s'en seraient bien mieux trouvés que de le chasser de Florence. » *Discours sur la première décade de Tite-Live*, l. I, chap. LII.

2. « Il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du Prince qui succède à la République, car il se trouve avoir toute la puissance du peuple qui n'avait pu se limiter lui-même. » Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chap. XV.

3. « *Legò Cosimo lo Stato col fare dare a un numero di cittadini Balia per anni*

Conseils régulièrement élus, ils substituent les *Consulte* et les *Pratiche* qui vont en se multipliant, et où l'on appelle à délibérer des citoyens arbitrairement choisis.

Côme n'eut donc point à innover pour saisir une autorité toute-puissante : il se contenta de recourir à ces institutions qui facilitaient le despotisme sans exiger un brusque abandon des voies légales. Les condamnations qui avaient frappé les chefs de l'aristocratie bourgeoise[1] s'étendirent dès la Seigneurie suivante[2], et décimèrent bientôt, par l'exil et les confiscations, le parti tout entier[3]. Ce fut une véritable émigration, qui emporta avec elle hors de la Toscane et de l'Italie même les richesses et les industries que Florence perdait sans retour[4]. Des scènes sanglantes, la mort pour qui cherchait à revoir sa ville natale ou seulement à s'en rapprocher, rappelèrent aux historiens de cette révolution nouvelle les violences d'Octave et d'Antoine[5]. Les dissentiments politiques ne furent point la seule cause de ces excès ; les alliances, la fortune, les inimitiés privées devinrent des titres de proscription[6].

---

cinque,... e quando era a tempo de' cinque anni che durava la Balia, faceva prorogare quell' autorità per altri cinque anni. » Guichardin, *Stor. fiorent.*, cap. I, p. 7.

1. Voy. ci-dessus, p. 235.

2. Celle du mois de novembre 1434.

3. « *Cacciò di Firenze in grandissimo numero tutti gli avversari sua, che furono molte famiglie nobilissime e ricchissime.* » Guich., I, p. 6.

4. « *Talchè Firenze... non solamente si privò d'uomini da bene, ma di ricchezze e d'industria.* » Machiavel, *Ist. fior.*, IV, § 33.

5. Nardi, l. I, 5, *in fine*, p. 13. — Ammirato, XXI, t. II, p. 7.

6 Machiavel, V, § 4. — Côme se conformait ainsi aux principes que devait plus tard proclamer Machiavel : « Celui qui usurpe un État doit déterminer et accomplir tout d'un coup toutes les cruautés qu'il doit commettre, afin qu'il n'ait pas à y revenir sans cesse, et qu'il puisse, en évitant de les renouveler, rassurer les esprits et les gagner par des bienfaits. » *Le Prince*, chap. VIII.

Les ennemis du peuple vaincus, Côme, pour augmenter le nombre de ses adhérents, rappela les anciens bannis, leur restitua ainsi qu'aux Alberti tous leurs droits de cité; il répandit ses largesses parmi ceux qui l'avaient secondé, il éleva enfin aux dignités publiques des hommes de condition inférieure [1], qui lui apportèrent le dévouement des classes dont ils étaient membres. Une mesure non moins habile fut la restitution aux Grands de la capacité politique jadis anéantie par les Ordonnances de Justice [2]. Les Médicis n'avaient à exercer aucune vengeance à l'égard des anciens nobles : ceux-ci, écartés des affaires au temps des dernières luttes de parti, ne s'étaient point prononcés contre une ambition nouvelle dont ils n'avaient pas à craindre les entreprises. En leur ouvrant les rangs du peuple, Côme se ménageait des alliés dont la fidélité lui était garantie par des intérêts opposés à ceux des autres classes; il comptait ainsi trouver dans les nobles un secours pour résister aux progrès ou aux emportements de la démocratie : il ne s'exposa pas cependant à relever leur prépondérance. Du jour, en effet, où disparut cette qualité de Grand, qui était pour eux le principe de certains privilèges en même temps que le titre de leur déchéance légale, ils se virent sans doute réintégrés dans leurs droits politiques, et purent, comme tous les autres citoyens, être désignés pour remplir les offices [3], la Seigneurie exceptée. Mais les scrutins leur

1 « .. *Cominciò a tirare su di molti uomini bassi e di vile condizione.* » Guichardin, cap. I, p. 6. — Guichardin, Ammirato (XXI, p. 4) et Machiavel rapportent le propos de Côme : « ...*come due canne di panno rosato facevano un uomo da bene.* » VII, § 6.

2. Guichardin, *ibid.* — Machiavel, V, § 4.

3. « ...*fece una provisione, e si disse con consiglio di Puccio Pucci, che quelle tali*

furent toujours hostiles[1]; en sorte qu'ils perdirent les charges dont l'attribution leur était auparavant réservée d'une manière exclusive, sans gagner l'accès des autres magistratures[2], et que le gouvernement se concilia leur faveur sans craindre de voir les offices livrés à des hommes plus éclairés ou moins complaisants.

Ainsi les Médicis, dès les premiers temps de leur administration, enrôlaient autour d'eux les groupes extrêmes de la population pour contenir les classes moyennes, que rendaient impuissantes la mésintelligence et l'effroi. D'autre part, un ensemble de réformes promptes et énergiques mirent tout l'État entre les mains des vainqueurs. Les membres de la Balie de 1434, réunion d'hommes sûrs, investis de la dictature pour cinq années, supprimèrent les scrutins du régime précédent et choisirent leurs propres partisans, dont ils introduisirent les noms dans les bourses pour tous les offices auxquels on devait pourvoir durant la première période de renouvellement. Ils décidèrent en outre que les charges de la Seigneurie seraient ultérieurement non plus tirées au sort entre les candidats préalablement indiqués à cet effet[3], mais directement distribuées par les Prieurs sortants et les *Accoppiatori* que nommait la Balie[4].

---

famiglie, che vulgarmente si chiamavano de' Grandi, fussino fatte di popolo... » Guichardin, cap. I, p. 7.

1. « *...non vincevano gli squittinii, e non erano eletti a' magistrati...* » Guich., *ibid.*

2. Guichardin, *eod. loc.*

3. C'était le système organisé en 1323-4. — Voy. chap. V, p. 100, et note 7.

4. Comme Rinaldo degli Albizzi avait tenté de le faire en 1433. Voy. chap. VIII, p. 231, note 1.

« *...i Signori... non si trassono a sorte, ma si eleggevano dagli Accoppiatori a modo suo...* » Guich., cap. I, p. 7.

Quand la commission électorale qui assistait la Seigneurie formait les scrutins et désignait un grand nombre de citoyens tous égaux devant le sort, le parti dominant, maitre des offices, en majorité dans la commission, pouvait sans doute, afin d'affermir sa suprématie, ne déposer dans les bourses que les noms de ses amis. C'est ainsi que les gouvernements successifs de Florence et, pendant près de quarante années, la haute bourgeoisie avaient rigoureusement exclu leurs adversaires des charges publiques. Mais ce système assurait du moins l'accès réel des magistratures à tous les citoyens appelés par l'élection. La réforme de 1434, au contraire, sacrifia le mécanisme de la législation précédente dont elle renversa le jeu : elle déplaça ce droit de désignation qui passa de l'ancienne commission au gouvernement lui-même. C'était en réalité supprimer l'élection, substituer au scrutin une investiture directe, et confier les offices non plus à de libres magistrats, mais aux agents du parti.

Enfin la mesure par laquelle Côme atteignit surtout l'esprit des institutions de la République, consista dans la prorogation réitérée de la Balie, qui, au lieu de donner cours à une autorité toute-puissante, mais temporaire, ayant pour mission et pour terme le renouvellement de l'État, devint pour les Médicis le mode permanent de leur administration. La Balie de 1434, prolongée jusqu'en 1444, fut six fois continuée dans l'espace de vingt et un ans (1434-1455)[1].

La domination de la faction victorieuse était donc

1. Nardi, l. I, 6, p. 13-14. — Machiavel, VI, § 7.

garantie par la dictature, et la paix intérieure par la destruction des vaincus[1]. Dès que la mémoire de ces châtiments commençait à s'affaiblir, et que les citoyens s'enhardissaient à se répandre en murmures ou à tenter quelque réforme[2], les chefs de l'État jugeaient qu'il était temps de raffermir leur suprématie en maitrisant la force renaissante de leurs ennemis. La prorogation de la Balie était le signal de condamnations, d'exils et de remaniements dans les offices. C'est ainsi que ce parti conformait ses actes à cette maxime que rapporte Machiavel dans ses Œuvres politiques : « Ceux, observe-t-il, qui ont dirigé la République de Florence depuis l'an 1434 jusqu'en 1494, disaient qu'il était nécessaire de ressaisir le pouvoir tous les cinq ans, si l'on ne le voulait point perdre : et ils appelaient ressaisir le pouvoir, faire renaître dans l'âme des citoyens cette terreur et cette épouvante qu'ils avaient inspirées pour s'en emparer, en abattant tous ceux qui, selon les idées accréditées parmi eux en ce moment, n'avaient pas bien agi[3]. » Pour retremper leur gouvernement, ils le ramenaient à son principe, c'est-à-dire à la dictature.

Dans l'exécution de ces mesures, Côme eut soin de ne point paraître[4] : il dissimulait son rôle afin de ménager son prestige et de ne pas exposer sa popularité au mécon-

---

1. « ...*Nè stette mai una sètta vincitrice unita, se non tanto quanto la sètta inimica era viva.* » Machiavel, VII, § 1.

2. « ...*pigliando molti con il parlare e con l'opere più animo che non si richiedeva...* » Machiavel, VI, § 7.

3. *Discours sur la première décade de Tite-Live*, l. III, chap. I.

4. Aussi Machiavel, dans son Histoire, évite-t-il de citer le nom de Côme à propos des actes de son gouvernement. Voy. l. V, § 4, l. VI, § 7, etc.

tentement que soulevaient de telles violences. Laissant agir ses partisans, il n'intervenait que pour adoucir l'effet des lois dont il était le secret promoteur, et faisait ainsi tourner ces rigueurs mêmes à l'avantage de son crédit.

Pour distraire leur attention de son œuvre politique, il accordait aux Florentins la plus grande liberté dans leurs affaires privées [1], dirigeant en ce sens le zèle de ses concitoyens afin de les mieux assujettir. Comme il avait choisi ses auxiliaires dans les classes inférieures, celles-ci étaient heureuses de partager en la personne de leurs représentants l'autorité suprême : et cette satisfaction du peuple indirectement admis au pouvoir était la principale force de Côme dont elle ratifiait la domination [2]. Dans la crainte toutefois que l'un de ses familiers ne grandît au point de nuire à sa primauté, il s'appliquait à conserver une influence exclusive sur la Seigneurie et sur la répartition des impôts, afin d'atteindre à sa guise les fortunes particulières, et d'être à même de dispenser autour de lui les faveurs ou les disgrâces [3].

Sa défiance était surtout excitée par l'un des hommes qui avaient le plus efficacement contribué à son élévation. Neri Capponi dirigeait ce groupe dissident de la haute bourgeoisie, que nous avons vu se former naguère sous l'empire de mécontentements privés [4]. Après avoir aidé

1. « *...nelle altre cose, i cittadini avevano più autorità, e disponevano più a loro modo che ne feciono poi a tempo di Lorenzo, e lui dava volentieri loro ogni larghezza, pure che fussi bene sicuro dello Stato.* » Guich , cap. I, p. 7.

2. « *...il popolo minuto (ne prese) grande allegrezza, perch' havea messo mano ne Reggimento* », disait déjà Giov. Villani (l. XII, cap. 3, col. 873), à propos de la dictature du duc d'Athènes. Voy. ci-dessus, chap. V, p. 116.

3. Guichardin, cap. I, p. 7.

4. Voy. ci-dessus, chap. VIII, p. 233.

au retour de Côme, ces citoyens prétendirent participer à son succès. Tout en cédant à leurs rancunes, ils n'avaient point répudié cependant leurs sympathies politiques. Égarés par ce sentiment contradictoire, ils cherchèrent, sans vouloir d'abord supplanter Côme, à lui faire adopter leurs vues, à le détacher du peuple, à relever les institutions de la République pour rendre à l'aristocratie bourgeoise la direction des affaires. Ils se proposaient enfin de faire prévaloir, sous un régime que toutes ses tendances entrainaient vers un despotisme démocratique, les principes du gouvernement dont ils avaient facilité la chute.

Ainsi Florence subissait toujours les conséquences des divisions politiques qui la caractérisaient. Comme ces divisions étaient sans cesse accompagnées de brigues individuelles, à peine un parti semblait-il anéanti que la faction victorieuse se démembrait à son tour.

Côme ne tarda pas à pénétrer ces intentions secrètes d'un groupe que des circonstances passagères lui avaient donné pour allié, et à se mettre en garde contre les premières entreprises qu'il en devait redouter. Il rencontrait d'ailleurs en Neri Capponi un rival dangereux. Fils du vainqueur de Pise[1], Neri, à son tour, s'était conquis en servant l'État une réputation et une popularité légitimes. D'heureuses campagnes, d'habiles négociations lui donnaient pour titres les avantages que son dévouement avait valus à la République et mettaient en lumière aux

1. Gino Capponi. *Commentarii di* Gino di Neri Capponi *dell' acquisto ovvero presa de Pisa seguita l'anno* 1406. A la suite des mémoires sur le tumulte des *Ciompi*, par le même. Muratori, t. XVIII, col. 1127 et suiv.

yeux des citoyens les grandes qualités qu'il pouvait consacrer à sa patrie [1].

Côme dirigea contre lui ses premiers coups [2]. Dans les Conseils du gouvernement, où les Prieurs convoquaient à leur gré les clients des Médicis et se créaient ainsi des *Pratiche* dociles, les avis de Neri Capponi furent, à l'instigation de son ennemi, systématiquement contredits ou attaqués avec violence. Luca Pitti, dont la vanité ne donnait rien à craindre [3], devint l'instrument de cette opposition aussi injuste que prévoyante. L'assassinat du *condottiere* Baldaccio d'Anghiari [4] qui portait lui-même ombrage à cause de son autorité sur les troupes et de l'amitié qui l'unissait à Neri Capponi, son ancien compagnon d'armes, prépara l'abaissement de ce parti suspect.

La politique extérieure ne fut pas moins employée à seconder les réformes des Médicis et servit de prétexte aux mesures restrictives de leur gouvernement. Le nouveau chef de l'État avait trouvé Florence engagée dans une œuvre de résistance contre le duc de Milan, dont Maso degli Albizzi s'était efforcé d'entraver les progrès par l'alliance avec Venise. C'était la ligue pour l'autonomie des États italiens contre les prétentions obstinées du despotisme lombard à la suprématie. Les bannis

1. « *La memoria delle vittorie che da lui e Gino suo padre si ricognoscevano,... lo faceva amare da molti, et temer da quelli che desideravano non avere nel governo compagnia.* » Machiavel, VI, § 6.

2. « *Parendogli che Neri di Gino avessi più riputazione e forse più cervello che alcuno altro cittadino di Firenze... cominciò a dare credito a Luca Pitti, il quale non era valente uomo...* » Guichardin, cap. I, p. 8.

3. « *...uomo... non di tal cervello che gli paressi avere da temerne.* » Guichardin, *eod. loc.*

4. *Ann.* 1443. Guichardin, *Ist. fior.*, chap. I, p. 8. Machiavel, VI, §§ 6 et 7. — Selon Guichardin, Côme n'aurait pas été étranger à ce meurtre.

réfugiés auprès de Philippe-Marie Visconti, cédèrent aux suggestions de Rinaldo degli Albizzi, qui partout cherchait des ennemis aux Médicis. Ils excitèrent le duc de Milan contre le gouvernement de leur patrie[1]. Effrayé par ces tentatives[2], Côme fut donc amené d'abord à persévérer dans la tradition de Maso.

Malgré la révolte de Gênes[3], Philippe, grâce à sa diplomatie aussi bien qu'aux armes de ses *condottieri*, avait étendu sa prépondérance sur tout le nord de l'Italie. Sans cesse il menaçait les États de l'Église, il intervenait dans les débats du royaume de Naples, il essayait de surprendre les frontières de Toscane[4]. Son général, N. Piccinino, harcelait tour à tour les Florentins à Lucques, les Vénitiens sur l'Adda; en Romagne, le comte F. Sforza[5]. Mais cette alliance qu'avaient préparée entre les adversaires d'une même ambition les patientes négociations de la haute bourgeoisie, fut renouée par l'ambassade de Neri Capponi[6]. Si longtemps sourde aux philippiques florentines, Venise eut elle-même à déployer toutes ses forces pour secourir Brescia et Vérone[7]. L'Italie fut ainsi préservée du sort que firent autrefois

---

1. Machiavel, V, § 8.

2. « *...i ribelli, de' quali lo stato che allora reggeva aveva un terrore grandissimo.* » Machiavel, V, § 20.

3. *Ann.* 1435. — Mach., V, § 6. — Pour ces faits extérieurs et les longues guerres de Lombardie, voy. le livre V de Machiavel, *Ist. fiorent.*, et l'*Histoire des Républiques italiennes* de Sismondi, t. IX, p. 73, 85 et suiv., chap. LXVIII, LXIX, LXXI *passim*.

4. Mach., V, §§ 10, 11, 12, 13.

5. *Ann.* 1436-7.

6. *Ann*, 1438-9. — Mach., V, §§ 20, 21. Discours de Neri Capponi au Sénat de Venise. — Et *Commentarii di* Neri Capponi. Murat., t. XVIII, col. 1188.

7. Machiavel, V, §§ 22, 23, 24.

subir à la Grèce épuisée la politique astucieuse et la supériorité militaire du roi de Macédoine.

Les Visconti ne se trouvèrent point en face d'une République sans appui et déjà désarmée, mais d'États coalisés et vigilants, dont l'union maintenait l'équilibre un instant menacé. Les Milanais ne connaissaient ni la discipline ni l'ardeur guerrière d'une nation jeune; ayant supporté d'égales vicissitudes, ils traversaient le même âge politique que les autres populations de la Haute-Italie. A Florence, la sève patriotique, qu'un long despotisme devait seul arrêter, n'était pas encore épuisée. Tandis qu'à des troupes affaiblies, en partie mercenaires, le Macédonien opposait une armée nationale, encore presque barbare et vigoureusement conduite, Philippe de Milan, au contraire, n'était pas maître d'une organisation militaire plus sûre et plus solide que celle de ses adversaires. Dans l'un et dans l'autre camp, le *condottiere* réglait sa fidélité d'après la solde qu'il recevait, et son zèle se mesurait à son désir de pillage. Aussi ne saurait-on mettre en parallèle de misérables escarmouches avec les combats où succombèrent les dernières espérances de la liberté grecque. Jamais on ne vit mieux à quel point ces guerres soutenues par des aventuriers soudoyés n'avaient pour mobiles chez les combattants que l'ambition ou la cupidité. A Anghiari, où la déroute de Piccinino sauva la Toscane d'une irruption soudaine, dans cette rencontre qui dura quatre heures et demeura le principal fait d'armes de la campagne, un seul homme, selon Machiavel, aurait péri foulé aux pieds des chevaux[1]. Il faut sans

1. *Ann.* 1440. Mach., V, §§ 32, 33.

doute croire que l'historien s'est mépris sur le nombre des champions restés victimes de leur bravoure. Mais les troupes florentines se refusèrent à inquiéter la fuite de l'ennemi ; elles voulurent auparavant veiller à la sûreté de leur butin [1]. « On ne sait qu'admirer, d'une victoire remportée par une pareille armée, ou d'ennemis assez dépourvus de courage pour se disperser devant des soldats si indisciplinés [2]. »

La paix qui suivit la retraite de Piccinino [3], les réformes d'une nouvelle Balie qui, en 1444, remania les offices et réduisit encore le nombre des citoyens chargés de créer la Seigneurie, les condamnations et l'exil de plusieurs suspects [4] mirent Côme en situation d'assurer l'impuissance de Neri Capponi. C'est alors qu'il abandonna la politique de ses prédécesseurs préconisée par son rival, et qu'il transforma selon ses vues le système des alliances extérieures. Il y fut aidé par les événements qui modifièrent à cette époque les intérêts débattus entre les trois États.

Les fatigues d'un long règne, la perte de son général [5], rapprochèrent Philippe-Marie du comte F. Sforza devenu son gendre [6]. Encouragés par le succès, entraînés par un doge belliqueux, déjà les Vénitiens songeaient moins à

1. *Commentarii di* Neri Capponi, col. 1195.

2. Machiavel, V, § 34. « Les mercenaires, dit-il ailleurs, employaient toutes sortes de moyens pour s'épargner à eux-mêmes et à leurs soldats toute fatigue et tout danger : ils ne se tuaient point les uns les autres dans les combats, et se bornaient à faire des prisonniers, etc... » *Le Prince*, chap. XII, *in fine*.

3. *Ann.* 1441. *Commentarii di* Neri di Gino Capponi, col. 1198. — Machiavel, VI, § 4.

4. Machiavel, VI, § 7. — Ammirato, XXII, p. 44. — Nardi, I, 6.

5. Machiavel, VI, § 8.

6. Neri Capponi, col. 1198. — Machiavel, VI, §§ 4, 11, 12.

se défendre qu'à agrandir leurs possessions de terre ferme[1]. La mort du dernier Visconti[2] donna le signal de ces changements. Les Milanais organisèrent leur cité en République, et Venise entretint l'espoir de dépouiller une ville sans défenseur, de profiter ainsi d'un moment où Florence résistait à l'agression tardive du roi de Naples, que Philippe avait précédemment appelé contre la Toscane[3]. Milan dut recourir aux armes de Sforza, qui, les Vénitiens repoussés, dévoila son projet de se faire prince. Les ambassadeurs de Saint-Marc s'empressèrent de traiter avec le vainqueur, mais bientôt ils accordèrent leur assistance à la nouvelle république contre son dangereux général[4]. Le comte F. Sforza s'adressa à Florence, qui, rendue ainsi l'arbitre des États du Nord, se voyait sur le point de réaliser le rêve de sa politique traditionnelle, en fondant sur la liberté et sur une réciproque indépendance l'union des trois grandes républiques italiennes.

Ni les circonstances, ni les hommes ne le permirent. L'humeur ambitieuse de Foscari, si durement réprimée à l'intérieur par le Conseil des Dix, avait communiqué à sa patrie un esprit de conquête, qui éveillait en Toscane une défiance jalouse. A Florence, Côme estimait que la domination de sa famille serait assurée à la faveur du despotisme militaire dont le comte Sforza préparait l'avènement en Lombardie : l'alliance vénitienne, au contraire, et la restauration de la liberté milanaise auraient

1. Machiavel, VI, § 11 *in fine*.
2. *Ann.* 1447. Machiavel, VI, § 13.
3. *Ann.* 1447-1448. Machiavel, VI, §§ 15, 16.
4. *Ann.* 1449. Mach., VI, §§ 17, 18, 22.

offert aux ennemis des Médicis le double appui d'une aristocratie et d'une république.

De son côté, Neri Capponi, dont l'opinion avait toujours grand poids, repoussait la pensée de tout accord avec Sforza [1], qui devait, par ses menaces, contraindre les Milanais à se livrer aux Vénitiens, ou, par son triomphe, relever plus redoutable encore la puissance des Visconti. Les entreprises d'un despote ne pouvaient que porter atteinte à l'équilibre, que garantissait au contraire le partage de la Lombardie entre deux États libres et rivaux.

Côme obtint des Conseils que l'alliance de Venise fût sacrifiée à l'amitié de Sforza, et la politique nationale à un intérêt de famille [2]. Telle était l'habileté des Médicis: ils désarmaient insensiblement toute résistance à leur future usurpation, en détruisant les défenses extérieures de la liberté. Une émeute populaire ouvrit les portes de Milan à F. Sforza qui fut proclamé duc [3]. Côme s'unit au nouveau souverain [4] pendant que Venise se liguait contre eux avec le roi de Naples [5]. Cette interversion des alliances fut suivie d'hostilités qui, mollement dirigées, se terminèrent sans résultat par une paix générale (1454) [6].

1. « *A costui (Neri Capponi) non pareva che fusse a beneficio della Città che 'l Conte occupasse Milano.* » Machiavel, VI, § 23.

2. Guichardin, *Stor. fior.*, cap. I, p. 9, 10. « *Credevano (gli amici di Cosimo) Neri muoversi a questo non perché così credesse essere il bene della Repubblica, ma per non volere il Conte amico di Cosimo diventasse duca, parendogli che per questo Cosimo ne diventasse troppo potente.* » Mach., VI, § 23.

3. *Ann.* 1450. Mach., VI, § 24.

4. *Comment. di* Neri Capponi, col. 1215-6.

5. Machiavel, VI, § 25.

6. L'intervention du pape Nicolas V, une mutuelle lassitude, la prise de Constantinople par les Turcs (29 mai 1453), contribuèrent à cette pacification. — Machiavel, VI, § 32. — Guichardin, cap. I, p. 11.

Neri Capponi mourut l'année suivante. La perte de ce grand citoyen, qui seul à Florence eût été capable, grâce à son crédit, d'entraver les progrès des Médicis, découvrit le danger auquel la prééminence d'une famille exposait la République. Alors se dissipa l'erreur de ces hauts bourgeois qui avaient appuyé Côme, sans entretenir cependant le dessein de lui livrer l'État. Privés d'un guide expérimenté, assistant à la ruine de leur parti qu'ils avaient les premiers trahi, ils se déterminèrent à réagir activement contre l'autorité d'un seul. Sans comprendre qu'ils secondaient l'usurpation, ils nourrissaient toujours la secrète pensée de rétablir à leur profit exclusif le gouvernement des *popolani grassi*. La fin de la Balie, en 1455, ranima cet espoir en leur offrant une occasion de le réaliser. Ils se trouvaient fondés à prétendre que ces pouvoirs extraordinaires ne se justifiaient plus dans une ville pacifiée, que l'heure était venue de remettre en vigueur les institutions régulières de la liberté et de conférer les offices au moyen du scrutin et du sort[1]. Les amis de Côme eux-mêmes, dociles sans aucun doute à ses instructions, approuvèrent cette proposition qui fut adoptée par les Conseils.

Mais la réforme demeura incomplète, et les effets du régime arbitraire d'où l'on sortait, suffirent à préserver dans cette épreuve passagère l'ascendant de Côme. On tira les noms des nouveaux magistrats dans les bourses formées par les dernières Balies qui avaient choisi les

1. « .. *quelli a' quali lo stato apparteneva... consigliavano ch'egli era bene che la potestà della balia non si riassumesse, e che si riserrassino le borse, ed i magistrati a sorte secondo i favori de' passati squittinii si sortissero.* » Machiavel, VII, § 2.

seuls amis des Médicis. Sachant que la Seigneurie ne serait composée que de ses partisans, persuadé qu'il resterait maître de ressaisir à son gré la direction des affaires, Côme préféra cet interrègne apparent au hasard du coup d'État que ses nombreux clients étaient prêts à accomplir.

L'événement confirma ses prévisions. Florence crut avoir recouvré toute sa liberté. Il arriva que les principaux citoyens, dont la protection ne donnait plus accès aux charges publiques, perdirent l'influence qu'ils exerçaient naguère sur les décisions des magistrats ou sur la répartition des impôts [1] et virent disparaître le concours empressé, les hommages et les dons qui en étaient le prix. Le peuple, qui n'avait point encore fait l'épreuve du despotisme, ni épuisé sa haine ancienne envers les hauts bourgeois, tourna contre eux les plaintes et les critiques dont on poursuivit aussitôt le précédent régime des Balies : dans les rues, sur les places publiques, on parlait des citoyens déchus et de l'État sans aucun ménagement [2].

Côme seul fut épargné. L'argent et les bienfaits qu'il avait prodigués attachaient à sa fortune une clientèle dont le dévouement, garanti par l'intérêt privé, résistait aux vicissitudes politiques. La générosité de cette abdication, qui paraissait volontaire, accrut encore le crédit qu'il conserva dans la retraite. Il ne renonçait point à intervenir dans les délibérations publiques, affectant

1. « *...in modo che ora uno amico d'un potente, ora quello d'uno altro era battuto.* » Machiavel, VII, § 2.

2. « *Non erano (i potenti) riguardati nè onorati, anzi molte volte beffati e derisi...* » Mach., *ibid.*

même d'être des premiers à soutenir toute motion favorable au peuple [1].

Quand il fallut pourvoir aux charges du Trésor par l'augmentation des revenus, les Conseils discutèrent le projet de procéder à un nouveau cadastre. On se proposait ainsi de faire peser l'impôt créé en 1427 [2] sur les biens que les propriétaires fonciers avaient pu soustraire au contrôle ou acquérir depuis les premières estimations. La loi fut adoptée et l'on désigna les magistrats chargés d'en suivre l'exécution.

Ce dernier coup désabusa les hauts bourgeois qui avaient voulu diminuer le pouvoir des Médicis ; ils se crurent à la merci du peuple, et passant de l'illusion à la terreur, ils cherchèrent à obtenir le rétablissement d'une Balie [3]. Côme s'était attendu à provoquer en eux de telles dispositions ; mais, n'ayant pas eu personnellement à souffrir de cette expérience momentanée, désirant d'ailleurs rejeter sur eux le blâme de l'entreprise, il se refusa à toute initiative. Pour les convaincre de leur impuissance, il déclara acquiescer au projet de Balie, à la condition que l'on aurait recours non à la force, mais au libre assentiment des citoyens.

Livré à ses propres ressources, le nouveau parti tenta l'essai d'une discussion publique ; il subit dans les Conseils un échec humiliant. Côme amenait ainsi les dissidents à reconnaître pleinement leur erreur : mais, ayant

---

1. Machiavel, VII, § 2. « *...come nasceva alcuna diliberazione che piacesse al popolo, egli era il primo a favorirla.* »
2. Voy. chap. VIII, p. 221.
3. Machiavel, VII, § 3.

de son côté remarqué des symptômes d'indépendance[1] chez ceux auxquels il avait abandonné le gouvernement, il comprit qu'il y aurait danger pour lui-même à laisser les affaires échapper entièrement à son action.

Il poussa donc Luca Pitti, devenu Gonfalonier de Justice, à réclamer la réforme de l'État[2]; mais il eut soin de cacher son intervention, afin de ne pas encourir l'impopularité de la violence, ni la responsabilité d'un revers[3]. Un Parlement, entouré d'hommes armés, accorda sous l'empire de la crainte la constitution d'une Balie qui reçut délégation de tous les pouvoirs publics. Luca Pitti réduisit à cent membres le Conseil de la Commune; il devint en apparence le chef de la nouvelle dictature et l'inspirateur des citoyens qui furent investis de l'autorité[4].

Le coup d'État de 1458 fut l'œuvre et sembla inaugurer le règne de ce groupe étroit que formaient les hauts bourgeois partisans des Médicis. L'établissement de cette égoïste oligarchie sans avenir ni portée politique n'était pas une restauration de la classe intelligente dirigée par les Albizzi et tombée en 1434. Les maitres de l'État se signalèrent d'abord par leurs excès. Ils exclurent des offices et frappèrent de bannissement un grand nombre de leurs adversaires[5]. Luca Pitti recueillit

1. « *...perchè non è bene il lasciare tanto trascorrere le cose che le non si possino poi ritirare a sua posta...* » Mach , VII, § 3.

2. *Ann.* 1458. — Guichardin, cap. II, p. 13. — Nardi, I, 6, p. 13-14.

3. « *...sendo pervenuto al Gonfaloniere della giustizia Luca Pitti, uomo animoso e audace, gli (a Cosimo) parve tempo di lasciare governare la cosa a quello.* » Mach., VII, § 3 Guichardin, II, p. 13.

4. « *...Luca Pitti, che fu poi fatto cavaliere dal popolo, ne acquistò tale riputazione e credito, che doppo Cosimo era assolutamente il primo cittadino di Firenze.* » Guich., *ibid.* — Nardi, I, 6, p. 14.

5. Guichardin, cap. II, p. 13. — Machiavel, VII, § 4.

les honneurs de son entreprise ; enivré de son frivole triomphe, il ne sut pas contenir les élans de sa présomption [1].

Retiré dans son palais ou dans ses villas, entouré de littérateurs et d'artistes dont il encourageait noblement les œuvres [2], Côme était en réalité le maitre des vainqueurs ; il réglait leurs imprudences et les poussait dans la voie qu'il traçait, satisfait de donner au peuple le spectacle de leur orgueil et de sa modération. Toutpuissant dans la République, il évita de compromettre son effective souveraineté par un titre que la constitution n'eût point consacré [3]. Sachant que le faste, plus que le fait même du pouvoir, soulève l'envie et excite les défiances de la multitude, il déploya dans les constructions et dans les travaux d'intérêt général [4] la magnificence que son ambition refusait à ses mœurs privées [5].

Par cette générosité et cette prudence, Côme agrandit encore le prestige des Médicis et permit à ses descendants, qui se conformèrent d'abord à cette conduite habile, d'affermir la suprématie dont il avait fixé le caractère. Peut-être enfin, par la retraite de ses dernières années, voulait-il, songeant à la faiblesse et à la timidité de son fils Pierre, ménager plus sûrement pour l'avenir

1. C'est alors qu'il construisit le palais d'une magnificence royale qui porte encore aujourd'hui le nom de sa famille. Nardi, I, 6. — Mach., VII, § 4.

2. Sur les humanistes florentins et les savants venus de Constantinople, sur les origines de la bibliothèque laurentienne et de l'académie platonicienne, voy. Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis*, t. I, chap. I, p. 26 et suiv, 46 à 49, 54 et suiv.

3. « *...tanto fu temperato dalla prudenza sua che mai la civil modestia non trapassò* » Machiavel, VII, § 5.

4. Voy. l'énumération qu'en fait Machiavel, VII, § 5.

5. « *...in tutte queste cose viveva in casa come privato e civilmente.* » Guichardin, cap. II, p. 16.

l'influence de ses petits-enfants et pensait-il ramener vers eux le peuple de Florence bientôt lassé d'un gouvernement que son isolement et ses prétentions devaient conduire à l'impuissance.

Ce calcul faillit toutefois causer la ruine des Médicis.

Pour sauvegarder la popularité de sa famille, aux premiers temps de la grandeur qu'il lui préparait, Côme avait eu le soin de confier l'exécution de ses plans à ceux de ses partisans dont le rang répondait à un tel rôle, mais dont l'attachement à sa personne, ou de moindres qualités politiques prévenaient le danger de l'initiative qu'il leur confiait. Il était cependant difficile qu'un tel système ne lui créât pas d'adversaires ; et la prompte élévation des auxiliaires qu'il choisissait, en exaltant leurs désirs, risquait de faire naître en eux la pensée de préférer un avantage personnel à leur fidélité envers celui qui avait assuré leurs premiers pas. Afin de prévenir ces défections et de soutenir la réserve qu'il s'imposait, Côme suscitait une ambition rivale et réprimait un ami devenu suspect, à l'aide d'un nouvel agent dont la fortune était encore à ériger. C'est ainsi qu'après avoir rétabli son ascendant avec le concours de Neri Capponi, Côme vit cet ancien allié, bientôt détrompé, ne plus songer qu'à défendre la liberté ; il dut alors employer Luca Pitti pour le combattre. Sous la direction de ce dernier, la fraction bourgeoise qui avait appuyé les Médicis crut atteindre le but de son étroite ambition. Certain de promptement réduire ces dissidents à la soumission, Côme n'entrava point leur tentative décevante, qui aboutit à la Balie de 1458. Mais elle eut aussi cette con-

séquence de rendre aux vaincus de 1434 la confiance de réussir à leur tour et de renverser la prépondérance des Médicis.

Après la mort de Côme[1], en effet, alors que Pierre, infirme et dépourvu du génie de son père, ne pouvait prétendre à la même autorité sans invoquer un droit héréditaire non justifié et vivement contesté, ce fut la haute bourgeoisie elle-même qui, estimant le moment propice, essaya de reprendre sa place dans le gouvernement et de relever le régime déchu. Trois hommes guidaient alors le parti et se mirent à la tête du mouvement. Diotisalvi Neroni[2], dont Côme avait su discerner les hautes qualités, Niccolò Soderini, esprit ardent et sincère, jaloux de rendre la liberté à sa patrie, mais dénué de cette volonté ferme qui rend l'action efficace; enfin Agnolo Acciajuoli, qu'inspiraient, selon Machiavel, des ressentiments privés contre les Médicis. Ils gagnèrent aisément à leurs projets Luca Pitti, dont la situation dans Florence, à défaut de mérite véritable, rendait le concours utile[3].

L'intrigue fut habilement conduite. Pour ébranler d'abord la popularité de l'ennemi commun, Diotisalvi eut recours à un conseil perfide. Il engagea Pierre à raffermir sa fortune compromise par les libéralités de Côme, en réclamant de ses nombreux débiteurs le remboursement des sommes qu'ils avaient reçues. Cette mesure,

---

1. 1er août 1464. Machiavel, VII, § 5. — Guichardin, II, p. 15.

2. « *...uomo di grande autorità e secondo gli altri cittadini riputatissimo.* » Mach., VII, § 10. — Guichardin, II, p. 18.

3. « *...gli persuasono farlo capo della città...* » Guichardin, II, p. 18.

poursuivie sans ménagement, entraîna des actes de rigueur, puis des faillites, et provoqua de toutes parts une vive irritation[1]. Un mariage étranger que Pierre projetait pour son fils Laurent, fournit un thème aux accusations secrètes. Ce mépris d'une alliance florentine révélait, disait-on, chez les Médicis le dessein qu'ils dissimulaient mal, et prouvait qu'ils s'isolaient de leurs concitoyens pour les asservir. Ces menées attiraient aux chefs du complot une foule de partisans en même temps que le nom de la liberté exerçait un puissant attrait. Pour apaiser les passions menaçantes et distraire les esprits du soin de ces machinations, Pierre crut recouvrer la bienveillance des Florentins en leur donnant le spectacle de fêtes publiques[2]. Une telle diversion n'eut d'autre durée que celle des jeux mêmes. Après avoir paralysé les dévouements privés que Jean et Côme s'étaient acquis, les conjurés s'appliquèrent à renverser au dehors les appuis des Médicis. La mort de François Sforza (1466) leur en offrit l'occasion. Côme avait constamment favorisé l'élévation et entretenu l'amitié de ce *condottiere* devenu souverain. Un traité négocié à son instigation garantissait aux Florentins le concours intéressé des troupes milanaises, moyennant un subside annuel que payait la République. Galéas Sforza, fils de François, sollicita la prolongation de l'alliance qui, malgré les efforts de Pierre et de ses clients, fut vivement combattue et repoussée par les Conseils[3].

1. Machiavel, VII, §§ 10, 11.
2. Machiavel, VII, § 12.
3. Mach., *ibid.*

Les pouvoirs de la Balie créée en 1458 avaient pris fin en 1465. Les adversaires des Médicis en empêchèrent le renouvellement, ce qui leur permit de discuter en toute liberté et de produire ouvertement leurs projets. C'est alors que les dissentiments surgirent et déplacèrent les chances de succès. Deux opinions divisèrent la faction hostile à Pierre : les uns voulant saisir l'instant où la ville en rumeur s'apprêtait à quelque tumulte, et consommer de vive force la ruine des Médicis ; les plus modérés, au contraire, comptant sur l'effet de libres élections qui suffiraient à isoler leur ennemi et à ruiner à la fois ses ressources privées et son influence dans l'État[1]. Cette incertitude rendit vaine la joie qu'éprouvèrent les Florentins lorsqu'ils virent Niccolò Soderini désigné comme Gonfalonier de Justice[2]. Plus habile à séduire ses concitoyens par sa parole à l'heure de la délibération qu'à les entrainer par l'exemple dans l'exécution d'un dessein résolûment formé, il eut à se débattre contre les volontés divergentes et contre son propre désir de respecter la loi : il écouta les conseils de son frère, partisan des Médicis, et qui ne songeait qu'à lui susciter des obstacles. Il s'était décidé à remanier les scrutins, quand vint le terme de sa magistrature, inutilement employée à commencer quelques réformes sans en parfaire aucune[3].

Ce stérile essai qui déconcerta les conjurés, ranima la

1. Guichardin, II, p. 18. — Machiavel, VII, § 13.
2. Guichardin, *eod. loc.* — Machiavel, VII, § 14.
3 « *...tentorono levare via il Consiglio del Cento, che disponeva di tutte le cose importanti della città.* » Guichardin, II, p. 18.

confiance de Pierre et le zèle de ses partisans[1]. Plusieurs mois s'écoulèrent pendant lesquels les Médicis, tout en observant leurs adversaires, obtinrent des secours à Milan et à Bologne. La haute bourgeoisie, désunie et déçue, perdait le terrain qu'elle avait jusque-là si péniblement conquis[2]. De nouveau elle vit la majorité lui échapper dans les Conseils: sur le point de rentrer légalement au pouvoir, elle fut réduite à conspirer. La découverte de ces tentatives acheva la ruine de la faction[3]. Les Médicis, auxquels certains membres de plusieurs grandes familles demeuraient fidèles[4], n'hésitèrent plus à prendre les armes et convoquèrent leurs alliés des villes voisines.

Renouvelant l'artifice qui couvrit à Athènes l'usurpation de Pisistrate[5], Pierre se plaignit aux envoyés de la Seigneurie des complots préparés contre lui, disant qu'il lui fallait recourir à des mesures de sûreté pour défendre sa vie. Comme il comptait sur l'assistance des Prieurs qui allaient entrer en exercice, il égara la vigilance du gouvernement en discutant les termes d'un compromis provisoire[6]. La haute bourgeoisie était désorganisée. Tou-

1. Selon Machiavel, Pierre constata sur les listes qui lui furent présentées, que beaucoup des citoyens qui s'étaient inscrits contre lui, s'inscrivirent aussi en sa faveur. Machiavel, VII, § 13 *in fine*.

2. Le même historien signale ailleurs cette mobilité de l'opinion à Florence : « *...Firenze, città di parlare avida, e che le cose dai successi e non dai consigli giudica...* » *Ist. fiorent.*, VIII, § 22.

3. Machiavel, VII, § 15.

4. « *...gli amici sua (di Piero), che ne erano massime capi messer Tommaso Soderini, messer Luigi e Jacopo Guicciardini, messer Antonio Ridolfi, messer Otto Niccolini e altri simili.* » Guichardin, II, p. 18.

5. Plutarque, *Vie de Solon*, § 30.

6. Nardi, I, 7, p. 14. — Machiavel, VII, § 16.

jours dupe de quelques promesses, Luca Pitti la trahissait et ne cherchait qu'à se dérober aux démarches de Diotisalvi. Vainement Niccolò Soderini chercha-t-il d'abord à répandre autour de lui l'ardeur dont il n'avait pas su faire preuve pendant sa magistrature[1]; prévoyant l'issue de l'accord obtenu par son ennemi, il quitta bientôt Florence[2]. Le nouveau Gonfalonier, créature de Pierre, acheva la révolution (septembre 1466). Convoqué au milieu des troupes, le peuple créa une Balie toute favorable aux Médicis, qui suspendit les élections pour dix années, cassa les magistrats et poursuivit de ses rigoureuses sentences les membres éperdus et déjà dispersés de la haute bourgeoisie[3].

Ils retrouvèrent dans l'exil les proscrits de 1434, dont les Strozzi avaient rassemblé à Ferrare les principaux chefs[4]: une même fortune réunissait à l'ancien parti des Albizzi ceux qui, par leur défection, amenaient la ruine des intérêts communs et l'asservissement de la patrie. Raffermis cependant par leur réconciliation, ils voulurent s'ouvrir un retour de vive force et s'adressèrent à Venise[5], l'alliée naturelle de l'aristocratie bourgeoise de Florence, tandis que Pierre, au premier avis de ces préparatifs, rétablissait l'ancien traité d'amitié conclu avec

---

1. « *Ma di tutti si mostrò più vivo che alcuno Niccolò Soderini...* » Machiavel, VII, § 15.

2. « *...se n'andò nella sua villa per aspettare quivi il fine della cosa, il quale riputava a sè infelice, ed alla patria sua dannoso.* » Machiavel, VII, § 16.

3. « *Messer Luca rimase in Firenze, ma spennecchiato, e sanza stato e credito.* » Guichardin, II, p. 20. — Machiavel, VII, § 17. — Nardi, I, 7, p. 15.

4. Machiavel, VII, §§ 18, 19. — Voy. dans Roscoe, *Vie de Laurent, Appendice*, p. 392-394, la lettre d'Angelo Acciajuoli et la réponse de Pierre.

5. Machiavel, VII, § 19. — Guichardin, II, p. 21.

Galéas. Une courte guerre aboutit au complet abandon et à la déroute des Florentins bannis [1].

Dans la ville même, les Médicis consommèrent leur victoire par des persécutions redoublées. De nouvelles émigrations privèrent encore Florence d'une portion de ses richesses, transportées en Lombardie, à Venise, ou même hors de l'Italie. Un régime de terreur s'appesantit sur les classes suspectes, pendant que les flatteries et les divertissements prodigués au peuple attiraient au Gouvernement l'admiration et l'obéissance de la multitude. Les principaux chefs du parti se distribuèrent emplois et dignités ; les magistratures, dont un si grand nombre de citoyens recherchaient autrefois l'honneur, ne furent plus confiées qu'à des hommes sûrs, agents dociles de vengeances ou d'extorsions. Malgré la complaisance des juges, les amis des Médicis ne s'en dispensaient pas moins de soumettre le règlement de leurs intérêts privés au contrôle des tribunaux. Ils s'affranchirent enfin du poids des impôts, rejeté sur le reste de la population, tandis qu'ils se réservèrent toutes les faveurs de l'État [2].

Il faudrait, suivant Machiavel [3], absoudre Pierre de tous ces excès : l'historien le représente malade et perclus, retiré à Careggi, étranger aux abus commis en son nom, impuissant même à les réprimer. Du moins est-il certain qu'il avait tout à craindre de telles violences : le

1. Machiavel, VII, § 20. — Guichardin, II, p. 21-2.

2. Machiavel, voulant allier la prudence avec la sincérité, révèle par la bouche même de Pierre, tous les vices du nouveau gouvernement, l. VII, § 23. — Sur la retenûe que l'historien impose à son langage, voy. *Discours sur Tite-Live*, l. III, chap. 2.

3. « *Delle quali cose Piero poche n'intendeva, ed a quelle poche non poteva, per essere dalla infermità oppresso, rimediare.* » *Ist. fior.*, VII, § 21.

blâme en devait retomber sur lui et atteindre la réputation naissante des deux fils, jeunes encore, mais bien doués pour arriver à la gloire, et qui allaient recueillir son autorité. Fit-il un suprême effort pour modérer l'ambition sans frein de ses partisans? Chercha-t-il par la démarche dont Machiavel nous fait le récit [1], à perdre dans l'opinion publique des amis politiques déjà compromettants, à affranchir de cette honte la responsabilité de sa propre famille pour ménager le crédit de ses enfants et leur acquérir une popularité plus exclusive? Il semble qu'il voulut leur assurer encore des protecteurs nouveaux, et, persévérant dans cette ligne de conduite que s'était tracée Côme, opposer, à des partisans devenus dangereux, ces hommes mêmes qu'à l'aide des premiers il avait auparavant abaissés. Son entrevue avec Agnolo Acciajuoli [2] ne pouvait avoir d'autre but que de fixer un terme, par le rappel des exilés de 1466, aux excès de leurs vainqueurs.

La mort de Pierre (décembre 1469) interrompit ses desseins, et laissa la République aux mains de ceux qui venaient de lui donner un coup mortel en détruisant une classe dont le rôle avait été, malgré d'indéniables erreurs, de sauvegarder la liberté en contenant les partis extrêmes.

Mais si la haute bourgeoisie sut défendre la paix publique en arrêtant l'une par l'autre et en réprimant les factions qui l'avaient si souvent troublée, elle se borna à désarmer les classes qui furent ses rivales, pour les exclure, et ne chercha point à les gagner par un commun

1. *Ann.* 1469. Machiavel, VII, § 23.
2. *Ann.* 1469. March., *eod. loc.*

accord. Elle limita ses vues en s'inspirant à son tour d'une politique pour ainsi dire négative, au lieu d'apporter une solution nouvelle à la question toujours débattue du gouvernement. Nous avons exposé comment les conditions de son avènement avaient éveillé sa défiance à l'égard des Arts mineurs, tandis que le souvenir des luttes antérieures nourrissait en elle des sentiments non moins vifs d'hostilité contre la noblesse. Cet isolement mutuel des groupes de la population florentine prévenait toute pensée de conciliation, dont un citoyen puissant et unanimement respecté eût pu seul prendre l'initiative. Maso degli Albizzi avait-il entretenu l'espoir lointain d'arriver à ce résultat ? Sans qu'il soit permis de l'affirmer, nous voyons cependant après lui la haute bourgeoisie se refermer bientôt ; dès que se fut retirée d'elle l'inspiration de ce grand citoyen, elle en revint à la politique que les partis vainqueurs avaient successivement adoptée. Comme la noblesse et le peuple, elle se refusa à comprendre que les diverses classes constituaient à Florence les éléments nécessaires de la vie nationale. L'inévitable effet de ces exclusions réciproques était une lutte sans trêve et sans issue, encouragée cependant par cette instabilité même.

Quand la fatigue de ces vicissitudes eut donné prise au despotisme, la haute bourgeoisie perdit confiance et s'affaiblit au moment où les dangers imprudemment provoqués par elle lui prescrivaient une plus rigoureuse cohésion. Elle vit même nombre des siens passer à l'ennemi dans l'espoir de retenir à leur profit cette suprématie qu'ils ne pouvaient se résigner à perdre.

Ainsi, à l'époque où Venise resserrait une fois de plus le lien de son gouvernement par l'établissement des trois Inquisiteurs d'État [1], cette magistrature occulte où venait aboutir et s'incarner toute la puissance aristocratique, Florence allait sacrifiant une tradition naissante aux hasards d'un régime nouveau. Comme elle s'appliquait sans cesse à énerver ses institutions, dans la crainte de leurs excès, elle ne parvenait pas à y trouver un secours contre les factions qui les voulaient détruire, et déjà elle ne découvrait plus que dans le pouvoir absolu la vigueur d'action dont elle s'était volontairement dépouillée.

Les citoyens désireux de sécurité, tous ceux qui cherchaient à satisfaire leurs ressentiments ou à surmonter les obstacles opposés à leur ambition, se dirigèrent à l'envi vers la dynastie qui fondait le despotisme, et dont les chefs s'empressèrent de les accueillir. Aussi les Médicis eurent-ils ce rôle d'interrompre le cours des rivalités sociales et d'offrir à tous les mécontents l'espoir de participer à la puissance publique. Sous la condition de leur prééminence, ils livrèrent l'accès de l'autorité non pas aux classes elles-mêmes, déjà désorganisées et qu'ils devaient s'attacher à dissoudre, mais, dans chacune d'elles, à l'individu.

Ce caractère du parti, qui reliait avec force et isolément, le citoyen au maître de l'État, protégea les fils de Pierre contre les risques dans lesquels leur jeunesse en-

1. Délibération du Conseil des Dix, du 16 juin 1454, qui délègue à cette juridiction secrète la surveillance et la justice répressive appartenant au Conseil des Dix. Ainsi devait être plus facilement réprimée la puissance des nobles, dont les conquêtes d'outre-mer auraient pu encourager l'ambition personnelle.

gageait l'avenir de leur domination. Lorsque les considérations privées commencent à toucher plus vivement un peuple que le bien public, les brigues particulières exercent sur les événements une action plus efficace que les intérêts politiques eux-mêmes. Si Pierre avait un instant compromis par des vues trop étroites les destinées de sa famille, il eut cette habileté de confier à des citoyens prudents et fidèles ses fils Laurent et Julien, exposés aux chances d'une popularité capricieuse[1]. Il leur avait surtout assuré l'appui de Tommaso Soderini, frère de Niccolò, le Gonfalonier de 1465. Les bannis et les hauts bourgeois restés à Florence durent bientôt perdre tout espoir de détruire la suprématie de leurs ennemis. Tommaso comprit-il, malgré un secret désir de voir la liberté rétablie, que déjà la situation des Médicis devenait trop solide pour être utilement ébranlée? Céda-t-il aux inspirations d'un dévouement sincère ou à cette conviction que le nouveau gouvernement répondait le mieux désormais aux aspirations des Florentins? Des préoccupations toutes privées guidèrent plutôt sa conduite. S'il résolut de se consacrer à la protection de ses pupilles, il préféra pour lui-même les avantages immédiats qui dépendaient de son zèle dynastique[2], à l'ambition plus haute, mais incertaine, d'affranchir sa patrie en s'affirmant comme chef de parti. Soderini, à ce moment, se montra soigneux de ses intérêts et ami

1. « *Benchè molti stimassino così nella città come fuora, che la sua morte (di Piero) avessi a partorire rivoluzione...* » Guichardin, cap. II, p. 24.

2. « *Egli (Tommaso Soderini) ch'era prudente, e che ottimamente la fortuna sua e di quella casa (de' Medici) cognosceva ..* » Machiavel, VII, § 24.

fidèle plutôt que citoyen. Grâce à ses efforts, les Médicis traversèrent heureusement cette épreuve, dont le résultat fut même de dégager à leur profit le principe nouveau de l'hérédité[1].

La paix alors observée avec les États voisins et que la tentative inutile des émigrés pour s'emparer de Prato vint à peine troubler[2], la tranquillité intérieure que maintenait un pouvoir affermi, interdirent à l'activité des Florentins les voies de la politique. En même temps, les beaux-arts et la littérature, dont le génie s'était trempé dans les agitations passées, se déployaient à l'abri de la sécurité présente. Les œuvres favorisées par les loisirs des familles opulentes, activées par la découverte des trésors de l'antiquité, sollicitées sans cesse par les impressions vigoureuses d'une vie individuelle et sociale qui atteignait sa plénitude et son apogée, découvrirent aux contemporains tout un nouvel avenir d'honneurs et de jouissances.

Ainsi, à l'extérieur, cette réserve calculée, mais qui fit déchoir Florence en Italie ; au dedans, une administration soupçonneuse et séductrice[3], la fatigue que les citoyens commençaient à éprouver de tant d'essais interrompus, tout vint alors contribuer à endormir la nation, à détendre le ressort si puissant naguère de son énergie politique.

---

1. « *Erano Lorenzo e Giuliano come principi dello stato onorati.* » Machiavel, *ibid.* — Conseil tenu par les partisans des Médicis. Voy. Guichardin, cap. II, p. 24, 25. — « *Si continuò lo Stato per successione in Lorenzo de' Medici.* » Guichardin, p. 25.

2. *Ann.* 1470. Machiavel, VII, §§ 25, 26, 27.

3. Voy. les fêtes auxquelles donna lieu le voyage de Galéas Sforza à Florence (1471), et l'effet corrupteur du luxe qui fut alors déployé. Machiavel, VII, § 28.

Enfin ce changement s'opérait au moment où se modifiaient aussi les conditions générales qui s'imposaient au régime et aux relations réciproques des États italiens. Les anciennes républiques municipales, dont l'existence individuelle se développait en quelque sorte dans l'isolement de régions géographiques distinctes, ont disparu ou succombent sous l'étreinte envahissante de voisins plus forts ou plus habilement dirigés. Au xve siècle, le Prince, affermi dans son despotisme, et grâce à l'unité d'action que la primauté assure à son gouvernement, inaugure ce mouvement général de concentration et de conquêtes qui entraîne l'Italie tout entière et la lui livre comme lice et prix de ses combats. Obligée de repousser les entreprises belliqueuses des ducs de Milan, Venise s'est elle-même sans retour lancée dans cette voie. Les rêves de croisade de Pie II, qui conservait encore la tradition supérieure des grands pontifes du moyen âge, avaient été déçus par l'égoïsme astucieux de la nouvelle diplomatie. Déjà les ambitions plus étroites et toutes personnelles des Sixte IV (1471-1484) et des Innocent VIII (1484-1492) préludaient aux hontes prochaines des Borgia. A Naples, une monarchie fortifiée par sa lutte contre une dynastie rivale cherchait à fixer son autorité par la destruction de la noblesse indigène. Partout enfin s'étaient installés des pouvoirs despotiques, voués aux idées de conquête, quand ne les rapprochait pas un commun effroi de l'invasion ottomane [1].

---

1. Prise de Négrepont par les Turcs, *ann.* 1470. Guichardin, cap. III, p. 26. — Machiavel, VII, § 22.

Florence obéit à cette impulsion. Pour qu'elle gardât un rang digne de son passé, la possession de la Toscane était nécessaire à la cité. Déjà Pise, Arezzo, Volterra la reconnaissaient pour métropole. Mais il lui devenait difficile de concilier son antique constitution républicaine avec ces devoirs toujours plus impérieux, et de soumettre à un gouvernement tout municipal dans ses origines et par ses instincts, un domaine territorial souvent prêt à lui échapper[1]. Il lui fallait enfin suivre l'exemple des puissances voisines, alliées ou ennemies, si elle voulait se maintenir dans leur concert, attirer la confiance et s'entourer d'amis.

Ce fut Laurent de Médicis qui présida à cette évolution. Son gouvernement presque monarchique, en imposant une longue trêve aux luttes civiles, reporta vers les complications et les événements extérieurs la sollicitude de ses concitoyens.

Par un effet réciproque, fidèle aux traditions de Côme, il emprunta à chaque péril qui surgissait, le prétexte de nouvelles réformes. Le tumulte de Prato, si promptement réprimé, mit les offices à sa discrétion. Le choix des *accoppiatori* qui désignaient les Prieurs, appartenait au Conseil de la Commune, réduit à cent membres en 1458[2]. Les gouvernants étaient habitués à la docilité de cette assemblée : ils avaient même soin le plus souvent d'en convoquer les membres à l'avance pour leur indi-

1. « Ce qui fit subsister si longtemps Lacédémone, c'est qu'après toutes ses guerres elle resta toujours avec son territoire... Ce fut l'esprit des républiques grecques de se contenter de leurs terres comme de leurs lois. » Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, l. VIII, chap. 16.

2. Voy. ci-dessus, p. 264.

quer les hommes dont ils désiraient l'élection[1]. Malgré ces précautions, le Conseil déplaça parfois ses suffrages[2]. Dans la crainte de voir les magistratures livrées à la discrétion de citoyens hostiles ou suspects, Laurent fit donner le mandat de nommer pour cinq ans les *accoppiatori* à ceux qui se trouvaient alors investis de cet office ainsi qu'à la Seigneurie. Le droit d'élection fut donc réservé à un nombre d'hommes plus restreint que jamais. Ce fut en quelque sorte une fonction domestique à laquelle les maitres de l'État admirent seulement quelques amis sûrs, dont Tommaso Soderini se trouvait le guide et l'interprète.

Mais, comme c'était un principe immuable chez les Médicis, de ne point souffrir que l'influence personnelle de leurs partisans grandît outre mesure, Laurent, à peine entré en pleine possession de son autorité, voulut écarter le dévouement tutélaire de Tommaso Soderini, et s'affranchir d'une assistance qui lui devenait importune. Quand on discuta les moyens de réduire la sédition de Volterra[3], il s'empressa d'insister pour la guerre[4], tandis que l'ancien conseiller de son père se prononçait pour un accord pacifique. Les membres des grandes fa-

---

1. « *Lo Stato usava fare qualche intelligenza particulare in compagnie di notte, e qui disegnare chi avessi a essere fatto ; e dipoi con questo ordine, in questo e negli altri magistrati, andare nel Consiglio del Cento, il quale era solito a eseguire il disegno.* » Guichardin, *Stor. fior.*, cap. III, p. 27.

2. « *Cominciando qualche volta nel Cento a variare le elezione de' disegni dati...* » Guichardin, III, p. 28.

3. Dite « *guerra degli allumi* » parce qu'une mine d'alun en fut l'occasion : *ann.* 1472. Machiavel, VII, §§ 29, 30. — Guichardin, cap. III.

4. « *...parendogli avere occasione di dimostrare quanto col consiglio e con la prudenza valesse.* » Machiavel, VII, § 30.

milles, citoyens dont le mérite et la dignité lui valaient un concours précieux dans les ambassades et pour les missions difficiles, les Guicciardini, les Ridolfi, les Niccolini, lui inspirèrent bientôt une égale défiance [1]. Il leur opposa un système persévérant de contradiction, et confia les scrutins, les impôts, ses principaux secrets, la majorité dans les délibérations publiques, à des hommes de condition moyenne qui ne devaient qu'à lui leur nouveau rang et leur fortune [2]. Comme de tels conseillers s'empressaient d'approuver ses intentions et de répondre à ses désirs, Laurent suivait en réalité sa propre loi et réglait, au gré de son ambition et sans obstacle, les affaires les plus importantes de la République. Pour établir sur la masse même de la nation un pouvoir à ce point resserré à son sommet qu'il tenait tout entier dans une seule main, Laurent s'attachait les classes inférieures en veillant à leur bien-être ; il s'appliquait assidûment à les fournir de vivres, de spectacles et de fêtes [3] ; mais il flattait aussi les instincts nobles et les goûts délicats d'un peuple artiste, par les faveurs prodiguées aux intelligences les plus élevées et aux talents les plus illustres de l'Italie [4].

---

1. Voy. Guichardin, cap. III, p. 28. — C'est ainsi qu'il commença à irriter contre lui les Pazzi : « *Pareva a Lorenzo de' Medici che questa casa fussi troppo grande...* » Guichardin, cap. IV, p. 35.

2. « *...dando favore a quegli uomini de' quali non gli pareva potere temere, per essere spogliati di parenti e credito.* » Guichardin, cap. III, p. 28, et cap. IX, p. 90.

3. Voy. Machiavel, VIII, § 36. — Guichardin, cap. IX, p. 82-91.

4. « *...tutti gli uomini di Italia, che avevano eccellenza in lettere, in pittura, scultura o in simili arti .. o erano condotti da lui con grandi emolumenti, o erano tenuti in più riputazione dagli altri principi, i quali dubitavano, non gli vezzeggiando, non se ne andassino da Lorenzo.* » Guichardin, IX, p. 91-2.

Ce régime offrait donc une physionomie complètement différente de celle qu'avait présentée le gouvernement de la haute bourgeoisie, qui, ouvert à tous les citoyens de cette classe pour la direction, excluait à sa base une partie entière de la population.

Mais Laurent s'appuya d'abord sur des éléments épars, artisans, moyenne bourgeoisie, membres ralliés de l'ancienne noblesse ou de la nouvelle aristocratie, tandis que le groupe considérable des grandes familles écartées par les diverses proscriptions se reformait dans l'exil, et, désarmé à Florence, changeait son plan d'attaque en fomentant au dehors les ligues et les complots. Ce fut donc à l'extérieur que l'usurpation des Médicis rencontra les plus sérieuses difficultés. Malgré son éloignement pour les principes qui régissaient Venise, Laurent dut néanmoins, dès le début de son gouvernement, revenir à l'ancienne politique guelfe, et, pour assurer l'équilibre des États de l'Italie, rechercher dans le nord des alliances défensives [1]. Le népotisme de Sixte IV dont les efforts se dirigeaient vers la Romagne et la Toscane avait à la fois disposé l'ambitieux pontife à solliciter l'assistance du roi de Naples Ferdinand, et à se prémunir contre Florence, hostile à son agrandissement [2]. Comme le Saint-Siège voyait dans le chef de cette République l'instigateur de la résistance, il accueillit les exilés, encouragea leurs espérances et lança contre les Médicis la conjuration des

1. Sur les deux ligues qui divisèrent alors l'Italie « *l'una di Milano, Firenze, Venezia e Ferrara, l'altra del Papa e Napoli* », Guichardin, III, p. 30 à 33. — Machiavel, VII, § 31, VIII, § 2.

2. *Ann.* 1474. — Guichardin, III, p. 30. — Machiavel, VII, § 31.

Pazzi. Si l'inaction du gouvernement vénitien, alors absorbé en Orient, si l'assassinat de Galéas Sforza, victime de sa tyrannie, et les troubles où cette catastrophe plongea Milan[1], compromirent au dehors la situation de Laurent, l'issue de la criminelle entreprise des Pazzi affermit à Florence même son autorité[2]. Écartés de toute fonction à cause de leur opulence et de leur noblesse, victimes de mesures arbitraires qui les atteignirent dans leurs intérêts de famille[3], les Pazzi cédèrent aux suggestions de Sixte IV et résolurent la perte des Médicis.

Le meurtre de Julien et le péril auquel Laurent se vit un instant exposé, provoquèrent de sanglantes représailles. Déjà, Julien de Médicis avait marqué sa répugnance à entrer dans une voie d'usurpation[4]. Sa mort prévint entre les deux frères des dissentiments nuisibles à leur domination[5], et permit au survivant d'obtenir le privilège d'être escorté d'une garde armée[6]. Ce dernier

1. Décembre 1476. — Machiavel, VII, §§ 33-34. — Pour le rôle diplomatique de Tommaso Soderini auprès de la régente Bonne de Savoie, veuve de Galéas et mère du nouveau duc Jean Galéas alors mineur, voy. Guichardin, cap. III, p. 32-3.

2. Avril 1478. — Conjuration des Pazzi. Voy. le récit de Machiavel, VIII, §§ 1 à 9. — Guichardin, IV, p. 34 et suiv. — Nardi, I, 8, p. 16 et 17. — *Ang. Politiani conjurationis Pactianæ Commentarium.* Roscoe, *Vie de Laurent,* t. I, *Appendice,* p. 415 et suiv. — Les considérations de Machiavel, les exemples qu'il cite et commente, démontrent quelle fut l'influence de l'humanisme et des souvenirs de l'antiquité sur la pensée qui dirigea les conjurations dans l'Italie du xve siècle. Machiavel, *Ist. fior.,* VII, §§ 33, 34, et VIII, § 1. — *Discours sur Tite-Live,* III, 3, 6. — Consult. aussi à ce sujet J. Burckhardt, *la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance,* trad. Schmitt, t. I, p. 70 et suiv.

3. Machiavel, VIII, § 2. — Guichardin, IV, p. 35, 36. — Nardi, I, 8, p. 16, 17.

4 « *...Guiliano dei Medici molte volte con Lorenzo suo fratello si dolse, dicendo com'ei dubitava che per voler delle cose troppo, ch'elle non si perdessero tutte.* » Mach., VIII, § 2 *in fine.* — Nardi, I, 9, p. 17.

5. « *Lorenzo rimaso solo e libero dalla emulazione del fratello, che già cominciava a germogliare tra loro, attese a governare lo stato a suo bene placito e con maggiore autorità che mai.* » Nardi, I, 9.

6. Machiavel, VIII, § 10 *in fine.* — Guichardin, IV, *in fine,* p. 43.

fit alors l'épreuve de sa popularité. Si les Pazzi avaient conçu l'espoir de renverser les Médicis au nom de l'antique liberté, la multitude, excitée par de fidèles partisans, s'était aussitôt répandue dans la ville, aux cris de « *Palle! palle*[1] ! ». Insensible aux provocations de Jacopo de' Pazzi, elle courut au palais de Laurent et le proclama son Seigneur et le maître de la Cité. De ce jour, il fut vraiment Prince de l'État, et investi d'un droit héréditaire[2]. Fort du vigoureux concours de la démocratie, il se vit amené à détruire en les confisquant les pouvoirs inférieurs qui eussent limité le sien. Le peuple était plus porté à craindre dans l'exercice de la souveraineté les tendances aristocratiques que le despotisme même. Il retrouvait en Laurent le défenseur et l'image de l'égalité. Aussi l'encourageait-il à faire disparaître ces vieilles institutions, garanties de liberté, qu'un souvenir amer, au mépris de la prévoyance, lui montrait comme autant de privilèges dont il était autrefois exclu. Il eût repoussé de toute son énergie des entreprises nées de l'ancien ordre aristocratique ; il n'hésita pas à approuver Laurent, le descendant des Salvestro et des Veri.

Profitant de ces dispositions, le gouvernement des Médicis s'appliqua constamment à concentrer l'administration des affaires publiques, pour la remettre à des agents qu'il dirigeait à son gré et dont il restreignait le nombre et le mode de nomination, en même temps

---

1. « ...*Cominciorno a correre per la terra gridando* Palle, Palle, *chè tal segno ha l'arme de' Medici.* » Guichardin, IV, p. 40.

2. Guichardin, IV, *in fine*, p. 43.

qu'il leur donnait des attributions plus étendues[1]. Le pouvoir judiciaire ne devait pas échapper à cette méfiance. Aussi Laurent n'épargna-t-il pas ceux qui en étaient à Florence les plus redoutables représentants, les Huit de Balie[2]. D'anciens règlements avaient pourvu ces magistrats de droits exceptionnels. Jugeant au criminel, ils étaient soumis, pour formuler leurs arrêts, aux lois de la cité, mais libres de leur procédure. A l'égard des crimes contre l'État, leur autorité devenait illimitée[3]. Comme celui des Inquisiteurs à Venise, bien que dans le cercle de moindres prérogatives, un tel office portait, il est vrai, dans son institution, la marque de l'arbitraire : il avait néanmoins efficacement réprimé de nombreux abus. Au milieu d'une population turbulente et mobile, la promptitude de la poursuite et du châtiment arrêta souvent de pernicieux desseins[4]. Mais ce tribunal qui, par sa puissance même, tendait à la plénitude de juridiction, avait réussi bientôt à se prévaloir de sa compétence pour des affaires civiles qu'il arrivait incidemment à déclarer criminelles. Tel fut le prétexte que saisit le chef de l'État. N'osant encore supprimer cette magistrature, il voulut ramener du moins à des bornes plus étroites le contrôle

1. L'esprit des réformes de Laurent apparait tout entier dans les changements qu'il apporta à l'office des Consuls de mer, établis à Pise et à Livourne depuis 1421, avec juridiction sur les douanes et les litiges du commerce maritime : « *...mutato il modo di eleggerli, che erano per squittino, e il numero che erano cinque, e la autorità che era ordinaria, ne fece fare a mano ue' Settanta, tre, con autorità amplissima...* » *Ann.* 1491. Guichardin, VIII, *in fine*, p. 81.

2. Voy. ci-dessus, p. 205, note 1.

3. Guichardin, V, p. 47.

4. « *...perchè come sa chi è pratico nella terra, se il timore di questo Magistrato... non raffrenassi gli animi cattivi, a Firenze non si potrebbe vivere.* » Guichardin, V, p. 47.

qu'elle exerçait, et fit déterminer par un règlement les affaires dont la connaissance échapperait dorénavant aux Huit de Balie. Ils cherchèrent à résister : Laurent provoqua leur révocation et leur remplacement.

Mais, à l'extérieur, les Médicis parurent d'abord moins heureux. La conjuration des Pazzi était le signal de l'attaque résolue et préparée par Sixte IV. Frappée d'anathème après le supplice de l'archevêque Salviati [1], exposée sur son territoire à une double invasion, Florence se voyait abandonnée par ses deux seuls alliés [2]. La dispersion des mercenaires à Poggibonzi, l'occupation de la province par les ennemis victorieux, enfin la chute du château fort de Colle [3], tous ces funestes effets de la campagne semblaient présager un changement dans l'État [4]. Déjà Sixte IV, en fulminant son excommunication au début des hostilités, puis dans le manifeste qui précéda la marche des armées pontificales et napolitaines, avait déclaré, pour fomenter les troubles, qu'il faisait la guerre aux Médicis, non à la République, et désigné Laurent comme le seul ennemi [5]. Aussi ce dernier s'était-il, dès ce moment, assuré de la fidélité unanime de ses partisans, en convoquant à la Seigneurie un conseil de trois cents

1. Nardi, I, 8, p. 17. — Guichardin, V, p 44.

2. Venise dirigeait toutes ses forces contre les Turcs : la régente de Milan s'efforçait de réduire Gênes soulevée à l'instigation du roi de Naples Ferdinand. — Machiavel, VIII, §§ 11, 12, 13. — Pour ces événements, voy. Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. XI, chap. LXXXVI, p. 119 et suiv.

3. *Ann.* 1479. — Machiavel, VIII, §§ 15, 16. — Guichardin, V, p. 54.

4. Guichardin, VI, p. 56.

5. « *...publicando non volere altro da quella cittd, se non ch'ella rimovesse da se Lorenzo de' Medici, il quale solo di tutti i Fiorentini avevano per nimico.* » Mach., VIII, § 10.

citoyens. Mais bientôt les désastres militaires, les embarras du Trésor et la rigueur des impôts affaiblirent les dévouements. Dans les délibérations, des voix s'élevaient pour reprocher au Gouvernement ses fautes et ses dépenses, et réclamaient la fin d'une guerre qui avait, disait-on, pour cause l'avantage d'une seule famille et pour résultat l'interdiction et la ruine de la cité[1].

C'est à l'heure où la fortune des Médicis semble sur le point de sombrer, que Laurent la relève par un acte tout spontané d'habileté et de courage. Pour triompher de Sixte IV en désarmant le roi de Naples, il prend la résolution d'aller trouver Ferdinand et de lui exposer ses vues sur la situation générale et sur les intérêts communs des États italiens. Il réunit quarante des principaux citoyens et leur annonce son projet[2], puis il part soudainement pour Naples et se livre à son adversaire[3]. Après avoir exercé sur lui la séduction de son esprit pénétrant et souple, Laurent conclut une paix inespérée[4] et revient à Florence couvert de gloire. Par ce voyage demeuré fameux, il rendit la sécurité à sa patrie et força

---

1. Nardi, I, 9, p. 18. — Machiavel, VIII, § 17. « *...non solamente ne' circuli intra i privati, ma ne' consigli pubblici animosamente parlavano.* »

2. Guichardin, VI, p. 56. — Machiavel, VIII, § 17.

3. Il expliqua ses intentions à la Seigneurie dans les plus nobles termes. Voy. sa lettre du 7 décembre 1579, dans Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis*, t. I, p. 254-7. Elle est aussi reproduite par Cantù, *Histoire des Italiens*, t. VI, p. 450-1. — Pour les causes psychologiques qui expliquent cette hasardeuse résolution et le succès qu'elle obtint, voy. Burckhardt, *la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, t. I, p. 121.

4. Mars 1480. Guichardin, VI, p. 59, 60. — Machiavel, VIII, §§ 18, 19. — Sur les circonstances qui raffermirent cette paix et y firent adhérer Sixte IV (*Ann.* 1480-1481), Machiavel, VIII, §§ 20, 21.

l'admiration d'un monarque auparavant acharné à le perdre.

Instruit par les dangers que son autorité venait de courir pendant la guerre et son séjour à Naples [1], il profita des inquiétudes qu'entretenaient dans la République la surprise et la colère de Sixte IV [2], pour arrêter la forme du gouvernement fondé par Côme. Ayant toujours affecté de ne point anéantir les institutions de leur patrie, les Médicis avaient emprunté aux lois existantes, mais afin d'en changer insensiblement l'esprit, les mesures dont ils dénaturaient l'emploi. Sous le prétexte de difficultés passagères, ils usaient de procédés extraordinaires d'administration qu'ils savaient perpétuer. C'est ainsi que l'institution tout exceptionnelle des Balies était devenue avec Côme un mode général pour le renouvellement des offices. Cette apparence provisoire des réformes avait plus facilement disposé les Florentins à s'y soumettre ; lorsqu'ils commencèrent à en sentir le fardeau, la solidité du régime dont ils avaient favorisé l'établissement, rendit vains leurs efforts pour s'en affranchir. Comme le nom même des Balies était désormais odieux, Laurent concilia le sentiment public avec son propre intérêt [3]. Les Balies disparurent, mais firent place à une commission que créèrent les Conseils, et chargée de réviser les scru-

1. « *La città in quel tempo si trovava molto inferma e diminuta assai la virtù, sì per la lunga guerra, sì etiam perchè assai avevano preso animo di sparlare del Governo e cercare novità, e gridare...* » Guichardin, VI, p. 58, 59.

2. « *Questa pace subito che fu pubblicata riempiè di sdegno il papa ed i Veneziani.* » Machiavel, VIII, § 19.

3. « *Questo (consiglio de' Settanta) fu fatto per non tener più vivo quell' odioso nome della balia.* » Nardi, I, 9, p. 18. — Guichardin, VI, p. 61-2. — Machiavel, VIII, § 19.

tins. Pour assurer encore la docilité de ce nouveau corps, Laurent, à l'exemple de son aïeul, n'eut qu'à consulter les anciens usages de la République; il s'inspira des *Pratiche*. Dans les affaires importantes, les Prieurs avaient toujours eu le droit d'appeler un certain nombre de *richiesti* au sein des collèges [1] : ce mode de délibération offrait à la Seigneurie l'occasion d'un abus facile : il lui était souvent arrivé de se procurer une majorité par un choix calculé de ces notables. Au moyen d'une adjonction analogue, Laurent fit entrer quarante nouveaux membres dans le comité des Trente primitivement constitué par les voies régulières [2]. Ainsi fut composé le Conseil des Septante, investi du pouvoir législatif et du droit de distribuer les charges publiques [3]. Poursuivant l'insensible progression de cette réforme, Laurent prorogea successivement la durée de la nouvelle assemblée qui devint un conseil à vie. Puis il compléta la transformation de son gouvernement, en veillant à ne point perdre la direction exclusive des intérêts militaires et des relations extérieures. La mission des Dix de Balie nommés pour conduire les hostilités contre Sixte IV et Ferdinand allait expirer. Afin de retenir en ses mains les attributions très étendues que leur confiait la loi, mais en temps de guerre,

1. Voy. ci-dessus, chap. VIII, p. 209, note 1, et chap. IX, p. 248.

2. « ...*dettono pegli opportuni consigli balia a trenta cittadini per più mesi, e dipoi à dugento dieci, i quali feciono squittino nuovo, ordinorono nuova gravezza, dettono a que' trenta Arroti quaranta, i quali per cinque anni avessino molte autorità... che si chiamorono il consiglio de' Settanta.* » Guichardin, VI, p. 61.

3. Provisions des 10 et 19 avril 1480. Cette nouvelle organisation des pouvoirs publics qui dura jusqu'en 1494, exposée par Jac. Pitti, *Storia fiorentina*, se trouve reproduite dans l'*Archivio storico italiano*, t. I, Vieusseux, Florence, avec des considérations jointes à ce document par le marquis Capponi.

il fit pendant la paix remettre leurs prérogatives à de nouveaux magistrats, qui, choisis tous les six mois parmi les Septante, furent établis à demeure sous le nom de Huit de Pratique[1]. Les autres Conseils, les anciens offices virent dans ce remaniement général s'effacer leur importance passée[2]. Mais ils survécurent, et la notion même de la liberté s'altéra au contact d'un subterfuge qui en épargnait la trompeuse apparence.

Ainsi s'accomplit la révolution qui livra Florence au despotisme, et dont toute l'économie fut de substituer lentement aux corps délibérants quelques agents sûrs, aux pouvoirs conférés par la loi, la délégation du Chef de l'État, c'est-à-dire la volonté du maître à l'élection. Loin d'annoncer d'abord leur prééminence et de proclamer le mode nouveau de leur administration, les Médicis commencèrent par ébranler les mœurs politiques, les façonnant à la servitude par un régime prolongé de fonctions ou de conseils au caractère temporaire empruntés au passé, mais qui leur servirent à détruire le principe de la constitution : ils ne laissèrent apparaître le but de leur silencieux travail qu'au moment où l'État tout entier y était arrivé sans secousse.

Il ne suffisait pas à Laurent d'avoir solidement fixé parmi ses compatriotes l'autorité de sa famille; il voulait en même temps lui garantir un système d'alliances capable de soutenir et d'étendre au dehors la fortune des Médicis.

---

1. Guichardin, VI, p. 62. « *E così rilegorono e riformorono lo Stato, con più grandezza e stabilità di Lorenzo.* »

2. « *...degli altri consigli non restava se non l'ombra e il nome.* » Nardi, I, 9, p. 18.

Côme s'était ainsi ménagé l'amitié toute dynastique des Sforza. Dès que les événements le permirent, Laurent continua cette politique. La paix seule pouvait favoriser ses projets [1]. Cherchant à éloigner Florence des républiques dont les principes eussent contrarié sa dictature naissante, il s'était concilié l'estime particulière de Ferdinand de Naples : puis il s'efforça de mettre un terme à l'hostilité de Sixte IV. Quand le ressentiment obstiné du pontife eut cédé, la résistance et l'ambition de Venise retardèrent encore le succès de ses espérances [2]. Il fallut une seconde ligue qui rétablit contre cette dernière république une commune entente entre Milan, Florence, le roi de Naples et le Saint-Siège (1482). Les négociations générales poursuivies à Bagnolo [3], où Venise par sa diplomatie sut réparer ses revers, semblaient pacifier l'Italie. Mais le successeur de Sixte IV rompit avec Ferdinand et provoqua de nouvelles hostilités, dans lesquelles Laurent engagea Florence pour appuyer son allié de Naples [4]. Il vit enfin ses vœux réalisés en 1486 [5]. Sachant le Souve-

1. « Il avait su manier adroitement l'esprit de ses alliés, et s'était toujours accommodé au temps ;... par cette conduite mesurée, il avait accru sa fortune,... et emporta dans le tombeau le glorieux éloge d'avoir été le plus ferme soutien de la paix en Italie. » Guichardin, *Histoire d'Italie*, l. I, chap. I, *ann.* 1492. — Trad. Buchon. Paris, Desrez, 1836, p. 4. — A l'extérieur, il avait adopté nettement la théorie de l'équilibre italien : « Médicis comprit avec les Florentins qu'il fallait s'opposer à l'agrandissement des principales puissances d'Italie et conserver entre elles un juste équilibre, tant pour la sûreté de la république de Florence que pour le maintien de sa propre autorité. » Guichardin. *Histoire d'Italie*, l. I, chap. I, p. 2.

2. Guerre de Venise et du pape contre le duc de Ferrare, *ann.* 1482. Machiavel, VIII, §§ 22, 23, 24. — Guerre de Venise contre les États confédérés, *ann.* 1483-4. Machiavel, VIII, §§ 24, 25, 26, 27. — Guichardin, VII, p. 62 et suiv.

3. Août 1484. Guichardin, VII, p. 68-9.

4. Machiavel, VIII, §§ 28, 32. — Guichardin, VIII, p. 72 et suiv.

5. Machiavel, VIII, § 33. — La République n'eut plus qu'à poursuivre une guerre

rain Pontife mieux disposé à l'égard de la République, il encouragea cette bienveillance en multipliant ses démarches, l'activa par ses bons offices [1] et réussit à joindre à l'amitié du roi de Naples celle d'Innocent VIII, qui répandit aussitôt de nombreuses faveurs sur la famille de son nouvel allié [2]. La fortune des Médicis allait désormais grandir sans obstacle et bientôt atteindre au trône pontifical.

Dans Florence, Laurent jouissait d'un pouvoir absolu [3]. Les magistrats, les Conseils étaient à ses ordres [4]. Mais, comme l'apparence même de la délibération finit par être odieuse au chef d'un gouvernement despotique [5], et que les institutions de la liberté ne peuvent longtemps survivre à la liberté même, il voulut resserrer encore autour de sa personne le partage de l'autorité : il enleva aux Septante le droit de désigner les Prieurs, et remit à dix-sept citoyens toutes les prérogatives de souveraineté qu'avait exercées autrefois le peuple de Florence [6]. Lui-

solée contre Gênes, qui s'était emparé de Sarzane et de Pietra Santa. — Machiavel, VIII, §§ 29 à 31. — Guichardin, VII, *in fine*, p. 70-1. — La reddition de ces places aux Florentins termina les hostilités, en 1487. — Machiavel, VIII, § 33 *in fine*. — Guichardin, VIII, *in fine*, p. 77.

1. Machiavel, VIII, § 33.

2. Nardi, I, 9, p. 20. — Machiavel, VIII, § 36. — Innocent VIII élève à la dignité de cardinal le second fils de Laurent, Jean de Médicis, alors âgé de quatorze ans, *ann.* 1489. Voy. la lettre que Laurent écrivit alors à son fils. Roscoe, t. II, p. 179-187, et n° LXI de l'*Appendice*, p. 461-5.

3. « *...visse insino alla morte governandosi e disponendosi la Città tanto interamente a arbitrio suo, quanto se ne fussi stato signore a bacchetta.* » Guichardin, IX, p. 83. — Il réprima par l'*ammonizione* la hardiesse du Gonfalonier Nero Cambi, qui avait voulu faire acte d'initiative et d'autorité. Voy. Guichardin, VIII, p. 79, 80.

4. « *...Nessuno si ardiva contradirlo.* » Guichardin, IX, p. 82.

5. « *...per fuggire la difficultà e il tedio delle provisioni e de' Consigli...* » Guichardin, VIII, p. 80

6. *Ann.* 1490. Guichardin, VIII, *ibid.*

même, qui déjà songeait à se faire nommer Gonfalonier à vie [1], fut le premier élu parmi les membres de ce véritable conseil de famille [2], dont la mission devint effectivement celle-ci : confondre en une même administration les intérêts privés de Laurent et ceux de la nation. Les finances de l'État durent contribuer à raffermir le crédit des Médicis, qu'avaient ébranlé l'abandon de la banque et d'excessives dépenses [3].

G. Cambi et Nardi exposent les moyens peu honorables qui prévinrent la ruine du prince, d'abord au moyen d'avances exigées des comptables de la République [4], plus tard, par une banqueroute partielle du Trésor : ils relatent les opérations commerciales auxquelles Laurent livrait l'autorité de son nom moyennant sa participation à leurs avantages; les fournitures militaires ou les travaux au compte de la Cité, abusivement exploités par les hommes qui en avaient obtenu l'entreprise [5].

Guichardin dépeint Laurent de Médicis en nous montrant en lui les traits de caractères propres à l'œuvre qu'il avait accomplie. Affable et enjoué dans les entretiens familiers, son langage était empreint, dans les dis-

---

1. Guichardin, VIII, p. 81.

2. Nous y voyons figurer les plus fidèles amis des Médicis ; « *I quali furono questi : Lorenzo de' Medici, Jacopo Guicciardini, Bernardo del Nero, Niccolò Ridolfi... Agnolo Niccolini, etc.* » Guichardin, *ibid.*, p. 80.

3. Aussi Guichardin, dans le parallèle qu'il fait entre Côme et Laurent donne-t-il la supériorité au premier, qui sut, dit-il, non pas seulement conserver, mais acquérir le pouvoir, et sans perdre de vue le soin ni même l'augmentation de sa propre fortune : « *...Per le quali cose si può in effetto a mio giudicio conchiudere, che pesato insieme ogni cosa, Cosimo fussi più valente uomo.* » Guichardin, IX. p. 93.

4. « *...essendo quattro i principali camarlinghi della Città, cioè del Monte, della dogana, del sale e de' contratti...* » Nardi, I, 9, p. 19.

5. G. Cambi, *Delizie*, t. XXI, p. 5. — Nardi, I, 9, p. 19, 20.

cussions qui regardaient l'État, de réserve et d'ambiguïté[1]. La défiance le contraignait, non qu'il s'y trouvât naturellement porté, mais parce qu'il devait s'observer, sans faiblir un instant, au milieu d'un peuple qu'il avait asservi[2]. Entraîné par ces continuels soupçons, il allait jusqu'à intervenir dans les mariages projetés entre les grandes familles, pour empêcher des alliances trop puissantes.

S'il est triste, lorsqu'on recherche l'origine de cette éclatante destinée, d'en découvrir les ombres, l'esprit se rassérène à la pensée du noble usage que fit Laurent de sa puissance. Premier citoyen d'une République, il ravit la liberté de sa patrie. Du moins sut-il rehausser la domination qu'il avait usurpée par l'impulsion généreuse qu'on le vit donner autour de lui à la pensée humaine. Poursuivant la construction des édifices fondés par Côme[3], il embellit et agrandit Florence, qu'il a soin d'environner de places solidement fortifiées ; il crée l'université de Pise[4]. Poète et grand seigneur[5], il ouvre le riant asile de ses villas aux Politien, aux Pic de la Mirandole, aux Marsile Ficin, qu'enchaînent à sa personne l'activité singulière de son esprit, un jugement exquis, le charme de son commerce, plus encore que ses bienfaits ou son

1. « ...*usando nelle cose importanti poche parole e dubie.* » Guichardin, IX, p. 88.

2. « ...*quello che fu in lui più grave e molesto che altra cosa, fu il sospetto.* » Guichardin, *ibid.*, p. 89.

3. Entre autres l'église *San Lorenzo*. — Machiavel, VIII, § 36. — Voy. les dépenses considérables consacrées par les Médicis de 1434 à 1471 aux constructions, aumônes, etc. *Ricordi di Lorenzo*. Roscoe, *Vie de Laurent. Appendice*, t. I, p. 399.

4. Machiavel, VIII, § 36. Guichardin, IX, p. 86, 87.

5. Ses traits durs et presque grossiers, un front assez bas encadré de cheveux longs et plats, une bouche aux lèvres épaisses, un menton aux lignes vigoureusement accusées, ne révèlent guère cependant que l'intelligence et la force de volonté, dans le buste florentin de Laurent, au Vieux Musée de Berlin.

rang politique. Les statues antiques qui ornent ses jardins, les chefs-d'œuvre dont il s'entoure, offerts à l'étude des peintres et des sculpteurs, encouragent l'émulation des Ghirlandajo [1], des Mino de Fiesole, et guident le génie naissant de Michel-Ange.

Mais une telle fascination aggravait le danger auquel Florence s'était exposée en confiant la défense, plus tard la direction de ses intérêts aux représentants successifs d'une même famille. De Salvestro à Côme, tous concoururent à l'établissement du despotisme. Si l'action des premiers Médicis fut inspirée par un dévouement sincère, elle prépara les voies à la suprématie, puis à l'avènement de leurs successeurs. Avec Côme apparaît l'idée dynastique : Laurent la dégage et l'affermit. Sa haute intelligence, ce merveilleux concours de savants, de poètes, d'artistes dont la célébrité rend aujourd'hui à leur protecteur l'appui qu'il leur accorda jadis, le nom enfin que le siècle de la Renaissance italienne allait emprunter aux Médicis, tous ces souvenirs ont fondé sans aucun doute l'indestructible gloire de Laurent. Mais Florence expia durement les soixante années d'une primauté qu'expliquaient les mérites personnels du Magnifique ou du Père de la patrie, lorsqu'elle eut à subir les luttes civiles, la guerre étrangère, les souffrances d'un long siège, épreuves couronnées enfin par trois siècles de despotisme. Le pouvoir que Laurent avait ainsi consacré fut légué à ses descendants ; mais ils n'héritèrent

1. Dans les fresques qu'il a peintes à *Santa Maria Novella*, Ghirlandajo a reproduit les portraits des personnages illustres qui entouraient Laurent.

le droit de sa naissance l'appelait à gouverner sa patrie [1], comme si le devoir de la République eût été de partager une telle conviction : et cette confiance écartait de son esprit la crainte même que ce droit héréditaire pût lui échapper [2]. Loin d'écouter les conseils des amis de son père, qui se réunirent pour l'engager à modérer quelques abus [3], Pierre s'éloigna de ses intimes alliés, des Rucellaï, des Soderini, et négligea les affaires publiques ; il affecta d'en abandonner le soin non plus à des confidents choisis parmi ses compatriotes, mais à un ministre de ses volontés, d'une origine étrangère, tiré d'une condition inférieure, et dont il avait éprouvé la discrétion [4].

En même temps qu'il sacrifiait l'affection de ses partisans et qu'il méprisait les ménagements si attentivement gardés par son père, il laissait, en perdant l'intelligence de la politique suivie par ses ancêtres, s'anéantir la force, fondée sur l'opinion, qui les avait soutenus. Soit qu'une nature hautaine lui rendit toute contrainte odieuse, soit qu'il se trouvât incapable de comprendre l'esprit secret de cette tradition, il en méconnut à la fois les principes à l'égard des Florentins et dans ses relations extérieures.

Tandis que Laurent s'était appliqué à flatter les sentiments démocratiques du peuple, et, tout en écartant l'influence et le contrôle de l'aristocratie bourgeoise,

---

1. « *...succeduto nel governo al padre, e... allevato sotto la felicità e riputazione di quello.* » Nardi, I, 10.

2. Guichardin, *Stor. fior.*, X, p. 95.

3. Guichardin, X, p. 95.

4. « *Ser Piero da Bibbiena... uomo... molto esercitato nei maneggi dello Stato, ma nella sua conversazione poco accetto a' cittadini.* » Nardi, I, 10. — « *...contadino superbo,... che fu buona parte cagione della rovina del detto Piero.* » G. Cambi, *Stor. fior., Delizie*, t. XXI.

avait eu la précaution de s'en concilier individuellement les principaux membres, Pierre, abusé par des conseils trompeurs, voulut s'isoler ; il confondit dans un commun dédain les classes supérieures et chacun des citoyens qui en faisaient partie [1]. Livré seulement à quelques hommes que leur vanité rendait impénétrables, il s'aliéna promptement la nation entière. Il prétendait trop tôt transformer un despotisme de fait, mais habilement déguisé, appuyé sur un assentiment presque général, en un régime monarchique, héréditaire et absolu.

Il ne sut pas mieux sauvegarder le crédit que Laurent avait acquis à sa maison par sa diplomatie. De futiles rivalités rompirent l'union italienne, si précieuse au moment où Charles VIII allait rouvrir la péninsule aux compétitions étrangères. Pierre aida même à ces brigues funestes en délaissant les Sforza pour servir l'inimitié du roi de Naples contre le nouveau maître de Milan. Inquiet des périls qui menaçaient son usurpation récente, Ludovic le More fit appel aux Français [2]. Du moins le chef de la République florentine devait-il épargner à sa patrie les maux de l'invasion en respectant la foi de tous temps observée entre la cité guelfe et la France. Mais les promesses de Ferdinand [3] stimulaient le désir que nourrissait

1. « *Questa disunione di costoro con Piero non solo lo fece insospettire di loro, ma quasi cominciando a credere che tutti gli uomini di qualità... fussino dell'animo medesimo, dette occasione a... alcuni... maligni di persuadergli ..* » Guichardin, X, p. 97. Voy. aussi l'incident du mariage de T. Soderini ; Pierre s'opposa à l'union de deux grandes familles florentines, « *per non congiugnere insieme ricchezza e stato.* » Nardi, I, 10, p. 22. — Sur le caractère de Pierre, Guichardin, X, p. 95, 96, et XI, p. 107.

2. Pour ces intrigues et ces négociations, voy. Guichardin, *Histoire d'Italie, ann.* 1492 et 1493, l. I, chap. I, p. 5 et suiv., 9, 12 et suiv.

3. Le roi de Naples mourut le 25 janvier 1494, et fut remplacé par son fils, Alphonse II.

Pierre d'ajouter à son pouvoir le titre de souverain : il jugeait que la dynastie aragonaise demeurait l'alliée particulière de sa famille, tandis que l'amitié séculaire de la France s'adressait surtout aux Florentins, parmi lesquels lui-même n'était aux yeux de Charles VIII qu'un des premiers citoyens. Aussi, quand les ambassadeurs du roi vinrent négocier le passage et le ravitaillement des troupes [1], les Septante alléguèrent-ils, pour refuser tout accord, la ligue conclue avec Ferdinand et l'absence momentanée de quelques-uns des gouvernants. Attirés vers la France par des sympathies anciennes qu'alimentaient encore d'actives relations commerciales [2], les Florentins s'indignaient de l'atteinte portée à leurs sentiments et à leurs intérêts. Ils voyaient la paix même et leur sécurité sacrifiées pour un caprice aveugle [3], au profit d'une primauté dont ils songeaient déjà à s'affranchir. Mais le peuple redoubla ses plaintes, quand il apprit que Pierre s'était prononcé malgré l'avis des principaux citoyens [4]. Dans les *Pratiche* secrètes où le chef de l'État admettait quelques privilégiés à délibérer sur les affaires publiques,

---

1. Guichardin, *Stor. fior.*, X, p. 102. — *Hist. d'It.*, I, 3, p. 43.

2. Guichardin, *Histoire d'Italie*, I, 2, p. 27. « *...il gran commercio che hanno con loro (Francesi), specialmente in Lione...* » *Relaz. degli Ambasc. Venet. Ser.*, II, t. I, p. 78.

3. « *E così ogni dì più la città si scopriva per Napoli contro a Francia.* » Guich., *Stor. fior.*, X, p. 102.

4. Guichardin, *Stor. fior*, X, p. 102, et XI, p. 106. — Pierre exila même ses cousins, petits-neveux de Côme l'Ancien, qui déjà lui portaient ombrage et paraissaient favorables à l'alliance française, *ann.* 1493, avril 1494. — Reprenant les traditions des premiers Médicis, ils se montraient fidèles à la cause du peuple. Rentrés à Florence après la chute de Pierre, ils changèrent leur nom en celui de *Popolani*. Nardi, I, 11, p. 23, 24. Pitti, *Stor. fior.*, I. Guichardin, X, p. 101, 102. — Ammirato (*Stor. fior*, XXVI), client des Médicis, indique, pour expliquer cette rigueur, un motif d'ordre privé.

une timide opposition se faisait jour[1]. Décidés à s'inspirer de son exemple et à rejeter sur lui seul la responsabilité de ses actes[2], les Florentins, malgré de vives instances, lui refusèrent les subsides qu'il réclamait pour les préparatifs de la résistance[3]. Encouragées par le mécontentement général, les factions s'agitèrent, encore unies cependant par la commune pensée de renverser le gouvernement des Médicis[4].

Sur le conseil de ses amis qui ne se dissimulaient plus le danger, Pierre crut prévenir la révolte en allant, comme son père l'avait fait à Naples[5], traiter lui-même de sa réconciliation avec le roi de France. Dans son impéritie, il consentit à livrer à Charles, sans stipuler aucune garantie, toutes les forteresses toscanes. Cette imprudence, qu'il consomma à l'insu de la cité, au mépris même de ses collègues d'ambassade[6], porta le coup de grâce à son pouvoir. Soutenus par le peuple, les chefs du parti démocratique, les hauts bourgeois ennemis des Médicis[7], s'assemblèrent au Palais de la Seigneurie et résolurent de rétablir la liberté. Une députation nouvelle fut immédiatement envoyée vers Charles pour s'en-

1. Guich., *Stor. fior.*, X, p. 103.

2. « On voulait, dit Guichardin, séparer les intérêts et les desseins de la République d'avec ceux de Pierre de Médicis. » *Hist. d'It.*, I, 3, p. 46.

3. Nardi, I, 12, p. 26.

4. « *Tutti coloro che erano inimici e tenuti sotto dallo stato, risentitisi e venuti in speranza che la città tornassi alla libertà antica.* » Guich., *Stor. fior.*, XI, p. 106-7.

5. Nardi, I, 12, p. 26. Guich., XI, p. 107. « Il est bien dangereux de se conduire par l'exemple, surtout si les circonstances ne sont pas les mêmes, et si une prudence égale ne favorise de semblables démarches. » *Hist. d'It.*, I, 3, p. 45.

6. « *Senza aspettare le lettere e i contrassegni della Signoria, come secondo le leggi osservare si doveva.* » Nardi, I, 12, p. 28. — Guich., XI, p. 108. *Hist. d'It.*, I, 3, p. 44-5.

7. Guichardin, *Stor. fior.*, XI, p. 108.

tendre avec lui au nom de la République[1]. Pierre revint en hâte, afin de relever le courage de ses clients, qui déjà le désavouaient : il comptait cette fois s'emparer à main armée du Palais public[2], exiger des Prieurs la convocation d'un parlement et se faire décerner non plus, selon l'usage des Médicis, une autorité indéterminée sur la République, mais le titre de prince, et un droit absolu de souveraineté. Malgré ses préparatifs militaires, il vit se fermer devant lui la porte du Palais, dut assister impuissant à l'insurrection du peuple : déclaré rebelle, il quitta la ville et s'enfuit précipitamment[3].

Machiavel observe que cette révolution ne fut point sanglante ; les Florentins dont l'acquiescement presque unanime avait appuyé ce régime, n'en frappèrent que le chef[4]. Le gouvernement des Médicis, après soixante années de domination, alors qu'il semblait défendu ou du moins accepté par les hommes les plus influents, s'écroula tout à coup, cédant à l'effort de quelques jeunes gens dépourvus de crédit. Guichardin, qui signale ce fait remarquable, nous en indique la cause. L'effervescence que Pierre avait dejà soulevée déborda, quand on le vit entraîner témérairement la République dans cette guerre sans espoir et dont le risque était si grave[5].

Malgré la déchéance de celui qui l'avait à ce point

1. Guichardin, *Stor. fior.*, XI, p. 108. — Savonarole fit partie de cette ambassade. Nardi, I, 12, p. 28.

2. Nardi, I, 16, p. 31-2.

3. 9 nov. 1494. Pour le récit de cette révolution, consult. Nardi, I, 16. — Guich., *Stor. fior.*, XI, p. 109, 110.

4. *Discours sur la première décade de Tite-Live*, l. III, chap. VII.

5. « *...sopra tutto l'aversi recato adosso pazzamente una guerra potentissima e che non si poteva sostenere.* » Guich., XI, p. 113.

compromise, Florence n'en restait pas moins exposée sans défense à l'invasion, et peut-être au démembrement. Sur le territoire toscan, s'avançait un monarque au langage évasif, commandant une armée nombreuse et aguerrie, dont les convoitises menaçaient tout le pays de dévastation, et la ville elle-même de pillage[1]. On avait à craindre que Charles VIII ne prétendit rétablir Pierre de Médicis avec qui il avait traité, ou du moins épuiser la cité par une exorbitante rançon. Quelques jours détruisaient les conquêtes de plusieurs siècles ; Pise, Livourne, Pietra Santa, Sarzane étaient occupées par les Français ; et la seule perte de Pise, dont les habitants chassèrent la garnison et les magistrats de la République à l'heure même où succombait le despotisme[2], parut si funeste que l'on ne sut si l'on ne devait pas déplorer l'affranchissement de cette ville plutôt que célébrer la liberté recouvrée[3].

Il faut remarquer toutefois qu'en cherchant à se détacher de la France, Pierre s'engageait dans une voie où ses successeurs étaient appelés à trouver le salut de leur suprématie. Il s'écartait de la politique chère à Florence pour suivre un avantage dynastique, comme Florence même, en accueillant Charles VIII, croyait demeurer fidèle à ses propres traditions. L'origine de cette antique alliance, en effet, se découvrirait sans aucun doute dans la pensée des anciens Guelfes, qui, après s'être jadis

1. Guich., XI, p. 114.
2. Guich., *Stor. fior.*, XI, p. 114. *Hist. d'It.*, I, 4, p. 47 et suiv.
3. « Je veux conclure, dit l'historien, qu'il est plus naturel à l'homme de s'assurer la liberté que de chercher l'empire sur autrui ; *massimè che ...non si può dire avere imperio in altri chi non ha libertà in se.* » Guich., *Stor. fior.*, XI, p. 114.

adressés à Rome, voyaient en la France un appui pour repousser les prétentions de l'Empereur[1]. Opposant sans cesse l'une à l'autre les puissances qui les menaçaient tour à tour, ils sauvegardaient l'autonomie des États italiens, tout en évitant une lutte directe qui eût été trop inégale. Et comme ce royaume avait constamment encouragé la résistance contre l'Empire, puis contre la Papauté lorsqu'elle devint envahissante, la France représenta longtemps, grâce à ce rôle historique, l'idée de réaction contre la politique de domination universelle que les deux grands pouvoirs du moyen âge s'étaient successivement efforcés de faire prévaloir en Occident[2].

S'attachant, au contraire, à la dynastie aragonaise de Naples, que l'Espagne ne devait pas tarder à remplacer, Pierre liait pour l'avenir la cause de ses successeurs à la fortune de Charles-Quint, héritier lui-même des traditions impériales. Les Médicis trouvèrent en ce monarque le restaurateur et l'auxiliaire de leur despotisme. Le joug qui devait s'appesantir quelques années plus tard sur la péninsule entière, et qui comprima toute indépendance locale, toute liberté intérieure, fut le soutien le plus sûr des petites tyrannies dont l'usurpation reçut alors une consécration définitive. Ces gouvernements arbitraires,

1. « *...essendo guelfi hanno sempre seguitata la parte francese.* » *Relaz. degli Ambasc. Venet., loc. cit.*, p. 78. — Le serment que les premiers magistrats prêtaient à leur entrée en fonctions conservait le souvenir de cette politique traditionnelle ; ils juraient : « *di non esser mai contro alla Chiesa Romana, nè contro alla corona di Francia, e di conservare e mantenere la parte guelfa in Firenze.* » *Relaz, ibid.*, p. 79

2. Le souvenir de cette tradition désormais sans objet entretenait cependant des liens d'amitié et peut-être des illusions dangereuses. Ainsi doit s'expliquer « cet engouement des populations pour la France », sentiment dont « la naïveté fait frémir » M. Burckhardt. Voy. *la Civilisation en Italie*, t. I, p. 113.

qui, ennemis de Charles-Quint ou livrés à eux-mêmes, eussent été sans force, s'empressèrent de se soumettre à cette suprématie tutélaire : l'Espagne, de son côté, rencontrait en ces princes, qui se partageaient l'Italie morcelée, comme les délégués de sa propre domination ; elle se ménageait en eux autant de vice-rois dociles, responsables aux yeux des populations, en butte les premiers aux ressentiments ou aux plaintes. Tel fut le point d'appui des conquêtes espagnoles, qui assurèrent en même temps le pouvoir de Côme Ier. Pierre ne fit qu'obéir à cette pensée ou se laissa guider par une inspiration instinctive, se réglant du moins à cet égard sur les maximes de prudence personnelle dont Côme et Laurent lui avaient donné l'exemple. Mais ces desseins qui dans l'avenir devaient fonder le règne des Médicis sur l'asservissement des Florentins, furent déjoués d'abord par l'événement : la victoire rapide, bien qu'éphémère, de Charles VIII confondit à ce moment les uns et les autres dans une même disgrâce.

A l'intérieur, Pierre laissait sa patrie profondément bouleversée : l'effroi de ses partisans, la fermentation populaire, le brusque retour des proscrits de 1434 et de 1478 troublaient un gouvernement à peine constitué, et qui n'avait pas encore éprouvé sa force ni fixé sa direction.

Un des dangers du despotisme est qu'il dénature et vicie les principes démocratiques dont il active cependant l'extension. Le peuple auquel s'est imposé par la violence un régime qu'explique le passé, mais nouveau dans sa forme, parait suspendre tout à coup le cours de ses des-

tinées. Il n'en poursuit pas moins, par un travail latent, ces modifications insensibles qui sont les conditions nécessaires de la vie. Cette marche se précipite même sous le couvert de l'oppression. L'exagération des doctrines emprunte son excuse à la persécution; et les hommes qui, dans un esprit de mesure, les eussent sans doute désavouées en un temps de liberté, risquent, par haine de la servitude, de s'abuser sur le véritable caractère de ces excès. Le despotisme ajoute encore aux discordes des classes, en provoquant l'aversion contre son auteur et ceux qui le servent; il aiguise l'envie contre cette prospérité intérieure dont il s'attribue le mérite. Il suscite ainsi et ranime le péril de la démagogie, comme fit le duc d'Athènes, afin d'en inspirer la terreur aux classes dont il devine l'hostilité. Ralliant à lui les plus prudents, poussant les autres à d'impuissants outrages, il doit sa force à cette dissidence qu'il entretient au cœur de la nation. Les citoyens ont à éviter dès lors un double écueil, pour combattre, à la fois, la démagogie sans le concours du despotisme, et le despotisme tout en répudiant l'alliance funeste de la démagogie. S'ils n'ont point ce discernement, ils se voient contraints de subir docilement le joug protecteur, ou se trouvent, à l'heure de la délivrance, en face d'un ennemi nouveau et non moins redoutable, l'instinct démagogique qui grandissait à mesure que s'altérait l'idée démocratique.

La haute bourgeoisie avait donné le signal et l'exemple d'une résistance persévérante au pouvoir dictatorial : la vigueur lui fit défaut au moment décisif. Ce fut la démocratie, flattée et nourrie par les Médicis, gagnée d'abord

à leur primauté, qui, dès qu'ils eurent chancelé, surgit et les renversa.

L'un des prieurs, Luca Corsini, fit, de sa propre autorité, résonner la cloche de la Seigneurie [1] pour donner l'éveil à toute la cité. Le peuple prit les armes et accourut [2]. Dans ce mouvement, la plèbe à son tour, les artisans, sourds aux appels du cardinal Jean frère de Pierre [3], ne songèrent qu'à exercer leurs vengeances. Déjà les émeutiers envahissaient les jardins des Médicis, qui furent saccagés ; ils livraient au pillage et aux flammes les demeures de certains dignitaires et de plusieurs agents du fisc [4].

Mais, à ce moment, les passions de la multitude prirent tout à coup une direction inattendue, sous l'influence des idées religieuses qu'avaient exaltées les prédications de Jérôme Savonarole.

Ce n'est pas que Florence n'eût précédemment offert le spectacle de ces solennelles manifestations de foi, provoquées par les menaces ou les ravages de grandes calamités. Au siècle précédent, les flagellants [5] menaient leurs processions à travers la ville et soulevaient sur leur passage les acclamations du peuple soudainement

---

1. « *...messer Luca corse furiosamente a sonare la campana grossa a martello, e sendo ritenuto da chi gli corse dietro, non potè sonare più che due o tre tocchi...* » Guich., *Stor. fior.*, XI, p. 109.

2. « *...il popolo si comiuciavà a levare gridando ; viva popolo e libertà !* » Guich., XI, p. 110. Nardi, I, 16, p. 33, 34, 35.

3. « *...gridando ; palle ! palle !... col gettar danari...* » Nardi, I, 16, p. 33, 34.

4. Nardi, I, 16, p. 35. — Guichardin, XI, p. 111. — G. Cambi, *Delizie*, XXI, p. 78-79.

5. G. Villani, VIII, 122. Murat., t. XIII, col. 444, *ann.* 1310. — Les flagellants de frà Venturino de Bergame, *ann.* 1334. G. Villani, XI, 23, col. 767-8.

conquis aux œuvres de pénitence [1]. Les souvenirs légendaires de l'Évangile éternel [2] avaient toujours entretenu un esprit caché d'hostilité contre l'éclat mondain et la puissance temporelle des représentants de l'Église. A l'époque même où Laurent déployait aux yeux de ses compatriotes la pompe des cavalcades païennes et conduisait les chœurs carnavalesques, des moines à la parole véhémente, exhortant la foule, réveillaient par leurs sermons les terreurs bibliques. Dans la chaire de Saint-Marc, puis au Dôme, le dominicain Jérôme Savonarole se fit entendre [3] et prépara cette réaction violente de la multitude fanatisée contre la pensée et contre les œuvres de la Renaissance, qu'il dénonçait comme marquée du double sceau de l'incrédulité et du despotisme.

Tous les partis, cependant, qui s'étaient accordés pour renverser Pierre de Médicis et pour administrer provi-

---

1. Prédications de frà Jacopo Bossolaro. M. Villani, VIII, 2. Murat., t. XIV, col. 468.

En 1399, processions des *Bianchi* : « *...per le città non si vedeva alcuno se non vestito di bianco :... subitamente ne seguì un' ardente divozione.* » Leon. Aret., XII, *ad ann.* 1399, t. III, p. 267-9. Consult. à ce sujet Burckhardt. *Civilisation en Italie*, t. II, p, 221, 245 et suiv.

Les Florentins, en 1375-6, s'étaient adressés à Catherine de Sienne pour négocier leur réconciliation avec le pape d'Avignon, Grégoire XI (voy. ci-dessus chap. VI, p. 165 et notes 2 et 3).

2. Les Franciscains, et surtout leurs adeptes du Tiers-ordre avaient nourri ces doctrines qui exaltaient la pauvreté, annonçaient la réforme de l'Église et, pour l'humanité, un nouvel état de perfection. On pénètre aisément les tendances sociales et politiques qui se dégageaient naturellement de ces rêves mystiques. Les Dominicains s'étaient toujours montrés les ardents adversaires de cet illuminisme, qui, sans l'inspirer directement, ne demeura pas du moins étranger à la mission de Savonarole.

3. Août 1490 ; carême de 1491. Il était arrivé à Florence en 1488. Guichardin, *Stor. fior.*, XII, p. 123, 124. — Consult. *Jérôme Savonarole et son temps*, par P. Villari, trad. Gruyer, 2 vol., F. Didot. Paris, 1874, t. I, p. 123, 164 et suiv. — Voy. aussi Perrens, *Jérôme Savonarole*, 2e édit., p. 53, 55. — Sermons prêchés pendant l'Avent de 1493, cités par Villari, p. 211, 218, 219 et suiv.

soirement les affaires, observèrent d'abord cette union rendue nécessaire par le péril de la République. Les plus habiles diplomates, Pand. Rucellaï, G. Cavalcanti, T. de' Nerli avaient couru à Lucques pour conjurer le courroux de Charles VIII; Francesco Valori usa de son crédit pour calmer la populace[1]; Piero Capponi tint courageusement tête au monarque entré dans Florence la lance au poing[2]; Savonarole le rappela au respect de la foi jurée, et le décida au départ[3].

Mais, quand on voulut organiser la liberté reconquise, les dissentiments remirent en présence les partis nombreux nés des troubles anciens. La Seigneurie se composait de citoyens qui, après avoir aidé à l'expulsion des Médicis, songeaient à arrêter la révolution pour s'approprier l'autorité[4]. Dans cette intention, ils se firent décerner Balie par un parlement, et désignèrent vingt *Accoppiatori*, chargés pour une année de nommer aux offices[5]. Le même esprit présida au choix des Huit de Balie, membres du tribunal criminel, et des Dix de

---

1. « *...dubitando che questa licenza non trascorressi troppo...* » Guichardin, XI, p. 111.

2. « *I Francesi... temevano assai, facendo guardie e usando diligenza grande non si usassi campane...* » Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 118. — Nardi, I, 17, p. 39. — Guich., *Hist. d'It.*, I, 4, p. 49 et suiv.

3. Voy. Villari, p. 285. Perrens, p. 101. — Pour la convention arrêtée (24 nov. 1494) entre la Seigneurie et Charles VIII, voy. le texte de ce document au t. I de l'*Archivio Storico italiano*, commenté par le marquis Gino Capponi.

4. Consult. à ce sujet les réflexions que Guichardin prête à Bernardo del Nero, dans son dialogue sur le Gouvernement de Florence : « *...se voi considerate gli andamenti di coloro che vivono in una medesima Città, e le discordie che nascono tra essi, troverrete che, per ultimo fine, riguardano più la superiorità che la libertà.* » *Del reggimento di Firenze dialogo*, l. I. *Opere inedite di* Fr. Guicciardini, t. II, p. 51. — G. Cambi, *Delizie*, XXI, p. 82.

5. Déc. 1494. Nardi, I, 19, p. 48, 49. — Sc. Ammirato, XXVI, p. 207. — Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 120-1.

guerre et de liberté[1]. En même temps reparurent les brigues individuelles : les rivalités particulières produisirent les déceptions et les mécontentements. Écarté de la commission souveraine des Vingt à l'instigation de P. Capponi, son ennemi privé, Paolantonio Soderini[2] se rapprocha de la faction populaire, que déjà cherchaient à circonvenir les Médicis de la branche cadette rappelés à Florence. D'autres citoyens demandaient que l'on frappât les partisans de Pierre[3] : des cris de haine s'élevaient contre les principaux d'entre eux, Bernardo del Nero, N. Ridolfi, J. Salviati.

Les auteurs du mouvement, craignant d'en perdre la direction, P. Capponi, Fr. Valori qui pourtant inclinait vers la démocratie, se refusaient à ces vengeances. Issus de la secte qui, sans être complice de l'usurpation, avait relevé Côme à l'encontre de l'aristocratie bourgeoise, ils devaient craindre, une fois les *Palleschi* expulsés, de rester à la merci de ceux dont leurs pères avaient trahi la cause en 1434. Aussi les réformateurs eurent-ils soin d'introduire parmi les *Accoppiatori* plusieurs anciens clients des Médicis, fixant du moins leur choix sur les hommes qui, sans avoir encouru les rigueurs de Pierre, ne s'étaient point attiré cependant l'animosité du peuple[4].

---

1. Pour suivre les opérations contre Pise révoltée. Guich., *ibid.*, p. 120.

2. « ...*sendo uomo di grande autorità, e stato urtato da Piero de' Medici.* » Guich., p. 121.

3. *Palleschi*, nom emprunté aux *palle*, armoiries des Médicis. Ceux des *Palleschi* qui dissimulaient leurs opinions étaient dits *Bigi* (gris) « *quasi come incerti e dubbi* » par opposition aux *Bianchi*, nom réservé aux citoyens « *amici dello stato e della libertà.* » Nardi, II, 25, p. 98. — Sur ces projets de persécution contre les *Palleschi*, voy. Guichardin, *Stor. fiorent*, XII, p. 121, 122.

4. Par exemple Piero Guicciardini, qui avait rempli des missions diplomatiques à Milan et à Venise. Guichardin nous le montre dans les *Pratiques* tenues par Pierre se

Mais Savonarole, sollicité et soutenu par P. A. Soderini, prévenait leur politique en prêchant une amnistie générale [1], et groupait autour de lui, contre l'oligarchie naissante, les classes populaires et une fraction des *Palleschi*. Ces derniers n'étaient pas seulement portés vers le prieur de Saint-Marc par l'intérêt immédiat de leur conservation ; ils obéissaient aussi à cet instinct égalitaire qui, plus souvent au profit de la servitude que pour le bien de la liberté, avait uni contre les classes moyennes, les amis des Médicis, les démocrates et le bas peuple [2].

Les *Palleschi* puisaient leur force dans une notion exacte de la société florentine. Ils comprenaient que la République, après avoir perdu son aristocratie, ne pouvait trouver l'assiette d'institutions durables en reposant sur une haute bourgeoisie livrée aux factions, et dont ils s'étaient eux-mêmes rallié une partie considérable ; que la masse de la population leur savait gré de ne point respecter ces démarcations désormais surannées, tracées jadis entre les classes, de répudier, comme autant de fictions, les tempéraments oligarchiques, en un mot de gouverner seuls pour tous, plutôt que de laisser la suprématie à quelques-uns seulement.

Les chefs de la Balie, au contraire, attribuaient à l'excès de ces doctrines la cause de l'instabilité politique. Ils cherchaient à constituer un parti compact avec tous

séparant parfois de ses collègues trop dociles : « *...non si opponevano, eccetto qualche volta e non molto Francesco Valori e Piero Guicciardini.* » *Stor. fior.*, X, p. 103.

1. Guich., XII, p. 124. — Nardi, I, 19, p. 47.

2. Bernardo del Nero est l'interprète de ce sentiment, dans le dialogue de Guichardin sur le Gouvernement de Florence. Pitti lui-même (*Stor. fiorent.*, t. I, *Archiv. Storic.*) reconnaît et indique que la plèbe était favorable aux Médicis. C'est ainsi qu'elle l'avait été jadis aux vieux Gibelins.

ceux que l'on nommera bientôt les *Ottimati*, à créer entre le despotisme et l'état populaire, des institutions dont la haute bourgeoisie aurait conservé la direction. Vainement prétendaient-ils mettre un terme à ces changements séculaires, et faire reconnaître aux Florentins que l'égalité dans l'exercice de l'autorité ne se confondait pas avec un droit égal à la protection des lois. Leurs vues ne pouvaient suppléer à une tradition tant de fois ébranlée, ni conformer à d'illusoires espérances les mœurs d'un peuple inquiet et mobile.

A leur tour, d'ailleurs, ils se divisaient. Tandis que les Capponi et les Vespucci comptaient restreindre cette aristocratie et, comme au temps de Rinaldo degli Albizzi, en concentrer le pouvoir dans quelques grandes familles, Fr. Valori réclamait en faveur de la bourgeoisie entière, et voyait dans tout le corps électoral le plus sûr appui de l'État. D'autres encore, comme P. Guicciardini, poursuivant l'œuvre équivoque et décevante une première fois tentée en 1434, désiraient réconcilier avec ces divers intérêts la politique des Médicis, et donner place, dans un gouvernement que dominerait cette famille, au concours, devenu sincère, de la haute bourgeoisie.

Ainsi se trouvaient en présence tous les groupes qui depuis plus de cent ans avaient tour à tour tenté l'application de leurs principes. Sur un terrain libre, chacun d'eux se flattait de mener à meilleure fin un nouvel essai, et commençait, au milieu de ce peuple que rendaient expert tant de vicissitudes, à formuler ses projets en maximes spéculatives. Florence en était arrivée à cet âge où une nation sait le mieux discuter les conditions et les

modes de son gouvernement, où cependant elle se montre le moins capable de s'en approprier l'esprit. Dépouillée de ces institutions qu'une longue expérience consacre et que protège un respect ancien, elle cherchait sa voie dans ces retours artificiels vers le passé : les politiques instruits à l'école de ses révolutions se promettaient moins de consulter les dispositions de la République que d'éprouver la valeur d'une théorie : ils s'efforçaient vainement d'implanter leurs systèmes dans ce sol d'où ils avaient à l'envi déraciné toute tradition. A cette activité d'un peuple qui poursuit le but offert à son génie, semblait devoir succéder déjà l'agitation confuse des partis qui ne s'inspirent plus que de l'histoire. C'est alors que la voix puissante de Savonarole convia les Florentins à l'essai nouveau d'un gouvernement démocratique.

Tandis qu'entre *Palleschi* et hauts bourgeois, absolus ou modérés, les opinions se heurtaient au sein du conseil des *Accoppiatori*[1], le peuple, qui déplace ses sentiments mais sans les mesurer ni les contraindre, se pressait autour de l'ardent prédicateur : tout un parti était déjà formé qui devançait les délibérations. Puis on savait que Pierre de Médicis, rentré en grâce auprès de Charles VIII[2], sollicitait de ce monarque son rétablissement à Florence. La crainte de son retour, l'irritation que provoquaient les menées secrètes de ses amis, ne contribuaient pas moins que les incertitudes de discus-

1. Les deux systèmes qui, après des discussions longues et confuses, partagèrent le Conseil, se trouvent exposés dans les discours de G. A. Vespucci et de P. A. Soderini. Guichardin, *Histoire d'Italie*, II, 1. p. 65 à 68.

2. Guichardin, *Histoire d'Italie*, I, 4, p. 49.

sions stériles à fortifier la faction populaire. Quand les *Accoppiatori* durent enfin se prononcer sur la constitution, victimes de leurs dissensions, ils se virent entraînés, malgré leurs répugnances, à céder au courant démocratique et à compter avec l'homme qui en dirigeait l'impulsion irrésistible.

Ce n'était pas que Savonarole, dès les premiers jours de sa prédication, se fût proposé de partager les passions politiques de ses contemporains, et de s'immiscer dans les débats qui agitaient la République. L'esprit obsédé par la prévision violente des calamités qui allaient châtier une dépravation générale et l'aveugle acharnement des factions, il s'était dans ce tumulte donné pour mission la régénération religieuse, et voulait pacifier l'Église et le siècle par le réveil de la pensée chrétienne. Ses études, ses méditations intenses dans l'ascétique retraite du couvent de Saint-Marc, avaient porté sur la réforme des mœurs, sur les excès des princes et les scandales du clergé. Dépassant de son regard l'enceinte d'une seule ville, il rêvait le retour des peuples à la foi primitive sous l'égide de l'Église rendue à son ancienne discipline.

Mais à peine eut-il quitté le cloître pour la chaire [1], qu'il dut formuler plus nettement ses vues ; par l'audace de ses révélations menaçantes, il irrita le maître de Florence [2] comme plus tard le Souverain Pontife. C'était un

---

1. *Ann.* 1491.

2. « *...a tempo di Lorenzo cominciò a predicare publicamente... Non piaceva questo predicare molto a Lorenzo :... avendo qualche riverenza a Fra Jeronimo, non gli proibiva il predicare, benchè qualche volta lo facessi confortare da messer Agnolo Niccolini... e altri,. . che parlassi poco* de futuris. » Guichardin, *Stor. fiorent.*, XII, p. 123.

engager, périlleux et bientôt sans merci. Quand Charles VIII franchit les Alpes et parut en Toscane, le châtiment que le Frère avait annoncé fut manifeste pour tous ; et la terreur lui livra la multitude déjà captivée par cette rude éloquence qui flagellait toute grandeur humaine. Ému de pitié envers ce peuple qui s'adressait tremblant à son prophète, Savonarole descendit des hauteurs où s'étaient jusque-là tenues sa pensée et sa parole. Pour répondre aux anxiétés de ses auditeurs, il exprima son avis sur les problèmes dont la solution semblait le terme des événements mêmes qu'il avait annoncés. Et comme il poursuivait la restauration religieuse par la réforme morale et politique, faisant appel au zèle individuel pour le bien de tous, il répudia hautement le despotisme d'un seul ou celui de plusieurs et se prononça en faveur du gouvernement populaire.

C'est à ce moment que la mise en œuvre de son noble dessein le réduisit à se préoccuper des éléments de succès : les détails d'une lutte journalière firent insensiblement dévier son esprit du plan général et grandiose qu'il avait solitairement conçu, pour le pousser à la recherche d'une influence toute politique, et bientôt aux soins d'une bruyante popularité. Il espérait fonder sur une démocratie docile à sa voix le triomphe de la religion et ramener ainsi la société de son temps aux fermes doctrines qu'elle avait délaissées. Mais en prétendant subordonner la vie du siècle à l'idée religieuse, en s'adressant à la foi plébéienne qu'il espérait diriger, il s'abusa sur le caractère comme sur la portée de sa tentative. Voulant

relever les mœurs de l'Italie, il fanatisa la multitude de Florence ; et, pour exciter la démocratie à seconder ses efforts, il faillit un instant déchaîner dans cette ville un despotisme théocratique et révolutionnaire, dont le choc, ébranlant ensemble la liberté et la religion, souleva bientôt un débordement d'incrédulité et de licence morale.

Cependant un trait essentiel distingue l'entreprise de Savonarole et ne permet pas qu'on le confonde ni même qu'on le compare avec les hommes dont l'ambition se limite aux soucis ou aux faveurs de la politique. Les idées dont il fut l'interprète prévinrent les dangers auxquels il exposa la République parce qu'elles exerçaient à cette époque une influence quelquefois méconnue, mais encore souveraine : les sentiments qu'il développa autour de lui furent sincères, car il était possédé le premier par la ferveur qu'il cherchait à ranimer. Toutefois, dans cette mêlée, il dut recourir à des moyens humains qui nuisirent à son désintéressement et l'écartèrent de sa haute mission. L'obéissance de la foule fit naître dans son cœur l'émotion du chef de parti ; et la persécution suscita peut-être en lui l'orgueil de la vertu. Alors il risqua son prestige pour l'accroître ou le conserver ; et sa propre conviction parut chanceler le jour où il lui fallut répondre à un solennel défi.

Du moins consacra-t-il d'abord son ascendant à l'apaisement de la cité. Au milieu des passions tumultueuses, des contentions et des doutes qui suspendaient tout gouvernement, il fixa l'opinion en prescrivant l'exercice d'institutions libres et accessibles à tous les

citoyens [1]. Consulté par les magistrats, il leur découvrit ses vues politiques comme il eût fait d'inspirations divines, et, par la force du parti dont sa prédication précisait les vœux [2], il contraignit les conseils assemblés à mettre en délibération, puis à adopter la réforme de 1495.

La nouvelle constitution fit résider la souveraineté au sein d'une assemblée unique, dite le Grand Conseil, qui, accessible à tous les citoyens actifs de Florence [3] âgés de trente ans (*benefiziati*) [4], sanctionnait les *provvi-*

1. Nardi, I, 19, p. 48.

2. Voy. la suite de ses sermons sur Aggée, à l'Avent de décembre 1494, et les sermons sur les Psaumes. Villari, *Jérome Savonarole*, t. I, p. 306 et suiv. — Guichardin, *Stor. fior.*, XII, p. 124. — *Hist. d'It.*, II, 1, p. 69.

3. « *Netti di specchio* », libres de dettes envers le Trésor public. Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 125. — « *I debitori del comune si pongono in un libretto che loro chiamano lo Specchio, ove fino a che sono inscritti non ponno essere approvati ad alcuno ufficio...* » *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, série II, t. I, p. 36.

4 Ils étaient alors au nombre de 3,200 environ. Pour éviter les désordres d'une assemblée trop nombreuse, ils furent répartis en trois groupes de mille à onze cents citoyens, admis à constituer tour à tour et pendant six mois le Grand Conseil. Les *benefiziati* comprenaient tous les Florentins dont le nom ou celui de leurs ancêtres avait été tiré des bourses pour l'un des trois principaux offices (Seigneurie, Gonfaloniérat des Compagnies, collège des Bonshommes). Le terme de *Statuali* désignait les citoyens qui, capables d'exercer les magistratures, n'avaient pas encore rempli l'une des trois premières. Du jour où ils s'y trouvaient admis, ils étaient dits *benefiziati*. Puis venaient les *Aggravezzati*, ayant, avec certaines prérogatives civiques, le droit de porter les armes. L'importance de la fortune, d'après l'estimation du Cadastre, déterminait chacune de ces trois catégories, à l'ensemble desquelles s'appliquait la désignation générique de *Sopportanti* (Varchi, *Stor. fior.*, l. III). Ainsi la première catégorie demeurait ouverte à ceux qui arrivaient à réunir les conditions requises pour en faire partie. Aussi, le nombre des citoyens membres du Grand Conseil dut-il s'accroître rapidement. Lorsque l'assemblée populaire fut rétablie en 1527, l'ambassadeur vénitien M. Foscari constate que 4,000 citoyens participèrent à l'élection du Gonfalonier de justice N. Capponi. *Relaz.*, p. 66, 67. Voy. ci-dessous, chap. XII, ann. 1527. — Sur ces divers degrés de capacité politique, voy. Nardi, I, 4, p. 11 et 19, p. 48, note 2, et Pitti dans l'*Apologia dei Capucci*, *Arch. Stor.*, t. IV, part. 2, p. 277, cité par Villari, *Jérôme Savonarole*, t. I, p. 320, note 1. Voy. aussi *Guichardin, historien et homme d'État italien*, par E. Benoist, 1 vol. Marseille, 1862, p. 355-6. — Sur le recrutement et la composition du Grand Conseil, consult. également *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, sér. II, t. I, p. 67-8.

sioni soumises à son vote et choisissait les magistrats[1]. Elle créa ensuite le conseil des *Ottanta*, qui assistait le Gouvernement, c'est-à-dire la Seigneurie et les collèges, nommait les commissaires d'ambassade et participait à l'élaboration des projets de loi[2]. La contribution aux charges publiques fut remaniée ; l'impôt, établi sur les immeubles, s'éleva au dixième (*decima*) du revenu annuel[3]. Enfin une amnistie générale, le droit réservé aux citoyens condamnés par les Huit de Balie pour cause politique[4], de faire appel devant l'assemblée populaire, devaient, pour le passé, mettre fin aux vengeances publiques ou privées, et, pour l'avenir, offrir une garantie contre les décisions trop promptes ou empreintes de passion[5].

La pensée qui guidait Savonarole nous explique comment ses dernières et plus pressantes instances portèrent

---

1. Sur le mode de votation, consultez les deux premiers discours de Guichardin, *intorno alle mutazioni e riforme*, t. II des *Opere inedite*, p. 237 et 250, — et pour les divers procédés d'élection suivant la qualité des offices ; *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, sér. II, t. I, p. 58, 60. — Pour la Seigneurie, le Gonfalonier de Justice et les Collèges, *ibid.*, p. 60, 61-2.

2. « *Tutte le provvisioni di qualunque sorte* ». Les *Ottanta*, nommés au sein du Grand Conseil, devaient être âgés de 40 ans. Ils siégeaient pour six mois, mais ils etaient rééligibles. Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 125-6. — Nardi, II, 1, p. 51, 52. — Sur la procédure de leurs délibérations, voy. *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, série II, t. I, p. 65, 66.

3. *Ann.* 1494. Nardi, II, 1, p. 51. Guich., *Stor. fior.*, XXI, p. 221. — Le vote des lois relatives à l'impôt exigeait les deux tiers des suffrages du Grand Conseil. — Nardi, VIII, 54, *in fine*.

4. Ces condamnations devaient être prononcées à la majorité de six voix, d'où le nom de loi des Six-Fèves (*sei fave*) donné au projet qui avait pour but d'imposer un contrôle aux sentences des Huit. Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 126. Pour les débats auxquels donna lieu cette loi, consult. Villari, p. 332 et suiv.

5. Pour la loi du 23 décembre 1494 et la nouvelle constitution de 1494-95, consult. les textes reproduits à la suite du Dialogue de Guichardin : *Del reggimento di Firenze. Oper. ined.*, t. II, p. 227 et suiv.

sur l'amnistie, sur l'oubli du passé et les mesures de clémence[1] : et nous ne pouvons nous étonner si les auteurs contemporains semblent avoir admiré l'esprit de concorde qu'il s'efforça de répandre, à l'égal des réformes politiques auxquelles il présida[2]. Dans une ville où se combinaient sans cesse entre elles les dissensions civiles et particulières, la colère contre les oppresseurs désarmés, la terreur des vaincus ne devaient-elles pas soulever des passions plus violentes que le désir à demi satisfait chez les citoyens de restaurer la République[3] ?

La résistance aux progrès de la démocratie trouvait son centre dans le conseil des Vingt, auxquels la crainte seule avait arraché les nouveaux statuts. Aussi leur nom était-il odieux au peuple[4]. Maitres de l'élection des Prieurs, ils disposaient encore du gouvernement même. Savonarole prêcha contre eux, démontrant que l'organisation du pouvoir marquait le terme de leurs fonctions. Plusieurs d'entre les *Accoppiatori,* cédant à la peur ou à la persuasion, se retirèrent[5]. Le Grand Conseil n'hésita plus à enlever à cette commission et se réserva le droit d'élire les membres de la Seigneurie[6] : la cou-

1. Sermons de janvier et février 1495.

2. Ce fut pour l'amnistie qu'il eut à vaincre les plus vives résistances. Nardi, I, 19, p. 48. — Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 126-7.

3. Aussi, nous dit Guichardin, semblait-il « *che ogni cosa introdotta da lui avessi maggiore forza che umana.* » *Stor. fior.*, XII, p. 127, et XVII, p. 181. — Compar. Nardi, II, 38, p. 133 et suiv.

4. « *Il nome e lo uficio loro era in sè odiato dal popolo.* » « .. *si erano in modo disuniti, che non vi era nè fede nè concordia fra loro.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XIII, p. 130 et 131.

5. Nardi, II, 9, p. 66, 67. — Guich., XIII, p. 131. — G. Cambi, *Ist. Delizie,* XXI.

6. Loi du 8 juin 1495. La désignation était le résultat d'une combinaison du sort et de l'élection. Pour le détail du système organisé par cette loi, consult. Villari, *Jér. Savonarole,* t, I, p. 344, note 2.

tume dangereuse des Parlements fut abolie[1]; et cette double mesure consacrait l'autorité de l'assemblée populaire. Mais cette autorité se trouva désormais entière et sans contre-poids. En même temps les prédications du Frère alimentaient chaque jour l'enthousiasme de ses prosélytes. Se disant l'interprète de la volonté divine, il révélait ses plans de réforme comme la condition nécessaire du salut de la Cité[2]. Il enseignait à ce titre du haut de la chaire ses idées politiques aussi bien que les vertus religieuses : à la faveur de cette exaltation, il poussait la multitude à intimider les magistrats, la jeunesse à réprimer tout scandale[3], se faisant ainsi le chef inspiré d'une démocratie à laquelle il livrait sans mesure l'Église et l'État[4].

L'excès de cette contrainte ne tarda pas à donner prise à une opposition d'abord circonspecte, bientôt acharnée. Un instant confondues ensemble, les factions se coordonnèrent en revenant à leurs tendances permanentes. Les citoyens que des circonstances momentanées avaient pu rapprocher, se divisèrent de nouveau selon les mobiles secrets dont en réalité ils s'étaient toujours inspirés. C'est ainsi que les anciens amis des Médicis prirent place dans les deux camps; les uns, qui avaient demandé au gouvernement despotique une protection contre la mul-

1. 13 août 1495. Voy. le texte et les motifs de la loi au t. II des *Opere inedite* de Guichardin *Intorno alle mutazioni e riforme Discorzo terzo*, p. 299, note 1, et p. suiv. Consult. aussi sur les abus auxquels donnaient lieu les Parlements, *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, série II, t. I, p. 44-5-6.

2. « ...*dicendo apertamente essere stato mandato da Dio a annunziare le cose future*... » Guich., XIII, p. 138.

3. Nardi, II, 21, p. 90 et suiv.

4. « ...*tutto di si augumentava e cresceva il vivere populare.* » Guich., XIII, p. 141.

titude, allant se joindre aux *Ottimati;* les autres, qui s'étaient rangés dans la clientèle de Côme ou de Laurent pour obéir à un instinct démocratique, cherchant à s'accorder avec le gouvernement populaire [1]. Les partisans modérés des nouvelles institutions, tels que Fr. Valori, P. A. Soderini, ceux qui s'y rallièrent, comme P. Guicciardini [2], enfin le peuple tout entier, des disciples fervents du Frère [3] aux émeutiers [4], appuyaient Savonarole [5].

Désunis par une défiance réciproque, les *Palleschi* et les membres de l'aristocratie bourgeoise ennemis opiniâtres des institutions démocratiques et du Prieur [6], les citoyens que dirigeaient les Vespucci, les Nerli, P. Capponi [7], s'efforçaient dans les magistratures d'entraver la marche de cette révolution que, pour la plupart, ils avaient provoquée. Au dehors, ils auraient voulu rapprocher la République de la ligue italienne formée contre les Français, espérant ruiner le parti populaire au contact de gouvernements monarchiques. Mais la politique intérieure de la cité tenait les Florentins à l'écart des puissances confédérées, et aidait à cette neutralité favo-

---

1. « *Gli amici de' Medici... essendo veramente, per la maggior parte di loro, molto contenti e satisfatti di quel governo universale.* » Nardi, II, 25, p. 98.

2. « *Alcuni... per correre più agli uficii e acquistare stato e riputazione più col popolo.* » C'étaient les *Bianchi*. Guich., *Stor. fior.*, XIII, p. 140.

3. *Piagnoni*, les pleureurs.

4. « *Alcuni maligni e di cattiva fama.* » Guich , XIII, p. 140.

5. Sous le nom général de *Frateschi*.

6. *Arrabbiati*, les enragés. Les dénominations d'*Arrabbiati* et de *Piagnoni* remplaçaient celles de *Bigi* (*Palleschi*) et de *Bianchi*. Voy. Nardi, II, 25, p. 98.

7. « *A tempo di Piero fu* (*P. Capponi*) *gran cagione della rivoluzione dello stato, e di quivi venuto in grandissima grazia e autorità :... dipoi fattosi inimico del Frate... venne in odio al popolo.* » Guich., *Stor. fior.*, XIV, p. 144.

rable à Charles VIII que recommandait Savonarole[1]. Alexandre VI condamnait le moine indocile[2] : le duc de Milan n'attendait ni foi ni discrétion d'un État livré à un si grand nombre d'hommes[3].

Par un effet réciproque, le passage de Charles VIII en Toscane, lorsqu'il retourna en France[4], la démonstration dirigée contre Florence par l'empereur Maximilien à la demande de la ligue[5], enfin les soucis de la guerre contre Pise toujours révoltée[6], assurèrent d'abord une trêve apparente entre les factions, et fortifièrent le crédit du prédicateur qui, dans la crise, avait relevé les courages.

Mais alors que l'exercice du pouvoir, en initiant les citoyens aux difficultés journalières de l'administration, aurait dû calmer l'emportement de leurs rancunes, et les éclairer sur la valeur d'anciennes critiques contre les gouvernants[7], l'antagonisme, loin de s'effacer, s'accrut chaque jour entre eux et les partis qu'ils écartaient des affaires. Fr. Valori, devenu Gonfalonier de justice, pres-

---

1. Guich., XIII, p. 137, 138. — Nardi, II, 5, p. 58.

2. Guich., XIII, p. 139. — Nardi, II, 13, p. 73, 74.

3. Ludovic le More faisait part de ses critiques à l'ambassadeur florentin, qui, dit Guichardin : « *sempre rispondeva prontamente e con degnità del publico.* » *Stor. fior.*, XIV, p. 145.

4. Nardi, II, 7, 8, p. 60 et suiv. — Guichardin, *Stor. fior.*, XIII, p. 132. — *Hist. d'It*, II, 3, p. 81.

5. Oct., nov. 1496. Guich., XIV, p. 145 et suiv. — *Hist. d'It.*, III, 4, p. 135. Nardi, II, 17, 19, 20, p. 84 et suiv.

6. Nardi, II, 2, 4, 5, 12, 13. — Guichardin, XIII, p. 144. — *Hist. d'It.*, III, 4, p. 134.

7. Machiavel cite le proverbe que l'on fit à cette époque sur le compte des citoyens portés des rangs de l'opposition au gouvernement : « Ces hommes ont deux façons de penser, l'une pour la place publique, l'autre pour le Palais. » *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 47.

crivit des mesures sévères contre les Florentins qui allaient à Rome entretenir avec les Médicis de séditieuses pratiques [1]. Sur son initiative, une loi abaissa de trente à vingt-cinq ans l'âge requis pour l'admission au Grand Conseil [2]. De son côté, après la mort de P. Capponi [3], l'opposition aristocratique (*Ottimati*) se rapprochait des *Palleschi*. Elle accepta pour chef Bernardo del Nero [4], qui, membre du gouvernement déchu, reprit place dans les offices et recouvra son influence. Pierre de Médicis, enfin, réfugié à Rome [5], jugea le moment favorable pour tenter un mouvement aux portes mêmes de Florence [6]. L'effroi que répandit cette attaque, l'excommunication fulminée à ce moment par Alexandre VI contre Savonarole [7], les ravages de la peste, le poids des impôts, mirent le comble au désordre; chaque nouvelle élection troublait la ville; et le Grand Conseil dirigeait plutôt ses choix sur les candidats chers à la multitude [8] que vers les hommes rompus aux affaires, moins enclins toutefois à capter les suffrages par leur complaisance. Bien des citoyens, prêts à défendre la liberté et le Grand Conseil, blâmaient les rigides injonctions de Savonarole; incré-

1. *Ann.* 1497. Guich. XIV, p. 148.

2. Nardi, II, 25, p. 98, et Guichardin, XIV, p. 149, expliquent comment l'effet de cette loi trompa l'attente de Valori, en ouvrant l'accès du Grand Conseil aux jeunes gens, ennemis de Savonarole et du gouvernement, et qui s'attachèrent à discréditer l'assemblée en y apportant le tumulte.

3. *Ann.* 1496. Guich., XIV, p. 143-4.

4. Guich., XIV, p. 149, 150. — Sc. Ammirato, XXVII, p. 239.

5. Nardi, II, 23, p. 95.

6. Avril 1497. Nardi, *ibid.* — Guich., *Stor. fior.*, XIV, p. 150. — Machiavel, fragments historiques, § 1. *Œuvres complètes*, éd. du Panthéon littéraire, t. I, p. 233, et § 2, p. 240.

7. Mai, juin 1497. — Guich., XIV, p. 151. — Nardi, II, 26, p. 101.

8. Guich., *Stor. fior.*, XV, p. 152.

dules à ses prophéties, ils se répandaient en sarcasmes contre les *Piagnoni,* ou s'indignaient de leur tyrannie.

Enfin, par les soins de Bernardo del Nero, l'accord s'établit entre les *Ottimati* et les *Palleschi,* en vue, non de rappeler Pierre, mais de s'emparer du gouvernement [1], à la tête duquel ils comptaient placer Laurent et Jean, de la branche cadette des Médicis. Ils résolurent avant tout de discréditer et d'affaiblir la démocratie. Afin d'éviter que des votes plus éclairés n'eussent pour résultat d'affermir le régime qu'ils détestaient, ils s'entendirent en vue de contrarier par leurs choix l'élection aux offices, et réussirent ainsi, en assurant l'impuissance des scrutins, à faire réduire par une loi les conditions et le chiffre des suffrages prescrits pour que la désignation des magistrats fût valable [2]. Ils comptaient que, les élections échappant à toute discipline, l'assemblée se trouverait livrée à l'anarchie, et que le spectacle de ces désordres, le choix inattendu d'officiers incapables ou indignes soulèveraient une réprobation générale. L'événement répondit à leur attente. Grâce à l'incertitude des votes, B. del Nero parvenait à se constituer une majorité, dont sa promotion même au Gonfaloniérat de justice avait déjà révélé l'existence. Encouragés par leur succès, les ennemis de la démocratie donnèrent licence à leurs sentiments; dénonçant ou cherchant à traverser tous les actes du Grand Conseil, ils offrirent le funeste exemple

1. « *...era la intenzione di molti, massime di Bernardo del Nero... fare uno stato stretto di uomini da bene.* » Guich., *Stor. fior.*, XV, p. 153.

2 Pour les détails de ces intrigues et des discussions qui en furent la suite, Guich., XV, p. 154-5.

d'un mépris affecté pour le gouvernement et ne continrent plus l'expression bruyante de leurs sympathies pour les Médicis[1]. L'impunité redoublait l'audace de ces attaques. A la faveur du zèle exagéré des *Piagnoni*[2], les *Palleschi*, secondés par la faiblesse des uns, par la complicité des autres, en étaient arrivés, dans l'espace de trois années, à rendre à leur parti l'influence que donne l'attrait d'une espérance prochaine.

Malgré leurs irrésolutions, les magistrats et les chefs de la démocratie cherchaient à se défendre. Ils en saisirent l'occasion quand on découvrit le complot précédemment formé, lors de la tentative infructueuse de Pierre. Plusieurs amis des Médicis furent convaincus d'avoir appuyé la conspiration en témoignant une feinte bienveillance pour le gouvernement[3]. Bernardo del Nero, connaissant les menées, s'était abstenu, bien que Gonfalonier de justice, de les dévoiler et de les poursuivre. Les *Ottimati*, la Seigneurie elle-même ne virent pas sans effroi s'engager un tel débat[4]. Mais Fr. Valori, que la disparition de Bernardo devait rendre tout-puissant dans le Grand Conseil[5], poursuivit le procès avec

---

1. « . . *Era nata una licenza perniziosa di sparlare publicamente del Consiglio.* . » Guich., XV, p. 156.

2. Pour la procession des *fanciulli* et la destruction par le feu, des livres, tableaux et costumes amoncelés sur la place de la Seigneurie, au carnaval de 1497, Nardi, II, 21, p. 90, 94.

3. « *De' quali cittadini (amici e parenti di Piero de' Medici) una parte fingeva e mostrava d'esser amica della fazione del Frate e del Consiglio.* » Nardi, II, 28, p. 106.

4. « *E certamente arebbe voluto e desiderato la Signoria... che più tosto quei delinquenti avessero provveduto colla fuga loro alla propria salute, che avergli a giudicare degni di morte.* » Nardi, II, 28, p. 108. Guich., XV, p. 159.

5. Guich., *Stor. fior.*, XV, p. 159.

acharnement, et, dans les *Pratiche*[1] où fut discuté le sort des accusés, il réclama instamment contre eux le dernier supplice. Les adversaires des Médicis, ceux de leurs anciens amis qui s'étaient ralliés au gouvernement populaire[2], les démocrates enfin se prononçaient pour une répression sans pitié. Ils allèrent jusqu'à violer la loi qu'ils avaient naguère votée comme nécessaire à la liberté, en refusant aux condamnés l'appel au Grand Conseil, et ils usèrent des plus violentes menaces[3] pour contraindre la Seigneurie à l'exécution immédiate de la sentence.

La mort de B. del Nero privait de son chef l'opposition aristocratique, et laissait Fr. Valori maître absolu du parti populaire et de la République[4]. Comme aux jours d'émeute, une troupe armée gardait en permanence la place de la Seigneurie[5]. Mais cet acte cruel que la crainte avait dicté, accéléra les défections qu'il avait eu pour but de prévenir. P. A. Soderini qui, pour soutenir les démocrates, n'entendait pas renoncer à toute modération, désavoua la rigueur passionnée de Valori[6] : il se

1. On avait adjoint aux Huit de Balie 160 citoyens. Guich., *ibid.* — Machiavel, *Fragm. histor.*, § 2, p. 242.

2. Entre autres A. Strozzi « *parlò molto fieramente.* » Guich., XV, p. 160.

3. « *Fr. Valori, levatosi furiosamente da sedere, e dicendo che o morrebbe egli o morrebbono loro... molti... cominciorono a... minacciare la Signoria.* » Guichardin donne les détails de cette scène violente, XV, p. 161. — Pitti, I. — Sc. Ammirato, XXVII, p. 242. — Nardi, II, 28, p. 108, 110. — Août 1497.

4. « La République n'avait d'autre moyen de résister à ses projets que de lui opposer une faction contraire ; Valori, de son côté, ne redoutant que les moyens extraordinaires, s'entoura de partisans dévoués à sa défense. » Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 7.

5. Guich., *Stor. fior.*, XV, p. 165.

6. Guich., XVI, p. 167, nous montre P.-A. Soderini, malgré son zèle pour Savonarole, enrôlant son fils parmi les *Compagnacci*.

rapprocha de G. B. Ridolfi, ancien ami des Médicis, et qui, partageant, mais avec plus de réserve encore, les opinions des Soderini, confinait lui-même aux *Palleschi* modérés et aux *Ottimati* [1].

Ainsi la coalition se retournait contre le parti populaire. Aucun moyen ne fut négligé pour l'abattre. Les insultes des *Compagnacci*, les brefs réitérés d'Alexandre VI [2], les attaques envieuses des moines franciscains et la rivalité des ordres religieux, tous ces épisodes demeurés célèbres [3] ne précipitèrent pas plus la chute de Savonarole, que sa propre témérité ne lui devint fatale. Quand on le vit, persuadé que son silence diminuait son crédit, remonter en chaire [4], et braver la sentence pontificale, le peuple lui-même condamna sa désobéissance et déplora les scandales quotidiens que provoquait cette obstination : les ennemis du Prieur, dont le nombre augmentait sans cesse, firent valoir le danger auquel il livrait la République, en irritant le Souverain Pontife, qui, seul alors en Italie, s'employait à l'avantage de Florence et avait récemment encore négocié la restitution de Pise [5].

Enfin l'élection d'une Seigneurie qui, secrètement

1. Voy. G. Pitti, *Stor. fior.*, *Arch. Stor.*, t. I, p. 50.

2. Février, mars 1498. Guich., XVI, p. 167. — Machiavel, *Fragm. histor.*, § 2, p. 241, 244. — Pour les détails, Villari, *Jérôme Savonarole*, t. II, ch. 5, 6, p. 270, 299 et suiv.

3. Guich., XVI, p. 166, 167 et suiv. — Nardi, II, 30, 31, 32, p. 114 et suiv.

4. Suite des sermons sur l'Exode, carême de 1498. « Dans toutes les prédications que fit Savonarole après qu'on eut violé la loi (à l'encontre de B. del Nero), on ne l'entendit jamais ni blâmer ni excuser ceux qui l'avaient foulée aux pieds, parce qu'il ne voulait pas désapprouver une chose qui tournait à son avantage, et qu'il ne pouvait l'excuser. C'est ainsi qu'il dévoila son caractère factieux et son ambition, qu'il perdit tout son crédit et s'attira le blâme général. » Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 45.

5. *Ann.* 1498. Guich, *Hist. d'It*, III, 6, p. 151.

hostile au Frère, lui interdit la prédication [1], l'imprudence des disciples de Saint-Marc, les débats dilatoires qui, au jour de l'épreuve du feu [2], déçurent l'attente d'amis ou d'adversaires passionnés, affaiblirent la foi des *Piagnoni* et confondirent ces émotions diverses en une irritation générale contre les Dominicains [3]. Le soulèvement de la populace entraînée par les *Compagnacci* [4], l'assaut du couvent de Saint-Marc et le meurtre de Fr. Valori décidèrent du sort de Savonarole. Par un retour inévitable, le Prieur fut victime de l'injustice contre laquelle il n'avait pas osé défendre Bernardo del Nero : tous les magistrats suspects de lui être favorables furent déposés par le Grand Conseil [5] ; et ses ennemis les plus acharnés formèrent la commission qui l'envoya au bûcher [6].

Sa mort expia une ambition qui se justifiait cependant par la sincérité de la conviction. Vainement en effet objecterait-on que s'il eût éprouvé un tel sentiment, Savonarole se fût assuré une flatteuse satisfaction en accueillant les propositions d'Alexandre VI [7], ou qu'une réconciliation avec les Médicis lui eût livré l'accès d'une fortune plus facile. Il est une ambition qui ne fait point alliance avec les puissances, celle qui puise son plus doux

---

1. 17 mars 1498. — Guich., *Stor. fior.*, XVI, p. 167. — Nardi, II, 30, p. 116.

2. 7 avril 1498. — Guich., XVI, p. 169 et suiv. — Nardi, II, 31, 32, p. 117 et suiv.

3. « Bien des Florentins souhaitaient que la ville fût une bonne fois délivrée des troubles qu'y excitait le prophète. » Guich., *Hist., d'It.*, III, 6, p. 151.

4. Nardi, II, 33, p. 121 et suiv. — Guich., *Stor. fior.*, XVI, p. 171 et suiv. — G. Cambi, XXI, p. 115, 116 et suiv. — Sc. Ammirato, XXVII, p. 245, 246. — Guich., *Hist. d'It.*, III, 6, p. 151.

5. Nardi, II, 36, 37, p. 127 et suiv. — Guich., XVII, p. 174 et suiv.

6. 23 mai 1498.

7. Voy. Perrens, *Jérôme Savonarole*, 2e édit., p. 87, 88. — Villari, t. II, p. 47, 48 et suiv.

aliment dans cette générosité souvent apparente, parfois réelle, dont se trouve empreinte la résistance aux grands de la terre. Mais la mission de Savonarole, malgré son insuccès, dut en outre son noble caractère à la hauteur des espérances qui l'avaient encouragée. Les principes qu'il défendit jusqu'à la mort s'étendaient à la chrétienté tout entière; et le moine inspiré qui avait adopté pour sa patrie la démocratique Florence, ne borna pas, comme l'eût fait un Vénitien, son dévouement au seul intérêt d'une ville. Ne nous apparait-il pas que les idées dont les actions dérivent, revêtent dans les sociétés ouvertes et libres une forme plus générale, et y dégagent mieux leur aspect universel qu'au sein des nations où les habitudes aristocratiques règlent plus étroitement l'activité des citoyens et limitent leur horizon ?

Deux siècles auparavant, un autre grand Florentin avait déjà voué son intelligence et sa vie à une cause désintéressée et plus vaste que sa patrie. Si Dante cherchait dans un passé détruit les bases d'un Gibelinisme que le bras des Barbares eût seul pu restaurer, du moins avait-il conçu, dans les profondeurs de sa pensée, le rêve d'un commun apaisement des discordes italiennes. Savonarole poursuivit peut-être une chimère plus décevante encore, lorsqu'il voulut ramener Florence aux aspirations enthousiastes du XIIe siècle au moment où la Renaissance découvrait les larges espaces du monde antique. Mais si le langage exalté et scolastique de sa prédication avait lancé ses adeptes dans l'essai d'une impraticable théocratie, il embrassa d'un regard puissant la politique et la

foi ; il comprit que l'Église devait sauver le dogme en régénérant sa discipline, et pressentit les conditions originales d'un gouvernement populaire dans une société presque nivelée par le despotisme [1].

Malgré la profonde lassitude que répandaient toutes ces agitations parmi les citoyens et les magistrats de la République, malgré l'amertume qu'ils éprouvaient de voir leur ville réduite à cet abaissement et délaissée par les puissances italiennes, de perpétuels désaccords mettaient les partis hostiles hors d'état de ressaisir la majorité au sein du Grand Conseil, livré aux brigues populaires. Dans cette assemblée trop nombreuse, l'absence de direction certaine, l'indifférence pour le vote, les quelques suffrages qui suffisaient parfois à faire passer une motion ou à consacrer un choix [2], expliquaient les fluctuations incessantes, les surprises, les indécisions du Conseil, la faiblesse de toute autorité, enfin le mouvement progressif de la démocratie, à travers cette foule d'adversaires ligués contre elle, mais divisés entre eux. Aussi la chute de Francesco Valori n'entraîna-t-elle pas la ruine de l'état populaire. Coalisés un instant, pour arrêter les troubles, avec les partisans de l'aristocratie bourgeoise et du despotisme, les républicains modérés que guidaient P. A. et P. Soderini, ne devaient pas

---

1. Consult. Nardi, II, 38, 39, 40, p. 133 et suiv. — Guichardin, *Stor. fior*, XVII, p. 178 et suiv. — Comparez les jugements contraires de Villari, t. II, p. 160, 169 et suiv., de Burckhardt, t. II, p, 248, 249 ; et les appréciations excessives de Ferrari, qui montre Savonarole « majestueusement fanatique » et « parcourant toutes les régions de l'absurde ». *Histoire des révolutions d'Italie*, par J. Ferrari. 4 vol., Paris, Didier, 1858, t. IV, p. 180.

2. Consult. Nardi, III, 13, p. 152, 153. — Guich., *Stor. fior.*, XIX, p. 203.

suivre plus loin leurs alliés d'un jour. Bien plus, sous la première impression de leur victoire, *Ottimati* et *Palleschi* suspendirent leurs efforts pour s'abandonner sans doute à une sécurité trompeuse; car la mort de Savonarole sembla donner le signal de résolutions dictées par un esprit tout démocratique.

Ce fut d'abord la suppression de l'office des Dix de Balie, chargés de diriger la guerre contre Pise. La Seigneurie avait recours pour les plans de campagne ou les relations diplomatiques à des hommes dont la compétence se justifiait par la pratique des affaires; mais comme le souvenir de leurs services passés rapprochait moins ces magistrats du régime actuel que du gouvernement des Médicis, il s'était établi bientôt une sourde inimitié entre eux et le Grand Conseil. Astreints par leurs fonctions à prendre des décisions rapides et à ne s'entourer que d'auxiliaires éprouvés, les Dix avaient insensiblement reculé les limites de leurs pouvoirs; ils s'étaient habitués à s'affranchir de tout contrôle, confiant à leurs amis les missions diplomatiques, multipliant outre mesure le nombre de ces délégations et les dépenses de la République [1].

Ces abus excitèrent les défiances du peuple: on accusa ces officiers de vouloir perpétuer la guerre de Pise en vue de bouleverser l'État; leur nom devint odieux comme s'ils eussent été les seuls auteurs des hostilités; on crut,

1. Guichardin, XIX, p. 202. — Les Dix de Balie, ou de liberté et de paix, élus pour six mois, dirigeaient les affaires étrangères, nommaient aux ambassades, entretenaient les correspondances diplomatiques, et exerçaient, en temps de guerre, leur contrôle sur les opérations militaires. Consult. *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, sér. II, t. I, p. 62-3.

dit Machiavel, que si l'on abolissait cette magistrature, on supprimerait les causes d'une lutte ruineuse [1]. Aussi, quand arriva l'époque du renouvellement des Dix, le Grand Conseil refusa-t-il de procéder à l'élection; et, bien que la Seigneurie tentât plusieurs scrutins, aucun des membres proposés pour cette fonction ne réussit à atteindre le nombre légal de voix [2]. Les gouvernants durent s'adjoindre une Pratique et pourvoir eux-mêmes à la conduite de la guerre [3].

Puis l'animosité populaire se porta sur le général qui commandait les troupes florentines, et lui imputa les lenteurs que faisait subir aux opérations [4] l'espoir des citoyens, maintes fois déçu et toujours renaissant, de recouvrer Pise sans coup férir par la voie des négociations [5]. Obligés en raison de leur vicieuse organisation militaire et faute d'armée nationale, à soudoyer des mercenaires et des capitaines étrangers, les Florentins cherchaient dans leurs soupçons perpétuels une garantie contre des auxiliaires dont parfois la victoire augmen-

---

1. *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 39.

2. Guichardin, *Stor. fior.*, XIX, p. 202-3.

3. Guichardin, *ibid.* « Cette résolution eut les suites les plus funestes, car, loin de terminer la guerre, comme le plus grand nombre l'espérait, elle éloigna les citoyens qui la dirigeaient avec expérience... Le peuple reconnut alors son erreur ; il vit que la cause de son mal était la fièvre et non le médecin. » Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 39.

4. « *Era il popolo tanto infastidito del pagare danari, e anche aveva sì poca fede in Paolo Vitelli...* » Guichardin, XIX, p. 204. — Sur les opérations militaires de ce général contre les Vénitiens qui cherchaient à s'étendre en Toscane et à s'assurer le protectorat de Pise, Guich., *Hist. d'It.*, IV, 1, 2, 3 ; puis contre les Pisans, *ibid.*, 4.

Machiavel critique le peu de liberté que le gouvernement de Florence laissait à ses généraux dans la direction des hostilités. — Voy. *Discours sur Tite-Live*, II, 33, *in fine*.

5. Nardi, III, 9 et 15. — Guichardin, *Hist. d'It.*, IV, 2, p. 159, et 3, p. 172 et suiv.

tait trop la puissance[1]. Machiavel reconnaît que Paolo Vitelli, une fois maître de Pise, eût facilement asservi la République[2]. Les échecs que lui attira cette opposition parurent autoriser l'accusation de haute trahison bientôt lancée contre lui[3]. Une prudence mal justifiée, la levée du siège dont la résistance opiniâtre de l'ennemi amena l'insuccès, la retraite précipitée de l'armée, décimée par les maladies, mais surtout les sympathies qui liaient ce général aux *Ottimati* et aux Médicis déterminèrent une Seigneurie élue sous des influences toutes populaires, à sacrifier Paolo aux ressentiments de la multitude[4].

Enfin le remaniement des impôts qu'exigeaient les charges toujours croissantes de la Cité n'éprouva pas moins l'effet des vicissitudes politiques. Les entreprises de César Borgia[5] et les efforts désespérés de Pise, l'onéreuse assistance que Louis XII imposait à Florence[6] rendaient plus urgente pour le Trésor public la création

---

1. C'est une des principales raisons que Machiavel invoque dans sa lutte persévérante contre le système militaire de la République, afin de faire adopter le principe d'une armée nationale. *Discours sur Tite-Live*, I, 21. — II, 20 ; *Le Prince*, chap. XII et XIII.

2. Machiavel, *Le Prince*, chap. XII.

3. Guichardin, *Stor. fior.*, XVIII, p. 191-2. — XIX, p. 204-5.

4. *Ann.* 1499. Nardi, III, 17, 18, 19, 20, p. 162 et suiv. — G. Cambi, *Ist. Delizie*, XXI, p. 144. — Guichardin, *Stor. fior.*, XX, p. 207 et suiv. *Hist. d'It.*, IV, 4, p. 185 et suiv.

5. Nardi, III, 14. — Guich., *Hist. d'It.*, IV, 1, 3, 5.

6. *Ann.* 1499-1500. « Les Florentins se trouvant désarmés prirent à leur solde dix mille Français qu'ils conduisirent à Pise... ; par là, ils s'exposèrent à plus de dangers qu'ils n'en avaient couru dans le temps de leurs plus grandes adversités. » Machiavel, *Le Prince*, XIII. — Nardi, III, 1, et IV, 3, p. 184, 185. — Guichardin, *Stor. fior.*, XXI, p. 218. — *Hist. d'It.*, V, 1, p. 199. — Voy. la suite des négociations entretenues avec le roi de France, dans les *Œuvres* de Machiavel, *Légations à la Cour de France*, t. II, p. 181 et suiv.

de ressources nouvelles. Ceux des Gonfaloniers qui préféraient au souci de leur popularité l'intérêt et la dignité de leur patrie, avaient tenté à diverses reprises de faire accepter leurs projets de réforme financière : mais les motions de magistrats qu'animait un esprit trop modéré pour une assemblée si tumultueuse avaient déjà soulevé les plus déplorables violences[1]. Un autre Gonfalonier plus docile au peuple, et qui, pour lui plaire, poursuivit avec ardeur la condamnation de P. Vitelli, Giov. Guasconi, s'avisa d'un expédient qui répondait mieux aux instincts de ceux qu'il s'attachait à flatter. Mais à peine, aux termes de sa proposition que le Grand Conseil s'empressa d'adopter, eut-on vérifié l'emploi des crédits antérieurs, qu'il se vit le premier, dès sa sortie de charge, convaincu de malversations[2]. Le parti démocratique était résolu d'avance à n'admettre que l'impôt progressif, et, pour l'obtenir, à repousser systématiquement tout autre genre de réforme.

Les démarches de G. B. Ridolfi qui demandait la fixation d'une retenue sur les intérêts du *Mont*[3], n'abou-

---

1. Nardi nous trace le tableau d'une de ces orageuses séances, III, 13, p. 154. « *...Nacque subitamente tanto e tale tumulto e romore nella sala del Consiglio, per la frequenza delli spurgamenti e del battere delle mani e stropicciare per terra de' piedi, che il Gonfaloniere... tutto perturbato e perduto d'animo si ripose a sedere : e il signor preposto, sonando il campanuzzo, secondo la consuetudine, subito diede licenza al Consiglio.* »

2. Sept., octob. 1499. Consult. Guichardin, *Stor. fior.*, XX, p. 214-5.

3. « *Giovan Batista... disse che... quando non avessino altro rimedio, sosterrebbono le paghe del Monte de'tre, quattro e sette per cento. La quale parola... dispiacque tanto,. . che...* » Guich., *Stor. fior.*, XXI, p. 219. Le *Mont* ou *Monte comune* comprenait les emprunts contractés à différentes époques par la République. Plusieurs de ces emprunts furent successivement amortis ou convertis. Lors de ces dernières opérations, les créanciers de l'État eurent à subir une forte réduction d'intérêts (voy. en 1344, ci-dessus, chap. VI, p. 139 et note 4, p. 160 et note 4 ; en 1380, chap. VII, p. 188 et

tirent qu'à frapper ce magistrat d'une disgrâce irrémédiable. La répugnance qu'il témoigna, tant qu'il fut Gonfalonier, pour l'établissement de la *Decima scalata*, était, nous dit Guichardin [1], d'autant plus désintéressée qu'il avait un patrimoine immobilier restreint.

Les richesses en effet dont l'origine remontait à un passé lointain, celles des membres de la noblesse et de l'aristocratie bourgeoise, consistaient surtout en biens-fonds : au contraire, les Florentins qui commençaient seulement à édifier leur fortune, en demandaient l'extension au négoce. Les premiers, dont les possessions territoriales étaient classées et estimées au moyen du cadastre [2], supportaient inévitablement l'impôt dans la mesure exacte de leur condition ; les seconds, dont les revenus variables provenaient d'opérations commerciales, et que l'intérêt de leur crédit sollicitait souvent à ne point livrer le secret de leur situation pécuniaire, échap-

---

note 1). Aussi le cours de ces fonds avait-il subi les plus grandes variations : un titre de cent florins tombait parfois à 50, 25, et même, en 1496, à 10 florins.

En 1424, on adopta un autre moyen d'éviter le remboursement immédiat et intégral de ces prêts, sans porter une trop grave atteinte au crédit public ou aux droits des citoyens, en créant un fonds dit, en 1468, *Monte delle fanciulle*, dont les opérations devinrent bientôt très populaires. Les porteurs y versaient en titres de rente estimés à un cours variable, une somme dont ils ne touchaient pas l'intérêt, mais qui leur était, à une échéance déterminée, remboursée en un capital proportionnellement accru. On constituait ainsi des dots aux jeunes gens, sous forme d'une créance négociable, et dont le paiement, réduit en cas de décès, se trouvait garanti par une sorte d'assurance mutuelle. Mais, pendant les dernières années du XVe siècle, par suite des embarras du Trésor public, ces dots elles-mêmes ne furent plus que partiellement remboursées en capital ; le montant du surplus formait une créance productive d'intérêts à 7 p. 100. Consult. à ce sujet Varchi, *Stor. fiorent.*, IX ; et les renseignements plus complets que donnent MM. Villari, *Jérôme Savonarole*, t. II, p. 84-5, et E. Benoist, *Guichardin*, p. 372-3-4. — Voy. aussi les *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, série II, t. I, p. 32-3.

1. *Storia fiorentina*, XXI, p. 222.

2. Établi en 1427 ; voy. ci-dessus, chap. VIII, p. 221.

paient facilement à une répartition proportionnelle des charges publiques, quand ils ne se voyaient pas toutefois, comme au temps des Médicis, victimes d'une évaluation arbitraire. A son tour, l'impôt de la *Decima*, établi en 1494[1], atteignait les uns pour la presque totalité de leur fortune, tandis que les autres n'étaient pas taxés eu égard à l'étendue véritable de leurs ressources. Cette inégalité se trouvait singulièrement aggravée par la *Decima scalata*, un instant débattue mais écartée en 1497. Ce mode déterminait dans la contribution une progression telle que plus s'élevait le montant du capital grevé, plus était accrue par la loi, non seulement la somme à percevoir, mais même la proportion selon laquelle le taux s'évaluait. Aussi la moyenne bourgeoisie réclamait-elle l'application de ce système : elle l'appuya de ses suffrages unanimes, dès qu'une Seigneurie favorable à ses tendances soumit la *Decima scalata* aux délibérations du Grand Conseil. Cet impôt fut adopté à la vive approbation de tous ceux qu'il atteignait le moins[2].

Victimes de leur indifférence, les partisans d'une politique plus prudente cherchèrent enfin à ressaisir quelque influence sur une assemblée dont ils pouvaient désapprouver le rôle exagéré dans l'État, avec laquelle, cependant, malgré leur inertie ou leur hostilité, il leur fallait bien compter. Le rétablissement des Dix de Balie, office suspendu depuis plus d'une année[3], marqua cette réaction

1. Voy. ci-dessus, p. 318. — Nardi, II, 1, p. 51.
2. Janv., févr., 1500. Guich., *Stor. fior.*, XXI, p. 221-2. — *Del reggimento di Firenze Dialogo*, l. I. — *Oper. ined.*, t. II, p. 40, note 3, 68-9, 73.
3. Guichardin, *Stor. fior*, XXII, p. 235.

au sein du Grand Conseil. Toutefois, les conditions mieux précisées requises pour l'élection de ces magistrats et la restriction de leurs prérogatives donnèrent satisfaction aux susceptibilités populaires.

Mais les renouvellements trop rapides de la Seigneurie, la force égale des deux factions qui se disputaient la République, livraient tour à tour l'autorité à chacune d'elles ; et ces brusques alternatives déconcertaient sans cesse tout essai d'une politique durable[1]. Passant ainsi d'une présomption téméraire au découragement, les principaux citoyens voulaient s'arroger l'exclusive direction des affaires, quand ils n'en abandonnaient pas tout le soin. A l'époque où dominaient les *popolani grassi*, guidés par les *Albizzi*, la prépondérance incontestée d'un grand parti maitre des élections atténuait les dangers et dissimulait les vices de la constitution florentine. Depuis que les révolutions avaient morcelé et détruit cette aristocratie, les diverses factions nées de rivalités sociales ou d'intérêts dynastiques pouvaient encore traverser les entreprises populaires, mais non plus reprendre d'une main sûre et garder sans faiblir la conduite de la République. Soumises au suffrage d'un grand nombre de citoyens qu'une pensée supérieure avait cessé de discipliner, les magistratures se trouvaient conférées selon les hasards d'élections dont les revirements imprévus déjouaient les plans de chacun des groupes politiques.

Ce fut en haine de cette incertitude qu'une Seigneurie

1. « *Trovandosi... il popolo in modo stracco e ostinato a non prestare fede a' suoi cittadini, che non voleva fare provisione alcuna, si trovava la città in gran disordine.* » Guichardin, *Stor. fior*, XXII, p. 237.

où les *Ottimati* l'emportèrent, désespérant de remédier au désordre, réunit une Pratique de quarante citoyens[1], auxquels elle proposa de recourir à un coup d'État pour supprimer le Grand Conseil. Le parlement devait être subitement convoqué et les troupes apostées pour accomplir la réforme[2]. Tous les membres de cette commission s'accordaient à condamner les institutions en vigueur. Seul P. Soderini refusa son assistance, pensant, selon Guichardin, ménager sa popularité et témoigner de son zèle pour le gouvernement[3]. Mais dans cette Pratique, le conflit des désirs et la diversité des avis ressortirent à ce point que les hommes ligués pour détruire ou modifier la constitution ne parvinrent à s'entendre sur aucun projet, et qu'une mésintelligence accrue par une méfiance réciproque les empêcha de consacrer une commune action au soin de ce qu'ils estimaient leur commun intérêt[4]. A l'élection suivante, P. Soderini fut choisi comme Gonfalonier de justice, et mis à la tête d'une Seigneurie formée de prieurs incapables et qu'il put diriger à sa guise[5].

Réalisant aussitôt le dessein de se faire l'homme du peuple[6] et d'employer le temps de ses fonctions à flatter

---

1. « ... *de' principali...* » Janv., févr. 1501. Guichardin, *ibid.*

2. « ... *quello supremo magistrato, alla cui fede era stata commessa la salute e dignità pubblica, non si vergognò per consiglio di pochi malvagi cittadini, contro alla volontà universale di tutti i buoni...* » Nardi, IV, 19, p. 206-7.

3. Guichardin, *Stor. fior.*, XXII, p. 238.

4. « *Cosa brutta che tra i primi cittadini della Città... fussi, in quello che si può dire concerneva lo essere loro, sì poca fede, sì poca unione e sì poco animo.* » Guich., *Stor. fior.*, XXII, p. 239.

5. Guich., XXII, p. 239.

6. « ... *fu il disegno suo vôlto a farsi uomo popolare...* » Guich., *ibid.*

la multitude, il affecta de consulter non plus les Pratiques, où l'on appelait des notables, mais les collèges, où la majorité appartenait à des citoyens désunis dans leurs vues et de médiocre condition [1]. Ce n'était pas en donnant carrière à son ambition personnelle que Soderini pouvait rendre un cours plus favorable aux affaires extérieures [2], relever les finances et l'administration de la République. Les bruyantes discussions des collèges, initiés aux secrets de l'État, n'eurent d'autre résultat que d'entraver davantage les gouvernants, et introduisirent une coutume funeste dans laquelle ces comités sans compétence voulurent ensuite persévérer. On chercha, par une combinaison qui échoua bientôt [3], à libérer le Trésor public d'une dette chaque jour plus écrasante; puis on réforma l'administration de la justice civile en créant un Conseil dit *Ruota,* que l'élection ne tarda pas à composer de citoyens réputés amis du peuple, mais dépourvus le plus souvent d'aptitude à ces fonctions [4]. On

1. « ... *uomini deboli e di poco intendimento.* » Guich., XXII, p. 239.

2. Guerre de Pise. Intrigues de Pierre de Médicis avec César Borgia investi du duché de Romagne. — Guichardin, *Hist. d'It.*, V, 2, p. 207. — *Stor. fior.*, XXII, p. 240.

3. *Ann.* 1501-1502. « ... *doppo lunghe consulte, si prese uno disegno secondo il quale il Commune veniva a scaricarsi in sei anni di tutto il debito de' danari prestati...* » Guichardin, XXIII, p. 250.

4. « ... *il popolo non sarà buono giudice delle qualità degli uomini... : anzi andrà alla grossa... : e se pure uno fa qualche pruova che gli piaccia in una spezie di cose, lo adoperano sanza distinzione a un'altra... lontana da questa.* » Guichardin, *Del reggimento di Firenze,* l. I. *Oper. ined.*, t. II, p. 58. — G. Cambi, XXI, p. 172. — Malgré les résultats que Guichardin constate (*Stor. fior.*, XXIII, p. 250-1), on s'était cependant assuré pour cet office de certaines garanties de compétence et d'indépendance. La Seigneurie et les Collèges nommaient pour trois ans, mais contrôlaient et confirmaient chaque année, six juges étrangers, docteurs. Répartis par quartiers, deux de ces magistrats statuaient en première instance sur les causes civiles : leurs sentences étaient revisées par deux de leurs collègues : en cas de désaccord seulement, l'appel était porté devant tout le conseil de justice. Chaque six mois, l'un des mem-

résolut enfin de pousser avec plus de vigueur la guerre de Pise, et de soumettre la ville même à un blocus étroit [1].

Ces mesures, qui paraissaient l'indice d'une activité plus énergique chez les chefs de l'État, un nouveau traité conclu avec Louis XII, alors maître du Milanais et de Naples, firent renaître un instant la confiance [2]. Une Seigneurie nouvelle, toute dévouée à un magistrat plus sage, Alam. Salviati [3], rendit à la République quelque ordre dans son administration et apporta une trêve momentanée à ces continuelles secousses. Mais la révolte d'Arezzo [4], les troubles de Pistoïa [5], l'impéritie des collèges alors soumis aux inspirations d'un meneur [6], réveillaient sans cesse les inquiétudes dans la cité.

D'ailleurs, si les Seigneuries qui depuis près de huit années se succédaient au gouvernement, manquaient à ce point d'esprit de suite, le caprice des scrutins n'était pas moins que le caractère versatile ou l'ambition de certains magistrats, la cause d'une telle instabilité.

---

bres de la *Ruota*, sous le nom de Podestat (en souvenir de l'ancien office de ce nom), recevait un droit de haute justice criminelle : « *Habet omnimodam auctoritatem et gladii potestatem* in tutte le cause criminali. » *Relazioni degli Ambasc. ven.*, série II, t. I, p. 39.

1. *Ann.* 1502. Guich , *Stor. fior.*, XXIII, p. 252.

2. « ... *in modo che i Monti erano cresciuti di pregio.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXIV, p. 255, *ann.* 1502.

3. Guich., *Stor. fior.*, XXIV, p. 264-5.

4. Machiavel, Commission à Arezzo (1502). *Œuvres*, t. II, p. 227, 231.

5. *Ann.* 1501. Nardi, IV, 12, p. 199. — G. Cambi, *Delizie*, t. XXI, p. 152. — Sc. Ammirato, XXVII, p. 262. — Machiavel, Commission à Pistoïa (1501). *Œuvres*, t. II, p. 224-6.

6. « ... *uno Batistino Puccini artefice, uomo ardito, caparbio, e che aveva più lingua che persona, e inimico capitale de' cittadini principali.* » Guich., *Stor. fior.*, XXIV, p. 258.

L'élection du Doge n'empêchait pas à Venise la direction uniforme de l'État, parce que le principe de la souveraineté résidait en un Conseil héréditaire et permanent : de même, dans l'ancienne Rome, l'autorité immuable du Sénat réglait la conduite des Consuls annuels [1].

A Florence, au contraire, le Gonfalonier de justice, la Seigneurie et les collèges qui l'assistaient, issus d'une assemblée populaire aux sentiments mobiles, ne trouvaient pas plus de garanties dans l'origine que dans la durée de leurs pouvoirs. Nommé pour deux mois, le Gonfalonier ne s'attachait guère au soin d'une administration si courte ; après avoir souvent consacré toute son ardeur et subordonné son attitude politique au succès de son élection, il se voyait presque inévitablement entraîné durant sa magistrature à conformer ses actes au vœu de la majorité dont les suffrages l'avaient désigné [2]. Aussi, comme le terme de cet office restituait périodiquement aux factions opposées la faculté de ressaisir le gouvernement, chaque élection renouvelait-elle une crise que venaient aggraver les difficultés intérieures et les troubles de la péninsule. A la faveur de ces débats, les Médicis, que César Borgia feignait de soutenir, devenaient plus menaçants [3] : Louis XII était un allié lointain et souvent

1. « Les trois formes de gouvernement composaient la République romaine, et toutes trois dans leurs rapports réciproques s'équilibraient de telle sorte que personne, même parmi les Romains, ne pouvait assurer, sans crainte de se tromper, si le gouvernement y était aristocratique, ou populaire, ou monarchique. » Polybe, *Hist.*, l. VI, chap. IV, § 11.

2. Guichardin, *Stor. fior.*, XXV, p. 272.

3 « ... *per i disordini della città, avevano a stare in continuo sospetto che i Medici non tornassino...* » Guich., XXV, p. 275.

infidèle[1] : les princes italiens, la république de Venise, réservaient leurs sympathies pour une famille qui devait ramener avec elle un régime restrictif et s'éloignaient d'une démocratie dont les élans fugitifs déconcertaient leurs calculs[2].

Le Grand Conseil exerçait sur l'État une action directe et prépondérante : comme il comprenait la masse des citoyens actifs indistinctement convoqués et consultés par tête, c'était le corps électoral même qui se trouvait à la fois l'interprète et le ministre de sa volonté. La majorité portait son choix sur les hommes dont elle attendait le plus de soumission, ou qui avaient appris l'art de la séduire ; de là cette disposition de l'assemblée à trop espérer de ses élus, qu'elle croyait aptes à toute fonction, du moment où ils avaient su lui plaire. Flattant enfin le sentiment de l'égalité sans jamais le satisfaire, les institutions de Florence rendaient le peuple impatient de toute supériorité, et développaient à l'aide du *divieto* cet instinct démocratique qui défendait l'accès du pouvoir aux premiers citoyens de la République[3]. Ces derniers, mécontents à leur tour de cette exclusion et des soupçons qu'inspiraient leurs avis[4], se tenaient à l'écart, refusaient les ambassades ou les missions qu'ils

---

1. « *Magis nomen quam præsidium.* » Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, II, 11.

2. Nardi, IV, 40. — Guichardin, *Stor. fior.*, XXV, p. 273. — Il fut même fait allusion à cette méfiance des États voisins dans l'exposé des motifs de la loi du 16 août 1502, qui réforma la constitution. Voy. Nardi, IV, 40, p. 231.

3. Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, III, 16.

4. « *... i savi cittadini... vedute queste cattive cagioni, nè vi potendo riparare, perchè subito si gridava che volevano mutare il Governo...* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXV, p. 274.

pouvaient seuls remplir[1]. Inquiet de cette attitude, mis surtout en éveil par les récents projets de coup d'État, le peuple était persuadé, et non sans raison, qu'ils cherchaient à renverser les institutions populaires. Enfin ces changements continuels, les vacances périodiques des offices et l'inexpérience des nouveaux magistrats plaçaient vraiment l'État et les plus grands intérêts de la République entre les mains d'agents subalternes, souvent doués, il est vrai, de hautes qualités, et qui, seuls gardiens de cet important dépôt, conservaient, d'une Seigneurie à l'autre, la connaissance et la tradition des affaires[2]. Ils n'étaient point cependant à même de combattre, par leur crédit occulte et limité, les résultats de l'instabilité gouvernementale, les tumultes d'une assemblée trop nombreuse, la longueur et le désordre des discussions, l'excessive publicité de tout débat[3], une licence générale, les scrupules intéressés des magistrats, l'abaissement de Florence enfin, non seulement dans ses relations avec les princes italiens, mais même à l'égard des villes sujettes.

---

1. Guichardin, *ibid.*

2. Voy. l'éloge que fait Nardi de M. Marcello Virgilio : « *Primo cancelliere e segretario de' nostri Signori, per la prudenza, diligenza e fede continovamente usata da lui nel conservare nel petto suo tutte le cose occorenti di mano in mano nel governo della Repubblica...* » IV, 40, p. 232. — Machiavel débuta sous les ordres de Marcel Virgile, avant d'arriver lui-même au Secrétariat de la Seigneurie. Il fut ensuite chargé d'importantes missions. — On peut également citer les « *Camerlinghi del Comune* » qui administraient les finances ; le « *provveditore del Monte* », chargé du service de la Dette publique ; ces derniers soumis à l'élection, mais nécessairement rééligibles ; et d'autres fonctionnaires dont nous avons déjà parlé.

3. « ... *il non tenere secreto nulla, che è causa di molti mali.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXV, p. 273. — Guichardin fait mention d'un essai de résistance contre ces abus, XXIV, *in fine*, p. 271.

Les dépenses, mal réglées, engagées d'avance[1], compromettaient la bonne gestion des finances. D'intempestives hésitations nécessitaient l'abandon d'entreprises utiles, ou entraînaient un surcroît de charges qu'il eût été d'abord facile d'éviter[2]. On laissait sans défense des forteresses, des territoires dont on devait retirer, faute de ressources, troupes et munitions[3]. La résistance que le Grand Conseil opposait de parti pris à toute demande de subsides, le maniement trop compliqué des crédits votés, obligeaient souvent la Seigneurie à détourner les fonds de leur affectation primitive. Les Prieurs recouraient alors aux emprunts forcés : les citoyens opulents, convoqués et parfois retenus de force au Palais, se voyaient contraints de réparer à leurs dépens des fautes qu'ils avaient été mis dans l'impuissance de prévenir. Irrités de ces exactions, ils se détachaient de la République et dirigeaient tous leurs vœux vers un régime dont ils se flattaient d'avoir moins à craindre pour leur fortune et leur sécurité personnelle[4].

La bourgeoisie moyenne et le peuple, au contraire, avaient constamment secondé le gouvernement du Grand Conseil. Mais les charges croissantes, une interruption du paiement des rentes, les progrès de César Borgia[5], les amenèrent eux-mêmes à admettre l'oppor-

---

1. Guichardin, XXV, p. 273.

2. « ... *quello che si sarebbe prima potuto fare con cento ducati non si faceva poi con cento mila.* » Guichardin, *ibid.*

3. Guichardin, *Stor. fior.*, XXV, p 274.

4. Guichardin, XXV, p. 275.

5. *Ann.* 1502. Nardi, IV, 40, p. 231. — Guich., *Hist. d'It.*, V, 3, p. 220. — *Stor. fior.*, XXV, p. 276. — Consult. Machiavel, *le Prince*, chap. VII.

tunité d'une réforme, dont ils subordonnaient toutefois la réalisation au maintien de l'assemblée et du principe démocratique. De leur côté, les *Ottimati* comprenaient qu'un changement trop absolu et que la concentration de l'autorité feraient revivre leurs propres divisions[1] et seraient un acheminement au despotisme ; qu'un tel projet d'ailleurs ne l'emporterait pas sur les répugnances invincibles de la population. Ils parvinrent donc à s'accorder cette fois dans le but exclusif de modérer les institutions actuelles, mais en se résignant à réserver pour l'avenir leurs mutuelles espérances : ils proposèrent à leurs débats un double objet : prémunir le pouvoir exécutif contre les factions et les déplacements rapides de la majorité ; réprimer les entrainements d'une assemblée unique et tumultueuse, grâce à la délibération plus mûre d'un Conseil à vie ouvert aux principaux citoyens.

Mais si la première de ces motions tendait à créer dans l'État une magistrature stable, tout en laissant intacte la souveraineté de la nation, la seconde au contraire, dont Alamanno Salviati fut l'auteur, ne répondait pas aux vues d'une démocratie ombrageuse, puisqu'elle semblait sanctionner la distinction des classes en déterminant le rôle politique de chacune d'elles. Le peuple se refusa à reconnaître que l'établissement d'un haut Conseil[2], sans relever les privilèges d'une aristocratie, devait

1. Guichardin lui-même convient que les principaux citoyens ne furent point d'avis de former une Balie et de supprimer le Grand Conseil, dans la crainte des dissentiments qui eussent aussitôt éclaté entre eux. *Stor. fior.*, XXV, p. 276.

2. « *Creare a vita uno magistrato di venti, quaranta... o cento cittadini ; i quali treassino i commessarii e imbasciadori, come facevano allora gli Ottanta... vincessino le provisioni di danari,... con loro si trattassino e consultassino le cose importanti dello*

assurer un partage des fonctions gouvernementales plus conforme aux aptitudes diverses ; donner à l'administration une assiette plus ferme ; aux hommes les plus éclairés l'emploi de leur zèle et d'une légitime ambition ; garantir au dehors la sécurité dans les relations diplomatiques.

Les réformateurs furent donc obligés de renoncer à restreindre les attributions législatives du Grand Conseil : ils cherchèrent à ramener l'équilibre dans l'État par l'affermissement du seul pouvoir exécutif. Si l'on venait d'apprendre qu'il était dangereux d'attribuer toute autorité à une assemblée délibérante et de faciliter ainsi le despotisme de la faction maîtresse de la majorité, l'expérience n'avait pas mis les citoyens en garde contre l'indépendance entière du Gonfalonier de justice, pour le moment où ce magistrat, chef du Gouvernement, désigné et investi par tout le corps électoral, joindrait au titre de ce mandat direct, l'avantage de la durée. Aussi les Florentins, sans prévoir l'action insensible que le nouvel office exercerait à l'avenir sur la constitution, se préoccupèrent-ils surtout des entreprises subites ou des visées personnelles qu'arriverait à concevoir le citoyen qui se trouverait ainsi porté au premier rang : ils se dirent qu'un Gonfalonier nommé à vie serait, il est vrai, plus facilement disposé à faire acte de souverain, mais que, revêtu des plus hautes fonctions et n'ayant plus à craindre de s'en voir dépouillé, il ne céderait pas au désir d'a-

---

Stato, come si fa a Vinegia co' Pregati. » Guichardin, *Stor. fior.*, XXV, p. 277. — Consult. à cet égard les considérations de Guichardin, au t. II, des *Opere inedite, Discorso terzo intorno alle mutazioni e riforme*, p. 273 et suiv.

buser de sa popularité pour usurper le pouvoir ; ils se persuadèrent enfin qu'une fois son attente remplie, le maître du Gouvernement saurait assurer le respect des lois, réduire les factions sans risquer sa fortune politique, se consacrer enfin tout entier et libre d'arrière-pensée au bien de l'État [1]. Vainement certains citoyens voyaient-ils dans une prolongation limitée de durée [2] une garantie suffisante pour l'autorité en même temps qu'un frein contre l'ambition du Gonfalonier; le plus grand nombre insista pour obtenir et fit adopter l'investiture à vie. En face d'un Conseil tout-puissant dans le domaine législatif, on instituait un magistrat suprême dont l'intelligence et le caractère devaient seuls décider de son absolue prépondérance ou de sa docilité. Puis on arrêta les conditions et le mode de l'élection qui était confiée à tous les citoyens actifs [3] et déterminée par la majorité simple des suffrages au troisième tour de scrutin [4]. On conserva les attributions antérieures du Gonfalonier [5]; enfin on fixa les causes et la procédure de la révocation pour le cas d'indignité. Le projet de loi élaboré par la Seigneurie et les collèges fut soumis aux *Ottanta* ainsi qu'au Grand Conseil qui l'approuvèrent [6].

Chacun des partis, *Palleschi*, *Ottimati* et démocrates,

---

1. « ... *sendo fatto a vita, arebbe il maggiore grado che potessi desiderare nella città, e però che l'animo suo si quieterebbe e contenterebbe, e... non arebbe rispetto e paura di persona.* » Guich., *Stor. fior.*, XXV, p. 279, 280.

2. Un premier projet de loi fixait un terme de trois années. Guich., p. 280.

3. « ... *con consenso più universale del popolo : ognuno che fussi in Consiglio avessi autorità di nominare chi gli pareva.* » Guich., XXV, p. 281.

4. Pour les détails, consult. Guich., XXV, p. 281-2.

5. Sauf un droit d'intervention qui lui fut réservé dans les poursuites criminelles. Guich., p. 279.

6 Août 1502. Nardi, IV, 40, 41, p. 231 et suiv.

choisit son candidat. Au troisième scrutin, la majorité demeurait acquise à l'élu du peuple, Piero Soderini. Seul des principaux citoyens, le nouveau Gonfalonier, loin de se dérober obstinément aux fonctions publiques[1], les avait recherchées avec empressement, et remplies avec habileté. Aussi passait-il pour un adepte dévoué de l'État démocratique; et la multitude s'était-elle accoutumée à le tenir pour son guide fidèle et éclairé. Secondé par elle, il n'en avait pas moins reçu le concours des modérés; ses amis, Alamanno et Jacopo Salviati, auxquels l'âge[2] ne permettait point encore d'aspirer à la première magistrature, aidèrent à son élection par leur influence et leurs actives démarches. Le langage conciliant de Soderini[3], sa fortune, le rang de sa maison, lui rallièrent ceux qui l'avaient d'abord combattu. Sa situation dans Florence donnait à son élévation le caractère d'un moyen terme arrêté entre les partis qui n'acceptaient pas le régime alors en vigueur sans nourrir l'espoir secret de le renverser un jour.

Quand Savonarole et les Soderini avaient proposé à leurs concitoyens l'établissement d'un Grand Conseil,

---

1. C'est ainsi que Bernardo Rucellai affectait de demeurer le débiteur du Trésor public, pour mettre en évidence son mépris des offices : « *acquistò nome di essere ambizioso e male contento, in modo che venne in sommo odio al popolo.* » Consult. Guich., *Stor. fior.*, XXIX, p. 326-7.

2. L'âge d'éligibilité au Gonfaloniérat de justice avait été fixé à cinquante ans. Guich., *Stor. fior.*, XXV, p. 280.

3. « *Era di casa buona, e nondimeno non piena di molti uomini, nè copiosa di molti parenti* * ; *era ricco e sanza figliuoli : era riputato cittadino savio e valente ; era tenuto amatore del popolo e di questo Consiglio ; aveva buona lingua.* » Guich., *Stor. fior.*, XXVI, p. 287.

* Ce qui rendait sa situation plus favorable pour l'élection au point de vue du *Divieto*.

ils s'étaient donné pour exemple, nous apprennent Guichardin et Nardi [1], la force et la sagesse du gouvernement vénitien. L'inconstance de l'assemblée florentine, le contraste des sentiments manifestés dans l'exercice du pouvoir par les gonfaloniers successivement élus, nous ont déjà montré combien peu l'épreuve de ce régime nouveau répondit à la pensée des réformateurs.

C'est que le Grand Conseil à Venise était l'aristocratie elle-même, tandis qu'à Florence il comprenait l'universalité des citoyens. En vain la constitution de 1494 avait-elle eu pour objet, en déterminant les conditions de capacité, de former dans la République une nation légale exclusivement ouverte aux privilégiés : à peine échappait-on même par cette restriction aux tumultes révolutionnaires des parlements. On ne pouvait en effet, par la seule réduction de leur nombre, modifier l'esprit des citoyens appelés à délibérer. A Venise, la préoccupation constante du Grand Conseil était la conservation des privilèges aristocratiques : celui de Florence voulut réagir contre les influences naguère encore si puissantes, contenir les partis vaincus mais toujours armés : et, comme les factions hostiles visaient à l'oligarchie ou à la dictature, le Grand Conseil, dont elles marquaient ainsi la tâche, entreprit la défense de la démocratie.

Chacune de ces assemblées poursuivant un but opposé, les actions qu'elles durent exercer furent également contraires.

---

1. « ... *proponeva (Fra Girolamo) alla considerazione degli audienti la forma del Governo e Consiglio Grande della città di Vinegia.* » Nardi, I, 19, p. 48. — « ... *uno Governo populare alla Viniziana.* » Guich., *Stor. fior.*, XII, p. 124.

La constitution de 1494 n'avait donc pas rétabli dans Florence un corps aristocratique : car l'inégalité sociale qu'un tel régime politique consacre ne peut que naître de la conquête et de la force, ou, de même qu'il était arrivé à Venise, se fonder sur un droit antérieur pour se développer plus tard à la faveur d'une longue tradition[1].

La réforme que nous étudions ne restaura point davantage le pouvoir de la haute bourgeoisie. Si l'animosité entretenue au sein de cette classe contre la noblesse et le peuple avait entraîné une première fois sa déchéance, tout l'effort des Médicis tendit ensuite à rendre la scission plus profonde entre la haute et la moyenne bourgeoisie. De la première était né le groupe des *Ottimati ;* la seconde, mobile comme le peuple, ne représentait plus que la fraction modérée de la démocratie.

Ainsi la répartition de la capacité politique qui avait servi de base à l'organisation de 1494 constitua dans Florence une démocratie dont l'aspect rappelait celle d'Athènes. Réduite à une portion notable, mais limitée de la nation, cette société politique ne se composait plus que d'hommes égaux entre eux. Mais, loin d'exercer son ascendant sur les classes demeurées incapables, la masse des citoyens actifs reflétait exactement l'image de la ville même, et subissait l'influence directe de la population tout entière.

---

1. « Cette forme de gouvernement put naître et se maintenir sans secousses, parce qu'à son origine tous ceux qui alors habitaient Venise, furent appelés au pouvoir. » Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 6. — Compar., au l. I, les chap. 2, 5, 6, 34.

CHAPITRE XI

La résistance des *Ottimati* à la politique démocratique de P. Soderini ramène les Médicis, qui appuient leur gouvernement sur une fraction dissidente de l'ancienne aristocratie bourgeoise.

Les circonstances de son origine ou le vice de ses institutions engagent parfois un peuple dans une suite de réformes sorties non d'une tradition persistante, mais des méditations de ses politiques. L'un des maux que produisent ces innovations artificielles, est un esprit de critique et d'incessant examen, un amour inquiet de changements qui pousse aux révolutions sans permettre l'épreuve sincère des lois présentes. Dans un régime constant, les améliorations se trouvent tour à tour consacrées du jour où leur nécessité apparaît aux yeux de tous : unanimement acceptées, elles ne détruisent pas ce respect instinctif qui couvre comme d'un voile le principe même du Gouvernement. Mais les réformes au caractère absolu, qu'une simple minorité peut même au milieu de l'indifférence ou de la fatigue générale réussir à imposer, portent inévitablement atteinte à de nombreux intérêts ; elles excitent à la résistance ceux qui ne se plient pas volontiers aux mutations dont ils désap-

prouvent ou ne comprennent pas la cause, et, par cet enchaînement continu d'oppressions et de révoltes, elles font des troubles passés un prétexte spécieux pour de futurs bouleversements.

C'est ainsi qu'à Florence la réforme de 1502 venant modifier en la complétant celle de 1494, n'eut d'autre résultat que de déplacer les visées des factions. Si les modérés avaient échoué dans leurs efforts pour constituer un Sénat qui pût tempérer l'autorité du Grand Conseil, ils paraissaient du moins réussir dans le choix de l'homme qui fut investi de la nouvelle magistrature. Aussi conçurent-ils d'abord l'espoir de trouver en lui un agent de leurs projets, et d'occuper les principaux offices grâce à une désignation plus judicieuse. Ils pensaient que le Gonfalonier ayant été principalement élu pour remplir cette mission [1], l'avènement de Soderini apporterait un remède à l'excès de la démocratie et leur rendrait le rôle dont ils s'estimaient dignes.

Placé entre une assemblée souveraine aux tendances nettement populaires et un groupe de citoyens considérables mais peu dociles, dépourvus d'un rang défini dans l'État, et dont les intentions d'ailleurs demeuraient obscures, P. Soderini montra bientôt quelle ligne de conduite il entendait suivre. Pour tenir tête au Grand Conseil, et satisfaire son ambition personnelle, il jugea qu'il lui fallait avant tout dégager la situation générale de Florence et affranchir ainsi sa propre politique. La sécurité provisoire que valut à la République la dispari-

1. Guich., *Hist. d'It.*, l. X, chap. 2, p. 414.

tion des Borgia [1], le ralentissement des hostilités contre Pise, un favorable concours d'événements et sa diligence à en profiter, permirent au Gonfalonier de rétablir d'abord l'ordre dans les finances épuisées : la réduction des dépenses allégea le poids des impôts ; un paiement plus exact des intérêts du *Mont* en vint chaque jour accroitre la valeur [2].

Les heureux effets de cette administration, pour laquelle P. Soderini s'inspirait de ses habitudes d'économie et de prudence privées [3], lui attirèrent l'affection du peuple et acquirent à son gouvernement des louanges unanimes [4]. Maitre de la multitude, il s'appliqua à lui plaire afin d'affermir l'appui qu'il trouvait en elle et qu'il n'avait pas une certitude égale de rencontrer dans l'aristocratie bourgeoise. Aussi régla-t-il les affaires principales sans le concours des Pratiques [5], préférant consulter les seuls magistrats élus par le Grand Conseil, auxiliaires dont l'inexpérience lui garantissait la faiblesse sinon toujours la soumission. Il ouvrit largement l'accès des offices, et tint compte non du rang social mais du mérite individuel, et réussit à s'entourer d'hommes jeunes

---

1. La mort subite d'Alexandre VI (18 août 1503) avait arrêté le cours des entreprises de Cesar Borgia en Toscane, et livré la Romagne aux Vénitiens (nov. 1503). Guich., *Hist. d'It*, VI, 1, p. 246 ; 2, p. 252 et suiv. — Nardi, IV, 65, 67. — Pierre de Médicis périt à la bataille du Garigliano (27 déc. 1503). *Hist. d'It.*, VI, 2, p. 258-9. Nardi, IV, 70, p. 268.

2. Guich, *Stor. fior.*, XXVIII, p. 312.

3 « ... *diligenza e... strema miseria, che gli era naturale etiam nelle sue cose private...* » Guich., *Stor. fior.*, XXVIII, p. 312.

4. « ... *ridotta la Città in tre cose che satisfacevano sommamente alla moltitudine ; essere gli ufficii più larghi che mai fussino, il Monte ogni dì migliorare di condizione, e le gravezze scemare...* » Guich., *Stor. fior.*, XXVIII.

5. Guich., *ibid*, p. 311-2.

et actifs, qui, par ambition ou reconnaissance, s'attachaient sans réserve à sa fortune. Les membres de la haute bourgeoisie qui voyaient leur rôle politique chaque jour amoindri par les clients de Soderini, ne songeaient plus qu'à les combattre, et à restreindre l'autorité personnelle du Gonfalonier, que d'abord ils avaient eux-mêmes eu soin d'étendre.

La négociation secrète par laquelle P. Soderini chercha à ménager une alliance entre sa famille et les Médicis[1], intrigue découverte et déjouée par les Salviati, fut l'occasion de la rupture. Persuadés que le chef de l'État trahissait leur cause et payait d'ingratitude leur puissante assistance au jour de son élection, les anciens *Palleschi*, les Salviati, les Guicciardini, que le désir de préserver leur crédit avait, pendant les années précédentes, rapprochés des républicains modérés, firent défection[2]. Ils revinrent à ce parti resté fidèle aux Médicis, mais dont les opinions s'étaient adoucies cependant à l'épreuve des dernières révolutions. Soderini conservait encore tout son pouvoir sur le Grand Conseil. Indifférent aux subtilités des factions, l'ensemble du peuple n'entrait point dans le mystère de ces ruptures et de ces réconciliations qui s'élaboraient sous le couvert des Pratiques ou dans les assemblées particulières de ces groupes politiques[3].

1. Il pensait marier sa petite-nièce, fille de T. Soderini, avec un fils de Pier Francesco de' Medici. Voy. Guich., *Stor. fior.*, XXVIII, p. 313. « ... *questo parentado non si trattò per mano de' parenti e degli uomini da bene, come ragionevolmente si debbono trattare gli altri parentadi, ma sfuggiascamente e per mano di notai...* »

2. Il faut joindre les *Ottimati*, avec G. B. Ridolfi. Guich., *ibid.*, p. 314.

3. « *E così si cominciò a dividere la città... più tosto fra gli uomini di più autorità e nelle Pratiche e luoghi stretti, che altrove.* » Guich., XXVIII.

Le complot formé à l'instigation des Espagnols, entre les Orsini et les princes de Pérouse et de Sienne, pour envahir la Toscane et rétablir les Médicis à Florence [1], puis les rumeurs et l'émotion que l'annonce d'un tel dessein provoqua dans la cité [2], ne contribuèrent pas moins à rejeter le Gonfalonier vers la moyenne bourgeoisie et le peuple.

Ces discordes exercèrent une influence pernicieuse sur les affaires publiques, dont la direction fut de nouveau subordonnée aux préoccupations et aux brigues des partis. Dans les *Consulte,* où l'on délibérait sur le choix des généraux, *Palleschi* ou républicains cherchaient à obtenir l'engagement d'hommes de guerre réputés favorables à leurs opinions [3]. Cédant à des sollicitations imprudentes, Soderini crut assurer la fortune de son gouvernement à l'aide d'un grand succès militaire. Cette espérance qu'une récente victoire des troupes florentines semblait autoriser [4], l'entraina à projeter une attaque décisive contre Pise. Résolu à suivre son inspiration personnelle [5], il méprisa la résistance des principaux citoyens consultés

1. Jean-Paul Baglioni et Pandolfo Petrucci, qui avaient usurpé le pouvoir à Pérouse et à Sienne, désiraient voir le despotisme restauré dans Florence. Les Orsini étaient alliés des Médicis. Voy. Légation de Machiavel auprès de J. P. Baglioni en avril 1505. *Œuvres,* t. II, p. 365, 368. Au mois de juillet suivant, il fut envoyé en mission auprès de Pandolfo Petrucci. Légation à Sienne. *Œuvres,* t. II, p. 371 et suiv. — Nardi, IV, 91, 96, 99, 101. — Guich., *Hist. d'It.*, VI, 4, p. 272.

2. Suivant Pitti, *Stor. fior.*, I, les *Palleschi* de Florence prirent à ce complot une part active ; ils comptaient ainsi « *inanimire il cardinale de' Medici (il cardinale Giovanni, poi Leone X) a tentare cose nuove.* »

3. Ainsi, lorsqu'il fut question d'enrôler Bart. d'Alviano : « *Discorsesi nelle pratiche diversamente di questa condotta. Approvavanla, oltre alla parte Pallesca, tutti gli avversari del Soderino, per battere la sua autorità...* » Pitti, *Stor. fior.*, I.

4. Nardi, IV, 101.

5. « *Il Gonfaloniere vi era su molto caldo, e procedevavi non come chi ha speranza o fede in una cosa, ma come chi ha certezza.* » Guich., *Stor. fior.*, XXVIII, p. 319.

par les Dix de la guerre [1], et obtint l'assentiment du Grand Conseil; il eut recours au peuple, non pour se déterminer, mais afin de réduire l'opposition et de dégager à tout événement sa propre responsabilité [2]. La vivacité de ces débats, qui ralentirent le premier élan, mais surtout l'incurable lâcheté des mercenaires firent échouer l'entreprise [3]. A la suite de ce revers humiliant, tous les actes de Soderini furent discutés avec acharnement. On lui reprochait tour à tour ses tendances au gouvernement personnel, l'âge, le caractère et le rang social des citoyens qu'il appelait à lui [4]. Le choix du capitaine de l'armée servit encore de prétexte aux procédés arbitraires de la part du Gonfalonier [5], aux critiques et aux injurieux soupçons qu'exprimèrent les ennemis du gouvernement.

La reconstitution des milices nationales, souvent discutée depuis 1494, mesure dont l'utilité était démontrée par la honteuse déroute de l'armée florentine devant Pise, ne souleva pas de moindres contestations. Toujours en garde contre les Pratiques, Soderini préféra gagner le peuple au projet de réforme par le spectacle

---

1. « ... *ragunati in una Pratica de' Dieci circa quaranta de' principali* (*cittadini*). » Guich., p. 320.

2. Guich., *Stor. fior*, XXVIII, p 322.

3. Septembre 1505. Nardi, IV, 103, p. 307 et suiv. — Guich., *Hist. d'It.*, VI, 4, p. 276. — Voy. à ce sujet la mission de Machiavel à l'armée qui assiègeait Pise. *Œuvres*, t. II, p. 384 et suiv.

4. Entre autres, N. Machiavel, alors Secrétaire des Dix, « *in chi* (*il Gonfaloniere*) *si confidava assai.* » Guichardin, *Stor. fior*, XXVIII, p. 318, et XXX, p 340.

5. « ... *fece prima destramente tentare dal Machiavello, Cancelliere* (*de' Dieci*), *lo animo di messer Francesco Gualterotti, Giovan Battista Ridolfi, Piero Guicciardini e di alcuno de' primi, e veduto la contradicevano, non ne fece consulta alcuna.* » Guich., *Stor. fior.*, XXIX, p. 323.

nouveau de troupes s'exerçant et défilant en bon ordre sur la place de la Seigneurie [1]. Quand les principaux citoyens acceptèrent la nouvelle organisation [2], ils prirent des garanties contre les dangers dont l'enrôlement des habitants du territoire leur inspirait la crainte. Ils demandèrent que les milices reçussent une solde, condition d'un service exact, et fussent soumises à une stricte discipline pour ne pas oublier leurs devoirs envers la métropole [3].

Mais Soderini ne parvenait guère à ramener l'accord des divers partis que pour les questions d'intérêt général et dont le règlement s'imposait. S'il pouvait compter avec certitude sur les républicains qui formaient une majorité dans le Grand Conseil, il ne trouvait pas en ce groupe seul un appui suffisant pour diriger sûrement l'État. En butte aux attaques des factions extrêmes, il ne les modérait qu'en les neutralisant l'une par l'autre et s'appliquait à ménager alternativement ces alliés de circonstance pour faire prévaloir ses propres vues. La mésintelligence de ses adversaires, le nombre même et

1. Guich., *ibid*, p. 324-5.

2. Décembre 1506. Nardi, IV, 123. — On connaît la part active que prit Machiavel à cette réforme militaire. Voy. ses deux *provisions* ou projets de loi pour l'institution d'une milice nationale à Florence : la première *provision* concernant l'infanterie, la seconde relative à la cavalerie ; et la *Consultation* pour l'élection d'un commandant de l'infanterie. *Œuvres*, t. I, p. 405 et suiv., 414, 418, et *Archiv. Stor. Ital.*, t. XV. — Voy. aussi son *Traité théorique sur l'art de la guerre*, *Œuvres*, t. I, p. 314 et suiv.

L'office des Neuf (*nove*), créé également en 1506, présidait aux opérations du recrutement et de la mobilisation. Quinze mille fantassins environ, enrôlés sur le territoire, pouvaient être réunis en quatre jours. Les Neuf se renouvelaient par l'élection alternative de quatre et de cinq de ces magistrats. L'ancien office des Capitaines du parti guelfe, dont les attributions primitives, tombées en désuétude, s'étaient insensiblement transformées, vaquait principalement à la surveillance et à l'entretien des forteresses du domaine florentin et des défenses de la cité. *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, série II, t. I, p. 63-4. — Supprimée en 1512, cette organisation fut rétablie en 1527.

3. Machiavel, *Discours sur Tite-Live*, III, 30 *in fine*.

l'équilibre des partis contribuaient à soutenir le pouvoir de Soderini, tout en imprimant un caractère à la fois plus personnel et moins stable à son autorité. Par un effet réciproque, les premières résistances qu'il rencontra ne résultèrent pas d'une entente réfléchie ; mais ces manifestations isolées apparurent comme le prélude d'une opposition régulière et puissante. C'est ainsi que les *Palleschi* modérés ou certains même des républicains élevaient la voix dans les Conseils contre les mesures financières [1] ; que de jeunes citoyens s'acharnaient par malveillance systématique à combattre le Gonfalonier [2] ; qu'un procès criminel [3], enfin, exploité par les ennemis du gouvernement, prenait les proportions d'une question d'État.

La rupture des traités de Blois [4], les préparatifs de Maximilien pour tenter une descente en Italie et disputer la péninsule à Louis XII [5], appelèrent l'attention générale vers la politique extérieure et donnèrent aux brigues plus de suite et de précision. Si les intérêts immédiats qui suscitaient les guerres déchaînées entre les souverains d'Espagne, de France ou d'Allemagne dépassaient le cercle de son action, Florence n'était pas libre cependant de se soustraire aux conséquences de ces grands débats.

---

1. Entre autres, G.-B. Ridolfi et Ant. Malegonnelle. Voy. les débats qui se produisirent à l'occasion de l'établissement du budget et du vote de l'impôt en 1506. — Guichardin, *Stor. fior.*, XXIX, p. 328-9.

2. « ... *molti uomini da bene, massime giovani, che erano molto caldi e solleciti al contradirlo.* » Guich., *ibid.*

3. « ... *sotto nome di caso criminale,... una rabbia e gara di stato...* » Pour les détails de ce procès, Guichardin, *Stor. fior.*, XXIX, p. 329 et suiv.

4. Mai 1506. Guichardin, *Hist. d'It.*, VII, 1, p. 281.

5. Août 1507. Guich., *Hist. d'It.*, VII, 3, p. 302-3-4, p. 311.

Tandis que politiques et factieux déchiraient la cité, elle devait, au dehors, se prémunir sans relâche contre les périls de sa faiblesse, et voyait dans ses murs les gouvernants subir le contre-coup des vicissitudes étrangères. Nous savons [1] que l'ancien parti guelfe, survivant sous la forme républicaine, demandait protection à la France; que les traditions gibelines, dont les Médicis avaient inconsciemment restauré les tendances, se tournaient tout entières vers la suprématie espagnole. Les diverses opinions purent donc s'observer à Florence et se reconnaître, lorsqu'on discuta l'opportunité de négocier avec Maximilien.

P. Soderini avait chargé une première députation [2] de pénétrer les secrets desseins et les forces réelles du roi des Romains. Les *Ottimati* et les *Palleschi* modérés réclamèrent en outre l'envoi d'une ambassade solennelle, qui aurait pour tâche de conjurer les menaces d'invasion par un traité d'amitié. Cette motion souleva dans la ville les plus violents débats [3]. Fidèle à l'alliance française, Soderini se prononça contre le projet d'ambassade, que combattirent avec lui tous les républicains. Dans l'autre camp, on accusait le Gonfalonier d'obéir à des préoccupations personnelles, au désir de ne pas priver le cardinal Soderini, son frère, des bienfaits du roi de France, à la crainte d'être desservi auprès de Maximilien

1. Voy. ci-dessus, chap. X, p. 303-304.

2. Elle fut confiée à Fr. Vettori assisté de N. Machiavel. Voy. Légation à Trente auprès de Maximilien (1507-8). *Œuvres de Machiavel*, t. II, p. 429 et suiv.

3. « ... *Nacque nel mandargli disparere grandissimo; perchè il Gonfaloniere non voleva mandargli; G.-B. Ridolfi e i Salviati volevano.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXX, p. 341.

par l'un des ambassadeurs désignés [1]. Ces conflits perpétuels, les hésitations du chef de l'État, ne lui permettaient pas une politique invariable. Aussi la temporisation et la neutralité furent-elles le résultat plutôt que le but de cette timide diplomatie.

A l'intérieur, l'opposition rassembla ses ressources et régla ses efforts. Les citoyens qui la dirigeaient suppléaient au nombre par une audacieuse activité. A chaque renouvellement, la Seigneurie devenait plus hostile. Les Prieurs élus pour les deux premiers mois de l'année 1508 déployèrent une telle animosité [2] que Soderini se vit contraint, non plus seulement de compter avec eux, mais de céder entièrement à leur volonté et de borner ses efforts à se maintenir au pouvoir. Dupes de frivoles encouragements, ces magistrats affirmèrent moins leur initiative par des actes, qu'ils ne se répandirent en critiques stériles; et ce rôle négatif leur attira le reproche de n'avoir su que discourir inconsidérément [3]. Privé de cette assistance auparavant plus docile, le Gonfalonier, pour solliciter la reprise des opérations contre Pise [4], se rejeta vers les Pratiques qu'il avait précédemment cessé de consulter. Dans l'espoir de recouvrer son ascendant, il y convoqua un plus grand nombre de citoyens, pensant par leur adhésion se rendre favorable la majorité des avis. Son calcul faillit être déçu : les principaux membres de ces conseils entraînèrent les suffrages de

1. Guichardin, *Stor. fior.*, XXX, p. 342-3.
2. « ... *uomini vivi, baldanzosi e molto inimici sua.* » *Ibid.*, p. 350.
3. Guichardin, XXX, p. 351.
4. « ... *dare il guasto a' Pisani.* » *Ibid.*

ceux qu'il leur avait adjoints ; il ne dut la ratification des traités conclus avec les rois de France et d'Espagne [1] qu'au secours momentané des *Palleschi* modérés [2].

Il en revint alors à la seule coopération des deux assemblées de la République. Quand les Florentins projetèrent d'attaquer Lucques, en représailles des secours secrètement accordés aux Pisans par cette ville, le Gonfalonier réunit les *Ottanta,* puis le Grand Conseil et obtint d'un vote précipité l'ouverture des hostilités [3].

Une surprise analogue décida de l'expédition sur Viareggio [4], et provoqua les récriminations amères des *Ottimati* et des *Palleschi,* alors dispersés dans leurs villas du *Contado* [5]. La désignation d'un nouvel archevêque leur offrit bientôt l'occasion d'infliger un échec sensible à la politique du chef de l'État, en même temps qu'à ses visées ambitieuses. Par son autorité sur le clergé et sur les ordres religieux, le prélat devait, en résidant [6], disposer d'une influence considérable dans la cité. Le gouvernement attachait donc un intérêt extrême au choix sur lequel délibérait à Rome le consistoire pontifical, comme au caractère politique du futur titulaire. Soderini

1. Négociations suivies avec le Napolitain Michele Rizzo, envoyé de Louis XII. — Nardi, IV, 124, p. 338. — Guichardin, *Hist. d'It*, VII, 4, p. 315. *Stor. fior.*, XXX, p. 352. — L'accord se fit avec Louis XII et Ferdinand le Catholique, le 13 mars 1509. — Nardi, IV, 126 *in fine*, p. 342. — Guichardin, *Stor. fior.*, XXX, p. 353-4.

2. Cette fois, en effet, G.-B. Ridolfi, P. Guicciardini, Alam. et Jac. Salviati se rangèrent à l'avis du Gonfalonier qui insistait pour les traités. Guich, *Stor. fior*, XXX, 353-4.

3. Nardi, IV, 127. — Guich., *Stor. fior.*, XXXI.

4. Oct. 1508. Nardi, IV, 127. — Guich., *Stor fior.*, XXXI, p. 358, 360.

5. Guich., *ibid.*, p. 359.

6. Depuis plus de trente ans, le précédent titulaire, de la famille des *Orsini*, qui avait vécu éloigné de son siège, administrait par le ministère d'un grand vicaire. Guichardin, *Stor. fior.*, XXXI, *in fine*, p. 367.

désirait en outre que cette dignité fût conférée au cardinal son frère, et vînt ainsi, tout en ajoutant à l'éclat de sa famille, seconder puissamment son administration. Mais la nomination d'un Pazzi[1] à l'archevêché de Florence fit recueillir aux *Ottimati* tout l'avantage qui échappait au Gonfalonier.

Par ces progrès incessants, les partis ligués contre Soderini n'étendaient pas seulement leur action : comme ils concentraient toute leur ardeur dans cette lutte, ils se trouvaient moins portés à se souvenir de leurs propres querelles ; et la haine contre les Médicis, si vive en 1494, s'était beaucoup affaiblie. De nouveaux intérêts avaient succédé à ces anciens griefs ; et le concours que les *Palleschi* assuraient à l'opposition habituait insensiblement Florence à subir le contact de leurs opinions. Toujours contraires au retour de cette famille, les *Ottimati* ne se montraient plus cependant aussi attentifs à prévenir une telle entreprise[2] : leur rivalité contre le gouvernement leur eût inspiré plutôt le dessein de la favoriser. Quant au peuple, la défiance qu'il conservait à l'égard de la haute bourgeoisie demeurait plus invincible encore que son animosité envers les Médicis.

Ces sentiments moins hostiles trouvaient un encouragement dans la conduite plus mesurée dont le cardinal Jean donnait l'exemple à sa maison. Pierre, durant son exil, loin d'écouter ceux de ses amis qui lui conseillaient de tenir un langage modéré et de promettre le retour

1. « ... *pareva da credere che l'arcivescovo non fussi uomo da lasciarsi maneggiare da lui (Soderini).* » Guich., XXXI, p. 366.
2. Guichardin, *Hist. d'It.*, X, 2, p. 414.

des lois, s'était aliéné ses concitoyens par son orgueil, ses menaces et ses complots réitérés. Son frère ne commit pas cette faute. D'un naturel affable et souple, d'un esprit peut-être plus habile, il donnait à entendre que le rétablissement des Médicis serait une œuvre de mutuel accord, non de contrainte ou de surprise. Il réservait un accueil prévenant aux Florentins qui venaient à Rome; il les aidait de son crédit et de ses richesses [1]. L'égoïsme parcimonieux du cardinal Soderini, qui, frère du chef de l'État, n'offrait pas la moindre assistance à ses compatriotes, donnait, par un tel contraste, plus de prix encore à la générosité et à la bienveillance de Jean de Médicis [2]. Affectant de rester étranger aux luttes intérieures de la République, il semblait ne point garder mémoire des injures passées, et témoignait un empressement égal aux anciens *Palleschi* et aux citoyens qui avaient contribué à la déchéance de Pierre [3]. Cette attitude lui gagnait dans Florence de nombreux amis, qui, pour discréditer les institutions populaires, ne craignirent plus de parler ouvertement des Médicis, et, malgré les lois qui défendaient tout commerce avec cette famille proscrite, entretinrent avec elle d'actives relations [4]. Ce fut bientôt un élan général qui poussa les « gens de bien [5] » à envoyer fils ou parents à Rome pour marquer

1. Nardi, V, 29, p. 391. — Guichardin, *Stor. fior.*, XXXII, p. 369, 370.

2. Guichardin, *Stor. fior.*, *ibid.*

3. « Il rejettait adroitement toute la haine de ce qui s'était passé sur ce frère, comme si toutes ces injures étaient ensevelies avec lui. » Guichardin, *Hist. d'It.*, X, 2.

4. « ... *molti scrivevano lettere a loro.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXXII, p. 371.

5. Ceux que Guichardin appelle « *uomini... cittadini... giovani* da bene. » Voy. XXIX, p. 328-9 ; XXX, p. 340 ; XXXII, p. 371, etc., *passim*.

leur hostilité envers le Gonfalonier, et à souhaiter, par ambition ou frondeuse humeur, un changement dans l'État [1].

Bernardo Rucellaï, l'un des principaux *Ottimati*, jadis ennemi de Pierre, avait le premier donné l'exemple. D'un caractère inquiet, mécontent de chacun des régimes qui s'étaient succédé depuis Laurent [2], il chargea son fils d'aller offrir aux exilés l'appui de son nom ; démarche qui parut moins à Florence une simple réconciliation qu'un véritable complot [3]. Les *Palleschi* modérés ne tardèrent pas à l'imiter; puis les *Ottimati* [4], les descendants des bannis de 1434 ; la fraction bourgeoise dont les premiers auteurs avaient secondé Côme [5] ; enfin les conspirateurs de 1494 eux-mêmes ; tous ces partis confondus et oubliant le passé, suivirent le mouvement général.

Ainsi la ville entière était entraînée vers les Médicis ; et les citoyens indécis obéissaient à cette impulsion. Soderini assistait passivement à cette ruine des institutions républicaines et de l'ancien esprit de liberté. Il voyait l'étendue du péril et comprenait l'urgence de moyens énergiques. Plusieurs fois il s'ouvrit à ses plus

---

1. « ... *tutti... usavano liberamente le case loro (de' Medici), non come di ribelli, ma come dello oratore fiorentino residente a Roma.* » Guich., XXXII, p. 372.

2. « ... *uomo di grande ingegno, di ottime lettere e molto eloquente, ma secondo il parere de' savii, non di molto giudicio ; e nondimeno era universalmente riputato savissimo.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXIX, p. 326 et suiv.

3. « ... *più... che una semplice ricouciliazione* » Guich., XXXII, p. 372.

4. Guichardin cite en effet A.-F. de' Albizzi, *ibid.*, p. 371.

5. Gino di Neri Capponi, neveu de Piero Capponi ; peut-être même quelques républicains modérés, Bartolomeo Valori, dont l'oncle, Francesco, « *era stato inimico loro capitale, prima nel cacciargli, di poi nel perseguitargli, in ultimo in fare tagliare il capo a Bernardo del Nero e gli altri.* » Voy. ci-dessus, chap. X, p. 323 et suiv.

intimes conseillers [1], leur exprimant la conviction que des lois exceptionnelles pourraient seules prévenir les desseins formés contre la République. Mais, bien que la témérité de ses adversaires lui fournit chaque jour le prétexte d'un acte de rigueur, sa longanimité ou le sentiment de sa faiblesse le retenait; il craignait de compromettre la magistrature qui lui était confiée en donnant à ses successeurs, fût-ce pour le salut de la patrie, l'exemple fatal de l'arbitraire et de la violence [2].

Sans recourir à des procédés tyranniques, peut-être serait-il arrivé cependant, par une répression légale mais inflexible, à dissiper toutes ces intrigues et à raffermir dans les voies de la liberté l'esprit chancelant de ses compatriotes. Il prit pour guide la pensée moins haute de combattre les rivalités individuelles, de vaincre par les bienfaits l'envie qu'excitait sa fortune [3] : usant de patience pour ramener les citoyens au respect des lois, cherchant à regagner leur dévouement par quelques faveurs habilement dispensées, il s'abandonna à la temporisation et aux doutes qui préparèrent sa chute [4].

---

1. Inspiré par son ressentiment, Machiavel, dont on connait l'outrageante épigramme contre le Gonfalonier, lui reproche de n'avoir point su déployer la sévérité du premier Brutus. « Celui, dit-il, qui s'empare de la tyrannie et laisse vivre Brutus, celui qui fonde un État libre et n'immole pas les fils de Brutus, doit s'attendre à une chute prochaine. » *Discours sur Tite-Live*, III, 3.

2. Le buste de Piero Soderini est au Vieux Musée de Berlin. Il attire aussitôt l'attention par le caractère tout moderne de la physionomie. Des sourcils vivement arqués sous un front anxieux, un visage que semblent allonger la courbure du nez et des favoris au dessin régulier, l'inflexion de la bouche, donnent à cette image une expression singulière d'intentions conciliantes, de faiblesse morale et de découragement.

3. « Soderini s'imaginait que le temps, que sa bonté, que ses richesses parviendraient enfin à éteindre cette envie ; .. ne sachant pas que... la méchanceté ne trouve aucun don qui l'apaise. » *Discours sur Tite-Live*, III, 30.

4. « Il ne voulut pas voir, dit encore Machiavel, que la méchanceté des hommes

Cette incertitude que redoublaient sans cesse des préoccupations d'intérêt personnel, exerça la plus funeste action sur la conduite de Soderini, lorsque le cardinal de Médicis annonça son intention de marier à un Florentin sa nièce Clarice, fille de Pierre [1]. Une telle alliance, vivement recherchée par l'aristocratie florentine, exposait la République à un danger que le Gonfalonier résolut de combattre, mais sans offenser trop directement les *Ottimati*, ni les amis des Médicis. De là, quand on le consultait, d'évasives adhésions auxquelles succédait, s'il lui fallait s'expliquer, le refus de son aveu. En même temps, l'établissement d'une Quarantie [2] menaçait d'un procès criminel quiconque oserait aspirer à cette union [3]. Il crut avoir mené l'intrigue au gré de ses désirs secrets,

---

n'est ni vaincue par le temps, ni adoucie par aucun bienfait : en sorte que, pour n'avoir pas su imiter Brutus, il perdit tout à la fois sa patrie, son pouvoir et sa réputation. » *Discours sur Tite-Live*, III, 4 *in fine*. — Voy. aussi les considérations au sens énigmatique développées dans une lettre qu'il adressait à P. Soderini exilé à Raguse, après les événements de 1512. — *Œuvres*, t. II. *Lettres familières*, p. 661.

1. Pour les détails de cette affaire, consult. Guichardin, *Stor. fior.*, XXXII, p. 373 et suiv.

2. *Quaranzia*, office créé par la loi du 29 oct. 1502, et qui coopérait à l'administration de la justice criminelle avec les Huit de Balie. Ces derniers, élus pour quatre mois, avaient, sur délégation spéciale de la Seigneurie, la juridiction ordinaire en matière criminelle. La *Quaranzia* n'était pas seulement un tribunal d'appel ; elle évoquait les causes sur lesquelles les autres juges criminels n'avaient pas statué dans un certain délai. En outre, elle connaissait spécialement des crimes contre l'État, en suivant une procédure particulière. Cet office souleva bientôt les défiances du peuple ; on craignit que P. Soderini ne parvînt, avec l'aide de cette juridiction, à se rendre trop puissant. Voy. Guichardin, *Intorno alle mutazioni e riformi Discorso terzo. Op. ined.*, t. II, p. 307-8. — La *Quaranzia*, abolie le 18 sept. 1512, lors du retour des Médicis, fut rétablie le 12 juin 1527, avec les institutions républicaines. Nardi, VIII, 31. — Mentionnons enfin les dix *Conservatori di legge*, qui veillaient à l'exacte observation des lois criminelles et exerçaient un contrôle sur la compétence des magistrats désignés par l'élection. Sur ces divers offices criminels, consult. *Relazioni degli ambasc. ven.*, série II, t. I, p. 40, 41.

3. Guichardin, *Stor. fior.*, XXXII, p. 373.

quand il reçut pour son propre neveu l'offre de cette alliance[1]. A la dernière heure, de nouvelles hésitations lui enlevèrent l'avantage qu'il en aurait pu recueillir, tout en lui conservant le tort d'avoir dissimulé. De mesquines discussions et peut-être la crainte plus politique de s'aliéner la confiance du peuple, le firent reculer. Mais il avait perdu toute autorité morale pour interdire le mariage qui fut conclu avec un Strozzi. Aussi, l'indignation du Gonfalonier, les mesures qu'il prescrivit immédiatement pour réprimer un crime d'État auquel il eût volontiers participé naguère, n'eurent d'autre effet que de lui attirer la colère de ses ennemis et le blâme des citoyens les plus modérés. En vain ses partisans s'efforçaient-ils de mettre en relief la portée véritable de ces négociations, de montrer le retour des Médicis préparé par cette première démarche ; en vain obtint-il de la Seigneurie un vote de mise en accusation[2] : de nouveaux magistrats furent hostiles à la poursuite ; et le tribunal des Huit ne prononça qu'une condamnation dérisoire[3]. D'une voix unanime, Florence reprochait à Soderini d'avoir, dans cette affaire, plutôt avisé à son intérêt qu'au bien public, et fait preuve de sentiments despotiques et personnels, dont la violence procédait en réalité chez lui d'un défaut de fermeté et de vigueur[4].

---

1. Giovan Battista di Paolantonio Soderini : « *A che il Gonfalionere prestò orecchi.* » Guichardin, *ibid.*

2. « *Ebbonne carico i Signori d'aversene lasciati menare da lui, e massime Luigi di Piero Guicciardini.* » Ce Luigi était le frère de Francesco Guicciardini, l'historien, p. 376.

3. « *E benchè questo giudicio a chi paressi troppo, a chi poco, pure fu universalmente riputato giudicio ragionevole.* » Guichardin, *Stor. fior.*, XXXII, p. 380.

4. Nardi, V, 46 *in fine*, p. 417.

La reddition de Pise [1], depuis si longtemps rebelle, lui apporta quelque trêve, grâce à la satisfaction générale ; du moins ne lui était-il plus permis de s'abuser sur l'animosité désormais déchaînée contre lui. *Ottimati, Palleschi,* modérés même, assiégeaient à l'envi son gouvernement. Toutefois, l'alliance conclue entre la France, l'Espagne, l'Empire et le Saint-Siège, pour dépouiller Venise [2], puis le dessein médité par Jules II de délivrer l'Italie des barbares [3], détournaient encore vers la Lombardie les regards et les intrigues des potentats engagés dans ces conflits. Si la restitution de Montepulciano accomplie l'année suivante par le tyran de Sienne [4] paraissait un instant relever l'ancienne suprématie de la République sur la Toscane, Florence, épuisée par ses dissensions, appauvrie par la guerre de Pise [5], diminuée par la force croissante des États qui se heurtaient main-

---

1. Juin 1509. Nardi, IV, 132, p. 350-1. — Troisième commission de Machiavel à l'armée qui assiégeait Pise, mars-juin 1509. *Œuvres,* t. II, p. 465 et suiv. — Guich., *Stor. fior.,* XXXIII, p. 387 et suiv. — *Hist. d'It.*, VIII, 3, p. 336. — Voy. ci-dessus, p. 361 et note 1, le traité moyennant lequel les rois de France et d'Espagne avaient livré à prix d'argent Pise épuisée à la discrétion des Florentins. Guich., *Hist. d'It.,* VIII, 1, p. 321-2.

2. Ligue de Cambrai, 10 déc. 1508. Guich., *Hist. d'It.,* VIII, 1, p. 318. *Stor. fior.,* XXXIII, p. 383. — Bataille de la Ghiaradadda ou d'Agnadel, 14 mai 1509. — *Hist. d'It.,* VIII, 2, p. 327-8, et *Stor. fior.,* XXXIII, p. 395-6.

3. « *Per liberare, come pubblicamente dire soleva, l'Italia da' Barbari.* » Nardi, V, 8. — Guichardin, *Hist. d'It.,* IX, 2, *ann.* 1510-1.

4. Pand. Petrucci céda aux réclamations des Florentins sur les conseils de Jules II. Ennemi de la République, le Souverain Pontife craignait cependant d'attirer en Toscane les armes de Louis XII auquel Soderini eût peut-être fait appel. — Guich., *Hist. d'It.,* X, 1. — Nardi, V, 24. — Mission de Machiavel, déc. 1510, et négociations du traité, août-septembre 1511. *Légation pour Sienne, Œuvres,* t. II, p 524.

5. 1494-1509. Les états de recettes et de dépenses présentés par P. Soderini au Grand Conseil en décembre 1510 démontrent que déjà les ressources financières de la République avaient sensiblement diminué. Voy. Sc. Ammirato, XXVIII. — G Cambi, XXI, p. 242 — Voy. ci-dessous, chap. XII, p. 396, notes 1 et 2.

tenant autour d'elle, devait borner ses espérances à protéger péniblement son indépendance par la dextérité de ses négociations[1]. D'autre part, la découverte d'un complot, préparé à Bologne sous les yeux de Jules II par les Médicis[2], et dont le but était de sacrifier à la politique du fougueux pontife la démocratie florentine et le Gonfalonier, avait ranimé le zèle du Grand Conseil.

Soderini s'efforça de prémunir l'état populaire contre les effets d'une secousse qui, en emportant les principales magistratures, donnerait aux conspirateurs le prétexte de créer un pouvoir révolutionnaire : il fit décider que l'autorité de la Seigneurie et du Gonfalonier de justice appartiendrait de plein droit, si quelque attentat venait à les faire disparaître, au Grand Conseil constitué en permanence[3]. Mais l'événement n'allait pas tarder à montrer qu'une mesure législative ne suppléait pas aux mœurs politiques pour conjurer un coup d'État.

La réunion à Pise d'un concile formé de cardinaux ennemis de Jules II[4], la conclusion de la Sainte-Ligue

---

1. Troisième légation de Machiavel à la Cour de France, juin-septembre 1510. *Œuvres*, t. II, p. 497 et suiv. — Aussi Soderini cherchait-il à rétablir l'accord entre Louis XII et Jules II. Voy. les instructions données par le Gonfalonier à N. Machiavel, le 2 juin 1510. « *Se un papa amico non val molto, inimico nuoce assai.* »

2. Décembre 1510. Guichardin, *Hist. d'It.*, IX, 3, p. 385.

3. Cette loi, du 20 janvier 1511, complétait celle qui, rendue le 13 août 1495, sur le conseil de Savonarole, interdisait la convocation du peuple en Parlement « *di chiamare il popolo in piazza a parlamento.* » Voy. Sc. Ammirato, XXVIII, p. 293. — G. Cambi, XXI, p. 246 et suiv. — Guichardin. *Discorsi intorno alle mutazioni e riforme. Opere inedite*, t. II, p. 299 et suiv.

4. Sept.-nov. 1511. Nardi, V, 22, 25. — Guichardin, *Hist. d'It.*, IX, 5 *in fine* ; X, 2. — Dans sa mission à Pise, pendant le temps du concile, Machiavel ne cherchait qu'à éluder les engagements téméraires de la République et à éloigner les cardinaux du territoire. *Œuvres*, t. II, p. 533-5.

contre Louis XII [1], ramenèrent vers la Toscane les desseins et la colère du Souverain Pontife. Les Florentins se trouvaient mis en demeure de choisir sans plus d'équivoque entre l'alliance française que défendait Soderini, l'accord avec les confédérés, ainsi que le conseillaient les *Palleschi*, enfin la neutralité déclarée pour laquelle insistaient les modérés. En proie aux divergences que déterminait l'esprit de parti non moins qu'une conviction sincère, ils ne surent point arrêter résolûment leur attitude. Ces mouvements d'opinions subissaient aussi le contre-coup des incidents qui se succédaient au dehors [2]. Les foudres spirituelles qui avaient frappé Florence et Pise [3], le voisinage dangereux et les menées du cardinal de Médicis [4], les taxes imprudemment établies sur le clergé afin de subvenir aux charges d'une guerre imminente [5], disposaient alternativement l'esprit des citoyens à la soumission ou à la résistance [6], et irritaient contre la politique du Gonfalonier une fraction notable de la population. Ainsi la République persévéra dans la même neutralité involontaire, qui, tout en épargnant un

1. 5 octobre 1511. Nardi, V, 25, p. 387. — Guichardin, *Hist. d'It.*, X, 2, p. 415. Voy. les instructions données à Machiavel pour sa quatrième légation à la Cour de France. *Œuvres*, t. II, p. 526-9.

2. Victoire et mort de Gaston de Foix à Ravenne, 11 avril 1512. — Retraite des Français. — Guichardin, *Hist. d'It.*, X, 4, 5. — Nardi, V, 36, 37, 38, 39, 40.

3. Nardi, V, 25. — Guichardin, *Hist. d'It.*, X, 2.

4. Le cardinal Jean de Médicis avait été nommé légat de Jules II à Pérouse, puis à Bologne. Le pape comptait que le rapprochement d'un proscrit de cette importance ne tarderait pas à fomenter des troubles dans Florence. — Guichardin, *Hist. d'It.*, X, 2, p. 414. — Mais le cardinal fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne. Guich., X, 4, p. 444.

5. Voy. dans Guichardin les débats auxquels donna lieu cette proposition et le discours du Gonfalonier pour la soutenir. — Guichardin, X, 2, p. 416-9. — Nardi, V, 44.

6. Guichardin, X, 2, XI, 1, p. 457-8. — Nardi, V, 29, 43, 44, 45.

ennemi à la Sainte-Ligue, ne préserva pas Florence du ressentiment des alliés après la retraite des Français [1].

On connaît les incidents et les négociations qui préludèrent à la révolution de 1512 [2]. Une armée espagnole envoyée en Toscane reçut la triple mission de renverser le gouvernement démocratique, d'arracher la ville à l'influence de la France et surtout d'obtenir une forte indemnité pécuniaire [3]. Aussi la République eût-elle facilement prévenu les intrigues et les sollicitations que le cardinal de Médicis multipliait à la diète de Mantoue, en payant les subsides au prix desquels Maximilien et Ferdinand d'Espagne mettaient leur protection. Ces monarques devaient plus volontiers agréer les offres d'un magistrat sur les engagements duquel ils pouvaient compter aussitôt, que traiter avec les Médicis dont les promesses se trouvaient subordonnées à leur rétablissement [4]. Le frère du Gonfalonier [5], chargé des négociations, se montra à ce point dépourvu de perspicacité, qu'il ne sut pas encourager des convoitises à peine dissimulées ni la discorde prête à éclater; et que Florence apprit à la fois la décision des confédérés et l'entrée en Toscane de Raimond de Cardone [6].

1. « *La neutralità nelle guerre d'altri è buona a chi è potente in modo che non ha da temere di quello di loro che resterà superiore... E peggiore di tutte è quella che si fa non per giudicio, ma per irresoluzione.* » Guichardin, *Ricordi politici e civili*, § LXVIII. *Opere inedite*, t. I, p. 110, 111.

2. Diète de Mantoue (1512). Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 1, p. 459. — Julien de Médicis y représenta son frère le Cardinal.

3. Consult. Discours de Machiavel sur la première *Décade de Tite-Live*, II, 27. Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 1, p. 458. — Nardi, V, 48, 49.

4. C'est d'ailleurs ce qu'indique Guichardin, XI, 1.

5. Jean-Victor Soderini, jurisconsulte, ambassadeur de la République. Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 1, p. 459.

6. Vice-roi de Naples et général de l'armée espagnole.

Nous devons surtout observer chez les Florentins mêmes sous l'empire de quels sentiments, à l'aide de quelles manœuvres s'accomplit la révolution de 1512.

L'un des premiers mobiles en fut la jalousie qu'entretenait contre le chef de l'État un grand nombre de citoyens. Dans son Discours sur la première décade de Tite-Live [1], Machiavel, prenant exemple de la chute de Pierre Soderini, conclut qu'une République doit tenir pour responsables de leurs actes les magistrats investis du gouvernement et chargés de défendre la liberté, et qu'elle doit dès lors disposer du droit de les mettre en accusation. Il explique comment ces passions qui fermentent sans cesse dans l'État contre les premiers officiers trouvent leur satisfaction dans une loi qui règle les censures légitimes, mais en réprime l'excès par la menace du châtiment réservé à d'injustes attaques. A défaut de telles garanties, les détracteurs usent d'armes occultes et vraiment dangereuses pour la République. Aux imputations qu'ils ne pourraient produire sans les justifier [2], les mécontents substituent les insinuations évasives, les calomnies sourdement répandues et dont les auteurs se dérobent au contrôle de la discussion [3]. Tandis que le sentiment de leur responsabilité contient les gouvernants, le mensonge dont ils sont victimes suscite en eux la colère qui les pousse aux mesures violentes, fournit aux factieux leurs moyens les plus perfides et

1. I, 7 et 8.

2. « On ne peut, dit-il, accuser aussi facilement que calomnier. » I, 8.

3. « On accuse les citoyens devant les magistrats, devant le peuple, devant les tribunaux: on les calomnie sur les places publiques, dans les réunions particulières. » I, 8.

souvent les plus efficaces pour capter la confiance du peuple et pour servir leurs propres ambitions. Ce fut donc moins l'aversion contre le gouvernement de la démocratie, ou la sympathie pour les Médicis, qui conduisit une première catégorie de citoyens à perdre la République, qu'une animosité toute personnelle [1] à l'égard de P. Soderini. Affectant de déplorer l'orgueil du Gonfalonier dont ils enviaient en réalité la haute situation, il ne leur était pas loisible cependant de le traduire devant un tribunal supérieur, qui eût dévoilé leurs intentions cachées : aussi, pour arriver à leurs fins, ne s'effrayèrent-ils pas d'une intervention de l'armée espagnole [2].

En même temps, l'archevêque de Florence, Cosimo de' Pazzi, qui devait sa promotion aux *Ottimati,* apportait à leurs intrigues l'assistance de son autorité spirituelle. Dispensateur des grâces ecclésiastiques qui suspendaient l'effet de l'interdiction lancée contre Florence, il n'en permit l'exercice qu'à un nombre limité d'établissements religieux dociles à sa politique [3]. Bientôt la ville entière fut divisée en deux sectes, que ne séparèrent pas seulement le pardon ou la rigueur du prélat, mais aussi l'en-

---

1. Nardi, V, 29, p. 391, et VI, 6, t. II, p. 8.

2. Selon Machiavel, le tribunal des Huit de Balie manquait d'autorité et n'était pas assez nombreux pour exercer une telle juridiction. *Discours sur Tite-Live*, I, 7. — Mais l'historien ne s'explique pas sur le pouvoir dont aurait pu disposer à cet égard le tribunal de la *Quaranzia*. D'après Guichardin, ce dernier office inspirait au contraire la méfiance du peuple. Voy. ci-dessus, p. 366, note 2. Le même auteur proposait, pour assurer la répression des crimes contre l'État, l'organisation d'une *Quaranzia* de soixante citoyens, élus annuellement. Voy. *Intorno alle mutazioni e riforme Discorso terzo. Op. ined.*, t. II, p. 308-9.

3. « *Voleva e desiderava la Signoria che la tale autorità dovesse essere generale, e che fusse conceduta parimente a tutti i religiosi.* » Nardi, V, 44. — Cambi, II, *Delizie*, XXI.

gagement des uns à trahir la liberté[1], ou la persévérance des autres à la défendre. Pour apaiser cette agitation, la Seigneurie sollicita une plus équitable répartition de l'indult : mais elle comprit, et ne réussit pas à cacher au peuple, que les instructions de Jules II et le désir d'abattre le pouvoir du Gonfalonier avaient, dans ce différend, dicté le rôle de l'archevêque et du clergé [2].

Aux *Palleschi* se joignaient de jeunes nobles, qui, perdus de dettes, las du joug trop austère de la démocratie, se proposaient de la renverser par caprice, ou cherchaient dans ce bouleversement un remède à leur ruine [3].

Enfin un vain espoir de conciliation aveuglait les citoyens modérés ou timides sur l'exacte portée de la réforme qui se préparait, et les amenait à penser que le simple rappel des Médicis ne pourrait nuire à la liberté [4].

Seul, le parti républicain, stimulé par ses craintes, se rendait compte que les injonctions des confédérés, dirigées, semblait-il, contre la personne du Gonfalonier, menaçaient le gouvernement populaire. Soderini avait pénétré cette diversité des opinions. Soutenu cette fois encore par le Grand Conseil, il pourvut, mais trop tard, à la défense du territoire [5], et pensa, par une lenteur calculée, déconcerter un général sans talent ni vigueur, et

---

1. « ... *negavano l'assoluzione delle lor colpe a tutti i penitenti... rigidissimamente richiedevano da' confitenti la promessa, con uno particolare e solenne giuramento, che mai più non renderebbero partito suffragio ad alcuna legge e deliberazione che...* » Nardi, V, 44.

2. Voy. pour toute cette affaire, Nardi, V, 44, 45, p. 412-5.

3. G. Cambi, *Stor. fior.*, II, XXI. — Nardi, V, 29.

4. Voy. Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 2, p. 460-1.

5. Missions de Machiavel à Valiano, Firenzuola, Scarperia, etc. août 1512. *Œuvres*, t. II, p. 538 et suiv. — Nardi, V, 49. — Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 2, p. 462.

armée privée de vivres. Mais quand la ville de Prato ssaillie [1], il perdit toute espérance et toute énergie : abandonna aux avis les plus contradictoires, sans er davantage au salut de l'État ni à sa propre sûreté. es partisans consternés disparurent; et les *Palleschi*, seuls résolus au milieu de ce désordre, relevèrent leurs prétentions [2].

Jugeant la révolution dès lors inévitable, ce groupe qui, maladroit interprète des sages intentions de Niccolò da Uzzano, poursuivait depuis 1434 une œuvre illusoire de conciliation entre les intérêts de sa suprématie et la politique des Médicis, voulut diriger le mouvement en lui ouvrant les voies. Il pensait prévenir la restauration d'un régime despotique en assumant l'initiative de la réforme. Ce fut sous l'inspiration de ces *Palleschi* modérés [3] que plusieurs jeunes gens de l'aristocratie bourgeoise [4] surprirent le Gonfalonier dans son palais. L'issue de l'attentat demeurait incertaine; toute la ville était en rumeur : mais, par une défaillance singulière, P. Soderini ne fit pas la moindre résistance et consentit à abdiquer. Pour lui sauver la vie, la commission formée de la Seigneurie et de magistrats compétents céda aux injonc-

---

1. 30 août 1512. Nardi, V, 52, p. 424. — Guichardin, XI, 2, p. 463.

2. Pendant ce temps, le légat de l'Empereur se décidait à traiter directement avec Jean et Julien de Médicis. Nardi, V, 48, p. 418-9.

3. Nous les avons nommés *Palleschi* modérés, bien qu'ils fussent en réalité moins dévoués à une famille que fidèles à leurs visées oligarchiques.

4. 31 août 1512. Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 2, p. 464. « ... *si levaron su ... alcuni giovani, con l'ordine però degli altri macchinatori di lunga mano di tutti questi mali...* » Nardi, V, 55, p. 427-8. Nardi cite, entre autres, P. Vettori, un Albizzi, deux Rucellaï, G. Vespucci, familles dont les membres prenaient rang pour la plupart parmi les *Ottimati*.

tions des conjurés et vota la déposition du chef de l'État[1].

On ne doit pas seulement attribuer le succès de la révolution à l'ambition de Soderini, ni à cette humeur à la fois indécise et hautaine, à cet amour de popularité, sentiments qui semblaient héréditaires dans cette famille[2].

Élu grâce au concours des modérés, il s'était vu, dès ses premiers actes, en butte aux exigences des principaux citoyens : comptant sur la docilité du nouveau Gonfalonier, *Ottimati* et *Palleschi* voulurent entraîner la République vers un régime oligarchique, ou s'employer dans l'État à préparer le retour des Médicis. Désavouant de telles espérances, contraires à la mission qu'il avait acceptée, Soderini dut chercher et trouva son vrai point d'appui parmi ceux auxquels les institutions présentes donnaient satisfaction. Ce fut donc la condition de son gouvernement qui l'éloigna des hauts bourgeois et des *Palleschi,* pour le placer décidement à la tête des républicains et des démocrates. Si Guichardin, membre d'une faction qui perdit la liberté pour en vouloir trop ménager les ennemis, jugea ces défiances imméritées[3], Pitti ni Machiavel[4] n'adoptèrent cette opinion ; et l'événe-

1. Nardi, V, 55, p. 429. — Guichardin, XI, 2. — Sur le départ, les pérégrinations et la mort de P. Soderini, voy. Nardi, V, 55 *in fine,* 58 ; et VI, 19, t. II, p. 26-7.

2. Voy. notamment le rôle de Niccolò Soderini en 1466, ci-dessus chap. IX, p. 269.

3. « ... *Avendo preso sospetto, contra ragione, che se gli uomini da bene pigliavano forze, vorrebbono ristrignere uno Stato, e cacciare lui di quello grado...* » *Stor. fior.,* XXVIII, p. 311.

4. *Discours sur la première décade de Tite-Live,* III, 3 et 30. « De quelque manière, dit-il encore, qu'il se fût montré l'ami des Médicis, il serait devenu suspect et odieux au peuple ; et ses ennemis, plus que jamais, auraient eu l'occasion de le perdre. » *Ibid.,* I, 52.

ment prouva qu'elles n'étaient pas chimériques. Nardi lui-même qui, sans être démocrate, regrettait l'antique liberté guelfe, réserve tous ses blâmes pour les conspirateurs de 1512.

Ajoutons que cette coalition n'eût pas si facilement triomphé de P. Soderini, sans la présence des Espagnols. Cette intervention armée d'une force étrangère révélait à tous les yeux la faiblesse et l'isolement de la République.

On ne peut douter que le despotisme et la politique extérieure des Médicis n'aient largement contribué à la décadence où tomba Florence à la fin du xve et durant les premières années du xvie siècle. Côme et ses successeurs énervèrent les mœurs civiques de compatriotes qu'ils traitèrent en sujets; ils recherchèrent, au profit exclusif de leur primauté, l'alliance des princes, et plus tard la puissante protection des nouveaux maîtres de l'Italie. Mais nous ne saurions méconnaître que cet affaiblissement trouvait sa cause essentielle dans le nouvel ordre politique qui substituait dans toute l'Europe à l'autonomie des provinces la formation des grands États de l'Occident.

Aux prises avec Milan ou Venise, avec Rome ou Naples même, Florence demeurait en mesure de se protéger contre de telles rivales. Du jour où ces petits gouvernements ouvrirent à la France ou à l'Espagne les frontières de la patrie commune, ils se virent contraints d'opter pour l'une des deux alliances, et de soumettre leurs actes aux intérêts généraux de cette politique.

Les Médicis ne permirent pas que la République entrât

dans le concert des puissances qui l'entouraient, et furent, pour ce motif, les instigateurs de son isolement. Par leurs intrigues [1], la cité s'engagea dans une double ligne de relations extérieures qui eurent alternativement pour but de défendre la liberté ou de favoriser l'usurpation. Subordonnée à de continuelles révolutions, la diplomatie florentine devint vacillante et bientôt suspecte. Entre les Espagnols, dont l'éloignait la crainte des Médicis proscrits, et les Français, alliés peu sûrs dont les armes avaient faibli, et qu'elle hésitait dès lors à soutenir seule en Italie, la République ne put s'arrêter à aucune résolution. Aussi quand le triomphe de la Sainte-Ligue et l'irruption en Toscane des troupes espagnoles la réduisirent enfin à négocier avec les vainqueurs, ces derniers ne lui surent-ils aucun gré d'une décision si tardive, qu'ils attribuèrent à la contrainte et non au bon vouloir [2], et jugèrent-ils que le rétablissement des Médicis serait le seul gage d'un accord durable [3].

Unis surtout aux confédérés par les liens de leur passé et de la reconnaissance, déjà étrangers à une ville loin de laquelle s'était écoulée leur jeunesse, le cardinal Jean et Julien son frère prenaient pour règles de leur conduite des considérations extérieures plutôt que l'avantage de leur patrie. La politique toute dynastique de Côme et de Laurent aboutissait à ses conséquences naturelles et

1. Voy. ci-dessus, chap. X, p. 303-304.

2. Réflexions de Machiavel sur ces neutralités incertaines. *Discours sur Tite-Live*, I, 38; II, 15. — Le Prince, chap. XXI.

3. « Le cardinal de Médicis... fit représenter à Cardona que Florence... n'aurait jamais que de la haine pour les Espagnols et qu'elle se joindrait toujours aux ennemis du roi catholique. » Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 2, p. 465.

traçait la voie à leurs descendants, qui cherchèrent sans scrupule en Espagne ou à Rome les seules inspirations de leurs actes.

Rentrés dans Florence comme simples citoyens [1], ils allaient en effet ressaisir la souveraineté. Les hauts bourgeois pensèrent un instant profiter de la révolution dont ils s'estimaient les principaux auteurs. Voyant les Médicis s'entourer de ceux qui avaient travaillé à leur retour [2], ils se crurent les maîtres de la République, et s'empressèrent de réorganiser le gouvernement suivant leurs désirs si longtemps méconnus. Deux réformes apportées au régime de 1502 semblaient répondre à leurs aspirations tout en respectant les droits du peuple par le maintien du Grand Conseil. L'élection annuelle du Gonfalonier interdisait toute pensée d'usurpation : l'extension des prérogatives et la transformation du Conseil des *Ottanta* désignés tous les six mois, auxquels furent adjoints à vie les citoyens qui auraient exercé les plus hautes magistratures [3], donnaient à l'aristocratie bourgeoise une participation efficace aux affaires publiques, et plaçaient en face de l'assemblée populaire une autorité capable de régler la démocratie. La nomination de G. B. Ridolfi comme Gonfalonier [4] parut compléter le triomphe des modérés.

Les Médicis ne pouvant, comme en 1434, compter sur

1. « ... *Furono restituiti i Medici nella città, ma come privati cittadini...* » Nardi, V, 56.

2. « ... *Giuliano de' Medici venne in Fiorenza, essendo stato a ciò confortato da Anton Francesco di Luca degli Albizzi...* » Nardi, V, 56. — Il était également entouré des Ridolfi, des Tornabuoni, des Ruccellaï.

3. Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 2, p. 464. — Nardi, V, 57. p. 431.

4. 7 septembre 1512. « *Giovan Battista Ridolfi, capo degli Ottimati, savio, ani-*

le peuple, puisque cette fois ils renversaient la démocratie, s'étaient fait un appui des membres de la bourgeoisie partisans de leur maison. Mais ils n'avaient pas entendu revenir dans leur patrie pour constater avec résignation le succès de leurs plus anciens adversaires[1]. Ils consentaient sans doute à partager le prix de la victoire avec cette oligarchie qui avait livré le combat, et dont l'impopularité devait ensuite garantir la soumission ; non pas à se dépouiller de la souveraineté même au profit de la classe entière dont cette oligarchie s'était autrefois séparée. Le cardinal Jean, chef de la dynastie[2], considérait d'ailleurs que sa famille, ramenée par l'étranger, déchue du principat, exposée sans défense à d'amers ressentiments, se maintiendrait avec peine dans Florence, et que cette haine soulevée par l'intervention espagnole n'aurait pas une moindre violence, lors même qu'il se serait abstenu d'assurer sa force en usurpant la primauté.

Dans l'entreprise qu'il méditait, il ne voulut pas négliger la coutume de ses ancêtres, et, tout en sachant apprécier la pensée véritable de ses concitoyens, il déploya l'appareil trompeur d'un Parlement[3] pour couvrir de la

---

moso,... ottimo nocchiero certamente in tanto tempestoso mare,... s'egli non fosse stato troppo dall' avarizia e dall' ambizione predominato. » Pitti, *Stor. fior.*, II.

1. Pitti (*Stor. fior.*, II) remarque à quel point était dérisoire une telle illusion : « *a credere che chi era per sessant'anni stato capo della città, tornando a casa con l'armi e col favore de' partigiani dopo diciotto anni d'esilio, s'acquetasse a diminuire l'antica sua autorità.* »

2. Il rentra à Florence le 14 septembre 1512, au milieu d'un menaçant cortège militaire. G. Cambi, XXI.

3. 16 sept. 1512. — Guichardin, XI, 2, p. 465. — On ne lira pas sans intérêt dans les histoires de Pitti, II, et de Nardi, VI, 4, les émouvants détails de ce coup d'État. Machiavel en fait le récit dans une de ses lettres familières. *Œuvres*, t. II, lettre VIII, p. 606 et suiv.

sanction nationale le coup d'État que la présence de l'armée espagnole lui permettait d'accomplir.

Au prétexte des intérêts démocratiques, les Médicis substituèrent en 1512 celui de leur sûreté[1]; et comme un tel motif n'autorisait pas l'exclusion de leurs propres défenseurs, ils eurent soin de paraître agir à la sollicitation des anciens amis de leur famille[2], des *Ottimati* qui les soutenaient, et leur accordèrent ainsi dans le nouveau régime une plus large place qu'ils ne l'avaient fait en 1434. La Balie des Cinquante-cinq ouvrit ses rangs à tous les *Palleschi* modérés; la fraction de l'aristocratie bourgeoise ralliée aux Médicis[3] entra tout entière dans les conseils du gouvernement et en recruta les magistratures. La suppression du Grand Conseil, la dissolution des milices nationales[4] et le remaniement des scrutins, les pouvoirs de la Balie successivement prorogés jusqu'en 1527, la désignation des Prieurs et des collèges par une commission d'*Accoppiatori*[5]; enfin, les acclamations d'une multitude séduite[6] remplaçant les suffrages réguliers du

1. « ... *La Signoria... senza fare resistenza alcuna, domandò a Giuliano de' Medici... e agli altri suoi seguaci quello volessero : risposero... tutti ad una voce, che altro non volevano che la sicurtà propria... si conchiuse di fare un parlamento.* » Nardi, VI, 4.

2. « *I quali (cittadini) si mostravano quasi più desiderosi e cupidi che gli stessi Medici... di far pregiudicio alla libertà della propria patria.* » Nardi, V, 57.

3. Selon Nardi (VI, 5, p. 7), plusieurs citoyens, ennemis déclarés des Médicis, en 1494, supplièrent Julien de les admettre dans la Balie. — Cette commission comprit ensuite soixante-dix membres.

4. On les remplaça par une forte garnison de mercenaires étrangers. Nardi, VI, 5, p. 8.

5. Elle était déléguée par la Balie (Nardi, VI, 5). Le premier Gonfalonier élu par elle fut un Buondelmonti, 2 nov. 1512. — G. Cambi, XXI. — Sur les sentiments mutuels de l'ancienne noblesse et des Médicis, voy. ci-dessus chap. IX, p. 249. — La direction des affaires militaires et de la diplomatie fut confiée aux Huit de Pratique, également désignés par la Balie.

6. « *Furon fatte in Fiorenza molte feste e spettacoli per dilettare e ricreare il*

peuple; toutes ces mesures rétablirent les institutions que la réforme de 1494 avait une première fois détruites [1].

Mais les nouveaux représentants de la maison souveraine affectèrent une confiance envers leurs partisans et une modération auxquelles Laurent et Côme n'avaient point habitué Florence [2]. Les Guicciardini, les Strozzi, les Salviati, toute cette coterie politique acquit dans l'État une importance longtemps convoitée et qu'elle obtenait enfin au prix de la liberté. Ceux des *Ottimati* qu'irritait un tel accommodement, songèrent à conspirer [3]: la découverte du complot offrit aux Médicis l'occasion de montrer une certaine réserve dans leurs rigueurs : la mort des deux principaux conjurés, quelques sentences de bannissement [4], suivies d'un pardon bientôt accordé aux autres citoyens compromis d'abord, réveillaient à peine le souvenir des cruautés et des pros-

---

popolo... » Nardi, VI, 13. — Voy. dans Nardi, Cambi, et Vasari (*Vies des peintres*) le récit de ces fêtes. On retrouve dans ce déploiement de luxe artistique, dans le concours de peintres, d'architectes et de sculpteurs, tels que Michel Ange, Raphaël, Ghirlandajo, Andrea del Sarto et ses élèves, San Gallo, Sansovino, etc., le témoignage d'une magnificence que permettaient encore les richesses anciennement acquises par les Florentins.

1. « ... *le leghe, paci,... si conchiudevano a senno dei Medici e dei loro aderenti : ed anche fra loro soli si deliberavano ed imponevano le gravezze ai cittadini.* » *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, série II, t. I, p. 43 et 74.

2. Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut l'octroi d'une amnistie et la remise des condamnations encourues par les débiteurs du Trésor public. Nardi, VI, 14 et 18.

3. Entre autres un Capponi, un Valori, etc. 23 février 1513. L'archevêque de' Pazzi fut lui-même soupçonné d'avoir trempé dans le complot. Nardi, VI, 16, p. 22.

4. Machiavel fut emprisonné, soumis à la torture et banni de Florence (8 nov. 1513). Il parle de ses disgrâces dans plusieurs de ses lettres familières. Voy. *Œuvres*, t. II, lettres 9, 11, 13. C'est le 10 décembre suivant qu'il adressait de San-Casciano (lettre 26, p. 637), à Fr. Vettori, ambassadeur de Florence à Rome, le récit demeuré célèbre de ses loisirs rustiques et de ses retraites du soir « dans le sanctuaire des grands hommes de l'antiquité ».

criptions sanglantes au moyen desquelles Côme avait assuré sa domination [1].

Tant que le pape Jules II, ennemi de P. Soderini mais non pas de la liberté républicaine, put menacer les Médicis de sa colère [2], cette retenue leur fut dictée par la prudence. Elle devint le privilège d'une suprématie que les seuls Florentins se trouvaient hors d'état d'abattre, du jour où le cardinal Jean se vit élevé au Saint-Siège [3]. Livré à de plus vastes desseins, Léon X cessa d'étendre aux détails du gouvernement l'autorité dont il disposait dans sa patrie. Les membres de sa famille qui avaient jusqu'alors partagé le pouvoir avec lui, mais en suivant la ligne qu'il leur traçait, Julien son frère et son neveu Laurent, fils de Pierre, reprirent tous deux ensemble la direction de la République. A ce moment, Jules de Médicis, leur cousin, exerçait sur le clergé la même influence dynastique, et succédait [4] à l'archevêque Cosimo de' Pazzi, que la cause aristocratique et non l'intérêt des Médicis avait guidé, lorsqu'il résistait à P. Soderini [5].

Ainsi le nombre des chefs de l'État, leurs fréquentes absences et les soucis de leur ambition [6], la diversité de leurs caractères, permettaient un plus facile accès du

1. Voy. ci-dessus, chap. IX, p. 248 et note 6.

2. Nardi, VI, 8.

3. Mort de Jules II, 21 février 1513. — Élection de Jean de Médicis qui prend le nom de Léon X, 11 mars 1513. — Guichardin, *Hist. d'It.*, XI, 4, p. 476. — Nardi, VI, 17.

4. Nardi, VI, 21. — Jules, chevalier de Rhodes, fils naturel de Julien, frère de Laurent le Magnifique et victime de la conjuration des Pazzi en 1478. — Au mois de septembre 1513, Léon X le promut au cardinalat.

5. « ... *S'era contrapposto molto alla voglia de'Medici del fare il parlamento.* » Nardi, VI, 16.

6. Nardi, VI, 22.

gouvernement à leurs amis, dont le crédit se mesurait à l'ascendant qu'ils savaient acquérir sur chacun de leurs maîtres. L'aménité et les goûts studieux de Julien [1] favorisaient cette détente du despotisme.

Mais Léon X qui, pour agrandir encore la fortune des Médicis, réservait à ce prince une souveraineté nouvelle [2], plaça Laurent seul à la tête de la cité. Nommé Capitaine de la République [3], témoignant d'un esprit altier et de hautes visées [4], ce dernier aurait sans doute fait peser sur ses concitoyens un joug plus dur, si le pape ne lui eût confié le commandement des troupes pontificales chargées d'observer François Ier [5].

La bataille de Marignan, qui un instant releva l'espérance des partisans de la liberté [6], les négociations de Bologne [7] qui suivirent l'éclatante victoire de l'armée française, éloignèrent du moins de Florence un chef peu disposé à user de ménagement envers ceux qu'il estimait déjà plutôt des sujets que des compatriotes. La mort de Julien [8] reportait sur le fils de Pierre les intentions de Léon X. Laurent, investi du duché d'Urbin qu'il eut

1. Nardi, VI, 24, p. 32-3.

2. « *Aveva voluto investire del ducato d'Urbino Giuliano suo fratello.* » Nardi, VI, 22, 25, p. 34.

3. Mai 1515. Nardi, VI, 22.

4. Nerli, dans ses Commentaires, ne cache pas la raison de cette attitude : « ... *non poteva (Lorenzo) in tanta grandezza di casa sua contentarsi di restarsi senza titolo alcuno di principato, e di non avere altro grado in Firenze che civile.* » — Nardi, VI, 27.

5. Août 1515. Guichardin, XII, 4, p. 521. — L'armée française venait d'entrer subitement en Italie par les défilés de l'Argentière. Guich., *ibid.*

6. 13-14 septembre 1515. Guichardin, XII, 5, p. 527. « Le roi de France devait envoyer des troupes à Florence par Pontremoli contre les Médicis. » Guichardin, *ibid.*, p. 529. — Nardi, VI, 30, p. 41.

7. Décembre 1515. Guichardin, XII, 6, p. 533.

8. Mars 1516. Nardi, VI, 24 *in fine*. — Julien laissait un fils naturel, Hippolyte (Nardi, VIII, 9), depuis nommé cardinal par Clément VII.

aussitôt à défendre contre le prince dépossédé[1], dut prendre une part active aux efforts du pape pour étendre en Romagne la puissance territoriale des Médicis.

Leur despotisme fut moins sensible encore, lorsque, après la mort de son neveu[2], le Souverain Pontife, dernier descendant légitime du Père de la patrie, réunit Florence à ses propres États. Vainement chercha-t-on à le convaincre que l'extinction prochaine de la dynastie lui faisait une loi de rendre à la cité la libre disposition de ses destinées[3]; il délégua le gouvernement au cardinal Jules de Médicis pour y conserver la suprématie de sa famille[4]. Avec ce nouveau prince, la modération qu'un favorable concours de circonstances avait seul jusque-là inspirée aux chefs de la République, parut naître d'une volonté réfléchie.

---

1. Francesco Maria della Rovere, neveu du pape Jules II. Nardi, VI, 25, 27. Guichardin, XIII, 1, 2, 3. *Ann.* 1517. — Selon Cambi (XXII, p. 111-4) et Nardi (VI, 25 *in fine*), le bruit de la mort de Laurent, blessé dans un combat, courut à Florence. Une tentative des magistrats pour envoyer des commissaires à leur armée et affirmer ainsi l'autonomie de la ville fut réprimée par Léon X qui désigna son légat en Romagne. Guichardin, XIII, 2, p. 556. — Nardi donne à ce propos un exemple curieux d'une superstition encore répandue de nos jours. Voy. VI, 25 *in fine*.

2. 28 avril 1519. Guichardin, XIII, 4, p. 573. Laurent laissait comme enfant légitime une fille unique, Catherine de Médicis (Guich., *ibid.* Nardi, VI, 27, p. 37), puis un fils naturel, Alexandre. Cependant Pitti désigne Clément VII comme le père d'Alexandre.

3. Léon X demanda même à Machiavel un mémoire sur les institutions qu'il conviendrait de donner à Florence. L'homme d'État adressa au Souverain Pontife un projet dans lequel il conclut à l'établissement d'une République, mais tout en cherchant à démontrer au pape qu'il lui serait facile d'en demeurer le maître. Voy. Discours sur la réforme de la Constitution de Florence. *Œuvres*, t. I, *Fragments historiques*, p. 280.

4. *Ann.* 1519. Nardi VII, 1. Guichardin, XIII, 4, p. 573 et suiv. — C'est à ce moment que Léon X s'acquitta des sommes qu'il avait empruntées à la République, en lui livrant le territoire de Montefeltro et quelques autres forteresses. « On ne fut pas très satisfait à Florence, dit Guichardin, de ce mode de paiement, mais on fut obligé de recevoir ce que le pape voulut donner. » *Hist. d'It.*, XIII, 4, p. 573.

L'administration vigilante du prélat, son esprit conciliant [1], un choix scrupuleux des hommes vraiment aptes à remplir les magistratures, entretinrent cette illusion à laquelle se livrait tout un parti, atteindre à la liberté par la générosité d'un maître [2]. Les encouragements accordés aux écrivains et aux artistes semblaient faire revivre les traditions du Magnifique, en même temps que l'abandon des procédés arbitraires qu'il avait suivis apaisait les susceptibilités nationales. La confiance montrée aux principaux citoyens et jusqu'aux sectateurs vieillis de Savonarole [3], gagnait insensiblement les uns et les autres à la douceur de ce pouvoir.

Les Florentins mêmes qui en répudiaient les bienfaits et refusaient à la domination des Médicis leur entier aveu, donnaient involontairement à leur résistance le caractère pacifique qui était celui du gouvernement. De là cette urbanité des entretiens littéraires dont les membres privilégiés s'abritaient sous les ombrages des jardins Ruccellaï [4], et que la restauration d'un despotisme clément animait par le piquant attrait d'inoffensives discussions politiques. Nourrie d'érudition, cette noble et savante société étudiait les républiques antiques, interrogeait

---

1. Dans son *Histoire d'Italie* (XVI, 5, p. 696-7.), Guichardin nous dépeint la timidité et l'impuissance d'action qui caractérisaient Clément VII.

2. Consult. à ce sujet : *Intorno alle mutazioni e riforme Discorso quinto, ann.* 1516. Guich., *Oper. ined.*, t. II, p. 325.

3. « *Cominciò a raccorre e trattenere le reliquie dei devoti del Frate...; li quali, celebrando e magnificando la bontà del cardinale, trascorrevano tant'oltre, che fosse l'uomo e il tempo profetato dal Padre per la libertà fiorentina, cose udite e accettate volentieri dall'universale.* » Pitti, II.

4. « *Zanobi Buondelmonti e Luigi Alamanni... conversavano quasi continuamente nel... orto de' Rucellai insieme con quegli altri Diacceti... come facevano moltri altri uomini dotti.* » Nardi, VII, 8, p. 72.

l'histoire sur l'esprit et les formes diverses des constitutions : s'entretenant de ces souvenirs illustres, elle cherchait à réveiller en elle l'âme des anciens philosophes, et se livrait, dans ces débats académiques, au charme facile d'une opposition toute lettrée.

Mais cette docilité aux ordres de Léon X [1] qui, Souverain Pontife et maître de Florence, entraînait cette ville dans le cercle de ses desseins tout en l'épuisant par ses querelles lointaines, marquait d'un trait nouveau la domination des Médicis, et conduisait la République à un danger imprévu. Le chef du gouvernement déplaçait le centre de l'autorité qu'il avait reçue des siens ; il compromettait ainsi non plus seulement la liberté, mais l'autonomie elle-même de sa patrie ; il l'exposait à ne plus compter comme État souverain dans la politique générale de l'Italie, et, par cette ambition trop vaste pour la cité, il l'isolait, impuissante et délaissée au milieu d'événements dont la portée s'étendait chaque jour. Aussi, quand la perte de Milan [2] et l'élection d'Adrien VI [3] eurent décidé François Ier à lutter d'intrigues avec Charles-Quint, *Ottimati* et républicains, émus de leur asservissement, s'adressèrent-ils au roi de France pour obtenir du monarque le gage de leur délivrance [4]. Déçu dans son espoir de succéder à Léon X, le cardinal Jules

1. « *I Fiorentini... si stavano in riposo governandosi lo stato loro secondo la volontà del Papa.* » Nardi, VI, 35.

2. Évacué par Lautrec sans combat, 19 nov. 1521. Guich., XIV, 4, p. 602-3.

3. Mort de Léon X, 1er décembre 1521. Guich., XIV, 4, p. 604. — Nardi, VI, 42, p. 57. — Élection d'Adrien VI, 9 janvier 1522. Guich , XIV, 5, p. 611. — Nardi, VII, 6, p. 68.

4. « *Il cardinale Soderino... persuase al re di Francia ch'ei dovesse con ogni sforzo acquistare a sua divozione la Toscana...* » Pitti, II. — Guich., XIV, 5.

voulut apaiser les esprits frémissants de ses concitoyens; il s'efforça de leur persuader que, revenu dans sa patrie pour lui consacrer tout son dévouement, il se trouvait libre enfin de réaliser les promesses de son administration [1]. Les troubles qui agitèrent à ce moment la Toscane [2], les enseignements de Machiavel [3], l'éloge des Brutus et les savantes allusions au despotisme des Jules, furent les prémices d'une conjuration, qui, née dans les jardins Ruccellaï, prenait pour exemple les conspirateurs d'autrefois [4].

Mais quand les auteurs en eurent été découverts, punis de mort ou dispersés [5], l'élection de Clément VII fit retomber Florence sous le joug pontifical [6]. Le gouvernement de deux enfants, derniers rejetons illégitimes de Laurent le Magnifique [7], livra la République aux faiblesses et aux hasards d'une tutelle.

---

1. « ... *cominciò, mediante d'alcuni molto buoni e forze troppo creduli cittadini, a seminare nell'universale qualche parola di voler rendere la libertà al popolo fiorentino; e così tenne viva quella oppinione, intanto che quasi non si dubitava punto che questa fusse simulazione.* » Nardi, VII, 7.

2. Voy. pour les affaires de Pérouse, Guich., XIV, 5, p. 610; de Sienne et de Lucques, XIV, 5, p. 620-1.

3. *Discours sur la première décade de Tite-Live*, dédié à Zanobi Buondelmonti et à Côme Ruccellaï. — *Histoire de Florence*, dédiée au pape Clément VII et écrite : « *ad istanza del medesimo cardinale.* » (Nardi, VII, 7.) Il est facile de surprendre dans cet ouvrage les réserves, moins dignes que prudentes, à l'aide desquelles Machiavel cherchait à ménager à la fois ses opinions secrètes et l'intérêt de ses fonctions d'historiographe. Voy. à ce sujet une lettre écrite par lui, le 10 août 1524, à Fr. Guichardin. *Œuvres*, t. II, *lettre* 53, p. 668. — *Le Prince* avait été dédié au magnifique Laurent, duc d'Urbin, fils de Pierre de Médicis.

4. Nardi, VII, 8.

5. Mai-juillet 1522. Nardi, VII, 8, 9, 10. — Pitti, II. — G. Cambi, XXII.

6. 18 novembre 1523. Nardi, VII, 11. — Guich., XV, 2, 3. — Bataille de Pavie, 25 février 1525. Guich., XV, 4. — « ... *verso il pontefice l'università di quei cittadini è molto mal disposta, non lo volendo come padrone di Firenze* in temporalibus. » *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, S. II, t. I, p. 73.

7. Hippolyte et Alexandre. Nardi, VI, 5 *in fine*, VIII, 9.

En donnant à la prééminence de cette famille l'aspect plus incertain d'un pouvoir partagé, la gestion des trois cardinaux délégués par le Souverain Pontife à la garde des princes de l'État[1] favorisait encore les prétentions des *Palleschi* modérés et assurait un rôle à cette oligarchie qui formait les conseils et occupait les magistratures[2].

Si les auteurs de la révolution de 1512 trouvaient dans leur admission au gouvernement l'aliment de leur ambition, l'autorité languissante des Médicis, la Balie des Septante qui l'appuyait[3], devenaient de jour en jour plus étrangères aux Florentins. La perte de la liberté et l'abaissement de la patrie réunissaient le peuple et les *Ottimati* dans un sentiment commun de haine contre les Médicis et de regret national. Tout esprit républicain n'avait même pas encore disparu chez les Prieurs et les seize gonfaloniers[4].

Aussi, quand les revers de la ligue italienne dirigée contre Charles-Quint[5] ouvrirent la Toscane au duc de

---

1. Le cardinal Innocent Cibo, fils de Madeleine, sœur de Léon X (Nardi, VI, 21 *in fine*) et les cardinaux di Cortona et Ridolfi. Nardi, VIII, 9.

2. Encore les *Palleschi* trouvaient-ils qu'on livrait une trop large place dans les charges publiques aux autres citoyens : « ... *non potevano sopportare che s'allargassero le distribuzioni degli uffici anche agli inimici loro...* » *Relazioni degli Ambasc. Venet.* Ser. II, t. I, p. 74.

3. « ... *la balia, che sotto nome del consiglio degli Settanta reggeva lo stato de' Medici.* » Nardi, VIII, 18.

4. « ... *magistrato legittimo e civile che interviene ordinariamente nella amministrazione della repubblica...* » Nardi, VIII, 8. — Ils n'en étaient pas moins désignés par la Balie instituée en 1512. Voy. ci-dessus, p. 381. — En avril 1527, le Gonfalonier de justice, chef de la Seigneurie, était Luigi Guicciardini, frère de l'historien. Niccolò Capponi, Fr. Vettori, et d'autres citoyens « *di grande autorità* » (Nardi, VIII, 11), que l'on tenait auparavant pour amis des Médicis, partageaient ces sentiments et intervinrent pour appuyer l'insurrection du 26 avril. Voy. Nardi, VIII, 9, p. 115.

5. Conclue le 22 mai 1526 entre la France, le duc de Milan, Venise et Clément VII. Guich., XVII, 2.

Bourbon [1], l'approche des confédérés ranima-t-elle dans Florence tout l'espoir des républicains. Les soupçons excités contre les étrangers soudoyés auxquels les chefs de la cité en voulaient confier la défense [2], non moins qu'un secret désir de se rendre redoutable à ses maîtres [3], poussa la population à réclamer l'armement des milices. Cette effervescence redoubla, lorsqu'on apprit l'effroi des gouvernants, leur acquiescement à l'organisation des Compagnies, enfin le départ des cardinaux pour l'armée [4].

Le premier tumulte qui tout à coup abandonna un instant le palais de la Seigneurie à une jeunesse ardente, mais sans chef et dépourvue d'intentions arrêtées [5], dévoila quelle était la faiblesse des Médicis. Soutenus par les troupes du duc d'Urbin [6], ils durent, à leur retour, traiter avec l'insurrection, promettre l'impunité à ceux qui venaient de proclamer leur déchéance et le rétablissement de l'état populaire [7].

---

1. Avril 1527. Nardi, VIII, 7. Guich., XVIII, 1, 2. — *Relazioni degli Ambasciatori Venet. Loc. cit.*, p. 47-8.

2. » ... *i cittadini, che non sono usi colla strana conversazione de'soldati, desideravano che il popolo fusse armato...* » Nardi, VIII, 8. — C'est alors que Machiavel fit, par l'ordre de Clément VII, des études pour les fortifications de Florence. Voy. *Œuvres*, t. I, p. 419 et suiv. avec sa lettre officielle à Fr. Guichardin, alors ambassadeur à Rome, p. 423. Il lui adressait en même temps et sur le même objet, plusieurs lettres particulières, avril, mai, juin 1526, t. II, p. 681 et suiv.

3. « ... *desideravano per mezzo dell'armi da darsi al popolo poter più agevolmente remutar quello stato...* » B. Segni, *Stor. fior.*, I.

4. Nardi, VIII, 9. — *Relazioni degli ambasc., ibid.*, p. 49, 50.

5. 26 avril 1527. « ... *non sapevano essi medesimi quel che volessero, e che fare dovessero.* » Nardi, VIII, 10, 11. — L'historien J. Nardi joua lui-même un rôle dans ce mouvement : il contribua, avec le Gonfalonier L. Guicciardini, à prévenir un massacre des insurgés par les troupes du duc d'Urbin (VIII, 11 *in fine*, p. 119). — Sur ces épisodes, consult. aussi la relation de M. Foscari, *loc. cit.*, p. 52, 53, 54.

6. Général de l'armée de la ligue qui surveillait la marche des Impériaux. Guich., XVIII, 2. — Nardi, VIII, 11.

7. Nardi, VIII 10.

Les mécontents s'étaient comptés : les ennemis des cardinaux se désignèrent Niccolò Capponi, P. Salviati, les Strozzi, les Vettori[1], comme les futurs libérateurs. De son côté, le Gouvernement, sans autre protection que les mercenaires, recourait aux extorsions pour se procurer des subsides[2] : il vivait dans l'attente de sa chute ; les collèges étaient réunis en permanence ; on voyait les troupes postées sur la place, l'artillerie braquée sur les rues qui y débouchaient[3].

La prise de Rome annonça la fin de ce régime. Quand on connut la catastrophe[4], les cardinaux ne cherchèrent même plus à négocier, tant ils étaient persuadés que toute leur force venait de Clément VII, et qu'ils n'avaient aucun espoir à fonder sur les compatriotes de leurs pupilles. En 1494, Pierre recula devant l'animosité populaire ; son pouvoir tomba sans résistance entre les mains de la Seigneurie. Le changement de 1527 ne fut même plus une révolution, mais une abdication amiablement consentie[5] et légalement débattue entre les cardinaux et les principaux citoyens. Stipulant pour les jeunes Médicis la conservation de leurs biens et certains privilèges, l'amnistie pour leurs clients, ils remirent aux Florentins l'administration de la République et quittèrent la ville.

Nous pouvons maintenant saisir dans leur ensemble

---

1. Nardi, VIII, 9, 12. — *Relazioni degli Ambasc.*, etc., *ibid.*, p. 50, 51.

2. 28 avril 1527. Guich., XVIII, 2 et 3 *in fine*, p. 777.

3. Nardi, VIII, 13.

4. 6 mai 1527. Guich., XVIII, 3. — Nardi, VIII, 17. — *Relazioni degli Ambasc. Venet.*, *ibid.*, p. 55.

5. 16-17 mai 1527. « ... *cominciò* (*la balia*) *a trattare accordo e certe convenzioni di capitoli... E così... partirono amorevolmente della città...* » Nardi, VIII, 18. — Guich., XVIII, 3. — *Relazioni degli Ambasc. Ven.*, p. 56.

le caractère et la marche du gouvernement que les Médicis rétablirent et occupèrent de 1512 à 1527.

Ils avaient, avec Pierre, oublié les principes sur lesquels Jean et Côme, Laurent même fondaient autrefois la grandeur de leur maison, et cette politique dont l'origine remontait au passé déjà lointain des Salvestro et des Veri. Dans l'exil, poursuivant d'une haine infatigable les instigateurs de leur chute et du régime populaire, ils s'étaient ouvertement détachés de la démocratie. Ils n'entretinrent plus de relations qu'avec les amis qu'ils avaient gardés dans les hautes classes, et que rendait fidèles au malheur de leurs anciens maîtres la reconnaissance ou une ambition liée à la fortune de cette famille. Tous ceux, d'autre part, que délaissaient ou effrayaient les institutions de 1494 se tournèrent vers les proscrits [1] : et nous avons vu comment ces derniers surent accueillir les ouvertures des *Ottimati* et de ces *Palleschi* que la seule crainte de la démocratie rattachait à la cause du despotisme.

Ainsi les circonstances de la révolution qui ramena les Médicis nous ont expliqué la nature de leur gouvernement. La faction bourgeoise qui pour la seconde fois les rappelait dans Florence, avec la pensée de sauver la liberté en saisissant le pouvoir, se vit sur le point de réaliser son dessein. Mais comme elle n'aboutissait en réalité qu'à former dans l'État une secte impuissante aux ordres du despotisme, le seul résultat d'une telle révolu-

---

1. « *La mala contentezza d'una gran parte de' potenti cittadini... fu principalmente la causa della presente rivoluzione...* » Nardi, VI, 6, p. 8.

tion fut de donner un caractère différent à la domination des Médicis, qui affecta cette fois la forme oligarchique. Au temps de Côme ou de Laurent, un homme apparaissait, seul maître de la cité au nom du peuple : les cardinaux dirigèrent les affaires publiques pour une famille de princes, qu'entourait un groupe de partisans recrutés dans les classes supérieures de Florence. A la dictature démocratique de 1434, fruit de la savante popularité des premiers Médicis, succéda en 1512 une oligarchie monarchique.

Puis la suite des événements qui agirent jusqu'en 1527 sur l'administration intérieure de la République, montre comment cette forme nouvelle persista : ce fut moins en vertu d'un système réfléchi de gouvernement, que sous l'empire des conditions dans lesquelles ce gouvernement dut vivre. Le chef de l'État, en raison de son éloignement prolongé, se vit contraint à accepter le partage de l'autorité. Le nombre des Princes, et plus tard la jeunesse de leurs successeurs eurent pour conséquence la division dans l'exercice du pouvoir. Enfin le caractère même d'une domination bientôt tout ecclésiastique devint incompatible avec l'idée dynastique, et fit accepter aux gouvernants la pensée que la souveraineté dont ils étaient les dépositaires n'appartenait pas moins à l'aristocratie bourgeoise qui les assistait. C'est ainsi que Léon X en arriva non pas à suivre, mais à écouter les conseils qui le poussaient à rendre la liberté à sa patrie, et que Clément VII, élevé au Saint-Siège, songea un instant à rétablir des institutions libres.

Mais si la direction de l'État parut plus flottante, les

Médicis voulurent suppléer à la popularité qu'ils avaient perdue par la solidité des alliances extérieures qu'ils contractaient en leur propre nom. Dès lors, ils ne sacrifièrent pas seulement l'affection des Florentins, mais ils se rendirent même étrangers à la cité. En subordonnant leur fortune au succès des ennemis de la République, ils s'aliénèrent de nouveau ceux qui ne s'étaient pas irréparablement compromis en les servant : ils rompirent les derniers liens qui pouvaient unir leur suprématie aux institutions séculaires de leur patrie.

CHAPITRE XII.

Après une dernière expulsion des Médicis, l'affaiblissement de l'esprit public et l'animosité des factions rétablissent définitivement le despotisme de cette famille.

La forme pacifique de la révolution de 1527 n'attestait pas seulement l'impuissance des Médicis; elle constituait un signe non moins évident de l'état nouveau de l'opinion publique à Florence. D'une part, il est vrai, Niccolò Capponi et les *Ottimati* négociaient l'affranchissement de la patrie et la restauration des institutions républicaines; de l'autre, Dante de Castiglione, l'ennemi acharné des princes déchus, parcourait à la tête d'une troupe furieuse les églises, les palais, et brisait les œuvres d'art, les statues et les emblèmes qui rappelaient à sa haine les jours d'une domination détestée [1]. Mais le plus grand nombre des citoyens assistait silencieusement à ce spectacle, et passait d'un régime à l'autre, sinon avec indifférence, du moins en s'abstenant de vifs transports. Exposée à des secousses continuelles, la population en était venue à les subir sans trop d'effroi ou de souf-

1. On détruisit les images de Léon X et de Clément VII dans l'église de l'Annunziata, les armoiries des Médicis sur leurs palais, à San-Lorenzo, etc. « *Fu deliberato per pubblico decreto che... e cosi fu eseguito.* » *Relaz. degli Ambasc. Ven.*, p. 72. — Pitti, II. Segni, I. Guich., *Hist. d'It.* XVIII, 3 *in fine.*

frances, sans même que la prospérité publique, déjà bien amoindrie[1], en parût chaque fois trop violemment ébranlée[2].

Le despotisme des Côme et des Laurent avait tari les sources de la richesse nationale en amenant les Florentins à oublier leurs mœurs laborieuses. D'autre part, la direction que les voies nouvellement découvertes offraient à la navigation, portaient, en isolant tout le commerce italien, la plus grave atteinte à la puissance industrielle dont la ville jouissait au XIVe siècle. Dans cette décadence, il semblait que le peuple se fût enfin accoutumé, par leur multiplicité même, à tant de révolutions.

L'état des mœurs et l'aspect de la société florentine expliquent un tel symptôme : il ne résultait pas de la confiance qu'inspire à une nation le sentiment de sa

1. Comparez, sur la production des industries florentines de la laine et de la soie, les renseignements statistiques donnés au XIVe siècle par G. Villani, XI, 93, puis, au XVIe siècle par Varchi, IX, et l'ambassadeur vénitien M. Foscari (*loc. cit.*, p. 28-9). Pour les draps notamment, la fabrication annuelle avait diminué de 70,000 ou 80,000 pièces ouvrées au XIVe siècle à 20,000 ou 25,000 travaillées pendant l'année 1527. — De même, la population, évaluée par G. Villani à 90,000 habitants dans l'enceinte même de la ville, se trouvait, suivant Varchi, réduite à 70,000 habitants. La peste de 1527 vint notablement accélérer les résultats de cette décadence.

2. Les chiffres donnés par l'ambassadeur Marco Foscari rappellent presque exactement ceux que G. Villani mentionnait au XIVe siècle : « *L'entrata ordinaria si può computare circa trecento mila ducati, dei quali, detratte le spese, ne rimangono liberi in circa centoventi mila...* » *Relaz. degli Ambasc. Ven.*, *ibid.*, p. 31. Compar. G. Villani, XI, cité plus haut, chap. VI, p. 139, note 4. — Cet aspect stationnaire du budget était la marque indéniable d'un sensible recul, eu égard à l'affaiblissement de la production commerciale à Florence ainsi qu'aux progrès des autres États. En outre, le budget extraordinaire aggravait singulièrement la situation financière de la République ; les dépenses engagées par les Médicis dans leurs guerres de Lombardie s'élevaient à une somme de 800,000 ducats, qu'il fallut couvrir au moyen d'impositions spéciales, d'emprunts forcés, et de diverses mesures fiscales, telles que prélèvements sur les fonds du riche hospice de *Santa Maria Novella* (*Relaz.*, *ibid.*, p. 25) et d'autres établissements de bienfaisance, taxes sur le clergé « *con licenza del pontefice, perchè allora li Medici dominavano ancora in Firenze* », etc. *Relaz.*, *ibid.*, p. 33, 34, 35, 36. — Guich., *Hist. d'It.*, XVIII, 3 *in fine*.

vigueur, mais bien du scepticisme et du découragement, présage d'une résignation funeste. L'effort de la pensée, sollicitée sans cesse par ces agitations, avait brisé l'énergie de l'esprit public : le patriotisme s'était altéré au contact des dissensions. Aussi les opinions, loin de se rattacher à des notions plus hautes, ne se conformaient-elles même déjà plus aux intérêts de classe ; elles suivaient, comme dociles à une mode, le caprice d'entraînements passagers [1]. Si, grâce aux progrès intellectuels des âges précédents, les expressions de nobles et de non-nobles se trouvaient désormais, comme le constate Nardi [2], dépourvues de sens, chacun, dans cette société nivelée, ne prenait plus conseil que de son avantage ou de ses ambitions personnelles [3]. C'est ainsi que les membres d'une même famille se divisaient entre eux, et que déjà nous avons vu des citoyens portant le même nom faire partie de factions opposées. Dans cette confusion, les esprits ne savaient plus où se fixer ; le mélange et le triomphe indistinct du bon droit ou de la force rendaient plus obscure la conscience des devoirs sociaux [4]. L'abandon des affaires publiques était bientôt suivi d'un fébrile empressement à les conduire : et, par l'effet de l'un ou de l'autre excès, tant d'essais avortés, d'institutions tour à tour exaltées et maudites détruisaient toute foi politique.

---

1. « ... *nell' azioni di questa stolta favola del mondo.* » Nardi, VI, 10.

2. « *La quale distinzione di nobiltà e ignobiltà confesso io ingenuamente non aver mai saputo fare...* » Nardi, VI, 10. C'était la confusion de l'ancienne noblesse et de la haute bourgeoisie. « ... *in Firenze non è alcuno che si chiami nobile ; ma tutti, grandi, mediocri e bassi, son detti cittadini.* » *Relaz., ibid.*, p. 26.

3. «... *vinto e traportato (ciascuno) dall'empito de' propri appetiti...* » Nardi, VI, 10.

4. On en trouve un exemple intéressant dans la conversation rapportée par Nardi, VIII, 44, et tenue entre deux citoyens au Sénat des *Ottanta*.

Cette incertitude favorisait la corruption des mœurs. Jeunes patriciens, hommes du peuple, religieux même, se livraient au crime, multipliant les débauches, les actes de violence ou de rapine, les lâches délations, dont l'entière impunité est trop souvent constatée par les historiens qui nous en ont transmis le récit [1]. La peste enfin, qui ravagea la ville [2], fit renaître le trouble moral qu'avait engendré déjà celle de 1348. Les plus grossières superstitions hantaient les imaginations surexcitées et affaiblies ; les magistrats eux-mêmes en renouvelaient les plus anciennes pratiques [3].

Pour combattre ces désordres, les disciples de Savonarole reprirent leurs prédications : sous le gouvernement qui venait de tomber, ces « Brutus ecclésiastiques [4] » montaient en chaire, comme avait fait le Prieur de Saint-Marc au temps du Magnifique, pour dénoncer les scandales, attaquer sans ménagement les ambitions serviles et l'impiété triomphante. L'incrédulité et le luxe des derniers Médicis suscitaient en Italie une réaction religieuse, qui, spécialement à Florence, affectait un caractère politique.

Ainsi, dans le vide de l'indifférence générale [5] s'agitaient les factions et les sectes, irritées de leur propre faiblesse, et cherchant à suppléer au nombre par la

---

1. « *Si che per esempio de' posteri si debbe far menzione così delle cattive cose, come delle buone.* » Nardi, VI, 7. — Voy. aussi les récits de G. Cambi, d'Ammirato, de Pitti, pour les dix dernières années.

2. *Relaz. degli Ambasc. Venet., ibid.*, p. 29. — Varchi, VII.

3. Nardi, III, 6. — VI, 25 *in fine*.

4. Expression de J. Ferrari, *Histoire des révolutions d'Italie*, t. IV, p. 181.

5. De ceux que l'on nommait encore les *Bigi* « *qui sunt nullius coloris,* » dit M. Foscari. *Relaz.*, p. 70.

véhémence de leurs adhérents. Chacune d'elles, poursuivant la chimère d'une réorganisation politique conforme aux seules doctrines qu'elle voulait imposer, fermait ses rangs et se limitait rigoureusement aux champions jugés purs d'alliance suspecte. Au sein de ces coteries, les relations privées subordonnaient aux plus mesquines intrigues les intérêts de l'État. Dès lors une même pensée d'exclusion inspirait les hommes qu'échauffaient encore ces débats. Partout, le principe oligarchique tendait à prévaloir, et imprimait à chaque groupe le trait commun d'une haine réciproque. Loin d'enseigner la tolérance et de porter les citoyens à des égards mutuels, les révolutions avaient accru les défiances et développé d'un côté cette arrogance injuste, de l'autre cette ardeur de jalousie, qui désormais ne séparaient plus seulement entre eux les patriciens et le peuple, mais les factions et les individus. Chez ces derniers enfin, le caractère s'était dégradé : aux chefs politiques unanimement reconnus et respectés, succédaient quelques hommes dont l'intelligence observait les événements avec plus de curiosité que de zèle [1]. Cette exaltation des sectes, cette indifférence et le scepticisme du plus grand nombre devaient susciter des efforts violents, bientôt suivis d'un complet et définitif affaissement.

Tandis que les Médicis et les cardinaux s'éloignaient de Florence, leurs partisans pensèrent un instant retenir l'État entre leurs mains [2] ; l'irruption soudaine du peu-

1. On ne peut épargner ce reproche à Fr. Guichardin.
2. *Relaz. degli Ambasc. Ven.*, sér. II, t. I, p. 56-7.

ple sur la place de la Seigneurie mit promptement un terme à leurs délibérations. Si les *Piagnoni* puisaient dans leurs convictions un esprit de modération et de patriotique réserve [1], les *Arrabbiati,* qui surgissaient à leur tour, jetèrent dans le débat qui allait s'ouvrir toute la fougue populaire [2]. Jadis ennemis du Frère, ils avaient, en haine de ses disciples, recruté leurs adhérents parmi les citoyens les plus obscurs et les mieux prêts au désordre [3]. Et comme le souvenir des Médicis alimentait encore les regrets ou les désirs de la plèbe [4], ce conflit de sentiments dans la même classe ajoutait à l'ardeur des anciens *Compagnacci* devenus démocrates.

Pour conjurer le choc de ces passions rivales [5], Niccolò Capponi voulut tenter une conciliation qui peut-être eût sauvé Florence. Tenus en suspicion sous les Médicis, les hauts bourgeois avaient dirigé l'opposition de tous les partis contre une oligarchie qui prétendait seule représenter l'État. Ralliant à leurs doctrines plus modérées les *Piagnoni* et quelques-uns même des *Palleschi* encore fidèles à la liberté, ils accomplirent la révolution sous la conduite de N. Capponi [6], que le nom de

1. *Relaz., ibid.*, p. 69.

2. Nardi, VIII, 21. — « ... *e quel gonfaloniere e Signori volevano gittar fuori delle finestre di palazzo...* » *Relaz.*, p. 57.

3. « *Questi (arrabbiati) sono in buon numero (forse ottocento); i più di loro ignobili... e sono insomma, per quanto dicono, la feccia di Firenze.* » *Relaz.*, p. 70.

4. « ... *essendo seguita, dopo la partita dei Medici, la pestilenza grandissima e la fame in Firenze, è opinione della plebe questi infortunii essere seguiti per la partita di quelli.* » *Relaz., ibid.*, p. 75.

5 « ... *il Frate (cioè la fazione dei Piagnoni) non voleva i Medici, egli arrabbiati non volevano nè i Medici nè il Frate.* » *Relaz.*, p. 70.

6. Aussi, ne peut-on dire, selon nous, que Niccolò Capponi était le chef des *Ottimati* (Perrens, *Vie de Savonarole*, p. 303). Haut bourgeois et *Piagnone*, il ne partageait pas les tendances oligarchiques de cette faction.

son père [1] et la mémoire de son ancêtre, le rival de Côme l'Ancien [2], appelaient à la tête du nouveau gouvernement. A peine affranchis de la dictature, ces mêmes citoyens durent intervenir entre les magistrats dont les pouvoirs n'étaient point arrivés à leur terme légal, et l'impatience des factions [3]. Lorsque enfin les conseils créés sous le précédent régime consentirent à la convocation de l'assemblée populaire [4], la Seigneurie résigna ses fonctions; et les institutions républicaines de 1494 furent rétablies par un vote régulier [5]. Élu Gonfalonier annuel [6], N. Capponi se vit presque aussitôt obligé de combattre les défiances démocratiques soulevées contre les *Palleschi* modérés qui avaient donné cependant leur concours à la commune délivrance. Il se proposait de leur assigner un rôle dans le nouveau régime; il chercha donc à les rapprocher de cette fraction du parti populaire où survivait encore l'esprit de Savonarole, et dont il suivait lui-même les tendances mystiques. Mais les *Arrabbiati,* que dirigeaient les deux Carducci [7], se laissaient entraîner par leurs ressentiments. Aussi fallut-il céder d'abord à leurs réclamations, quand, au lendemain de la

1. Piero Capponi, qui tint tête à Charles VIII. *Relaz.*, p. 58.

2. Voy. ci-dessus, chap. IX, p. 254-55.

3. Nardi, VIII, 21 — et *Relaz.*, p. 57-8.

4. « *Erano in questo Consiglio Grande da quattro mila cittadini alla elezione di Niccolò Capponi in Gonfaloniere di giustizia.* » *Relaz.*, p. 66, 67. — La peste de 1527 réduisit à 3,500 le nombre des citoyens actifs : on dut abaisser de mille à huit cents le chiffre nécessaire pour que les délibérations du Grand Conseil fussent valables. *Relaz.*, p. 67.

5. Nardi, VIII, 21.

6. *Relaz.*, p. 60.

7. Baldassare Carducci, docteur, qui fut, lors du siège, ambassadeur en France; et Francesco, qui devint Gonfalonier. *Relaz.*, p. 70.

réforme, furent réglées les conditions de capacité politique ; la rigueur prévalut : la faction la plus violente, sous prétexte de défendre la République, réclama et obtint l'exclusion des citoyens qui n'avaient exercé les magistratures que sous les Médicis [1]. Les modérés ne réussirent pas davantage à faire disparaître les institutions qui perpétuaient le souvenir des anciennes luttes civiles, lorsqu'ils projetèrent la suppression de l'office des Capitaines du parti guelfe [2] ; on voulut en même temps abolir la distinction des Arts majeurs et mineurs ; mais les citoyens des Arts mineurs comprirent que cette répartition leur garantissait des droits plus étendus que leur nombre restreint ne l'eût comporté, et s'opposèrent à cette mesure [3].

Néanmoins, les *Piagnoni* se maintinrent d'abord au pouvoir et dans les offices [4]. La turbulence des *Arrabbiati* qui, sans cesse, par leurs manifestations, menaçaient l'ordre public [5], ne compensait pas à l'heure des délibérations régulières, l'infériorité numérique de leurs

---

1. *Relaz.*, p. 72, 74, 75.

2. Nardi, VIII, 31.

3. Si la division de la population en Arts majeurs et mineurs avait encore un sens au point de vue économique (encore ce sens économique s'était-il altéré lui-même. Voy. chap. VIII, p. 238), la portée politique de cette organisation avait perdu sa valeur. Lorsque le despotisme des Médicis n'égalisait pas tous les citoyens dans la servitude, l'admission au Grand Conseil, en effet, appartenait aux membres des uns et des autres Arts, et tenait à la seule qualité de *benefiziato*. Voy. ci-dessus, chap. X, p. 317, note 4, et *Relaz. degli Ambasc. Ven.*, p. 66, 67. — Les Arts majeurs avaient droit, il est vrai, aux trois quarts des offices, les Arts mineurs au quart seulement ; mais cette proportion même se trouvait encore favorable à ces derniers, eu égard au nombre des citoyens répartis dans chacune de ces catégories. *Relaz.*, *ibid.*, p. 27. — Nardi, VIII, 31.

4. Rétablissement de la *Quarantzia*, loi du 12 juin 1527. — Remaniement du mode de répartition de l'impôt direct. — Nardi, VIII, 31, *Relaz.*, p 34.

5. Voy. *Relaz.*, p. 71.

suffrages. Les *Palleschi,* exclus sans doute des charges par ces deux factions, votaient de préférence en faveur des *Piagnoni* dont l'esprit pacifique les rassurait, et pour ne pas laisser la direction des affaires tomber aux mains de leurs plus dangereux adversaires [1].

D'ailleurs les ravages de la peste qui, depuis cinq années désolait Florence, redoublèrent en 1527 et suspendirent dans la ville, que les citoyens avaient désertée, le cours des rivalités politiques. La Seigneurie réunit à grand'peine le Sénat des *Ottanta* [2], et reçut licence de gouverner provisoirement sans le concours du Grand Conseil.

Revêtu de pouvoirs exceptionnels, Niccolò Capponi se voyait plus libre de réaliser ses projets de conciliation entre les partis. Afin de rendre leur influence aux *Palleschi* modérés exclus des offices, il donna plus d'extension aux Pratiques [3], qu'il ouvrit à ces hommes habitués aux affaires publiques, mais trop impopulaires pour être admis à les gérer comme magistrats. Quand l'épidémie eut cédé, il reprit une pensée de Savonarole, et, pour répondre aux sentiments des *Piagnoni,* il supplia solennellement ses concitoyens, dans l'une des premières séances du Grand Conseil, d'oublier leurs querelles, de s'inspirer d'une fraternité patriotique, en se rangeant sous l'étendard du Christ, proclamé seul roi de Florence [4]. Un enthousiasme passager répondit à cette exhortation. Le Gonfalonier, maintenu pour l'année suivante [5] dans

1. C'est ce qu'explique l'ambassadeur vénitien Marco Foscari. *Relaz.*, p. 71.
2. Nardi, VIII, 35.
3. Nardi, VIII, 39.
4. Février 1528. Nardi, VIII, 36.
5. 10 juin 1528. Nardi, VIII, 37.

sa magistrature, réussit moins à réprimer la haine des démocrates contre les *Palleschi*, dont il s'entourait comme pour les réhabiliter aux yeux de ses concitoyens [1]. Les revers des Français dans le royaume de Naples [2] et les progrès de l'armée espagnole permirent encore à N. Capponi de rétablir l'ordonnance de 1506, de pourvoir, dans l'intérêt de la défense nationale, à la réorganisation des milices [3], et de constituer une garde civique de quatre mille hommes [4]. Mais sa répugnance à poursuivre le travail des fortifications de Florence [5], la faiblesse de son caractère, sa bienveillance envers les *Palleschi*, attirèrent sur sa personne les défiances dont il pensait affranchir ses compatriotes, et le réduisirent bientôt à opter entre les deux factions que ses tentatives généreuses n'avaient fait qu'irriter davantage. Encouragés par ses ménagements, les *Palleschi* reprenaient confiance; ils éveillaient dans l'esprit du Gonfalonier l'espoir d'un accommodement avec Clément VII, et déjà ils lui promettaient leur appui pour le jour où les Médicis triompheraient. Les républicains modérés, dont les Soderini guidaient toujours la politique vacillante, s'effrayèrent de tels symptômes. Ils se rejetèrent vers les *Arrabbiati*, dont le chef Baldassare Carducci, alors éloigné de Florence [6], était remplacé par son frère Francesco.

---

1. Nardi, VIII, 39.
2. Août 1528. Mort de Lautrec. Capitulation d'Aversa. Guich., *Hist. d'It.*, XIX, 2.
3. 6 novembre 1528. Nardi, VIII, 32.
4. En outre un corps de trois cents jeunes gens des premières familles formaient la garde du Palais de la Seigneurie. Nardi, *ibid.*
5. Nardi, VIII, 28.
6. Baldassare Carducci avait été, le 23 octobre 1528, envoyé comme ambassadeur

L'opposition s'en prit d'abord aux Pratiques, que N. Capponi multipliait autour de lui. L'effet même des révolutions avait introduit l'usage depuis longtemps consacré de ces conseils spéciaux [1]. Les chefs de l'État s'étaient habitués à y prendre l'avis des hommes expérimentés que les luttes civiles tenaient éloignés des magistratures. Ces derniers recouvraient ainsi l'influence que l'animosité des partis semblait leur refuser. Mais si une telle coutume atténuait les conséquences de dissensions séculaires, elle portait gravement atteinte à l'autorité des offices. Comme les débats les plus importants s'agitaient au sein des Pratiques, les Florentins en étaient venus à tourner vers ces assemblées leur principale attention; et les premiers citoyens, à peu près certains d'y être convoqués, attachaient moins d'estime à des charges temporaires [2]. D'un autre côté cette prérogative, que les gouvernants dispensaient sans contrôle, provoquait le mécontentement des magistrats régulièrement élus; et l'on s'indignait de voir les plus sérieuses délibérations soumises d'abord par le Gonfalonier aux suffrages de ceux que la volonté populaire avait exclus des offices [3]. Ces considérations inspirèrent le Grand Conseil, lorsqu'il se décida à régler pour l'avenir la composition des Pratiques, n'y admit que les citoyens déjà désignés par son choix, et en interdit l'accès aux *Palleschi* que le Gonfalonier y avait appelés. Ainsi les efforts du chef de

---

auprès de François Ier. Le gouvernement, dit Pitti (II), pensait affaiblir ainsi la faction dont il éloignait le chef « *sotto ombra d'onore* ».

1. Voy. ci-dessus, chap. VIII, p. 206, note 1.
2. Nardi, VIII, 42.
3. Nardi, VIII, 39.

l'État pour familiariser les anciens amis des Médicis avec les nouvelles institutions et pour rapprocher entre eux les partis hostiles ne purent vaincre ni la sourde ténacité des adversaires de la république, ni l'animosité d'une démocratie exclusive[1]. Cet échec, au contraire, décida N. Capponi à incliner davantage vers les *Palleschi,* au concours desquels il ne voulut point renoncer ; à défaut des Pratiques, il se mit à consulter en secret les citoyens de cette faction[2], et rompit lui-même l'équilibre qu'il avait auparavant résolu de soutenir.

Les excès des *Arrabbiati,* la crainte des Espagnols et de Clément VII ne créèrent pas entre le Gonfalonier et ses compatriotes un moindre dissentiment sur la conduite que la République devait observer au dehors. Naturellement pacifique[3] et circonspect, N. Capponi avait compris la situation périlleuse de Florence, réduite à cette alternative fatale, de rencontrer chez les Impériaux, comme dans la coalition formée en faveur de Clément VII, les deux plus dangereux ennemis de son indépendance et de sa liberté intérieure. Tandis qu'un penchant irrésistible entraînait le plus grand nombre vers l'alliance française[4], les événements de 1527, l'intérêt actuel de sa défense offraient peut-être à la Cité, dans l'amitié puissante et cependant redoutable de Charles-

1. Voy., à ce sujet, Guichardin, XIX, 4, p. 827. — Nardi, VIII, 39, 41 *in fine.*

2. « ... *teneva anche pratica particolare e riceveva alcune lettere...* » Nardi, VIII, 39.

3. « ... *confessava ingenuamente non si essere mai dilettato dell'arme...* » Nardi, VIII, 28.

4. « ... *dicono (i Fiorentini) che se fosse aperto il cuore a ciascun Fiorentino se gli troverebbe in mezzo un giglio d'oro, tanta è la connessione loro con li Francesi...* » *Relaz., ibid.,* p. 78 — et Nardi, VIII, 37.

Quint, une garantie contre l'hostilité manifeste du Souverain Pontife[1]. Les diplomates florentins cherchaient à éclairer leurs compatriotes sur la versatilité de François Ier, sur l'indifférence de Clément VII à l'égard de ses propres champions[2]; ils prévoyaient une réconciliation prochaine entre le Pape et l'Empereur : l'irritation du Pontife contre la République, son désir de rentrer en possession de cette ville[3], qu'il considérait comme le domaine patrimonial de sa famille, annonçaient que l'abandon de Florence serait pour ces deux puissances le gage de leur rapprochement. N. Capponi estimait qu'en traitant avec Charles-Quint[4] le Gouvernement préviendrait cette entente funeste; que des concessions respectueuses et volontaires pourraient apaiser Clément VII, épargner à la patrie la perte de la liberté, conjurer enfin une guerre, dont l'issue devait être inévitablement la conquête violente.

Mais si de tels projets se justifiaient par un sentiment exact de la situation, les soupçons du peuple contre les *Palleschi* ruinaient les effets de cette politique prudente. En même temps, la confiance sans doute exagérée du Gonfalonier dans les négociations, son aversion trop visible pour une résistance armée[5], aboutissaient à ce

---

1. Nardi, VIII, 16. Guich., XIX, 1 *in fine*, 4.

2. Guichardin, XIX, 1, p. 807.

3. Guich., XIX, 4.

4. Selon M. Foscari, des pourparlers furent même engagés en ce sens. *Relaz.*, p. 77, 78.

5. Il ne se décida que tardivement à approuver les travaux de fortification dont Michel-Ange avait donné les plans et fut chargé de suivre l'exécution. Nardi, VIII, 34.

résultat d'entraver des préparatifs chaque jour plus urgents et d'en compromettre à l'avance le succès.

Ces contradictions rendaient illusoires les démarches d'une diplomatie qui ne rencontrait pas chez les puissances un accueil bienveillant et sincère. La République avait pris rang entre Venise et Clément VII dans la ligue italienne, comptant sur les promesses trompeuses qu'elle reçut de François Ier [1]. Elle les recevait encore à l'heure où la paix négociée à Barcelone sacrifiait aux ressentiments du Pontife l'indépendance de la cité livrée par Charles-Quint aux Médicis [2] : et le traité de Cambrai [3], conclu sous les yeux de leur ambassadeur [4], allait bientôt désabuser les Florentins sur la fidélité du roi de France.

Niccolò Capponi présageait ce funeste abandon que, dans leur exaltation, bravaient les *Arrabbiati*. Ainsi l'idée de ménagement et de transaction qu'il voulait faire prévaloir à l'extérieur comme dans la ville même, le sépara de ses compatriotes : cet antagonisme toujours de plus en plus marqué entraîna sa chute [5], dont l'occasion

---

1. Guichardin, XIX, 5. — *Relaz. degli Ambasc. Venet., lett. II di Carlo Capello*, p. 101-2, et surtout *lett.* X du 26 mai 1529. « *Il re... disse (al Carducci)* « *... non vi abbandonerò ; noi siamo una cosa istessa.* » P. 122.

2. 29 juin 1529. Guichardin, XIX, 5. — Nardi, VIII, 38, 46. — Alexandre, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, fut fiancé à Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint. Clément VII avait déjà nommé cardinal, Hippolyte fils de Julien. *Relaz., lett.* XXVIII, du 14 juillet 1529, p. 164.

3. 5 août 1529. Guich., XIX, 5. — Nardi, VIII, 45.

4. B. Carducci eut le soupçon du danger dès le mois de juin 1529. *Relaz., lett.* XII, p. 126. — XXII, p. 151. — XXXI, p. 176, juin-juillet 1529.

5. 16 avril 1529. Fr. Carducci fut élu le même jour pour remplacer N. Capponi jusqu'au terme de la magistrature (8 mois). Guichardin, XIX, 4. — Nardi donne plus de détails, VIII, 39, 40. — Une loi fut rendue le 18 avril pour restreindre le droit d'initiative du Gonfalonier ; « *... fu provveduto, che al detto gonfaloniere futuro*

fut la découverte des négociations qu'il avait secrètement poursuivies à Rome malgré la suppression des Pratiques [1].

Avec Francesco Carducci, un parti exclusivement démocratique succédait aux modérés. Les Soderini, les Niccolini remplacèrent autour du Gonfalonier les Albizzi, les Vettori, les Strozzi, c'est-à-dire les hauts bourgeois et les *Palleschi* qui étaient en 1527 revenus à la République. Guichardin montre les nouveaux gouvernants mis en garde contre l'autorité et le mérite de leurs adversaires, sur le compte desquels ils n'avaient, dit-il [2], cessé d'éveiller les soupçons du peuple, en lui persuadant que la faiblesse de N. Capponi et de ses conseillers donnait prise aux intentions suspectes du Souverain Pontife. Il est certain cependant que la déposition du précédent Gonfalonier ne résultait pas seulement d'intrigues particulières, mais que cette mesure violente répondit au sentiment d'un grand nombre de citoyens. S'il est vrai que les dernières espérances d'accommodement tombèrent avec le gouvernement de Niccolò Capponi, il ne faut pas se dissimuler que Florence ne pouvait facilement se livrer aux partisans de Clément VII; qu'elle ne rencontrait guère à l'étranger que ruse et malveillance : et l'on doit plutôt regretter de voir, en ces périlleuses conjonctures, la sagesse des uns empreinte de timidité ou de dissimulation, et l'énergie des autres troublée par son propre excès.

---

non fusse lecito aprire le pubbliche lettere, nè quelle leggere sanza la presenza almeno d'uno de' suoi compagni signori... » Nardi, VIII, 40 *in fine.*

1. Nardi, VIII, 39, 40. Guichardin, XIX, 4.

2. Guichardin, XIX, 4.

Toutefois l'avènement des démocrates fit prendre au Gouvernement une attitude plus résolue au moment même où ses alliés l'abandonnaient[1], où la voie des négociations se fermait sans retour. Charles-Quint rejetait à Gênes les ouvertures des ambassadeurs florentins[2]; et Clément VII, sourd aux exhortations de sa patrie[3], lançait contre elle et soudoyait, sous les ordres du prince d'Orange, vice-roi de Naples[4], ces bandes espagnoles et germaniques qui venaient de révéler par le sac de Rome leur insatiable cupidité[5]. Tous les membres de la ligue italienne, Venise, le marquis de Mantoue, les ducs de Milan, de Ferrare, furent successivement admis à faire leur paix avec le Pape et l'Empereur réconciliés[6].

Le Gibelinisme enfin vainqueur étendit son joug sur toute la péninsule. Seule, la république de Florence, trahie par la France, victime des princes dont son peuple avait nourri l'ambition, se vit exclue de cet accord humiliant, désignée comme la victime expiatoire de tant de combats et de souffrances, contrainte, par une disgrâce inouïe, de tenir tête aux forces combinées de l'Empire

---

1. L'ambassadeur vénitien rend compte à son gouvernement des remontrances incessantes que lui adresse la Seigneurie florentine. Voy. *lett.* XXX, du 18 juillet 1529, p. 171. — XXXI, 20 juillet, p. 176; XXXII, p. 177; XXXV, p. 184; XLI, p. 200, etc.

2. Août 1529. Guichardin, XIX, 5, p. 833-4-5. — Nardi, VIII, 51. — *Relaz., lett.* XXXVIII, p. 193. — L, p. 217.

3. Nardi, VIII, 47, 57. juin-septembre 1529.

4. Juillet 1529. Nardi, VIII, 50. — Guichardin, XIX, 5.

5. Varchi, X, mentionne l'exclamation de ces bandes avides, lorsque les Impériaux, parvenus au sommet des collines qui dominent la ville, aperçurent la cité avec ses palais : « *Signora Fiorenza, apparecchia i broccati, chè noi venghiamo per comprargli a misura di picche.* » 24 octobre 1529. Guichardin, XIX, 6.

6. Congrès et négociations de Bologne, nov.-déc. 1529. Guichardin, XIX, 5 *in fine*, 6. — Couronnement de Charles-Quint, février-mars 1530. Guichardin, XX, 1.

et du Saint-Siège. En vain, amoindrie par sa faiblesse, s'était-elle effacée pendant ces péripéties suprêmes; en vain avait-elle sollicité, au prix de ses trésors et de sa soumission même, le respect de son antique liberté. Les Médicis, réalisant la fin de leur politique, allaient recevoir un sceptre des mains de l'Empereur. Quand l'idée guelfe succombait, Florence, qui en était l'expression vivante aux temps du moyen âge italien, devait tomber avec elle. Du moment où l'équilibre ancien se trouvait définitivement rompu, où les dernières tentatives de cette politique si féconde aux XIIIe et XIVe siècles apparaissaient impuissantes en face de l'Europe nouvelle, Florence avait rempli sa destinée : et la république municipale disparut comme une forme d'État désormais condamnée. Mais elle ne périt pas sans honneur; et la gloire de son passé se refléta une dernière fois dans cette lutte qui ne sauva pas l'indépendance.

Avec moins de danger, Venise avait pu jouer un rôle plus actif dans cette lutte générale. La dextérité de ses négociations, une organisation immuable et qui répondait mieux à l'esprit politique des autres nations, prévenaient les défiances, et assuraient à la République de Saint-Marc des rapports diplomatiques à la fois plus nombreux et plus faciles. Il semblait, au contraire, que la démocratie florentine fût placée hors du droit public de l'Italie, tant se trouvait modifiée depuis deux cents ans la situation politique de cette contrée.

Florence, il est vrai, ne chercha point à atténuer un tel contraste ni à adoucir cette inimitié instinctive par la sagesse de son gouvernement intérieur : elle ne se con-

tenta point d'affronter les hasards d'une défense légitime ; repoussée et proscrite, elle s'abandonna par surcroît aux violences d'une création toute populaire comme aux inspirations imprudentes du désespoir. Si l'on peut reconnaître dans la déchéance de Niccolò Capponi l'effet soudain d'une intervention tumultueuse, mais encore réfléchie, le caprice de la foule explique seul l'élévation au premier rang de Francesco Carducci presque inconnu la veille [1]. Des mesures révolutionnaires, marquées au coin de l'inexpérience et de la faiblesse, signalèrent le changement politique. Déjà Michel-Ange, proposant à son génie la noble tâche de défendre sa patrie [2], relevait l'enceinte fortifiée : les milices nationales s'organisaient en hâte : les fameuses Bandes noires [3] étaient mandées à Florence : le Grand Conseil, dans la crainte que le dévouement des citoyens ne répondît pas à l'urgence du péril, se contraignait lui-même à accorder les subsides que réclamait le Gouvernement, en abaissant des deux tiers à la majorité simple la proportion des suffrages né-

---

1. « ... *venuto non so come quasi in un momento in buono concetto e oppinione universale di esser degno di quel sommo grado.* » Nardi, VIII, 41. — Le jugement de Guichardin qui, à la vérité, doit demeurer suspect, est beaucoup plus sévère. *Hist. d'It.*, XIX, 4.

2. « Tel fut Archimède, et c'est ainsi qu'il conserva invincibles autant qu'il était en lui, et lui-même et Syracuse durant le siège. » Plutarque, *Vie de Marcellus*, § 18, et §§ 14 à 20. — On sait que Michel-Ange paya son tribut à la faiblesse humaine et quitta précipitamment Florence sous le coup d'une panique. Il y revint plus tard, et s'y tint caché avant d'entreprendre les tombeaux des Médicis. Voy. Varchi, Nardi, VIII, 48, p. 159 et la note 2 de l'éditeur. Consult. aussi Asc. Condivi., *Vita di Michelagnolo Buonarroti*, §§ 41, 42, 43, 44.

3. Formées par le *condottiere* Jean de Médicis, arrière-petit-fils de Laurent, frère de Côme l'Ancien et chef de la branche cadette. Jean des Bandes noires était le père de Côme, le futur grand-duc.

cessaires pour le vote de l'impôt ou des emprunts[1]. Clément VII souriait au spectacle de cette ardeur: il disait que les Florentins ne pourraient se résigner à la dévastation de leurs précieux jardins. Avec plus de justice, Nardi peint l'enthousiasme qui poussait ses concitoyens à détruire les édifices religieux, les villas et les bosquets, ornements gracieux des campagnes de l'Arno, souvenirs noblement sacrifiés de temps plus heureux[2].

Mais à côté de cet élan généreux, des ordres incomplets ou mal exécutés abandonnaient à l'ennemi les denrées du territoire; les droits d'entrée ralentissaient l'approvisionnement[3]; une tolérance funeste ouvrait la ville à toute une population de fugitifs sans énergie ni ressources; les Dix de la guerre confiaient le commandement des troupes à des princes étrangers incapables ou malveillants[4]. Dès les premières hostilités, ces chefs mercenaires laissaient les Impériaux occuper, presque

---

1. Nardi, VIII, 48, 54 *in fine*, 55.

2. Nardi, VIII, 53, 55. — De son côté, l'ambassadeur vénitien rend hommage à ce zèle patriotique. Voy. *lett.* XXXII, p. 177; LIV, p. 227; LV, p. 230; LVII, p. 234; LIX, p. 237-8. sept.-oct. 1529. — Segni, au contraire (L. III), critique amèrement cette ardeur de sacrifice : « *I Fiorentini rovinarono tutti i borghi che erano grandi e ricchi... Mandorou con la medesima furia in terra molte ville... guastando i coltivati delli uliveti e delle vigne con tanta rabbia e ostinazione di animo, che pareva che il cielo si fusse crucciato...* » On reconnaît, à ces appréciations, les divergences d'opinions politiques qui en expliquent la contradiction.

3. Nardi, VIII, 53.

4. Nardi, VIII, 49, 53, 60, 62. — Les Florentins s'étaient d'abord adressés à Hercule d'Este, fils du duc de Ferrare, qui, après avoir reçu la solde promise, refusa de remplir ses engagements. Nardi, VIII, 49. Guichardin, XIX, 5, p. 834. — Puis ils se confièrent à Malatesta Baglioni, tyran de Pérouse : celui-ci traita pour son compte avec les Impériaux, et, tout en demeurant au service des Florentins, il livra Pérouse au prince d'Orange, afin d'y conserver son droit de seigneurie. — Nardi, VIII, 49, 52, 60. Guichardin, XIX, 6, p. 837. *Relaz.*, *lett.* XLVII, du 9 septembre 1529, p. 211. L'accord de Malatesta avec le prince d'Orange est du 10 septembre.

sans coup férir, Cortone, Arezzo [1], la plupart des forteresses [2].

Malgré la force que l'élection de Fr. Carducci avait donnée aux partisans de la résistance armée, on poursuivait, mais sans succès, les tentatives de négociations : Clément VII n'hésita point à éconduire les envoyés d'un gouvernement qu'il se refusait à reconnaître [3].

L'approche du prince d'Orange surexcita encore l'esprit des Florentins. Dans une délibération des Conseils la question de paix ou de guerre fut une dernière fois débattue solennellement. Les Dix, les principaux citoyens étaient d'avis que l'on traitât avec le Pape [4]. Fr. Carducci, les membres des collèges se répandirent en menaces, poussant des cris belliqueux, et entraînèrent la résolution du peuple [5]. Pitti, l'historien démocrate, fait du Gonfalonier et de Raffaello Girolami qui lui succéda, les plus fermes défenseurs et les héros de l'indépendance nationale [6]. De leur côté, Guichardin et Nerli, hostiles aux républicains, montrent en ces magistrats des hommes préoccupés de leur intérêt personnel, des courtisans du peuple que dominait le désir de se maintenir aux offices, « les chefs de ceux qui préféraient à un accord

---

1. *Relaz., lett.* LI, LII, 19, 24 sept. 1529, p. 220, 221.

2. Sept. 1529. Nardi, VIII, 52. — Guichardin, XIX, 6.

3. On avait eu soin d'envoyer, entre autres commissaires, P. F. Portinari (16 sept. 1529) « *che era... parente e molto amato del Papa* ». L'ambassade échoua complètement. Nardi, VIII, 57. Guichardin, XIX, 6, p. 838. — *Relaz., lett.* L, p. 217.

4. Voy. aussi Guichardin. *Intorno alle mutazioni e riforme Discorso sesto. Oper. inéd.*, t. II, p. 344.

5. Guichardin, XIX, 6.

6. *Stor. fior.*, II.

la ruine et la complète dévastation de la ville[1] ». Quand la crainte des fureurs démagogiques dispersa les ambassadeurs précédemment envoyés à Gênes[2], R. Girolami seul revint à Florence; et Nardi lui-même semble attribuer ce retour à des pensées ambitieuses[3].

Quels qu'aient été les mobiles des hommes qui peut-être dirigèrent au gré de desseins secrets l'ardeur et le dévouement de leurs concitoyens, on ne saurait méconnaitre que le patriotisme doit surtout s'aviver à l'heure où l'indépendance est sur le point de périr. Soit que le peuple, offrant moins de prise aux hasards d'une perturbation générale, demeure plus indifférent aux périls d'une lutte inégale, soit qu'une moindre clairvoyance lui permette de s'abandonner sans réserve à l'ivresse d'une résistance désespérée, ce fut la faction extrême de la démocratie qui réclama la guerre sans merci, comme il était arrivé dans la Grèce antique pour la lutte suprême de la liberté.

Ajoutons cependant que l'on ne retrouve pas à Florence le désordre, les excès et les passions dont Polybe nous fait le triste récit. Carducci, à son insu, imitait Diéos[4], quand il recherchait les citoyens les plus riches

---

1. Nerli, IX.

2. Septembre 1529. Nardi, VIII, 58.

3. Il rapporte le propos ironique de M. Strozzi disant à N. Capponi : « ... *che Raffaello se ne anderebbe a Fiorenza con speranza d'essere assunto al supremo magistrato del gonfaloniere di giustizia.* » Puis il ajoute : « *Ora in questa sua tornata, non mancò egli appresso il comune giudicio degli uomini di quella opinione medesima che di lui aveva avuto Matteo Strozzi.* » Enfin, Nardi compare l'arrivée de R. Girolami à Florence, au retour du consul Varron à Rome, après le désastre de Cannes. Nardi, VIII, 58.

4. « *Interim simul viri quidem opes omnes suas conferre inviti adigebantur ; matres autem familias demtum sibi ac liberis suis ornatum quasi de industriâ in pestem ac*

pour les contraindre à livrer au Trésor public une partie de leur fortune; quand il dépouillait les établissements religieux, faisait vendre les biens des bannis, et prescrivait l'arrestation des suspects [1]. Du moins l'adhésion de la population presque entière légitimait-elle en la réglant cette entreprise téméraire, il est vrai, mais nationale. Si le triomphe d'une secte venait d'enlever le pouvoir à ceux qui avaient d'abord assuré l'organisation de la République, le gouvernement, n'étant pas changé dans sa forme, s'appuyait toujours sur la majorité des citoyens.

Mais à mesure que s'aggrava le péril, Fr. Carducci prit des résolutions plus arbitraires et plus violentes. S'il en faut croire les historiens qui furent ses ennemis politiques [2], le Gonfalonier ne se contenta plus de veiller à l'administration intérieure de la République; il prétendit s'immiscer dans la conduite des hostilités, et, par des ordres indiscrets, il porta le trouble dans les opérations. Lorsque Pérouse eut ouvert ses portes, il écrivit directement, sans consulter ni prévenir les Dix de la guerre, au commissaire florentin Anton-Francesco degli Albizzi, et lui enjoignit d'évacuer Arezzo, dont la capitulation entraîna celle des places voisines et amena promptement les Impériaux sous les murs mêmes de Florence. Peut-être, comme il en fut accusé, le chef de la Seigneurie pensait-il, en concentrant l'armée dans la ville, imposer

---

perniciem suam conferebant. » *Polybii historiarum liber* XL. *Bellum Achaïcum*, § II. Paris, Firmin-Didot, 1839.

1. *Relaz. degli Ambasc. Venet., lett.* LV, p. 232; LVII, p. 234.

2. Segni, *Stor. fiorent.*, III. — Nerli, *Comment.*, IX. — Guich., XIX, 6. Ce dernier toutefois est moins affirmatif.

plus facilement son autorité à ses concitoyens et les mieux contraindre à adopter les plans de résistance qu'il jugeait favorables à son crédit.

Il est certain que l'apparition de l'ennemi, les combats d'artillerie, puis les assauts dont San-Miniato fut le théâtre[1], enfin les premières émotions du siège mirent le comble à l'exaltation populaire : un régime de terreur s'appesantit sur les derniers partisans des Médicis. Ceux des *Palleschi* qui étaient encore demeurés à Florence, s'enfuirent précipitamment[2] : quelques citoyens, pour avoir parlé de se rendre ou critiqué les actes des gouvernants[3], eurent la tête tranchée[4] : les modérés se voyaient en butte à l'animosité des démagogues. N. Capponi venait de mourir[5] ; le rôle de ceux qui avaient partagé ses idées politiques était terminé. Il semble qu'à ces heures de crise, l'esprit de mesure n'inspire que soupçon et ne soit vraiment plus qu'impuissance. Si la Grèce resta fidèle au culte de Philopœmen, elle n'imita cependant plus, dès qu'il eut succombé, la sagesse de son dernier héros, ni les ménagements qu'il avait gardés entre la turbulence des factions intestines et l'ambition romaine.

Il en fut de même pour Florence. Au dehors, la pa-

1. Nardi, VIII, 59, 69, oct. 1529. — Guich., XIX, 6. — *Relaz., lett.* LIX, p. 238 ; LX, p. 241.

2. Entre autres, l'historien Guichardin.

3. Déposition des Huit de garde et de Balie, réputés trop faibles dans les poursuites criminelles. — Le palais des Salviati, déclarés rebelles, celui de Careggi appartenant aux Médicis, sont livrés aux flammes par une bande de jeunes gens : premiers jours de nov. 1529. *Relaz., lett.* LXI, p. 242 ; LXII, p. 244.

4. 23 oct. 1529. Nardi, VIII, 64, 65. — Un petit neveu de Marsile Ficin fut condamné à mort pour avoir dit « *che la casa de' Medici... aveva, per ragione di possesso, maggior parte che alcun altro.* » Varchi, X. — *Relaz., lett.* LVIII, p. 236 ; LIX, *in fine*, p. 240.

5. 18 oct. 1529. Nardi, VIII, 58. — *Relaz., lett.* LVIII, *in fine*, p. 237.

role et l'action n'appartinrent plus qu'aux *Palleschi* dont Clément VII sut habilement nourrir les illusions [1] et employer les services intéressés : dans la cité, régnèrent seuls le fanatisme des *Piagnoni* de Saint-Marc, l'ambition sans scrupule de quelques meneurs, le furieux désespoir des *Arrabbiati* aveuglés et sincères.

On avait armé les remparts, dirigé vers les soins de la guerre l'activité des citoyens [2]. Le peuple, dont les travaux habituels se trouvaient suspendus, s'était levé tout entier. Enrôlé dans les Compagnies, convoqué pour les revues, livrant de continuelles escarmouches [3], entraîné enfin par les proclamations de ses chefs et par des prédications véhémentes [4], il voulut à son tour intervenir dans les conseils de la défense, y exercer un contrôle plus sûr et une influence plus directe.

C'est ainsi que Fr. Carducci, malgré la vigueur qu'il avait déployée, ne réussit pas à conserver sa magistrature, et que R. Girolami, réalisant des projets nourris pendant les malheurs de la patrie, fut élu Gonfalonier pour l'année 1530 [5].

---

1. Guich., *Intorno, etc., discorso sesto. Oper. ined.*, t. II, p. 344.

2. Nardi, VIII, 55.

3. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, un assaut est repoussé. *Relaz., lett.* LXII, *in fine*, p. 244. — Ferrucci, qui commande à Empoli, enlève San-Miniato. *Relaz., lett.* LXIII, p. 245, LXIV, LXV, LXVI, LXVII, etc. « *Ogni giorno questi della città sono in scaramuccie con loro (i nemici).* » *Relaz., lett.* LXVI du 26 novembre 1529, p. 248. — Nardi, VIII, 61. — Dans la nuit du 11 au 12 décembre, Stefano Colonna, qui commande l'Oltrarno, attaque les lignes des assiégeants. Guich., XX, 1. — Nardi, VIII, 68. — *Relaz., lett.* LVIII, p. 252-3.

4. Celles entre autres de Benedetto da Foiano, qui, après la guerre, fut emprisonné par les ordres de Clément VII. Nardi, IX, 14. Varchi, XII. — Ces manifestations publiques se renouvelèrent à diverses reprises pendant la durée du siège ; en janvier 1530, *Relaz., lett.* LXXIV, p. 265 ; en février, *lett.* LXXVIII, p. 275.

5. Décembre 1529. Nardi, VIII, 81. — *Relaz., lett.* LXVII, p. 251 ; LXXI, p. 260.

Puis il fallut céder aux impatiences populaires pour les opérations militaires elles-mêmes. Las de continuels engagements dont le résultat demeurait indécis [1], le prince d'Orange se décidait à attendre, pour serrer plus étroitement ses lignes autour de la cité, les troupes allemandes que Charles-Quint devait, à l'issue des négociations de Bologne, envoyer en Toscane. Après avoir réduit Prato et Pistoïa, cette seconde armée occupa toute la rive droite de l'Arno [2]. Aussi l'année 1530 s'ouvrit-elle tristement pour la ville assiégée; la population s'était mieux préparée à une résistance active, aux sacrifices généreux dont les étrangers présents à Florence admiraient l'ardeur [3], qu'aux souffrances patientes et silencieuses d'un blocus. Bientôt les difficultés de l'approvisionnement accrurent les angoisses [4] : la présence de nombreux espions ou d'étrangers signalés à ce titre, multiplia les soupçons; et les faux bruits répandaient tour à tour le découragement ou l'illusion [5].

— Raffaello Girolami avait entretenu des liens étroits d'amitié avec Julien de Médicis et Laurent duc d'Urbin. Voy. Nardi, VIII, 58.

1. « ... *ogni giorno si sta in continue scaramuccie con pocco avvantaggio dell'una e dell'altra parte.* » *Relaz., lett.* LXXI, p. 260. — Nardi, VIII, 63.

2. Derniers jours de décembre 1529. Guich., XX, 1, p. 844. — Nardi, VIII, 62, 63 *in fine* ; IX, 5.

3. A l'appel de la Seigneurie pour combler le déficit (loi du 9 juin 1530), les Florentins répondirent en apportant à la Monnaie leur argent et leurs bijoux, avec plus d'empressement, dit Nardi, qu'ils n'en mettaient auparavant à venir toucher les intérêts du *Mont* : « *E questo si fece con grandissima maraviglia, anzi stupore de' soldati e di tutti gli altri forestieri che allora si trovavano in Fiorenza.* » IX, 2. — On retrouve l'expression de ce même sentiment dans les lettres déjà citées des ambassadeurs vénitiens ; *lett.* LXXXV, p. 299-300 ; *lett.* LXXVIII, p. 275-6. — Organisation volontaire d'un service hospitalier. Nardi, VIII, 73.

4. Nardi insiste, avec une fierté légitime, sur la rareté et le prix élevé des vivres durant la seconde partie du siège. IX, 22. « *E i cittadini .. erano ridotti in tale disposizione d'animi, che... quasi si vergognavano di mostrare di avere mangiato qualche vivanda delicata.* »

5. « ... *lunga cosa sarebbe il raccontare i molti pericoli corsi dalla nostra città per*

Alors il parut au peuple que les attaques restreintes et les combats incessants mais partiels auxquels Malatesta Baglioni[1] s'était jusque-là borné, épuisaient lentement les forces de l'armée sans donner l'espoir d'une délivrance prochaine. En proie à une inaction énervante, les citoyens voyaient approcher l'heure de la famine[2]; et, dans cette pensée, ils ne se persuadaient pas aisément qu'il fallait aguerrir les troupes avant de tenter un grand effort. On accusa le général de songer surtout à concilier les devoirs de son commandement avec l'intérêt de son droit de seigneurie à Pérouse[3].

Ce fut donc pour donner satisfaction aux milices qui réclamaient à grands cris une sortie de toute l'armée et pour obéir aux injonctions de la Seigneurie elle-même, que M. Baglioni consentit à diriger une attaque générale sur la rive gauche de l'Arno contre le camp des Impériaux. Dès le premier choc, l'ennemi fut ébranlé; mais il ne se laissa point rompre[4]. La sortie tentée sur la rive droite et vers Prato n'eut pas meilleur succès: Stefano Colonna enleva deux lignes de tranchées aux assié-

---

gli inganni de' nostri medesimi e de' forestieri... » Nardi, IX, 4; Varchi, XI. *Relaz.*, *lett.* LXXI, LXXII, etc.

1. « ... *fu grandissima fatica a ritener questi soldati desiderosissimi di combattere...* » *Relaz.*, *lett.* LXXII, p. 262 (du 12 janv. 1530); LXXXII, p. 286. — Malatesta Baglioni fut nommé Capitaine général de l'armée le 12 janvier 1530. Nardi, VIII, 62; Guich., XX, 1. *Relaz.*, *lett.* LXXII. — Combats en janvier. *Relaz.*, *lett.* LXXIV, p. 266; en février, *lett.* LXXVIII, p. 273; en mars, Guich., XX, 1; en avril, *Relaz.*, *lett.* LXXXI, LXXXII.

2. Famine, *Relaz.*, *lett.* LXXVIII, février 1530, p. 276. Les privations et les maladies firent de nombreuses victimes; *lett.* LXXXII, p. 286, du 26 avril 1530; LXXXIII, du 7 mai.

3. Suivant Nardi, VIII, 63, on remarquait, par exemple, que le général remplaçait les officiers fidèles à la République, qui succombaient dans ces escarmouches, par des hommes qui étaient entièrement dévoués à sa personne. — Voy. aussi Nardi, IX, 6.

4. Mai 1530. Nardi, IX, 5. — *Relaz*, *lett.* LXXXIII, p. 290-1.

geants qu'il mit d'abord en déroute; mais, abandonné pendant l'action par M. Baglioni, il ne réussit pas à débloquer Florence[1]. Ce double échec fournit au général le prétexte d'une immobilité nouvelle, cette fois coupable. Prévoyant le terme fatal, le *condottiere* ne songea plus qu'à s'accorder séparément avec le prince d'Orange[2]: l'entier oubli des intérêts de la République devait lui assurer le pardon. Ainsi les Florentins voulurent diriger la défense au gré de leurs impatiences et de leurs préoccupations politiques : M. Baglioni, contraint d'abord de résister à cette influence intempestive, céda bientôt aux sollicitations secrètes de son ambition.

Tel fut le résultat d'un dissentiment qui chaque jour divisait davantage une démocratie jalouse de ses droits et le chef de l'armée, lassé d'une surveillance inexorable et de ces continuelles interventions. Pour s'être montré trop promptement soupçonneux, le peuple contribua à créer la situation où ses défiances se trouvèrent légitimes : et ce fut à l'heure où Florence eût peut-être obtenu la victoire, que la trahison de M. Baglioni décida de la catastrophe.

Au milieu de ces passions qui semblaient à l'envi se disputer l'agonie de la cité, le regard aime à se détourner du spectacle de rivalités funestes vers un homme dont le dévouement sincère n'avait pour mobile que le patriotisme et pour objet que la délivrance de la malheureuse ville. Étranger à de criminelles discordes, Francesco

---

1. Guich., XX, 1, p. 847 ; Nardi, IX, 5 ; *Relaz., lett.* LXXXV, p. 301.
2. Nardi, IX, 6.

Ferrucci[1] dirigeait avec habileté les opérations extérieures et accomplissait vaillamment les ordres de la Seigneurie. Chargé de la défense d'Empoli, il fit de cette place un centre d'approvisionnements pour Florence et de ralliement pour une troupe d'élite qu'il anima de son courage. Docile à la volonté du gouvernement, il enleva Volterra aux Espagnols, puis il repoussa les assauts répétés que livra l'ennemi pour lui reprendre ce poste important[2]. De là, comme il ignorait à quelle extrémité les assiégés étaient réduits[3], il se disposait à exécuter un plan hardi qui eût porté la guerre au centre même des États de Clément VII et contraint le Souverain Pontife à rappeler le prince d'Orange; il songeait à marcher droit sur Rome[4], espérant, par cette diversion inattendue, entraîner à sa suite tous les *Bisogni*[5] de l'armée impériale, séduits par l'attrait puissant d'un nouveau pillage de la Ville éternelle. Mais il fut investi de pleins pouvoirs avec l'ordre formel de rassembler tous ses soldats et de se diriger sur Florence, quelque péril qu'il eût à essuyer dans sa marche[6]. La ville se trouvait à bout de forces; les vivres, les munitions manquaient; la famine et les maladies nées des privations décimaient la popu-

1. Capitaine florentin qui avait servi dans les Bandes noires, sous les ordres de Jean de Médicis, puis dans le royaume de Naples, à l'époque de la malheureuse expédition des Français (1528). Nardi, VIII, 70.

2. 26 avril 1530. Guich., XX, 1, p. 846. — Nardi, VIII, 76, 77. — *Relaz., lett.* LXXXIII, p. 289.

3. Nardi, IX, 6, *in fine*.

4. Nardi, IX, 7. « *Aveva... disegnato il Ferruccio scendere nel piano di Fiorenza, e... con quanta più celerità poteva,... andarsene correndo alla volta di Roma, dando voce... d'andare a pigliare e saccheggiare un 'altra fiata Roma.* »

5. *Bisogni*, recrues dénuées de toutes ressources. Nardi, *ibid.*

6. Nardi, IX, 7.

lation[1]. L'espoir que les citoyens avaient longtemps entretenu de recevoir l'aide ou l'argent de François Ier était anéanti[2]; ils ne gardaient plus de foi qu'en la valeur de Ferrucci, dont ils se contaient les faits d'armes; ils surveillaient anxieusement son approche[3] et attendaient leur délivrance de ce champion désintéressé devenu leur héros[4]. Il devait assaillir le prince d'Orange, en même temps que les assiégés pensaient combiner avec cette attaque une sortie générale, et se dégager en opérant leur jonction avec l'armée de secours[5]. Ferrucci avait à traverser une province sillonnée de bandes ennemies, épuisée par les pillards : lui-même était blessé et affaibli.

Il rassembla néanmoins ses troupes à Pise[6], suivit les montagnes du pays de Lucques, comptant, grâce à ce mouvement détourné, déjouer toute surveillance et aborder les Impériaux par le côté de Pistoïa. Mais quelques petits combats le retardèrent; arrivé à Prato, il croyait surprendre l'ennemi, quand il se vit lui-même cerné par des forces supérieures[7], contraint de se rendre après un combat furieux et lâchement mis à mort. Les vainqueurs ne devaient le succès de la bataille, où périt

1. « ... *mangiano ormai pane di mistura, e carne di cavalli, di gatti, di asini, privati del vino e dell' olio...* » *Relaz*, *lett.* LXXXIII, p. 290. 7 mai 1530. « ... *per tutte le strade continuamente s'incontrino morti...* » *Lett.* LXXXIV, p. 295; LXXXV, LXXXVIII, p. 305-6.

2. Nardi, VIII, 80. *Relaz.*, *lett.* LXXXIV, p. 295.

3. *Relaz.*, *lett.*, LXXXIX, p. 310-1.

4. « ... *tanta è la fede che ognuno ha nel valore del Ferucci.* » *Relaz.*, *lett.* LXXXV, p. 301.

5. Guich., XX, 1. Nardi, IX, 7. *Relaz.*, *lett.* LXXXVIII, p. 306.

6. 30 juillet 1530. Nardi, IX, 7.

7. 2-3 août 1530. « *Essendo sopraffati i Fiorentini da' nimici, e circondati d'ogni intorno da maggior numero di tre volte altanti che essi non erano...* » Nardi, IX, 8. *Relaz.*, *lett.* XC, p. 312-4.

leur chef[1], qu'à l'inertie calculée de M. Baglioni, dont la trahison avait permis au prince d'Orange de quitter précipitamment le siège et d'accabler Ferrucci du poids de toutes ses troupes. Vainement la Seigneurie avait-elle adjuré le *condottiere* infidèle d'engager l'action[2] et de se porter vers l'armée de secours : il s'était obstiné à rester enfermé dans la ville[3], et laissa tomber avec Ferrucci la dernière espérance de la République.

La sympathie que justifie une persévérance si ferme nous a quelques instants arrêtés sur le récit de ces efforts douloureux. Les Florentins, acceptant sans faiblir l'arrêt cruel dont ils s'étaient vus frappés, avaient jusqu'ici du moins conservé certaines chances de lasser l'ennemi ou de briser le cercle qui les étreignait. Mais du jour où la Toscane entière appartint aux Impériaux, où tout espoir d'assistance fut perdu, les assiégés ne devaient plus songer, après cette noble défense, qu'à sauver leur ville menacée de destruction par un acharnement inutile, qu'à subir avec elle la nécessité où l'avaient successivement réduite l'abandon de ses alliés, les excès de sa démocratie, la perfidie de ses généraux[4].

Tels n'étaient encore ni l'intérêt ni le vœu d'un gou-

---

1. Nardi, IX, 8, 9. Le bruit se répandit même d'abord à Florence et dans le camp des assiégeants que Ferrucci était vainqueur ; quelques Impériaux, voyant leur chef tué, « *si fuggirono vituperosissimamente... dando voce che il campo era rotto, di maniera che nel campo sopra a Firenze, e dentro nella città andò la novella che il principe era morto e l'esercito sconfitto.* » Varchi, XI. — *Relaz., lett.* XC, p. 313.

2. *Relaz., lett.* XC, p. 312.

3. Nardi, IX, 14, 16. *Relaz., lett.* XC, p. 312. — Guichardin lui-même convient de cette trahison, XX, 1, p. 847.

4. Selon Varchi, XI, Stefano Colonna, irrité de s'être vu préférer Malatesta Baglioni pour le commandement en chef, s'appliqua à laisser le champ libre à toutes les entreprises de son rival, dont il désirait faire ressortir l'incapacité ou la trahison.

vernement tout populaire, d'une multitude déchaînée qui trouvait dans la guerre un aliment à ses passions. Au dessein d'une résistance généreuse et réfléchie, succéda, chez ces partisans de la lutte sans merci, une opiniâtreté aveugle. Il ne s'agissait plus, pour quelques-uns, de défendre la cité aux dépens de leur vie, mais de conserver le pouvoir, ou d'entraîner, en le perdant, leurs compatriotes dans leur ruine [1]. D'autres obéissaient aux suggestions d'un fanatisme dont les disciples de Savonarole entretenaient les illusions. Dans le premier tumulte, les citoyens que la raison éclairait encore, ne parvinrent pas à se faire entendre. R. Girolami, espérant surprendre les assiégeants épars, désorganisés et sans chef, privés de leurs communications par un débordement de l'Arno [2], enjoignit à M. Baglioni d'attaquer les retranchements ennemis. Le général s'y refusa, en objectant que les Impériaux, plus nombreux et plus solides que les Florentins, se trouvaient déjà rétablis dans leurs positions et sous la direction d'un nouveau général. Il allégua que, certain d'un désastre, il ne voulait point combattre ni causer, en obéissant à un ordre imprudent, la destruction de la cité [3]. Destitué par la Seigneurie, il se retrancha dans l'Oltrarno, occupa les débouchés des ponts et donna lui-même la preuve de sa trahison en livrant l'une des portes aux Espagnols [4]. Comme pour ajouter la menace à la défection, il fit dire aux Prieurs qu'il ne leur fallait

1. Guich., XX, 1, p. 847.
2. Nardi, IX, 10.
3. Guich., XX, 1. — Nardi, IX, 10. — *Relaz., lett.* XC.
4. Nardi, IX, 11, 12. — *Relaz., lett.* XC, p. 314.

pas seulement compter avec l'armée redoutable des Impériaux, mais qu'il était lui-même maître d'une partie de la ville.

Le peuple s'assemblait en désordre sur la place de la Seigneurie[1] : le Gonfalonier, ne craignant pas de faire appel à des sentiments exaltés et déjà tout démagogiques, agitait les plus violentes résolutions[2], proposait à ses partisans de se fortifier sur la rive droite, d'attaquer Malatesta, de tenter une dernière et furieuse sortie contre les Espagnols.

L'excès de tels emportements en démontrait l'impuissance. A peine R. Girolami réussit-il à s'entourer de quelques compagnies recrutées dans les dernières classes de la population : d'autres avaient franchi l'Arno ; la crainte dispersa le reste[3]. Dans la foule, déjà se répétait le cri de ralliement des Médicis[4], tant les opinions se montrent dociles au souffle de la fortune. Les citoyens qui gardaient dans ce désastre la conscience exacte de la situation, s'entremirent ; le lendemain, à leur instigation, on désigna les négociateurs d'une capitulation dont les conditions devaient du moins sauver la liberté[5].

---

1. « ... *si rappresentarono armati i vecchi e i giovani plebei e infimi d'ogni sorte, come in tali tumulti popolari è consueto di farsi.* » Nardi, IX, 12.

2. *Relaz., lett.* XC, p. 314, 315.

3. « ... *già si vedeva che la Signoria aveva perduto la ubbidienza e la riputazione.* » Nardi, IX, 12.

4. « ... *in molti luoghi il popolo gridava* le Palle! *e brevemente la città tutta dimostrò una nuova faccia.* » *Relaz., lett.* XC, p. 316.

5. 10-12 août 1530. Les dix clauses du traité sont énoncées dans les histoires de Varchi et de Nardi : « *Fermarono i capitoli in questa forma, cioè : 1° In primis che la forma del Governo abbia da ordinarsi e stabilirsi dalla maestà cesarea fra quattro mesi prossimi da venire, intendendosi sempre che sia conservata la libertà.* » Nardi, IX, 13. — Guich., XX, 1. — *Relaz., lett.* XC, p. 316.

Il est inutile d'insister sur la suite des sombres événements au cours desquels l'antique constitution succomba, cette fois sans retour. Pour n'avoir pas su imposer à ses mœurs politiques le respect d'une tradition constante et vraiment nationale, Florence se voyait livrée au caprice monotone de bouleversements intérieurs devenus en quelque sorte identiques dans leur succession.

Les Médicis rentrèrent en 1530 comme ils l'avaient fait en 1512. Sans paraître d'abord, ils incitèrent Bartolomeo Valori et ceux de leurs partisans qui dans l'exil s'étaient ouvertement déclarés pour leur cause. Les douze membres de la Balie acclamés, le 20 août 1530, dans un simulacre de parlement, et investis de la dictature, destituèrent tous les magistrats, désarmèrent les citoyens, exercèrent les premières vengeances [1], permirent enfin à Clément VII de violer la capitulation en rejetant sur le peuple lui-même la responsabilité d'une telle infraction. Une Balie plus nombreuse, formée le 8 novembre suivant, réunit les principaux *Palleschi* et fut à son insu chargée de mener insensiblement Florence à l'état despotique [2]. Avec une habileté qui rappelait l'ambition patiente dont Octave avait autrefois fait à Rome le moyen de son usurpation, Clément VII conserva d'abord les offices [3]. Il n'usa dans son entreprise que des expé-

1. Guich., XX, 1. — Nardi, IX, 17, 18. — Fr. Carducci fut jeté en prison et bientôt mis à mort. R. Girolami mourut interné à Pise : « ... *fu trovato una mattina morto, attossicato (secondochè si disse) per ordine di Clemente.* » Varchi, XII.

2. Les quatre derniers discours politiques de Guichardin, *Oper. ined.*, t. II, ont été composés à l'occasion de ces réformes. Dans le septième, l'homme d'État indique même les noms des citoyens qu'il juge dignes de former un Sénat, dont il conseille la création, p. 358.

3. « ... *Furono creati i nuovi signori che successero a quello presente magistrato...*

dients d'ailleurs trop nombreux consacrés par l'exemple du passé[1] : les hommes seuls changèrent ; et la République sembla subsister.

Mais, quand une persécution terrible eut détruit les ennemis du nouveau régime, quand le zèle des *Palleschi* eut transformé l'esprit de la population, Charles-Quint intervint à son tour pour régler en suzerain le gouvernement de la cité. Il plaça à la tête des affaires Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent duc d'Urbin, et maintint à cette condition les anciens privilèges accordés à Florence par ses prédécesseurs[2] : il disposait ainsi de l'indépendance de la ville en vertu, non pas du traité qu'il affectait d'ignorer, mais de l'autorité impériale restaurée à Bologne.

Le 6 juillet 1531, Alexandre, déjà déclaré membre de la Balie, successivement promu par elle aux principaux offices, fut nommé duc de la République[3]. Il évita les dehors de la souveraineté, n'habita point le palais des Prieurs et vécut en simple citoyen[4]. Mais les pouvoirs qu'il avait réunis se confondirent en sa personne ; et les magistratures, autrefois distinctes et temporaires, dont

---

Fu ancora creato dalla medesima balià il nuovo magistrato degli Otto di guardia e balia. » Nardi, IX, 18.

1. « *Così fu riformato... il governo della Città quasi nel medesimo modo nel quale solevano governare anticamente i Medici, eccetto però l'ufficio de' gonfalonieri delle Compagnie del popolo.* » Nardi, IX, 19. — Douze bonshommes assistèrent la Seigneurie. Nardi, *ibid.*

2. Diète d'Augsbourg, 1531. Guich., XX, 2, p. 850.

3. « ... *Fu creato... duca della repubblica fiorentina ; la qual parola secondo la sua vera significazione, non significa Signore, ma solamente capo e guida.* » Nardi, IX, 19.

4. « ... *fu contento come cittadino e civile magistrato, restarsi nell' abitazioni delle sue private case.* » Nardi, IX, 20.

il reçut l'attribution, prirent insensiblement l'aspect de prérogatives monarchiques.

Tel fut l'état nouveau que la constitution d'avril 1532 vint moins établir que consacrer. La Seigneurie, l'office du Gonfalonier de justice, disparaissaient avec la République. L'ancienne distinction politique des Arts majeurs et mineurs fut abolie[1]; et cette mesure, qui semblait permettre l'accès des fonctions à tous les citoyens, emportait en réalité un dernier souvenir de la liberté. Cet appât menteur offert au désir de l'égalité réduisait les Florentins au rang de sujets en dépouillant la démocratie de ses derniers privilèges[2].

Ce résultat de leur assistance docile désabusa trop tard la secte des *Palleschi* modérés. Animés par des intentions dont un patriotisme peut-être sincère, mais peu sage, leur cachait le réel égoïsme, ils étaient allés préparant sans cesse les bouleversements qui ébranlaient l'État et les révolutions dont les conséquences leur échappaient : c'est ainsi que tour à tour ils perdirent la liberté par défiance contre la démocratie, ou ramenèrent l'émeute en haine du despotisme. L'avènement du régime ducal porta la division au sein même de cette oligarchie impuissante. Ceux des *Palleschi* qui avaient attaché leurs noms à la destruction de la République, les Valori, les

1. Cette réforme, plusieurs fois discutée déjà (voy. ci-dessus, p. 402 et note 3), avait été proposée par Guichardin dans son *discorso* VII : « *Sarei di opinione di levare questa distinzione delle Arti...* ». P. 359.

2. Alexandre fit briser la cloche placée dans le campanile du palais, et dont le son appelait le peuple sur la place ; cette cloche même que Pierre Capponi avait menacé Charles VIII de faire retentir. — Selon les vues exposées par Guichardin (*discorso settimo*), deux conseils furent institués, l'un de deux cents membres ; l'autre, dit Sénat, en compta quarante-huit. Varchi, XII. — Cambi, XXIII. — Nardi, IX, 19.

Acciajuoli, les Vettori, les Guicciardini, durent comprimer leurs regrets et cacher leurs déceptions, pour servir un maître qui seul protégeait leur sécurité et soutenait encore leur fortune [1]. Les autres ne se résignèrent pas à l'anéantissement de l'antique constitution dont ils avaient toujours pensé assurer le salut par leur adhésion même au nouveau gouvernement : ils se préparèrent à résister.

Quand ils apprirent la mort de Clément VII [2], ils se concertèrent à Rome avec les victimes des premières proscriptions et tentèrent une protestation infructueuse auprès de Charles-Quint, récemment débarqué à Naples [3] : ils y virent l'empereur couvrir de son alliance les débauches et les cruautés d'Alexandre [4]. Après le crime de Lorenzino [5], trop vanté sous le prétexte d'une vengeance politique, ce qui d'ailleurs ne suffit pas à l'expliquer, les mêmes citoyens qui avaient frayé la voie du retour à Alexandre, décidèrent en toute hâte de l'élection de Côme Ier [6]. Ce fut pour leur propre ruine. Leurs

---

1. Selon Varchi, XII, l'historien Guichardin fut l'un des plus ardents auteurs des persécutions. Son rôle actif apparaît encore dans ses discours politiques. *Discorsi* VII à X. *Op. ined.*, t. II, p. 354 et suiv.

2. 25 septembre 1534. Guich., XX, 2. Nardi, X, 2.

3. Janv.-fév. 1536. Nardi, X, 19, 21, 22, 23, 26 et suiv., 30 et suiv. — Nardi porta la parole au nom des proscrits. Ce fut Guichardin qui lui répondit. — Pour ces négociations, consulter les discours et documents relatés par Varchi, XIV, et dans l'appendice de l'histoire de Nardi, t. II, p. 335 et suiv.

4. Nardi, X, 38.

5. Une rivalité de libertinage, un désir frivole de renommée, la pensée d'imiter les meurtriers des tyrans antiques, plutôt que le projet sincère d'affranchir sa patrie, semblent avoir inspiré son crime à Lorenzino. Il fit, sous ses yeux, assassiner Alexandre, dans la nuit du 6 janvier 1537. Guich., XX, 2. — Nardi, X, 39, 40. — Voy. aussi le récit de B. Segni, *Stor. fiorent.*, VII et VIII.

6. 9 janvier 1537. Fils de Jean des bandes noires, Côme descendait de Laurent,

anciens amis, ralliés par Philippe et Pierre Strozzi, renouvelant après deux siècles les mœurs belliqueuses de la noblesse guelfe ou gibeline, s'armèrent à Bologne et voulurent marcher sur la Toscane. Ils furent surpris à Montemurlo, vaincus et définitivement dispersés[1]. Avec eux disparut le dernier des partis politiques nés aux jours de la liberté.

Survivant à cette haute bourgeoisie dont ils avaient abdiqué le rôle, seuls représentants de doctrines qui pouvaient encore porter quelque ombrage, les *Palleschi* restés fidèles au nouveau duc tombèrent à leur tour. Fr. Vettori, Guichardin[2], moururent ou s'éloignèrent, conservant dans leur retraite le souvenir amer de leur œuvre funeste.

C'est ainsi que les Médicis asservirent Florence. Après avoir affermi d'abord leur autorité sur la démocratie, ils s'étaient, au temps de Savonarole, en exploitant la crainte qu'inspiraient les démagogues, concilié une fraction de l'aristocratie bourgeoise. Ils séduisirent les *Ottimati* en leur offrant la perspective d'institutions confiées à leurs soins exclusifs (*stato stretto*). Une seconde fois chassés, ils laissaient à Florence la mémoire d'une domination déjà séculaire, que les arts, les lettres, une pros-

---

frère de Côme l'Ancien. Nardi, X, 43. — *Relaz. di M. Vincenzo Fedeli. ann.* 1561. *Ambasc. Ven., ibid.*, p. 335-6.

1. Juillet-août 1537. Nardi, X, 55, 58, 60, 61, 62, 63 et suiv. — A. de Reumont. *Geschichte Toscana's.* 2 vol. Gotha, 1876, t. I, l. I, chap. 4, p. 83. — De nombreuses exécutions signalèrent cette victoire de Côme. Bart. Valori, Ant. Franc. degli Albizzi et d'autres prisonniers furent mis à mort, le 2 août 1537. Nardi, X, 63, 69, 70.

2. Fr. Guichardin mourut le 22 mai 1540. Pour la part active qu'il prit aux derniers événements, consult. Benoist, *Guichardin historien et homme d'État italien au* XVI*e siècle*, p. 56, 72 et suiv.

périté paisible avaient revêtue d'éclat. Aussi, rentrèrent-ils en 1530 au nom de leurs prédécesseurs ; ils invoquèrent moins cette fois la volonté populaire ou le suffrage de leurs partisans qu'un droit héréditaire et monarchique. Par une dernière transformation, ils établirent à ce titre une autocratie absolue, dont Côme Ier fut le fondateur. Parvenu à son complet développement, le despotisme se dégagea de tous les liens qui, après avoir soutenu et guidé ses premiers pas, ne pouvaient plus qu'apporter des entraves à sa marche désormais assurée.

Sans doute, les événements qui réduisirent à cette époque l'Italie tout entière, exercèrent sur la révolution de 1530 une influence décisive. Mais il n'est pas moins certain que l'esprit des citoyens fut amené à cette chute dernière par la progression des idées politiques [1]. Que la perte de la liberté florentine ait été le résultat d'une défaillance nouvelle ou d'une contrainte invincible, la cause même de cette défaillance ou de cette contrainte se trouve dans les dispositions de ceux qui en furent les victimes. Affaiblie par la guerre, accablée d'impôts, décimée par les meurtres et les proscriptions [2], Florence courba la tête avec résignation. Le jeu mortel des révolutions avait épuisé la vigueur de la cité. Les factions,

---

1. « *Quum autem duo modi sint, quibus respublicæ omnes perire possunt, scilicet vel extrinsecus illata peste, vel in ipsis ingenerata ; ejus, quæ venit extrinsecus incerta et instabilis est cognitio ; ad illa autem mala quod attinet, quæ ex ipsa rerumpubl. ratione nascuntur, certam illa definitamque habent cognitionem.* » (Polybii historiarum Lib., VI, § 7, p. 372).

2. « Une si longue et si cruelle guerre avait épuisé Florence, qu'un grand nombre de ses habitants avait d'ailleurs abandonnée. La campagne était entièrement ruinée... Pour comble de maux, il n'y eut cette année (1531) ni récolte ni semailles.... etc. » Guich., XX, 1, *in fine*.

en se multipliant, accrurent leur fanatisme, anéantirent toute fermeté et toute sagesse. Au spectacle de ces luttes acharnées, des ruines qu'elles avaient amoncelées, une fatigue générale accablait la ville : un désir suprême de paix et de sécurité la disposa à accepter un maître.

Puis, trente ans plus tard, quand le Saint-Siège et l'Empire conférèrent aux descendants du Père de la patrie le titre de Grand-duc de Toscane [1], la métropole cessa de constituer un État gouvernant le territoire qu'elle avait conquis ; elle n'en devait plus être que la capitale ; l'antique autonomie de la République fut détruite après sa liberté et se perdit dans les destinées de la province qu'elle avait autrefois protégée.

La dernière pensée politique de la cité se reflète sur la noble figure que Michel-Ange a sculptée pour la chapelle de Saint-Laurent [2]. Dans ces géants de marbre, l'artiste enfermait l'âme des vieux Florentins : il confiait au tombeau du despote [3] le songe mélancolique des anciennes gloires ; et, sur la dalle funèbre, il traçait discrètement l'expression de son découragement solitaire :

Mentre che il danno e la vergogna dura,
Non veder, non sentir m'è gran ventura.

1. Ce titre fut octroyé en 1569 à Côme par le pape Pie V, et reconnu par l'empereur Maximilien II, en 1575, au profit de François Ier de Médicis, fils et successeur de Côme Ier. Voy. Reumont, *Geschichte Toscana's*, l. I, chap. 9, t. I, p. 242, et l. II, chap. 1, p. 299.

2. *Il Pensiero*, tombeau de Laurent, duc d'Urbin.

3. La Nuit, tombeau de Julien, frère de Léon X.

CONCLUSION

Une nation dont l'origine est complexe, ne tarde pas à subir les influences parfois contraires des races qui l'ont formée. S'il ne s'est pas opéré d'abord entre ses éléments une fusion complète, ou du moins un équilibre durable, la suite des débats politiques révèle l'antagonisme et bientôt le consacre par une sorte de tradition.

C'est ainsi que Florence, née de la civilisation romaine, en reçut ses premières institutions municipales, et développa ses corporations industrielles. Les consuls du XIIe siècle, plus tard les Prieurs, procédèrent directement des consuls de l'ancienne Rome ; les assemblées de la Commune et du peuple rappelaient aussi l'organisation de la cité antique. Au milieu de ces traditions vivantes, la suprématie germanique introduisit la noblesse féodale ; et les luttes issues de cette rivalité donnèrent essor à l'énergie du caractère individuel que n'avait pas assoupli la forte discipline de l'État.

Nous avons cherché à mettre ce fait en lumière, que la cause des dissensions primitives de Florence se découvre dans la double origine, municipale et germanique, de sa noblesse. De là dérivèrent les mœurs de la cité, les

discordes et l'esprit des factions les plus anciennes. Transportée de la grande querelle du moyen âge italien aux débats intérieurs de cette République, la dénomination de Guelfes et de Gibelins fut comme le symbole des luttes intestines : mais, par le déplacement insensible des intérêts politiques, elle en vint à désigner des partis dont le rôle dans la ville même se trouvait interverti, alors qu'ils demeuraient fidèles, dans le conflit extérieur, à leurs aspirations premières.

Cette division de la noblesse fut le point de départ de toutes les révolutions. Comme elle ne rencontra pas dans ses premiers citoyens l'unité de vues, une ferme direction gouvernementale, l'exemple enfin de la vertu politique, Florence s'arma contre eux, et, dès le début, elle se proposa d'abattre leur suprématie. Elle n'eut, pour atteindre ce résultat, qu'à livrer carrière à leurs instincts belliqueux, que les nobles détournaient du service de la patrie pour seconder les haines privées ou les entreprises de quelques chefs ambitieux. C'est alors que fut empêché l'établissement d'un régime définitif, sinon immuable, et que naquit chez les citoyens le désir sans cesse entretenu et jamais satisfait de parvenir à un état meilleur. La cité fut ainsi destinée aux bouleversements politiques.

Les partis se formèrent ; et chacun d'eux représenta les vœux d'une fraction de la société florentine. Une fois abandonnée aux compétitions des classes, l'autorité désormais instable fut pour les uns un instrument de résistance, et, pour les autres, l'objet d'attaques opiniâtres. Entre les partis qui alternativement la possédèrent et la

perdirent, les scissions puis des inimitiés ardentes naquirent de ces réactions successives.

Nous avons montré comment, à son tour, la bourgeoisie se divisa : l'aristocratie que constituèrent les principaux citoyens de cette classe répudia l'alliance des Arts mineurs qui, les premiers, l'avaient exclue, et rechercha dans l'ancienne noblesse une force qu'elle-même avait autrefois détruite : de son côté, la petite bourgeoisie s'assura le concours du peuple auquel elle confinait. Mais comme les classes moyennes avaient eu de bonne heure l'avantage de recevoir une organisation sociale et politique, et que les pouvoirs de l'État lui-même étaient modelés sur cette hiérarchie, la bourgeoisie, devenue en quelque sorte l'âme de la nation, trouva dans la forme républicaine le gage de l'indépendance guelfe et de sa propre suprématie. Aussi, malgré les rivalités intestines, l'avènement de cette classe fut-il plus efficace ; et les principes qu'elle fit prévaloir survécurent même à sa prépondérance.

Si l'on examine dans son ensemble la suite des révolutions de Florence, l'esprit est aussitôt attiré par une double série de faits qui semblent d'abord contradictoires entre eux : d'une part, les secousses violentes qui tour à tour préparent ou consacrent la domination d'une classe nouvelle ; de l'autre, cette tradition qui, à travers de tels bouleversements, maintient des institutions gouvernementales semblables et les adapte à chacun de ces régimes successifs. Il semble que les Florentins furent vraiment incapables de passer de l'un à l'autre état politique sans rompre violemment avec la faction déchue ; et nous les

voyons cependant conserver, au cours de leurs réformes diverses et dans la confusion de ces offices sans cesse multipliés, les mêmes magistratures, toujours vivaces et respectées. C'est que, dans cette ville, la lutte s'engagea directement entre les classes ; elle ne se compliqua point d'un désaccord sur la forme même du gouvernement de la République.

En outre, si les ordres de la nation n'obtinrent pas simultanément, grâce à un partage équitable, l'exercice du pouvoir, le caractère temporaire et la mobilité des offices en permettaient l'accès à tous les citoyens du groupe politique qui venait de triompher. L'élection leur parut même bientôt un mode trop incertain d'admission. Nombreuses, fréquemment renouvelables et tirées au sort, les charges publiques ne contribuèrent pas moins que les mœurs à inspirer aux Florentins la passion de l'égalité.

Le peuple, à son tour, après avoir développé ses forces, acquit le sentiment de sa valeur sociale : il profita de la division née dans la bourgeoisie, pour faire obstacle aux familles les plus importantes et imposer davantage, à chaque essai nouveau, son influence aux gouvernants. Tous les efforts qui avaient primitivement pour but la défense de la liberté, tendirent en réalité à la démocratie. Les révolutions, en se multipliant, détruisirent les privilèges individuels et les corporations politiques, dont les droits, arrachés à quelques-uns, ne furent cependant point d'abord accordés à tous, mais, dans l'intérêt du combat, confiés à un seul homme.

Loin d'aboutir à la liberté, ces mutations perpétuelles

conduisirent à la concentration de l'autorité comme à l'affaiblissement des pouvoirs qui eussent peut-être entravé l'action directe et souveraine d'un prince.

Ces révolutions qui donnaient prise au despotisme, lui préparèrent le moyen de l'usurpation. Si les Médicis s'attachèrent à protéger la démocratie en vue de fonder leur primauté, leur intervention eut bien pour résultat de réduire les classes supérieures. Le peuple vit trop tard qu'en livrant ainsi, pour obtenir l'égalité, la force dont il disposait, il consommait le sacrifice de sa liberté et payait de son entière obéissance à un maître l'humiliation de ses anciens rivaux.

Enfin, quand les trois ordres de la population se furent ainsi réciproquement exclus et amoindris, le régime démocratique prévalut au sein d'une société politique dont les révolutions avaient épuisé la vigueur. Ce nouveau gouvernement, dont les principes s'étaient altérés au contact du despotisme, ne se montra pas moins absolu que les partis tombés. Il n'eut qu'une existence éphémère et troublée : l'œuvre des luttes civiles fut alors accomplie.

La cause de ces conflits incessants nous apparaît en même temps. Au cours de son histoire, Florence vit se combattre des forces sociales qu'un accord mutuel aurait dû rapprocher. Arrivée au pouvoir à l'aide de la violence, chacune des classes prétendit diriger les affaires à son profit et provoqua l'inimitié de ses rivales. Dès lors les vaincus ne soutinrent plus seulement les tendances diverses, mais conciliables, des différents ordres de la nation. Tous devinrent autant d'adversaires dé-

clarés, moins portés à s'unir dans un intérêt commun qu'à se traiter en ennemis obstinés, dont les débats s'écartèrent toujours davantage des conditions d'une lutte légale.

Comme le parti vainqueur méconnut constamment les désirs légitimes de ceux qu'il avait renversés ou dont il cherchait à repousser l'assaut, ces changements auxquels se refusaient les gouvernants furent chaque fois imposés par une entreprise révolutionnaire. L'initiative politique passa des magistratures aux factions ; et les magistratures, de leur côté, demeurèrent impuissantes à prévenir les révolutions. Les Florentins s'étaient appliqués en effet moins à soustraire leur liberté aux attaques des partis qu'à la prémunir contre leur propre organisation gouvernementale ; ils cherchaient dans la faiblesse des pouvoirs publics cette garantie qu'ils eussent au contraire trouvée en les fortifiant. Chaque renouvellement politique eut donc pour signal une révolution qui venait brusquement interrompre une tradition à peine consacrée. Le régime qui naissait de la violence se montrait exclusif et lui-même, par ses abus, préparait sa chute. Bien plus, ces perturbations, si nuisibles à la cité, furent inutiles : elles n'aidèrent point aux résultats qu'elles avaient eu pour but d'atteindre. Nous avons pu voir qu'au milieu de ces secousses, les institutions de la République se développèrent par un mouvement progressif et presque symétrique. Jamais les révolutions n'amenèrent l'établissement durable des partis déjà condamnés, malgré un succès éphémère, par leurs excès ou leur faiblesse ; et l'avenir n'appartint qu'à ceux dont un changement

antérieur de la société florentine elle-même avait assuré les destinées.

Mais ces triomphes révolutionnaires dénaturaient les éléments de la nation, en viciaient l'esprit : ils nous montrent comment aux partis politiques succédèrent les factions.

La classe qui, pour l'emporter, avait dû concentrer toutes ses forces, s'était à l'avance resserrée en caste, et, parvenue au gouvernement, elle y affectait les tendances d'une oligarchie. Ce caractère permanent des révolutions de Florence produisit à son tour deux conséquences. Une fraction seulement de la classe victorieuse trouvait dans le changement réalisé le prix de ses efforts. Les mécontents formaient aussitôt une secte distincte, hostile à celle qui les excluait : toute mutation donnait ainsi naissance à quelque faction nouvelle. D'autre part, tandis qu'à l'origine chacun des partis politiques avait emprunté sa raison d'être à l'un des groupes sociaux, les factions, multipliées par ces discordes, arrivèrent à ne plus représenter que les brigues d'ambitions rivales : et les opinions individuelles succédèrent aux principes collectifs.

Les déceptions des uns, les défiances des autres avaient accru l'acharnement général. Les Florentins subirent ainsi les conséquences extrêmes de leur intolérance réciproque. Au lieu de se rapprocher et de s'unir, ils étaient allés s'isolant et se fractionnant sans cesse pour aboutir à un désastre commun.

Si les derniers champions de ces sectes purent donc à juste titre rejeter sur leurs adversaires le blâme des maux

qui vinrent accabler Florence, ils eurent tous également tort d'en repousser pour eux-mêmes la responsabilité. Les excès de la démocratie, l'opposition obstinée des *Ottimati*, la haine des *Palleschi*, concoururent également au triomphe définitif du despotisme. Ce ne fut pas l'une seulement de ces factions qui se rendit coupable ; toutes par leurs exclusions réciproques entrainèrent la cité à sa perte ; ensemble elles expièrent la faute que tour à tour elles avaient commise. Le gouvernement de la noblesse, ceux de la bourgeoisie et du peuple s'étaient l'un après l'autre combattus et détruits ; la nation entière demeura livrée à l'anarchie et à la dissolution le jour où chacune de ses classes eut épuisé son intelligence et ses forces.

Est-ce à dire que Florence, en réprimant la haine des factions, eût échappé à sa destinée ? Qui saurait l'affirmer ? Aux causes déjà si complexes étudiées dans ce travail, ne faudrait-il pas ajouter l'effet de circonstances qui échappent à toute mesure comme à toute prévision ; l'action individuelle, le crime ou le génie d'un homme, l'influence parfois invincible d'événements extérieurs qu'il n'est pas toujours donné à un peuple de conjurer ? Du moins, sans vouloir prophétiser après coup, doit-on reconnaitre qu'une logique, soumise, il est vrai, à l'intervention des volontés humaines, préside à l'histoire d'une nation ; que la destinée d'un État, comme celle de l'individu lui-même, est préparée et s'enchaine par une série de libres déterminations, mais dont les plus spontanées en apparence et souvent les plus promptes rencontrent leur explication au moins partielle dans les actes qui les ont précédées. Toute vie individuelle ou

collective n'exige-t-elle pas l'évolution continue des éléments qu'elle anime ? Une société politique ne propose-t-elle pas à son activité le développement de ses institutions et l'équilibre de ses intérêts divers ?

Mais cet équilibre même n'est pas durable au milieu de ces changements rapides et de ces chocs incessants qui détruisirent prématurément la vitalité de la République. L'erreur dont elle demeura victime transformait successivement en ennemis les citoyens qui auraient dû la servir ; de telle sorte que jamais à Florence, sauf en de rares instants, l'état politique ne se trouva, dans l'intention même des gouvernants, vraiment en harmonie avec l'état social, et que, presque en tout temps, le vrai patriote aurait pu répéter cette plainte de Dante :

Ed ora in te non stanno senza guerra
Li vivi tuoi, e l'un l'altro si rode
Di quei c'un muro e una fossa serra.

Divine Comédie. Purgatoire. Chant VI, vers 82-84.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION I
AVANT-PROPOS I

LIVRE Ier.

CHAPITRE Ier.

Origines 7
Noblesse municipale 8
Noblesse féodale 9
La Querelle du Saint-Siège et de l'Empire 10
Répartition des groupes de la population florentine dans ce conflit 13
Premières dissensions 15
Influence des luttes civiles sur les mœurs politiques et sociales de la Cité 16

CHAPITRE II.

Gouvernement des Gibelins 22
Progrès de la haute bourgeoisie 24
Institutions militaires de 1250 26
Gouvernement Guelfe 29

Pages.
Monte Aperti, *ann.* 1260 31
Retour de la noblesse Gibeline 36
Farinata degli Uberti. 37
Premières conquêtes politiques de la bourgeoisie, *ann.* 1266. 38
Chute des Gibelins. 39
Réformes de 1267. — La *Parte Guelfa*. 41
Venise, Milan, Florence. 43

CHAPITRE III.

Excès de la noblesse Guelfe 47
Tentative de réconciliation. 48
Institutions politiques de 1282 50
Les Arts. 51
Campaldino, *ann.* 1289 54
Giano della Bella. — Les Ordonnances de Justice. 1292-94 56
Pecora et les bouchers 59
Chute de Giano 61

CHAPITRE IV.

Divisions de la bourgeoisie 64
Causes de ces divisions 66
Scission du parti Guelfe. 69
Les Blancs et les Noirs 74
Cerchi et Donati. 76
Chute des Gibelins. 82
Déchéance de la noblesse Guelfe 83
Causes de cette déchéance. 85

LIVRE II

CHAPITRE V.

Dangers extérieurs 93
Oligarchie bourgeoise et dictatures. 95

Pages.
Réformes de 1323 100
Le Scrutin et l'*Imborsazione*. 101
Vices des institutions. 105
Réformes de 1328 107
Le *Divieto* 108
Excès de l'oligarchie 111
Gauthier de Brienne, duc d'Athènes. 1342-43. 115
Caractère et conséquences de cette période 123

Chapitre VI.

Florence, Bologne, Sienne 127
Réaction aristocratique 129
Dernière prise d'armes contre la noblesse. 1343. 133
Gouvernement de la moyenne bourgeoisie. 135
Abaissement de la noblesse 137
Situation financière. 139
Opposition de la haute bourgeoisie. 143
État social et économique 145
La *Parte Guelfa* 150
Faiblesse des gouvernants 155
L'*Ammonizione*. 1358 156
Succès extérieurs. 161
Luttes des partis 163
Les Huit de la Guerre 165
Rivalité des classes. 167

Chapitre VII.

Évolution sociale. 172
Soulèvement des Arts mineurs. Salvestro de' Medici 174
Insurrection des *Ciompi*. 1378 177
Michele di Lando. 181
Rétablissement du gouvernement de la moyenne bourgeoisie. 1378-1381. 185

Pages.
Agitation des partis 187
Réaction des *Popolani grassi*. 1382 189
Caractère de l'insurrection de 1378 190

CHAPITRE VIII.

Causes de l'avènement de la haute bourgeoisie 194
Caractère de ce gouvernement 197
Première période. 1382-1417. Maso degli Albizzi. 198
Veri de Médicis. 1393 199
Esprit de la politique extérieure. 201
Institutions gouvernementales 205
Vices de la Constitution 208
Progrès de la démocratie. 211
Jean de Médicis. 212
Deuxième période du gouvernement de la haute bourgeoisie.
Niccolò da Uzzano 213
Guerre contre Philippe de Milan. 215
Affaiblissement de la haute bourgeoisie. 219
Le *Catasto*. 1427. 221
Côme de Médicis. 1429 222
Rinaldo degli Albizzi. 223
Tentatives de réaction. 229
Exil de Côme. 231
Chute de Rinaldo degli Albizzi. 234
Fin du gouvernement de la haute bourgeoisie. 1434. . . . 235
Causes politiques et économiques de cette révolution. . . . 236

LIVRE III.

CHAPITRE IX.

Politique des premiers Médicis 243
Politique de Côme. 247
Abaissement de la haute bourgeoisie 249
Réforme de 1434. 250

Pages.
Neri Capponi. 253
Politique extérieure. 255
Guerre contre Philippe de Milan 257
Renversement des alliances. 259
Réforme de 1455. 261
Loi sur le cadastre 263
Balie de 1458. Lucca Pitti. 264
Retraite de Côme. 1458-1464 265
Pierre de Médicis. 267
Échec de N. Soderini 269
Révolution de 1466. 270
Politique de Pierre 272
Laurent et Julien de Médicis. 275
Conditions nouvelles des États italiens. 276
Gouvernement de Laurent. 279
Dangers extérieurs 282
Conjuration des Pazzi. Avril 1478. 283
Les Huit de Balie. 285
Laurent à Naples. 1479-1480. 287
Création du Conseil des Septante. 1480 289
Alliances dynastiques 291
Conseil des Dix-Sept. 1490. 293
Caractère de la domination de Laurent. 294

CHAPITRE X.

Pierre de Médicis. 1492. 297
Sa politique et sa chute. 1494. 300
Florence et le royaume de France. 303
Les Médicis et l'Espagne. 305
Influence des idées religieuses. 307
Les Vingt *Accoppiatori*. 309
Situation des partis politiques. 311
Progrès de la démocratie. 313

Pages.
Jérôme Savonarole : ses prédications. 314
Gouvernement de la démocratie. — Constitution du Grand Conseil. 1494-95 317
Opposition des *Ottimati* et des *Palleschi* 319
Francesco Valori. 1497 322
Bernardo del Nero 323
Son procès et sa mort. 326
Attaques contre J. Savonarole 327
Sa mort. 1498 328
Suppression des Dix de Balie. 331
Remaniement des impôts. 333
La *Decima Scalata*. 1500 335
Faiblesse des factions et des magistratures 337
Les Collèges. 339
Instabilité gouvernementale. 341
Prépondérance du Grand Conseil 342
Instabilité de l'administration. 343
Projets de réforme 345
Le Gonfaloniérat à vie. 1502. 347
Élection de Piero Soderini. 348
Le Grand Conseil à Venise et à Florence. 349

Chapitre XI.

Effets de la nouvelle magistrature. 351
Politique personnelle de P. Soderini. 353
Nouveau groupement des partis. 355
Les Milices nationales. 1506 357
Dissentiments au sujet des alliances extérieures 358
Cosimo de' Pazzi, archevêque de Florence 361
Le cardinal Jean de Médicis 362
Mouvement des opinions à Florence. 364
Inertie du Gonfalonier. 365
Fautes de P. Soderini. 367

Pages.
Complots extérieurs. 369
Révolution de 1512 371
Causes de cette révolution 373
Situation nouvelle de la République florentine en Italie. . . 377
Institutions de 1512. 379
Politique oligarchique des Médicis. 381
Esprit de ce régime. 383
Le cardinal Jules de Médicis 385
Les Médicis à Rome 387
Conspiration des Jardins Rucellaï. 1522 388
Réveil de l'esprit populaire. 389
Départ des Médicis. 1527 391
Caractère du Gouvernement des Médicis de 1512 à 1527 . . 392

CHAPITRE XII.

État social et économique 396
Décadence de l'esprit public 398
Politique de conciliation tentée par Niccolò Capponi. . . . 401
Efforts de l'opposition démocratique. 405
Périls extérieurs 406
Avènement du parti démocratique. Franceseo Carducci. Avril 1529 409
Situation de Florence en Italie. 410
Rupture de l'ancien équilibre italien. 411
Préparatifs de défense. 412
Progrès des factions extrêmes. 414
R. Girolami, Gonfalonier. Décembre 1529. 418
Soupçons du peuple. 419
Opérations militaires de Fr. Ferrucci 421
Mort de Francesco Ferrucci. 423
Trahison de Malatesta Baglioni. 424
Derniers efforts des factions 425
Capitulation de Florence. Août 1530 426

Pages.
Rentrée des Médicis. 427
Restauration du droit impérial. Alexandre, duc de la République. Juillet 1531 428
Divisions des *Palleschi*. . : 429
Élection de Côme Ier. 1537 430
Les proscrits vaincus à Montemurlo. 431
Consolidation du despotisme et fin de la République. . . . 432
Côme Ier, grand-duc de Toscane 433

CONCLUSION.

Suite des révolutions politiques de Florence. 436
Causes de ces révolutions 439

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

AUG 21 1953